

Manuel du propriétaire **EDGE** 2017



owner.ford.com



ford.ca

Septembre 2016
Première impression
Manuel du propriétaire
Edge
Imprimé aux États-Unis



HT4J19A321 BA



Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2016

Tous droits réservés.

Numéro de publication : 201608 20160821221811

Table des matières

Introduction

À propos de ce manuel.....	7
Glossaire des symboles.....	7
Enregistrement de données	9
Proposition 65 de la Californie.....	12
Perchlorate.....	12
Ford Credit.....	12
Pièces de rechange recommandées	12
Avis spéciaux.....	13
Équipement de communication mobile.....	14
Options uniques d'exportation.....	14

Environnement

Protection de l'environnement	15
-------------------------------------	----

Aperçu

Vue d'ensemble du tableau de bord.....	16
--	----

Sécurité enfants

Généralités.....	18
Installation de sièges d'enfant	20
Rehausseurs.....	28
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	31
Verrouillage sécurité enfants.....	32

Ceintures de sécurité

Principes de fonctionnement.....	34
Utilisation des ceintures de sécurité.....	35
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....	39
Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....	39
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....	40
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....	42
Rallonge de ceinture de sécurité.....	42

Personal Safety System™

Personal Safety System™.....	44
------------------------------	----

Dispositifs de retenue supplémentaires

Principes de fonctionnement.....	45
Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	46
Capteur de poids du passager avant.....	47
Sacs gonflables latéraux.....	50
Protège-genoux conducteur et passager.....	51
Safety Canopy™.....	52
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	53
Mise au rebut de l'airbag.....	55

Clés et commandes à distance

Renseignements généraux sur les radiofréquences.....	56
Télécommande.....	57
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....	62

MyKey™

Principes de fonctionnement.....	63
Création d'un dispositif MyKey.....	64
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.....	65
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....	67
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....	68
Diagnostic de panne MyKey.....	68

Portes et serrures

Verrouillage et déverrouillage.....	70
Hayon à commande manuelle	75
Hayon à commande électrique.....	76
Entrée sans clé.....	79

Table des matières

Sécurité

Système antivol passif.....	83
Alarme antivol.....	84

Volant

Réglage du volant - Véhicules avec : Colonne de direction à réglage manuel.....	86
Réglage du volant - Véhicules avec : Colonne de direction à réglage électrique.....	86
Commande audio - Véhicules avec : Commande vocale.....	87
Commande audio - Véhicules sans : Commande vocale.....	88
Commande vocale.....	88
Programmeur de vitesse.....	89
Commande de l'affichage d'information.....	89
Volant chauffant.....	90

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces.....	91
Essuie-glaces automatiques.....	91
Lave-glaces.....	92
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière.....	93

Éclairage

Généralités.....	95
Commande d'éclairage.....	95
Phares automatiques.....	96
Commande d'éclairage du tableau de bord.....	97
Phares à extinction temporisée.....	97
Feux de jour.....	97
Feux de route automatiques.....	98
Clignotants.....	100
Éclairage intérieur.....	100
Éclairage ambiant.....	101

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Glaces à commande électrique.....	102
Ouverture centralisée	103
Rétroviseurs extérieurs.....	103
Rétroviseur intérieur.....	105
Pare-soleil.....	106
Toit ouvrant.....	106

Combiné des instruments

Jauges.....	108
Témoins et indicateurs.....	111
Indicateurs et avertisseurs sonores.....	114

Affichage d'information

Généralités.....	116
Messages d'information.....	126

Climatisation

Commande manuelle de la température - Véhicules avec : Régulation électronique de la température à commandes manuelles (EMTC).....	143
Commande automatique de la température - Véhicules avec : Régulation automatique de température à deux zones (DATC)/ Chaîne AM/FM de haut niveau avec lecteur de disques compacts.....	145
Commande automatique de la température - Véhicules avec : Chaîne audio de Sony.....	147
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle.....	149
Glaces et rétroviseurs chauffants.....	150
Filtre à air d'habitacle	151
Démarrage à distance.....	151

Sièges

Positions assises appropriées.....	153
Appui-tête.....	153
Sièges à commande manuelle.....	155

Table des matières

Sièges à commande électrique.....	155	Boîte de vitesses	
Fonction de mémorisation.....	157	Boîte de vitesses automatique.....	191
Sièges arrière.....	159	Transmission intégrale	
Sièges chauffants.....	160	Utilisation de la traction intégrale	195
Sièges à régulation de température.....	161	Freins	
Accoudoir arrière.....	163	Généralités.....	201
Ouvre-porte de garage universel		Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	202
Ouvre-porte de garage universel.....	164	Frein de stationnement électronique.....	202
Prises de courant auxiliaires		Aide au démarrage en côte.....	205
Prises de courant auxiliaires.....	169	Antipatinage	
Espaces de rangement		Principes de fonctionnement.....	207
Console centrale.....	171	Utilisation de l'antipatinage.....	207
Console de pavillon.....	171	Contrôle de stabilité	
Démarrage et arrêt du moteur		Principes de fonctionnement.....	208
Généralités.....	172	Utilisation du contrôle de stabilité.....	209
Démarrage sans clé.....	172	Aides au stationnement	
Démarrage d'un moteur à essence.....	173	Principes de fonctionnement.....	210
Chauffe-moteur.....	176	Aide au stationnement arrière.....	210
Caractéristiques de conduite uniques		Aide au stationnement avant.....	211
Auto-Start-Stop.....	178	Sonar latéral.....	212
Carburant et remplissage		Stationnement actif.....	214
Consignes de sécurité.....	180	Caméra de rétrovision	221
Qualité du carburant.....	181	Caméra à 180 degrés.....	224
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant.....	182	Programmeur de vitesse	
Panne de carburant.....	182	Principes de fonctionnement.....	226
Ravitaillement.....	183	Utilisation du régulateur de vitesse.....	226
Consommation de carburant.....	186	Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....	227
Système antipollution	187	Aides à la conduite	
		Alerte conducteur.....	234
		Système de maintien de trajectoire	236

Table des matières

Système d'information sur les angles morts.....	240
Alerte de circulation transversale.....	242
Direction.....	246
Système d'avertissement de collision.....	247
Commande de transmission.....	250

Transport de charge

Rangement sous le plancher arrière.....	251
Filets de retenue.....	251
Porte-charge et porte-bagages de toit.....	251
Limite de charge.....	252

Remorquage

Traction d'une remorque.....	258
Fonction de stabilisation de la remorque.....	259
Poids de remorquage recommandés.....	260
Vérifications de remorquage essentielles.....	261
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol - Boîte de vitesses automatique à 6 rapports - 6F35.....	263
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol - Boîte automatique à six vitesses - 6F50/6F55.....	264

Conseils de conduite

Rodage.....	266
Conduite économique.....	266
Précautions à prendre par temps froid.....	266
Conduite dans l'eau.....	267
Couvre-plancher.....	267

Dépannage

Assistance dépannage.....	269
Feux de détresse.....	270

Coupure de carburant.....	270
Démarrage-secours du véhicule.....	271
Système d'alerte après impact.....	274
Transport du véhicule.....	274

Assistance à la clientèle

Pour obtenir les services nécessaires.....	276
En Californie (États-Unis seulement).....	277
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement).....	278
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement).....	279
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada.....	279
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel.....	281
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement).....	281
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement).....	282

Fusibles

Tableau de spécifications des fusibles.....	283
Remplacement d'un fusible.....	293

Entretien

Généralités.....	295
Ouverture et fermeture du capot.....	295
Aperçu sous le capot - 2 L EcoBoost™.....	297
Aperçu sous le capot - 2,7 L EcoBoost™.....	298
Aperçu sous le capot - 3,5 L.....	299
Jauge d'huile moteur - 2 L EcoBoost™.....	300
Jauge d'huile moteur - 2,7 L EcoBoost™.....	300
Jauge d'huile moteur - 3,5 L.....	300
Vérification de l'huile moteur.....	300

Table des matières

Réinitialisation du témoin de vidange d'huile.....	302	Entreposage du véhicule.....	327
Vérification du liquide de refroidissement.....	302	Trousses de carrosserie.....	329
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique - 2 L EcoBoost™.....	307	Jantes et pneus	
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique - 2,7 L EcoBoost™ /3,5 L.....	308	Généralités.....	330
Vérification du liquide de frein.....	310	Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire.....	332
Vérification du liquide de direction assistée.....	310	Entretien des pneus.....	339
Vérification du liquide de lave-glace.....	311	Utilisation de pneus été.....	358
Filtre à carburant.....	311	Utilisation de chaînes à neige.....	359
Remplacement de la batterie de 12 V.....	311	Système de surveillance de la pression des pneus.....	360
Vérification des balais d'essuie-glace.....	313	Remplacement d'une roue.....	364
Remplacement des balais d'essuie-glace.....	313	Spécifications techniques.....	369
Réglage des phares.....	315	Capacités et spécifications	
Dépose d'un phare.....	316	Spécifications du moteur - 2 L EcoBoost™.....	371
Remplacement d'une ampoule.....	317	Spécifications du moteur - 2,7 L EcoBoost™.....	371
Tableau de spécifications des ampoules.....	318	Spécifications du moteur - 3,5 L.....	372
Remplacement du filtre à air.....	320	Pièces Motorcraft - 2 L EcoBoost™.....	373
		Pièces Motorcraft - 2,7 L EcoBoost™.....	374
Entretien du véhicule		Pièces Motorcraft - 3,5 L.....	375
Généralités.....	321	Numéro d'identification du véhicule.....	376
Produits de nettoyage.....	321	Étiquette d'homologation du véhicule.....	377
Nettoyage de l'extérieur.....	322	Désignation du code de boîte de vitesses.....	377
Cirage.....	323	Capacités et spécifications - 2 L EcoBoost™.....	378
Nettoyage du moteur.....	323	Capacités et spécifications - 2,7 L EcoBoost™.....	383
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	324	Capacités et spécifications - 3,5 L.....	388
Nettoyage de l'habitacle.....	324	Chaîne audio	
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	325	Généralités.....	393
Nettoyage des sièges en cuir.....	326	Autoradio - Véhicules avec : Sony AM/FM/CD.....	394
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	326	Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/SYNC.....	398
Nettoyage des roues.....	326		

Table des matières

Autoradio - Véhicules avec : Chaîne AM/ FM de haut niveau avec lecteur de disques compacts.....	401
Radio numérique	403
Radio par satellite.....	406
Port USB	409
Centrale multimédia.....	409

Entretien périodique normal.....	555
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....	557
Dossier d'entretien périodique	560

Appendices

Contrat de licence de l'utilisateur final.....	570
---	-----

SYNC™

Généralités.....	410
Utilisation de la reconnaissance vocale	412
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone.....	416
Applications et services du système SYNC™	430
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....	438
Dépannage du système SYNC™.....	447

SYNC™ 3

Généralités.....	458
Écran d'accueil.....	473
Utilisation de la reconnaissance vocale	474
Divertissement.....	482
Climatisation.....	493
Téléphone.....	498
Navigation.....	505
Applications.....	514
Paramètres.....	517
Dépannage de SYNC™ 3.....	531

Accessoires

Accessoires.....	546
------------------	-----

Ford Protect

Ford Protect.....	548
-------------------	-----

Entretien de votre véhicule

Entretien usuel — Généralités.....	551
------------------------------------	-----

Introduction

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre quelques instants pour lire ce manuel afin de mieux connaître votre véhicule. Plus vous en saurez à propos de votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut avoir pour conséquence une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Nota : Ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Il peut décrire des options dont votre véhicule n'est pas équipé.

Nota : Certaines illustrations du présent manuel peuvent indiquer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent donc sembler différentes sur votre véhicule.

Nota : Utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

Nota : Remettez ce manuel au nouveau propriétaire lorsque vous vendez votre véhicule. Il fait partie intégrante de votre véhicule.

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.



E154903

- A Côté droit.
- B Côté gauche.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes qui pourraient s'afficher sur votre véhicule.



Système de climatisation



Type de lubrifiant du système de climatisation



Freins antiblocage



Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles



Batterie

Introduction



Acide de batterie



Liquide de frein – sans produits pétroliers



Système de freinage



Filtre à air d'habitacle



Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant



Dispositif de sécurité pour enfants verrouillé ou déverrouillé



Point d'ancrage inférieur pour siège enfant



Patte d'ancrage pour siège enfant



Régulateur de vitesse



Laissez refroidir avant d'ouvrir



Filtre à air du moteur



Liquide de refroidissement du moteur



Température du liquide de refroidissement



Huile moteur



Gaz explosif



Avertissement concernant le ventilateur



Bouclage de ceinture de sécurité



Inflammable



Sac gonflable avant



Antibrouillards avant



Réinitialisation de la pompe d'alimentation



Porte-fusibles



Feux de détresse



Lunette arrière chauffante



Pare-brise chauffant



Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur



Cric



Conservez hors de la portée des enfants



Commande d'éclairage



Avertissement de basse pression des pneus

Introduction



Maintenez un niveau de liquide approprié



Respectez les consignes d'utilisation



Alarme de détresse



Module d'aide au stationnement



Frein de stationnement



Liquide de direction assistée



Glaces électriques avant et arrière



Verrouillage des glaces à commande électrique



Doit être effectué par un technicien certifié



Avertissement de sécurité



Consultez le Guide du propriétaire



Consultez le manuel de réparation et d'entretien



Témoin d'anomalie du moteur



Sac gonflable latéral



Protégez-vous les yeux



Contrôle de la stabilité



Lave-glace et essuie-glaces du pare-brise

ENREGISTREMENT DE DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent les données de diagnostic du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou les systèmes de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir le véhicule, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder à ces données de diagnostic et les partager grâce à une connexion physique directe avec le véhicule au moment où vous le leur confiez pour entretien. De plus, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) peut, là où la loi le permet, utiliser les données de diagnostic du véhicule aux fins d'amélioration de ses produits, ou en les combinant aux renseignements que nous détenons sur vous (p. ex., vos coordonnées), pour vous offrir des produits ou services qui pourraient vous intéresser. Les données peuvent alors être transmises à nos fournisseurs de services (tels que les fournisseurs de pièces) qui, eux aussi dans l'obligation de protéger les données, peuvent aider à diagnostiquer les anomalies. Nous conservons ces données aussi longtemps que cela est nécessaire pour exécuter ces fonctions ou conformément à la loi. Nous pouvons, si besoin est, transmettre des informations

Introduction

sur demandes officielles d'autorités chargées de l'application de la loi, d'instances gouvernementales ou de tiers détenant un pouvoir légal ou à la suite d'une ordonnance de tribunal, ces mêmes informations pouvant par la suite être utilisées lors de procédures judiciaires. Pour les É.-U. seulement (selon l'équipement) : si vous choisissez d'utiliser les applications et les services connectés, comme la fonction Bilan du véhicule SYNC ou l'application MyFord Mobile, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic soient accessibles électroniquement par Ford Motor Company ou par toute installation Ford autorisée, et que, là où la loi le permet, ces données puissent être utilisées pour personnaliser votre expérience, effectuer toute recherche de pannes, améliorer les produits et services et vous offrir ceux qui pourraient vous intéresser. Pour le Canada uniquement, pour plus d'information, veuillez consulter la politique de confidentialité Ford du Canada sur www.ford.ca, notamment le stockage et l'utilisation de données de fournisseurs de services des États-Unis dans d'autres juridictions, lesquels fournisseurs pourraient être assujettis à des exigences légales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, par exemple des exigences légales de divulgation de données personnelles à des autorités gouvernementales dans ces pays. Voir **SYNC™** (page 410).

Enregistrement des données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement. Son but principal consiste à enregistrer des données lors d'un accident ou d'une situation semblable, comme le déploiement d'un sac gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. Ces données aident à comprendre

comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- **la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;**
- **le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;**
- **la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;**
- **la vitesse à laquelle roulait le véhicule;**
- **la direction dans laquelle le conducteur orientait le volant.**

Ces données peuvent contribuer à mieux comprendre comment surviennent les circonstances des accidents et des blessures.

Introduction

Nota : Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées seulement en cas d'accident important. Aucune donnée n'est enregistrée durant la conduite normale et aucune donnée ni aucun renseignement personnel (par exemple, nom, sexe, âge et lieu de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions au sujet du service d'assistance 911 et au sujet de la confidentialité des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et des renseignements ci-dessous). Des tiers, comme les corps policiers, peuvent toutefois combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire les données enregistrées par l'enregistreur de données d'événement, des pièces d'équipement spéciales sont nécessaires et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. Outre le constructeur du véhicule, des tiers qui possèdent ces pièces d'équipement, comme les corps policiers, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'y être contraints par une ordonnance du tribunal, les corps policiers, une instance gouvernementale ou une demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à ces données.

Nota : Dans la mesure où des lois sur l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC ou à ses fonctions, veuillez noter ce qui suit : une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé, le service peut, au moyen de tout téléphone cellulaire apparié et connecté, signaler aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 permettent aussi de transmettre verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude) ou d'autres détails au sujet du véhicule ou de l'accident, ou des renseignements personnels sur les occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction d'assistance 911. Voir SYNC™ (page 410).

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (s'il y a lieu, États-Unis uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « déplacements du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette

Introduction

information, n'utilisez pas ces services. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements.

Voir **SYNC™** (page 410).

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENTS



Certains constituants des gaz d'échappement, certains composants du véhicule, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.



Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer. Lavez-vous les mains après manipulation.

PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande, peuvent contenir du perchlorate. La manipulation de ces composants lors de l'entretien et la mise à la casse du véhicule peuvent exiger des précautions particulières.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Adresse Web

www.dtsc.ca.gov/hazardous-waste/perchlorate

FORD CREDIT

É.-U. uniquement

Crédit Ford offre une gamme complète de plans de financement et de location longue durée pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si vous avez financé l'achat ou la location longue durée du véhicule auprès de Crédit Ford, nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients.

Nous avons mis à votre disposition plusieurs façons pratiques pour communiquer avec nous et gérer votre compte.

Appelez le 1-800-727-7000.

Pour plus de renseignements concernant Crédit Ford ainsi que pour accéder au gestionnaire de compte, visitez le site www.fordcredit.com.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Nous avons construit votre véhicule selon les normes les plus strictes et en faisant usage de pièces de la plus haute qualité. Nous vous conseillons d'exiger l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien périodique et la réparation du véhicule. Vous pouvez clairement identifier les pièces d'origine Ford et Motorcraft en cherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces mêmes ou sur leur emballage.

Introduction

Entretien périodique et réparations mécaniques

Une des meilleures façons d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule pendant de nombreuses années est de respecter nos recommandations en matière d'entretien périodique en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le Manuel du propriétaire. Les pièces d'origine Ford et Motorcraft sont conformes ou supérieures à ces spécifications.

Réparation en cas de collision

Nous espérons que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de rechange d'origine Ford répondent à des normes rigoureuses en termes d'ajustage, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance aux impacts. Pendant le développement du véhicule, nous certifions que ces pièces offrent le même niveau de protection que le système intégral. Pour garantir ce niveau de protection, exigez des pièces de rechange d'origine Ford pour tout remplacement de pièces suite à une collision.

Garantie sur les pièces de rechange.

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de rechange qui sont couvertes par la garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule suite à l'utilisation de pièces défectueuses autres que Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités de la garantie Ford.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Pour savoir exactement ce qui est couvert et ce qui n'est pas couvert par votre Garantie limitée de véhicule neuf, consultez le Livret de garantie qui vous a été remis avec le Manuel du propriétaire.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENTS



Le non-respect de la consigne soulignée par le pictogramme d'avertissement peut présenter pour vous-même et d'autres personnes un risque de blessures graves, voire la mort. Respectez les avertissements et les directives pour minimiser les risques de blessures.



Ne placez **JAMAIS** un siège pour enfant ou pour bébé orienté vers l'arrière sur le siège avant devant un sac gonflable activé.

Prise de diagnostic embarqué

AVERTISSEMENT



Ne branchez pas d'appareils connectables sans fil à la prise de diagnostic. Un tiers non autorisé pourrait être en mesure d'accéder aux données du véhicule et de porter atteinte au fonctionnement de systèmes liés à la sécurité. Seuls les réparateurs qui respectent nos directives d'entretien et de réparation doivent être autorisés à connecter leur équipement à la prise de diagnostic.

Introduction

La prise de diagnostic embarqué se trouvant dans votre véhicule est utilisée avec un outil de diagnostic pour réaliser des diagnostics, des réparations et des reprogrammations. L'installation d'un dispositif de deuxième monte qui utilise la prise de diagnostic pendant la conduite normale, par exemple pour la télésurveillance par une compagnie d'assurance, le transfert de données du véhicule vers d'autres dispositifs ou organisations, ou la modification des performances du véhicule peut générer des interférences voire même endommager les systèmes du véhicule. Ford ne recommande ni n'approuve l'utilisation de dispositifs enfichables de deuxième monte non autorisés par Ford. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir des dommages occasionnés par un dispositif enfichable de deuxième monte.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des

blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

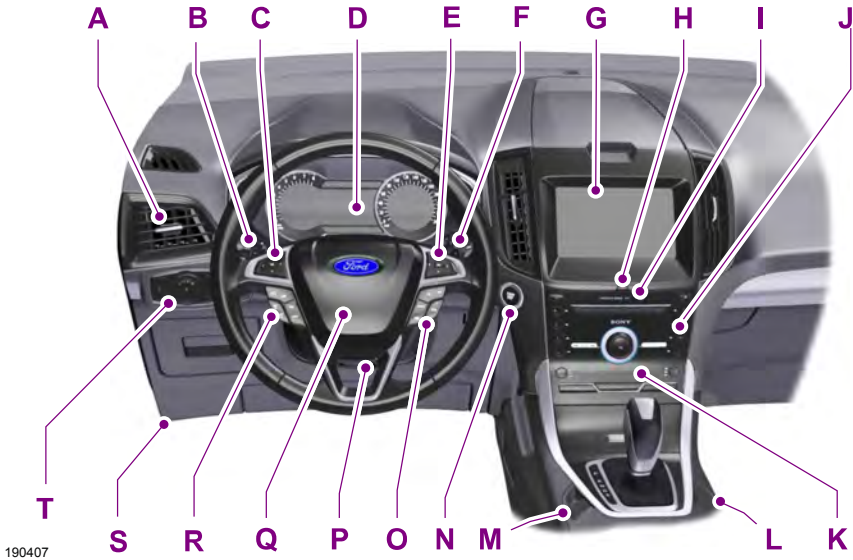
Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément propre à votre pays peut compléter le guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, s'il vous est remis, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire porte principalement sur les véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et les équipements de série mentionnés dans ce manuel, peuvent différer des modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

Aperçu

VUE D'ENSEMBLE DU TABLEAU DE BORD



190407

- A Bouches d'air.
- B Levier des clignotants. Voir **Clignotants** (page 100).
- C Commandes de l'écran d'information. Voir **Commande de l'affichage d'information** (page 89).
- D Tableau de bord. Voir **Combiné des instruments** (page 108).
- E Commandes de l'écran d'information. Voir **Commande de l'affichage d'information** (page 89).
- F Levier d'essuie-glaces. Voir **Essuie-glaces** (page 91).
- G Écran d'information et de divertissement.
- H Contacteur de feux de détresse. Voir **Feux de détresse** (page 270).
- I Chaîne audio. Voir **Chaîne audio** (page 393).
- J Chauffage et climatisation. Voir **Climatisation** (page 143).
- K Commande de siège chauffant. Voir **Sièges à régulation de température** (page 161).

Aperçu

- L Contacteur de sonar de recul. Bouton de démarrage/arrêt automatique. Voir **Aides au stationnement** (page 210). Voir **Auto-Start-Stop** (page 178).
- M Frein de stationnement. Voir **Frein de stationnement électronique** (page 202).
- N Bouton de démarrage sans clé. Voir **Démarrage sans clé** (page 172).
- O Commande audio. Commande vocale. Voir **Commande audio** (page 88). Voir **Commande vocale** (page 88).
- P Réglage du volant. Voir **Réglage du volant** (page 86).
- Q Avertisseur sonore.
- R Boutons de commande du régulateur de vitesse. Voir **Programmateurs de vitesse** (page 89).
- S Levier d'ouverture de capot. Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 295).
- T Commande d'éclairage. Bouton d'ouverture de hayon. Voir **Commande d'éclairage** (page 95). Voir **Hayon à commande électrique** (page 76).

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENTS



Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.



Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations fournies par la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Nous vous recommandons de demander conseil à un technicien de la NHTSA certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ainsi qu'à un pédiatre, afin de vous assurer que le siège enfant est

AVERTISSEMENTS

bien adapté à votre enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de dispositif de retenue pour enfants et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1 888 327-4236, ou visitez le site www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, contactez Transport Canada, sans frais au 1-800-333-0371, ou visitez le site www.tc.gc.ca pour localiser un centre de conseils pour sièges enfant dans votre région. L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques qu'il encourt de blessures graves, voire mortelles.



Par temps chaud, la température à l'intérieur du véhicule peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Sécurité enfants

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants

Enfant	Grosueur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de moins de quatre ans).	Utilisez un siège enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 mètres (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement au moins 1,45 m (4 pi 9 po) ou pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez la ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine, et le dossier de siège en position verticale.

Sécurité enfants

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez utiliser convenablement un siège enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 mètres (4 pi 9 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de douze ans et moins doivent toujours être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant. Voir **Capteur de poids du passager avant** (page 47).

INSTALLATION DE SIÈGES D'ENFANT

Sièges d'enfant



E142594

Utilisez un siège de sécurité enfant (quelquefois appelé porte-bébé, siège transformable ou siège pour tout-petit) pour les bébés, les tout-petits ou les enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de moins de quatre ans).

Utilisation des ceintures-baudrier

AVERTISSEMENTS



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un système de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, être assis sur les sièges arrière du véhicule et être correctement retenus.



Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous risquez de bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter tout risque de blessure, assurez-vous que les occupants occupent uniquement les places assises où ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Sécurité enfants

Installation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture qui correspond à cette place.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'écart du siège d'enfant, avec la languette entre le siège d'enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle.
- Placez en position verticale le dossier du siège sur lequel doit être fixé le siège d'enfant.
- Faites passer l'enrouleur en mode de blocage automatique. Reportez-vous à l'étape 5. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.

Effectuez les opérations suivantes pour installer un siège d'enfant avec une ceinture trois points :

Nota : Bien que l'illustration montre un siège d'enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes pour un siège d'enfant orienté vers l'arrière.

Ceintures de sécurité de série



E142528

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



E142529

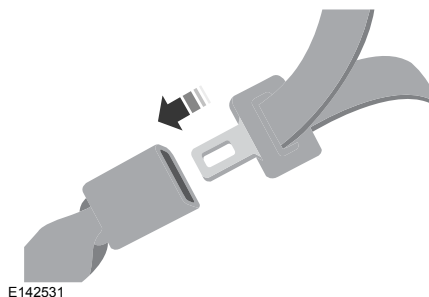
2. Lorsque vous avez placé le siège d'enfant dans la position de siège appropriée, tirez sur le boudrier et saisissez ensemble le boudrier et la ceinture sous-abdominale derrière la languette.



E142530

3. Tout en tenant le boudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

Sécurité enfants



4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

Nota : Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière.

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.



8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra d'éliminer le jeu créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du siège d'enfant à votre véhicule. Parfois, une légère inclinaison vers la boucle peut également contribuer à éliminer le jeu de la ceinture.
9. Attachez la sangle de retenue du siège d'enfant, le cas échéant.

Sécurité enfants



E142534

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Pour ce faire, empoignez le siège au niveau du passage de la sangle et tentez de le déplacer latéralement, puis de l'avant vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, vous ne devriez pas être en mesure de déplacer le siège sur une distance de plus de 2,5 cm (1 po).

Nous recommandons de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, contactez Transport Canada pour une référence à un centre de conseils pour sièges d'enfant.

Ceintures de sécurité gonflables



E142528

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



E146522

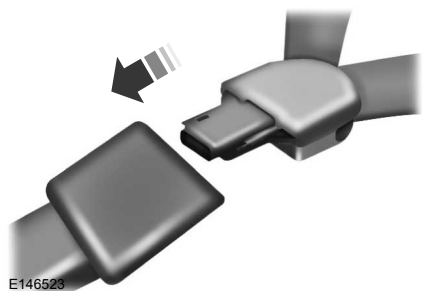
2. Après avoir positionné correctement le siège de sécurité enfant, saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale derrière la languette.



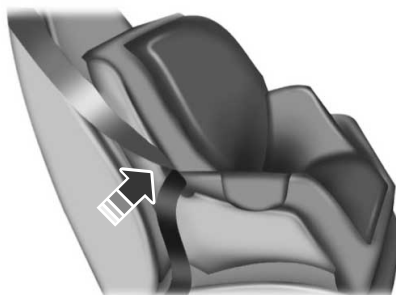
E142530

3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

Sécurité enfants



4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



5. Pour placer l'enrouleur en mode de verrouillage automatique, tirez sur la portion sous-abdominale de la ceinture de sécurité gonflable et tirez vers le haut jusqu'à ce que la ceinture soit entièrement déroulée.

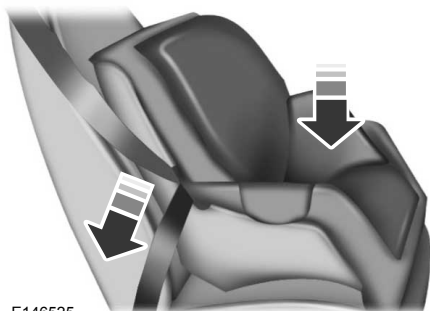
Nota : Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière.

Nota : Contrairement à la ceinture de sécurité standard, la portion sous-abdominale unique de la ceinture de sécurité gonflable permet de verrouiller le siège d'enfant pour l'installation. La capacité du baudrier de la ceinture à se déplacer librement est normale, même lorsque la ceinture sous-abdominale a été mise dans le mode de blocage automatique.

Nota : Le dispositif de verrouillage de certains dispositifs de retenue pour enfants peut ne pas être compatible avec le baudrier de la ceinture de sécurité gonflable. Suivez toutes les instructions fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant quant à l'usage nécessaire et correct du dispositif de verrouillage. Dans certains cas, ces dispositifs ont été fournis seulement pour être utilisés dans les véhicules équipés de systèmes de ceinture de sécurité qui exigent normalement une agrafe de blocage.

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.

Sécurité enfants



E146525

- Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Enfoncez le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur la ceinture sous-abdominale pour éliminer tout le mou de la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra d'éliminer le jeu créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du siège d'enfant à votre véhicule. Parfois, une légère inclinaison vers la boucle peut également contribuer à un meilleur serrage de la ceinture.
- Attachez la sangle de retenue du siège d'enfant, le cas échéant.



E142534

- Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Pour ce faire, empoignez le siège au niveau du passage de la sangle et tentez de le déplacer latéralement, puis de l'avant vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, vous ne devriez pas être en mesure de déplacer le siège sur une distance de plus de 2,5 cm (1 po).

Nous recommandons de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, contactez Transport Canada pour une référence à un centre de conseils pour sièges d'enfant.

Utilisation du système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant)

AVERTISSEMENTS



Ne fixez pas deux dispositifs de retenue pour enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux dispositifs de retenue pour enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.



Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous risquez de bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter tout risque de blessure, assurez-vous que les occupants occupent uniquement les places assises où ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Sécurité enfants

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et de l'assise du siège, et une patte d'ancrage de sangle supérieure située derrière ce même siège.

Certains sièges d'enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage inférieurs LATCH situés à certaines places de votre véhicule. Ce type de siège d'enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours possible de recourir aux ceintures pour fixer le siège d'enfant. Pour les sièges d'enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si votre dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une telle sangle.



E144054

Les points d'ancrage du système LATCH se trouvent dans la partie postérieure du siège arrière, entre l'assise et le dossier de siège, sous les pictogrammes comme illustré. Veuillez suivre les instructions du fabricant pour installer correctement un siège d'enfant équipé de fixations LATCH. Observez les directives sur la fixation des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue.

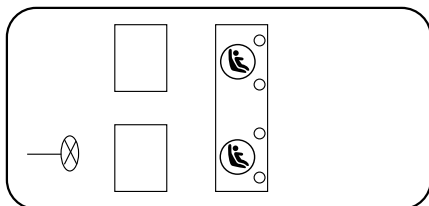
Ne reliez les fixations inférieures LATCH du siège d'enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs du côté intérieur des places latérales (pour la place centrale seulement)

AVERTISSEMENT



L'espacement centre à centre normalisé des points d'ancrage inférieurs LATCH est de 280 mm (11 po). N'utilisez pas les points d'ancrage inférieurs LATCH pour la place centrale sauf si les instructions du fabricant du dispositif de retenue pour enfant indiquent que celui-ci peut être fixé à des ancrages aussi largement espacés que ceux de ce véhicule.



E142535

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour siège d'enfant aux places assises identifiées par le symbole de siège d'enfant.

Sécurité enfants

L'espacement des ancrages inférieurs à la place centrale du siège arrière de deuxième rangée est de 51 cm (20 po). Il n'est pas possible d'installer un siège d'enfant muni de fixations rigides à cette place centrale. Les sièges d'enfant compatibles LATCH et munis de fixations sur les sangles de ceinture peuvent être installés à cette place seulement si les instructions du siège d'enfant indiquent qu'il peut être fixé à des ancrages ainsi espacés. Ne fixez jamais un siège d'enfant à un point d'ancrage inférieur si un autre siège d'enfant y est déjà arrimé.

Chaque fois que vous utilisez le siège d'enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Secouez le siège d'enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière à l'endroit où il est fixé à votre véhicule. Un siège d'enfant correctement fixé ne doit pas bouger de plus de 2,5 cm (1 po).

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court plus de risques de blessures en cas d'accident.

Fixation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des ancrages inférieurs LATCH, vous pouvez attacher l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le siège d'enfant.

Utilisation des sangles de retenue

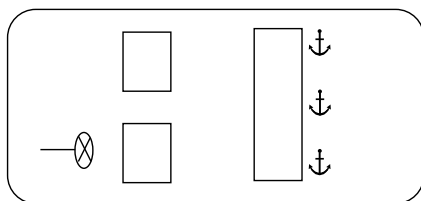


Plusieurs modèles de sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège d'enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges d'enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles.

Adressez-vous au fabricant du siège d'enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue dans votre véhicule.

Une fois le siège d'enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité ou des ancrages inférieurs LATCH (ou au moyen de ces deux systèmes), vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :



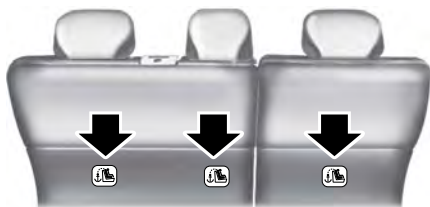
E142537

Observez les étapes suivantes pour fixer un siège d'enfant au moyen des points d'ancrage du véhicule :

Sécurité enfants

Nota : Si vous installez un siège d'enfant muni de fixations LATCH rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège d'enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège d'enfant entre à peine en contact avec l'avant du siège.

1. Faites passer la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège. Pour les places latérales, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête et entre les tiges de l'appuie-tête. Pour les places centrales, faites passer la sangle de retenue par-dessus l'appuie-tête. Au besoin, les appuie-tête peuvent aussi être retirés.



E193589

2. Repérez le point d'ancrage correspondant à la position arrière choisie.



E142539

3. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.
4. Serrez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant selon les directives du fabricant.

Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

REHAUSSEURS

AVERTISSEMENT



Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.

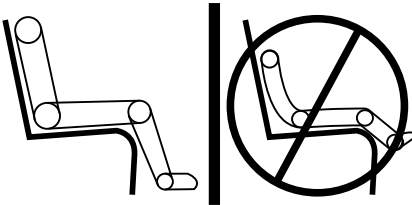
Nota : La partie baudrier de la ceinture de sécurité gonflable ne rentrera peut-être pas dans certains guides de baudrier du rehausseur.

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le

Sécurité enfants

recommande. Les lois de nombreux états et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans l'aide d'un rehausseur :



E142595

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- l'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- la ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?
- le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- l'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points de votre véhicule.

Types de rehausseur



E68924

- Rehausseurs sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appui-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans ce cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appui-tête est plus élevé, et équipée d'une ceinture trois points, ou utilisez un rehausseur à dossier haut.



E70710

- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier haut doit alors être utilisé.

Sécurité enfants

La taille et la forme des rehausseurs et des enfants varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les

illustrations suivantes comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.



E142596



E142597

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet sous le rehausseur dont l'épaisseur serait supérieure à celle des objets préalablement décrits. Suivez les directives du fabricant du rehausseur.

Sécurité enfants

POSITIONNEMENT DES SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS

AVERTISSEMENTS



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège où est installé le siège d'enfant aussi loin que possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.



Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Respectez les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue et observez-les de pair avec les directives et les avertissements du

AVERTISSEMENTS

constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.



Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.



N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque, et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.



Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



Pour éviter les risques de blessures, ne laissez pas un enfant ni un animal sans surveillance dans votre véhicule.

Sécurité enfants

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et du siège d'enfant	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »				
		Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et patte d'ancrage supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Ceinture de sécurité seulement
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)		X			X
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)					X
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X		X	X	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)			X	X	

Nota : Le siège d'enfant doit reposer fermement contre le siège du véhicule sur lequel il est installé. Il peut être nécessaire de lever ou de retirer l'appuie-tête. Voir **Sièges** (page 153).

VERROUILLAGE SÉCURITÉ ENFANTS

Lorsque ces dispositifs sont enclenchés, les portes arrière ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.

Sécurité enfants



E112197

Les dispositifs de sécurité enfants se trouvent sur le rebord arrière de chaque porte arrière et doivent être enclenchés séparément pour chaque porte.

Côté gauche

Tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens des aiguilles d'une montre pour le déclencher.





Côté droit

Tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le déclencher.





Ceintures de sécurité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

-  Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.
-  Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants occupent une place assise où ils peuvent être correctement retenus.
-  Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux alors que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.
-  Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas porter correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.
-  Il est très dangereux de se trouver dans une aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne se placer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et qu'ils bouclent leur ceinture correctement.
-  En cas de retournement du véhicule, les risques de blessures mortelles sont plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

AVERTISSEMENTS

-  Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité spécifique qui consiste en une boucle et une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le boudrier que sur l'épaule la plus proche de la porte. Ne passez pas le boudrier sous le bras. 2) Ne faites jamais passer la ceinture de sécurité sur l'épaule la plus éloignée de la porte, ce qui l'obligerait à appuyer sur le cou. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.
-  Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.
-  Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent devenir très chauds dans un véhicule fermé exposé au soleil et ils peuvent causer des brûlures aux jeunes enfants. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.
-  Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter leur ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

Toutes les places dans votre véhicule sont munies d'une ceinture de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

Ceintures de sécurité

Le système de ceinture de sécurité comprend les éléments suivants :

- Ceintures de sécurité trois points.
- Baudrier avec mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité du conducteur).
- Socle de réglage de hauteur aux places latérales avant.
- Tendeur de ceinture de sécurité aux places latérales avant.
- Capteur de tension de ceinture à la place latérale du passager avant.



- Témoin et carillon de ceinture de sécurité.



- Détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement.

Les tendeurs de ceinture de sécurité des places avant sont conçus pour tendre les ceintures de sécurité en cas d'activation. En cas de collision frontale ou quasi-frontale, les tendeurs des ceintures de sécurité peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave. Les tendeurs peuvent également s'activer lorsqu'un sac gonflable de module de sécurité au pavillon est déployé.

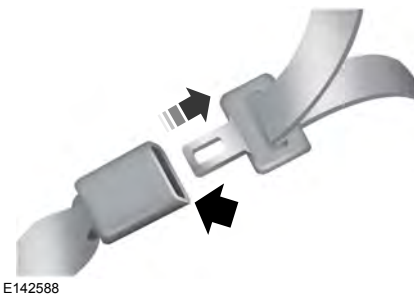
UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Ceintures de sécurité standard illustrées, ceintures gonflables similaires

Les places latérales avant et arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points.



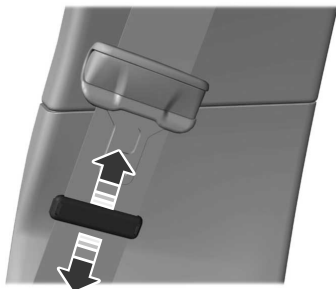
1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un dé clic. Vérifiez que la languette est bien enclenchée dans la boucle.



2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

Ceintures de sécurité

Utilisation d'un clip coulissant (selon l'équipement)



E200788

Éloignez le clip de la languette en le faisant glisser de sorte que la sangle ne soit pas lâche lorsque le siège d'un occupant ou d'un enfant est attaché. Vous pouvez aussi utiliser le clip coulissant pour soulever la languette et l'empêcher de cliqueter ou pour faciliter l'accès à la languette.

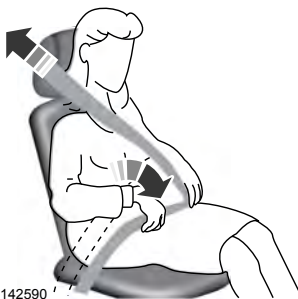
Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse

AVERTISSEMENT



Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée.

Placez la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien serrée et sur le bas des hanches. Placez le baudrier de la ceinture de sécurité en travers de votre poitrine. Les femmes enceintes doivent respecter ces consignes. Consultez l'illustration suivante.



E142590

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. Placez la partie sous-abdominale d'une ceinture trois points bas sur les hanches, au-dessous du ventre, et portée aussi serrée que possible tout en restant confortable. Placez le baudrier près du centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de blocage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENTS



Après une collision, le système de ceinture de sécurité de toutes les places passager doit être vérifié par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer que l'enrouleur à blocage automatique prévu pour les sièges de sécurité enfant fonctionne correctement. En outre, il faut vérifier le bon fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.



Remplacez la ceinture de sécurité si le mode de blocage automatique ou toute autre fonction ne fonctionne pas correctement. Si vous négligez de remplacer l'ensemble ceinture de sécurité et enrouleur, les risques de blessures graves seront plus grands en cas de collision.

Ceintures de sécurité

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur utilise le mode de blocage par inertie. Les ceintures passager extérieures avant et arrière sont dotées du mode de blocage par inertie et du mode de blocage automatique.

Mode de verrouillage par inertie

Il s'agit du mode normal de fonctionnement de l'enrouleur, qui laisse le baudrier libre de s'adapter à vos mouvements, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage soudain, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mph) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se bloquer si la sangle est tirée trop rapidement. Le cas échéant, laissez la ceinture s'enrouler légèrement, puis tirez de nouveau sur la sangle, lentement et de manière contrôlée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier se préverrouille automatiquement. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout mou au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Utilisation du mode de blocage automatique

Utilisez ce mode lorsqu'un siège de sécurité enfant, à l'exception d'un rehausseur, est installé sur un siège passager avant ou arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Voir **Sécurité enfants** (page 18).

Utilisation du mode de blocage automatique

Ceintures de sécurité non gonflables



E142591

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit complètement déroulée. Un déclic se fait entendre lorsque la ceinture s'enroule. Ce déclic indique que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Ceintures de sécurité gonflables des places latérales arrière (deuxième rangée seulement, selon l'équipement)



E146363

1. Bouclez la ceinture trois points.

Ceintures de sécurité

2. Saisissez la partie sous-abdominale de la ceinture et tirez-la vers le haut jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.
3. Laissez alors la sangle s'enrouler. Un déclic se fait entendre lorsque la ceinture s'enroule. Ce déclic indique que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Désactivation du mode de blocage automatique

Déboûchez la ceinture trois points et laissez-la s'enrouler complètement pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

Ceinture de sécurité arrière gonflable (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Ne tentez pas de réparer, ni de modifier les ceintures de sécurité arrière gonflables.

Les ceintures de sécurité arrière gonflables sont placées dans le baudrier des ceintures de sécurité de la deuxième rangée aux places latérales.

Nota : Les ceintures de sécurité arrière gonflables sont compatibles avec la plupart des porte-bébés et sièges de sécurité/rehausseurs pour enfants lorsqu'ils sont correctement installés. Ceci est dû au fait qu'elles sont conçues pour se remplir d'un gaz refroidi et se déployer à une pression inférieure et à une vitesse plus lente qu'un sac gonflable classique. Après le gonflage, le baudrier de la ceinture de sécurité reste frais au toucher.

La ceinture de sécurité arrière gonflable comporte les éléments suivants :

- Un sac gonflable situé dans la sangle du baudrier.
- Une sangle de ceinture de sécurité sous-abdominale avec mode de blocage automatique.
- Les mêmes témoin, circuit de commande électronique et module de diagnostic que les ceintures de sécurité avant.
- Des capteurs d'impact situés dans divers emplacements du véhicule.

Fonctionnement des ceintures de sécurité arrière gonflables

Les ceintures de sécurité arrière gonflables fonctionnent de la même manière que les dispositifs de retenue standard habituellement utilisés.



E146364

Pendant une collision d'une violence suffisante, la ceinture gonflable se déploiera de l'intérieur de la sangle.

Ceintures de sécurité



E146365

Le diamètre accru de la ceinture de sécurité entièrement gonflée retient plus efficacement l'occupant dans une position appropriée et permet de répartir les forces d'impact sur une plus grande surface du corps que les ceintures de sécurité traditionnelles. Ceci aide à réduire la pression exercée sur la poitrine et à contrôler la projection de la tête et du cou des passagers.

AVERTISSEMENT



Si la ceinture de sécurité arrière gonflable s'est déployée, elle ne pourra plus être utilisée. Les ceintures de sécurité arrière gonflables doivent être remplacées par un concessionnaire autorisé.

Les ceintures de sécurité arrière gonflables sont conçues pour se déployer lors de collisions frontales ou quasi frontales, de capotages et lors de certaines collisions latérales. Si les ceintures de sécurité arrière gonflables ne se déploient pas lors d'une collision, cela ne signifie pas forcément que le système est défectueux. Cela veut simplement dire que le choc n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement.

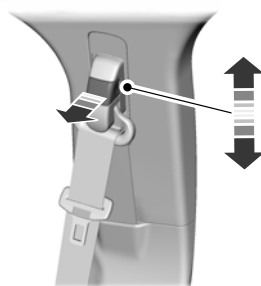
RÉGLEUR DE HAUTEUR DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT



Placez le régleur de hauteur de la ceinture pour que le baudrier repose au milieu de l'épaule. Si le baudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.

Réglez la hauteur du baudrier pour qu'il repose au milieu de l'épaule.



E145664

Pour ajuster la hauteur du baudrier :

1. Tirez sur le bouton et glissez le régleur de hauteur vers le haut ou vers le bas.
2. Relâchez le bouton et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée lors de l'établissement du contact.

Ceintures de sécurité

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quatre à huit secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Belt-Minder™

Ce dispositif, qui s'ajoute au système d'avertissement des ceintures de sécurité, rappelle au conducteur et au passager avant que leur ceinture n'est pas bouclée en faisant retentir une tonalité par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité au tableau de bord.

Le dispositif utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège avant est occupé et, le cas échéant, émet un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

Si les avertissements du dispositif Belt-Minder ont expiré (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher le dispositif Belt-Minder.

Ceintures de sécurité

Si...	Alors...
Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant sont bouclées avant que le commutateur d'allumage ne soit amené à la position contact ou si moins de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder ne s'active pas.
Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant ne sont pas bouclées avant que votre véhicule n'ait atteint au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et qu'au moins 1 à 2 minutes se soient écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant 1 minute environ lorsque le véhicule roule à au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et que plus de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.

Désactivation et activation du dispositif Belt-Minder

AVERTISSEMENT



Bien que le système permette de désactiver ce dispositif, ce dernier est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à un accident. Nous vous recommandons de laisser le dispositif activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule.

Nota : Les avertissements pour le conducteur et le passager avant s'activent et se désactivent de manière indépendante. Lorsque vous effectuez cette procédure sur un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela met fin au processus.

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant d'effectuer la programmation.

Avant de débiter, assurez-vous que :

- le frein de stationnement est serré;
 - la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) ou point mort (N);
 - le contact est coupé;
 - les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont débouclées.
1. Établissez le contact. Ne démarrez pas.
 2. Attendez que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'éteigne (environ une minute). Après l'étape 2, attendez au moins 5 secondes supplémentaires avant de passer à l'étape 3. Une fois l'étape 3 commencée, vous devez conclure la procédure dans les 30 secondes.
 3. Pour le siège dont vous désactivez la fonction, bouclez et débouclez doucement la ceinture de sécurité trois fois en terminant avec la ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin des ceintures de sécurité s'allume.

Ceintures de sécurité

4. Lorsque le témoin des ceintures de sécurité est allumé, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin des ceintures de sécurité clignote pour confirmer la réussite de la procédure.
- Ceci désactive la fonction pour ce siège si elle est activée.
 - Ceci active la fonction pour ce siège si elle est désactivée.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudières (selon l'équipement), les guides de baudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Consultez les directives supplémentaires relatives à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants.

Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, il est inutile de les remplacer. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Entretien du véhicule** (page 321).

RALLONGE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS



Les personnes qui peuvent boucler confortablement la ceinture de sécurité ne doivent pas utiliser de rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.



Utilisez exclusivement les rallonges fournies gratuitement par les concessionnaires de la compagnie automobile Ford. Le concessionnaire fournira une rallonge conçue spécialement pour ce véhicule, cette année-modèle et ce siège. Une rallonge prévue pour un véhicule, une année-modèle ou un siège différents peut réduire la protection normalement offerte par les ceintures de sécurité de votre véhicule.



N'utilisez jamais de rallonges de ceinture de sécurité lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants.



N'utilisez pas de rallonge avec une ceinture de sécurité gonflable.

Ceintures de sécurité

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de rallonge pour modifier la position de la sangle sur le torse ou l'abdomen, ou encore pour atteindre plus facilement la boucle de la ceinture de sécurité.

Si, en raison de votre taille ou de votre position de conduite, il vous est impossible de boucler correctement la ceinture trois points, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge compatible avec la ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire de la compagnie automobile Ford. Seules les rallonges de ceinture de sécurité Ford fabriquées par le fabricant des ceintures de sécurité d'origine doivent être utilisées avec les ceintures de sécurité Ford. Demandez à votre concessionnaire autorisé si votre rallonge est compatible avec les dispositifs de retenue de votre véhicule Ford.

Personal Safety System™

Le système de sécurité personnalisé (Personal Safety System) assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité personnel du véhicule est composé des éléments suivants :

- sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant;
- ceintures de sécurité extérieures avant munies de prétendeurs, enrouleurs à absorption d'énergie et capteurs de boucle de ceinture de sécurité;
- capteur de position du siège du conducteur;
- capteur de poids du passager avant;
- témoin de désactivation et d'activation du sac gonflable du passager;
- capteurs de gravité d'impact avant;
- module de commande des dispositifs de retenue avec détecteurs d'impact et de décélération;
- témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur;
- câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les tendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le détecteur d'occupation du siège du passager avant, et les témoins.







Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System

Le système de sécurité personnel du véhicule peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de détecteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut déployer les tendeurs de ceinture de sécurité ou un ou les deux niveaux des sacs gonflables adaptatifs en fonction de la sévérité de la collision et des conditions affectant les occupants.



Dispositifs de retenue supplémentaires

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

-  Les sacs gonflables se déploient avec force et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.
-  Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire. Si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité, les risques de blessures graves, voire mortelles en cas d'accident sont considérablement accrus.
-  Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement retenus au moyen d'un système de retenue pour enfants. Autrement, vous pouvez augmenter considérablement les risques de blessures graves, voire mortelles.
-  Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.
-  Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.
-  Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou ses fusibles car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENTS

-  Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Pour réduire le risque de blessures, ne les touchez pas après le déploiement.
-  Une fois déployé, le sac gonflable est inutilisable et doit être remplacé dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, le compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

Les systèmes de retenue supplémentaires sont conçus pour être utilisés de concert avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant droit et de réduire la gravité de certaines blessures infligées à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables se déploient avec force. Le déploiement peut causer des blessures.

Nota : *Un bruit puissant retentit et des résidus de poudre inoffensifs se dégagent lors du déploiement d'un sac gonflable. Cette situation est normale.*

Une fois activés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus de poudre ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (le bicarbonate de sodium par exemple) qui résultent de la combustion qui sert à gonfler le sac. Vous pourriez trouver des traces d'hydroxyde de sodium, qui pourraient irriter la peau et les yeux, mais aucun des résidus n'est toxique.

Bien que les sacs gonflables soient conçus pour réduire les risques de blessures graves; ils peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également

Dispositifs de retenue supplémentaires

provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, spécialement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un sac. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

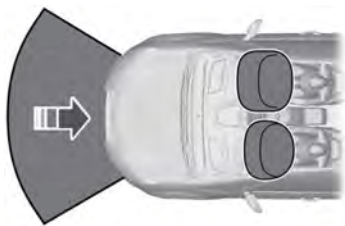
AVERTISSEMENTS



Ne placez jamais votre bras ni un autre objet sur un module de sac gonflable. Vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement du sac gonflable. Les objets placés dans la zone de déploiement du sac gonflable peut être projetés vers votre visage ou vers votre torse et causer de graves blessures.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E151127

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient en cas de collisions frontales et quasi frontales importantes.

Le sac gonflable du conducteur et le sac gonflable du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- des modules de sac gonflable du conducteur et du passager;
- capteur de poids du passager avant;
- détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état. Voir **Détecteurs**



d'impact et témoin de sac gonflable (page 53).

Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant

AVERTISSEMENT



La NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 centimètres (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable du conducteur.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Un occupant correctement assis est assis à la verticale, son dos repose contre le dossier et il est centré sur le coussin de siège, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Enfants et sacs gonflables

AVERTISSEMENT



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E142846

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

CAPTEUR DE POIDS DU PASSAGER AVANT

AVERTISSEMENTS



Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue intelligents, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.



Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur l'assise du siège et fausser la perception du détecteur d'occupation du siège passager avant, induisant un risque de blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.

Dispositifs de retenue supplémentaires

AVERTISSEMENTS



Toute modification apportée au siège du passager avant peut nuire au bon fonctionnement du détecteur d'occupation du siège passager avant.

Ce système fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant pour détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et déterminer si le sac gonflable frontal du passager avant doit être activé (déploiement possible).



E1966510

Le détecteur d'occupation du siège passager avant utilise un témoin d'état du sac gonflable du passager qui s'allume pour indiquer que le sac gonflable frontal du passager avant est soit activé (ON) soit désactivé (OFF).

Le témoin se trouve sur le dessus du tableau de bord, au centre.

Nota : Les témoins de désactivation et d'activation du sac gonflable du passager s'allument brièvement lorsque vous établissez le contact, pour confirmer leur bon fonctionnement.

Le détecteur d'occupation du siège passager avant est conçu pour neutraliser (pas de déploiement) le sac gonflable frontal du passager avant lorsque la présence d'un siège pour bébé orienté vers l'arrière, d'un siège d'enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée. Même avec cette technologie, les parents

doivent **toujours** attacher les enfants correctement sur le siège arrière. Le détecteur désactive également le sac gonflable frontal et le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager avant lorsque ce siège est inoccupé.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant désactive (aucun déploiement) le sac gonflable frontal du passager avant, le témoin d'état désactivé (OFF) s'allume et reste allumé pour vous rappeler que le sac gonflable frontal du passager avant est désactivé.
- Si le dispositif de retenue pour enfant est installé et que le témoin d'état activé (ON) du sac gonflable du passager s'allume, coupez le contact, retirez le dispositif de retenue du véhicule, puis réinstallez-le conformément aux directives du fabricant.

Le détecteur d'occupation du siège passager avant est conçu pour activer (déploiement possible) le sac gonflable frontal du passager avant lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise dans ce siège.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant active le sac gonflable frontal du passager avant (déploiement possible), le témoin d'état activé (ON) du sac gonflable du passager s'allume et demeure allumé.

Si le témoin d'état désactivé (OFF) du sac gonflable est allumé alors qu'une personne de taille adulte occupe le siège passager avant, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans un tel cas :

- Coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier entièrement à la verticale.
- Demandez à la personne de s'asseoir bien droite, au centre de l'assise, en étendant confortablement ses jambes.

Dispositifs de retenue supplémentaires

- Redémarrez le véhicule et assurez-vous que la personne reste dans cette position pendant environ deux minutes. Le capteur de poids pourra ainsi détecter l'occupant et activer le sac gonflable frontal du passager.
- Si le témoin de désactivation reste allumé malgré cette procédure, faites asseoir la personne sur un siège arrière.

Occupant	Témoin d'état du sac gonflable du passager	Sac gonflable du passager
Inoccupé	OFF (désactivé) : Allumé	Désactivé
	ON (activé) : Éteint	
Enfant	OFF (désactivé) : Allumé	Désactivé
	ON (activé) : Éteint	
Adulte	OFF (désactivé) : Éteint	Activé
	ON (activé) : Allumé	

Nota : Lorsque le témoin d'état désactivé du sac gonflable passager est allumé, le sac gonflable latéral passager (monté dans le siège) peut être désactivé pour prévenir les risques de blessures causées par le déploiement du sac gonflable.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Un passager correctement assis a le dos bien droit, appuyé contre le dossier et est centré sur le coussin d'assise, les pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il repose ses pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.

Si vous pensez que l'état du témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est incorrect, vérifiez les éléments suivants :

- Objets logés sous le siège
- Objets entre l'assise du siège et la console centrale
- Objets suspendus sur le dossier
- Objets rangés dans le vide-poche du dossier
- Objets placés sur les cuisses de l'occupant
- Interférence du chargement avec le siège
- Autres passagers poussant ou tirant sur le siège
- Pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant

Dispositifs de retenue supplémentaires

Ces facteurs peuvent conduire le détecteur d'occupation du siège passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites ci-dessus.



Assurez-vous que le détecteur d'occupation du siège passager avant fonctionne correctement.

Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 53).

Si le témoin des sacs gonflables est allumé :

Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.

Si des objets sont logés sous le siège ou si le chargement interfère avec le siège, procédez comme suit pour y remédier :

- Immobilisez le véhicule en lieu sûr.
- Coupez le contact.
- Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège
- Retirez les articles trouvés (le cas échéant).
- Redémarrez le véhicule.
- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables est éteint.
- Si le témoin des sacs gonflables demeure allumé, le détecteur d'occupation du siège passager avant est peut-être défectueux.

N'essayez pas d'assurer l'entretien du système ou de le réparer vous-même. Amenez immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.

Si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant intelligent pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule, contactez le centre de relations avec la clientèle Ford. Voir **Pour obtenir les services nécessaires** (page 276).

SACS GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENTS



Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du sac gonflable sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou près des sièges avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



Ne recouvrez pas les sièges de housses protectrices accessoires. Elles pourraient empêcher le déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.



N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.



Ne tentez pas de réparer ni de modifier les dispositifs de retenue supplémentaires – sac gonflable, ses fusibles ou la housse d'un siège contenant un sac gonflable, car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Dispositifs de retenue supplémentaires

AVERTISSEMENTS



Une fois déployé, un sac gonflable latéral devient inutilisable. Vous devez faire inspecter les sacs gonflables latéraux (y compris le siège) dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables latéraux sont installés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Lors de certaines collisions latérales, le sac gonflable situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.



E152533

Le système comprend les éléments suivants :

- Une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que les sacs gonflables latéraux sont installés dans votre véhicule.
- Des sacs gonflables latéraux dans les dossiers des sièges du conducteur et du passager avant.
- Capteur de poids du passager avant.



- Des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 53).

Les sacs gonflables latéraux ont été conçus et développés en tenant compte des procédures d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces procédures d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

PROTÈGE-GENOUX CONDUCTEUR ET PASSAGER

AVERTISSEMENTS



Maintenez la porte de la boîte à gants fermée pendant la conduite pour un rendement optimal du protège-genoux gonflable passager lors d'une collision.



Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la zone de déploiement du protège-genoux gonflable.

Le rotège-genoux gonflable du conducteur est situé sous ou dans la planche de bord. Le protège-genoux gonflable du passager est situé dans la porte de la boîte à gants. Lors d'une collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut activer les protège-genoux gonflables du conducteur et du passager selon la gravité du choc et les conditions d'occupation du véhicule. Dans certaines conditions de collision et d'occupation du véhicule, les protège-genoux gonflables du conducteur

Dispositifs de retenue supplémentaires

et du passager peuvent se déployer sans que le sac gonflable frontal du conducteur se déclenche. Comme c'est le cas pour les sacs gonflables latéraux, il est important d'être adéquatement assis et attaché pour réduire les risques de blessures ou de mort.



Assurez-vous que les protège-genoux gonflables fonctionnent correctement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 53).

SAFETY CANOPY™

AVERTISSEMENTS



Ne placez aucun objet et n'installez aucune pièce d'équipement qui pourrait nuire au déploiement d'un rideau gonflable latéral à proximité de la garniture du pavillon au niveau du bord latéral. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant à partir de la garniture de pavillon.



Ne tentez pas de faire l'entretien, de réparer ou de modifier les rideaux gonflables du dispositif de retenue supplémentaire, les fusibles, la garniture des pieds avant, milieu ou arrière ou la garniture de pavillon d'un véhicule doté de rideaux gonflables latéraux car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENTS



Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.



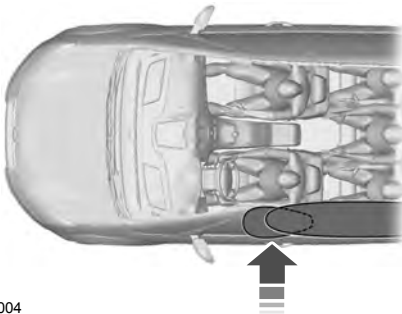
Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement du sac gonflable.



Un rideau gonflable déployé n'est plus utilisable. Les rideaux gonflables latéraux (y compris la garniture des pieds avant, milieu, arrière et la doublure de pavillon) doivent être inspectés et remplacés dès que possible. Si le rideau gonflable n'est pas remplacé, le risque de blessures sera augmenté par la zone non réparée en cas de collision.

Le système Safety Canopy se déploie en cas de collisions latérales importantes ou lorsque le capteur de capotage détecte une probabilité élevée de capotage. Le système Safety Canopy est fixé à la tôle du longeron du toit, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Lors de certaines collisions latérales ou de capotages, le système de sécurité au pavillon s'active, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système Safety Canopy est conçu pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.

Dispositifs de retenue supplémentaires



E75004

Le système comprend les éléments suivants :

- les rideaux gonflables du système Safety Canopy installés au-dessus des panneaux de garniture supérieures des glaces latérales avant et arrière dénotés par une étiquette ou une mention sur la garniture de pavillon ou la garniture du pied du toit;
- une garniture de pavillon souple qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour laisser le rideau gonflable se déployer.



des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 53).

Dans la mesure du possible, assurez une retenue correcte des enfants de 12 ans et moins assis sur la banquette arrière. Le système Safety Canopy ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer vers le bas à partir de la garniture de pavillon, au-dessus des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

La conception et la mise au point du système Safety Canopy comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (y compris le système Safety Canopy).

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT



Les modifications ou ajouts d'équipement à l'avant du véhicule (y compris au capot, au pare-chocs, au châssis, au train avant, aux crochets de remorquage et aux goupilles de capot) peuvent nuire au fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas l'avant de votre véhicule et n'y ajoutez pas d'équipement.

Votre véhicule est muni d'un ensemble de détecteurs de collision et de capteurs de poids qui fournissent des données au module des dispositifs de retenue. Le module des dispositifs de retenue déploie (active) les prétendeurs de ceintures de sécurité avant, le sac gonflable conducteur, le sac gonflable passager, les protège-genoux, les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges, le système de sécurité du pavillon Safety Canopy et les ceintures de sécurité gonflables à l'arrière. Selon le type de collision, le module des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Le module de commande des dispositifs de retenue surveille aussi la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des capteurs de collision et des capteurs de poids de l'occupant. Un témoin au tableau de bord ou un carillon avertisseur, si le témoin ne fonctionne pas, sert à indiquer la disponibilité du système de sécurité. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système est indiquée par un ou plusieurs des événements suivants :



- Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que le contact est établi.
- Le témoin des sacs gonflables clignote ou demeure allumé.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée, le témoin réparé ou les deux.

Si l'une de ces situations survient, même de manière intermittente, faites immédiatement vérifier les dispositifs de retenue supplémentaires par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Les prétendeurs de ceinture de sécurité et les sacs gonflables avant sont conçus pour s'activer lorsque le véhicule subit une décélération frontale suffisante pour que le module des dispositifs de retenue active le déploiement d'un dispositif de sécurité.

Le fait que les prétendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables ne se soient pas activés au niveau des deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impact latéral ou arrière), à moins que la collision ne cause une décélération frontale suffisante.
- Les prétendeurs de ceinture de sécurité et les ceintures de sécurité gonflables arrière en option sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales ou quasi frontales, de collisions latérales ou de capotages.
- Les protège-genoux gonflables peuvent se déployer en fonction de la gravité de l'impact et des conditions d'occupation des sièges.

Dispositifs de retenue supplémentaires

- Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions à impact latéral. Les sacs gonflables latéraux peuvent se déployer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit une déformation ou un mouvement latéral suffisant.
- Le module de sécurité au pavillon Safety Canopy est conçu pour se déployer lors de certaines collisions latérales ou de capotages. Le système Safety Canopy peut s'activer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants, ou une certaine probabilité de capotage.

MISE AU REBUT DE L'AIRBAG

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables à du personnel qualifié.

Clés et commandes à distance

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RADIOFRÉQUENCES

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Nota : *Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. La mention **IC** avant le numéro de certification de la radio sert uniquement à indiquer la conformité aux normes techniques d'Industrie Canada.*

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 m (33 ft). La portée de la télécommande est supérieure pour les véhicules munis de la fonction de démarrage à distance.

Un des facteurs suivants peut réduire la portée de la télécommande :

- Les conditions atmosphériques.
- La proximité d'une station émettrice de radio.
- La présence de structures à proximité du véhicule.
- Des véhicules stationnés à côté du vôtre.

La fréquence radio utilisée par votre télécommande peut aussi l'être par d'autres émetteurs radio (par ex. : radio amateur, équipement médical, casque sans fil, télécommande, téléphone cellulaire, chargeur de batterie et système d'alarme). Si les fréquences sont brouillées, vous ne pourrez pas utiliser votre télécommande. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

Nota : *Assurez-vous de verrouiller votre véhicule avant de le laisser sans surveillance.*

Nota : *Si vous vous trouvez à portée du véhicule, la télécommande sera actionnée si vous appuyez accidentellement sur une touche.*

Nota : *La télécommande contient des composants électriques sensibles. L'exposition à l'humidité ou un impact peut causer des dommages permanents.*

Accès intelligent

Le système utilise un signal radiofréquence pour communiquer avec votre véhicule et autoriser le déverrouillage de votre véhicule lorsque l'une des conditions suivantes est respectée :

- Vous actionnez la commande de la poignée extérieure de porte avant.
- Vous appuyez sur le bouton du coffre à bagages.
- Vous appuyez sur l'un des boutons de la télécommande.

Il sera peut-être nécessaire de déverrouiller mécaniquement la porte du véhicule si des parasites haute fréquence excessifs affectent la zone où vous vous trouvez, ou si la pile de la télécommande est faible. Vous pouvez utiliser le panneton mécanique de la clé d'accès intelligent pour ouvrir la porte du conducteur dans ce cas. Voir **Télécommande** (page 57).

Clés et commandes à distance

TÉLÉCOMMANDE

Clé d'accès intelligent

Type 1



E144506

Type 2



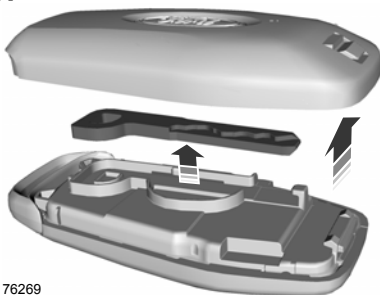
E218399

Vos clés d'accès intelligent actionnent le verrouillage électrique des portes et le démarreur à distance. La clé doit être dans le véhicule pour activer le système de démarrage à bouton-poussoir.

Panneton de clé amovible

La clé d'accès intelligent renferme également un panneton mécanique qui peut servir à déverrouiller la porte du conducteur.

Type 1



E176269

Repoussez le dispositif de verrouillage au dos de la télécommande et faites pivoter le couvercle pour accéder au panneton de clé.

Type 2



E218400

Appuyez sur le bouton de déblocage et sortez le paneton.

Clés et commandes à distance



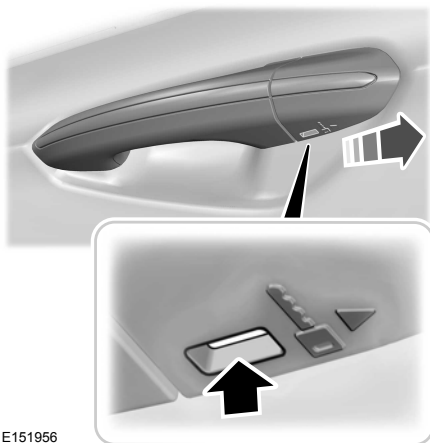
E151795

Nota : Les clés de secours de votre véhicule sont munies d'une étiquette de sécurité présentant des renseignements importants sur la découpe de la clé. Conservez l'étiquette en lieu sûr pour vous y référer ultérieurement.

Utilisation du panneton de clé

Le barillet de serrure se trouve sous un cache situé sur la poignée de la porte du conducteur.

Pour retirer le cache :



E151956

1. Insérez le panneton de clé dans la fente située à la partie inférieure de la poignée et poussez vers le haut.

2. Tout en maintenant la pression vers le haut, déplacez le cache vers l'arrière pour le libérer. À ce moment, retirez la clé avec précaution.

Pour installer le cache :



E151957

1. Placez le cache juste devant le barillet de serrure.
2. Tout en poussant sur le cache, déplacez-le vers l'avant pour le mettre en place. Un déclic confirme la mise en place du cache.

Essayez de le déplacer vers l'arrière pour vous assurer que le cache est bien en place.

Remplacement de la pile

Nota : Consultez la réglementation locale relative à la mise au rebut des piles.

Nota : N'essayez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière du circuit imprimé.

Nota : Le remplacement de la pile n'efface pas la programmation de la télécommande du véhicule. La télécommande doit fonctionner normalement.

Un message s'affiche à l'écran d'information lorsque la pile de la télécommande est faible. Voir **Messages d'information** (page 126).

Clés et commandes à distance

Clé intelligente Type 1

La télécommande est alimentée par deux piles boutons au lithium CR2025 de 3 volts ou par une pile équivalente.



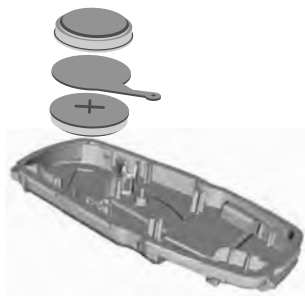
E151796

1. Repoussez le dispositif de verrouillage au dos de la télécommande et faites pivoter le couvercle pour le retirer.



E153890

2. Glissez une pièce de monnaie dans la fente et tournez-la pour ouvrir le boîtier.



E176226

3. Retirez les piles.
4. Remplacez les piles, les + se faisant face.

Nota : N'oubliez pas de remettre en place l'étiquette entre les deux piles.

5. Réassemblez le boîtier et posez le couvercle.

Clé intelligente Type 2

La télécommande est alimentée par une pile plate au lithium CR2450 de 3 volts ou par une pile équivalente.



E218400

Clés et commandes à distance

1. Appuyez sur le bouton de déblocage et sortez le paneton.



E218401

2. Engagez une pièce de monnaie mince sous la languette dissimulée derrière la tête du panneton et tournez-la pour retirer le couvercle de la pile.



E218402

3. Insérez un outil approprié, tel qu'un tournevis, à la position indiquée et retirez la pile avec précaution.
4. Installez une pile neuve en orientant le côté + vers le haut.
5. Reposez le couvercle de la pile et le paneton de clé.

Localisateur de véhicule



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes. L'avertisseur sonore retentit et ses clignotants sont activés. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Déclenchement de l'alarme de détresse

Nota : L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.



Appuyez sur le bouton pour activer l'alarme. Appuyez de nouveau sur le bouton ou mettez le contact pour la désactiver.

Clés et commandes à distance

Démar. à dist.

AVERTISSEMENT



Pour éviter les émanations de gaz d'échappement, n'utilisez pas le démarrage à distance si votre véhicule est stationné à l'intérieur ou dans un endroit mal aéré.

Nota : N'utilisez pas le dispositif de démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas.



La touche de démarrage à distance se trouve sur la télécommande.

Cette fonction permet de faire démarrer votre véhicule depuis l'extérieur du véhicule. La télécommande a une portée étendue.

Les véhicules munis du système de chauffage et climatisation automatique peuvent être configurés pour que cette fonction soit activée au démarrage à distance du véhicule. Voir **Climatisation** (page 143). Un système de chauffage et climatisation manuel fonctionne selon le paramètre existant lors de la dernière coupure du moteur.

L'utilisation du dispositif de démarrage à distance est soumise à des restrictions d'utilisation dans de nombreux états et provinces. Consultez la législation en vigueur dans votre État ou province sur les dispositifs de démarrage à distance.

Le système de démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- Le contact est établi.
- L'alarme est déclenchée.
- La fonction est désactivée.
- Le capot est ouvert.
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (**P**).

- La tension de la batterie du véhicule est trop basse.
- Le témoin d'anomalie du moteur est allumé.

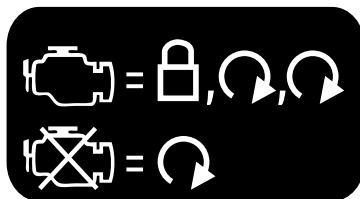
Rétroaction de la télécommande

Un témoin DEL sur la télécommande indique l'état de démarrage et d'arrêt à distance du moteur.

DEL	État
Vert en continu	Réussite du démarrage à distance ou de la prolongation
Rouge en continu	Réussite de l'arrêt à distance; moteur arrêté
Rouge clignotant	Échec de démarrage ou arrêt à distance
Vert clignotant	En attente de la mise à jour de l'état

Démarrage à distance du véhicule

Nota : Vous devez appuyer sur les boutons à moins de trois secondes d'intervalle. Le démarrage à distance n'aboutira pas si vous ne suivez pas cette séquence.



E138626

La procédure de démarrage figure sur l'étiquette de votre télécommande.

Pour faire démarrer le véhicule à distance :

Clés et commandes à distance

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller toutes les portes.
2. Appuyez deux fois sur le bouton de démarrage à distance. Les feux extérieurs clignotent deux fois.

L'avertisseur sonore retentit si le système ne démarre pas, à moins que le démarrage en mode silencieux soit activé. Le démarrage en mode silencieux fait fonctionner le ventilateur à une vitesse plus lente pour réduire le bruit. Ce mode peut être activé ou désactivé sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 116).

Nota : Vous devez appuyer une fois sur le bouton **START/STOP** (démarrage arrêt) du tableau de bord tout en enfonçant la pédale de frein avant de prendre la route.

Les glaces à commande électrique ne fonctionnent pas pendant le démarrage à distance et la radio ne s'allume pas automatiquement.

Les feux de position restent allumés et le véhicule fonctionne pendant 5, 10 ou 15 minutes selon le réglage.

Prolongation de la durée de fonctionnement du véhicule

Répétez les étapes 1 et 2 lorsque le moteur tourne toujours pour prolonger la durée de fonctionnement du moteur lors du démarrage à distance. Si vous avez programmé une durée de 10 minutes, les prochaines 10 minutes commenceront immédiatement après l'expiration de la première période d'activation. Par exemple, si le véhicule a fonctionné pendant cinq minutes après le premier démarrage à distance, le moteur continuera de tourner pendant un total de 15 minutes. Vous pouvez prolonger le fonctionnement après démarrage à distance jusqu'à un maximum de 35 minutes.

Attendez au moins cinq secondes pour tenter un nouveau démarrage à distance après l'arrêt du moteur.

Arrêt du véhicule après un démarrage à distance



Appuyez une fois sur le bouton. Les feux de stationnement s'éteignent.

En raison de la réflexion du sol et du bruit du véhicule en marche, il peut être nécessaire de se trouver plus près du véhicule que lors du démarrage.

Vous pouvez désactiver ou activer le dispositif de démarrage à distance au moyen de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 116).

Fonction de rappel des réglages mémorisés (Selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser la télécommande pour rappeler les positions mémorisées. Si elle est programmée sur une position pré-réglée, la télécommande rappelle les positions mémorisées lorsque vous déverrouillez votre véhicule. Voir **Fonction de mémorisation** (page 157).

REPLACEMENT D'UNE COMMANDE À DISTANCE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de remplacement chez votre concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule. Voir **Système antivol passif** (page 83).

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La fonction MyKey vous permet de programmer les clés avec des modes de conduite limités pour favoriser de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés sauf une seule peuvent être activées avec ces modes limités.

Les clés qui n'ont pas été programmées sont désignées clés d'administrateur ou clés admin. Elles peuvent être utilisées pour :

- Créer une clé MyKey.
- Programmer les réglages MyKey configurables.
- Effacer toutes les fonctions MyKey.

Lorsque vous avez créé une clé MyKey, vous pouvez accéder à l'information suivante au moyen de l'écran d'information afin de déterminer :

- Le nombre de clés d'administrateur et de clés MyKey programmées pour votre véhicule.
- La distance totale parcourue par votre véhicule avec une clé MyKey.

Nota : *Établissez le contact pour utiliser le système.*

Nota : *Toutes les clés MyKey sont programmées selon les mêmes réglages. Vous ne pouvez pas les programmer individuellement.*

Nota : *Si votre véhicule est équipé du démarrage par bouton-poussoir, lorsqu'une clé MyKey et une télécommande d'administrateur sont toutes deux présentes, la télécommande d'administrateur sera, à l'établissement du contact, reconnue par le véhicule pour démarrer le moteur.*

Réglages non configurables

Les paramètres suivants ne peuvent pas être modifiés par un utilisateur de clé d'administrateur :

- Rappel de ceinture de sécurité. Vous ne pouvez pas désactiver cette fonction. Le système audio est mis en sourdine lorsque les ceintures de sécurité du conducteur et des passagers avant ne sont pas bouclées.
- Avertissement anticipé de bas niveau de carburant ou de charge. L'avertissement de bas niveau de carburant ou de charge s'active de façon anticipée; l'utilisateur de la clé MyKey dispose ainsi de plus de temps pour procéder au ravitaillement ou à la recharge.
- Les fonctions d'aide au conducteur, selon l'équipement, comprennent : le sonar de recul, le système de surveillance des angles morts (BLIS) avec alerte de circulation transversale et système d'avertissement de collision avant.
- Restrictions du contenu adulte de la radio satellite, selon l'équipement.

Réglages configurables

Avec une clé d'administrateur, vous pouvez configurer certains réglages MyKey au moment de créer pour la première fois une clé MyKey et avant d'effectuer un cycle d'établissement/coupure du contact ou de redémarrer le véhicule. Vous pouvez également modifier les réglages ultérieurement avec une clé Admin.

- La limite de vitesse du véhicule peut être programmée. Les avertissements s'affichent à l'écran et sont suivis d'un carillon lorsque le véhicule atteint la vitesse réglée. Vous ne pouvez pas neutraliser la vitesse programmée en appuyant sur la pédale d'accélérateur ou au moyen du régulateur de vitesse.

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas la limite de vitesse maximale MyKey à une valeur qui empêchera le conducteur de soutenir une vitesse sûre compte tenu des limitations de vitesse en vigueur et des conditions routières. Le conducteur est toujours responsable du respect de la législation locale et des conditions en vigueur. Leur négligence risque d'entraîner un accident ou des blessures.

- Plusieurs rappels de vitesse du véhicule peuvent être programmés. Lorsque vous sélectionnez une vitesse, elle s'affiche sur l'écran, suivie d'une tonalité lorsque la vitesse présélectionnée est dépassée.
- Volume maximal du système audio limité à 45 %. Un message s'affiche à l'écran lorsque vous tentez de dépasser le volume limité. De même, la commande de volume automatique asservie à la vitesse sera désactivée.
- Toujours activé. Lorsque cette option est sélectionnée, vous ne pourrez pas désactiver la fonction AdvanceTrac™, l'antipatinage, la fonction Assistance 911, ni la fonction « Ne pas déranger » (si votre véhicule est équipé de ces fonctions).

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez l'écran d'information pour créer une clé MyKey :

1. Insérez la clé à programmer dans l'allumage. Voir **Démarrage d'un moteur à essence** (page 173). Si votre véhicule est équipé d'un démarrage à bouton-poussoir, placez la télécommande dans la fente de secours. Voir **Système antivol passif** (page 83).
2. Établissez le contact.
3. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information. Utilisez les touches fléchées pour accéder aux sélections de menu suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.
MyKey	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.
Créer MyKey	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.

À l'invite, maintenez la touche **OK** enfoncée jusqu'à ce qu'un message vous demande de désigner cette clé comme clé MyKey. La clé sera restreinte au prochain démarrage.

La clé MyKey a été créée avec succès. Assurez-vous d'identifier la clé afin de pouvoir la distinguer des clés d'administrateur.

Vous pouvez également programmer des réglages configurables pour la/les clé(s). Voir **Programmation ou modification des réglages configurables**.

Programmation ou modification des réglages configurables

Utilisez l'écran d'information pour accéder à vos réglages MyKey configurables.

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé ou d'une télécommande d'administrateur.
2. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information. Utilisez les touches fléchées pour accéder aux sélections de menu suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.
MyKey	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.

Nota : *Vous pouvez effacer ou changer vos réglages MyKey à tout moment pendant le cycle d'allumage où vous créez la clé MyKey. Toutefois, une fois que vous avez coupé le contact, vous devrez utiliser une clé d'administrateur pour modifier ou effacer vos réglages MyKey.*

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Vous pouvez supprimer ou modifier vos paramètres MyKey au moyen de la commande de l'écran d'information située sur le volant. Voir **Affichage d'information** (page 116).

Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.

Pour effacer toutes les clés MyKey de tous les paramètres MyKey, appuyez sur le bouton fléché de gauche pour accéder au menu principal, puis défilez jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK ou sur la touche fléchée de droite.
MyKey	Appuyez sur la touche OK ou sur la touche fléchée de droite.
Effacer MyKey	Maintenez le bouton OK enfoncé jusqu'à ce que le tableau de bord affiche le message suivant.

MyKey™

Message	Mesure à prendre et description
Toutes MyKeys effacées	

Nota : Lorsque vous effacez vos clés, vous supprimez toutes les restrictions et les clés MyKey retrouvent leur statut de clé d'administrateur d'origine.

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Vous pouvez trouver des renseignements

sur les clés MyKey au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. Voir **Affichage d'information** (page 116).

Pour obtenir des renseignements relatifs à une clé MyKey programmée, appuyez sur le bouton fléché de gauche pour accéder au menu principal, puis défilez jusqu'à :

Message	Description
Réglages	Appuyez sur la touche OK .
MyKey	Appuyez sur la touche OK .
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
Dist. MyKey	Cette fonction cumule la distance parcourue lorsque les conducteurs utilisent une clé MyKey. La distance cumulée ne peut être supprimée qu'en utilisant une clé d'administrateur pour effacer vos clés MyKey. Si la distance ne s'accumule pas comme prévu, c'est que l'utilisateur n'utilise pas la clé MyKey ou qu'un utilisateur de la clé d'administrateur a récemment effacé puis recréé une clé MyKey.
{0} MyKeys	Ce paramètre indique le nombre de clés MyKey programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour détecter le nombre de clés MyKey dont vous disposez pour votre véhicule et déterminer quand une clé MyKey a été effacée.
{0} Clés administrateur	Ce paramètre indique le nombre de clés d'administrateur qui sont programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour savoir combien vous avez de clés sans restriction pour le véhicule et savoir si une clé MyKey supplémentaire a été programmée.

UTILISATION DE MYKEY À L'AIDE D'UN DÉMARREUR À DISTANCE

La clé MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de

deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, consultez un concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

DIAGNOSTIC DE PANNE MYKEY

Anomalie	Causes probables
Je ne peux pas créer de dispositif MyKey.	<ul style="list-style-type: none"> La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule est la seule clé d'administrateur (il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur). Véhicules avec démarrage sans clé : La télécommande de démarrage sans clé n'est pas placée dans la fente de secours. Voir Démarrage d'un moteur à essence (page 173). Le système antidémarrage SecuriLock est désactivé ou en mode illimité.
Je ne peux pas programmer les paramètres configurables.	<ul style="list-style-type: none"> La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. Aucune clé MyKey n'est créée. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 64).
Je ne peux pas effacer les dispositifs MyKey.	<ul style="list-style-type: none"> La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. Aucune clé MyKey n'est créée. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 64).
J'ai perdu la seule clé Admin.	Achetez une nouvelle clé chez un concessionnaire autorisé.

MyKey™

Anomalie	Causes probables
J'ai perdu une clé.	Programmez une clé de rechange. Voir Système antivol passif (page 83).
Les distances MyKey ne s'accumulent pas.	<ul style="list-style-type: none">• L'utilisateur MyKey n'utilise pas la clé MyKey.• Le détenteur d'une clé d'administrateur a effacé les clés MyKey et créé de nouvelles clés MyKey.• Le système de clé a été réinitialisé.
Aucune fonction MyKey avec la télécommande d'entrée sans clé.	<ul style="list-style-type: none">• Une télécommande d'administrateur est présente au démarrage du véhicule.• Aucune clé MyKey n'est créée. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 64).

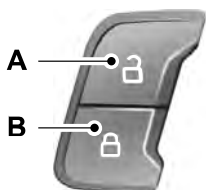
Portes et serrures

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser la commande de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Verrouillage électrique des portes

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur les panneaux de portes du conducteur et du passager avant.



E138628

- A Déverrouillage
- B Verrouillage

Témoin de verrouillage de porte

Une diode électroluminescente (DEL) située sur le panneau de garniture de glace de chacune des portes s'allume lorsque vous verrouillez la porte. Le témoin reste allumé jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact.

Inhibiteur de contacteur de verrouillage des portes

Lorsque vous verrouillez votre véhicule électroniquement, les contacteurs de verrouillage des portes se désactivent après 20 secondes. Vous devez alors déverrouiller votre véhicule en utilisant la télécommande ou le clavier d'entrée sans clé, ou encore établir le contact pour réactiver les fonctions de ces contacteurs. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 116).

Déverrouillage et ouverture des portes arrière

Tirez deux fois sur la poignée intérieure de porte pour déverrouiller et ouvrir une porte arrière. La porte se déverrouille lorsque vous tirez sur la poignée une fois et elle s'ouvre lorsque vous tirez sur la poignée une deuxième fois.

Télécommande

Vous pouvez utiliser la télécommande à tout moment. Le bouton d'ouverture du coffre à bagages ne fonctionne que lorsque votre véhicule roule à moins de 8 km/h (5 mph).

Déverrouillage des portes (déverrouillage en deux étapes)



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans un délai de trois secondes pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Nota : Si le système ne fonctionne pas, utilisez le panneton pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Portes et serrures

Maintenez les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande enfoncés pendant trois secondes pour passer du mode de verrouillage de la porte du conducteur au mode de déverrouillage de toutes les portes. Les clignotants clignotent deux fois pour indiquer le changement de mode de déverrouillage. En mode de déverrouillage de la porte du conducteur, seule la porte du conducteur se déverrouille lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. En mode de déverrouillage de toutes les portes, toutes les portes se déverrouillent lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande, au clavier d'entrée sans clé et à la clé d'accès intelligent. Vous pouvez aussi changer de mode à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 116).

Reprogrammation de la fonction de déverrouillage

Nota : Lorsque vous appuyez sur la touche de déverrouillage, toutes les portes se déverrouillent ou seule la porte du conducteur se déverrouille. Appuyer de nouveau sur la touche de déverrouillage déverrouille toutes les portes.

Appuyez simultanément sur les touches de déverrouillage et de verrouillage de la télécommande et maintenez-les enfoncées pendant au moins quatre secondes avec le contact coupé. Les clignotants clignotent deux fois pour confirmer la modification.

Pour revenir à la fonction de déverrouillage initiale, répétez le processus.

Verrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans les trois secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent si toutes les portes et le coffre à bagages sont fermés.

Nota : Si le système ne fonctionne pas, utilisez le panneton pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Mauvais verrouillage

Si une porte ou le coffre à bagages n'est pas fermé, ou si le capot d'un véhicule muni d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne s'allument pas. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 116).

Ouverture du coffre à bagages

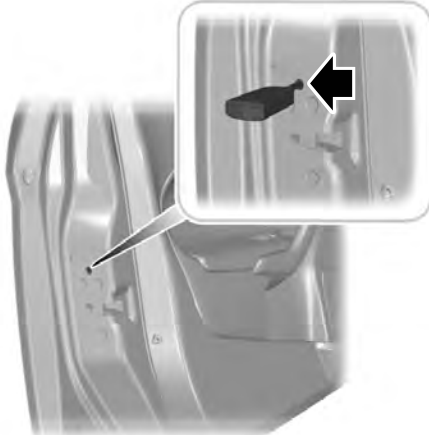


Appuyez deux fois sur ce bouton en moins de trois secondes pour ouvrir le coffre à bagages.

Portes et serrures

Verrouillage et déverrouillage des portes avec le panneton de clé

Verrouillage des portes



E112203

Si la fonction de verrouillage centralisé est inopérante, verrouillez les portes individuellement à l'aide de la clé dans la position illustrée.

Côté gauche

Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre pour verrouiller.

Côté droit

Tournez dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour verrouiller.

Déverrouillage des portes

Si la fonction de verrouillage centralisé est inopérante, déverrouillez la porte conducteur puis déverrouillez individuellement les autres portes en tirant sur leur poignée intérieure.

Nota : Si les portes ont été déverrouillées avec cette méthode, elles devront être verrouillées individuellement jusqu'à ce que la fonction de verrouillage centralisé ait été réparée.

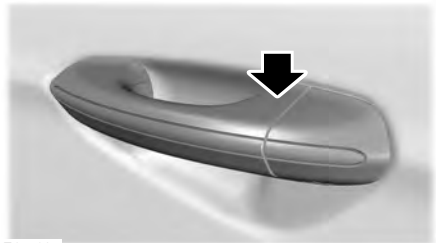
Activation de l'accès intelligent

(Selon l'équipement)

La clé d'accès intelligent ne doit pas être à plus de 1 m (3 ft) de votre véhicule.

Près d'une porte

Tirez une poignée extérieure de porte pour déverrouiller et ouvrir la porte. Veillez à ne pas toucher la surface du capteur de verrouillage sur le devant de la poignée.



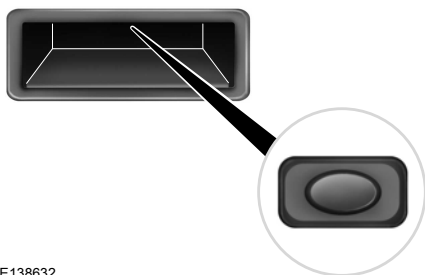
E157085

Touchez le dessus de la poignée de porte pour verrouiller le véhicule. Vous devrez attendre un instant avant de pouvoir déverrouiller de nouveau votre véhicule.

Nota : Veillez à la propreté de la poignée de porte pour garantir le bon fonctionnement du système.

Portes et serrures

Au coffre à bagages



E138632

Appuyez sur le bouton situé dans la partie supérieure de la poignée d'ouverture du hayon pour déverrouiller le hayon, puis tirez sur la poignée extérieure.

Déverrouillage intelligent pour les clés d'accès intelligent

Cette fonction vous aide à éviter de verrouiller votre véhicule en oubliant votre clé dans l'habitacle ou dans le coffre à bagages.

Lors du verrouillage électronique du véhicule avec une porte ouverte, le levier sélecteur en position de stationnement (P) et le contact coupé, le système recherche la présence d'une clé d'accès intelligent dans l'habitacle après la fermeture de la dernière porte. Si le système trouve une clé, toutes les portes sont immédiatement déverrouillées et l'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer qu'une clé se trouve à l'intérieur.

Vous pouvez neutraliser la fonction de déverrouillage intelligent et verrouiller délibérément votre véhicule avec la clé d'accès intelligent à l'intérieur. Pour ce faire, verrouillez votre véhicule après avoir fermé toutes les portes :

- En utilisant le clavier d'entrée sans clé.
- En appuyant sur le bouton de verrouillage d'une autre clé d'accès intelligent.
- en touchant la zone de verrouillage sur la poignée avec une autre clé d'accès intelligent que vous tenez à la main.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si :

- le contact est établi;
- Le contact est coupé et la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).

Reverrouillage automatique

Si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande et qu'aucune porte n'est ouverte dans un délai de 45 secondes, le véhicule se reverrouille et l'alarme se réactive. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 116).

Verrouillage automatique

Le verrouillage automatique verrouille toutes les portes lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Toutes les portes sont fermées.
- le contact est établi;
- Vous engagez un rapport pour mettre le véhicule en mouvement.
- Votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph).

Portes et serrures

Le verrouillage automatique des portes se répète lorsque :

- Vous ouvrez une porte et la refermez alors que le contact est établi et que votre véhicule roule à moins de 15 km/h (9 mph).
- Votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph).

Activation et désactivation

Pour activer ou désactiver la fonction de verrouillage automatique des portes, contactez un concessionnaire autorisé.

Déverrouillage automatique

Le déverrouillage automatique déverrouille toutes les portes lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Le contact est établi, toutes les portes sont fermées et votre véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mph).
- Vous immobilisez votre véhicule et coupez le contact ou sélectionnez la position accessoires.
- Vous ouvrez la porte du conducteur dans les 10 minutes après avoir coupé le contact ou sélectionné la position accessoires.

Nota : *Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si vous verrouillez électroniquement votre véhicule après avoir coupé le contact et avant d'ouvrir la porte du conducteur.*

Activation et désactivation

Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de déverrouillage automatique sur l'écran d'information ou demander l'aide d'un concessionnaire autorisé. Voir **Généralités** (page 116).

Éclairage à l'entrée

Les lampes intérieures et certains feux extérieurs s'allument lorsque vous déverrouillez les portes au moyen de la télécommande.

Les lampes s'éteignent si :

- le contact est établi;
- Vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.
- 25 secondes se sont écoulées.

Les lampes ne s'éteignent pas si :

- Vous les allumez avec la commande d'éclairage.
- Une des portes est ouverte.

Éclairage à la sortie

Les lampes intérieures et certains feux extérieurs s'allument lorsque vous coupez le contact et retirez la clé du commutateur d'allumage alors que toutes les portes sont fermées.

Les lampes s'éteignent si toutes les portes restent fermées et :

- 25 secondes se sont écoulées.
- Vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage **START/STOP**.

Protection antidécharge de la batterie

Si vous laissez les lampes d'accueil, les lampes de plafonnier ou les phares allumés, la protection antidécharge de la batterie les éteint 10 minutes après la coupure du contact.

Protection antidécharge de la batterie du mode accessoires pour clés d'accès intelligent

Si vous laissez le contact établi, il se coupe lorsque le véhicule détecte un certain niveau de décharge de la batterie ou après 45 minutes.

Portes et serrures

HAYON À COMMANDE MANUELLE

AVERTISSEMENTS



Il est très dangereux de se trouver dans une aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent de subir des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne se placer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et qu'ils bouclent leur ceinture correctement. Si vous ignorez cet avertissement, vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles.



Veillez à fermer et à verrouiller le hayon pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans votre véhicule. Vous empêcherez de plus les passagers et les marchandises de tomber à l'extérieur du véhicule. Si vous devez conduire avec le hayon ouvert, maintenez les bouches d'aération ou les vitres ouvertes pour permettre à l'air frais d'entrer dans votre véhicule. Si vous ignorez cet avertissement, vous pourriez subir des blessures graves.

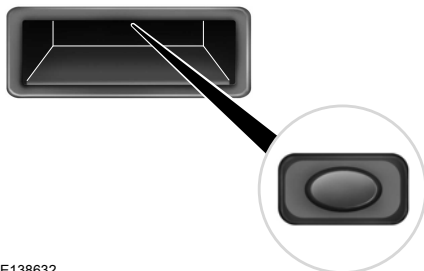
Nota : *Soyez vigilant lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon dans un garage ou un endroit fermé pour éviter d'endommager le hayon.*

Nota : *Ne suspendez aucun objet, un support à vélos par exemple, à la glace de hayon ou au hayon. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.*

Nota : *Ne laissez pas le hayon ouvert lorsque vous roulez. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.*

Ouverture du hayon

Manuelle



E138632

Appuyez sur le bouton situé sur le dessus de la poignée d'ouverture extérieure du hayon pour déverrouiller le hayon, puis tirez sur la poignée extérieure.

Avec la télécommande



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.

Fermeture du hayon



E155976

Une poignée est ménagée dans le hayon pour faciliter la fermeture.

Portes et serrures

HAYON À COMMANDE ÉLECTRIQUE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Il est très dangereux de se trouver dans une aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne se placer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et qu'ils bouclent leur ceinture correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.



Veillez à fermer et à verrouiller le hayon pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans votre véhicule. De plus, cela permettra d'éviter que les passagers et le chargement ne tombent du véhicule. Si vous devez conduire avec le hayon ouvert, maintenez les bouches d'aération ou les vitres ouvertes pour permettre à l'air frais d'entrer dans votre véhicule. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves.



Gardez les clés hors de la portée des enfants. Ne laissez pas les enfants jouer avec ou à proximité d'un hayon à commande électrique ouvert ou en mouvement. Vous devez surveiller l'utilisation du hayon à commande électrique à tout moment.

Nota : Fermez bien le hayon avant de démarrer ou de déplacer le véhicule, surtout dans un espace fermé comme un garage ou une aire de stationnement. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.

Nota : Ne suspendez aucun objet (porte-bicyclette, par exemple) à la glace de hayon ou au hayon. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.

Pour les véhicules à boîte de vitesses automatique, le hayon ne fonctionne que lorsque la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).

Pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle, le hayon ne fonctionne que lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 5 km/h (3 mph)

Si la demande d'ouverture ou de fermeture présente une anomalie, une tonalité se fera entendre pour l'une des raisons suivantes :

- Le contact est établi et la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).
- La tension de la batterie est inférieure à la tension minimale nécessaire à son fonctionnement.
- Le hayon n'est pas complètement fermé et la vitesse de votre véhicule est égale ou supérieure à 5 km/h (3 mph).

Si le hayon commence à se refermer après avoir atteint l'ouverture complète, cela peut indiquer une charge excessive sur le hayon ou une défaillance du vérin. Une tonalité retentit plusieurs fois et le hayon se ferme de manière contrôlée. Enlevez la charge excessive sur le hayon. Si le hayon continue de se fermer après l'ouverture, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Ouverture et fermeture du hayon

AVERTISSEMENT



Assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du hayon à commande électrique avant de le manoeuvrer au moyen de la commande électrique.

Portes et serrures

Nota : Assurez-vous qu'il y a assez de place derrière votre véhicule pour actionner le hayon et que rien ne peut obstruer sa course. Les objets situés trop près de votre véhicule, tels qu'un mur, une porte de garage ou un autre véhicule pourraient gêner la course du hayon. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.

Nota : Soyez vigilant lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon dans un garage ou tout autre local fermé afin de ne pas l'endommager.

Nota : Ne roulez pas avec le hayon ouvert. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.

À partir de la planche de bord



Appuyez sur le bouton situé sur la planche de bord.

Avec la télécommande

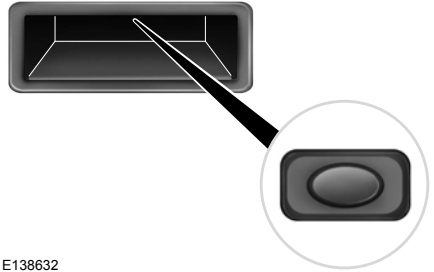


Appuyez deux fois sur le bouton dans un délai de trois secondes.

Avec le bouton de commande extérieur

Ouverture du hayon

1. Déverrouillez le hayon à l'aide de la télécommande ou de la commande de déverrouillage électrique des portes. Si une clé d'accès intelligent se trouve à moins de 1 m (3 ft) du hayon, ce dernier se déverrouille lorsque vous appuyez sur le bouton d'ouverture du hayon.



E138632

2. Appuyez sur le bouton de commande situé dans la partie supérieure de la poignée d'ouverture extérieure du hayon.

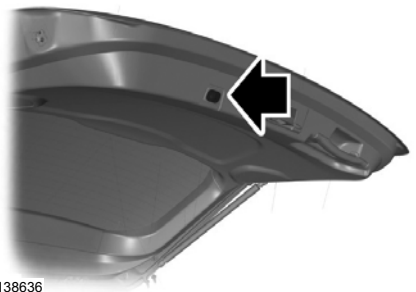
Nota : Laissez le système électrique ouvrir le hayon. Si vous tirez ou poussez sur le hayon, vous risquez d'activer la fonction de détection d'obstacles et d'interrompre ou d'inverser la commande électrique. Toute perturbation manuelle de la course du hayon peut aussi ressembler à une défaillance de vérin.

Fermeture du hayon

AVERTISSEMENT



Ne laissez personne s'approcher du hayon lorsque vous activez la commande arrière.



E138636

Portes et serrures

Appuyez brièvement sur le bouton de commande du hayon.

Arrêt de la course du hayon

Nota : *N'appliquez pas de force excessive soudaine sur le hayon lorsqu'il se déplace. Cela pourrait endommager le hayon électrique et ses composants.*

Vous pouvez interrompre la course du hayon de l'une des manières suivantes :

- En appuyant sur le bouton de commande du hayon.
- En appuyant deux fois sur la commande du hayon de la télécommande.
- En appuyant sur la commande du hayon située sur la planche de bord.
- En balançant le pied d'avant en arrière sous le pare-chocs central arrière, comme pour donner un coup de pied.

* Cette méthode ne convient que pour les véhicules dotés de la fonction hayon mains libres.

Réglage de la hauteur d'ouverture du hayon

1. Ouvrez le hayon.
2. Interrompez la course du hayon en appuyant sur le bouton de commande du hayon quand il atteint la hauteur voulue.

Nota : *Une fois le hayon immobilisé, vous pouvez aussi le déplacer manuellement à la hauteur voulue.*

3. Maintenez le bouton de commande sur le hayon enfoncé jusqu'à ce qu'une tonalité retentisse pour indiquer que la programmation a été effectuée.

Nota : *Vous ne pouvez utiliser le bouton de commande du hayon que pour programmer la hauteur d'ouverture.*

Nota : *Vous ne pourrez pas programmer la hauteur si la position du hayon est trop basse.*

La nouvelle hauteur d'ouverture du hayon est rappelée lorsque le hayon à commande électrique est ouvert. Pour modifier la hauteur programmée, répétez la procédure ci-dessus. Lorsque le hayon à commande électrique est ouvert, vous pouvez le déplacer manuellement à une hauteur différente.

Nota : *Le système rappelle la nouvelle hauteur programmée jusqu'à ce que vous la reprogrammez, même si la batterie est débranchée.*

Lorsque le hayon à commande électrique est actionné après avoir programmé une hauteur inférieure à la hauteur d'ouverture complète, vous pouvez l'ouvrir complètement en le poussant manuellement vers le haut à la position d'ouverture maximale.

Détection d'obstacles

Lors de la fermeture

Le hayon s'arrête lorsqu'il détecte un obstacle. Une tonalité retentit et le hayon inverse sa course pour s'ouvrir. Vous pouvez fermer le hayon électriquement après avoir retiré l'obstacle.

Nota : *Une personne qui monte dans votre véhicule durant la fermeture du hayon peut faire bouger le véhicule et activer la détection d'obstacles. Pour éviter une telle situation, attendez la fermeture complète du hayon à commande électrique avant d'entrer dans le véhicule. Avant de rouler, vérifiez si le tableau de bord présente un message ou un témoin d'avertissement de porte mal fermée. Si vous ne tenez pas compte de cette consigne, vous risquez par inadvertance de conduire le véhicule avec le hayon ouvert.*

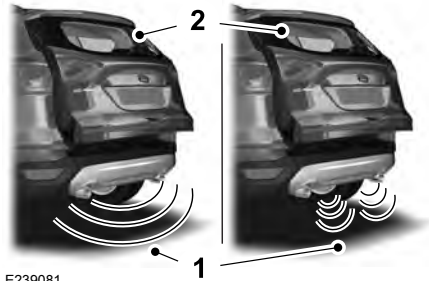
Portes et serrures

Lors de l'ouverture

Le système s'arrête lorsqu'il détecte un obstacle et une tonalité retentit. Une fois que vous avez éliminé l'obstacle, vous pouvez continuer d'actionner le hayon.

Fonction mains libres (Selon l'équipement)

Assurez-vous que vous disposez d'une télécommande d'accès intelligent à 1 m (3 ft) du hayon.



E239081

1. Balancez le pied d'avant en arrière sous la zone de détection du pare-chocs arrière, comme pour donner un coup de pied. Ne bougez pas votre pied latéralement ou les capteurs pourraient ne pas détecter le mouvement. Si votre véhicule est muni d'un attelage de remorque, bougez le pied entre l'échappement et l'attelage.
2. Le hayon s'ouvrira ou se fermera électriquement.

Nota : Laissez le système électrique ouvrir le hayon. Si vous tirez ou poussez sur le hayon, vous risquez d'activer la fonction de détection d'obstacles et d'interrompre ou d'inverser la commande électrique. Toute perturbation manuelle de la course du hayon peut aussi ressembler à une défaillance de vérin.

Nota : Les projections d'eau peuvent entraîner l'ouverture du hayon mains libres. Maintenez la clé d'accès intelligent à distance de la zone de détection du pare-chocs arrière lorsque vous lavez votre véhicule.

ENTRÉE SANS CLÉ (Selon l'équipement)

CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE™

Le clavier se trouve près de la glace du conducteur. Il s'allume si vous le touchez.

Nota : Si vous saisissez votre code d'entrée trop rapidement sur le clavier, la fonction de déverrouillage peut ne pas fonctionner. Saisissez votre code d'entrée plus lentement.

1-2

3-4

5-6

7-8

9-0

E138637

Vous pouvez utiliser le clavier pour effectuer les opérations suivantes :

- Verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Rappeler les positions des sièges et des rétroviseurs à mémoire.

Portes et serrures

- Programmer et supprimer les codes d'utilisateur.
- Armer et désarmer l'alarme antivol.

Vous pouvez utiliser le clavier avec le code d'entrée à cinq chiffres programmé en usine. Le code est inscrit sur la carte du propriétaire placée dans la boîte à gants; il vous a été fourni par votre concessionnaire autorisé. Vous pouvez également programmer jusqu'à cinq codes d'entrée personnalisés à cinq chiffres.

Programmation d'un code d'entrée personnalisé

1. Entrez le code à cinq chiffres programmé en usine.
2. Appuyez sur la touche **1-2** du clavier dans un délai de cinq secondes.
3. Composez votre code d'entrée personnalisé à cinq chiffres. Vous devez exécuter cette étape dans les cinq secondes une fois l'étape 2 terminée.
4. Appuyez sur la touche **1-2** du clavier pour enregistrer le code personnalisé 1.

Les portes se verrouillent et se déverrouillent pour confirmer la réussite de la programmation.

Répétez les étapes 1 à 3 pour programmer d'autres codes d'entrée personnalisés, puis pour l'étape 4 :

- Appuyez sur la touche **3-4** pour enregistrer le code personnalisé 2.
- Appuyez sur la touche **5-6** pour enregistrer le code personnalisé 3.
- Appuyez sur la touche **7-8** pour enregistrer le code personnalisé 4.
- Appuyez sur la touche **9-0** pour enregistrer le code personnalisé 5.

Si votre véhicule est équipé de MyFord Touch, vous pouvez aussi programmer un code d'entrée personnel dans le système.

Conseils :

- Ne choisissez pas un code contenant cinq fois le même chiffre.
- Ne choisissez pas cinq chiffres qui se suivent.
- Le code programmé en usine fonctionne même si vous programmez un code d'entrée personnalisé.

Rappel des réglages mémorisés (selon l'équipement)

Les codes d'entrée programmés permettent de rappeler les positions mémorisées du conducteur comme suit :

- Le code d'entrée 1 permet de rappeler les positions mémorisées du conducteur 1.
- Le code d'entrée 2 permet de rappeler les positions mémorisées du conducteur 2.
- Le code d'entrée 3 permet de rappeler les positions mémorisées du conducteur 3.

Nota : Les codes d'entrée personnalisés 4 et 5 ne permettent pas de rappeler des positions mémorisées.

Suppression d'un code personnalisé

1. Entrez le code à cinq chiffres programmé en usine.
2. Appuyez brièvement sur la touche **1-2** du clavier dans un délai de cinq secondes.
3. Maintenez la touche **1-2** enfoncée pendant deux secondes. Vous devez exécuter cette étape dans les cinq secondes une fois l'étape 2 terminée.

Tous les codes personnalisés sont supprimés et seul le code à cinq chiffres programmé en usine fonctionne.

Portes et serrures

Fonction anti-décodage

Le clavier passe en mode anti-décodage si vous saisissez un code inexact à sept reprises. Ce mode désactive le clavier pendant une minute et le témoin du clavier se met à clignoter.

La fonction anti-décodage se désactive lorsque :

- Le clavier reste inactif pendant une minute.
- Vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Vous avez établi le contact.
- Vous déverrouillez votre véhicule au moyen de l'accès intelligent.

Déverrouillage et verrouillage des portes

Verrouillage de toutes les portes

Maintenez les touches **7-8** et **9-0** enfoncées en même temps, avec la porte du conducteur fermée. Vous n'avez pas besoin de préalablement composer le code du clavier.

Déverrouillage de la porte du conducteur

Entrez le code à cinq chiffres programmé en usine ou votre code personnalisé. Un intervalle maximal de cinq secondes doit séparer la saisie de deux chiffres. Les lampes intérieures s'allument.

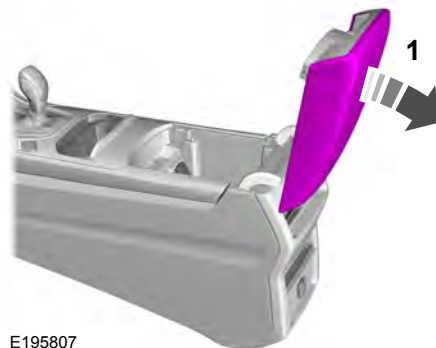
Nota : Toutes les portes se déverrouillent si vous activez le mode de déverrouillage de toutes les portes. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 70).

Déverrouillage de toutes les portes

Entrez le code programmé en usine ou votre code personnalisé à cinq chiffres, puis appuyez sur la touche **3-4** dans un délai de cinq secondes.

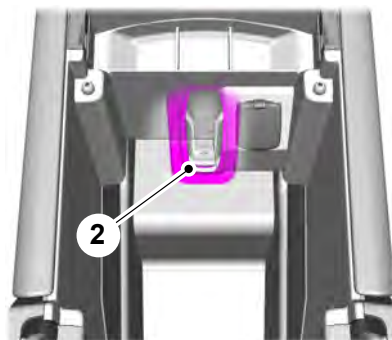
Affichage du code défini en usine

Nota : Vous avez besoin de deux clés d'accès intelligent programmées pour cette procédure.



E195807

1. Ouvrez le couvercle du bac de rangement de la console au plancher.



E195808

2. Placez la première clé d'accès intelligent dans la fente de secours de la console centrale en orientant les touches vers l'arrière du véhicule et l'anneau porte-clés vers le haut.

Portes et serrures

3. Appuyez une fois sur le bouton de démarrage **START/STOP** et attendez quelques secondes.
4. Appuyez de nouveau sur le bouton **START/STOP** et retirez la clé.
5. Insérez la deuxième clé programmée dans la fente de secours, puis appuyez sur le bouton de démarrage **START/STOP**.

Le code défini en usine s'affiche sur l'écran d'information pendant quelques secondes.

Nota : *Le code ne s'affiche qu'après l'affichage d'éventuels autres messages d'avertissement.*

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

Nota : *Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas distribués par Ford. L'usage de tels dispositifs peut entraîner des problèmes de démarrage du moteur et la perte de protection contre le vol.*

Nota : *Les objets métalliques, les appareils électroniques ou la présence d'une seconde clé codée accrochée au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage, surtout s'ils sont trop près de la clé lors du démarrage de votre véhicule. Évitez tout contact de ces objets avec la clé codée lors du démarrage du véhicule. Si un problème survient, coupez le contact, éloignez de la clé codée tous les objets accrochés au porte-clés, puis redémarrez votre véhicule.*

Nota : *Ne laissez pas de double de clé codée dans votre véhicule. Emportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez votre véhicule.*

SecuriLock®

Le système empêche le moteur de démarrer à moins que vous n'utilisiez une clé codée programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé inadéquate peut empêcher le démarrage du véhicule. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Si vous ne parvenez pas à démarrer votre véhicule au moyen d'une clé codée, il ne fonctionne pas correctement. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Amorçage automatique

Le système s'amorce lorsque vous coupez le contact.

Neutralisation automatique

Le système se neutralise lorsque vous établissez le contact avec une clé codée.

Clés de recharge

La clé d'accès intelligent fonctionne comme une clé programmée actionnant la serrure de la porte du conducteur et activant la fonction d'accès intelligent avec système de démarrage à bouton-poussoir, et fait aussi office de télécommande.

En cas de perte ou de vol de vos clés codées, et si vous ne disposez pas d'une clé codée supplémentaire, vous devrez effacer les codes de clé de votre véhicule et programmer de nouvelles clés codées. Contactez un concessionnaire autorisé.

Conservez une clé programmée de recharge dans un endroit sûr hors de votre véhicule. Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de remplacement chez un concessionnaire autorisé.

Programmation d'une clé d'accès intelligent supplémentaire

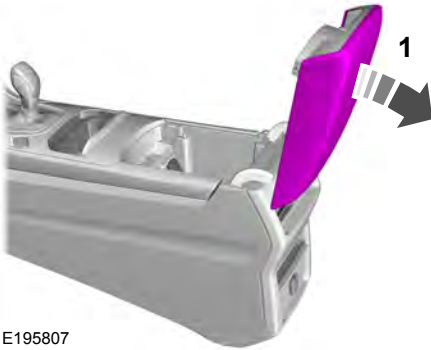
Nota : *Vous pouvez programmer jusqu'à quatre clés d'accès intelligent pour votre véhicule.*

Vous devez avoir deux clés d'accès intelligent déjà programmées dans le véhicule ainsi qu'une nouvelle clé d'accès intelligent non programmée à portée de main. Si vous ne disposez pas de deux clés codées déjà programmées, contactez un concessionnaire autorisé.

Assurez-vous que le contact est coupé avant de commencer cette procédure. Assurez-vous de fermer toutes les portes avant de commencer et de les laisser fermées durant toute la procédure. La procédure doit être exécutée entièrement en moins de 30 secondes. Si une étape n'est pas exécutée dans l'ordre, interrompez la procédure et attendez au moins une minute avant de recommencer.

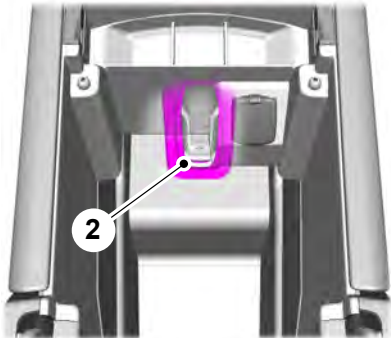
Sécurité

Lisez attentivement toute la procédure avant de commencer.



E195807

1. Ouvrez le couvercle du bac de rangement de la console au plancher.



E195808

2. Placez la clé d'accès intelligent dans la fente de secours en orientant les touches vers l'arrière du véhicule et l'anneau porte-clés vers le haut.
3. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.
4. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage.

5. Retirez la clé d'accès intelligent.
6. Dans les 10 secondes, placez une seconde clé d'accès intelligent programmée dans la fente de secours et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.
7. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage.
8. Retirez la clé d'accès intelligent.
9. Patientez cinq secondes, puis placez la clé d'accès intelligent non programmée dans la fente de secours et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

La programmation est maintenant terminée. Vérifiez que la télécommande fonctionne et que votre véhicule démarre avec la nouvelle clé d'accès intelligent.

Si la programmation a échoué, attendez 10 secondes avant de reprendre les étapes 1 à 7. Si la programmation échoue de nouveau, contactez un concessionnaire autorisé.

ALARME ANTIVOL

Le système vous avertit de toute entrée non autorisée dans votre véhicule. Il se déclenche si une porte, le coffre à bagages ou le capot est ouvert sans utiliser la clé, la télécommande ou le clavier d'entrée sans clé.

Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit si une entrée non autorisée est tentée lorsque l'alarme est activée.

Apportez toutes vos télécommandes chez un concessionnaire autorisé si vous soupçonnez une anomalie du système d'alarme.

Activation de l'alarme

L'alarme est prête à être armée lorsqu'il n'y a pas de clé dans le véhicule. Verrouillez électroniquement le véhicule pour armer l'alarme.

Désactivation de l'alarme

Désactivez l'alarme au moyen d'une des interventions suivantes :

- Déverrouillez les portes ou le coffre à bagages à l'aide de la télécommande ou du clavier d'entrée sans clé.
- Établissez le contact ou démarrez le véhicule.
- Déverrouillez la porte du conducteur à l'aide d'une clé pour ouvrir le véhicule, puis établissez le contact dans les 12 secondes qui suivent.

Nota : *Une pression sur le bouton de détresse de la télécommande désactive l'avertisseur sonore et les clignotants, sans désactiver le système.*

Volant

RÉGLAGE DU VOLANT - VÉHICULES AVEC : COLONNE DE DIRECTION À RÉGLAGE MANUEL

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le volant en conduisant.

Nota : Assurez-vous d'être correctement assis. Voir **Positions assises appropriées** (page 153).



E191039

1. Déverrouillez la colonne de direction.
2. Réglez le volant à la position voulue.



E191047

3. Verrouillez la colonne de direction.

RÉGLAGE DU VOLANT - VÉHICULES AVEC : COLONNE DE DIRECTION À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE

Nota : Assurez-vous d'être correctement assis. Voir **Positions assises appropriées** (page 153).

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule roule.



E161834

Utilisez la commande intégrée sur le côté de la colonne de direction pour régler la position.

Pour régler les positions suivantes :

- Inclinaison : appuyez sur la partie supérieure ou inférieure de la commande
- Réglage télescopique : appuyez sur la partie avant ou arrière de la commande

Volant

Position de butée

Pour éviter tout dommage à la colonne de direction, sa course s'arrête juste avant d'atteindre sa butée. Une nouvelle limite de course est enregistrée si la colonne de direction rencontre un obstacle lors de l'inclinaison ou du réglage télescopique.

Pour rétablir la limite de course normale de la colonne de direction :

1. Confirmez que rien n'entrave la course de la colonne de direction.
2. Appuyez sans relâcher sur la commande de la colonne de direction jusqu'à ce que la colonne s'immobilise.
3. Appuyez de nouveau sur la commande de la colonne de direction. La colonne pourra se remettre en mouvement.
4. Continuez d'appuyer sur la commande pendant deux secondes supplémentaires après l'immobilisation de la colonne.
5. Répétez pour chaque direction selon besoin.

Une nouvelle limite de course s'enregistre. Lors du prochain réglage de l'inclinaison ou de la hauteur de la colonne de direction, elle s'arrêtera juste avant la position de butée.

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Vous pouvez mémoriser et rappeler la position de la colonne de direction au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 157).

Nota : Si vous appuyez sur la commande de réglage pendant le rappel des réglages mémorisés, l'opération de rappel est annulée.

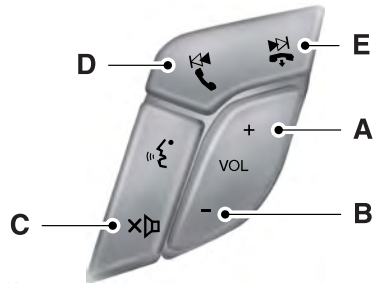
Fonction d'entrée et de sortie faciles

Lorsque vous coupez le contact, la colonne de direction s'élève pour permettre de sortir aisément du véhicule. La colonne reprend sa position initiale lorsque le contact est établi. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 116).

COMMANDE AUDIO - VÉHICULES AVEC : COMMANDE VOCALE (Selon l'équipement)

(Selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser les fonctions suivantes à l'aide de la commande :



E196496

- A Augmentation du volume.
- B Réduction du volume.
- C Sourdine.
- D Recherche vers le bas ou précédent.
- E Recherche vers le haut ou suivant.

Volant

Recherche, Suivant ou Précédent

Appuyez sur la touche de recherche pour :

- Syntoniser la radio sur la station programmée suivante ou précédente.
- Jouer la piste précédente ou suivante.

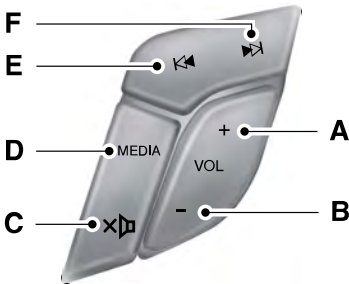
Maintenez le bouton de recherche enfoncé pour :

- Syntoniser la station de radio précédente ou suivante de la bande de fréquences.
- Effectuer une recherche dans une piste.

COMMANDE AUDIO - VÉHICULES SANS : COMMANDE VOCALE

Sélectionnez la source voulue sur la chaîne audio.

Exécutez les fonctions suivantes à l'aide de la commande :



E168191

- A Augmentation du volume.
- B Réduction du volume.
- C Sourdine.
- D MEDIA.

- E Recherche vers le bas ou précédent.
- F Recherche vers le haut ou suivant.

MÉDIA

Appuyez plusieurs fois sur ce bouton pour parcourir les sources audio disponibles.

Recherche, suivant ou précédent

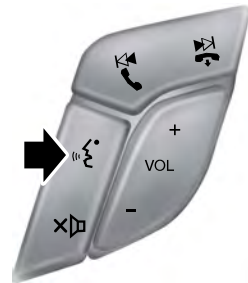
Appuyez sur le bouton de recherche pour :

- Syntoniser la station de radio mise en mémoire suivante ou précédente.
- Effectuer la lecture de la piste précédente ou suivante.

Appuyez sur le bouton de recherche et maintenez-le enfoncé pour :

- Syntoniser la station de radio précédente ou suivante de la bande de fréquences.
- Effectuer une recherche dans une piste.

COMMANDE VOCALE (Selon l'équipement)



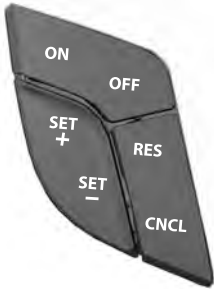
E168194

Appuyez sur le bouton pour sélectionner ou désélectionner la commande vocale. Consultez votre livret de renseignements SYNC.

Volant

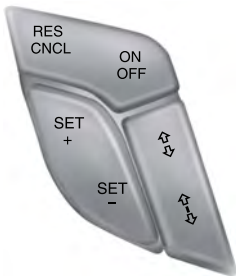
PROGRAMMATEUR DE VITESSE

Type 1



E191246

Type 2



E191247

Voir **Programmeur de vitesse** (page 226).

COMMANDE DE L'AFFICHAGE D'INFORMATION



E144636

Voir **Affichage d'information** (page 116).

Fonctions de la commande de l'écran d'information



E144811

Cette commande fonctionne de la même manière que la commande centrale située en façade. Voir **Autoradio** (page 401).

Utilisez cette commande pour régler le côté droit de l'écran d'information. Parcourez les options de l'écran et appuyez sur le bouton **OK**.

VOLANT CHAUFFANT (Selon l'équipement)

Consultez votre livret de renseignements
SYNC.

Essuie-glaces et lave-glaces

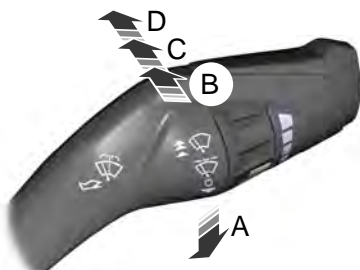
ESSUIE-GLACES

Nota : Dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer les essuie-glaces.

Nota : Veillez à désactiver les essuie-glaces avant de pénétrer dans un poste de lavage.

Nota : Nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace si ces derniers laissent des traînées ou des souillures sur le pare-brise. Si le problème persiste, remplacez les balais d'essuie-glace.

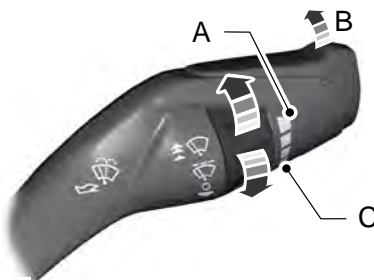
Nota : Ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Ce faisant, vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou griller le moteur d'essuie-glace. Lorsque le pare-brise est sec, utilisez toujours le lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces.



E169313

- A Simple balayage
- B Balayage intermittent
- C Balayage normal
- D Balayage haute vitesse

Balayage intermittent



E169314

- A Intervalle de balayage le plus court
- B Balayage intermittent
- C Intervalle de balayage le plus long

Réglez l'intervalle de balayage désiré à l'aide de la commande rotative.

Essuie-glaces asservis à la vitesse

Lorsque la vitesse de votre véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages diminue.

ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES (Selon l'équipement)

Nota : Dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer les essuie-glaces.

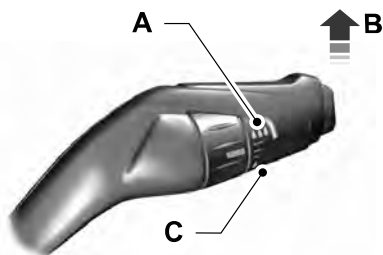
Nota : Veillez à désactiver les essuie-glaces avant de pénétrer dans un poste de lavage.

Essuie-glaces et lave-glaces

Nota : Si des souillures ou des traînées apparaissent sur le pare-brise, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace. Voir

Vérification des balais d'essuie-glace (page 313). Si le problème persiste, posez des balais d'essuie-glace neufs. Voir **Remplacement des balais d'essuie-glace** (page 313).

Les essuie-glaces automatiques utilisent un détecteur de pluie, placé dans la zone entourant le rétroviseur intérieur. Le détecteur de pluie continue de surveiller la quantité d'eau sur le pare-brise et ajuste automatiquement la vitesse des essuie-glaces.



E197526

- A Haute sensibilité
- B En fonction
- C Basse sensibilité

Utilisez la commande rotative pour régler la sensibilité des essuie-glaces automatiques. Si vous sélectionnez une sensibilité basse, les essuie-glaces se déclenchent lorsque le détecteur détecte une quantité abondante d'eau sur le pare-brise. Si vous sélectionnez une sensibilité élevée, les essuie-glaces se déclenchent lorsque le détecteur détecte une petite quantité d'eau sur le pare-brise.

Maintenez la surface extérieure du pare-brise propre. Le détecteur de pluie est très sensible et les essuie-glaces peuvent se mettre en marche si de la saleté, de la buée ou des insectes se déposent sur le pare-brise.

La conduite en conditions humides ou hivernales (givre, neige ou buée de route salée) peut donner lieu à un balayage irrégulier et inattendu ou à des traînées sur les glaces.

Dans ces conditions, vous pouvez effectuer ce qui suit :

- Réduisez la sensibilité des essuie-glaces automatiques afin de réduire les traînées sur le pare-brise.
- passez au balayage à vitesse normale ou rapide;
- Désactivez les essuie-glaces automatiques.

Nota : Si vous mettez en fonction la commande automatique des phares ou des essuie-glaces, les phares s'allument automatiquement lorsque les essuie-glaces fonctionnent en continu.

Réglages des essuie-glaces automatiques (Selon l'équipement)

Les essuie-glaces automatiques s'activent par défaut ou restent activés jusqu'à ce que vous les éteigniez dans l'affichage d'information. Lorsque les essuie-glaces automatiques sont désactivés, les essuie-glaces sont en mode de balayage intermittent. Voir **Généralités** (page 116).

LAVE-GLACES

Nota : N'utilisez pas les lave-glaces lorsque le réservoir de lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.

Essuie-glaces et lave-glaces



E169316

Pour actionner les lave-glaces et nettoyer le pare-brise, tirez le levier vers vous.

Un balayage supplémentaire se produit quelques secondes après le lavage du pare-brise pour éliminer tout liquide résiduel. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 116).

Lave-lentille de caméra avant (Selon l'équipement)

L'actionnement du liquide lave-glace actionnera également le lave-lentille de caméra avant.

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE LUNETTE ARRIÈRE

Essuie-glace de lunette arrière

Nota : Veillez à désactiver l'essuie-glace arrière et à couper le contact avant d'entrer dans un lave-auto.



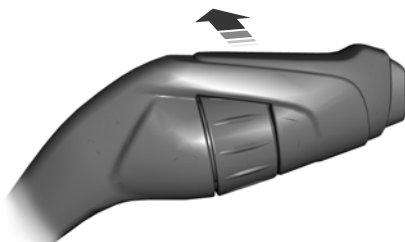
E171615

- A Balayage intermittent.
- B Balayage lent
- C Hors fonction.

Appuyez sur le haut du bouton situé à l'extrémité du levier pour enclencher le balayage intermittent. Appuyez à nouveau sur le bouton pour passer au balayage à petite vitesse. Appuyez sur la partie inférieure du bouton pour arrêter le balayage.

Lorsque vous mettez les essuie-glaces avant en fonction et que vous engagez ensuite la marche arrière (R), l'essuie-glace arrière se met automatiquement en fonction en mode intermittent.

Lave-glace de lunette arrière



E167407

Essuie-glaces et lave-glaces

Pour utiliser la fonction de lave-glace arrière, poussez le levier loin de vous. Lorsque vous relâchez le levier, l'essuie-glace continue de fonctionner quelques instants.

Éclairage

GÉNÉRALITÉS

Condensation dans les feux

Les feux extérieurs sont dotés d'orifices d'aération pour s'adapter aux variations normales de pression d'air.

La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le bloc optique par les événements, de la condensation peut se former par temps froid. En cas de condensation normale, une fine pellicule de buée se forme à l'intérieur du verre. Durant le fonctionnement normal, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les événements.

Jusqu'à 48 heures peuvent être nécessaires pour éliminer la buée par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

- Présence d'une fine buée (pas de traînées, de marques d'égouttement ni de grosses gouttes).
- Une fine pellicule de buée couvre moins de 50 % du verre.

Exemples de condensation inacceptable :

- Une accumulation d'eau à l'intérieur du feu
- Présence de traînées, de traces d'écoulement grosses gouttes à l'intérieur de la glace

Si vous constatez une condensation inacceptable, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE



E142449

- A Hors fonction
- B Feux de stationnement, éclairage du tableau de bord, éclairage de plaque d'immatriculation et feux arrière
- C Phares

Feux de route



E162679

Poussez le levier pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier ou tirez-le vers vous pour éteindre les feux de route.

Éclairage

Appel de phares



E162680

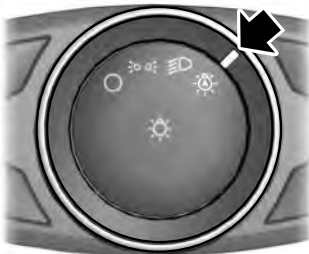
Tirez le levier légèrement vers vous, puis relâchez-le pour effectuer un appel de phares.

PHARES AUTOMATIQUES (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



La position de commande automatique des phares peut ne pas allumer les phares dans toutes les conditions de faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour. Assurez-vous toujours que vos phares sont en mode automatique ou allumés, selon besoin, dans les conditions de faible visibilité. Vous risquez sinon une collision.



E142451

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de commande automatique des phares, les phares s'allument automatiquement lorsque la luminosité ambiante est faible ou lorsque les essuie-glaces sont activés.

Les fonctions suivantes (selon l'équipement) sont également activées lorsque la commande d'éclairage se trouve à la position de commande automatique des phares et que vous les mettez en fonction sur l'écran d'information :

- feux de jour configurables;
- commande automatique des feux de route;
- commande de phares adaptatifs.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Utilisez les commandes de l'écran d'information pour régler la durée pendant laquelle les phares restent allumés. Voir **Affichage d'information** (page 116).

Nota : Lorsque les phares sont en mode de commande automatique des phares, vous ne pouvez pas allumer les feux de route avant que le système de commande automatique des phares n'allume les feux de croisement.

Phares activés par les essuie-glaces

L'allumage des phares asservi aux essuie-glaces est activé dans un délai de 10 secondes lorsque vous mettez en fonction les essuie-glaces et que le commutateur de commande d'éclairage est en position de commande automatique des phares. L'éclairage s'éteint environ 60 secondes après la mise hors fonction des essuie-glaces.

Éclairage

Les phares ne s'allument pas à l'activation des essuie-glaces :

- en mode bruine;
- lorsque les essuie-glaces sont mis en fonction pour éliminer le liquide de lave-glace durant un cycle de lavage;
- si les essuie-glaces sont en mode intermittent.

Nota : Si vous mettez en fonction les phares automatiques ou les essuie-glaces automatiques, les phares s'allument automatiquement lorsque les essuie-glaces fonctionnent en continu.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Nota : Si vous débranchez la batterie ou si la batterie tombe à plat, les composants éclairés passent au réglage maximal.



E165366

- A Appuyez plusieurs fois sur ce bouton ou maintenez-le enfoncé pour atténuer la luminosité.
- B Appuyez plusieurs fois sur ce bouton ou maintenez-le enfoncé pour augmenter la luminosité.

PHARES À EXTINCTION TEMPORISÉE

Après la coupure du contact, vous pouvez allumer les phares en tirant le levier des clignotants vers vous. Vous entendrez une brève tonalité. Les phares s'éteignent automatiquement après trois minutes si une porte est ouverte ou 30 secondes après la fermeture de la dernière porte. Vous pouvez annuler cette fonction en tirant de nouveau le levier des clignotants vers vous ou en établissant le contact.

FEUX DE JOUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite à faible visibilité. Aussi, la position de commande automatique des phares peut ne pas allumer les phares par conditions de faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour. Les phares doivent être en mode automatique ou allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. Vous risquez sinon une collision.

Type 1 - Conventionnel (Non configurable)

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Le contact est établi.
2. La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P) pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique ou le frein de stationnement est relâché pour les véhicules avec boîte de vitesses manuelle.

Éclairage

3. Le module d'éclairage doit être à la position arrêt, feux de position ou commande automatique des phares.
4. Les phares sont éteints.

Type 2 - Configurable

Allumez ou éteignez les feux de jour à l'aide des commandes de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 116).

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Ils sont allumés dans l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 116).
2. Le contact est établi.
3. La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P) pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique ou le frein de stationnement est relâché pour les véhicules avec boîte de vitesses manuelle.
4. Le module d'éclairage est en position de commande automatique des phares.
5. Les phares sont éteints.

Les autres positions de la commande d'éclairage ne mettent pas en fonction les feux de jour, et vous pouvez les utiliser pour neutraliser provisoirement la commande automatique des phares.

Lorsqu'ils sont hors fonction sur l'écran d'information, les feux de jour sont éteints dans toutes les positions de la commande d'éclairage.

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

Le système allumera automatiquement vos feux de route s'il fait suffisamment sombre et qu'aucun véhicule n'est en vue. Lorsqu'il détecte les phares d'un véhicule s'approchant, les feux arrière du véhicule qui précède ou l'éclairage urbain, le système éteint les feux de route avant qu'ils ne puissent gêner les autres conducteurs. Les feux de croisement demeurent allumés.

Nota : *Si le système de feux de route automatique ne fonctionne pas correctement, vérifiez si la zone du pare-brise qui se trouve devant la caméra est dégagée. Pour que le système fonctionne correctement, la vue de la route doit être dégagée. Faites réparer tout dommage du pare-brise dans le champ visuel de la caméra.*

Nota : *Si le système détecte une obstruction telle que des fientes d'oiseaux, des traces d'insectes, de la neige ou de la glace, il passe en mode feux de croisement jusqu'à ce que vous l'éliminiez. Un message indiquant que la caméra avant est obstruée peut également apparaître dans l'affichage du tableau de bord.*

Nota : *Par temps froid ou mauvais temps, la disponibilité du système de feux de route automatiques pourrait être diminuée, surtout au démarrage. Si vous désirez modifier le mode d'éclairage indépendamment du système, vous pouvez allumer ou éteindre les feux de route à l'aide de la commande du levier multifonction. Le fonctionnement automatique reprendra lorsque les conditions seront redevenues normales.*

Nota : *La modification de la hauteur de suspension du véhicule (p. ex. l'utilisation de pneus beaucoup plus grands) peut dégrader les performances de la fonction.*

Éclairage

Un capteur de caméra, monté derrière le pare-brise au centre, surveille continuellement les conditions afin de déterminer quand allumer ou éteindre les feux de route.

Lorsque le système est actif, les feux de route s'allumeront si :

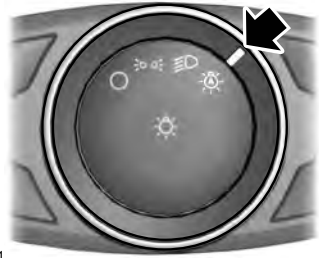
- La lumière ambiante est suffisamment faible.
- Il n'y a aucune circulation devant le véhicule.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à environ 52 km/h (32 mph).

Les feux de route s'éteindront si :

- Le système détecte les phares d'un véhicule approchant ou les feux arrière d'un véhicule qui précède.
- La vitesse du véhicule passe sous environ 44 km/h (27 mph).
- La lumière ambiante est suffisamment intense pour ne pas nécessiter l'usage des feux de route.
- Le système détecte une pluie, une chute de neige ou un brouillard intense.
- La caméra est obstruée.

Activation du système

Activez le système à partir de l'écran d'information et de la commande des phares automatiques. Voir **Affichage d'information** (page 116). Voir **Phares automatiques** (page 96).



E142451

Réglez la commande d'éclairage à la position de commande des phares automatiques.

Neutralisation manuelle du système



E169254

Si vous poussez ou tirez sur le levier alors que les feux de route ont été activés par le système de commande automatique, le système passe temporairement en mode feux de croisement.

Utilisez le menu de l'écran d'information pour désactiver le système de façon permanente, ou tournez le commutateur d'éclairage de la position de commande des phares automatiques à la position des phares.

Éclairage

CLIGNOTANTS



E169255

Poussez le levier vers le haut ou vers le bas pour mettre les clignotants en fonction.

Nota : Poussez brièvement le levier vers le haut ou vers le bas pour faire clignoter trois fois les clignotants afin d'indiquer un changement de voie.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

L'éclairage s'allume lorsqu'une des conditions suivantes est remplie :

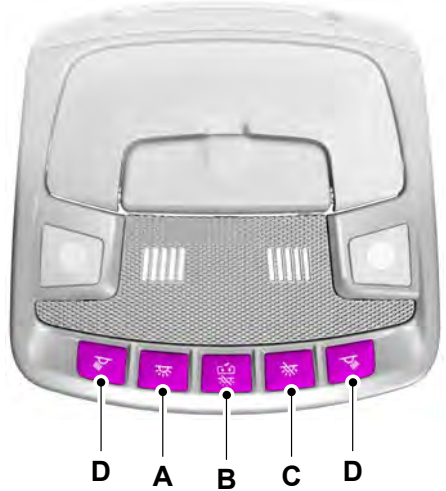
- Vous ouvrez une porte.
- Vous appuyez sur un bouton de la télécommande.
- Vous appuyez sur la commande d'éclairage de toutes les lampes sur la lampe intérieure avant.

Éclairage d'accueil avant

Nota : Les boutons des lampes intérieures avant se trouvent sur la console au pavillon. L'emplacement exact de chaque bouton de la console au pavillon dépend du toit, du toit ouvrant et des écrans pare-soleil équipant le véhicule.

Nota : Appuyez sur le bouton pour désactiver la fonction d'éclairage à l'ouverture de porte lorsque vous ouvrez une porte. Le témoin s'allume en couleur ambre lorsque la fonction d'éclairage à l'ouverture de porte est désactivée. Lorsque la fonction d'éclairage à l'ouverture de porte est désactivée et que vous ouvrez une porte, les lampes d'accueil et de porte demeurent éteintes. Appuyez de nouveau sur cette touche pour réactiver la fonction de porte. Le témoin s'allume en bleu lorsque la fonction d'éclairage à l'ouverture de porte est activée. Lorsque la fonction d'éclairage à l'ouverture de porte est activée et que vous ouvrez une porte, les lampes d'accueil et d'éclairage de porte s'allument.

Type 1



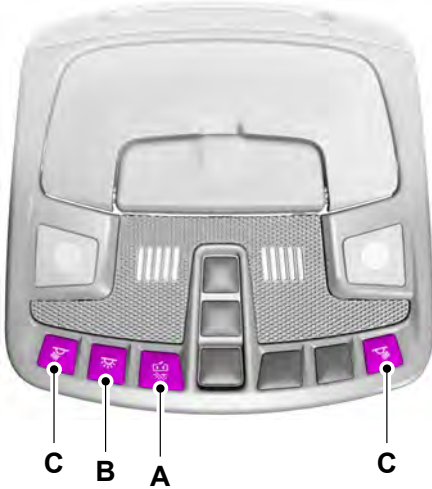
E192153

- A Bouton pour allumer tout l'éclairage
- B Bouton de fonctionnement de porte

Éclairage

- C Bouton pour éteindre tout l'éclairage
- D Plafonniers individuels

Type 2



E199032

- A Bouton de fonctionnement de porte
- B Bouton pour allumer tout l'éclairage
- C Plafonniers individuels

Vous pouvez allumer des lampes de lecture individuellement en appuyant sur la lentille.

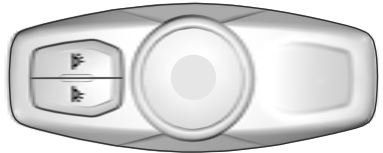
Éclairage d'accueil arrière (Selon l'équipement)

Type 1



E169470

Type 2



E199026

Type 3



E199027

Vous pouvez allumer les plafonniers en appuyant sur le bouton.

ÉCLAIRAGE AMBIANT (Selon l'équipement)

Réglez l'éclairage ambiant à l'aide de l'écran tactile.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

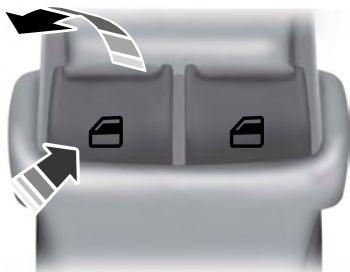
AVERTISSEMENTS



Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans votre véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de se blesser gravement.



Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.



E146043

Nota : Il se peut que vous perceviez un bruit causé par un remous aérodynamique lorsqu'une seule glace est ouverte. Abaissez légèrement la glace du côté opposé afin d'atténuer ce bruit.

Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.

Soulevez la commande pour fermer la glace.

Ouverture par commande à impulsion

Appuyez à fond sur la commande, puis relâchez-la. Appuyez de nouveau sur la commande ou soulevez-la pour immobiliser la glace.

Fermeture par commande à impulsion

Soulevez à fond la commande, puis relâchez-la. Appuyez de nouveau sur la commande ou soulevez-la pour immobiliser la glace.

Réinitialisation de la fermeture par commande à impulsion

1. Soulevez la commande et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que la glace soit complètement fermée.
2. Relâchez la commande.
3. Ouvrez la glace et essayez de la fermer automatiquement.
4. Répétez la procédure si la glace ne se ferme pas automatiquement.

Nota : La fonction d'ouverture et de fermeture par commande à impulsion s'applique uniquement aux glaces avant.

Fonction de rebond

La glace s'arrête automatiquement et inverse légèrement sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle à la fermeture.

Neutralisation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT



Si vous neutralisez la fonction de rebond, la glace n'inversera pas sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle. Pour éviter les blessures ou dommages au véhicule, faites attention avant de fermer les glaces.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Tirez vers le haut sur le commutateur de glace et maintenez-le dans cette position dans un délai de deux secondes après que la glace ait atteint sa position d'inversion en cas d'obstruction. La glace monte sans protection d'inversion en cas d'obstruction. La glace s'immobilise si vous relâchez le commutateur avant que la glace ne soit complètement fermée.

Verrouillage des glaces



E144072

Appuyez sur la commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes des glaces arrière. Elle s'allume lorsque vous verrouillez les commandes des glaces arrière.

Temporisation des accessoires

Les commandes de glaces restent fonctionnelles pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte avant.

OUVERTURE CENTRALISÉE

Vous pouvez utiliser la télécommande pour actionner les glaces lorsque le contact est coupé.

Nota : Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information, ou consulter un concessionnaire autorisé. Voir **Généralités** (page 116).

Nota : La fonction de temporisation des accessoires ne doit pas être active pour utiliser cette fonction.

Commande à distance des glaces avant

Vous pouvez ouvrir les glaces quelques instants seulement après avoir déverrouillé votre véhicule avec la télécommande. Après avoir déverrouillé votre véhicule, maintenez le bouton de déverrouillage de la télécommande enfoncé pour ouvrir les glaces. Relâchez le bouton dès le début du mouvement. Pour arrêter le mouvement, appuyez sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage.

RÉTROVISEUR EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule roule.

Glaces, miroirs et rétroviseurs



E144073

- A Rétroviseur gauche.
- B Commande de réglage.
- C Rétroviseur droit.

Pour régler vos rétroviseurs, assurez-vous de démarrer votre véhicule (commutateur d'allumage en position accessoires ou moteur en marche), puis :

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler. Les témoins de commande.
2. Utilisez la commande de réglage pour régler la position du rétroviseur.
3. Appuyez de nouveau sur la commande électrique des rétroviseurs. Le témoin de commande s'éteint.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Assurez-vous d'engager complètement le rétroviseur dans son support lorsque vous le remettez dans sa position initiale.

Rétroviseurs extérieurs chauffants (Selon l'équipement)

Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 150).

Rétroviseurs à mémoire (Selon l'équipement)

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions de rétroviseur au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 157).

Rétroviseur à électrochrome à réglage automatique (Selon l'équipement)

Le rétroviseur extérieur conducteur s'assombrit automatiquement lorsque le rétroviseur intérieur à électrochrome s'active.

Clignotant dans rétroviseurs (Selon l'équipement)

Lorsque le véhicule est en marche, la partie avant du boîtier de rétroviseur approprié clignote lorsque vous activez le clignotant.

Lampes dirigées vers le sol (Selon l'équipement)

Les lampes sur la partie inférieure du boîtier de rétroviseur s'allument lorsque vous utilisez votre télécommande pour déverrouiller les portes ou lorsque vous ouvrez une porte.

Rétroviseur grand angle intégré (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

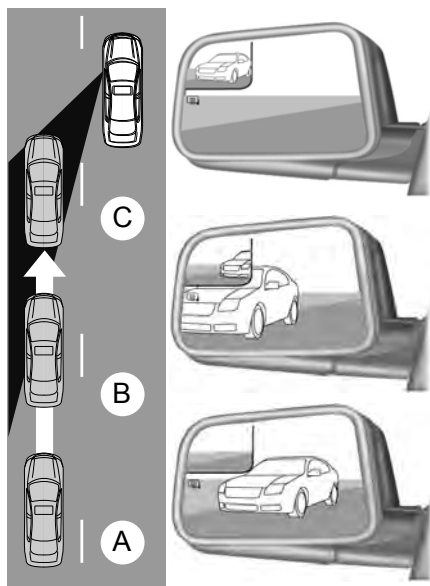


Les objets reflétés dans le rétroviseur grand angle sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Les rétroviseurs grand angle comportent un miroir convexe intégré dans le coin supérieur extérieur des rétroviseurs extérieurs. Ils sont conçus en vue d'améliorer la visibilité de chaque côté de votre véhicule.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Avant d'effectuer un changement de voie, vérifiez d'abord le rétroviseur principal, puis le rétroviseur grand angle. Si vous ne voyez aucun véhicule dans le rétroviseur grand angle et que les véhicules de la voie adjacente sont à une distance sécuritaire, signalez pour indiquer votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changez de voie avec prudence.



E138665

Lorsque le véhicule qui s'approche est à bonne distance, son image est petite et près du coin intérieur du miroir principal. Au fur et à mesure que le véhicule s'approche, l'image grossit et se déplace vers la partie extérieure du miroir principal (A). Lorsque le véhicule s'approche

davantage, l'image passe progressivement du miroir principal au miroir grand angle du rétroviseur (B). Lorsque le véhicule n'apparaît plus dans le miroir grand angle, il devient alors visible dans le champ périphérique du conducteur (C).

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 240).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule roule.

Nota : Ne nettoyez pas le boîtier ni le miroir d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur à votre guise. Certains rétroviseurs sont dotés d'un deuxième point de pivotement. Ce deuxième point permet de déplacer le rétroviseur verticalement et horizontalement.

Tirez sur la languette sous le rétroviseur pour réduire l'éblouissement la nuit.

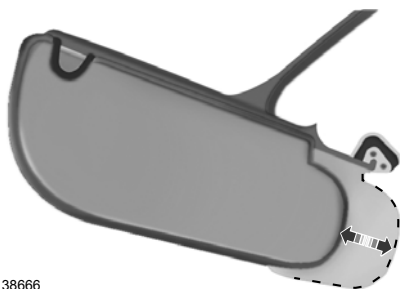
Rétroviseur à électrochrome (Selon l'équipement)

Nota : Ne bloquez pas les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur. Cela pourrait nuire au fonctionnement du rétroviseur. Un appuie-tête central arrière ou un appuie-tête central arrière surélevé peut aussi empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Le rétroviseur passe automatiquement en mode antiéblouissement lorsqu'il détecte une lumière éblouissante provenant de l'arrière de votre véhicule. Il revient automatiquement au mode normal lorsque vous sélectionnez le rapport de marche arrière pour bénéficier d'une vue claire en reculant.

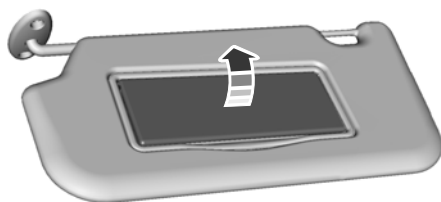
PARE-SOLEIL



E138666

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour produire plus d'ombre.

Miroir de courtoisie du pare-soleil





E162197

Levez le volet pour allumer la lampe.

TOIT OUVRANT (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

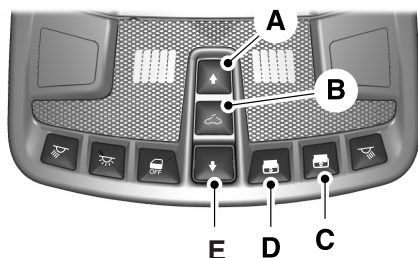
 Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant transparent et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Ils s'exposeraient à des blessures graves.

 Lorsque vous fermez le toit ouvrant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver sa course et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de son ouverture.

Les commandes du toit ouvrant transparent se trouvent sur la console au pavillon et comportent une commande d'ouverture et de fermeture rapide. Pour arrêter son mouvement au cours d'une opération à impulsion, appuyez une deuxième fois sur la commande.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent



E191272

- A **Toit ouvrant transparent ouvert.** Pour ouvrir le toit ouvrant transparent, appuyez et relâchez. Le toit ouvrant transparent s'arrête avant la position d'ouverture maximale. Appuyez de nouveau brièvement sur la commande pour ouvrir complètement le toit ouvrant transparent.
- B **Toit ouvrant transparent en position d'ouverture de ventilation.** Pour ouvrir le toit ouvrant transparent en position de ventilation, appuyez et relâchez.
- C **Écran pare-soleil ouvert.** Pour ouvrir l'écran pare-soleil, appuyez et relâchez. L'écran pare-soleil s'ouvre automatiquement avec le toit ouvrant transparent. Vous pouvez aussi ouvrir l'écran pare-soleil avec le toit ouvrant transparent fermé. **Nota :** L'écran pare-soleil s'arrête avant sa position d'ouverture

maximale pour le confort des passagers arrière. Appuyez de nouveau brièvement sur la commande pour ouvrir complètement l'écran pare-soleil.

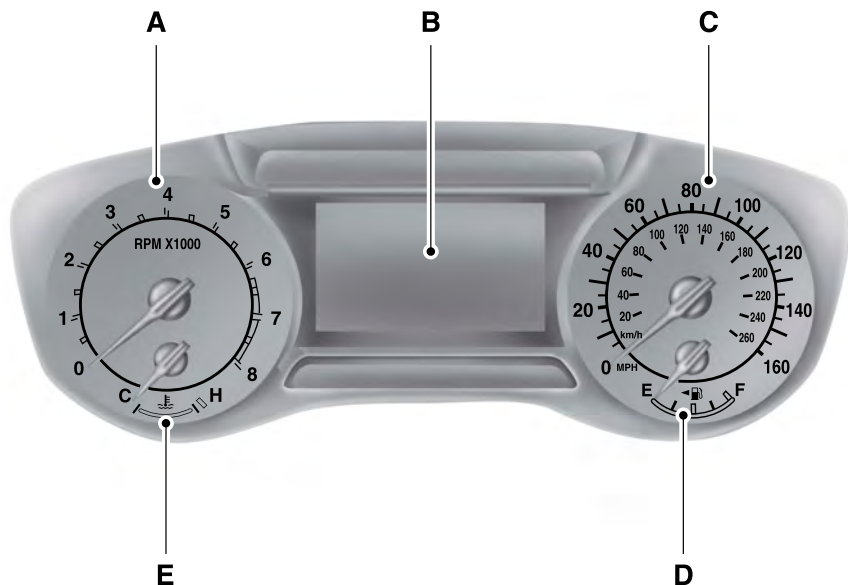
- D **Écran pare-soleil fermé.** Pour fermer l'écran pare-soleil, appuyez et relâchez.
- E **Fermeture du toit ouvrant transparent.** Appuyez brièvement pour fermer le toit à partir de la position ouverte ou d'aération.

Nota : Le toit ouvrant transparent s'arrête à 200 mm (8 po) de la position fermée. Pour fermer le toit ouvrant transparent, appuyez longuement sur la commande **toit ouvrant transparent fermé** jusqu'à ce que le toit ouvrant transparent soit en position complètement fermée.

Combiné des instruments

JAUGES

Type 1



E144485

- A Compte-tours
- B Écran d'information
- C Odomètre
- D Indicateur de niveau de carburant
- E Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur

Écran d'information

Compteur

Situé au bas de l'écran d'information. Enregistre la distance cumulée parcourue par votre véhicule.

Température de l'air extérieur

Indique la température de l'air extérieur.

Compas

Affiche le sens de déplacement du véhicule.

Combiné des instruments

Ordinateur de bord

Voir **Généralités** (page 116).

Réglages du véhicule et personnalisation

Voir **Généralités** (page 116).

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur

Indique la température du liquide de refroidissement. À la température normale de fonctionnement, l'aiguille demeure dans la partie centrale. Si l'aiguille passe dans la zone rouge, le moteur surchauffe. Arrêtez le moteur, coupez le contact et déterminez la cause lorsque le moteur a refroidi.

Nota : *Ne redémarrez pas le moteur avant d'avoir corrigé la cause de la surchauffe.*

AVERTISSEMENT



Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est chaud.

Indicateur de niveau de carburant

Nota : *Le niveau indiqué par la jauge de carburant peut varier légèrement lorsque votre véhicule se déplace ou se trouve sur une pente.*

Établissez le contact. La jauge de carburant indique le niveau approximatif de carburant restant dans le réservoir. La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule sur lequel est située la trappe de carburant.

L'aiguille doit indiquer F lorsque vous avez fait le plein. Si l'aiguille indique E après avoir fait le plein, ceci signifie qu'un entretien sera bientôt nécessaire.

Après le ravitaillement, la position de l'aiguille peut varier mais ceci est normal :

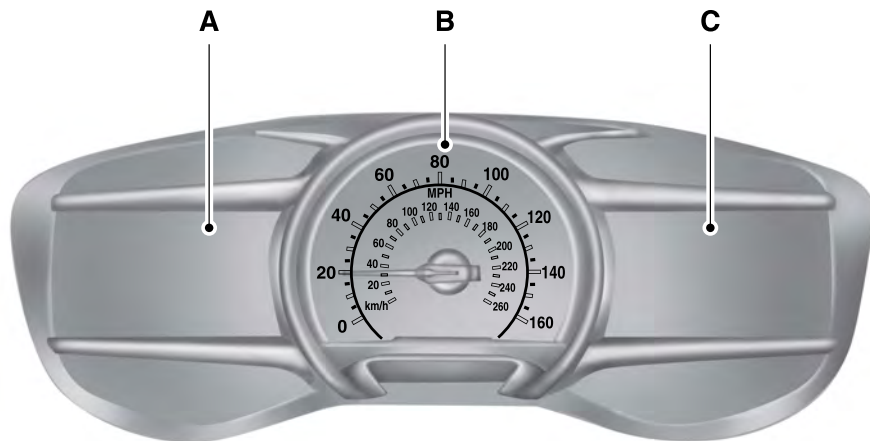
- Après avoir quitté la station-service, un bref délai peut être nécessaire pour que l'aiguille indique la position F. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.
- La quantité de carburant versée dans le réservoir est légèrement inférieure ou supérieure à la valeur indiquée par l'indicateur. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.
- Si le distributeur de la station-service cesse de fonctionner avant que le réservoir ne soit plein, essayez une autre pompe.

Rappel de bas niveau de carburant

Un rappel de bas niveau de carburant se déclenche lorsque l'autonomie atteint 80 km (50 mi).

Combiné des instruments

Type 2



E144486

- A Écran d'information gauche
- B Odomètre
- C Écran d'information droit. Voir **Généralités** (page 116).

Écran d'information gauche

Compteur

Situé au bas de l'écran d'information.
Enregistre la distance cumulée parcourue
par votre véhicule.

Ordinateur de bord

Voir **Généralités** (page 116).

Réglages du véhicule et personnalisation

Voir **Généralités** (page 116).

Combiné des instruments

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et les indicateurs suivants vous signalent une anomalie du véhicule qui pourrait s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du véhicule pour s'assurer qu'ils fonctionnent. Si un témoin reste allumé après le démarrage du véhicule, reportez-vous au témoin du système en question pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Nota : Certains indicateurs apparaissent sur l'écran d'information et fonctionnent comme un témoin d'avertissement, mais ils ne s'affichent pas au démarrage du véhicule.

Régulateur de vitesse adaptatif

(Selon l'équipement)



Le témoin du régulateur de vitesse change de couleur pour indiquer le mode du système :

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 227).

Activé (lumière blanche) : S'allume lorsque vous activez le régulateur de vitesse adaptatif. S'éteint lorsque vous désactivez le régulateur de vitesse.

Engagé (lumière verte) : S'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est engagé. S'éteint lorsque le régulateur de vitesse est désengagé.

Direction adaptative (Selon l'équipement)



Le témoin de direction adaptative s'allume si le système détecte une anomalie pendant les contrôles continus de diagnostic.

Initialisation de la direction adaptative (jaune, clignotant) : La direction adaptative a détecté une différence entre l'angle du volant de direction et l'angle de roue souhaité. Le volant de direction s'ajuste lui-même pour corriger cette différence. Cet ajustement fait partie du fonctionnement normal.

Initialisation de la direction adaptative (jaune, allumé en continu) : La direction adaptative est désactivée. Il est possible que le volant de direction ne soit pas parfaitement droit alors que le véhicule suit une ligne droite. Si le problème persiste, consultez un concessionnaire autorisé.

Perte de la direction adaptative (rouge, allumé en continu) : L'intégrité de la direction adaptative ne peut être vérifiée. Ne conduisez pas le véhicule et contactez un concessionnaire autorisé immédiatement. Voir **Direction** (page 246).

Système de freins antiblocage



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Vous pouvez toujours compter sur les fonctions de freinage normales (sans freins antiblocage) à moins que le témoin du circuit de freinage ne soit également allumé. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Batterie



Ce témoin indique une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Désactivez tous les accessoires électriques superflus et faites immédiatement vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Combiné des instruments

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous désactivez cette fonction ou de concert avec un message. Voir

Système d'information sur les angles morts (page 240).

Circuit de freinage



Ce témoin s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi.

S'il s'allume durant la conduite, vérifiez que le frein de stationnement est bien desserré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, ce témoin révèle un niveau bas de liquide de frein ou une anomalie du circuit de freinage. Faites immédiatement vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT



Il est dangereux de conduire votre véhicule lorsque ce témoin est allumé. Les performances des freins peuvent être considérablement réduites. La distance de freinage sera plus longue. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé. Le fait de parcourir de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et provoquer des blessures.

Régulateur de vitesse (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous activez cette fonction.

Clignotant



S'allume lorsque vous activez le clignotant gauche ou droit ou les feux de détresse. Vérifiez si une ampoule est grillée lorsque ces témoins restent allumés ou clignent rapidement. Voir **Remplacement d'une ampoule** (page 317).

Porte mal fermée



Ce témoin s'affiche lorsque le contact est établi et qu'une des portes n'est pas complètement fermée.

Frein de stationnement électronique



Ce témoin s'allume ou clignote lorsque le frein de stationnement électronique est défectueux.

Voir **Frein de stationnement électronique** (page 202).

Température du liquide de refroidissement du moteur



Ce témoin s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement est élevée. Arrêtez le véhicule dès que possible, coupez le contact et laissez refroidir le moteur. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 302).

Huile moteur



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume lorsque le moteur tourne ou durant la conduite. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 300).

Combiné des instruments

Nota : Ne reprenez pas la route si le témoin s'allume, même si le niveau est correct. Faites immédiatement vérifier le circuit par votre concessionnaire autorisé.

Bouclage de ceinture de sécurité



Ce témoin s'allume et un carillon retentit pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Voir **Rappel de bouclage des ceintures de sécurité** (page 40).

Sac gonflable avant



Ce témoin indique une anomalie s'il ne s'allume pas lorsque vous démarrez le véhicule, s'il continue de clignoter ou s'il demeure allumé. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Affichage tête haute (Selon l'équipement)



Une barre rouge s'allume dans certains cas sur le pare-brise, lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif ou le système d'avertissement de collision. Elle s'allume aussi momentanément lorsque vous démarrez votre véhicule pour vous assurer que l'affichage fonctionne.

Feu de route



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route. Il clignote lorsque vous faites un appel de phares.

Capot mal fermé



Ce témoin s'affiche lorsque le contact est établi et que le capot n'est pas complètement fermé.

Bas niveau de carburant



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de carburant est bas ou que le réservoir de carburant est presque vide. Faites le plein dès que possible.

Avertissement de faible pression des pneus



Ce témoin s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est faible. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne ou durant la conduite, vérifiez la pression des pneus dès que possible.

Il s'allume aussi momentanément lorsque le contact est établi pour confirmer que le témoin fonctionne. S'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Bas niveau de liquide lave-glace



S'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Feux de stationnement



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de position.

Anomalie du groupe motopropulseur



Ce témoin s'allume lorsque le système a détecté une anomalie dans le groupe motopropulseur ou dans la traction intégrale. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Combiné des instruments

Témoin d'anomalie du moteur



Si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé après le démarrage du moteur, cela indique que le circuit d'autodiagnostic embarqué a détecté une anomalie de fonctionnement liée au dispositif antipollution de votre véhicule. Consultez la section Autodiagnosics embarqués (OBD) du chapitre Carburant et ravitaillement pour savoir si vous devriez faire vérifier votre véhicule. Voir **Système antipollution** (page 187).

Si le témoin clignote, le moteur produit des ratés qui pourraient endommager le catalyseur. Conduisez en douceur (évités les accélérations et les décélérations brusques) et faites immédiatement vérifier votre véhicule.

AVERTISSEMENT



Si le moteur présente des ratés, des températures excessives à l'échappement risquent d'endommager le catalyseur, le circuit d'alimentation, le revêtement du plancher du véhicule ou d'autres éléments, et il en résulterait des risques d'incendie. Faites immédiatement réparer votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Le témoin d'anomalie du moteur s'allume à l'établissement initial du contact, avant le démarrage du moteur, aux fins de vérification de l'ampoule et pour indiquer que votre véhicule est prêt en vue des tests d'inspection et d'entretien.

Le témoin d'anomalie du moteur demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, votre véhicule n'est pas prêt en vue des tests d'inspection et d'entretien. Voir **Système antipollution** (page 187).

Contrôle de stabilité



Il clignote lorsque le système est actif. Ce témoin révèle une anomalie s'il demeure allumé ou s'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact. En cas d'anomalie, le système est désactivé. Faites vérifier le système immédiatement par un concessionnaire autorisé. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 209).

Contrôle de stabilité désactivé



Il s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction. Il s'éteint lorsque vous remettez le système en fonction ou que vous coupez le contact. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 209).

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Carillon avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage

Retentit lorsque vous ouvrez la porte du conducteur et que vous avez laissé la clé dans l'allumage.

Combiné des instruments

Alerte de système sans clé (selon l'équipement)

Active l'avertisseur sonore deux fois lorsque vous sortez du véhicule avec la clé d'accès intelligent, après la fermeture de la dernière porte, et que votre véhicule à accès sans clé est en position contact, pour vous signaler que le contact est encore établi.

Carillon avertisseur de phares allumés

Ce carillon retentit lorsque vous retirez la clé du commutateur d'allumage et ouvrez la porte du conducteur, puis que les phares ou les feux de stationnement sont toujours allumés.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur retentit toujours après avoir desserré le frein de stationnement, faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT

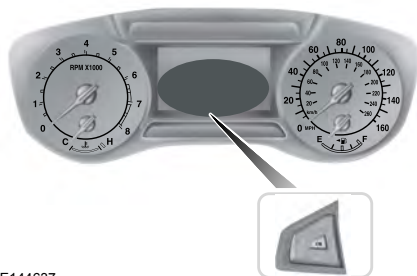


La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Nota : *Votre véhicule peut ne pas disposer de tous les messages énumérés dans ce chapitre. Votre véhicule n'affichera pas les messages relatifs aux systèmes dont il n'est pas équipé.*

Vous pouvez commander plusieurs systèmes du véhicule au moyen des boutons de l'écran d'information situés sur le volant. L'information correspondante s'affiche sur l'écran d'information.

Commandes de l'écran d'information (type 1)



E144637

- Utilisez les touches fléchées vers le haut et vers le bas pour parcourir et mettre en surbrillance les options au sein d'un menu.
- Appuyez sur la flèche droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la flèche gauche pour quitter un menu.
- Maintenez la flèche gauche enfoncée en tout temps pour revenir à l'écran du menu principal (touche échap).
- Appuyez sur la touche **OK** pour choisir et confirmer les réglages ou les messages.

Menu

Vous pouvez accéder au menu au moyen de la commande de l'écran d'information.



Cette icône vous permet d'activer ou de désactiver une fonction. Une case cochée indique que la fonction est activée, alors que la case décochée indique le contraire.

Nota : *Lorsque les éléments sont optionnels, certaines options peuvent s'afficher différemment ou ne pas s'afficher du tout.*

Affichage d'information

Trajet 1 et 2
Indicateur de vitesse numérique
Autonomie
Compt. journ.
Durée conduite
Consom. moy.
Tempér. ext.
Toutes les valeurs

- Indicateur de vitesse numérique – affichage numérique de la vitesse de votre véhicule.
- Autonomie – affichage de la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avant la panne de carburant.
- Compteur journalier – indique la distance parcourue pendant un trajet particulier.
- Durée conduite – la minuterie s'arrête lorsque vous coupez le contact et se remet en marche lorsque vous redémarrez le véhicule.
- Consommation moyenne – indique la consommation moyenne de carburant pour un trajet donné.
- Température extérieure – affiche la température de l'air extérieur.
- Toutes les valeurs – affiche l'autonomie restante, le compteur journalier, la durée conduite et la consommation moyenne de carburant.

Nota: Maintenez enfoncée la touche **OK** à l'écran actuel pour réinitialiser les renseignements respectifs de trajet, de distance, de temps écoulé et de consommation de carburant.

Écon. essence
Autonomie
Éco carbur inst
Consommation moyenne
Économie d'essence à long terme

Affichage d'information

Écon. essence
Toutes les valeurs
Auto StartStop

- Autonomie – indique la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avant la panne de carburant.
- Économie de carburant instantanée – affiche un graphique de votre consommation instantanée de carburant, ainsi que votre consommation moyenne en mi/gal depuis la dernière réinitialisation de la fonction.
- Économie d'essence à long terme – indique votre consommation de carburant à long terme.
- Consommation moyenne – indique la consommation moyenne de carburant pour un trajet donné.
- Toutes les valeurs – affiche toutes les valeurs de consommation de carburant (autonomie restante, économie de carburant instantanée, consommation moyenne).
- Auto StartStop – les messages de démarrage-arrêt automatique vous informent sur différents événements relatifs à votre système. Voir **Messages d'information** (page 126).

Nota : Vous pouvez réinitialiser votre consommation moyenne de carburant en maintenant enfoncée la touche **OK** sur les commandes au volant côté gauche.

Ass. conduct.		
Antipatinage		
Angle mort		
Circul. transv.		
Régl. vitesse	Sélectionnez le réglage	
Alerte cond.		
Susp.cond.		
Dém. en côte		
AWD intelligent		
Maintien voie	Mode	Sélectionnez le réglage
	Intensité	
Pré-collision	Sensibil. alerte	
	Indication dist.	

Affichage d'information

Ass. conduct.	
	Freinage actif
Aide stat. AV	
Aide stat. AR	
Pression pneus	Surv. pneus
Ctrl. remorque	

Réglages			
Véhicule	Arr. moteur a.		
	Carrillons	Information	
	Calcul auto.	Sélectionnez le réglage	
	Accès facilité		
	Éclairage	Temp. phares	Sélectionnez le réglage
		Feux de jour	
	Serrures	Déverr. automat.	
		Reverrouiller	
		Mauvais verr.	
		Déverrouil. dist.	Sélectionnez le réglage
		Bloq. interrup.	
	Réinit. niv huile	Tenir OK pr réinitial.	
	Hayon élect.	Sélectionnez le réglage	
	Démarr. à distance	Climatisation	Sélectionnez le réglage
		Sièges ou Sièges et volant	
Durée			
Système			

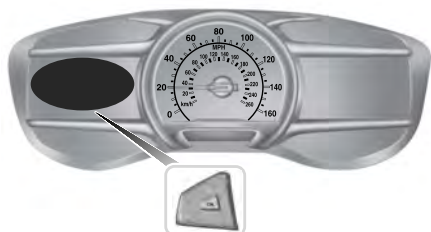
Affichage d'information

Réglages

	Vitres	Ouv. à distance
		Ferm. à dist.
	Essuie- glace	Act.après lav
		Capteur pluie
E-g marche AR		
MyKey	Créer MyKey	Maintenez la touche OK enfoncée pour créer une clé MyKey
	Assis- tance 911	Sélectionnez le réglage
	Pas déra- nger	
	Antipati- nage	
	Vitesse max	
	Alerte vitesse	
	Limit. volume	
Effacer MyKeys	Maintenez la touche OK enfoncée pour effacer toutes les clés MyKey	
Affi- chage	Distance	Sélectionnez le réglage
	Tempéra- ture	
	Pression pneus	
	Langue	

Affichage d'information

Commandes de l'écran d'information (type 2)



E144638

- Utilisez les touches fléchées vers le haut et vers le bas pour parcourir et mettre en surbrillance les options au sein d'un menu.
- Appuyez sur la flèche droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la flèche gauche pour quitter un menu.
- Maintenez la flèche gauche enfoncée en tout temps pour revenir à l'écran du menu principal (touche échap).
- Appuyez sur la touche **OK** pour choisir et confirmer les réglages ou les messages.

Menu principal

Dans la barre de menu principal du côté gauche de l'écran d'information, vous pouvez choisir parmi les catégories suivantes :

- Mode d'affichage
- Trajet 1 et 2
- Économie essence
- Assistance conducteur
- Réglages

Faites défiler les options vers le haut ou vers le bas pour mettre en surbrillance une des catégories, puis appuyez sur la flèche droite ou sur **OK** pour accéder à cette catégorie. Appuyez sur la flèche gauche, au besoin, pour revenir au menu principal.

Mode d'affichage

Utilisez les flèches vers le haut ou vers le bas pour choisir entre les options d'affichage suivantes.

Mode affichage	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
Autonomie XXX km (mi)	X	X	-	-
Compte-tours rond	-	-	X	X
Compte-tours vertical	-	X	-	-
Écran de Pression des pneus sur demande				

Affichage d'information

Mode affichage	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
Indicateur de vitesse numérique – XXX mi/h – appuyez sur OK pour km/h				
AWD intelligent				

- Autonomie XXX km (mi) : indique la distance approximative que le véhicule peut parcourir avant la panne de carburant.
- Compte-tours rond : indique le régime moteur en tours par minute. Le fait de conduire votre véhicule alors que l'aiguille du compte-tours reste continuellement dans la zone rouge risque d'endommager le moteur. Pendant l'utilisation de la boîte de vitesses SelectShift Automatic™ (SST), le rapport actuellement sélectionné s'affiche à l'écran.

Trajet 1 et 2

Vous pouvez accéder au menu au moyen de la commande de l'écran d'information.

Nota : Lorsque les éléments sont optionnels, certaines options peuvent s'afficher différemment ou ne pas s'afficher du tout.

Trajet 1 & 2
Toutes les valeurs

Toutes les valeurs – affiche toutes les valeurs de trajet (durée conduite, compteur journalier et consommation moyenne de carburant).

- Compteur journalier – indique la distance du trajet parcourue.
- Consommation moyenne – indique votre consommation moyenne de carburant pour un trajet donné.
- Durée conduite – la minuterie s'arrête lorsque vous coupez le contact et se remet en marche lorsque vous redémarrez le véhicule.

Nota : Vous pouvez réinitialiser les données de trajet en maintenant enfoncé le bouton **OK** sur les commandes au volant côté gauche.

Économie essence

Utilisez les flèches gauche et droite pour choisir l'affichage de consommation de carburant désiré.

Affichage d'information

Économ. essence
Consommation carburant instantanée – tenir OK pour réinitialiser
Auto StartStop

- Économie d'essence instantanée – affiche un graphique de votre consommation de carburant instantanée, de votre consommation moyenne et de l'autonomie restante.
- Auto StartStop – les messages de démarrage-arrêt automatique vous informent sur différents événements relatifs à votre système. Voir **Messages d'information** (page 126).

Nota : Vous pouvez réinitialiser votre consommation moyenne de carburant en maintenant enfoncée la touche **OK** sur les commandes au volant côté gauche.

Assistance conducteur

Dans ce mode, vous pouvez configurer différentes options de réglages conducteur.

Nota : Certaines options sont facultatives et peuvent ne pas s'afficher.

Ass. conduct.		
Antipatinage		
Direction adapt.	Direction à « D »	Sélectionnez le réglage
	Direction à « S »	
Angle mort		
Circul. transv		
Réglul. vitesse	Sélectionnez le réglage	
Alerte cond.		
Susp.cond.		
Dém. en côte		
Sys maintien voie	Mode	Sélectionnez le réglage
	Intensité	
Pré-collision	Sensibil. alerte	
	Freinage actif	

Affichage d'information

Ass. conduct.	
Aide stat. AV	
Aide stat. AR	
Syst.press.pneus	Tenir pr réinitial.

Nota : Certaines options sont facultatives et peuvent ne pas s'afficher.

Réglages

Dans ce mode, vous pouvez configurer différentes options de réglages conducteur.

Réglages				
Véhicule	Arrêt. mot auto			
	Calcul auto.	Sélectionnez le réglage		
	Entr. sort. facilit.			
	Éclairage	Phares adaptatifs	Phares adaptatifs	
			Réglage circulation	Sélectionnez le réglage
		Feux route auto		
		Temp. phares	Sélectionnez le réglage	
		Feux de jour		
		Serrures	Verrouil. auto	
	Déverrouil. auto			
	Reverrouiller			
	Mauvais verr.			
	Déverrouil. dist.		Sélectionnez le réglage	
	Bloq. interrup.			
Miroirs	Repli automat.			
Réinit. niv huile	XXX % – tenir OK pour réinitialiser			

Affichage d'information

Réglages		
	Hayon élect.	Sélectionnez le réglage
	Démarr. à distance	Climatisation
		Sièges ou Sièges et volant
		Durée
		Système
	Ceint. sécurité	
	Vitres	Ouv. à distance
		Ferm. à dist.
	Essuie-glace	Act. après lav
		Capteur pluie
MyKey	Créer MyKey	Maintenez la touche OK enfoncée pour créer une clé MyKey
	Assistance 911	Sélectionnez le réglage
	Pas déranger	
	Antipatinage	
	Vitesse max	
	Alerte vitesse	
	Limit. volume	
	Effacer MyKeys	Maintenez la touche OK enfoncée pour effacer toutes les clés MyKey
Config. affichage	Distance	Sélectionnez le réglage
	Température	

Affichage d'information

Réglages

	Affichage jauge	
	Pression pneus	
	Langue	

MESSAGES D'INFORMATION

Nota : Selon les options et le type de tableau de bord de votre véhicule, certains messages ne s'affichent pas ou sont indisponibles. L'écran d'information peut abréger ou raccourcir certains messages.



E144636

Appuyez sur le bouton OK pour accepter et effacer certains messages de l'écran d'information. L'écran d'information supprime automatiquement d'autres messages après un court délai.

Vous devez confirmer certains messages avant de pouvoir accéder aux menus.

Stationnement actif

Message	Mesure à prendre
Défaillance stationnement actif	Le système doit être réparé en raison d'une anomalie. Contactez un concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

Régulateur de vitesse adaptatif

Message	Mesure à prendre
Régulateur de vitesse adaptatif défectueux	Une anomalie du radar empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif. Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 227).
Régulateur de vitesse adaptatif non disponible	En raison d'une anomalie, le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas fonctionner correctement. Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 227).
Régulateur de vitesse adaptatif Capteur bloqué Voir le manuel	Un capteur est obstrué du fait de mauvaises conditions climatiques ou de la présence de glace, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation. Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 227).
Freinage auto. régl. vitesse arrêté	Le système a désactivé le freinage automatique.
Capteur avant non aligné	Une anomalie du radar empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif.
Régl. vitesse adaptatif Cond. reprend le contrôle	Le régulateur de vitesse adaptatif a rendu les commandes au conducteur.
Régl. vitesse adaptatif Vit. trop basse pour activer	La vitesse de votre véhicule est trop basse pour activer le régulateur de vitesse adaptatif.
Régl. vitesse adaptatif rapport inférieur	Le régulateur de vitesse adaptatif règle automatiquement la distance de sécurité et le conducteur doit rétrograder à un rapport inférieur.

Affichage d'information

Direction adaptative

Message	Mesure à prendre
Initialisation direction active	La direction adaptative a détecté une différence entre l'angle du volant de direction et l'angle de roue souhaité. Le volant de direction s'ajuste lui-même pour corriger cette différence. Cet ajustement fait partie du fonctionnement normal.
Anomalie de la direction active Service requis	La direction adaptative est désactivée. Il est possible que le volant de direction ne soit pas parfaitement droit alors que le véhicule suit une ligne droite. Si le problème persiste, consultez un concessionnaire autorisé.
Perte de la direction active Ne pas conduire	L'intégrité de la direction adaptative ne peut être vérifiée. Ne conduisez pas le véhicule et contactez un concessionnaire autorisé immédiatement.

Sac gonflable

Message	Mesure à prendre
Capteur pass. BLOQUÉ Enlever objets siège du passager	Le système détecte une anomalie due à un capteur obstrué. Éliminez l'obstruction.

Alarme

Message	Mesure à prendre
Alarme véhicule Pour arrêter l'alarme, démarrer le véhicule	L'alarme s'est déclenchée du fait d'une entrée non autorisée. Voir Alarme antivol (page 84).
Alarme Défectuosité Service requis	Le système doit être réparé en raison d'une anomalie. Contactez un concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

Traction intégrale

Message	Mesure à prendre
AWD Désactivé temporairement	Le système de traction intégrale s'est désactivé temporairement pour se protéger d'une surchauffe.
AWD ARRÊT	Le système de traction intégrale s'est désactivé temporairement pour se protéger d'une surchauffe ou en cas d'utilisation du pneu de secours temporaire.
AWD rétablie	Le système de traction intégrale reprend un fonctionnement normal et efface ce message après avoir conduit sur une courte distance avec le pneu reposé ou après refroidissement du système.
Défectuosité AWD Service requis	Le système de traction intégrale ne fonctionne pas correctement. Si le message d'avertissement demeure affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire autorisé.

Arrêt automatique du moteur

Message	Mesure à prendre
Arrêt moteur dans {seconds to shut off:#0} secondes	Le moteur est prêt à être arrêté.
Arrêt moteur pour économie de carburant	Le moteur s'est arrêté pour économiser du carburant.
Arrêt moteur dans {seconds to shut off:#0} secondes OK = annuler	Le moteur est prêt à être arrêté. Vous pouvez appuyer sur OK sur le bouton gauche du volant de direction pour annuler l'arrêt.

Affichage d'information

Commande de feux de route automatiques

Message	Mesure à prendre
Caméra avant Visibilité basse Nettoyer écran	La visibilité du capteur de caméra avant est réduite. Nettoyez le pare-brise.
Caméra avant Défectuosité Service requis	Le système doit être réparé en raison d'une anomalie. Contactez un concessionnaire autorisé.
Caméra avant provisoirement non disponible	Une défaillance s'est produite dans le capteur de caméra avant. Attendez un court moment pour permettre au capteur de refroidir.

Démarrage-arrêt automatique

Message	Mesure à prendre
Auto StartStop Appuyer sur le frein pour démarrer moteur	Le moteur doit être redémarré, enfoncez la pédale de frein pour démarrer.
Auto StartStop Appuyer plus fort sur le frein pour activer	Le moteur doit être redémarré, appuyez plus fort sur la pédale de frein pour démarrer.
Auto StartStop Appuyer sur pédale pour démarrer moteur	Le moteur doit être redémarré, enfoncez une pédale pour démarrer.
Auto StartStop Mettre au neutre pour démarrer	Sélectionnez le point mort pour permettre au système de redémarrer le moteur.
Auto StartStop Embrayer sur P, puis redémarrer le moteur	Sélectionnez la position de stationnement pour permettre au système de redémarrer le moteur.
Auto StartStop Redémarrage manuel requis	Le système ne fonctionne pas. Un redémarrage manuel est requis.
Auto StartStop Non disponible	Les conditions de fonctionnement correct du système Auto StartStop ne sont pas réunies.

Affichage d'information

Batterie et circuit de charge

Message	Mesure à prendre
Vérifier circuit de charge	Le circuit de charge doit être réparé. Si cet avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Batterie faible Arrêt provisoire des fonctions	Le système de gestion de batterie détecte une anomalie prolongée de tension faible. Votre véhicule désactive divers équipements pour protéger la batterie. Mettez hors tension un maximum d'équipements électriques dès que possible pour améliorer la tension du système. Lorsque la tension du système est rétablie, les équipements désactivés fonctionnent de nouveau normalement.
Couper courant pour économ. la batterie	Le système de gestion de batterie détermine que la charge de la batterie est faible. Coupez le contact le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que vous avez redémarré le véhicule et que l'état de charge de la batterie est rétabli. Éteindre toutes les charges électriques inutiles permettra à la batterie de récupérer plus rapidement sa pleine charge.

Système d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal

Message	Mesure à prendre
Défaillance système d'angle mort	Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Angle mort non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Les capteurs du système sont obstrués. Voir Alerte de circulation transversale (page 242).
Circulation transversale - Véhicule venant de X	Le système détecte un véhicule. Voir Alerte de circulation transversale (page 242).
Circul. transv. non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Les capteurs du système sont obstrués. Voir Alerte de circulation transversale (page 242).
Circulation transversale Défectuosité	Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

Portes et serrures

Message	Mesure à prendre
Porte conducteur ouverte	La porte affichée n'est pas complètement fermée.
Porte passager ouverte	La porte affichée n'est pas complètement fermée.
Porte arrière gauche ouverte	La porte affichée n'est pas complètement fermée.
Côté passager porte arrière ouverte	La porte affichée n'est pas complètement fermée.
Hayon ouvert	La porte affichée n'est pas complètement fermée.
Capot moteur ouvert	Le capot n'est pas complètement fermé.
Interrupteurs désactivés Mode sécurité	Le système a désactivé les contacteurs de porte.
Code de clavier d'usine {X X X X X}	Le code de clavier d'usine s'affiche sur l'écran d'information après réinitialisation du clavier par le système. Voir Entrée sans clé (page 79).

Alerte conducteur

Message	Mesure à prendre
Alerte conducteur arrêt immédiat	Arrêtez-vous et reposez-vous dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
Alerte conducteur arrêt conseillé	Reposez-vous sous peu.

Contrôle électronique de stabilité

Message	Mesure à prendre
Service requis AdvanceTrac	Le système détecte une anomalie due à un capteur obstrué.
AdvanceTrac arrêt	État de l'antipatinage.
AdvanceTrac marche	État de l'antipatinage.
AdvanceTrac Mode sport	État de l'antipatinage.

Affichage d'information

Moteur

Message	Mesure à prendre
Moteur Surchauffe Arrêter prudemment.	Ce message s'affiche lorsque la température du moteur est trop élevée. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr et laissez le moteur refroidir. Si le problème persiste, consultez un concessionnaire autorisé. Voir Vérification du liquide de refroidissement (page 302).
Moteur Défectuosité Service immédiat	Le moteur doit être réparé. Consultez un concessionnaire autorisé.
Niveau huile du moteur bas Vérifier niveau	Vérifiez le niveau d'huile du moteur. Voir Vérification de l'huile moteur (page 300).

Carburant

Message	Mesure à prendre
Niveau d'essence bas	Rappel anticipé de bas niveau de carburant.
Vérifier goulot de remplissage carburant	Le tuyau de remplissage de carburant n'est peut-être pas correctement fermé.
Ouverture de la trappe à carburant	Patiencez jusqu'à 15 secondes pour que la pression baisse dans le circuit d'alimentation.
Trappe à carburant ouverte	Le circuit d'alimentation n'est plus sous pression et vous pouvez procéder au ravitaillement en carburant.
Fermer la trappe à carburant	Vous rappelle de fermer la trappe à carburant.

Démarrage en côte

Message	Mesure à prendre
Aide au démarrage en côte non disponible	L'aide au démarrage en côte n'est pas disponible. Contactez un concessionnaire autorisé. Voir Aide au démarrage en côte (page 205).

Affichage d'information

Clés et entrée sans clé

Message	Mesure à prendre
Appuyer frein pour DÉMARRER	Vous rappelle d'appuyer sur la pédale de frein au démarrage du véhicule.
Aucune clé détectée	Le système ne détecte aucune clé dans votre véhicule. Voir Démarrage sans clé (page 172).
Redémarrer mainten. ou clé est nécessaire	Vous avez appuyé sur le bouton-poussoir de démarrage pour arrêter le moteur et le véhicule ne détecte pas votre clé d'accès intelligent dans l'habitacle.
Alimentation active	Votre véhicule se trouve à l'état de contact établi.
Anomalie système de démarrage	Le circuit de démarrage de votre véhicule présente une anomalie. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la réparation.
Programmation clé réussie	Vous avez bien effectué la programmation d'une clé d'accès intelligent dans le système.
Échec programmat. clé	La programmation d'une clé d'accès intelligent dans le système a échoué.
Nombre max clés program.	Vous avez programmé le nombre de clés maximum dans le système.
Nombre clés program. insuf.	Vous n'avez pas programmé suffisamment de clés dans le système.
Pile clé faible Remplacer bientôt	La pile de la clé est faible. Remplacez la pile dès que possible.
Moteur EN MARCHÉ	Vous informe que vous quittez votre véhicule alors que le moteur est en marche.

Affichage d'information

Systeme de maintien de voie

Message	Mesure à prendre
Système maint. voie défectuosité Service requis	Le système est défectueux. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Caméra avant provisoirement non disponible	Le système a détecté une anomalie à l'origine d'une indisponibilité temporaire du système.
Caméra avant Visibilité basse Nettoyer écran	Le système a détecté un état qui exige le nettoyage du pare-brise pour fonctionner correctement.
Caméra avant Défectuosité Service requis	Le système est défectueux. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Garder les mains sur le volant	Le système vous demande de garder les deux mains sur le volant.

Entretien

Message	Mesure à prendre
Pression d'huile moteur basse	Immobilisez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile. Si le message d'avertissement demeure affiché ou s'affiche de nouveau lorsque le moteur tourne, consultez un concessionnaire autorisé.
Changement huile moteur bientôt	Le pourcentage de vie utile de l'huile est de 10 % ou moins. Voir Vérification de l'huile moteur (page 300).
Changement d'huile nécessaire	Le pourcentage de vie utile de l'huile a atteint 0 %. Voir Vérification de l'huile moteur (page 300).
Niveau de liquide de frein bas	Le niveau de liquide de frein est bas, le circuit de freinage doit être inspecté immédiatement. Voir Vérification du liquide de frein (page 310).
Vérifier le système de freins	Le circuit de freinage doit être réparé. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Contactez un concessionnaire autorisé.
Surchauffe refroidiss. moteur	La température du liquide de refroidissement est trop élevée.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Puissance réduite pour abaisser la température du moteur	La puissance du moteur est réduite pour diminuer la température élevée du moteur.
Mode transport/usine	Votre véhicule est toujours en mode transport ou usine. Certaines fonctions pourraient ne pas fonctionner correctement. Contactez un concessionnaire autorisé.
Voir le manuel	Le groupe motopropulseur doit être réparé en raison d'une anomalie.

MyKey

Message	Mesure à prendre
MyKey non créée	Vous ne pouvez pas programmer une clé MyKey.
MyKey actif Conduire prudemment	Clé MyKey activée.
Vitesse limitée à XX km/h / mi/h	Lorsque vous établissez le contact de votre véhicule en utilisant une clé MyKey, ceci indique que la limite de vitesse MyKey est activée.
Vitesse max presque atteinte	Une clé MyKey est utilisée, la limite de vitesse MyKey est activée et la vitesse de votre véhicule approche 130 km/h (80 mph).
MyKey Véhicule à la vitesse maximale	Vous avez atteint la vitesse limite programmée pour votre clé MyKey.
Vérifier vitesse Conduire prudemment	Vous avez une clé MyKey activée avec une limite de vitesse programmée.
Boucler ceinture pour activer audio	Le rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder s'active avec une clé MyKey en cours d'utilisation.
MyKey AdvanceTrac activé	Le contrôle de stabilité AdvanceTrac s'active avec une clé MyKey en cours d'utilisation.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
MyKey Antipatinage activé	L'antipatinage s'active avec une clé MyKey en cours d'utilisation.
MyKey Désactivation de l'aide stationnement imposs.	L'aide au stationnement est activée en permanence avec une clé MyKey en cours d'utilisation.
Alarme maintien voie activée régl. MyKey	Le système de maintien de voie s'active avec une clé MyKey en cours d'utilisation.

Aide au stationnement

Message	Mesure à prendre
Vérifier aide au stationnement avant	Le système a détecté une anomalie qui nécessite une vérification. Contactez un concessionnaire autorisé. Voir Principes de fonctionnement (page 210).
Vérifier aide au stationnement arrière	Le système a détecté une anomalie qui nécessite une vérification. Contactez un concessionnaire autorisé. Voir Principes de fonctionnement (page 210).
Aide stationnem. AV Activée Désactivée	Ce message indique l'état de l'aide au stationnement.
Aide stationnem. AR Activée Désactivée	Ce message indique l'état de l'aide au stationnement.

Frein de stationnement

Message	Mesure à prendre
Frein de stationnement verrouillé	Vous avez serré le frein de stationnement et vous avez conduit le véhicule plus de 5 km/h (3 mph). Si cet avertissement persiste après avoir desserré le frein de stationnement, consultez un concessionnaire autorisé.
Frein stationn. défectuosité Serv. immédiat	Le frein de stationnement électronique a détecté une anomalie qui nécessite une vérification. Consultez un concessionnaire autorisé.
Frein stationn. non utilisé	Le frein de stationnement électrique n'est pas serré.
Mode entretien frein stationn.	Le frein de stationnement électronique exécute un contrôle de diagnostic.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Utiliser interr. pour desserrer frein stationn.	Le frein de stationnement électronique est activé mais vous ne l'avez pas desserré.
Frein stationnement Appuyer sur le frein et l'interrupteur	Le frein de stationnement électronique est activé mais vous ne l'avez pas desserré et votre véhicule est en mouvement.
Fonct. limitée frein stationn. Service requis	Le frein de stationnement électronique a détecté une anomalie qui nécessite une vérification. Consultez un concessionnaire autorisé.
Surchauffe du système de frein stationn.	Vous n'avez pas desserré le frein de stationnement électronique, ce qui a entraîné sa surchauffe.
Frein stat tirs en fonction	Le frein de stationnement électronique est serré et vous avez démarré le véhicule.
Frein de stationn. serré	Le frein de stationnement électronique est serré.
Frein stationnement desserré	Vous avez desserré le frein de stationnement électronique.

Direction assistée

Message	Mesure à prendre
Anomalie direct. assistée Serv. immédiat	Ce message s'affiche lorsque le système de direction assistée a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Consultez un concessionnaire autorisé.
Perte de direct. Arrêter prudemment	Le système de direction assistée n'est pas fonctionnel. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Contactez un concessionnaire autorisé.
Anomalie direction assis. Service requis	La direction assistée a détecté une anomalie interne ou liée au système d'entrée sans clé ou de démarrage passif qui nécessite une intervention. Contactez un concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

Système avertisseur pré-collision

Message	Mesure à prendre
Alerte collision défectueuse	Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé.
Alerte collision non disponible Capteur bloqué Voir le manuel	Un capteur est obstrué du fait de mauvaises conditions climatiques ou de la présence de glace, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation. Voir Système d'avertissement de collision (page 247).
Alerte collision non disponible	Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé.

Démarrage à distance

Message	Mesure à prendre
Pour conduire : Appuyer frein et bouton ch. vit.	Vous rappelle d'enfoncer la pédale de frein et d'appuyer sur le bouton de sélection de rapport pour conduire le véhicule après un démarrage à distance.

Sièges

Message	Mesure à prendre
Rappel mémoire non autorisé en conduite	Vous rappelle que la fonction de sièges à mémoire n'est pas disponible durant la conduite.
Mémoire {0} enregistrée	Indique que vous avez enregistré votre réglage de mémoire.

Affichage d'information

Systeme de demarrage

Message	Mesure à prendre
Appuyer frein pour DÉMARRER	Vous rappelle d'enfoncer la pédale de frein lorsque vous démarrez votre véhicule.
Temps démarr. excédé	Le démarreur a dépassé la durée de lancement en tentant de démarrer votre véhicule.
Démarr. moteur immi- nent Patientez	Le démarreur tente de démarrer votre véhicule.
Démarr. moteur annulé	Le système a annulé le démarrage imminent.

Systeme de surveillance de pression des pneus

Message	Mesure à prendre
Pression des pneus basse	La pression d'un ou de plusieurs pneus est basse. Voir Systeme de surveillance de la pression des pneus (page 360).
Anomalie surveillance pression pneus	Le système de surveillance de la pression des pneus est défectueux. Si le message d'avertissement demeure affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire autorisé. Voir Systeme de surveillance de la pression des pneus (page 360).
Anomalie capt. pression pneus	Un capteur de pression des pneus est défaillant ou une roue de secours est installée. Voir Systeme de surveillance de la pression des pneus (page 360). Si le message d'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire autorisé.

Remorquage

Message	Mesure à prendre
Oscillation remorque Réduire vitesse	La fonction de stabilisation de la remorque a détecté un louvoiement de la remorque; vous devez donc réduire votre vitesse.

Affichage d'information

Antipatinage

Message	Mesure à prendre
Antipatinage Arrêt	État de l'antipatinage. Voir Utilisation de l'antipatinage (page 207).
Antipatinage En marche	État de l'antipatinage. Voir Utilisation de l'antipatinage (page 207).

Boîte de vitesses

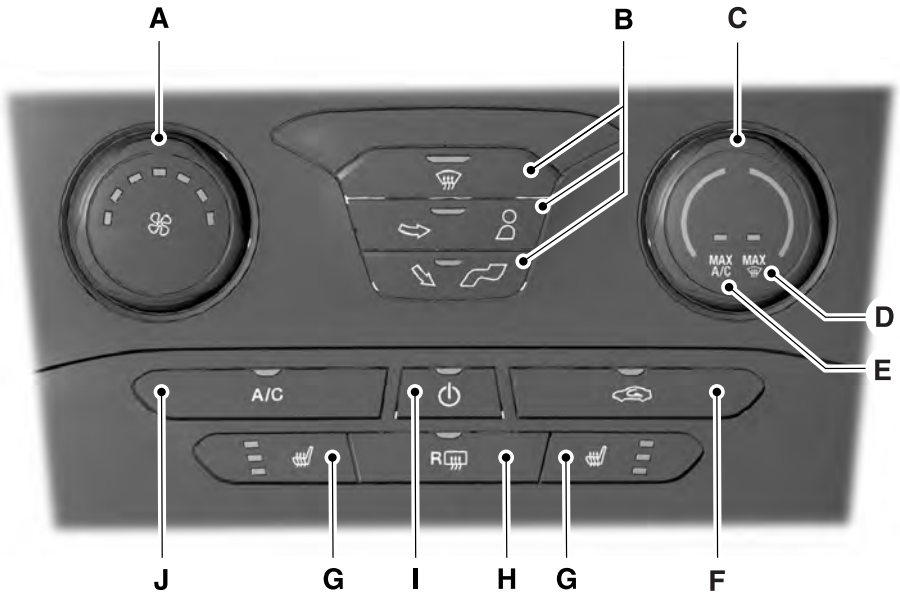
Message	Mesure à prendre
Boîte vitesses défectuosité Serv. immédiat	Consultez un concessionnaire autorisé.
Surchauffe boîte vitesses Arrêter prudemment	La boîte de vitesses surchauffe et doit refroidir. Immobilisez le véhicule dès que possible dans un endroit sûr.
Boîte vitesses surchauffe Arrêter prudemment	La boîte de vitesses a surchauffé et doit refroidir. Immobilisez le véhicule dès que possible dans un endroit sûr.
Boîte vitesses Service requis	Consultez un concessionnaire autorisé.
Boîte vitesses trop chaude Appuyer sur frein	La température de la boîte de vitesses devient trop élevée. Immobilisez le véhicule pour la laisser refroidir.
Boîte vitesses fonction limitée Voir le manuel	Le fonctionnement de la boîte de vitesses est limité. Consultez un concessionnaire autorisé.
Réchauffage de boîte vitesses Veuillez attendre	La boîte de vitesses est trop froide. Attendez qu'elle se réchauffe avant de rouler.
Boîte de vitesses pas position P	Vous rappelle de passer à la position de stationnement.
Appuyer sur pédale frein	Vous demande d'enfoncer la pédale de frein tel que requis par la boîte de vitesses.
Boîte de vitesses réglée	La boîte de vitesses a ajusté la stratégie de passage des vitesses.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Boîte de vitesses en AdaptMode	La boîte de vitesses ajuste la stratégie de passage des vitesses.
Boîte de vitesses Indicat-Mode activé	La boîte de vitesses est verrouillée et ne permet pas de sélectionner des rapports.
Boîte de vitesses Indicat-Mode désactivé	La boîte de vitesses est déverrouillée et permet de sélectionner des rapports.

Climatisation

COMMANDE MANUELLE DE LA TEMPÉRATURE - VÉHICULES AVEC : RÉGULATION ÉLECTRONIQUE DE LA TEMPÉRATURE À COMMANDES MANUELLES (EMTC)



E188680

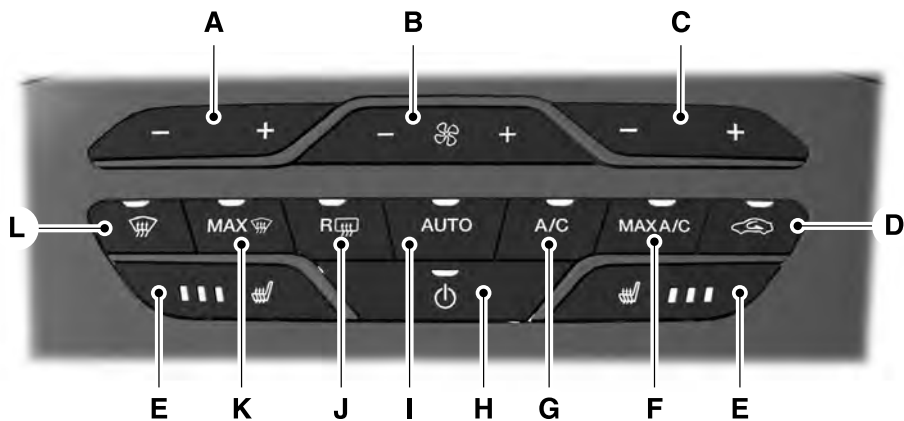
- A **Commande de vitesse du ventilateur** : Permet de régler le volume d'air qui circule dans le véhicule.
- B **Commande de répartition de l'air** : Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Vous pouvez diffuser l'air à travers toute combinaison de ces bouches.
Nota : Au moins une de ces touches s'allume lorsque le système est activé.
- C **Commande de température** : Commande la température de l'air qui circule dans l'habitacle.

Climatisation

- D **Dégivrage MAX :** Réglez pour activer le dégivrage. L'air extérieur passe par les bouches d'air du pare-brise, la climatisation se met automatiquement en fonction. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.
- Nota :** Pour éviter l'embuage des glaces, vous ne devez pas sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.
- E **MAX A/C :** Réglez pour un refroidissement maximal. L'air recyclé est diffusé par les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en marche, et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.
- F **Recirculation de l'air :** Appuyez sur cette touche pour alterner entre air extérieur et air recyclé. L'air actuellement dans l'habitacle est recirculé. L'utilisation de ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.
- G **Sièges chauffants :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver les sièges chauffants. Voir **Sièges chauffants** (page 160).
- H **Lunette arrière chauffante :** Appuyez pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 150).
- I **Marche/arrêt :** Appuyez sur cette touche pour mettre la chaîne audio sous et hors fonction. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'entre pas dans l'habitacle.
- J **A/C :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.
- Nota :** Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), la climatisation peut continuer de fonctionner même si elle est désactivée.

Climatisation

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE - VÉHICULES AVEC : RÉGULATION AUTOMATIQUE DE TEMPÉRATURE À DEUX ZONES (DATC)/CHAÎNE AM/FM DE HAUT NIVEAU AVEC LECTEUR DE DISQUES COMPACTS



E198814

- A **Commande de température côté conducteur :** Permet de régler la température du côté conducteur. Cette commande permet également de régler la température de l'air du côté passager lorsque vous désactivez la fonction de régulation à deux zones.
- B **Commande de vitesse du ventilateur :** Permet de régler le volume d'air qui circule dans le véhicule.
- C **Commande de température côté passager :** Permet de régler la température du côté passager.
- D **Recirculation de l'air :** Appuyez sur cette touche pour alterner entre air extérieur et air recirculé. L'air actuellement dans l'habitacle est recirculé. L'utilisation de ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables d'y pénétrer.
Nota : La recirculation de l'air peut aussi passer automatiquement en fonction et hors fonction en modes de débit d'air de planche de bord ou planche de bord et plancher par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité de refroidissement.
- E **Sièges chauffants :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver les sièges chauffants. Voir **Sièges chauffants** (page 160).

Climatisation

- F **MAX A/C** : Appuyez sur cette touche pour un refroidissement maximal. L'air recirculé est diffusé par les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.
- G **A/C** : Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.
- Nota** : Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), la climatisation peut continuer de fonctionner même si elle est désactivée.
- H **Marche/arrêt** : Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver le système. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'entre pas dans l'habitacle.
- I **AUTO** : Appuyez pour activer le fonctionnement automatique. Tournez cette commande pour sélectionner la température voulue. Le système ajuste automatiquement la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température sélectionnée. Vous pouvez aussi désactiver le mode deux zones en appuyant sur cette touche pendant plus de deux secondes.
- J **Lunette arrière chauffante** : Appuyez pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 150).
- K **Dégivrage MAX** : Appuyez sur cette touche pour activer le dégivrage. L'air extérieur passe par les bouches d'air du pare-brise, la climatisation se met automatiquement en fonction. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.
- Nota** : Pour éviter l'embuage des glaces, vous ne devez pas sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.
- L **Dégivrage** : Appuyez sur cette touche pour diffuser l'air par les bouches d'air du pare-brise. La diffusion de l'air par les bouches d'air de la planche de bord et du plancher avant se désactive. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.

Climatisation

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE - VÉHICULES AVEC : CHAÎNE AUDIO DE SONY

Nota : Vous pouvez choisir d'afficher la température en degrés Fahrenheit ou Celsius. Consultez la documentation SYNC.



E225754

- A **A/C** : appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver la climatisation. Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez les fenêtres ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.
- Nota :** dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), le compresseur de climatiseur peut continuer de fonctionner même si la climatisation est désactivée.
- B **MAX A/C** : appuyez sur ce bouton pour un refroidissement maximal. L'air recirculé est diffusé par les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction, et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.

Climatisation

- C Recirculation de l'air :** appuyez sur ce bouton pour alterner entre air extérieur et air recirculé. L'air actuellement dans l'habitacle est recirculé. L'utilisation de ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et réduit l'infiltration d'odeurs désagréables dans l'habitacle.
- Nota :** la recirculation de l'air peut aussi passer automatiquement en fonction et hors fonction en modes de débit d'air de planche de bord ou planche de bord et plancher par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité du refroidissement.
- D Marche/arrêt :** appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver le système. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'entre pas dans l'habitacle.
- E Sièges chauffants :** appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver les sièges chauffants. Voir **Sièges chauffants** (page 160).
- F Sièges à régulation de température :** appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver les sièges à régulation de température. Voir **Sièges à régulation de température** (page 161).
- G Commande de température côté droit :** permet de régler la température du côté droit.
- H Commande de vitesse du ventilateur :** permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.
- I Commande de température gauche :** permet de régler la température du côté gauche. Ce bouton permet également de régler la température du côté droit lorsque vous désactivez la fonction de régulation à deux zones.
- J Lunette arrière chauffante :** appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 150).
- K Dégivrage :** appuyez sur ce bouton pour diffuser l'air par les bouches d'air du pare-brise. La diffusion de l'air par les bouches d'air de la planche de bord et du plancher se désactive. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour désembuer ou dégager le pare-brise d'une mince couche de glace.
- L Dégivrage MAX :** appuyez sur ce bouton activer le dégivrage. L'air extérieur est diffusé par les bouches du pare-brise, la climatisation se met automatiquement en fonction et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour désembuer ou dégager le pare-brise d'une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.

Climatisation

Nota : pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.

M AUTO : appuyez sur ce bouton pour activer le fonctionnement automatique. Tournez cette commande pour sélectionner la température voulue. Le système ajuste automatiquement la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température sélectionnée. Vous pouvez aussi désactiver le mode deux zones en appuyant sur cette touche pendant plus de deux secondes.

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE

Conseils généraux

Nota : *L'utilisation prolongée de l'air recyclé peut embuer les glaces.*

Nota : *Vous pourrez ressentir un peu d'air au niveau des bouches du plancher quel que soit le réglage de répartition d'air.*

Nota : *Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et ne laissez pas l'air recyclé continuellement en fonction durant la conduite.*

Nota : *Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.*

Nota : *Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur à la base du pare-brise.*

Nota : *Pour atteindre plus rapidement le point de confort par temps chaud, conduisez en laissant les glaces légèrement ouvertes pendant 2 à 3 minutes après le démarrage ou jusqu'à ce que votre véhicule soit aéré.*

Par temps doux, vous pouvez améliorer la consommation de carburant lorsque le système de climatisation fonctionne en utilisant plutôt l'air extérieur.

- Tournez le(s) bouton(s) de commande de température de manière à régler la température de l'habitacle sur 15,5 °C (60 °F).
- Réglez la répartition d'air sur tableau de bord ou plancher (ou les deux).
- Appuyez sur **Climatisation** pour mettre la climatisation hors fonction.
- Appuyez sur le bouton de recirculation d'air pour faire entrer de l'air frais dans le véhicule.
- Appuyez sur le bouton du petit ventilateur jusqu'à ce que le ventilateur soit au réglage le plus bas.

Commande automatique de climatisation

Nota : *Il n'est pas nécessaire d'effectuer de réglages lorsque l'habitacle est extrêmement chaud ou extrêmement froid. Le système chauffe ou refroidit automatiquement l'habitacle à la température choisie dès que possible. Les bouches de la planche de bord et les bouches latérales doivent être complètement ouvertes pour que le système soit efficace.*

Climatisation

Nota : Si vous sélectionnez **AUTO** par temps froid, le système dirige le flux d'air vers les bouches de pare-brise et de glaces latérales. Il est aussi possible que le ventilateur tourne plus lentement jusqu'à ce que le moteur soit réchauffé.

Nota : Si vous sélectionnez **AUTO** par temps chaud, ou lorsqu'il fait chaud dans l'habitacle, le système utilise automatiquement l'air recyclé pour maximiser le refroidissement de l'habitacle. Lorsque l'habitacle atteint la température sélectionnée, le système utilise automatiquement l'air extérieur.

Chauffage rapide de l'habitacle

1. Appuyez sur le bouton **AUTO**.
2. Réglez la commande de température sur la valeur souhaitée.

Réglages recommandés pour le chauffage

1. Appuyez sur le bouton **AUTO**.
2. Réglez la commande de température sur la valeur souhaitée. Commencez à 22 °C (72 °F), puis réglez au besoin.

Refroidissement rapide de l'habitacle

Appuyez sur la touche **MAX A/C** (climatisation maximale).

Réglages recommandés pour le refroidissement

1. Appuyez sur le bouton **AUTO**.
2. Réglez la commande de température sur la valeur souhaitée. Commencez à 22 °C (72 °F), puis réglez au besoin.

Désembuage des glaces latérales par temps froid

1. Appuyer sur les boutons dégivrage et planche de bord.


2. Sélectionnez la touche **A/C** (climatisation).
3. Réglez la commande de température selon vos préférences. Commencez à 22 °C (72 °F), puis réglez au besoin.
4. Régler le ventilateur sur la vitesse maximale.
5. Orientez les bouches d'air des extrémités de la planche de bord vers les glaces latérales.
6. Pour augmenter le débit d'air dans les bouches d'air situées aux extrémités de la planche de bord, fermez les bouches d'air centrales de la planche de bord et les bouches d'air arrière de la console centrale.

GLACES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

Nota : Assurez-vous que le moteur est en marche avant d'actionner la lunette arrière chauffante.

Nota : Selon les réglages du démarrage à distance, les glaces chauffantes, les rétroviseurs et les essuie-glaces peuvent rester activés après le démarrage à distance du véhicule.

Lunette arrière chauffante

 Appuyez sur ce bouton pour éliminer le givre et la buée de la lunette arrière chauffante. La lunette arrière chauffante se désactive automatiquement après quelques instants. Appuyez de nouveau sur le bouton pour désactiver la fonction.

Nota : Le témoin du bouton s'allume lorsque la fonction est active.

Climatisation

Nota : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dommages causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

Rétroviseurs extérieurs chauffants

(Selon l'équipement)

Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, les rétroviseurs extérieurs chauffants s'activent automatiquement.

Nota : *Ne vous servez pas d'un grattoir pour dégivrer les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par le gel.*

Nota : *Ne nettoyez pas la glace ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole.*

Dégivreur d'essuie-glace de pare-brise

(Selon l'équipement)

Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, le dégivreur d'essuie-glace de pare-brise s'active automatiquement.

FILTRE À AIR D'HABITACLE

Votre véhicule est équipé d'un filtre d'habitacle, qui offre aux passagers les avantages suivants :

- Il améliore le confort des occupants en diminuant la concentration de particules dans l'air.
- Il améliore la propreté de l'habitacle.
- Il protège les composants du système de climatisation contre les dépôts de particules.

Le filtre d'habitacle se trouve derrière la boîte à gants.

Nota : *Assurez-vous qu'un filtre à air d'habitacle est installé en tout temps. Il empêche les objets étrangers de pénétrer dans le système. Sans filtre, le système pourrait s'avérer moins efficace et il pourrait subir des dommages.*

Remplacez le filtre à intervalles réguliers. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 551).

Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet du filtre d'habitacle ou de son remplacement.

DÉMARRAGE À DISTANCE (Selon l'équipement)

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction et modifier ses réglages sur l'écran d'information.

Le système ajuste la température de l'habitacle en fonction des réglages effectués lors du démarrage à distance.

Vous ne pouvez pas régler le système de chauffage et climatisation pendant le démarrage à distance. Lorsque vous établissez le contact, le système de climatisation reprend ses réglages précédents. Vous pouvez alors effectuer les réglages du système.

Vous pouvez activer certaines fonctions du véhicule au besoin, par exemple :

- les sièges chauffants;
- les sièges refroidissants;
- le volant de direction chauffant;
- les rétroviseurs chauffants;
- le dégivreur de lunette arrière.

Réglages automatiques

Par temps chaud, le système est réglé à 22°C (72°F). Les sièges refroidissants sont réglés à la température maximum (si cette fonction est disponible et si le mode AUTO est sélectionné à l'écran d'information).


Par temps modéré, le système peut soit réchauffer ou soit refroidir l'habitacle (selon les réglages préalablement programmés). Le dégivreur de lunette arrière, les rétroviseurs chauffants et les sièges chauffants ou rafraîchissants ne s'activent pas automatiquement.


Par temps froid, le système est réglé à 22°C (72°F). Les sièges chauffants sont réglés au niveau élevé (selon l'équipement et si la fonction AUTO est sélectionnée à l'écran d'information). La lunette arrière chauffante et les rétroviseurs chauffants s'activent automatiquement.


Sièges

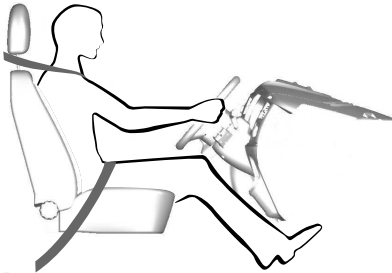
POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES

AVERTISSEMENTS

 Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.

 N'inclinez pas le dossier car l'occupant pourrait glisser sous la ceinture de sécurité et subir de graves blessures en cas de collision.

 Ne placez aucun objet au-dessus de la hauteur du dossier pour réduire les risques de blessures graves en cas de collision ou de freinage brusque.



E68595

Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.


Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :


- Assoyez-vous à la verticale en laissant reposer la base de votre colonne aussi près du dossier que possible.
- N'inclinez pas le dossier de plus de 30 degrés.
- Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Assurez-vous de demeurer confortable.
- Conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 25 cm (10 po) entre votre sternum et le couvercle du sac gonflable.
- Tenez le volant en pliant légèrement les bras.
- Pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond.
- Placez le baudrier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et placez la ceinture sous-abdominale fermement sur vos hanches.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

APPUIE-TÊTE

AVERTISSEMENTS

 Ajustez complètement l'appuie-tête avant de vous asseoir dans le véhicule ou de l'utiliser. Vous minimiserez ainsi le risque de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

 L'appuie-tête est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé.

Sièges

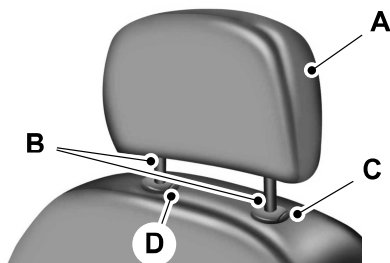
AVERTISSEMENTS



Installez correctement l'appuie-tête pour réduire le risque de blessures au cou en cas de collision.

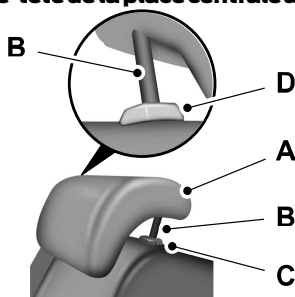
Nota : Avant de régler l'appuie-tête, placez le dossier de siège dans une position de conduite verticale. Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Assurez-vous de demeurer confortable. Si vous êtes extrêmement grand, réglez l'appuie-tête à la position la plus élevée.

Appuie-tête des sièges avant et des places latérales arrière



E138642

Appuie-tête de la place centrale arrière



E138645

Un appuie-tête est constitué des composants suivants :

- A Appuie-tête à absorption d'énergie.
- B Deux tiges en acier.
- C bouton de réglage et de déverrouillage des guides de tige;
- D Bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage.

Réglage de l'appuie-tête

Déploiement de l'appuie-tête

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaissement de l'appuie-tête

1. Maintenez le bouton C enfoncé.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Retrait de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Maintenez les boutons C et D enfoncés.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Installation de l'appuie-tête

Alignez les deux tiges en acier dans les guides de tige, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Appuie-tête inclinables

Vous pouvez incliner les appuie-tête avant pour un meilleur confort. Suivez les étapes ci-dessous pour incliner l'appuie-tête :

Sièges






E144727

1. Réglez le dossier à une position de conduite ou d'assise verticale.
2. Pivotez l'appuie-tête vers l'avant, vers votre tête, à la position voulue.

Lorsque l'appuie-tête atteint la position maximale d'inclinaison vers l'avant, pivotez l'appuie-tête de nouveau vers l'avant pour le libérer et le replacer en position redressée vers l'arrière.

SIÈGES À COMMANDE MANUELLE

AVERTISSEMENTS

-  Ne réglez pas le siège ni le dossier de siège du conducteur lorsque le véhicule roule.
-  Faites basculer le siège vers l'arrière et vers l'avant après le relâchement du levier pour vous assurer qu'il est entièrement engagé.
-  L'inclinaison vers l'arrière du dossier du siège peut faire glisser l'occupant sous la ceinture de sécurité du siège, ce qui peut entraîner des blessures graves lors d'une collision.

Les sièges à commande manuelle du conducteur et des passagers peuvent comporter :





E144631

- A Une barre pour faire reculer ou avancer le siège.
- B Une commande de réglage du support lombaire de dossier de siège (siège conducteur uniquement).
- C Un levier de réglage de la hauteur du siège (siège conducteur uniquement).
- D Un levier de réglage de l'angle du dossier de siège.

SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (Selon l'équipement)

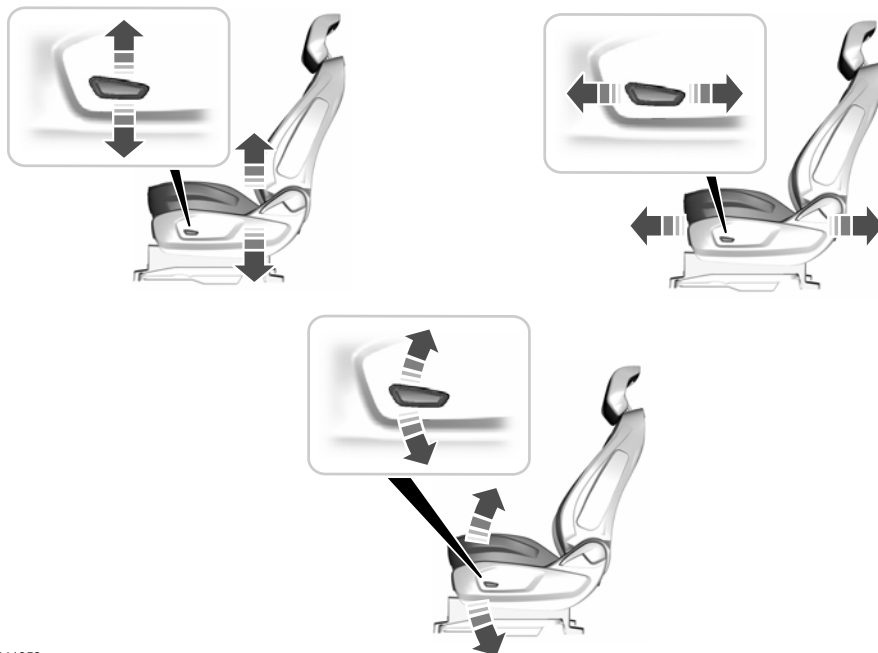
AVERTISSEMENTS

-  Ne réglez pas le siège du conducteur pendant la conduite.
-  Ne placez aucune charge ni aucun objet derrière le dossier avant de le ramener à sa position d'origine.

Nota : *Siège du conducteur représenté, siège passager similaire.*

Sièges

Siège à réglage électrique à 6 positions



E241858

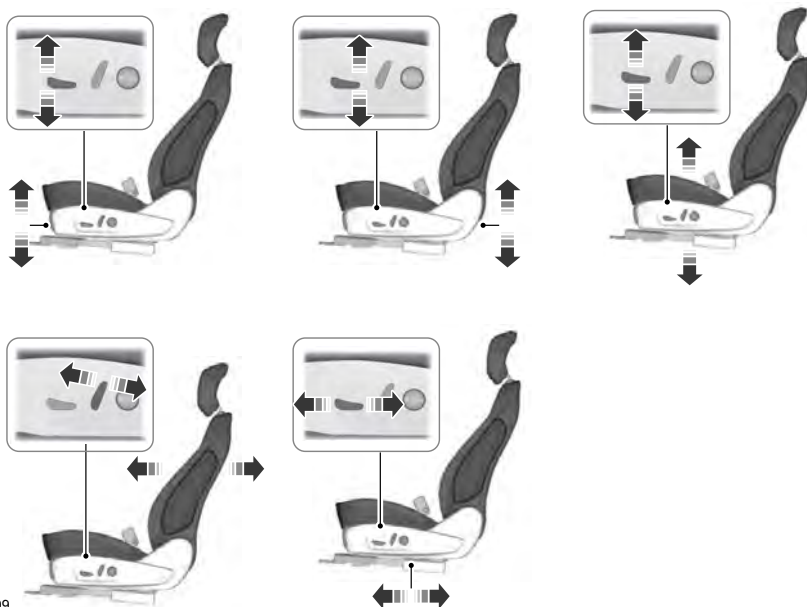
Inclinaison manuelle



E241736

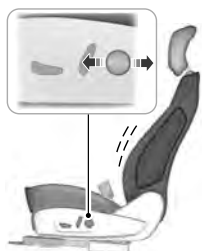
Sièges

Siège à réglage électrique à 10 positions



E196499



Support lombaire à réglage électrique (Selon l'équipement)



E165608

FONCTION DE MÉMORISATION (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

-  Avant d'actionner le siège à mémoire, assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve à proximité du siège et que les occupants se trouvent à l'écart des pièces mobiles.
-  Ne rappelez pas les réglages mémorisés lorsque le véhicule roule.

Sièges

Cette fonction rappelle automatiquement les positions du siège conducteur, des rétroviseurs électriques et de la colonne de direction en option. La commande de mémoire est située sur la porte conducteur.



E142554

Enregistrement d'une position préréglée

1. Établissez le contact.
2. Réglez le siège, les rétroviseurs extérieurs et la colonne de direction à la position voulue.
3. Appuyez sur la touche de préréglage de votre choix et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce qu'une tonalité unique se fasse entendre.

Vous pouvez enregistrer jusqu'à trois positions de mémoire préréglées. Vous pouvez enregistrer une position de mémoire à tout moment.

Rappel d'une position préréglée

Appuyez brièvement sur la touche de préréglage associée à la position de conduite voulue. Le siège, les rétroviseurs et la colonne de direction se placent dans les positions enregistrées correspondant à ce préréglage.

Nota : Une position de mémoire préréglée peut uniquement être rappelée lorsque le contact est coupé, ou lorsque la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) ou de point mort (N) avec le contact établi.

Vous pouvez aussi rappeler une position de mémoire préréglée en :

- Appuyant sur le bouton de déverrouillage de votre télécommande d'accès intelligent si elle est associée à une position préréglée.
- Déverrouillant la poignée de porte intelligente du conducteur, si une télécommande synchronisée est présente.
- Saisissant un code d'entrée personnel sur le clavier Securicode. Voir **Portes et serrures** (page 70).

Nota : L'utilisation d'une télécommande synchronisée pour rappeler votre position mémorisée alors que le contact est coupé aura pour effet de placer le siège en position d'entrée facile.

Nota : L'enfoncement de n'importe quelle commande de réglage de fonction de mémoire active – sièges à réglage électrique, rétroviseur ou commande de colonne de direction (ou n'importe quelle touche de mémorisation) pendant un rappel mémoire annule l'opération.

Établissement d'une liaison entre une position préréglée et votre télécommande ou votre clé d'accès intelligent

Vous pouvez enregistrer les positions préréglées sur un maximum de trois télécommandes ou clés d'accès intelligent.

1. Le contact étant établi, placez les fonctions à mémoriser aux positions voulues.

Sièges

- Maintenez enfoncée la touche de pré réglage souhaitée pendant environ cinq secondes. Une tonalité retentit au bout de deux secondes environ. Maintenez la touche enfoncée jusqu'à ce qu'un second carillon soit entendu.
- Dans un délai de trois secondes, appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande avec laquelle vous établissez la liaison.

Pour annuler la liaison d'une télécommande, procédez de même, mais, à l'étape 3, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Nota : Si plus d'une télécommande ou clé d'accès intelligent (IA) synchronisée se trouve à proximité, la fonction de mémoire adoptera les réglages de la première clé pour lancer un rappel de pré réglage.

Fonction d'entrée et de sortie faciles

Si vous activez la fonction d'entrée et de sortie faciles, elle déplace automatiquement le siège conducteur vers l'arrière de 5 cm (2 po) maximum lorsque vous coupez le contact.


Le siège conducteur reprend sa position initiale lorsque vous établissez le contact.

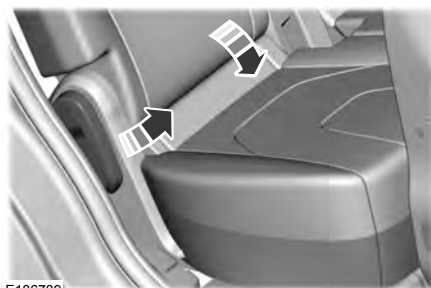
Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction dans l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 116).

SIÈGES ARRIÈRE

Réglage des sièges arrière

AVERTISSEMENT

 Pour éviter d'endommager le siège ou les ceintures de sécurité, veillez à ce que les ceintures ne soient pas bouclées quand vous rabattez le dossier.



E186789

Pour rabattre le dossier du siège

Lorsque le siège est vide, tirez le levier vers le haut pour rabattre le dossier en avant.

Redressement du dossier du siège


Remettez le dossier en position verticale jusqu'à ce qu'il s'enclenche. Un déclic se produit lorsqu'il est bien bloqué.

Inclinaison du dossier

Lorsque le siège est occupé, tirez le levier vers le haut pour incliner le dossier.

Siège rabattable EasyFold™ (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

 Assurez-vous que le siège est inoccupé avant de le rabattre. Sinon, l'occupant du siège pourrait être blessé ou le siège pourrait s'endommager.

Nota : Le fonctionnement électrique des sièges est disponible lorsque le levier sélecteur est en position de stationnement (P) et que le hayon a été ouvert pendant moins de 10 minutes.

Les commandes sont situées sur la garniture du panneau de custode gauche (accessibles par le hayon).

Sièges



E190965

Pour rabattre le dossier du siège

Maintenez la commande supérieure enfoncée pour abaisser le dossier de siège de gauche. Maintenez la commande inférieure enfoncée pour abaisser le dossier de siège de droite.

Redressement du dossier du siège

Remettez le dossier en position verticale jusqu'à ce qu'il s'enclenche. Un déclic se produit lorsqu'il est bien bloqué.

SIÈGES CHAUFFANTS (Selon l'équipement)

Sièges avant

AVERTISSEMENT



Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, d'un traitement médicamenteux, d'une consommation d'alcool, d'épuisement ou d'autres circonstances doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez sur le siège aucun objet susceptible de bloquer la chaleur, tel qu'une couverture ou un coussin. Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des épingles, des aiguilles ou d'autres objets pointus. Vous endommageriez l'élément chauffant et causeriez une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.

Nota : *Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.*

Sièges



E146322

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Nota : *Après 90 minutes de fonctionnement, les sièges chauffants se désactivent. Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour activer les sièges chauffants.*

Sièges arrière

AVERTISSEMENT



Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, d'un traitement médicamenteux, d'une consommation d'alcool, d'épuisement ou d'autres circonstances doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez sur le siège aucun objet susceptible de bloquer la chaleur, tel qu'une couverture ou un coussin. Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des épingles, des aiguilles ou d'autres objets pointus. Vous endommageriez l'élément chauffant et causeriez une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.
- N'activez pas les sièges chauffants lorsque le moteur est arrêté, car ceci pourrait décharger la batterie du véhicule.

Les commandes des sièges arrière chauffants se trouvent à l'arrière de la console centrale.



E146322

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

SIÈGES À RÉGULATION DE TEMPÉRATURE (Selon l'équipement)

Sièges chauffants

Sièges

AVERTISSEMENT



Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, d'un traitement médicamenteux, d'une consommation d'alcool, d'épuisement ou d'autres circonstances doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (une couverture ou un coussin par exemple). Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des épingles, des aiguilles ou d'autres objets pointus. Vous pourriez endommager l'élément chauffant et causer une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Nota : Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- N'activez pas l'élément chauffant du siège si de l'eau ou un autre liquide y a été renversé. Laissez le siège sécher complètement.

Nota : Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.



E146322

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Nota : Après 90 minutes de fonctionnement, les sièges chauffants se désactivent. Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour activer les sièges chauffants.

Sièges refroidissants

Nota : Les sièges refroidissants fonctionnent uniquement lorsque le moteur tourne.



E146309

Appuyez sur le symbole de siège refroidissant pour accéder aux divers réglages de refroidissement et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du refroidissement.

Remplacement du filtre à air de siège à régulation de température

Votre véhicule est équipé de filtres à air à vie, intégrés dans les sièges. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

ACCOUDOIR ARRIÈRE



E144635

Rabattez l'accoudoir pour utiliser l'accoudoir et le porte-gobelets.

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel Homelink

AVERTISSEMENTS



Assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve près de la porte de garage ou du dispositif de sécurité que vous programmez. Ne programmez pas le système lorsque le véhicule se trouve dans le garage.



N'utilisez pas le système avec un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de la fonction d'arrêt et d'inversion de course tel que l'exigent les normes de sécurité fédérales américaines (cela comprend les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1er avril 1982). Un ouvre-porte de garage qui ne peut pas détecter la présence d'un objet pour ensuite s'arrêter et inverser sa course ne satisfait pas aux normes de sécurité fédérales américaines actuelles. L'utilisation d'un ouvre-porte de garage sans ces caractéristiques augmente le risque de blessures graves, voire mortelles.

Nota : Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine pour l'utiliser avec d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.

Nota : Nous recommandons, au moment de la vente ou à la fin du bail de location du véhicule, d'effacer les fonctions programmées à des fins de sécurité. Voir **Effacement des codes des boutons de fonction**

Nota : Vous pouvez programmer un maximum de trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Voir **Effacement des codes des boutons de fonction**



E142657

L'ouvre-porte de garage universel remplace l'ouvre-porte de garage portatif classique par une télécommande à trois boutons intégrée au pare-soleil du véhicule.

Le système comprend deux composants principaux : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour activer à distance les dispositifs de votre domicile. Outre les portes de garage, la télécommande du système peut être programmée pour commander des portails, des systèmes de sécurité, des serrures de porte d'entrée et l'éclairage de la maison ou du bureau.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur le système en visitant le site Web www.homelink.com ou en communiquant avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

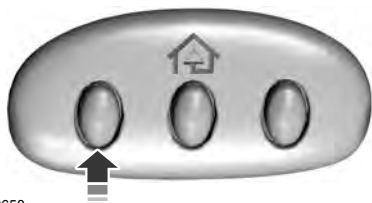
Programmation à bord

Ce processus permet de programmer votre télécommande portative et le bouton du système de commande HomeLink dans votre véhicule.

Nota : La procédure de programmation ci-après suppose que vous allez effectuer une programmation HomeLink entièrement nouvelle.

Nota : Insérez une nouvelle pile dans la télécommande portative. Cela accélère l'apprentissage et assure une transmission plus précise du signal radiofréquence.

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)



E142658

1. Votre véhicule étant stationné hors du garage, amenez le commutateur d'allumage à la position **contact**, sans toutefois démarrer votre véhicule.
2. Tenez la télécommande portative de porte de garage à 5–14 cm (2–6 po) du bouton HomeLink que vous souhaitez programmer.
3. En utilisant les deux mains, enfoncez simultanément le bouton HomeLink souhaité et le bouton de la télécommande portative. NE relâchez AUCUN bouton tant que le témoin du système de commande HomeLink ne clignote pas lentement, puis rapidement. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin clignote rapidement. Le clignotement rapide indique la réussite du jumelage.

Nota : Vous devrez éventuellement utiliser une méthode différente si vous résidez au Canada ou si vous rencontrez des difficultés pour programmer votre ouvre-portail ou votre ouvre-porte de garage. Voir **Ouvre-portail / Programmation au Canada**.

4. Appuyez sur le bouton HomeLink que vous avez programmé pendant cinq secondes, puis relâchez-le. Vous devrez peut-être effectuer cette opération deux fois pour activer la porte. Si votre porte de garage ne fonctionne pas, observez le témoin HomeLink.

Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée. Aucune autre action n'est nécessaire.

Si le témoin clignote rapidement pendant 2 secondes, puis reste allumé, le bouton HomeLink n'est pas encore programmé. Voir **Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage**.

Répétez les étapes 1 à 4 pour programmer d'autres boutons.

Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec HomeLink à l'adresse www.youtube.com/HomeLinkGentex ou composez le 1 800 355–3515.

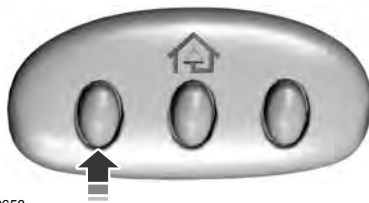
Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage

Nota : Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et vous devrez peut-être retirer le couvercle ou la lentille de la lampe de votre ouvre-porte de garage.



E142659

1. Appuyez sur le bouton d'apprentissage du moteur de l'ouvre-porte de garage, puis effectuez les deux étapes suivantes dans les 30 secondes.
2. Retournez à votre véhicule.



E142658

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

3. Appuyez sur le bouton de fonction à programmer durant 2 secondes. Répétez cette étape. Pour certaines marques de portes de garage, vous devrez répéter cette séquence une troisième fois.

Ouvre-portail / Programmation au Canada

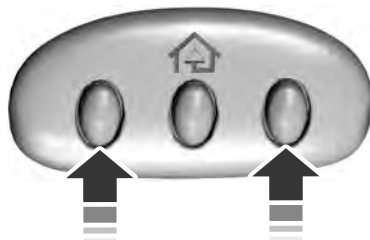
Les lois canadiennes sur les radiofréquences exigent que les signaux de la télécommande s'interrompent au bout de plusieurs secondes d'émission, ce qui peut être trop court pour permettre au système HomeLink de détecter le signal durant la programmation. Tout comme cette loi canadienne, certains dispositifs d'ouverture de portail américains sont conçus pour s'arrêter de la même manière.

Nota : Si vous programmez un ouvre-porte de garage ou un ouvre-portail, il est recommandé de débrancher le dispositif pendant la procédure de « mise en fonction ou hors fonction » pour éviter qu'il ne surchauffe.

1. Maintenez le bouton HomeLink enfoncé tout en appuyant brièvement, **toutes les deux secondes**, sur le bouton de la télécommande portative jusqu'à ce que le clignotement du témoin HomeLink passe de lent à rapide.
2. Relâchez les boutons HomeLink et de la télécommande portative.
3. Poursuivez la programmation du système Homelink. Voir **Programmation à bord**.

Effacement des codes des boutons de fonction

Nota : Vous ne pouvez pas effacer la programmation de boutons individuels.



E142660

1. Appuyez simultanément sur les deux boutons de fonction extérieurs pendant approximativement 20 secondes jusqu'à ce que les témoins au-dessus des boutons clignotent rapidement.
2. Relâchez les boutons lorsque les témoins clignotent. Les codes de tous les boutons sont effacés.

Reprogrammation d'un seul bouton

Suivez les étapes ci-dessous pour programmer un dispositif sur un bouton déjà programmé :

1. Appuyez de manière prolongée sur le bouton voulu. NE relâchez PAS le bouton.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton, suivez l'étape 1 de la section Programmation.

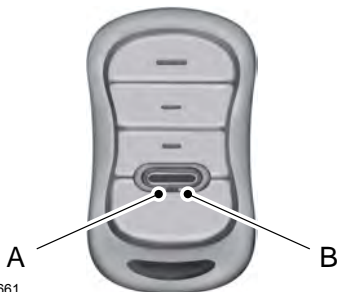
Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec HomeLink à l'adresse www.youtube.com/HomeLinkGentex ou composez le 1 800 355-3515.

Programmation avec un ouvre-porte de garage Genie Intellicode 2

Nota : La télécommande Genie Intellicode 2 doit déjà être programmée pour fonctionner avec l'ouvre-porte de garage.

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

Nota : Pour programmer le système HomeLink sur la télécommande, activez d'abord le mode de programmation de la télécommande.



A. Témoin rouge

B. Témoin vert

1. Appuyez sur un des boutons de la télécommande portative pendant environ 10 secondes. Le témoin passe du vert au rouge et vert.
2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer l'accès au mode de programmation. Le témoin est rouge si tout s'est déroulé correctement.
3. Tenez la télécommande à une distance de 2 à 8 centimètres (1 à 3 pouces) du bouton du pare-soleil à programmer.
4. Appuyez de manière prolongée sur le bouton Genie programmé de la télécommande portative et sur le bouton à programmer. Le témoin du pare-soleil clignote rapidement lorsque la programmation est réussie.

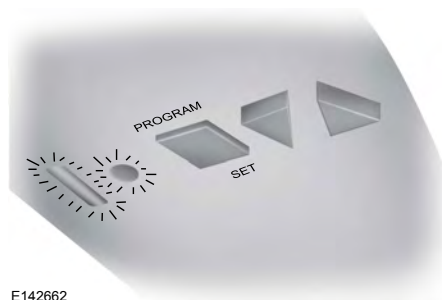
Nota : La télécommande Genie transmet jusqu'à 30 secondes. Si le système HomeLink n'est pas programmé dans les 30 secondes, vous devez appuyer de nouveau sur le bouton de la télécommande Genie. Si le témoin de la télécommande Genie s'allume en vert et rouge, relâchez le bouton jusqu'à ce que le témoin s'éteigne avant d'appuyer de nouveau sur le bouton.

Une fois le système HomeLink correctement programmé, vous devez désactiver le mode de programmation de la télécommande Genie. Pour ce faire :

1. Appuyez sur le bouton Genie déjà programmé sur la télécommande portative pendant environ 10 secondes. Le témoin passe du rouge au rouge et vert.
2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer la sortie du mode de programmation. Le témoin passe au vert si tout s'est déroulé correctement.

Programmation du système HomeLink avec le moteur d'ouvre-porte de garage Genie Intellicode

Nota : Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour accéder au moteur de l'ouvre-porte de garage.



Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

1. Appuyez sur le bouton de programmation du moteur de l'ouvre-porte de garage jusqu'à ce que les deux témoins bleus s'allument.
2. Relâchez le bouton de programmation. Seul le plus petit témoin rond devrait être allumé.
3. Appuyez brièvement sur le bouton de programmation. Le plus grand témoin violet clignote.

Nota : *Vous devez exécuter les deux étapes suivantes en moins de 30 secondes.*

4. Appuyez brièvement sur le bouton déjà programmé de la télécommande Genie Intellicode 2. Les deux témoins du moteur de l'ouvre-porte de garage devraient maintenant clignoter en violet.
5. Appuyez sur le bouton déjà programmé du pare-soleil pendant 2 secondes. Répétez cette étape jusqu'à 3 fois jusqu'à ce que la porte de garage se déplace.

La programmation est terminée.

Suppression de la programmation d'un dispositif du système HomeLink

Pour effacer la programmation des trois boutons du système HomeLink, appuyez sur les deux boutons extérieurs du système HomeLink jusqu'à ce que le témoin commence à clignoter. Le témoin commence à clignoter après 10 à 20 secondes; relâchez alors les deux boutons. La programmation est maintenant effacée et le témoin devrait clignoter lentement pour indiquer que le dispositif est en mode d'apprentissage lorsque vous appuyez sur l'un des trois boutons du système HomeLink.

Conformité à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Tout changement apporté à votre dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisation.

Prises de courant auxiliaires

Prise de courant de 12 V c.c.

AVERTISSEMENT



Ne branchez pas d'accessoires électriques en option dans la prise de l'allume-cigare (selon l'équipement). Toute utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie et causer un incendie ou des blessures graves.

Nota : *La batterie se déchargera si la prise est utilisée sans que le moteur ne tourne. Il peut ne pas y avoir suffisamment de courant pour redémarrer le véhicule.*

Nota : *N'insérez aucun objet autre qu'une fiche d'accessoire dans la prise de courant. Cela endommagera la prise et grillera le fusible.*

Nota : *Ne suspendez aucun accessoire ni support d'accessoire au moyen de la prise.*

Nota : *Ne dépassez pas la capacité de la prise de courant du véhicule, de 12 V c.c. ou 180 watts, sans quoi, un fusible pourrait griller.*

Nota : *N'insérez pas un élément d'allume-cigare dans la prise de courant.*

Nota : *L'utilisation inappropriée de la prise de courant peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.*

Nota : *Laissez toujours le couvercle de la prise de courant en place lorsque la prise est inutilisée.*

Faites fonctionner le moteur lorsque la prise de courant est utilisée à sa pleine capacité. Pour empêcher la batterie de se décharger accidentellement :

- N'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne le faut lorsque le véhicule n'est pas en marche.
- Ne laissez pas d'appareils branchés pendant de longues périodes lorsque le contact est coupé.

Emplacements

Des prises de courant peuvent être situées aux endroits suivants :

- Sur la console centrale.
- Dans la console centrale.
- À l'arrière de la console.
- Dans l'aire de chargement.

Prise de courant 110 V c.a. (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Ne laissez pas les appareils électriques branchés dans la prise de courant lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne branchez pas de rallonge sur la prise de courant de 110 volts c.a., car vous ne seriez pas protégé. L'utilisation d'une rallonge, qui pourrait alimenter simultanément plusieurs appareils, risquerait de surcharger la prise dont la limite est de 150 W et de causer un incendie ou de graves blessures.

Nota : *Maintenez le véhicule en marche pour utiliser la prise de courant.*

Prises de courant auxiliaires



E143941

Vous pouvez utiliser la prise de courant pour alimenter des accessoires électriques dont la consommation électrique maximale est de 150 W. Elle se trouve à l'arrière de la console centrale.

Lorsque le témoin, situé sur la prise de courant :

- Est allumé — la prise de courant est prête à fournir du courant.
- Est éteint — la prise de courant est désactivée; le contact n'est pas établi.
- Clignote — la prise de courant est en mode de défaillance.

La prise de courant interrompt temporairement l'alimentation si vous dépassez la limite de 150 watts. Elle peut également passer en mode de défaillance lorsqu'elle est surchargée, surchauffée ou court-circuitée. S'il y a surcharge ou court-circuit, débranchez votre appareil, puis coupez et établissez de nouveau le contact. En cas de surchauffe, laissez d'abord refroidir le système. Coupez le contact, puis rétablissez-le.

N'utilisez pas la prise de courant pour certains appareils électriques, y compris :

- Télévisions à tube cathodique
- Appareils à moteur tels qu'aspirateurs, scies électriques ou autres outils électriques, ou réfrigérateurs munis d'un compresseur

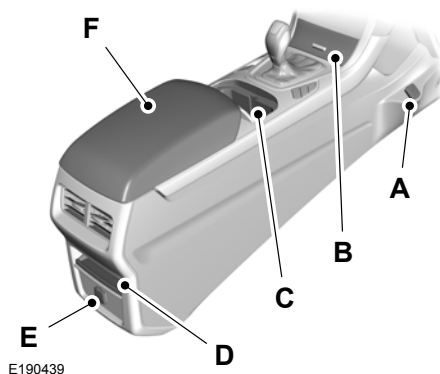
- Appareils de mesure qui traitent des données de précision, par exemple les équipements médicaux ou les équipements de mesure
- Autres appareils qui requièrent une alimentation extrêmement stable, par exemple les couvertures électriques contrôlées par micro-ordinateur ou les lampes à capteur tactile

Espaces de rangement

CONSOLE CENTRALE

Choisissez avec soin les objets que vous placez dans le porte-gobelet car ils peuvent être projetés lors d'un freinage brutal, d'une forte accélération ou d'une collision. Des boissons chaudes peuvent par exemple se renverser.

Les rangements disponibles dans la console sont les suivants :



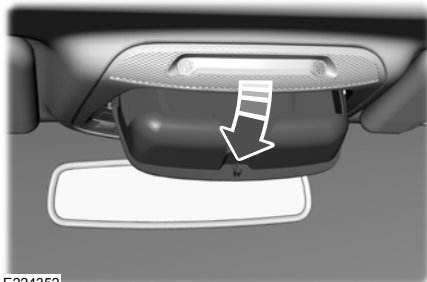
E190439

- A Prise de courant auxiliaire.
- B Bac de rangement avec centrale multimédia et port USB optionnel.
- C Porte-gobelet.
- D Plateau de rangement.
- E Prise de courant auxiliaire avec convertisseur continu-alternatif ou allume-cigare.
- F Bac de rangement avec prise de courant auxiliaire.

Nota : En fonction de votre véhicule, la prise de courant auxiliaire peut se trouver aux emplacements A ou B.

Nota : Si votre véhicule est équipé d'un ensemble fumeur, les prises de courant auxiliaires aux emplacements B et E peuvent être remplacées par un allume-cigare.

CONSOLE DE PAVILLON



E224352

Appuyez près du rebord arrière du volet pour l'ouvrir.

Démarrage et arrêt du moteur

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENTS



Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le système d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.



Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.



Si vous détectez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Si vous débranchez la batterie, votre véhicule pourrait se comporter inhabituellement durant environ 8 km (5 mi) après le rebranchement. Le système de gestion du moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile.

DÉMARRAGE SANS CLÉ

Nota : Le système peut ne pas fonctionner si la clé codée se trouve à proximité d'objets métalliques ou d'appareils électroniques, par exemple d'autres clés ou un téléphone cellulaire.

Nota : Une clé codée valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et démarrer le véhicule.

Nota : Un témoin placé sur le bouton s'allume lorsque le contact est établi et que le véhicule démarre.

Établissement du contact

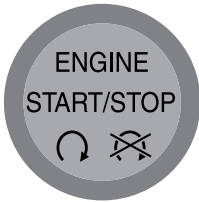
Type 1



E144447

Démarrage et arrêt du moteur

Type 2



E146431

Appuyez une fois sur le bouton-poussoir de démarrage sans toucher la pédale de frein. Il se trouve sur le tableau de bord, près du volant. Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.

Pour couper le contact, appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage sans toucher la pédale de frein.

Démarrage du véhicule

1. Passez en position de stationnement (P).
2. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
3. Appuyez brièvement sur le bouton-poussoir de démarrage.

Nota : Le lancement du moteur s'interrompt si vous relâchez la pédale de frein pendant le démarrage.

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Au démarrage du moteur, le régime de ralenti augmente. Ceci contribue à réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Nota : Vous pouvez lancer le moteur durant 60 secondes au total (sans que le moteur démarre) avant que le système de démarrage passe temporairement hors fonction. Les 60 secondes ne sont pas nécessairement consécutives. Par exemple, si vous lancez le moteur trois fois durant 20 secondes à chaque fois, sans que le moteur démarre, vous avez atteint la limite de 60 secondes. Un message apparaît sur l'écran d'information indiquant que vous avez dépassé la période de lancement du moteur. Vous ne pouvez plus essayer de démarrer le moteur pendant au moins 15 minutes. Après 15 minutes, vous êtes limité à une période de lancement du moteur de 15 secondes. Vous devrez attendre 60 minutes avant de pouvoir lancer à nouveau le moteur pendant 60 secondes.

Avant le démarrage, vérifiez ce qui suit :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires électriques du véhicule sont hors tension.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Assurez-vous que le levier de vitesses est à la position de stationnement (P) ou au point mort (N).

Nota : N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.

Nota : Une clé codée valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et démarrer le véhicule.

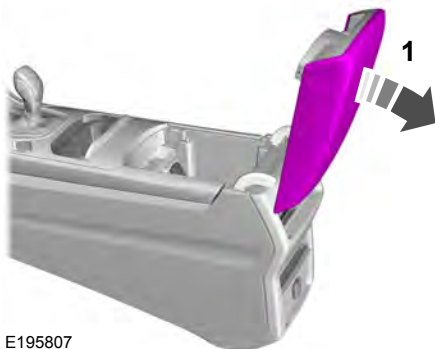
1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Appuyez brièvement sur le bouton-poussoir de démarrage.

Le système ne fonctionne pas si :

- Les fréquences de la clé codée sont brouillées.
- La pile de la clé est déchargée.

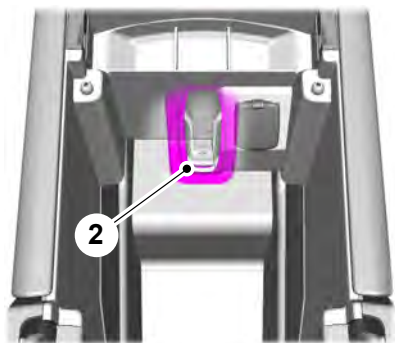
Démarrage et arrêt du moteur

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, procédez comme suit :



E195807

1. Ouvrez le couvercle du bac de rangement de la console au plancher.



E195808

2. Placez la clé d'accès intelligent dans la fente de secours en orientant les touches vers l'arrière du véhicule et l'anneau porte-clés vers le haut.
3. Avec la clé dans cette position, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton-poussoir pour établir le contact et faire démarrer le moteur.

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide permet de redémarrer votre véhicule dans les 10 secondes après la coupure du contact même s'il ne détecte aucune clé codée valide.

Dans les 10 secondes après la coupure du contact, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage. Une fois les 10 secondes écoulées, vous ne pouvez plus démarrer le véhicule s'il ne détecte pas une clé codée valide.

Lorsque le véhicule a démarré, il reste en marche jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage, même s'il ne détecte aucune clé codée valide. Chaque fois qu'une porte est ouverte puis refermée alors que le véhicule est en marche, le système recherche une clé codée valide.

Démarrage impossible

Si le moteur refuse de démarrer après trois tentatives, attendez 10 secondes et suivez la procédure ci-après :

1. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, enfoncez complètement la pédale de frein. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, enfoncez complètement la pédale de débrayage et serrez le frein de stationnement.
2. Passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
3. Appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur.
4. Maintenez la pédale d'accélérateur enfoncée complètement et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage jusqu'à ce que le moteur démarre.

Démarrage et arrêt du moteur

Arrêt automatique du moteur

Cette fonction arrête automatiquement le véhicule si le moteur a tourné au ralenti pendant une période prolongée. Le contact est également coupé pour éviter de décharger la batterie. L'écran d'information affiche un compte à rebours de 30 secondes avant l'arrêt du moteur. Si vous n'intervenez pas dans les 30 secondes, le moteur s'arrête. L'écran d'information affiche un autre message vous signalant que le moteur a été arrêté pour économiser le carburant. Démarrez votre véhicule normalement.

Désactivation de l'arrêt automatique du moteur

Nota : *Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente l'arrêt automatique. Si vous l'avez désactivée temporairement, elle se réactivera au prochain cycle d'allumage.*

Vous pouvez interrompre l'arrêt ou réinitialiser le compte à rebours à tout moment avant l'expiration de la période de 30 secondes de la façon suivante :

- Réinitialisez le compte à rebours en appuyant sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Désactivez la fonction d'arrêt du moteur pour le cycle d'allumage actuel à l'aide de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 116).
- Appuyez sur la touche **OK** ou **RESET** (réinitialisation) pour désactiver la fonction pour le cycle d'allumage en cours.

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est immobile

1. Passez en position de stationnement (P).
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.
3. Serrez le frein de stationnement.

Nota : *Cela entraîne la coupure du contact, la mise hors tension de tous les circuits électriques et l'extinction de tous les témoins et indicateurs.*

Nota : *Si le moteur tourne durant 30 minutes, le contact et le moteur sont automatiquement coupés.*

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace

AVERTISSEMENT



Si vous coupez le moteur lorsque le véhicule n'est pas complètement arrêté, une perte de freinage et de direction assistée se produira. La direction ne se verrouille pas mais un effort supérieur devient nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques, notamment ceux des sacs gonflables et des témoins et indicateurs, peuvent également être hors tension. Si le contact a été coupé accidentellement, vous pouvez passer au point mort (N) et redémarrer le moteur.

1. Placez la boîte de vitesses au point mort (N) et utilisez les freins pour immobiliser le véhicule.
2. Une fois le véhicule immobilisé, passez en position de stationnement (P) si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique ou en première vitesse si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle.
3. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage et maintenez-le enfoncé jusqu'à l'arrêt du moteur, ou appuyez dessus trois fois en moins de deux secondes.
4. Serrez le frein de stationnement.

Démarrage et arrêt du moteur

Précautions contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Information importante concernant la ventilation

Si vous arrêtez votre véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti durant une longue période, nous vous recommandons de prendre une des mesures suivantes :

- Ouvrez les fenêtres d'au moins 3 cm (1 po).
- Réglez votre climatisation sur « air extérieur ».

CHAUFFE-MOTEUR (selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le non-respect des directives concernant le chauffe-moteur peut provoquer des dommages matériels ou des blessures graves.



Ne branchez jamais votre chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Cela pourrait provoquer un choc électrique.

AVERTISSEMENTS



Ne fermez pas complètement le capot et ne le laissez pas retomber sous son propre poids lorsque le chauffe-moteur est en cours d'utilisation. Cela pourrait endommager le câble d'alimentation et provoquer un court-circuit à l'origine d'un incendie, de blessures ou de dommages matériels.

Nota : *Un chauffe-moteur s'avère plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18 °C (0 °F).*

Le chauffe-moteur facilite le démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Le système de chauffage-climatisation devient ainsi efficace plus rapidement. L'ensemble comprend un élément chauffant (dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 120 volts c.a. mise à la terre.

Nous vous recommandons de respecter les mesures suivantes pour utiliser correctement le chauffe-moteur en toute sécurité :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par l'Underwriter's Laboratory (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps froid, puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer un choc électrique ou présenter un risque d'incendie.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de rallonges multiples.

Démarrage et arrêt du moteur

- Assurez-vous, lorsque la rallonge est en fonction, que le point de branchement entre la rallonge et le chauffe-moteur est dégagé et exempt d'eau. Cela pourrait causer un choc électrique ou un risque d'incendie.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans un endroit propre qui ne comporte aucune matière combustible.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur, le cordon du chauffe-moteur et la rallonge sont fermement branchés.
- Lorsque le système a été en fonction depuis plus de 30 minutes, vérifiez si les points de branchement sont chauds.
- Veillez à débrancher et à ranger correctement le système avant de démarrer et conduire votre véhicule. Lorsque le chauffe-moteur est inutilisé, assurez-vous que le capuchon protecteur protège les prises du cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous de faire vérifier le fonctionnement du chauffe-moteur avant l'hiver.

Utilisation du chauffe-moteur

Assurez-vous que la prise est propre et sèche avant l'utilisation. Nettoyez-la au besoin avec un chiffon sec.

Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1 kilowatt-heure d'électricité par heure d'utilisation. Le chauffe-moteur n'est pas doté d'un thermostat. Il atteint sa température maximale après environ trois heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

Caractéristiques de conduite uniques

AUTO-START-STOP (Selon

l'équipement)

Ce système contribue à réduire la consommation de carburant en coupant et en redémarrant automatiquement le moteur lorsque le véhicule s'immobilise. Le moteur redémarre automatiquement lorsque vous relâchez la pédale de frein.

Dans certaines situations, le véhicule peut redémarrer automatiquement, par exemple :

- Pour maintenir le confort intérieur.
- Pour recharger la batterie.

Nota : La direction assistée est désactivée lorsque le moteur est arrêté.

AVERTISSEMENTS



Le moteur peut redémarrer automatiquement si cela est requis par le système.



Coupez le contact avant d'ouvrir le capot ou d'effectuer tout entretien. Sinon, vous risquez de subir de graves blessures en raison du démarrage automatique du moteur.



Coupez toujours le contact avant de quitter le véhicule, même après un arrêt du moteur par le système; si le contact demeure établi, un redémarrage automatique du moteur pourrait se produire.

L'état du système Auto StartStop peut être vérifié en jetant un coup d'œil à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 116).

Activation du système Auto StartStop

Le système est automatiquement activé au démarrage de votre véhicule si :

- Vous n'appuyez pas sur le bouton Auto StartStop (éteint).
- Votre véhicule dépasse une vitesse initiale de 5 km/h (3 mph) après le premier démarrage.
- Le véhicule s'arrête.
- Votre pied est sur la pédale de frein.
- La boîte de vitesses est en position de marche avant (D).
- La porte du conducteur est fermée.
- La dépression du circuit de freinage est adéquate.
- L'habitacle a été refroidi ou réchauffé à un niveau de confort acceptable.
- Le dégivreur du pare-brise est désactivé.
- Le volant de direction n'est pas tourné brusquement et ne se trouve pas à angle prononcé.
- Le véhicule ne se trouve pas sur une pente abrupte.
- Les conditions de fonctionnement de la batterie sont optimales (état de charge et température de la batterie dans la plage prévue).
- Le liquide de refroidissement du moteur est à sa température de fonctionnement.
- L'altitude est inférieure à environ 3 048 mètres (10 000 pieds).
- La température ambiante est modérée.

Nota : Le système permet d'effectuer de multiples démarrages et arrêts du moteur successifs, mais il peut ne pas fonctionner dans des conditions de circulation dense ou lors d'une utilisation à basse vitesse du véhicule pendant une durée prolongée.



Le témoin Auto StartStop vert du tableau de bord s'allume pour indiquer un arrêt automatique du moteur lorsqu'il survient.

Caractéristiques de conduite uniques



Si le tableau de bord est équipé d'un témoin gris Auto StartStop, il s'allume lorsque l'arrêt automatique du moteur n'est pas disponible car l'une des conditions ci-dessus n'est pas satisfaite.

Redémarrage automatique du moteur

L'une ou l'autre des situations suivantes provoque un redémarrage automatique du moteur :

- Vous avez retiré le pied de la pédale de frein.
- Vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.
- Vous appuyez simultanément sur la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.
- La ceinture de sécurité du conducteur est desserrée ou la porte du conducteur est ouverte.
- La boîte de vitesses quitte la position de marche avant (D).
- Le véhicule est en mouvement.
- Le niveau de confort de l'habitacle ne correspond pas à celui voulu lorsque le climatiseur ou le chauffage est activé.
- Les glaces pourraient devenir embuées et le climatiseur est en fonction.
- Les conditions de fonctionnement optimales de la batterie ne sont pas réunies.
- Le délai d'arrêt maximal du moteur est dépassé.
- Vous appuyez sur le bouton StartStop alors que le moteur a été arrêté automatiquement.

L'une ou l'autre des situations suivantes pourrait provoquer un redémarrage automatique du moteur :

- La vitesse du ventilateur est augmentée ou la température de climatisation est changée.
- Un accessoire électrique est mis en fonction ou branché.

Désactivation du système Auto StartStop



E146362

Appuyez sur le bouton Auto StartStop situé sur la console centrale pour désactiver le système. Le bouton s'allume. Le système se désactive uniquement jusqu'à la coupure du contact. Appuyez de nouveau sur le bouton pour rétablir la fonction Auto StartStop.

Si votre véhicule se trouve dans un mode Auto StartStop et si vous placez la boîte de vitesses en position marche arrière (R) alors que la pédale de frein est relâchée, un message vous demandant d'enfoncer la pédale de frein apparaît. Vous devez appuyer sur la pédale de frein dans un délai de 10 secondes ou il sera nécessaire de passer à la position de stationnement (P) et d'effectuer un redémarrage manuel.

Nota : Si le message *Enclencher sur P Redém. moteur s'affiche* et que le témoin Auto StartStop ambre clignote, le redémarrage automatique n'est pas disponible. Le véhicule doit être redémarré manuellement. Voir **Affichage d'information** (page 116).

Carburant et remplissage

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS



Ne remplissez pas trop le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



Les carburants peuvent causer des blessures graves ou voire mortelles s'ils sont mal utilisés ou manipulés sans prendre les précautions nécessaires.



L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette dernière peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas mis à la masse.



Le carburant peut contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.



Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage du réservoir de carburant toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

Respectez les consignes suivantes lors de la manipulation de carburant automobile :

- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Coupez toujours le contact avant de faire le plein.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels. Les carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez un médecin dès que possible, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous encourez des risques de lésions permanentes.

Carburant et remplissage

- Les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez dès que possible à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer des irritations.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence peut provoquer des effets secondaires, des lésions graves ou des maladies. En cas de contact de l'essence avec la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone affectée à l'eau savonneuse. En cas d'effets indésirables, consultez immédiatement un médecin.

Certaines stations-service, en particulier celles situées en altitude élevée, offrent des carburants dits essence sans plomb « ordinaire » ayant un indice d'octane inférieur à 87. Nous déconseillons l'usage de tels carburants.

Pour des performances optimales du véhicule et du moteur, il est recommandé d'utiliser du supercarburant avec un indice d'octane de 91 ou plus. Le gain de performances dû à l'usage de supercarburant est plus évident par temps chaud et dans d'autres conditions comme lors de la traction d'une remorque. Voir **Remorquage** (page 258).

N'utilisez pas un carburant autre que ceux recommandés; cela pourrait occasionner des dommages au moteur non couverts par la garantie du véhicule.

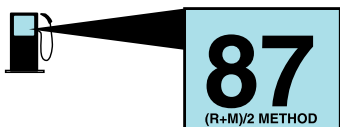
Nota : *L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou entraîner une perte de maîtrise du véhicule.*

N'utilisez pas :

- De carburant diesel.
- De carburants contenant du kérosène ou de la paraffine.
- De carburants contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E85.
- De carburant contenant du méthanol.
- De carburant contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse.
- De carburant contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane.
- De carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

QUALITÉ DU CARBURANT

Choix du carburant approprié



E161513

Votre véhicule est conçu pour consommer de l'essence ordinaire sans plomb d'un indice minimal d'octane (R+M)/2 de 87.

Carburant et remplissage

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et affectera le dispositif antipollution.

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

EMPLACEMENT DE L'ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE RÉSERVOIR DE CARBURANT

L'entonnoir pour carburant est situé sous le couvre-plancher du coffre à bagages.

PANNE DE CARBURANT

Évitez de tomber en panne sèche car cela peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

En cas de panne sèche :

- Ajoutez un minimum de 5 L (1,3 gal) de carburant pour redémarrer le moteur. Si votre véhicule tombe en panne sèche et se trouve sur une pente raide, davantage de carburant peut être nécessaire.
- Après le ravitaillement, vous devrez peut-être établir puis couper le contact plusieurs fois afin de permettre au circuit d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur. Au redémarrage, la durée de lancement est légèrement supérieure à la normale.

Remplissage d'un bidon de carburant

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique, qui pourrait produire une étincelle, lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Utilisez uniquement des bidons de carburant approuvés pour transvaser du carburant dans votre véhicule. Posez le bidon par terre pour le remplir.
- Ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet de distribution d'essence en position de remplissage.

Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENTS



N'insérez pas le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans le goulot de remplissage du circuit d'alimentation. Vous pourriez endommager le goulot de remplissage du circuit d'alimentation ou son joint, et répandre du carburant sur le sol.



Ne tentez pas de forcer l'ouverture du système de remplissage sans bouchon en faisant levier ou en poussant à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système et le joint de l'orifice et causer de graves blessures.

Carburant et remplissage

AVERTISSEMENTS



Ne mettez pas au rebut du carburant dans les déchets ménagers ou dans les canalisations publiques.

Déposez-les dans un centre de traitement des déchets autorisé.

Utilisez l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir de carburant au moyen d'un bidon de carburant. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant** (page 182).

Nota : *N'utilisez pas d'entonnoirs du commerce car ils ne sont pas conçus pour un système de remplissage sans bouchon et ils pourraient l'endommager.*

Pour ravitailler le véhicule à partir d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Ouvrez complètement la trappe du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.
2. Insérez l'entonnoir de remplissage dans l'orifice de la goulotte de remplissage de réservoir de carburant.



E157452

3. Ajoutez du carburant dans votre véhicule au moyen du bidon de carburant.

4. Retirez l'entonnoir de remplissage de l'orifice de la goulotte de remplissage de réservoir de carburant.
5. Fermez complètement la trappe du réservoir de carburant.
6. Nettoyez l'entonnoir de remplissage et replacez-le dans votre véhicule ou jetez-le comme il se doit.

Nota : *Si vous préférez vous débarrasser de l'entonnoir, vous pouvez vous en procurer d'autres auprès d'un concessionnaire autorisé.*

RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENTS



Lorsque vous procédez au ravitaillement, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes du goulot de remplissage du réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas de téléphone cellulaire pendant que vous procédez au ravitaillement. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant, ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



Laissez le pistolet de distribution d'essence complètement enfoncé lors du ravitaillement.



Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

Carburant et remplissage

AVERTISSEMENTS



Arrêtez le ravitaillement après la première coupure automatique du pistolet de distribution d'essence. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.

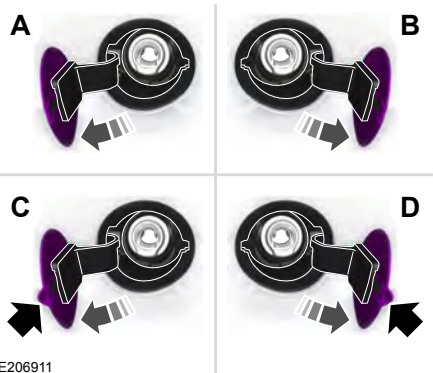


Patentez au moins 10 secondes avant de retirer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.



Ne tentez pas de forcer l'ouverture du système de remplissage sans bouchon en faisant levier ou en poussant à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système et le joint de l'orifice et causer de graves blessures.

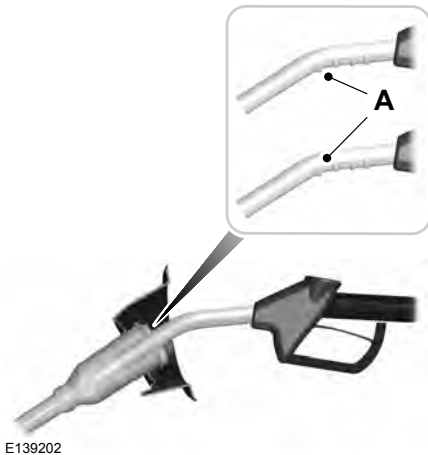
Nota : *Votre véhicule ne comporte pas de bouchon de remplissage de réservoir de carburant.*



- A Côté gauche. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.
- B Côté droit. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.
- C Côté gauche. Tirez sur l'arrière de la trappe du réservoir de carburant pour l'ouvrir.
- D Côté droit. Tirez sur l'arrière de la trappe du réservoir de carburant pour l'ouvrir.

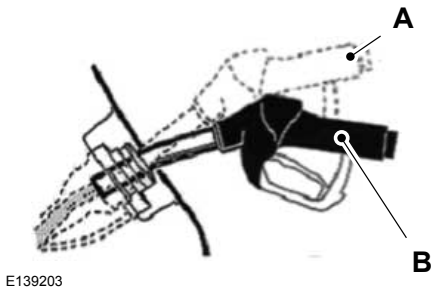
1. Ouvrez complètement la trappe du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.

Carburant et remplissage

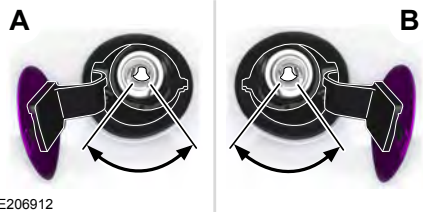


Nota : Lorsque vous insérez un pistolet de distribution d'essence de taille correcte, un inhibiteur à ressort s'ouvre.

2. Insérez le pistolet de distribution d'essence jusqu'au premier cran sur le pistolet A. Maintenez-le en appui sur le couvercle de l'ouverture du goulot de remplissage de réservoir de carburant.



3. Maintenez le pistolet de distribution d'essence en position B pendant le ravitaillement. Le fait de maintenir le pistolet de distribution d'essence en position A peut affecter le débit du carburant et fermer le pistolet avant que le réservoir de carburant soit plein.



4. Actionnez le pistolet de distribution d'essence dans la zone indiquée.



5. Soulevez légèrement le pistolet de distribution d'essence, puis retirez-le lentement.
6. Fermez complètement la trappe du réservoir de carburant.

Nota : Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir avec le mauvais carburant. L'utilisation du mauvais carburant peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Carburant et remplissage

Avertissements du système (Selon l'équipement)

Si l'orifice de remplissage ne se ferme pas totalement, un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information.

1. Arrêtez le véhicule dès que vous pouvez le faire sans danger et placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) ou de point mort (N).
2. Serrez le frein de stationnement et coupez le contact.
3. Ouvrez complètement la trappe du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.
4. Inspectez l'orifice de remplissage et ses environs à la recherche de toute pièce ou débris pouvant gêner son mouvement.
5. Insérez le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule dans l'orifice de la goulotte de remplissage de réservoir de carburant. Cette opération devrait déloger tout débris qui empêcherait l'orifice de remplissage de se fermer complètement.

Nota : *Si cette opération corrige le problème, le message pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Si le message reste présent ou si le témoin d'entretien recommandé s'affiche à l'écran d'information, faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.*

CONSOMMATION DE CARBURANT

La contenance annoncée correspond à la quantité maximale de carburant que vous pouvez ajouter au réservoir de carburant après une panne sèche. La contenance publiée comprend également la réserve à vide. La réserve à vide correspond à une quantité de carburant non précisé qui demeure dans le réservoir de carburant lorsque la jauge de carburant indique que le réservoir est vide.

Nota : *Le volume de carburant de la réserve à vide varie et vous ne devez pas vous y fier pour prolonger l'autonomie.*

Remplissage du réservoir de carburant

Pour obtenir des résultats fiables lors du ravitaillement :

- Coupez le contact avant de remplir le réservoir de carburant, car la lecture sera erronée si le moteur est en marche.
- Remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent, moyen ou rapide) chaque fois que vous faites le plein.
- Limitez à un le nombre de déclenchements automatiques du pistolet lors du remplissage.

Les résultats sont plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Carburant et remplissage

Calcul de la consommation de carburant

Ne mesurez pas la consommation de carburant au cours des premiers 1 600 km (1 000 mi) de conduite du véhicule (il s'agit de la période de rodage de votre véhicule). Vous obtiendrez des résultats plus précis après 3 200 km (2 000 mi) à 4 800 km (3 000 mi). De plus, le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de la jauge de carburant ne représentent pas des moyens efficaces de mesure de la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial au compteur kilométrique.
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée dans le réservoir.
3. Après avoir fait le plein au moins trois fois, remplissez le réservoir de carburant et notez le kilométrage actuel.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage actuel.

Pour calculer la consommation en L/100 km (litres aux 100 kilomètres), multipliez le nombre de litres consommés par 100, puis divisez par le nombre de kilomètres parcourus. Pour calculer la consommation en mi/gallon (miles au gallon), divisez le nombre de miles parcourus par le nombre de gallons consommés.

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins un mois, en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez ainsi une estimation plus précise de la consommation de carburant de votre véhicule dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation.

Situations

- L'économie de carburant est réduite si le véhicule est lourdement chargé.
- Transporter des charges superflues dans votre véhicule peut augmenter la consommation de carburant.
- La pose de certains accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis, etc.) peut augmenter la consommation de carburant.
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation de carburant peut augmenter à basse température.
- La consommation de carburant peut augmenter lors des courts trajets.
- Votre consommation de carburant sera plus faible si vous roulez sur route plate que sur route vallonnée.

SYSTÈME ANTIPOLLUTION

AVERTISSEMENTS



Ne stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Carburant et remplissage

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur.

Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant préconisé.
- Évitez de tomber en panne sèche.
- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Les entretiens périodiques indiqués dans le calendrier d'entretien sont essentiels pour assurer la longévité et le bon fonctionnement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou homologuées par Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performance et de durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Système de diagnostic embarqué (OBD-II)

Votre véhicule est équipé d'un ordinateur connu sous le nom de système d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution du moteur. Ce système protège l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution de votre véhicule fonctionnent toujours conformément aux normes gouvernementales. Le système OBD-II de diagnostic embarqué aide également le technicien à réparer correctement votre véhicule.



Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

1. Votre véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut produire des ratés ou tourner irrégulièrement.
2. Le carburant est de piètre qualité ou contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.

Carburant et remplissage

3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 183).
4. Conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le système OBD-II puissent ne pas présenter de symptômes visibles, si vous continuez de conduire alors que le témoin d'anomalie du moteur est allumé, ceci peut causer une augmentation des émissions et de la consommation de carburant, un fonctionnement irrégulier du moteur et des à-coups de la boîte de vitesses pouvant entraîner des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Certaines autorités locales, provinciales et des États peuvent avoir prévu des programmes d'inspection et d'entretien pour la vérification des dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.



Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou que l'ampoule ne fonctionne pas, vous devez peut-être faire réparer votre véhicule. Consultez la section qui traite des autodiagnostic embarqués.

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, votre véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours.

Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous pouvez effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

Carburant et remplissage

1. 15 minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivies d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en zone urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.
2. Laissez reposer votre véhicule pendant au moins huit heures avec le contact coupé. Puis démarrez le véhicule et effectuez le cycle de conduite ci-dessus. Le véhicule doit se réchauffer jusqu'à sa température normale de fonctionnement. N'arrêtez pas le véhicule avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus.

Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

Boîte de vitesses

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENTS



Serrez toujours fermement le frein de stationnement et verrouillez le levier de vitesse en position de stationnement (P). Tournez le commutateur d'allumage à la position 0 (arrêt) et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.



N'enfoncez pas simultanément la pédale de frein et la pédale d'accélérateur. Si vous appuyez sur les deux pédales simultanément pendant plus de trois secondes, le régime moteur sera limité, ce qui risque d'entraîner une vitesse de conduite difficile à maintenir en circulation et de provoquer des blessures graves.

Positions du levier sélecteur de votre boîte de vitesses automatique

Pour engager un rapport :

1. enfoncez complètement la pédale de frein;
2. Placez le levier sélecteur sur le rapport que vous souhaitez engager.
3. Immobilisez complètement votre véhicule.
4. Amenez le levier de vitesse en position de stationnement (P).



E142628

Stationnement (P)

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues de tourner.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier de vitesse est en position de marche arrière (R), votre véhicule se déplace en marche arrière. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant d'engager la marche arrière (R) ou d'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le levier de vitesse est au point mort (N), votre véhicule peut être démarré et peut rouler librement. Dans cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Marche avant (D)

Il s'agit de la position normale de conduite permettant d'optimiser la consommation de carburant. La fonction de surmultipliée permet le passage automatique des rapports entre la première et la sixième vitesse et vice-versa.

Boîte de vitesses

Sport (S)

Déplacement du levier sélecteur à la position sport (S) :

- Assure un freinage moteur augmenté et une utilisation des rapports inférieurs prolongée afin d'améliorer la qualité de conduite en pente ascendante ou dans les régions montagneuses. Le régime moteur augmente lorsque le frein moteur ralentit le véhicule.
- Assure une utilisation accrue des rapports inférieurs dans la stratégie de passage des rapports de la boîte de vitesses automatique.
- sélectionne plus rapidement les rapports et à des régimes plus élevés.

Boîte automatique à sélecteur bifonction SelectShift™ (Selon l'équipement)

Votre véhicule est équipé d'une boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift. La boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift vous permet de changer de rapport (montée de rapport ou rétrogradation) sans débrayer.

Pour éviter que le moteur ne tourne à un régime trop bas et qu'il ne cale, la boîte de vitesses SelectShift rétrograde si elle a déterminé que vous n'avez pas rétrogradé à temps. Bien que la boîte de vitesses SelectShift rétrograde automatiquement, elle laisse tout de même au conducteur la possibilité de rétrograder manuellement lorsqu'elle détermine que le rapport sélectionné n'occasionnera pas de détérioration en raison d'un sursrégime du moteur.

Nota : *Le moteur peut être endommagé s'il est maintenu en sursrégime sans passer au rapport supérieur.*

Par contre, la boîte de vitesses SelectShift n'effectuera pas automatiquement de montée de rapport malgré le danger de sursrégime. Elle doit être manuellement déplacée en appuyant sur la touche +.

Avec votre véhicule en position de marche avant (D), les palettes fournissent une commande manuelle temporaire. Elles vous permettent de changer de rapport rapidement sans lâcher le volant.

Vous pouvez obtenir une commande manuelle totale en plaçant le levier de vitesse en position sport (S).

- Tirez la palette droite (+) pour passer au rapport supérieur.
- Tirez la palette gauche (-) pour passer au rapport inférieur.



Le système détermine lorsque le mode de commande manuelle temporaire n'est plus utilisé et reprend le mode de commande automatique.

Passez le rapport supérieur à la vitesse recommandée selon le tableau suivant :

Montée des rapports lors d'une accélération (recommandée pour optimiser la consommation de carburant)	
Passage de :	
1 - 2	24 km/h (15 mi/h)
2 - 3	40 km/h (25 mi/h)

Boîte de vitesses

Montée des rapports lors d'une accélération (recommandée pour optimiser la consommation de carburant)

3 - 4	64 km/h (40 mi/h)
4 - 5	72 km/h (45 mi/h)
5 - 6	80 km/h (50 mi/h)

Le tableau de bord affiche le rapport sélectionné.

Nota : Le système reste en mode de commande manuelle jusqu'à ce que vous sélectionniez un autre rapport, par exemple la marche avant (D).

Interverrouillage frein-levier sélecteur

AVERTISSEMENTS



Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop.



En procédant ainsi, vous désengagez la position de stationnement (P), ce qui signifie que votre véhicule peut rouler librement. Pour éviter le déplacement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter cette procédure. Utilisez des cales de roue si nécessaire.



Si vous desserrez entièrement le frein de stationnement et que le témoin de frein de stationnement reste allumé, il se peut que les freins présentent une anomalie de fonctionnement. consultez votre concessionnaire autorisé.

Nota : Cette fonction est désactivée pour certains marchés.

Votre véhicule est doté d'un dispositif d'interverrouillage frein-levier sélecteur qui empêche de sortir le levier de vitesse de la position de stationnement (P) lorsque le commutateur d'allumage est en position contact et que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Si vous ne pouvez pas sortir le levier sélecteur de la position de stationnement (P) lorsque le commutateur d'allumage est en position contact et que la pédale de frein est enfoncée, une défaillance s'est peut-être produite. Il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux stop ne fonctionnent pas correctement. Voir **Tableau de spécifications des fusibles** (page 283).

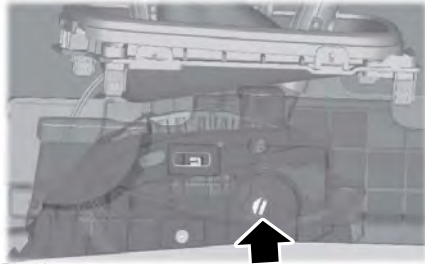
Si le fusible n'est pas grillé et que les feux stop fonctionnent correctement, la méthode suivante vous permettra de sortir le levier de vitesses de la position de stationnement (P) :



E155984

1. Enlevez le panneau latéral sur le côté droit du levier sélecteur.

Boîte de vitesses



E155985

2. Repérez le trou d'accès.



E155983

3. Insérez le tournevis (ou un outil similaire) dans le trou d'accès, puis maintenez le levier enfoncé vers l'avant tout en passant le levier sélecteur de la position de stationnement (P) à la position point mort (N).
4. Retirez l'outil et remettez le panneau en place.
5. Faites démarrer le véhicule et desserrez le frein de stationnement.

Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique

Cette fonction peut accroître la longévité de la boîte de vitesses et garantir la même qualité de passage des rapports pendant toute la durée de vie de votre véhicule. Il est donc possible que les changements de rapport d'une boîte de vitesses neuve ou

d'un véhicule neuf soient plus ou moins souples. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualise entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Nota : *N'utilisez pas la méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.*

Nota : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager si vous passez successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque passage de rapport. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur à chaque rapport.

Transmission intégrale (selon l'équipement)

UTILISATION DE LA TRACTION INTÉGRALE

La transmission intégrale utilise les quatre roues pour propulser le véhicule. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui vous permet de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à deux roues motrices doivent généralement éviter. Le système à transmission intégrale est activé en tout temps et ne nécessite aucune action du conducteur.

Nota : *Votre véhicule à transmission intégrale n'est pas conçu pour une utilisation hors route. La transmission intégrale donne à votre véhicule certaines possibilités limitées pour la conduite hors route, à condition que la surface soit plane, exempte d'obstacles et qu'elle présente des conditions de conduite semblables à celles que l'on trouve sur route. La conduite de votre véhicule dans des conditions différentes pourrait imposer une contrainte excessive au véhicule qui risquerait de causer des dommages non couverts par votre garantie.*

Nota : *Un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information lorsqu'une anomalie de la transmission intégrale survient. Voir **Messages d'information** (page 126). Par défaut, une anomalie du système de transmission intégrale fait passer le système en mode traction avant seulement. Lorsque ce message d'avertissement s'affiche, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.*

Nota : *Un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information en cas de surchauffe du système de transmission intégrale. Voir **Messages d'information** (page 126). Cette situation peut se produire si le véhicule a roulé dans des conditions extrêmes avec un patinage excessif des roues, comme dans le sable profond. Pour rétablir le fonctionnement normal de la transmission intégrale, arrêtez le véhicule dans un lieu sûr et coupez le moteur pendant au moins 10 minutes. Une fois le moteur redémarré et le système de transmission intégrale adéquatement refroidi, le message d'avertissement s'éteint et le fonctionnement normal de la transmission intégrale est rétabli.*

Ne montez pas de roue de secours de dimension différente de celles des pneus qui équipent votre véhicule. Si vous roulez avec une mini-roue de secours, le système de transmission intégrale pourrait se désactiver automatiquement et passer en mode traction avant seulement afin de protéger les composants de la transmission. Cette situation peut être signalée par un avertissement à l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 126). Si un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information à cause de l'installation de la roue de secours, ce message devrait disparaître après avoir remonté le pneu réparé ou remplacé et après avoir coupé et rétabli le contact. Il est recommandé de remonter la roue dont le pneu a été réparé ou remplacé dès que possible. Une différence de circonférence importante entre les roues avant et arrière pourrait entraîner la désactivation de la transmission intégrale et le retour au mode de traction avant par défaut, ou même endommager le système de transmission intégrale.

Transmission intégrale (selon l'équipement)

Conduite dans des conditions particulières avec une transmission intégrale

Les véhicules à transmission intégrale sont adaptés pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur route accidentée. Ils présentent des caractéristiques différentes des véhicules conventionnels, tant en conduite sur route qu'en conduite hors route.

En conditions rigoureuses, le climatiseur peut passer en fonction puis hors fonction plusieurs fois pour éviter de surchauffer le moteur.

Principes de base en conditions particulières

- Conduisez lentement en cas de forts vents latéraux car ces vents peuvent compromettre la maniabilité du véhicule.
- Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez sur une route rendue glissante par du sable, de l'eau, du gravier, de la neige ou de la glace.

Si le véhicule quitte la chaussée

- Si le véhicule quitte la chaussée, ralentissez, mais évitez tout freinage brusque. Revenez doucement sur la chaussée, mais seulement après avoir ralenti. Ne tournez pas le volant brusquement pendant que vous revenez sur la chaussée.
- Il peut être plus sûr de ralentir graduellement sur le tablier ou sur l'accotement avant de revenir sur la route. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous ne ralentissez pas ou si vous tournez le volant brusquement.
- Il peut être préférable de heurter de petits obstacles, comme des balises réfléchissantes, et ainsi causer de légers dommages au véhicule plutôt que de tenter de revenir brusquement sur la chaussée, ce qui pourrait occasionner un dérapage ou un capotage du véhicule. N'oubliez pas que votre sécurité et celle des autres doivent constituer votre première préoccupation.

Si votre véhicule s'enlise

AVERTISSEMENTS



Serrez toujours fermement le frein de stationnement et mettez le levier sélecteur en position P

(stationnement). Tournez le commutateur d'allumage en position verrouillée ou arrêtez le moteur en appuyant sur le bouton de démarrage/arrêt et retirez la clé chaque fois que vous quittez le véhicule.



Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Transmission intégrale (selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Nota : *N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.*

Nota : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus de quelques minutes, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si votre véhicule s'enlise dans la neige ou dans la boue, il est possible de le dégager par mouvement de va-et-vient en passant successivement en marche avant et en marche arrière de façon uniforme et avec un arrêt entre chaque cycle. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

Si votre véhicule est doté du dispositif antilacet AdvanceTrac® avec commande de stabilité, il peut être utile de désactiver ce dispositif lorsque vous « bercez » le véhicule pour tenter de le dégager.

Manœuvres d'urgence

- Dans les situations inévitables où une manœuvre brusque du volant s'impose, évitez les excès inutiles, c'est-à-dire ne réagissez que juste assez pour éviter le problème. Toute manœuvre excessive du volant diminue la maîtrise plutôt que de l'augmenter. De même façon, enfoncez doucement l'accélérateur ou la pédale de frein pour accélérer ou ralentir. Évitez les manœuvres de direction, les accélérations et les

freinages brusques qui pourraient augmenter les risques de perte de maîtrise, de capotage et de blessures. Utilisez toute la surface de la route à votre disposition pour redresser la trajectoire du véhicule.

- En cas d'arrêt d'urgence, évitez de faire patiner les roues et essayez de ne pas manœuvrer le volant brusquement.
- Si la chaussée change (du béton au gravier par exemple), la réaction aux manœuvres sera différente (direction, accélération ou freinage). Encore une fois, évitez les manœuvres brusques.

Sable

Lorsque vous roulez sur le sable, essayez de garder les quatre roues sur la partie la plus ferme du sentier. Évitez de réduire la pression des pneus. Rétrogradez plutôt et avancez à vitesse constante sur le sol. Appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues.

Ne roulez pas dans le sable profond avec votre véhicule à transmission intégrale. Le système de transmission intégrale risquerait de surchauffer. Une fois le système de la transmission intégrale refroidi, son fonctionnement normal sera rétabli.

En conditions rigoureuses, le climatiseur pourrait passer en fonction puis hors fonction plusieurs fois pour éviter de surchauffer le moteur.

Évitez de rouler trop rapidement car l'élan du véhicule pourrait ne pas vous être favorable. En effet, le véhicule pourrait s'enliser à un point tel que vous devrez faire appel à un autre véhicule pour vous dégager. N'oubliez pas qu'il est parfois possible de se tirer d'un mauvais pas en reculant avec précaution.

Transmission intégrale (selon l'équipement)

Boue et eau

Si vous devez traverser un plan d'eau profond, conduisez lentement. L'adhérence et le freinage peuvent être limités.

Avant de traverser un plan d'eau, déterminez-en la profondeur. Évitez de rouler dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des jantes de roue (voitures) ou la partie inférieure des moyeux de roue (camions) (dans la mesure possible) et avancez lentement. Si de l'eau pénètre dans le circuit d'allumage, le moteur pourrait caler.



E142667

Après avoir traversé un plan d'eau, testez toujours les freins. Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Pour accélérer le séchage des freins, freinez doucement à quelques reprises tout en roulant à basse vitesse.

Dans la boue, évitez les changements de vitesse ou de direction brusques. Même les véhicules à transmission intégrale peuvent perdre leur adhérence dans la boue. Comme dans le cas de la conduite sur le sable, appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise du véhicule.

Après avoir roulé dans la boue, nettoyez les roues et les arbres de transmission. L'accumulation excessive de boue sur les roues et les arbres de transmission crée un déséquilibre qui pourrait endommager les organes de transmission.

Nota : *La conduite en eau profonde peut endommager la boîte de vitesses.*

Si l'essieu avant ou arrière est submergé dans l'eau, faites réparer la boîte de transfert (PTU) ou l'essieu arrière par un concessionnaire autorisé.



E143950

Le programme éducatif « Tread Lightly » a été mis sur pied aux États-Unis pour sensibiliser le grand public aux responsabilités et aux règlements relatifs à la nature sauvage. Ford Motor Company s'associe au « U.S. Forest Service » et au « Bureau of Land Management » pour vous inciter à respecter l'environnement et à faire preuve de sens civique dans les parcs nationaux et d'autres domaines naturels publics et privés.

Conduite sur terrain vallonné ou en pente

Nota : *Évitez de conduire en travers de la pente ou de tourner brusquement sur des terrains très inclinés. Il existe en effet un risque de perte d'adhérence, de dérapage latéral et de capotage. Avant de rouler sur une colline, déterminez au préalable le trajet que vous emprunterez. Ne franchissez jamais le sommet d'une colline sans connaître les conditions de l'autre côté. Ne franchissez pas une colline en marche arrière sans l'aide de quelqu'un qui peut vous guider.*

Transmission intégrale (selon l'équipement)

Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire dans une pente très abrupte, essayez toujours de conduire en ligne droite si possible, que ce soit en montée ou en descente.

Au moment de gravir une pente abrupte, engagez d'abord un rapport inférieur plutôt que de rétrograder une fois que le véhicule se trouve dans la pente. Vous réduisez ainsi les contraintes imposées au moteur et les risques de calage.

Si le moteur cale, ne tentez pas de faire demi-tour car le véhicule pourrait capoter. Il est préférable de reculer jusqu'à un endroit sûr.

Appliquez tout juste assez de puissance aux roues pour arriver à gravir la pente. Une puissance excessive peut provoquer le patinage des roues ou une perte d'adhérence et, par conséquent, la perte de maîtrise du véhicule.



E143949

Descendez une pente au moyen du rapport que vous engageriez pour la gravir afin de ménager les freins et d'en éviter la surchauffe. Ne descendez pas en laissant la boîte au point mort; annulez plutôt la surmultipliée ou rétrogradez

manuellement. Durant la descente d'une pente abrupte, évitez de freiner brusquement car vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule. Les roues avant doivent tourner pour pouvoir diriger le véhicule.

Votre véhicule est équipé de freins antiblocage. Vous devez donc enfoncer la pédale de frein de façon constante. Ne « pompez » pas les freins.

Conduite sur la neige et sur la glace

AVERTISSEMENT



Si vous roulez sur des chaussées glissantes qui nécessitent des chaînes ou des câbles antidérapants, il est essentiel de conduire prudemment. Roulez à basse vitesse, prévoyez des distances de freinage plus longues et évitez les manœuvres de direction brusques pour réduire les risques de perte de maîtrise qui peuvent causer des blessures graves, voire mortelles. Si l'arrière du véhicule dérape dans un virage, tournez le volant dans le sens du dérapage jusqu'à ce que vous repreniez la maîtrise du véhicule.

Nota : *Un patinage excessif des roues peut endommager le rouage d'entraînement.*

Sur la neige et sur la glace, un véhicule à transmission intégrale est avantage par rapport à un véhicule à deux roues motrices. Néanmoins, un véhicule à transmission intégrale peut déraiper comme n'importe quel autre véhicule.

En cas de dérapage sur la neige ou la glace, tournez le volant dans la direction du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule.

Sur la neige et sur la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Appuyez lentement et graduellement sur la pédale d'accélérateur pour avancer lorsque le véhicule est immobile.

Transmission intégrale (selon l'équipement)

Évitez également tout freinage brusque. Bien qu'un véhicule à transmission intégrale ait une meilleure accélération sur la neige et la glace qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne peut pas freiner plus rapidement, car le freinage s'effectue aux quatre roues, comme c'est le cas pour tous les autres véhicules. Méfiez-vous des conditions de la route en tout temps.

Laissez une distance suffisante entre votre véhicule et les autres véhicules pour pouvoir vous arrêter sans risque. Conduisez plus lentement qu'à l'habitude et pensez à engager un rapport inférieur. En cas de freinage d'urgence, appuyez sur la pédale de frein de façon constante. Puisque votre véhicule est équipé du freinage antiblocage sur les quatre roues, ne « pompez » pas sur la pédale de freins. Voir **Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage** (page 202).

Entretien et modifications

La suspension et la direction ont été conçues et testées pour fonctionner en toute fiabilité, en charge ou à vide, et pour offrir des caractéristiques de transport de charge durables. Pour cette raison, Ford vous recommande vivement de ne pas apporter de modifications, qu'il s'agisse de retrait ou d'ajout de pièces (telles que des pièces pour abaisser la carrosserie ou des barres stabilisatrices), et de ne pas utiliser de pièces de rechange non conformes aux pièces d'origine.

Toute modification visant à élever le centre de gravité du véhicule peut augmenter les risques de capotage en cas de perte de maîtrise. Ford Motor Company recommande de manœuvrer prudemment un véhicule qui transporte une charge en hauteur ou doté d'accessoires (une échelle ou une galerie porte-bagages par exemple).

Un entretien inadéquat du véhicule peut annuler la garantie, augmenter le coût des réparations, nuire à la performance du véhicule et diminuer la sécurité du conducteur et des passagers. Il est recommandé d'inspecter fréquemment les composants du châssis si le véhicule est utilisé hors route.

GÉNÉRALITÉS

Nota : Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si vous entendez un grincement métal sur métal continu ou un grincement aigu continu, les garnitures de freins sont peut-être usées. Faites vérifier les freins par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont perçues dans le volant pendant le freinage, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.

Nota : De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues mêmes en conditions normales d'utilisation. La poussière de frein est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir **Nettoyage des roues** (page 326).

Nota : En fonction des lois et réglementations applicables dans le pays pour lequel votre véhicule a été produit à l'origine, il se peut que vos feux stop clignotent pendant un freinage brusque. Suite à cela, vos feux de détresse peuvent aussi clignoter lorsque votre véhicule s'immobilise.



Voir **Témoins et indicateurs** (page 111).

Des freins humides procurent un freinage moins efficace. Appuyez doucement sur la pédale de frein à quelques reprises en sortant d'un lave-auto ou après avoir franchi de l'eau stagnante pour assécher les freins.

Freinage en cas d'accélérateur coincé

Si l'accélérateur est coincé, maintenez une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire le régime du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute

sécurité. Placez le levier sélecteur sur la position de stationnement (P), coupez le moteur et serrez le frein de stationnement. Recherchez une interférence au niveau de la pédale d'accélérateur. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus près.

Assistance au freinage

L'assistance au freinage détecte si vous freinez brusquement en mesurant la force avec laquelle vous enfoncez la pédale de frein. Elle procure une efficacité de freinage maximale tant que la pédale est enfoncée et peut réduire la distance de freinage en situation critique.

Freins antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.



Ce témoin s'allume momentanément quand vous mettez le contact. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, ou s'il reste allumé ou clignote, le système est peut-être désactivé. Faites vérifier les freins par un concessionnaire autorisé. Si le système de freinage antiblocage est désactivé, le freinage normal continue de fonctionner.



Si le témoin de frein s'allume quand vous desserrez le frein de stationnement, faites vérifier le frein par un concessionnaire autorisé.

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOCCAGE

Nota : Lorsque le système est en fonction, des pulsations peuvent se manifester dans la pédale de frein et sa course peut se prolonger. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.

Les freins antiblocage n'éliminent pas les risques lorsque :

- Vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède.
- Votre véhicule est en situation d'aquaplanage.
- Vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée.
- La chaussée est irrégulière.

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRONIQUE

Le frein de stationnement électronique remplace le frein de stationnement conventionnel. La commande de frein de stationnement est située sur la console centrale.

AVERTISSEMENT



Serrez toujours le frein de stationnement et laissez la boîte de vitesses sur la position stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en première vitesse (1) ou en marche arrière (R) (boîte de vitesses manuelle).

Nota : Lorsque vous serrez le frein de stationnement électronique dans des conditions particulières, par exemple sur une pente raide, celui-ci pourrait de nouveau serrer les freins dans un délai de trois à dix minutes.

Nota : Le serrage et le desserrage du frein de stationnement électronique occasionnent parfois certains bruits. Il s'agit de bruits de fonctionnement normaux.

Stationnement sur une pente (véhicules avec boîte de vitesses manuelle)

Si vous stationnez votre véhicule avec l'avant du véhicule orienté vers le sommet, déplacez le levier de vitesses sur la première vitesse (1) et tournez le volant de direction dans le sens opposé au trottoir. Si vous stationnez votre véhicule avec l'avant du véhicule orienté vers la pente, déplacez le levier de vitesses sur marche arrière (R) et tournez le volant de direction dans le sens opposé au trottoir.

Serrage du frein de stationnement électronique

AVERTISSEMENTS



Le témoin de freinage clignote lorsqu'un frein de stationnement électronique est serré. Si le témoin d'avertissement de freinage continue de clignoter, il est possible que le frein de stationnement électronique soit défectueux.



Le serrage du frein de stationnement électronique lorsque le véhicule roule fera intervenir le système de freinage antiblocage. N'utilisez pas le frein de stationnement électronique lorsque le véhicule roule sauf si le système de freinage de base risque de ne pas immobiliser le véhicule à temps.

Freins

AVERTISSEMENTS



À moins de faire face à une situation d'urgence, p. ex., si la pédale de frein ne réagit pas ou si elle se bloque, n'utilisez pas le frein de stationnement électronique lorsque le véhicule roule. Si la température est maussade ou que la route est mauvaise, ou si vous abordez un virage, un freinage d'urgence peut provoquer un dérapage ou une sortie de route.

Nota : Le témoin des freins demeurera allumé pendant dix secondes si le contact est coupé après avoir serré le frein de stationnement électronique, ou si ce dernier a été serré après la coupure du contact.

Nota : Le frein de stationnement électronique ne se serrera pas automatiquement. Vous devez serrer le frein de stationnement électronique en utilisant la commande du frein de stationnement électronique.



E147230

Tirez sur la commande pour serrer le frein de stationnement électronique.

Le témoin de freinage clignote pendant environ 2 secondes puis s'allume pour confirmer que le frein de stationnement électronique a été serré. Voir **Affichage d'information** (page 116).

Si vous utilisez le frein de stationnement électronique lorsque le véhicule roule, le témoin des freins s'allumera et un signal sonore retentira. Voir **Affichage d'information** (page 116).

Si la vitesse du véhicule est supérieure à 6 km/h (4 mph), la force de freinage reste appliquée aussi longtemps que la fonction est activée. La force de freinage se libère dès que vous relâchez ou que vous appuyez sur la commande, ou que vous enfoncez l'accélérateur.

Desserrage du frein de stationnement électronique



E147231

Vous pouvez desserrer le frein de stationnement électronique soit en appuyant manuellement sur la commande, soit électriquement.

Desserrage manuel

AVERTISSEMENT



Si le témoin des freins demeure allumé ou s'il clignote après avoir desserré le frein de stationnement, le système de freinage pourrait être défectueux. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé dès que possible.

Vous pouvez desserrer manuellement le frein de stationnement électronique en :

Freins

1. Établissant le contact.
2. Enfonçant la pédale de frein.
3. Appuyant sur la commande de frein de stationnement électronique.

Le témoin des freins s'éteint lorsque le frein de stationnement est desserré.

Desserrage automatique (desserrage au démarrage)

Votre véhicule desserre automatiquement le frein de stationnement lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- La porte du conducteur est fermée.
- La pédale d'accélérateur est enfoncée.
- Aucune anomalie n'est détectée dans le système de frein de stationnement.

Nota : *Si le témoin du frein de stationnement électronique reste allumé, le frein ne se desserrera pas automatiquement. Vous devez desserrer le frein de stationnement électronique en utilisant la commande du frein de stationnement électronique.*

Nota : *Sur les véhicules avec boîtes de vitesses manuelles, si la boîte de vitesses est en point mort (N) lorsque vous relâchez la pédale d'embrayage et que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, le frein de stationnement électronique est automatiquement desserré.*

Nota : *Sur les véhicules avec boîte de vitesses manuelle, vous devez enfoncer complètement la pédale d'embrayage avant que la fonction de desserrage au redémarrage puisse s'activer. Démarrez comme à l'habitude en utilisant l'accélérateur et la pédale de débrayage pour que le frein de stationnement électronique se desserre automatiquement.*

Le témoin des freins s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement électronique.

Nota : *La fonction de desserrage au démarrage du frein de stationnement électronique facilite le démarrage en pente. Le frein de stationnement se desserre automatiquement dès que le moteur fournit suffisamment de puissance pour empêcher le véhicule de rouler dans la pente. Appuyez rapidement sur l'accélérateur pour garantir le desserrage au démarrage du frein de stationnement.*

Conduite avec une remorque

Selon l'importance de la pente ou le poids de la remorque, votre véhicule pourrait reculer légèrement lorsque vous démarrez en pente.

Pour empêcher le véhicule de rouler, procédez comme suit :

1. Tirez sur la commande sans la relâcher.
2. Commencez à rouler, puis relâchez la commande dès que le moteur fournit suffisamment de puissance pour démarrer.

Batterie déchargée

AVERTISSEMENT



Il n'est pas possible de serrer ou de desserrer le frein de stationnement électronique si la batterie est trop faible ou complètement déchargée.

Si la batterie est trop faible ou complètement déchargée, utilisez des câbles volants et une batterie d'appoint.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

AVERTISSEMENTS



Le système ne remplace pas le frein de stationnement. Avant de sortir de votre véhicule, serrez toujours le frein à main. Ne pas stationner votre véhicule de manière sécuritaire risque de causer une collision ou des blessures. Voir **Frein de stationnement électronique** (page 202).



Vous devez rester dans votre véhicule une fois que le système s'active. En tout temps, vous êtes responsable de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.



Le système se désactive en cas d'anomalie apparente ou si vous faites monter trop fort le régime moteur. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

Le système permet de faciliter le départ du véhicule lorsque votre véhicule est sur une pente sans devoir utiliser le frein de stationnement.

Lorsque le système est activé, le véhicule reste immobile sur la pente pendant deux à trois secondes après avoir relâché la pédale de frein. Ce délai vous permet de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins se desserrent automatiquement dès que le moteur a développé suffisamment de couple pour empêcher le véhicule de rouler vers le bas. Ceci est un avantage lorsque vous démarrez sur une pente, par exemple à partir d'une rampe de stationnement, des feux de circulation ou en reculant sur une pente ascendante dans un espace de stationnement.

Nota : Le système fonctionne uniquement lorsque vous immobilisez complètement votre véhicule en ayant engagé une vitesse de montée (par exemple, marche avant [D] lorsque le véhicule fait face à une pente ascendante ou marche arrière [R] lorsque le véhicule fait face à une descente).

Nota : Aucun témoin n'indique si le système est activé ou désactivé.

Utilisation du système d'aide au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement votre véhicule. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
2. Si les capteurs détectent que votre véhicule se trouve sur une pente, le système s'active automatiquement.
3. Lorsque vous retirez le pied de la pédale de frein, le véhicule reste immobile sur la pente pendant environ deux à trois secondes. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.
4. Démarrez de manière normale. Le système desserre les freins automatiquement.

Nota : Lorsque vous retirez le pied de la pédale de frein et appuyez de nouveau sur la pédale alors que le système est actif, vous constatez une réduction sensible de la course de la pédale. Ceci est normal.

Mise en fonction et hors fonction du système

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Le système se rappelle de votre dernier réglage lorsque vous démarrez le véhicule.

Véhicules à boîte de vitesses automatique

Vous ne pouvez pas mettre le système en fonction ou hors fonction. Lorsque vous établissez le contact, le système s'active automatiquement.

Antipatinage

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule commence à glisser, le système serre les freins de roues individuelles puis, au besoin, réduit simultanément la puissance du moteur. Si les roues patinent en accélérant sur des chaussées glissantes ou meubles, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE

AVERTISSEMENT



Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume si le système détecte un échec.

Assurez-vous que vous n'avez pas manuellement désactivé la fonction d'antipatinage au moyen des commandes de l'écran d'information ou du contacteur. Si le témoin de l'antipatinage et du contrôle de stabilité est encore allumé en continu, faites immédiatement réparer le système par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le l'antipatinage est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver l'antipatinage car cela permettra aux roues de tourner.

Nota : Lorsque vous désactivez l'antipatinage, le contrôle de stabilité reste totalement actif.

Désactivation du système

Lorsque vous activez ou désactivez le système, un message s'affiche à l'écran d'information pour indiquer l'état du système.

Vous pouvez désactiver le système au moyen des commandes de l'écran d'information ou du contacteur.

Utilisation des commandes de l'écran d'information

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 116).

Utilisation d'un contacteur (Selon l'équipement)

Utilisez le contacteur de désactivation de l'antipatinage sur la planche de bord pour désactiver ou activer le système.

Témoins et messages des systèmes



Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote :

- Il s'allume temporairement au démarrage du moteur.
- Il clignote lorsqu'une situation de conduite provoque l'activation de l'un des systèmes.
- Il s'allume en cas d'anomalie de l'un des systèmes.



Le témoin de désactivation du contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume temporairement au démarrage du moteur et reste allumé lorsque la fonction antipatinage est désactivée.

Contrôle de stabilité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Toute modification du véhicule concernant le freinage, les galeries porte-bagages de deuxième monte, la suspension, la direction ou le type et la taille des jantes et pneus peut compromettre la tenue de route de votre véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. Afin de réduire les risques de perturbation des capteurs du dispositif de contrôle électronique de stabilité, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif de contrôle électronique de stabilité peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.



N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une manœuvre du conducteur inadaptée aux conditions est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif de contrôle électronique de stabilité est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par

AVERTISSEMENTS

conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif de contrôle électronique de stabilité s'active, **RALENTISSEZ**.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si une anomalie du contrôle de stabilité ou de l'antipatinage se produit, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage reste allumé.
- Les systèmes de contrôle de stabilité et d'antipatinage n'améliorent pas la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues.

Si une condition de conduite active le contrôle de stabilité ou le système antipatinage, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote.
- Votre véhicule ralentit.
- Puissance moteur réduite.
- Vibration dans la pédale de frein.
- La pédale de frein est plus dure que d'habitude.
- Dans des conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci pourrait s'enfoncer automatiquement pour freiner davantage.

Le contrôle de stabilité dispose de plusieurs fonctions intégrées pour vous aider à garder le contrôle de votre véhicule :

Contrôle de stabilité

Contrôle électronique de stabilité

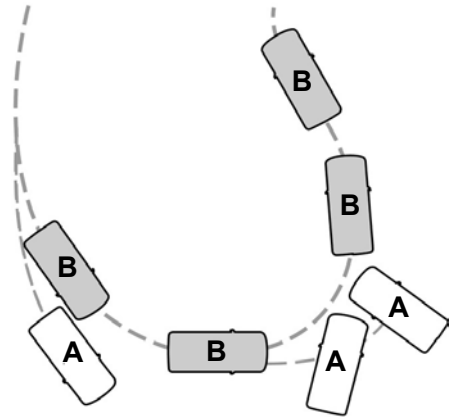
Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les dérapages ou les glissades latérales en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, en réduisant la puissance du moteur.

Contrôle de stabilité antiretourneement

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les capotages en détectant le mouvement de roulis de votre véhicule ainsi que le taux de variation d'amplitude en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement.

Antipatinage

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues en détectant et commandant le patinage des roues. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 207).



E72903

- A Véhicule sans contrôle de stabilité sortant en dérapage de sa trajectoire.
- B Véhicule avec contrôle de stabilité gardant le contrôle sur une surface glissante.

UTILISATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Vous ne pouvez pas mettre le contrôle de stabilité et le contrôle de stabilité antiretourneement hors fonction, mais il se désactive automatiquement lorsque vous engagez la marche arrière (R).

Il vous est possible de désactiver ou d'activer l'antipatinage. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 207).

Aides au stationnement

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.



Pour éviter les blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous vous déplacez en marche arrière (R) et que vous utilisez le sonar.



Le système peut ne pas détecter des petits obstacles ou des objets en mouvement, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol.

Nota : Certains dispositifs ajoutés, tels que des attelages de remorque de grande taille, des porte-vélos et des supports de planches de surf peuvent réduire les performances et entraîner de fausses alertes.

Nota : Veillez à ce que les capteurs ne soient pas gênés par la présence de neige, de glace et d'accumulations importantes de saleté. Des capteurs obstrués peuvent nuire à la précision du système. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.

Nota : Si votre véhicule subit des dommages qui entraînent un mauvais alignement des capteurs, ceci pourra être la cause de mesures imprécises ou de fausses alertes.

Nota : Le système de détection ne peut pas se désactiver lorsqu'une clé MyKey est présente. Voir **Principes de fonctionnement** (page 63).

Nota : Certains dispositifs ajoutés, tels que des attelages de remorque de grande taille, des porte-vélos et des supports de planches de surf peuvent réduire les performances et entraîner de fausses alertes.

Nous vous recommandons de prendre un peu de temps pour vous familiariser avec ce système et ses limites en lisant cette rubrique.

Le système peut fournir des avertissements visuels ou sonores lorsque l'obstacle détecté se trouve à moins de 30 cm (12 po) du pare-chocs.

Le sonar signale au conducteur la présence d'objets à une certaine distance du véhicule. Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.



Vous pouvez activer ou désactiver le système en appuyant sur le bouton de sonar de recul. Si votre véhicule n'a pas de bouton de sonar de recul, vous pouvez désactiver le système à partir du menu de l'écran d'information ou du message contextuel qui s'affiche lorsque vous engagez la marche arrière (R). Voir **Généralités** (page 116).

En cas d'anomalie dans le système, un message d'avertissement apparaît à l'écran d'information et le conducteur ne peut plus mettre le système en marche.

Voir **Messages d'information** (page 126).

AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE (Selon l'équipement)

Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque la marche arrière (R) est engagée. La fréquence de l'alarme sonore augmente à mesure que le véhicule se rapproche de l'objet. L'avertisseur du sonar retentit de façon continue lorsque l'obstacle se trouve à moins de 30 cm (12 po). Si un obstacle immobile (ou qui s'éloigne) est détecté à

Aides au stationnement

une distance supérieure à 30 cm (12 po) des coins du pare-chocs, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, l'avertisseur retentit de nouveau.



E130178

Zone de couverture allant jusqu'à 1,8 m (6 ft) du pare-chocs arrière. Cette distance de détection peut être réduite au niveau des coins extérieurs du pare-chocs.

Le système détecte la présence de certains objets lorsque la marche arrière (R) est engagée :

- Votre véhicule se déplace vers un objet stationnaire à une vitesse de 5 km/h (3 mph) ou inférieure.
- Votre véhicule est immobile, mais un objet s'approche de l'arrière de votre véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph).
- Votre véhicule se déplace à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph) et un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph).

Le système n'émet d'alerte sonore que lorsque le véhicule se déplace ou lorsqu'il est immobile et que l'obstacle détecté se trouve à moins de 30 cm (12 po) du pare-chocs.

Indicateur de distance d'obstacle

(Selon l'équipement)

Le système donne une indication de distance d'obstacle sur l'écran d'information. Cette indication de distance s'affiche lorsque la marche arrière (R) est engagée.

L'indication s'affiche :

- À mesure que l'obstacle se rapproche, les segments de l'indicateur s'allument en se rapprochant du pictogramme représentant le véhicule.
- Si aucun obstacle n'est détecté, les segments de l'indicateur de distance sont grisés.

AIDE AU STATIONNEMENT

AVANT (Selon l'équipement)

Les capteurs avant sont activés lorsque la boîte de vitesses est dans une position autre que la position de stationnement (P) et que votre véhicule se déplace à basse vitesse .



E187330

Aides au stationnement

Zone de couverture allant jusqu'à 70 cm (28 po) du pare-chocs avant. La distance de détection est moindre aux extrémités du pare-chocs.

Un carillon d'avertissement retentit lorsque votre véhicule approche d'un objet. Si votre véhicule continue de se rapprocher de l'objet, la fréquence de répétition du carillon augmente. Lorsque l'objet se trouve à 30 cm (12 po) ou moins du pare-chocs avant, le carillon retentit de manière permanente.

Vous pouvez désactiver le système à partir du menu de l'écran d'information ou du message contextuel qui s'affiche lorsque vous engagez la marche arrière (R). Voir **Généralités** (page 116). Si votre véhicule dispose d'une bouton d'aide au stationnement, vous pouvez désactiver le système en appuyant sur le bouton.

Indicateur de distance d'obstacle

(Selon l'équipement)

Le système donne une indication de distance d'obstacle sur l'écran d'information.

L'indication s'affiche :

- À mesure que l'obstacle se rapproche, les segments de l'indicateur s'allument en se rapprochant du pictogramme représentant le véhicule.
- Si aucun obstacle n'est détecté, les segments de l'indicateur de distance sont grisés.

Si la marche arrière (R) est engagée, le sonar de marche avant produit des alertes sonores lorsque votre véhicule se déplace et que l'obstacle détecté se rapproche du véhicule. L'alerte sonore cesse 2 secondes après l'immobilisation du véhicule. Une indication visuelle est toujours présente en marche arrière (R).

Si le levier sélecteur est en position de marche avant (D) ou à toute autre position de marche avant (par exemple, gamme basse [L], sport [S], ou tout position de marche avant d'une boîte de vitesses manuelle), le sonar de marche avant produit des avertissements sonores lorsque votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à 12 km/h (7 mph) et qu'un obstacle est détecté à l'intérieur de la zone de détection avant. Une fois que le véhicule est stationnaire, l'alerte sonore cesse après 2 secondes et l'indication visuelle disparaît au bout de 4 secondes. Si les obstacles détectés se trouvent à une distance de 30 cm (12 po), l'indication visuelle reste affichée.

Si la boîte de vitesses est au point mort (N), le système fournit une indication visuelle uniquement lorsque votre véhicule se déplace à 12 km/h (7 mph) ou moins et qu'un obstacle est situé dans la zone de détection. Une fois que votre véhicule est stationnaire, l'indication visuelle disparaît après 4 secondes.

SONAR LATÉRAL (Selon l'équipement)

Le système de détection latérale utilise les capteurs latéraux avant et arrière pour détecter et cartographier les obstacles proches des côtés de votre véhicule. Les capteurs latéraux sont activés lorsqu'une position autre que la position de stationnement (P) est sélectionnée.

Nota : *Les obstacles qui entrent dans la zone de détection latérale sans être détectés et cartographiés par le capteur latéral avant ou arrière ne seront pas indiqués.*

Aides au stationnement



E187810

La zone de couverture s'étend jusqu'à 60 cm (24 po) des côtés de votre véhicule.

L'alarme retentit à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle. La fréquence du signal sonore varie en fonction de la présence de l'obstacle sur la trajectoire de votre véhicule ou hors de celle-ci.

De plus, le sonar indique la distance de l'obstacle sur l'écran de la partie centrale de planche de bord (selon l'équipement).

- À mesure que la distance de l'obstacle diminue (l'obstacle se rapproche), les segments de l'indicateur s'allument en se rapprochant du pictogramme représentant le véhicule.
- Si aucun obstacle n'est détecté, les segments de l'indicateur de distance sont grisés.

Indicateur de distance d'obstacle

(Selon l'équipement)



E190459

Lorsque vous passez en marche arrière (R), le système de détection latérale émet un signal sonore si votre véhicule se déplace et si des obstacles sont détectés à moins de 15 cm (6 po), ou si des obstacles situés sur votre trajectoire sont détectés à moins de 15–60 cm (6–24 po). Une fois le véhicule à l'arrêt, le signal sonore cesse après deux secondes. Une indication visuelle est toujours présente en marche arrière (R).

Lorsque vous passez en marche avant (D) ou toute autre sélection de marche avant, par exemple la gamme basse (L) ou le mode sport (S), ou toute vitesse de marche avant sur une boîte de vitesses manuelle, le système de détection latérale fournit une alerte sonore et visuelle si votre véhicule se déplace à moins de 12 km/h (7 mph) et si des obstacles sont détectés à moins de 15 cm (6 po), ou si des obstacles situés sur votre trajectoire sont détectés à moins de 15–60 cm (6–24 po).

Aides au stationnement

Une fois le véhicule à l'arrêt, le signal sonore cesse après deux secondes et l'indication visuelle après quatre secondes. Si les obstacles détectés se trouvent à moins de 15 cm (6 po), l'indication visuelle reste affichée.

Si la boîte de vitesses est au point mort (N), le système de détection latérale fournit une indication visuelle (pas de signal sonore) uniquement lorsque votre véhicule se déplace à moins de 12 km/h (7 mph) et que des obstacles sont détectés à moins de 15 cm (6 po). Une fois le véhicule à l'arrêt, l'indication visuelle disparaît après quatre secondes.

Si le système de détection latérale est indisponible, les segments de l'indicateur de distance latérale ne s'affichent pas.

Le système de détection latérale est indisponible dans la situation suivante :

- Si vous désactivez le système antipatinage.
- Après un cycle d'allumage, le système de détection latérale s'initialise et demeure indisponible jusqu'à ce que votre véhicule se soit déplacé de sa longueur.
- Si votre véhicule est resté immobile pendant plus de 2 minutes, le système de détection latéral se réinitialise et demeure indisponible jusqu'à ce que votre véhicule se soit déplacé de sa longueur.
- Lors d'une intervention de l'ABS ou de l'antipatinage, le système de détection latérale se désactive et se réinitialise; il demeure indisponible jusqu'à ce que votre véhicule se soit déplacé de sa longueur.

STATIONNEMENT ACTIF (Selon l'équipement)

Stationnement parallèle, stationnement perpendiculaire, aide à la sortie du stationnement parallèle

AVERTISSEMENTS



Vous devez demeurer dans votre véhicule lorsque le système s'active.

Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



Les capteurs peuvent ne pas détecter des objets lors de fortes précipitations ou dans d'autres conditions pouvant causer des interférences.



Le stationnement actif ne freine jamais.



Le système est conçu pour aider le conducteur. Il n'est pas conçu pour se substituer à vous. Vous devez continuer à être attentif et à exercer votre jugement de conducteur. Vous devez continuer de conduire avec prudence et en étant attentif.

Nota : Le système de surveillance des angles morts ne détecte pas les véhicules dans les angles morts du véhicule lors d'une manœuvre de stationnement actif.

Le système détecte un emplacement de stationnement parallèle ou perpendiculaire libre et dirige automatiquement le véhicule dans l'espace (mains libres) tandis que vous commandez l'accélérateur, le levier sélecteur et les freins. Le système vous donne des instructions visuelles et sonores pour stationner votre véhicule.

Aides au stationnement

Si vous n'êtes pas à l'aise avec la proximité à tout véhicule ou objet, vous pouvez annuler le fonctionnement du système en empoyant le volant de direction ou en appuyant sur le bouton de stationnement actif.

L'aide à la sortie du stationnement parallèle commande automatiquement la direction de votre véhicule pour sortir d'un emplacement de stationnement parallèle (mains libres) pendant que vous commandez l'accélérateur, le levier sélecteur et les freins. Le système vous donne des instructions visuelles et sonores pour vous engager dans la circulation.

Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Vous utilisez un pneu de secours ou un pneu beaucoup plus usé que les autres.
- Un ou plusieurs pneus sont mal gonflés.
- Vous tentez de vous garer dans une courbe serrée.
- Quelque chose passe entre le pare-chocs avant et l'espace de stationnement (un piéton ou un cycliste).
- La garde au sol d'un véhicule stationné avoisinant est élevée (par exemple dans le cas d'un autobus, d'une dépanneuse ou d'un camion à plateau).
- Les conditions météorologiques sont mauvaises (forte pluie, neige, brouillard, etc.).

Nota : *Veillez à ce que les capteurs, situés sur le pare-chocs ou le bouclier, ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Des capteurs obstrués peuvent nuire à la précision du système. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.*

Nota : *Il est possible que les capteurs ne détectent pas les objets dont la surface absorbe les ondes ultrasonores ou provoque des interférences ultrasonores (échappement de motocyclette, freins pneumatiques ou avertisseurs sonores de camion).*

N'utilisez pas le système dans les cas suivants :

- Un objet (p. ex., un support à vélo ou une remorque) est attaché à l'avant ou à l'arrière du véhicule ou à un autre emplacement à proximité des capteurs.
- Un objet comme une planche de surf est attaché au toit et dépasse de celui-ci.
- Un corps étranger endommage ou obstrue les capteurs latéraux ou de pare-chocs avant ou arrière.
- Les pneus montés sur votre véhicule n'ont pas les bonnes dimensions (pneu de secours plus petit par exemple).

Utilisation du stationnement actif – Stationnement parallèle



Appuyez sur le bouton de stationnement actif pour chercher un espace de stationnement en parallèle.

Lorsque vous conduisez à une vitesse inférieure à 35 km/h (22 mph), le système balaye automatiquement les deux côtés de votre véhicule à la recherche d'un emplacement de stationnement libre. Le système affiche un message et un graphique correspondant pour indiquer qu'il recherche un emplacement de stationnement. Utilisez le clignotant pour choisir de rechercher sur le côté gauche ou droit de votre véhicule. Si les clignotants ne sont pas en fonction, le système passe par défaut du côté passager de votre véhicule.

Aides au stationnement



E130107

Nota : Vous pouvez également activer le stationnement actif après avoir complètement ou partiellement dépassé un emplacement de stationnement. Dans ce cas, appuyez sur le bouton de stationnement actif et le système vous avertira si vous venez de dépasser un emplacement de stationnement adéquat.

Lorsque le système trouve un espace approprié, il affiche un message et un carillon retentit. Arrêtez votre véhicule et suivez les instructions à l'écran. Si votre véhicule se déplace très lentement, il peut s'avérer nécessaire d'avancer d'une courte distance avant que le système ne soit prêt pour le stationnement.

Nota : Durant toute la manœuvre, vous devez vous assurer de l'absence d'obstructions dans l'emplacement sélectionné.

Nota : Vous devez conduire le véhicule à 1,5 m (5 ft) et être aussi parallèle que possible par rapport aux autres véhicules lorsque vous passez devant un emplacement de stationnement.

Nota : Le système propose toujours le dernier emplacement de stationnement détecté (par exemple, si votre véhicule détecte plusieurs espaces pendant que vous conduisez, il propose le dernier).

Nota : Si vous roulez à plus de 35 km/h (22 mph) environ, le système affiche un message pour vous demander de réduire votre vitesse.

Pilotage automatique dans l'espace de stationnement

Nota : Si votre véhicule dépasse environ 10 km/h (6 mph) ou si la manœuvre est interrompue (intervention du conducteur), le système se met hors fonction et vous devrez reprendre la pleine maîtrise du véhicule.

Lorsque vous passez à la marche arrière (R) sans tenir le volant (et que rien n'entrave son mouvement), votre véhicule se dirige de lui-même dans l'emplacement. Le système affiche des instructions pour faire reculer et avancer votre véhicule dans l'emplacement.

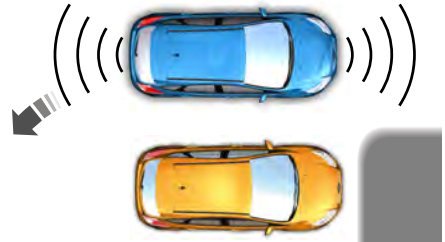
Aides au stationnement



E130108

Lorsque vous pensez que le véhicule est correctement garé ou que vous entendez un signal sonore continu de l'aide au stationnement (accompagné d'un message à l'écran tactile et d'un carillon), immobilisez votre véhicule.

Lorsque le pilotage automatique est terminé, le système affiche un message et une tonalité retentit pour indiquer que le processus de stationnement actif est terminé. Il vous appartient de vérifier que le véhicule est bien garé et d'apporter toutes les rectifications nécessaires avant de quitter votre véhicule.



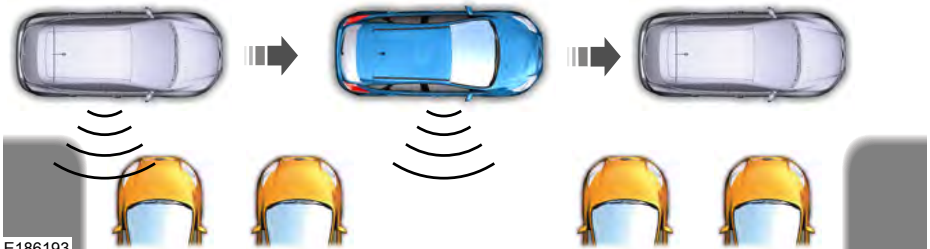
Utilisation du stationnement actif – Stationnement perpendiculaire



Appuyez deux fois sur le bouton de stationnement actif pour chercher un espace de stationnement perpendiculaire.

Le système affiche un message et un graphique correspondant pour indiquer qu'il recherche un emplacement de stationnement. Utilisez le clignotant pour choisir de rechercher sur le côté gauche ou droit de votre véhicule.

Nota : *Sans consigne de votre part, le système cherche par défaut sur le côté passager.*



E186193

Aides au stationnement

Lorsque le système trouve un espace approprié, il affiche un message et un carillon retentit. Arrêtez votre véhicule et suivez les instructions à l'écran. Si votre véhicule se déplace très lentement, il peut s'avérer nécessaire d'avancer d'une courte distance avant que le système ne soit prêt pour le stationnement.

Nota : *Durant toute la manœuvre, vous devez vous assurer de l'absence d'obstructions dans l'emplacement sélectionné.*

Nota : *Vous devez conduire le véhicule à 1,5 m (5 ft) et être aussi perpendiculaire que possible par rapport aux autres véhicules lorsque vous passez devant un emplacement de stationnement.*

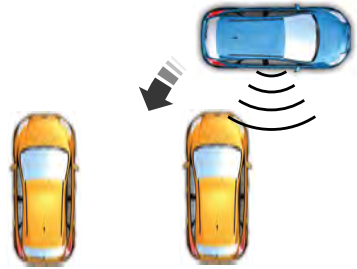
Nota : *Le système propose toujours le dernier emplacement de stationnement détecté (par exemple, si votre véhicule détecte plusieurs espaces pendant que vous conduisez, il propose le dernier).*

Nota : *Si vous roulez à plus de 30 km/h (19 mph) environ, le système affiche un message pour vous demander de réduire votre vitesse.*

Nota : *Le stationnement perpendiculaire se déroule en plusieurs étapes, vous obligeant à utiliser plusieurs fois le levier sélecteur. Suivez les instructions affichées à l'écran jusqu'à ce que soit terminée la manœuvre de stationnement.*

Pilotage automatique dans l'espace de stationnement

Nota : *Si votre véhicule roule à plus de 10 km/h (6 mph) ou si la manœuvre est interrompue (intervention du conducteur), le système se met hors fonction et vous devrez reprendre la pleine maîtrise du véhicule.*



E186191

Lorsque vous passez à la marche arrière (R) sans tenir le volant (et que rien n'entrave son mouvement), votre véhicule se dirige de lui-même dans l'emplacement. Le système affiche des instructions pour faire reculer et avancer votre véhicule dans l'emplacement.

Lorsque vous pensez que le véhicule est correctement garé ou que vous entendez un signal sonore continu de l'aide au stationnement (accompagné d'un message à l'écran tactile et d'un carillon), immobilisez votre véhicule.

Lorsque le pilotage automatique est terminé, le système affiche un message et une tonalité retentit pour indiquer que le processus de stationnement actif est terminé. Il vous appartient de vérifier que le véhicule est bien garé et d'apporter toutes les rectifications nécessaires avant de quitter votre véhicule.

Utilisation du stationnement actif – Aide à la sortie du stationnement parallèle

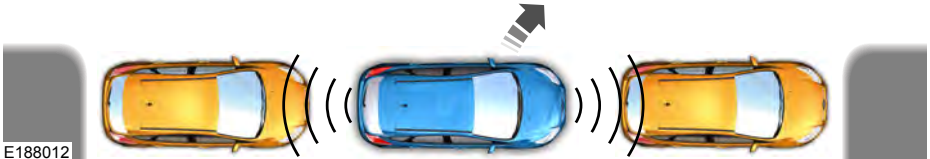


Alors que votre véhicule est immobilisé dans un espace de stationnement parallèle, appuyez sur le bouton de stationnement actif pour utiliser la fonction d'aide à la sortie du stationnement parallèle.

Aides au stationnement

Le système affiche un message demandant une indication de direction. Utilisez le clignotant pour indiquer de quel

côté du véhicule vous souhaitez sortir de l'espace de stationnement.



Le système détermine l'espace disponible à l'avant et l'arrière du véhicule, et dirige automatiquement votre véhicule hors de l'espace de stationnement parallèle (mains libres) tandis que vous commandez l'accélérateur, le levier sélecteur et les freins. Le système vous donne des instructions visuelles et sonores pour vous engager dans la circulation.

Lorsque le système a guidé votre véhicule au-delà du véhicule ou de l'objet adjacent, il vous invite à reprendre le contrôle de la direction pour terminer la sortie du stationnement.

Nota : Si l'espace disponible devant votre véhicule permet de quitter facilement l'emplacement, la fonction d'aide à la sortie du stationnement parallèle peut ne pas être disponible.

Nota : Vous êtes responsable de la maîtrise de votre véhicule et vous devez vérifier si la voie est libre avant de vous engager dans la circulation.

Nota : Ce système n'est pas conçu pour vous aider à quitter un emplacement de stationnement perpendiculaire; une telle manœuvre pourrait causer des dommages à votre véhicule.

Nota : Si votre véhicule roule à plus de 10 km/h (6 mph) ou si la manœuvre est interrompue (intervention du conducteur), le système se met hors fonction et vous devez reprendre la pleine maîtrise du véhicule.

Désactivation de la fonction de stationnement actif

Effectuez l'une des actions suivantes pour désactiver manuellement le système :

- Enfoncez le bouton de stationnement actif pendant une manœuvre active.
- Saisissez le volant pendant une manœuvre de stationnement actif.
- Conduisez à une vitesse supérieure à 35 km/h (22 mph) environ pendant 30 secondes lors de la recherche active de stationnement.
- Roulez à une vitesse supérieure à environ 10 km/h (6 mph) pendant le pilotage automatique.
- Désactivez l'antipatinage.

Le système peut également se désactiver dans les situations suivantes :

- L'antipatinage s'active.
- Le système de freinage antiblocage s'active ou est défectueux.

Aides au stationnement

En cas de problème du système, un message d'avertissement apparaît, accompagné d'une tonalité. Le système peut afficher des messages occasionnels

en fonctionnement normal. Dans le cas d'anomalies fréquentes ou récurrentes du système, consultez un concessionnaire autorisé pour faire réparer votre véhicule.

Dépannage du système

Le système ne recherche pas d'espace de stationnement

Le système antipatinage est peut-être hors fonction.

La marche arrière (R) est engagée. Votre véhicule doit se déplacer en marche avant pour pouvoir détecter un emplacement de stationnement.

Le système ne propose pas d'espace de stationnement particulier

Les capteurs peuvent être obstrués (par des accumulations de neige, de glace ou de saleté, par exemple). Des capteurs obstrués peuvent nuire au fonctionnement du système.

L'espace de stationnement n'est pas suffisamment grand pour garantir un stationnement sûr du véhicule.

Il n'y a pas suffisamment d'espace du côté opposé à l'emplacement de stationnement pour manœuvrer le véhicule.

L'espace de stationnement se trouve à une distance de plus de 1,5 m (5 ft) ou de moins de 0,4 m (16 po).

Votre véhicule se déplace à plus de 35 km/h (22 mph) pour un stationnement en parallèle et à plus de 30 km/h (19 mph) pour un stationnement perpendiculaire.

Vous avez récemment débranché ou remplacé la batterie. Si la batterie a été débranchée, le véhicule doit rouler en ligne droite pendant un court moment.

Le système ne place pas le véhicule à l'endroit où je le souhaite dans l'espace

Votre véhicule roule dans la direction opposée au rapport sélectionné (vers l'avant avec la marche arrière [R] engagée).

L'espace de stationnement présente un bord de trottoir irrégulier qui empêche le système d'aligner votre véhicule correctement.

Les véhicules ou les objets bordant l'emplacement pourraient ne pas être positionnés correctement.

Le véhicule s'est arrêté trop loin et a dépassé l'espace de stationnement.

Aides au stationnement

Le système ne place pas le véhicule à l'endroit où je le souhaite dans l'espace

Les pneus peuvent ne pas être posés ou entretenus correctement (mal gonflés, de dimensions différentes ou inappropriées pour ce véhicule).

Une réparation ou une modification a altéré la fonction de détection.

Un des véhicules stationnés est doté d'un accessoire en hauteur (saleuse, chasse-neige ou camion à plateau mobile).

La longueur de l'espace de stationnement ou la position des objets stationnés a changé après le passage de votre véhicule.

La température aux alentours de votre véhicule change soudainement (vous passez d'un garage chauffé au froid extérieur, ou votre véhicule quitte un lave-auto).

CAMÉRA DE RÉTROVISION

AVERTISSEMENTS



Le système de caméra de recul est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.



D'autres objets près des extrémités du pare-chocs ou sous celui-ci peuvent ne pas paraître à l'écran en raison de la couverture limitée du système de caméra de recul.



Reculez aussi lentement que possible, car une vitesse élevée pourrait limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.



Faites preuve de prudence lorsque la porte de chargement arrière est entrouverte. Si la porte de chargement arrière est entrouverte, la caméra ne sera pas bien positionnée et l'image vidéo sera incorrecte. Aucune ligne de guidage ne s'affiche lorsque la porte de chargement arrière est entrouverte. Certains véhicules ne sont pas équipés d'un système de lignes de guidage.

AVERTISSEMENTS



Soyez prudent si vous activez ou désactivez les fonctions de caméra alors que la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P). Assurez-vous que votre véhicule est immobile.

La caméra de recul offre une image vidéo de la zone à l'arrière de votre véhicule.

Durant le fonctionnement, des lignes qui représentent la trajectoire empruntée par votre véhicule et sa proximité par rapport aux objets situés derrière s'affichent à l'écran.



E142435

La caméra de recul est située sur la porte de chargement arrière.

Aides au stationnement

Utilisation du système de caméra de recul

Le système de caméra de recul affiche la zone qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous placez le levier sélecteur en position de marche arrière (R).

Nota : *Le sonar de recul n'offre pas un bon rendement à des vitesses supérieures à 5 km/h (3 mph) et peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.*

Le système utilise trois types de guidages pour vous aider à voir ce qui se trouve derrière votre véhicule :

- Lignes de guidage actives : ces lignes indiquent le parcours prévu pendant la marche arrière du véhicule.
- Lignes de guidage fixes : ces lignes indiquent la trajectoire réelle du véhicule pendant la marche arrière en ligne droite. Cette option peut aider le conducteur à reculer dans une place de stationnement ou à aligner le véhicule avec un objet qui se trouve derrière.
- Ligne centrale : cette ligne aide le conducteur à aligner le centre du véhicule sur un objet (par exemple une remorque).

Nota : *Si le levier sélecteur est placé en position de marche arrière (R) et que la porte de chargement arrière est ouverte, aucune caractéristique de la caméra de recul ne s'affiche.*

Nota : *Lors du remorquage, la caméra ne couvre que ce qui est remorqué. Le rayon de couverture peut se révéler inférieur à celui de la couverture habituelle et certains objets peuvent ne pas être détectés. Dans certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître une fois que vous branchez le connecteur de remorquage.*

La caméra de recul peut ne pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- De nuit ou dans des endroits sombres, si un ou deux feux de recul ne fonctionnent pas.
- Lorsque le champ visuel de la caméra est entravé par de la boue, de l'eau ou des débris. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyant non abrasif.
- La partie arrière du véhicule a subi une collision ou est endommagée, faussant ainsi l'alignement de la caméra.

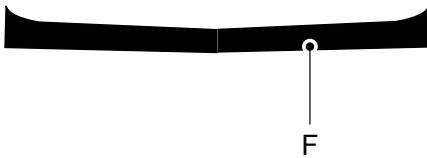
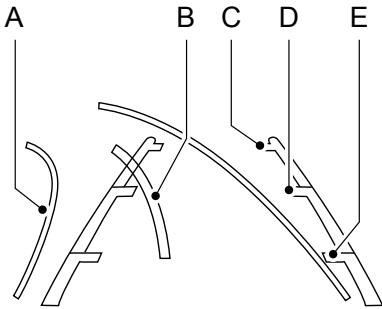
Réglages de la caméra

Vous pouvez accéder aux paramètres de la caméra de recul au moyen de l'écran d'affichage. Voir **Généralités** (page 116).

Lignes de guidage de la caméra

Nota : *Les lignes de guidage actives ne s'affichent que lorsque la marche arrière (R) est engagée.*

Aides au stationnement



E142436

- A Lignes de guidage actives
- B Ligne centrale
- C Ligne de guidage fixe : zone verte
- D Ligne de guidage fixe : zone jaune
- E Ligne de guidage fixe : zone rouge
- F Pare-chocs arrière

Les lignes de guidage actives sont indiquées seulement avec les lignes de guidage fixes. Pour utiliser les lignes de guidage actives, tournez le volant de direction pour orienter les lignes vers une trajectoire prévue. Si vous modifiez la position du volant pendant la marche arrière, votre véhicule pourrait dévier de sa trajectoire initiale prévue.

Les lignes de guidage fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant. Lorsque le volant est centré, les lignes de guidage actives ne s'affichent pas.

Redoublez de prudence lors des manœuvres de recul. Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et ceux dans la zone verte sont les plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte à la zone jaune ou rouge. Observez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière du véhicule.

Indicateur de distance d'obstacle

(Selon l'équipement)



E190459

Le dispositif fournit une image de votre véhicule et des zones couvertes par les capteurs. Ces zones s'affichent en vert, jaune ou rouge lorsque les capteurs de sonar de recul détectent un obstacle dans la zone couverte.

Aides au stationnement

Zoom manuel

AVERTISSEMENT



Lorsque le zoom manuel est activé, la zone située derrière votre véhicule ne s'affiche pas entièrement. Soyez conscient de la zone à proximité de votre véhicule lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Nota : Le zoom manuel est uniquement disponible lorsque le levier sélecteur est en position de marche arrière (R).

Nota : Seule la ligne centrale s'affiche lorsque le zoom manuel est activé.

Les réglages pouvant être sélectionnés pour cette fonction sont Zoom avant (+) et Zoom arrière (-). Appuyez sur le symbole à l'écran de la caméra pour changer l'affichage. Le paramètre par défaut est DÉSACTIVÉ.

Il vous permet d'obtenir un gros plan d'un objet situé derrière votre véhicule. Le pare-chocs apparaît sur l'image agrandie pour vous offrir un point de référence. Le zoom est uniquement actif lorsque le levier sélecteur est en position de marche arrière (R).

Temporisation de la caméra de recul

Les réglages possibles pour cette fonction sont Activé et Désactivé. La fonction de temporisation de la caméra de recul est désactivée par défaut.

Après avoir déplacé le levier sélecteur de la position marche arrière (R) vers toute position autre que la position de stationnement (P), l'image de la caméra demeure affichée jusqu'à ce que :

- Votre véhicule atteint une vitesse suffisante.
- Vous déplacez le sélecteur de vitesse en position de stationnement (P) (boîte automatique).
- Vous appliquez le frein de stationnement (boîte de vitesses manuelle).

CAMÉRA À 180 DEGRÉS (Selon

l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le système de caméra est un dispositif supplémentaire qui ne dispense pas le conducteur de vérifier visuellement par les glaces et d'observer les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la visibilité.

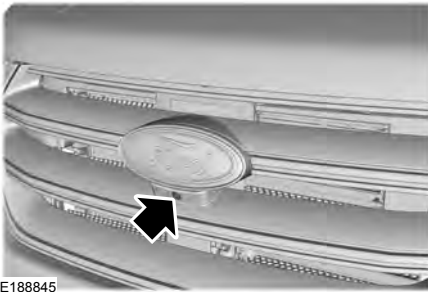


En raison de la couverture limitée que procure la caméra, vous pourriez ne pas voir un obstacle proche d'un angle du pare-chocs ou situé sous le pare-chocs.



Soyez prudent lorsque vous activez ou désactivez les fonctions de la caméra en quittant la position de stationnement (P). Assurez-vous que votre véhicule est immobile.

Aides au stationnement



E188845

La caméra avant se situe dans la calandre.

La caméra avant fournit une image vidéo de la zone située devant votre véhicule.

Nota : La zone affichée sur l'écran peut varier en fonction de l'orientation de votre véhicule ou des conditions routières.

Nota : La caméra avant se désactive si la vitesse de votre véhicule dépasse 10 km/h (6 mph). Vous devrez réactiver le système en utilisant le bouton du système de caméra une fois en dessous du seuil de vitesse.

Nota : Des renseignements supplémentaires sur la caméra figurent dans le chapitre **Caméra de recul**. Voir **Caméra de rétrovision** (page 221).

Utilisation du système de caméra à 180 degrés

Le système de caméra à 180 degrés se compose de caméras avant et arrière. Le système :

- Vous permet de voir ce qui se trouve directement devant ou derrière votre véhicule.
- Permet une vue du trafic transversal devant et derrière votre véhicule.
- Permet une visibilité pendant les manœuvres de stationnement.



Grâce au bouton du système de caméra situé sur la chaîne audio, vous pouvez basculer entre différentes vues.

Nota : Le système de caméra peut ne pas fonctionner correctement si de la boue, de l'eau ou des débris obstruent la vue de la caméra. Vous pouvez nettoyer la lentille avec un chiffon doux non pelucheux et un détergent non abrasif ou à l'aide de votre lave-glaces avant ou arrière. Voir **Essuie-glaces et lave-glaces** (page 91).

Vues caméra

Appuyez sur la touche de caméra pour passer d'une vue à l'autre.

- **Vue avant normale :** Fournit une image de ce qui se trouve directement devant votre véhicule lorsque celui-ci se trouve en position de point mort (N) ou de marche avant (D).
- **Vue avant agrandie :** Fournit une image agrandie à 180 degrés de ce qui se trouve directement devant votre véhicule lorsque celui-ci se trouve en position de point mort (N) ou de marche avant (D).

Programmeur de vitesse

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse lorsque votre véhicule roule à plus de 30 km/h (20 mph).

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENTS

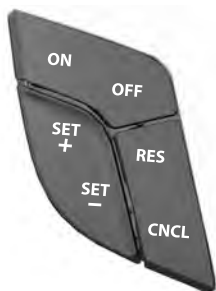


N'utilisez pas le régulateur de vitesse sur des routes sinueuses, en circulation dense ou sur chaussée glissante. Vous risqueriez de perdre le contrôle de votre véhicule avec les blessures graves voire mortelles que cela peut entraîner.



En descente, la vitesse de votre véhicule peut devenir supérieure à la vitesse programmée. Le système ne serre pas les freins. Si vous ignorez cet avertissement, vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles.

Nota : Le régulateur de vitesse se désactive si la vitesse de votre véhicule diminue de plus de 16 km/h (10 mph) sous la vitesse programmée pendant qu'il gravit une pente.



Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

Activation du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur **ON**.



Le témoin s'affiche sur l'écran d'information.

Programmation de la vitesse du régulateur

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez brièvement sur **SET+**.
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Nota : Le témoin change de couleur.

Modification de la vitesse programmée

- Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+) ou **SET-** (réglage-). Lorsque vous sélectionnez km/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 2 km/h environ. Lorsque vous sélectionnez mi/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 1 mi/h environ.
- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+).
- Appuyez sur la touche **SET+** (réglage+) ou **SET-** (réglage-) et maintenez-la enfoncée. Relâchez la commande lorsque la vitesse désirée est atteinte.

Nota : Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Si vous relâchez la pédale d'accélérateur, le véhicule revient à la vitesse que vous avez précédemment programmée.

E191246

Programmateur de vitesse

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur **CNCL** (annuler) ou enfoncez légèrement la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur **RES**.

Désactivation du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur **OFF** lorsque le système est en mode veille, ou coupez le contact.

Nota : Vous effacez la vitesse programmée lorsque vous mettez le système hors fonction.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Soyez toujours attentif aux variations des conditions de circulation lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif. Cet équipement ne vous dispense pas de votre obligation de vigilance. Si vous ne prêtez pas attention à la route, vous risquez un accident et des blessures graves, voire mortelles.



Le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas un système d'avertissement ou d'évitement des accidents.



Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules stationnaires ou qui roulent à moins de 10 km/h (6 mph).

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif lorsque vous tractez une remorque équipée de freins. Le dispositif de freinage automatique du régulateur de vitesse adaptatif n'active pas les freins de remorque. L'utilisation du régulateur de vitesse adaptatif lors de la traction d'une remorque équipée de freins peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule et occasionner des blessures graves.



N'installez pas de pneus dont les dimensions diffèrent des dimensions recommandées, car cela pourrait nuire au fonctionnement normal du système. De plus, vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule et de subir de graves blessures.



Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les piétons ni les obstacles sur la route.



Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules arrivant en sens inverse sur la même voie.



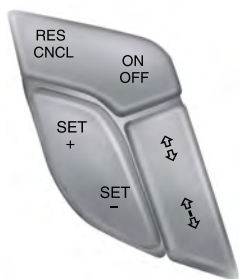
N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est réduite, particulièrement par temps de brouillard, de pluie ou de neige, ou lorsque les projections de la route sont abondantes.



N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif sur des routes sinueuses, en circulation dense ou sur chaussée glissante. Vous risqueriez de perdre la maîtrise de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner des blessures graves voire mortelles.

Le système ajuste la vitesse de votre véhicule afin de conserver la distance définie entre vous et le véhicule qui vous précède sur la même voie. Il existe quatre réglages de distance.

Programmeur de vitesse



E191247

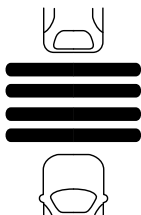
Les commandes du régulateur de vitesse adaptatif sont situées sur le volant.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif

Appuyez brièvement sur **ON**.



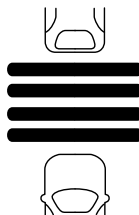
Le témoin, le réglage de distance actuel et la vitesse programmée apparaissent sur l'écran d'information.



E164805

Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** ou **SET-**.
3. Un témoin vert, le réglage de distance actuel et la vitesse que vous avez programmée s'affichent sur l'écran d'information.
4. Relâchez la pédale d'accélérateur.



E164805

5. Une représentation graphique du véhicule s'allume si un véhicule est détecté devant vous.

Nota : Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la vitesse programmée affichée à l'écran d'information peut être légèrement différente de celle de l'indicateur de vitesse.

Suivi d'un véhicule

AVERTISSEMENTS



Lorsque vous suivez un véhicule, votre véhicule ne ralentit pas automatiquement jusqu'à l'arrêt, et il ne peut pas toujours décélérer assez rapidement pour éviter une collision sans l'intervention du conducteur. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.



Le régulateur de vitesse adaptatif avertit uniquement de la présence d'autres véhicules détectés par le capteur radar. Dans certains cas, le système peut ne pas avertir le conducteur, ou l'avertir tardivement. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Faute de quoi, vous risquez un accident et des blessures graves, voire mortelles.

Nota : Les freins peuvent être bruyants lorsqu'ils sont actionnés par le système.

Programmateur de vitesse

Lorsqu'un véhicule qui vous précède s'engage dans votre voie ou si le véhicule qui vous précède roule plus lentement, le système ajuste la vitesse de votre véhicule pour maintenir la distance de sécurité programmée.

Une représentation graphique du véhicule s'allume si un véhicule est détecté devant vous.

Votre véhicule maintient une distance constante avec le véhicule qui vous précède jusqu'à ce que :

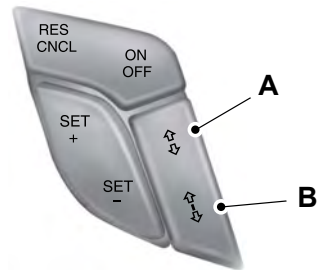
- Le véhicule qui vous précède accélère et roule plus vite que la vitesse programmée.
- Le véhicule qui vous précède quitte votre voie.
- Le véhicule ralentit à une vitesse inférieure à 20 km/h (12 mph).
- Vous programmez une nouvelle distance entre véhicules.

Le système freine pour ralentir votre véhicule et conserver une distance de sécurité par rapport au véhicule qui vous précède. La puissance de freinage maximale que le système applique est limitée. Vous pouvez prendre le pas sur le système en freinant.

Si le système détecte que l'effort de freinage maximal sera insuffisant, il déclenche un signal sonore tout en poursuivant sa manœuvre de freinage. Une barre d'avertissement rouge s'affiche sur le pare-brise pour que vous preniez immédiatement les mesures qui s'imposent.

Nota : Lorsque vous suivez un véhicule et que vous activez un clignotant, le régulateur de vitesse adaptatif peut produire une petite accélération temporaire pour vous aider à dépasser le véhicule.

Réglage de la distance de sécurité

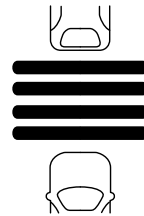


E192116

- A Diminution de la distance.
- B Augmentation de la distance.

Vous pouvez réduire ou augmenter la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède en appuyant sur la commande de distance.

Nota : Il vous incombe de sélectionner une distance de sécurité adaptée aux conditions de conduite.



E164805

La distance sélectionnée s'affiche sur l'écran d'information comme indiqué par les barres du graphique. Quatre réglages de distance de sont possibles.

Le réglage de la distance est basé sur plusieurs secondes de séparation entre les deux véhicules et la distance s'ajuste automatiquement avec la vitesse de votre véhicule.

Programmateur de vitesse

Réglages de distance du régulateur de vitesse adaptatif

Vitesse programmée km/h (mph)	Affichage graphique, barres indiquant l'espace entre les véhicules	Intervalle de temps, en secondes	Distance m (yd)	Comportement dynamique
100 (62)	1	1	28 (31)	Sport
100 (62)	2	1,4	39 (43)	Normal
100 (62)	3	1,8	50 (55)	Normal
100 (62)	4	2,2	61 (67)	Confort

À chaque fois que le système est activé, il sélectionne le dernier réglage de distance choisi.

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur **CNCL** ou enfoncez légèrement la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Neutralisation du système

AVERTISSEMENT



Si vous le neutralisez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, le système ne freine pas automatiquement pour maintenir la distance programmée par rapport au véhicule qui précède.

Vous pouvez neutraliser la vitesse et la distance programmées en appuyant sur la pédale d'accélérateur.



Lorsque vous neutralisez le fonctionnement du système, le témoin vert s'allume et la représentation graphique du véhicule qui précède n'est pas affiché à l'écran d'information.

Le système se réactive lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur. Le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse programmée ou à une vitesse inférieure s'il est précédé d'un véhicule plus lent.

Changement de la vitesse programmée

- Lorsque vous sélectionnez km/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 1 km/h environ. Lorsque vous sélectionnez mi/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 1 mi/h environ.
- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez brièvement sur **SET+** ou **SET-**.
- Maintenez le bouton **SET+** ou **SET-** enfoncé. La vitesse programmée change par paliers de 10 km/h (5 mph).

Le système peut serrer les freins pour ralentir le véhicule à la nouvelle vitesse programmée. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée est affichée en permanence à l'écran d'information.

Programmateur de vitesse

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur la touche **RES** (reprise). Le véhicule revient à la vitesse et à la distance de sécurité programmées précédemment. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée est affichée en permanence à l'écran d'information.

Nota : *N'utilisez la touche de reprise que si vous vous souvenez de la vitesse programmée et que vous souhaitez la reprendre.*

Annulation automatique

Le système ne fonctionne pas à moins de 20 km/h (12 mph). Un signal sonore retentit et le freinage automatique se désactive si le véhicule passe en dessous de cette vitesse.

Utilisation en terrain montagneux

Vous devez sélectionner un rapport inférieur lorsque le système est en fonction dans de longues descentes à fort pourcentage, par exemple sur routes de montagne. Dans de telles situations, un surcroît de frein moteur permet de soulager les freins normaux et de prévenir leur surchauffe.

Nota : *Un signal sonore retentit et le système se désactive s'il freine pendant une période prolongée. Cela permet aux freins de refroidir. Le système fonctionne de nouveau normalement lorsque les freins ont refroidi.*

Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif

Appuyez brièvement sur la touche **OFF** (arrêt) lorsque le système est en mode d'attente, ou coupez le contact.

Nota : *La mémoire de vitesse programmée s'efface lorsque vous désactivez le système.*

Anomalies de détection

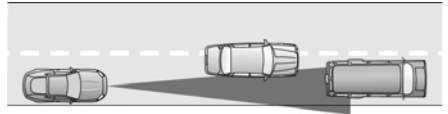
AVERTISSEMENT



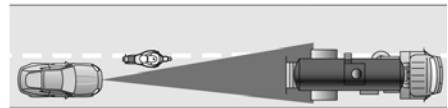
En de rares occasions, un problème de détection peut survenir en raison des infrastructures routières, par exemple un pont, un tunnel ou des barrières de sécurité. Dans de tels cas, le système peut freiner de manière tardive ou inattendue. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin.

Le champ de vision du capteur radar est limité. Il pourrait ne détecter aucun véhicule ou détecter un véhicule tardivement dans certaines situations. La représentation graphique du véhicule qui précède ne s'allume pas si le système ne détecte aucun véhicule devant vous.

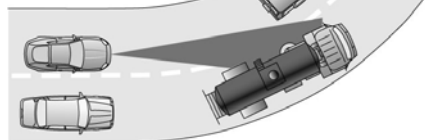
A



B



C



E71621

Programmateur de vitesse

Des anomalies de détection peuvent survenir dans les cas suivants :

- A Lorsque vous roulez sur une voie autre que celle du véhicule qui vous précède.
- B Lorsque des véhicules s'engagent sur votre voie. Le système ne peut détecter ces véhicules que lorsqu'ils sont entièrement dans votre voie de circulation.
- C La détection des véhicules qui vous précèdent peut s'avérer difficile à l'entrée et à la sortie d'un virage ou d'une courbe de la route.

Dans ces cas, le système peut freiner de manière tardive ou inattendue. Soyez toujours prêt à freiner ou à intervenir au besoin.

Si votre véhicule subit un choc à l'avant ou s'il est endommagé, la zone de détection du radar peut changer. Il pourra en résulter des détections manquées ou erronées. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le bon fonctionnement du radar.

Système non disponible

Nombre de situations peuvent provoquer la désactivation du système ou en empêcher l'activation nécessaire, notamment :

- Un capteur obstrué
- Une température élevée des freins
- Une panne du système ou d'un système connexe

Capteur obstrué



E145632

Un message s'affiche en cas d'obstruction des signaux radar émis par le capteur. Le capteur est situé sur la calandre inférieure. Le système ne peut pas détecter un véhicule qui vous précède et ne fonctionne pas si les signaux radar sont obstrués.

Programmateur de vitesse

Le tableau suivant donne la liste des causes pouvant faire afficher ce message ainsi que les mesures à prendre.

Cause	Mesure à prendre
La surface du radar logé dans la calandre est encrassée ou obstruée.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar dans la calandre est propre, mais le message est toujours affiché.	Attendez quelques instants. Quelques minutes peuvent être nécessaires avant que le radar puisse reconnaître l'élimination de l'obstruction.
De fortes chutes de neige ou précipitations perturbent les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il risque de ne pas détecter les véhicules qui vous précèdent.
L'eau tourbillonnante, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il risque de ne pas détecter les véhicules qui vous précèdent.
Le véhicule se trouve dans un endroit isolé et il n'y a aucun autre véhicule ni objet à proximité.	Attendez quelques instants ou passez en mode régulateur de vitesse normal.

En raison de la nature de la technologie radar, il est possible d'obtenir un avertissement d'obstruction sans que le capteur soit pour autant obstrué. Ceci peut se produire, par exemple, en zone rurale clairsemée. Une fausse anomalie d'obstruction s'annule d'elle-même ou après un cycle d'allumage.

Passage au régulateur de vitesse normal

AVERTISSEMENT



Le régulateur de vitesse normal ne freine pas votre véhicule lorsqu'il se rapproche de véhicules qui roulent plus lentement. N'oubliez jamais le mode que vous avez sélectionné et freinez si nécessaire.

Vous pouvez passer manuellement du régulateur de vitesse adaptatif au régulateur de vitesse normal à partir de l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 126).



Le témoin du régulateur de vitesse remplace le témoin du régulateur de vitesse adaptatif si vous sélectionnez le régulateur de vitesse normal. Le réglage de distance ne s'affiche pas, le système ne réagit pas automatiquement aux véhicules qui vous précèdent. Le freinage automatique demeure actif pour maintenir la vitesse sélectionnée.

Aides à la conduite

ALERTE CONDUCTEUR (Selon

l'équipement)

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Le système est conçu pour aider le conducteur. Il ne vous dispense pas de rester attentif et de faire preuve de bon sens. Vous devez continuer de conduire avec prudence, et en étant attentif.



Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



Le système peut ne pas fonctionner si le capteur est obstrué.



Faites régulièrement des pauses si vous vous sentez fatigué. N'attendez pas que le système vous avertisse.



Certains styles de conduite peuvent déclencher un avertissement du système, même si vous ne ressentez pas de fatigue.



Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, il peut arriver que le système ne fonctionne pas. La pluie, la neige et les projections peuvent limiter les performances du capteur.



Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.



Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier votre véhicule dès que possible.



Le système peut ne pas fonctionner correctement si votre véhicule est équipé d'un kit de suspension non approuvé par Ford.

Nota : Assurez-vous de maintenir le pare-brise exempt d'obstructions, telles que les déjections d'oiseaux, les traces d'insectes, la neige ou le givre.

Nota : Le système peut ne pas fonctionner si l'objectif de la caméra est masqué ou si le pare-brise est endommagé.

Nota : Le système mémorise les paramètres d'activation ou de désactivation dans le menu de l'écran d'information pour tous les cycles d'allumage.

Nota : S'il est activé dans le menu, le système est actif à des vitesses supérieures à 64 km/h (40 mph). Lorsque vous êtes en dessous de la vitesse d'activation, l'écran d'information signale au conducteur que le système n'est pas disponible.

Le système surveille automatiquement votre comportement de conduite à l'aide de différentes données d'entrée, notamment celles du capteur de caméra avant.

Si le système détecte que votre vigilance au volant est réduite sous un seuil limite, il vous alerte en émettant un signal sonore et en affichant un message au tableau de bord.

UTILISATION DU SYSTÈME D'ALERTE CONDUCTEUR

Activation et désactivation du système

Activez ou désactivez le système à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 116).

Une fois activé, le système surveille votre niveau de vigilance à partir de votre comportement de conduite au regard des marquages de voie et d'autres facteurs déterminant.

Aides à la conduite

Avertissements du système

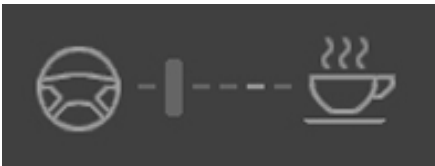
Nota : Le système n'émet pas d'avertissements à une vitesse inférieure à environ 64 km/h (40 mph).

Le système d'avertissement comprend deux niveaux : Le système commence par émettre un avertissement temporaire indiquant que vous devez vous reposer. Ce message ne s'affiche que brièvement. Ensuite, si le système détecte que votre vigilance au volant a encore baissé, il peut émettre un autre avertissement qui restera affiché plus longtemps à l'écran d'information. Vous pouvez appuyer sur la touche OK au volant pour annuler l'avertissement.

Affichage du système

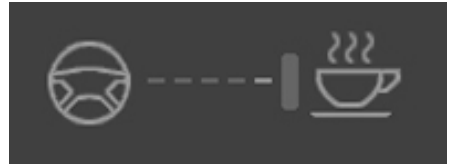
Lorsque le système est en fonction, il reste actif en arrière-plan et émet un avertissement uniquement si cela est nécessaire. Vous pouvez consulter à tout moment l'état du système en utilisant l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 116).

Le niveau de vigilance s'affiche en six étapes sur une barre d'état de couleur.



E131358

L'évaluation de votre niveau de vigilance actuel indique qu'il se situe dans une plage normale d'attention.



E131359

L'évaluation actuelle de votre vigilance indique que vous devez arrêter le véhicule de façon sécuritaire dès que possible et vous reposer.

Le curseur de la barre d'état se déplace de gauche à droite selon la diminution du niveau de vigilance observé. À mesure que le curseur se rapproche de l'icône de repos, sa couleur passe du vert au jaune, puis au rouge.

La couleur (position) jaune indique qu'il s'agit du premier avertissement, et la couleur (position) rouge indique qu'il s'agit du deuxième.

Nota : Si vous venez de recevoir un avertissement, vous devez envisager un repos, même si l'évaluation actuelle est dans la zone normale.

Nota : Si le capteur de la caméra ne peut distinguer le marquage de voie ou si la vitesse de votre véhicule chute à moins de 64 km/h (40 mph) environ, le niveau de vigilance s'affiche en grisé pendant un court instant et l'écran d'information vous informe que le système n'est pas disponible.

Réinitialisation du système


Vous pouvez réinitialiser le système comme suit :

- En coupant puis en rétablissant le contact.
- En immobilisant le véhicule et en ouvrant et refermant la porte du conducteur.


Aides à la conduite


SYSTÈME DE MAINTIEN DE TRAJECTOIRE (Selon l'équipement)


AVERTISSEMENTS


 Le système est conçu pour aider le conducteur. Il n'est pas conçu pour se substituer à vous. Vous devez continuer à être attentif et à exercer votre jugement de conducteur. Vous devez continuer de conduire avec prudence et en étant attentif.


 Conduisez toujours avec prudence et attention lorsque vous actionnez les commandes et utilisez les fonctions de votre véhicule.


 Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

 Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, le système pourrait ne pas fonctionner. La pluie, la neige et les projections peuvent limiter les performances du capteur.


 Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.

 Il arrive que le capteur détecte incorrectement des marquages de voie, comme d'autres structures ou objets. Cela peut se traduire par des avertissements manquants ou erronés.

 Les forts contrastes lumineux à l'extérieur peuvent limiter les performances du capteur.

 Le système ne fonctionnera pas correctement si le capteur est obstrué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions.

AVERTISSEMENTS

 Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier votre véhicule dès que possible.

Nota : Le système fonctionne à une vitesse supérieure à 64 km/h (40 mph).

Nota : La caméra doit pouvoir détecter le marquage de la voie pour que le système puisse fonctionner.

Nota : Le système pourra ne pas fonctionner si l'objectif de la caméra est obstrué ou si le pare-brise est endommagé.

Nota : Lorsque le mode d'aide est activé et que le système ne détecte aucune action de votre part sur le volant pendant quelques instants, il vous alerte pour que vous gardiez les mains au volant. Si vous ne faites qu'effleurer le volant ou ne vous en saisissez que très légèrement, le système pourra interpréter cela comme une absence de mains au volant.

Lorsque la caméra avant détecte un possible déport involontaire vers l'extérieur de la voie, le système vous signale que vous devez rester dans votre voie au moyen du système de direction et de l'affichage au tableau de bord. Le système détecte et suit automatiquement les marquages de voie au moyen d'une caméra montée à l'arrière du rétroviseur intérieur.

Activation et désactivation du système

Nota : Le réglage activé ou désactivé du système est mémorisé jusqu'à ce qu'il soit changé manuellement, à moins qu'une clé MyKey soit détectée. Lorsqu'une clé MyKey est détectée, le système se met en fonction par défaut et le mode est réglé sur la fonction d'alerte.

Aides à la conduite

Nota : Si une clé MyKey est détectée, le bouton d'activation et de désactivation du système n'a aucun effet.

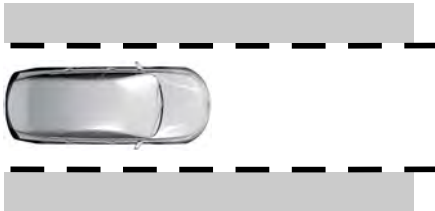


Appuyez sur le bouton placé sur le levier multifonction de la colonne de direction pour activer ou désactiver le système.

Paramètres du système

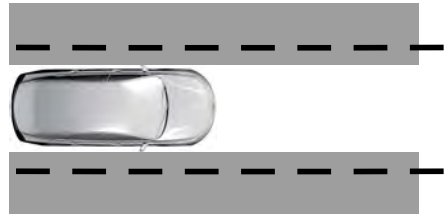
Le système dispose de menus de paramétrage optionnels. Le système mémorise votre dernière sélection connue pour chacun de ces paramètres. Il n'est pas nécessaire de modifier les paramètres à chaque réactivation du système.

Mode : Ce paramètre vous permet de sélectionner les fonctions du système que vous souhaitez activer.



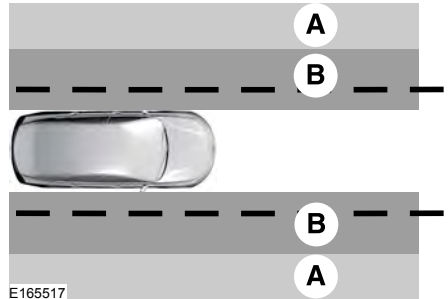
E165515

Alerte seulement – Fait vibrer le volant lorsqu'un changement de voie involontaire est détecté.



E165516

Aide seulement – Envoie un signal de couple de direction assistée vers le centre de la voie lorsqu'un changement de voie involontaire est détecté.



E165517

A Alerte

B Aide

Alerte + Aide – Agit sur la direction pour ramener le véhicule vers le centre de la voie. Si votre véhicule continue de se déporter hors de la voie, le système fait également vibrer le volant.

Nota : Les schémas d'alerte et d'aide représentent la zone de couverture globale. Ils ne fournissent pas les paramètres de zone exacte.

Aides à la conduite

Intensité : Ce paramètre permet de régler l'intensité des vibrations au volant utilisées pour les modes d'alerte et d'alerte + aide. Ce paramètre n'a aucun effet sur le mode d'aide.

- Basse
- Normal
- Élevée

Affichage du système



E151660

Lorsque vous mettez le système en fonction, l'image graphique d'un véhicule et de marquages routiers apparaît sur l'écran d'information. Si vous sélectionnez le mode d'aide lorsque vous mettez le système en fonction, un pictogramme blanc séparé, ou des flèches dans certains véhicules, apparaissent avec les marquages routiers.

Lorsque vous mettez le système hors fonction, l'image graphique des marquages routiers n'est plus affichée.

Lorsque le système est activé, la couleur du marquage de voie change selon l'état du système.

Gris : indique que le système est temporairement incapable de transmettre un avertissement ou d'intervenir sur le ou les côtés indiqués. La raison pourrait être que :

- Votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à la vitesse d'activation.
- Le clignotant est actif.
- Votre véhicule effectue une manœuvre dynamique.
- La route ne comporte pas de marquages routiers ou ceux-ci n'apparaissent pas assez distinctement dans le champ visuel de la caméra.
- Le champ visuel de la caméra est obstrué ou la caméra est incapable de détecter les marquages routiers en raison des conditions ambiantes (p. ex. ombres, angles solaires importants ou neige, pluie abondante, brouillard), des conditions de la circulation (p. ex. circulation derrière un gros véhicule qui bloque la voie ou y projette de l'ombre) ou de l'état du véhicule (p. ex. faible éclairage des phares).

Consultez la section **Dépannage** pour obtenir de plus amples renseignements.

Vert : indique que le système est disponible ou prêt à fournir un avertissement ou une intervention sur le(s) côté(s) indiqué(s).

Jaune : indique que le système fournit ou vient de fournir une intervention d'aide au suivi de voie.

Rouge : indique que le système fournit ou vient de fournir un avertissement d'aide au suivi de voie.

Le système peut être à tout moment temporairement désactivé, lors des situations suivantes :

- Freinage brusque.
- Accélération rapide.
- Utilisation d'un clignotant.
- Manœuvre évasive de direction.

Aides à la conduite

Dépannage

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue les marquages sur la voie?
La vitesse du véhicule est hors de la plage opérationnelle de la fonction
La lentille de la caméra capte les rayons du soleil
Un changement de voie intentionnel rapide a été effectué.
Le véhicule roule trop près des marquages routiers.
Le véhicule roule à grande vitesse dans les courbes.
La dernière alerte ou intervention a eu lieu il y a peu de temps.
Marquages routiers ambigus (surtout dans les zones de construction).
Passage rapide de la clarté à l'obscurité ou inversement.
Décalage soudain des marqueurs routiers.
Activation des freins antiblocage ou du dispositif AdvanceTrac.
Le champ visuel de la caméra est obstrué par un pare-brise encrassé, couvert de givre, embué ou mouillé.
Le véhicule qui précède est trop près.
Passage d'une voie avec marquages routiers à une voie sans marquages routiers, ou inversement.
Eau stagnante sur la route.
Marquages routiers à peine visibles (marquages routiers jaunes partiels sur les routes de béton).
Voie trop étroite ou trop large.
La caméra n'a pas été étalonnée après le remplacement du pare-brise.
La route est étroite ou la chaussée accidentée.

Aides à la conduite

Pourquoi le véhicule, en mode Aide ou Aide + Alerte, ne revient-il pas au milieu de la voie comme il le devrait?

Présence de forts vents latéraux.

Chaussée fortement bombée.

Chaussée en mauvais état, rainures, accotement non stabilisé.

Répartition inégale du chargement du véhicule ou gonflage inadéquat des pneus.

Les pneus ont été changés (y compris les pneus d'hiver) ou la suspension a été modifiée.

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS (Selon

l'équipement)

AVERTISSEMENT



Pour éviter les blessures, n'utilisez JAMAIS le système d'information sur les angles morts en remplacement des rétroviseurs extérieurs et intérieur, ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

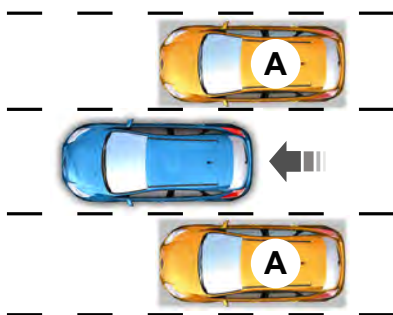
Le système d'information sur les angles morts a été conçu pour vous aider à détecter les véhicules dans la zone d'angle mort (A). La zone de détection se trouve des deux côtés de votre véhicule, s'étendant vers l'arrière, à partir des rétroviseurs extérieurs, jusqu'à environ 4 m (13 ft) au-delà du pare-chocs. Ce système vous avertit lorsque des véhicules entrent dans la zone d'angle mort lorsque vous roulez.

Nota : Le système d'information sur les angles morts n'empêche pas le contact avec d'autres véhicules ou objets, et ne détecte pas non plus les véhicules stationnés, les personnes, animaux ou infrastructures (barrières, glissières de sécurité, arbres, etc.). Il a été conçu pour signaler seulement la présence de véhicules dans les zones d'angle mort.

Nota : Lorsqu'un véhicule traverse rapidement la zone d'angle mort, généralement en moins de deux secondes, le système ne se déclenche pas.

Utilisation du système

Le système d'information sur les angles morts entre en fonction lorsque vous démarrez le moteur et que vous conduisez le véhicule en marche avant à une vitesse supérieure à 8 km/h (5 mph).



E124788

Aides à la conduite

Sur les véhicules avec boîte automatique, le système d'information sur les angles morts reste activé tant que le levier sélecteur est à la position de marche avant (D). Si vous engagez la marche arrière (R) ou la position de stationnement (P), le système d'information sur les angles morts est désactivé. Une fois repassé en marche avant (D), le système d'information sur les angles morts se réactive lorsque vous roulez à plus de 8 km/h (5 mph).

Sur les véhicules avec boîte manuelle, le système d'information sur les angles morts est activé dans toutes les positions du levier de vitesse, sauf en marche arrière (R).

Nota : Le système d'information sur les angles morts ne fonctionne pas en marche arrière (R) ni en position de stationnement (P).

Témoins et messages du système



E142442

Le système d'information sur les angles morts éclaire un témoin d'alerte jaune dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. Lorsque le système d'information sur les angles morts vous alerte de la présence d'un véhicule alors que le clignotant du côté concerné est activé, le témoin d'alerte du système d'information sur les angles morts clignote à une fréquence d'avertissement accélérée.

Le témoin d'alerte s'atténue lorsque le système détecte l'obscurité nocturne.

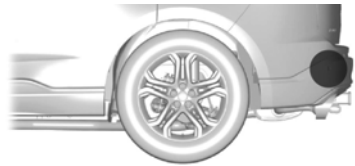
Nota : Le témoin d'alerte clignote en cas d'alerte lorsque le clignotant du côté concerné est simultanément activé.

Obstruction d'un capteur du système

AVERTISSEMENT



Pour éviter les blessures, n'utilisez JAMAIS le système d'information sur les angles morts en remplacement des rétroviseurs extérieurs et intérieur, ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace en aucun cas la prudence au volant.



E205199

Le système utilise des capteurs radar situés derrière le bouclier du pare-chocs, de chaque côté de votre véhicule. La présence de saleté, de boue et de neige devant les capteurs ou la conduite par forte pluie peuvent nuire au bon fonctionnement du système. D'autres types d'obstructions devant les capteurs peuvent aussi entraîner la dégradation du système. Dans ce type de situation, on parle d'anomalie d'« obstruction ».

Nota : N'apposez pas d'autocollant de pare-chocs ou n'appliquez aucun produit de réparation sur ces zones, car cela pourrait réduire l'efficacité du système.

Si le système détecte une perte d'efficacité, un message d'avertissement de capteur obstrué s'affiche à l'écran d'information. Aussi, les témoins d'alerte du système BLIS restent allumés et le système de fournit plus aucun avertissement d'approche de véhicule. Le message d'avertissement à l'écran d'information peut être effacé, mais les témoins d'alerte restent allumés.

Pour remédier à une anomalie d'« obstruction », procédez de l'une des deux manières suivantes :

- Une fois l'obstruction éliminée de devant les capteurs, ou si l'intensité de l'intempérie (pluie ou neige) diminue ou cesse complètement, conduisez quelques minutes en circulation normale pour permettre aux capteurs de détecter des véhicules à l'approche.
- Établissez, coupez puis établissez de nouveau le contact du véhicule.

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage associée à un module de remorquage monté en usine et qu'il tracte une remorque, les capteurs désactiveront automatiquement le système d'information sur les angles morts. Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage mais que son module de remorquage n'a pas été monté en usine, il est recommandé de désactiver manuellement le système d'information sur les angles morts. Le fonctionnement du système d'information sur les angles morts avec une remorque attelée n'est pas efficace.*

Anomalies du système

Si le système détecte une anomalie dans le capteur gauche ou droit, le témoin d'anomalie s'allume et un message apparaît à l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 126).

Activation et désactivation du système

Vous pouvez désactiver provisoirement le système d'information sur les angles morts à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 116). Lorsque le système d'information sur les angles morts est désactivé, vous ne recevez plus d'alertes et l'écran d'information affiche un message de mise hors fonction du système. Par ailleurs, le témoin d'anomalie au tableau de bord s'allume. Lorsque vous activez ou désactivez le système d'information sur les angles morts, les témoins d'alerte clignotent à deux reprises.

Nota : *Le système d'information sur les angles morts garde en mémoire le dernier réglage choisi (activé ou désactivé).*

Vous pouvez aussi demander à un concessionnaire autorisé de désactiver de façon permanente le système d'information sur les angles morts. Une fois désactivé de façon permanente, le système ne peut être remis en fonction que par le concessionnaire autorisé.

ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Pour réduire les risques de blessures, n'utilisez JAMAIS l'alerte de trafic transversal à la place des rétroviseurs intérieur et extérieurs, ni pour éviter de regarder par-dessus votre épaule avant de reculer pour sortir d'une place de stationnement. L'alerte de trafic transversal ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

Aides à la conduite

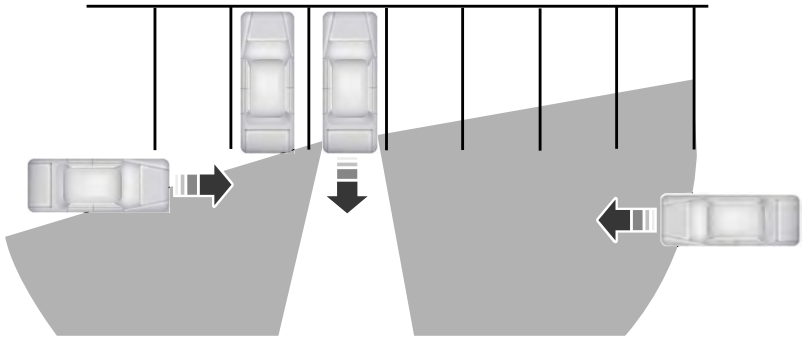
L'alerte de trafic transversal est conçue pour vous avertir lorsque des véhicules s'approchent sur les côtés et que la boîte de vitesses est en position de marche arrière (R).

Utilisation du système

L'alerte de trafic transversal s'active lorsque vous démarrez le moteur et que vous engagez la marche arrière (R). Lorsque vous sortez le levier sélecteur de la position marche arrière (R), l'alerte de trafic transversal se désactive.

Nota : L'alerte de trafic transversal fonctionne uniquement lorsque la boîte de vitesses est en position marche arrière (R).

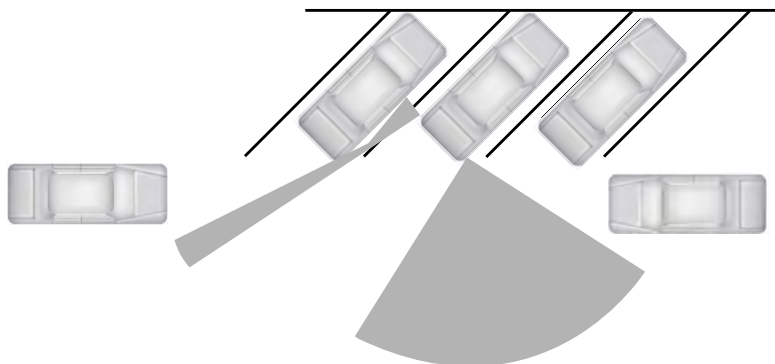
L'alerte de trafic transversal est conçue pour détecter les véhicules approchant à une vitesse maximale de 60 km/h (37 mph). La zone de couverture du système diminue lorsque les capteurs sont partiellement, quasiment ou totalement obstrués. Le fait de reculer lentement contribue à augmenter la zone de couverture ainsi que l'efficacité de la détection.



E142440

Dans ce premier exemple, le capteur gauche n'est que partiellement obstrué, et la zone de couverture du côté droit est presque maximisée.

Aides à la conduite



E142441

La zone de couverture diminue également lors de stationnements à des angles peu prononcés. Dans cet exemple, le capteur gauche est grandement obstrué, et la zone de couverture sur ce côté est très limitée.

Témoins, messages et alertes sonores du système



E142442

L'alerte de trafic transversal allume un témoin d'alerte orange dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. L'alerte de trafic transversal émet également un avertissement sonore et affiche un message sur l'écran

d'information lorsqu'un véhicule s'approche par la droite ou la gauche. L'alerte de trafic transversal fonctionne conjointement au sonar de recul qui émet sa propre série de tonalités. Voir **Aide au stationnement arrière** (page 210).



E205199

Le système utilise des capteurs radar situés derrière le bouclier du pare-chocs, de chaque côté de votre véhicule. Ne laissez pas la boue, la neige ou les autocollants de pare-chocs obstruer ces zones, car cela pourrait réduire l'efficacité du système. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 240). Si le

Aides à la conduite

système d'information sur les angles morts est obstrué, l'alerte de trafic transversal le sera également. Dès que vous engagez la marche arrière (R), un message correspondant s'affiche à l'écran d'information.

Limites du système

Le fonctionnement de l'alerte de trafic transversal est limité dans certaines conditions, p. ex., des conditions météorologiques particulièrement mauvaises ou l'accumulation de débris dans la zone du capteur sont susceptibles de gêner la détection des objets.

Les situations suivantes peuvent également limiter les performances de l'alerte de trafic transversal :

- Véhicules en stationnement ou objets obstruant les capteurs.
- Véhicules s'approchant à des vitesses supérieures à 60 km/h (37 mph).
- déplacement en marche arrière à une vitesse supérieure à 12 km/h (7 mph);
- Quitter une place de stationnement en épi en marche arrière.

Fausse alertes

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage associée à un module de remorquage monté en usine et qu'il tracte une remorque, les capteurs désactiveront automatiquement l'alerte de trafic transversal. Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage mais que son module de remorquage n'a pas été monté en usine, il est recommandé de désactiver manuellement l'alerte de trafic transversal. Si une remorque est attelée au véhicule, l'alerte de trafic transversal sera beaucoup moins efficace.*

Dans certains cas, le système d'alerte de trafic transversal peut déclencher une fausse alerte entraînant l'activation du témoin d'alerte alors qu'aucun véhicule ne se trouve dans la zone de couverture du système. Les fausses alertes occasionnelles sont normales; elles sont temporaires et se rectifient d'elles-mêmes.

Anomalies du système

Si l'alerte de trafic transversal détecte une anomalie au niveau du capteur gauche ou droit, un message s'affichera sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 126).

Activation et désactivation du système

Vous pouvez désactiver provisoirement l'alerte de trafic transversal sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 116). Lorsque vous désactivez l'alerte de trafic transversal, vous ne recevez plus d'alertes et l'écran d'information affiche un message de mise hors fonction du système.

Nota : *L'alerte de trafic transversal s'active à chaque établissement du contact et il est prêt à déclencher des alertes si les circonstances l'exigent dès que la position marche arrière (R) est engagée. Le système d'alerte de trafic transversal ne se souviendra pas du dernier réglage de marche ou d'arrêt.*

Vous pouvez également demander à un concessionnaire autorisé de désactiver définitivement l'alerte de trafic transversal. Une fois désactivé définitivement, le système ne peut être remis en fonction que par le concessionnaire autorisé.

DIRECTION

Direction assistée à commande électrique

AVERTISSEMENTS



La direction assistée à commande électrique effectue des contrôles de diagnostic qui surveillent continuellement le système. Si une anomalie est détectée, un message s'affiche sur l'écran d'information. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Coupez le contact. Après un délai d'au moins 10 secondes, établissez le contact, puis vérifiez si un message d'avertissement de direction assistée apparaît sur l'écran d'information. Si le message s'affiche de nouveau, faites vérifier le système dès que possible.



Si le système détecte une anomalie, bien que vous ne remarquiez aucune différence dans la direction, un problème sérieux peut être présent. Faites vérifier votre véhicule dès que possible afin d'éviter tout risque de perte de direction.

Votre véhicule est doté d'une direction assistée à commande électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide. Aucun entretien n'est nécessaire.

Si votre véhicule perd de sa puissance électrique pendant la conduite, l'aide de la direction assistée électrique est perdue. La direction fonctionne toujours et vous pouvez diriger votre véhicule manuellement. La direction manuelle du véhicule demande en revanche plus d'effort.

Une utilisation extrêmement intensive de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour diriger votre véhicule. Cet effort accru empêche la surchauffe et protège la direction contre des dommages permanents. Vous ne perdez pas la capacité de diriger votre véhicule manuellement. Des manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir avant de revenir à la normale.

Conseils relatifs à la direction

Si la direction a tendance à dévier ou à tirer, cela peut être causé par :

- Une pression de gonflage des pneus incorrecte.
- Une usure inégale des pneus.
- Des éléments de la suspension desserrés ou usés.
- Des éléments de la direction desserrés ou usés.
- Un mauvais réglage de la géométrie du véhicule.

Nota : *Une chaussée fortement bombée ou un fort vent latéral peut également laisser croire que la direction dévie ou tire.*

Apprentissage adaptatif

L'apprentissage adaptatif de la direction assistée à commande électrique aide à atténuer les irrégularités de la route et à améliorer la tenue de route ainsi que la sensation au volant. Il communique avec le système de freinage pour seconder les systèmes évolués de contrôle de stabilité et anticollision. De plus, lorsque la batterie a été débranchée ou qu'une batterie neuve a été installée, le véhicule doit parcourir une courte distance pour que le système réapprenne la stratégie de fonctionnement et réactive tous les systèmes.

Aides à la conduite

Direction adaptative (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



La direction adaptative effectue des contrôles de diagnostic qui surveillent continuellement le système. Si une anomalie est détectée, un message s'affiche sur l'écran d'information. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Ce message d'avertissement peut s'effacer si l'anomalie n'est plus présente. Si un message d'avertissement relatif à la direction adaptative apparaît à chaque fois que vous démarrez votre véhicule, faites vérifier le système dès que possible.

La direction adaptative modifie continuellement le rapport de direction en fonction des changements de vitesse du véhicule, optimisant ainsi la sensibilité de la direction dans toutes conditions.

La direction adaptative est conçue avec un dispositif de verrouillage. Lorsque le verrouillage est enclenché, votre véhicule revient à un rapport de direction fixe. Un bruit de désenclenchement ou d'enclenchement du verrouillage peut se faire entendre lorsque vous établissez ou coupez le contact. Si votre véhicule perd de sa puissance électrique ou détecte une anomalie lors de la conduite, le verrouillage s'enclenche et vous pouvez continuer à diriger le véhicule. À ce moment-là, il est possible que le volant de direction ne soit pas parfaitement droit alors que le véhicule suit une ligne droite. Il est par ailleurs possible que l'angle du volant de direction nécessaire pour diriger le véhicule soit différent. Des conditions de fonctionnement extrêmes peuvent en outre provoquer l'enclenchement du

verrouillage. Cette stratégie empêche la surchauffe et des dommages permanents à la direction adaptative. Des manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir avant de revenir à la normale.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION (Selon l'équipement)

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Ce système est un complément d'aide à la conduite. Il ne remplace en aucun cas l'attention du conducteur, ni son jugement ou le besoin de freiner. Ce système NE freine PAS automatiquement votre véhicule. Si vous omettez d'appuyer sur la pédale de frein lorsque cela s'impose, vous risquez d'entrer en collision avec un autre véhicule.



Le système d'avertissement de collision avec support de frein ne peut prévenir toutes les collisions. Ne comptez pas sur ce système pour remplacer votre jugement ni le besoin de maintenir une distance et une vitesse adéquates.

Nota: Le système ne détecte pas, n'avertit pas ou ne réagit pas aux collisions pouvant survenir de l'arrière ou des côtés de votre véhicule.

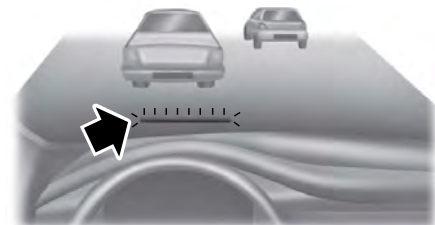
Nota: Le système avertisseur de collision s'active aux vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h).



E156130

Aides à la conduite

Il vous avertit de certains risques de collision. Le capteur du système détecte si votre véhicule s'approche rapidement d'un autre véhicule qui se déplace dans la même direction.



E156131

Lorsque votre véhicule s'approche rapidement d'un autre véhicule, un témoin de couleur rouge clignote et une tonalité retentit.

L'assistance de freinage vous aide à réduire la vitesse d'impact en préchargeant les freins. Si le risque de collision continue d'augmenter malgré l'avertissement visuel et sonore, l'assistance de freinage prépare le circuit de freinage pour un freinage rapide. Le système n'active pas automatiquement les freins, mais si la pédale de frein est enfoncée, ne serait-ce que légèrement, les freins sont serrés au maximum de leur capacité.

Utilisation du système avertisseur de collision

AVERTISSEMENT



L'assistance de freinage du système avertisseur de collision réduit la vitesse d'impact uniquement lorsque vous freinez le véhicule préalablement à la collision. Comme dans toute situation de freinage, vous devez appuyer sur la pédale de frein.

Vous pouvez utiliser la commande de l'écran d'information pour régler la sensibilité du système d'avertissement sur trois réglages possibles. Voir **Généralités** (page 116).

Nota : Dans la mesure du possible, le constructeur recommande d'utiliser le réglage de sensibilité maximal. Si les avertissements s'avèrent trop fréquents, vous pouvez réduire la sensibilité du système. Une sensibilité réduite fait que les avertissements sont moins fréquents et plus tardifs. Voir **Généralités** (page 116).

Capteurs obstrués



E145632

Si un message de capteur obstrué s'affiche à l'écran d'information, il se peut que de la saleté, de l'eau ou qu'un objet obstrue le capteur. Le capteur est situé derrière un cache, près de la grille de calandre inférieure côté conducteur. Si le capteur est obstrué, votre véhicule ne bénéficiera d'aucune vision à travers le capteur et le système d'avertissement de collision ne fonctionnera pas. Les causes possibles à l'origine d'un message de capteur obstrué et les mesures à prendre correspondantes sont indiquées ci-dessous.

Aides à la conduite

Cause	Mesure à prendre
Le couvercle du capteur radar dans la grille de calandre est sale ou obstrué	Nettoyez le couvercle du capteur radar ou éliminez l'obstruction
La surface du couvercle de capteur radar est propre, mais le message reste affiché à l'écran	Attendez un court moment. La réinitialisation du radar peut prendre plusieurs minutes suite à l'élimination de l'obstruction
De fortes chutes de neige, fortes précipitations ou un brouillard épais perturbent les signaux radar	Le système avertisseur de collision est temporairement désactivé. Peu après l'amélioration des conditions météorologiques, le système d'avertissement de collision se réactive automatiquement
Les trombes d'eau, la neige ou la glace sur la chaussée interfèrent avec les signaux radar	Le système avertisseur de collision est temporairement désactivé. Peu après l'amélioration des conditions météorologiques, le système d'avertissement de collision se réactive automatiquement

Limites du système

AVERTISSEMENT



L'assistance de freinage du système avertisseur de collision réduit la vitesse d'impact uniquement lorsque vous appuyez d'abord sur les freins. Vous devez freiner comme vous le feriez dans une situation de freinage habituelle.

En raison de la nature de la technologie du radar, il arrive parfois que les véhicules ne déclenchent aucun avertissement de collision. En voici quelques-unes :

- Véhicules arrêtés ou qui se déplacent à moins de 10 km/h (6 mi/h).
- Piétons et obstacles sur la chaussée.
- Véhicules venant en sens inverse dans la même voie.
- Conditions météorologiques difficiles (voir le chapitre sur les capteurs obstrués).

- Accumulation de débris sur la calandre près des phares (voir le chapitre sur les capteurs obstrués).
- Courte distance jusqu'au véhicule qui précède.
- Mouvements importants du volant et de la pédale (style de conduite très dynamique).

Si la partie avant de votre véhicule est endommagée, la zone de détection du capteur radar pourrait être modifiée. Cela peut se traduire par des avertissements de collision non signalés ou erronés. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la zone de détection et le fonctionnement corrects du capteur radar.

COMMANDE DE TRANSMISSION (Selon l'équipement)

Direction adaptative

Vous pouvez déterminer quels modes de commande de conduite sont actifs lorsque votre véhicule est en position marche avant (D) ou sport (S). La configuration est conservée tant qu'elle n'a pas été modifiée dans le menu principal de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 116).

Modes :

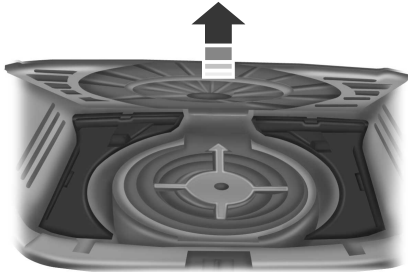
- Normal – Réglage d'usine par défaut.
- Sport – Effort légèrement supérieur exigé pour tourner le volant et retour de force exercé par la route plus prononcé.

Nota : *La commande de conduite Drive Control effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour en assurer le bon fonctionnement. Certain types d'erreurs de système feront s'afficher en grisé les sélections de mode dans l'écran d'information, si bien qu'il ne vous sera pas possible de changer d'état lorsque vous passez d'un rapport à un autre. D'autres types d'erreurs entraîneront l'apparition d'un message provisoire indiquant la présence d'une anomalie. Si l'une ou l'autre anomalie persiste après plusieurs cycles d'allumage, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.*

Transport de charge

RANGEMENT SOUS LE PLANCHER ARRIÈRE

Système de casiers de rangement



E142445

Le système se trouve dans le plancher de l'aire de chargement. Soulevez la poignée pour l'ouvrir.

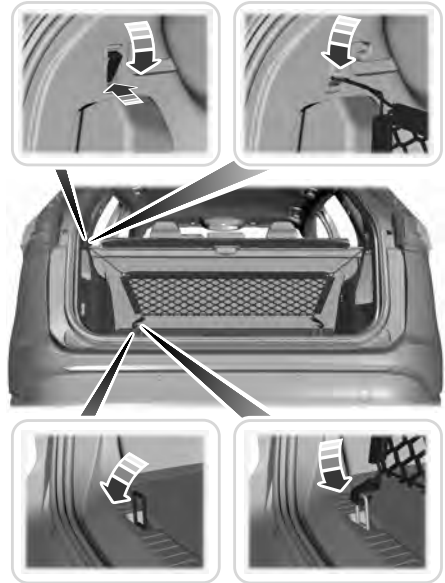
FILETS DE RETENUE

AVERTISSEMENT



Ce filet n'est pas conçu pour retenir des objets en cas de collision ou d'arrêt soudain.

Le filet d'arrimage permet de maintenir en place des objets légers dans l'aire de chargement. Fixez le filet aux agrafes prévues à cet effet. Répétez la fixation sur les deux côtés du véhicule.



E199571

PORTE-CHARGE ET PORTE-BAGAGES DE TOIT (Selon

l'équipement)

AVERTISSEMENT



Nous recommandons, au moment du chargement, de distribuer la charge uniformément sur le porte-bagages et de maintenir le centre de gravité aussi bas que possible. Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques de maniabilité diffèrent de celles d'un véhicule non chargé. Exercez une vigilance accrue lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

Transport de charge

La charge maximale recommandée, répartie uniformément sur le porte-bagages, est de 45 kg (100 lb).

Nota : *Ne placez aucune charge directement sur le pavillon. Le pavillon n'est pas conçu pour supporter directement une charge.*

Placez les charges directement sur les traverses fixées aux longerons pour un fonctionnement correct du porte-bagages. Nous recommandons aussi d'utiliser des traverses d'origine Ford, conçues spécialement pour votre véhicule, avec votre système de porte-bagages.

Assurez-vous d'arrimer solidement la charge. Vérifiez si la charge est correctement arrimée avant de prendre la route ainsi qu'à chaque ravitaillement.


LIMITE DE CHARGE

Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Ce chapitre vous indique la bonne façon de charger votre véhicule, remorque, ou les deux. Maintenez le poids de votre véhicule chargé dans sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des

termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec ou sans remorque.


Exemple de renseignements de l'étiquette des pneus et d'information sur la charge :

 **TIRE AND LOADING INFORMATION**

SEATING CAPACITY TOTAL: 5 FRONT: 2 REAR: 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed **385 kg or 850 lbs.**

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
FRONT	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI	
REAR	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI	
SPARE	NONE	NONE	

 **TIRE AND LOADING INFORMATION**
RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

SEATING CAPACITY / NOMBRE DE PLACES TOTAL: 5 FRONT: 2 REAR: 3

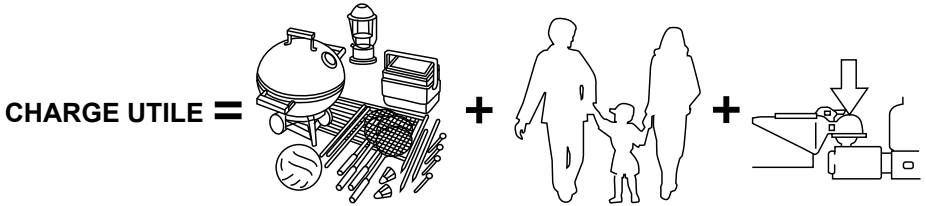
The combined weight of occupants and cargo should never exceed **396 kg or 875 lbs.**
Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser

TIRE / PNEU	SIZE / DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE / PRESSION DES PNEUS À FROID	SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
FRONT / AVANT	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI	
REAR / ARRIERE	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI	
SPARE / SECOURS	T125/80R16 97M	415 KPA, 60 PSI	

E198719

Transport de charge

Charge utile



E143816

La charge utile est le poids combiné des bagages et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule apparaît sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge. L'étiquette se trouve soit sur le pied milieu, soit sur le rebord de la porte du conducteur. Les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter d'étiquette de pneus et d'information sur la charge. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge est la charge utile maximale de votre véhicule à sa sortie d'usine. Si vous installez un équipement supplémentaire quelconque sur votre véhicule, vous devez déterminer la nouvelle charge utile. Soustrayez le poids de

l'équipement de la charge utile indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Si vous tirez une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie de la charge utile.

AVERTISSEMENT



La capacité de charge correcte de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

Transport de charge

PMAE (poids maximal autorisé sur essieu)

PMAE est le poids maximal permis qu'un seul essieu (avant ou arrière) peut supporter. Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

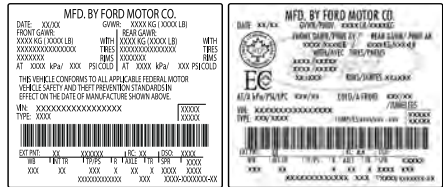
La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser son poids maximal autorisé à l'essieu.

PTAC (poids total autorisé en charge)

PTAC est le poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé. Ceci comprend toutes les options, les équipements, les occupants et le chargement. Il figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

Le poids total en charge ne doit jamais dépasser le poids total autorisé en charge.

Exemple d'étiquette d'homologation de sécurité :



E198820

AVERTISSEMENT



Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

Poids en charge maximal de remorque

Le poids en charge maximal de remorque est le poids maximal possible d'une remorque complètement chargée que le véhicule peut remorquer. Consultez un concessionnaire autorisé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire autorisé) pour des renseignements plus détaillés.

Transport de charge


PTRA (poids total roulant autorisé)

PTRA est le poids maximal permis du véhicule et de la remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : le système de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du poids total autorisé en charge, et non du poids total roulant autorisé). Pour remorquer en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le poids total roulant du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur, il faut prévoir des circuits de frein séparés.


Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.


Nota : *Pour plus de renseignements concernant la traction d'une remorque, consultez le Guide de remorquage pour véhicules de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire autorisé.*

AVERTISSEMENTS

 Ne dépassez pas le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

AVERTISSEMENTS

 N'utilisez pas de pneus de rechange ayant des limites de charge inférieures aux pneus d'origine, car ils peuvent réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

 Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.

Transport de charge

- Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 1 400 lb, et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 150 lb chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 650 lb (1 400-750 [5 x 150] = 650 lb).
- Déterminez le poids combiné de chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
- Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Exemples utiles pour le calcul de la charge disponible pour le chargement ou les bagages

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les

sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. Le calcul s'établit comme suit : 1 400 - (5 x 220) - (5 x 30) = 1 400 - 1 100 - 150 = 150 livres. Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour transporter quatre de vos amis et les sacs de golf. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : 635 kg - (5 x 99 kg) - (5 x 13,5 kg) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 kg.

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et l'un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer douze sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 kg (220 lb), le calcul s'établit comme suit : 1 400 - (2 x 220) - (12 x 100) = 1 400 - 440 - 1 200 = - 240 livres. La réponse est négative. Vous ne pourrez pas transporter tout ce ciment. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : 635 kg - (2 x 99 kg) - (12 x 45 kg) = 635 - 198 - 540 = -103 kg. Vous devez réduire le poids total d'au

Transport de charge

moins 104 kg (240 livres). Si vous retirez trois sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit :
 $1\ 400 - (2 \times 220) - (9 \times 100) =$
 $1\ 400 - 440 - 900 = 60$ livres. À présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit :
 $635\text{ kg} - (2 \times 99\text{ kg}) - (9 \times 45\text{ kg}) = 635 - 198 - 405 = 32\text{ kg}$.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de manière à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT



Le comportement routier d'un véhicule chargé peut différer de celui d'un véhicule non chargé. Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

Remorquage

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENTS



Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figure sur l'étiquette d'homologation.



La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excède les limites du véhicule et risque d'endommager le moteur, la boîte de vitesses et le châssis et de causer une perte de contrôle du véhicule, son retournement et des blessures.

Nota : *Votre véhicule peut comporter des dispositifs électriques, comme des fusibles ou des relais, dédiés au remorquage. Voir **Fusibles** (page 283).*

La capacité de charge de votre véhicule se fonde sur le poids et non sur le volume. Il est donc possible que vous ne puissiez pas utiliser tout l'espace disponible pour le chargement d'un véhicule ou d'une remorque.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, au pont, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Inspectez ces composants régulièrement pendant et après chaque utilisation du véhicule avec une remorque.

Disposition de la charge

Pour contribuer à minimiser les effets du mouvement de la remorque sur votre véhicule pendant la conduite :

- Chargez les articles les plus lourds le plus près possible du plancher de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds de sorte qu'ils sont centrés entre les pneus de remorque gauche et droit.
- Chargez les articles les plus lourds au-dessus des essieux de la remorque ou légèrement avancés vers la flèche de la remorque. Ne permettez pas que le poids final du timon de la remorque soit supérieur ou inférieur à 10-15 % du poids de la remorque chargée.
- Choisissez un support de boule offrant l'élévation ou l'abaissement approprié. Lorsque le véhicule chargé et la remorque sont accouplés, le cadre de la remorque doit être de niveau, ou légèrement incliné vers le bas en direction de votre véhicule, vu de côté.

Remorquage

Si vous conduisez avec une remorque ou une charge utile, une vibration ou une secousse légère au démarrage peut se manifester en raison du poids de charge utile accru. Des renseignements supplémentaires concernant le chargement approprié d'une remorque ainsi que la préparation de votre véhicule en vue du remorquage se trouvent dans le chapitre Chargement du véhicule. Voir **Limite de charge** (page 252).

Vous trouverez également des renseignements dans le **Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque**, disponible chez votre concessionnaire autorisé, ou en ligne.

Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque en ligne

Site Web	http://www.fleet.ford.com/towing-guides/
----------	---

FONCTION DE STABILISATION DE LA REMORQUE (Selon

l'équipement)

AVERTISSEMENT



La désactivation de la fonction de stabilisation de la remorque accroît le risque de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves, voire mortelles. Ford déconseille de désactiver cette fonction sauf dans les situations où une réduction de la vitesse serait nuisible (si vous devez gravir une pente raide, par exemple), et que le conducteur est très expérimenté en matière de remorquage et est capable de maîtriser le roulis de la remorque et d'assurer une conduite sécuritaire.

Nota : Ce dispositif n'est pas conçu pour prévenir le louvoisement de la remorque, mais plutôt de le réduire lorsqu'il s'amorce.

Nota : Ce dispositif ne peut empêcher toutes les remorques de louvoyer.

Nota : Dans certains cas, si la vitesse est excessive, le dispositif antilouvoisement peut s'activer plusieurs fois de façon à réduire graduellement la vitesse du véhicule.

Cette fonction agit sur les freins des roues individuelles du véhicule et réduit la puissance du moteur au besoin. Si la remorque commence à louvoyer, le témoin de contrôle de stabilité clignote et le message **REMORQ INSTABL RÉDUIRE VITESS** apparaît sur l'afficheur.

Commencez par ralentir, puis arrêtez-vous prudemment sur le bas côté de la route et vérifiez le poids au timon et la répartition de la charge de la remorque. Voir **Transport de charge** (page 251).

Remorquage

POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS

Nota : Ne dépassez pas le poids de la remorque indiqué dans le tableau ci-dessous correspondant à la configuration de votre véhicule.

Nota : Assurez-vous de prendre en compte la surface frontale de la remorque. Ne dépassez pas 1,86 m² (20 pi²) pour les véhicules sans ensemble de remorquage, ou 2,79 m² (30 pi²) pour les véhicules avec ensemble de remorquage.

Nota : Pour une conduite en haute altitude, réduisez le poids total roulant de 2 % par tranche de 305 m (1 000 ft) à partir du point d'élévation de 305 m (1 000 ft).

Nota : Certains états exigent l'utilisation de freins de remorque séparés pour les remorques dépassant un poids spécifié. Vérifiez les réglementations de l'état applicables au poids spécifié. Les poids maximaux de la remorque indiqués peuvent être limités à ce poids particulier, car le circuit électrique de votre véhicule peut ne pas comprendre le connecteur de câblage nécessaire pour activer les freins de remorque électriques.

Votre véhicule peut tracter une remorque à condition que le poids maximal de la remorque ne dépasse pas le poids maximal de remorque indiqué pour votre configuration de véhicule dans le tableau suivant :

Groupe motopropulseur	Poids maximal de la remorque ¹
2 L GTDI ²	680 kg (1 500 lb)
2 L GTDI ³	1 587 kg (3 500 lb)
2,7 L GTDI ²	907 kg (2 000 lb)
3,5 L TiVCT ²	907 kg (2 000 lb)
3,5 L TiVCT ³	1 587 kg (3 500 lb)

¹Calculé avec la méthode SAE J2807.

²Véhicule sans ensemble de remorquage.

³Véhicule avec ensemble de remorquage.

Remorquage

VÉRIFICATIONS DE REMORQUAGE ESSENTIELLES

Pour un remorquage sécuritaire, respectez les consignes suivantes :

- Ne tractez pas une remorque avant que votre véhicule n'ait parcouru 1 600 km (1 000 mi).
- Renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque.
- Prenez connaissance des instructions de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.
- Effectuez plus souvent les opérations d'entretien de votre véhicule si vous tractez une remorque. Consultez votre calendrier d'entretien périodique pour obtenir de plus amples renseignements.
- Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives fournies par l'agence de location.

Les définitions des termes relatifs à la capacité de charge apparaissant sur l'étiquette des pneus et l'étiquette d'homologation de sécurité ainsi que les directives sur le calcul de la charge de votre véhicule figurent dans le chapitre Transport de charge. Voir **Limite de charge** (page 252).

Lors du calcul du poids total du véhicule, n'oubliez pas d'inclure le poids au timon de la remorque.

Attelages

N'utilisez pas d'attelage qui se fixe au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule.

Répartissez la charge dans la remorque de façon que 10 à 15 % du poids total de la remorque repose sur le timon.

Chaînes de sécurité

Nota : *N'attachez jamais les chaînes de sécurité au pare-chocs.*

Attachez toujours les chaînes de sécurité de la remorque aux crochets de l'attelage du véhicule.

Pour attacher les chaînes de sécurité, croisez-les sous le timon de la remorque et laissez suffisamment de jeu pour permettre les virages serrés. Ne laissez pas les chaînes traîner au sol.

Freins de remorque

AVERTISSEMENT



Ne raccordez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui de votre véhicule.

La capacité de freinage de votre véhicule pourrait diminuer et les risques de collision seraient accrus.

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition qu'ils aient été correctement installés et réglés conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locale et fédérale.

La classification du système de freinage du véhicule tracteur est basée sur son poids total autorisé en charge, et non sur le poids total roulant autorisé.

Des circuits de freinage distincts en bon état sont essentiels pour bien manœuvrer les véhicules remorqués et les remorques pesant plus de 680 kg (1 500 lb) une fois chargées.

Remorquage

Feux de remorque

AVERTISSEMENT



Ne branchez jamais le faisceau de câblage des feux d'une remorque aux circuits des feux arrière du véhicule, car vous pourriez endommager les circuits électriques et provoquer un incendie. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible pour obtenir de l'aide sur l'installation du câblage des feux de remorque. L'installation de ces feux peut exiger de l'équipement électrique supplémentaire.

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux stop, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent.

Avant de tracter une remorque

Avant de prendre la route, exercez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer afin de vous familiariser avec la conduite et les réactions d'une combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez les virages plus larges, de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas les bordures de trottoir ou d'autres obstacles.

Pendant la traction d'une remorque

- Ne dépassez pas 113 km/h (70 mi/h) durant les premiers 800 km (500 mi) parcourus.
 - N'accélérez pas brusquement.
 - Après avoir parcouru environ 80 km (50 mi), vérifiez soigneusement l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque.
- Lors d'arrêts dans un embouteillage ou en circulation dense par temps chaud, placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**) pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et optimiser le rendement du climatiseur.
 - Désactivez le régulateur de vitesse avec de lourdes charges ou dans des régions montagneuses. Si vous tractez une remorque, il est possible que le régulateur de vitesse se désactive automatiquement dans une pente longue et prononcée.
 - Si vous descendez une pente longue ou prononcée, sélectionnez un rapport de gamme inférieur. Ne freinez pas pendant de longues périodes sous peine de faire surchauffer les freins et d'en réduire l'efficacité.
 - Si la boîte de vitesses possède la fonction d'assistance en côte ou de traction, utilisez cette fonction pour le remorquage. Cette fonction procure davantage de frein moteur et évite les changements de rapport trop fréquents afin d'optimiser l'économie de carburant et le refroidissement de la boîte de vitesses.
 - Prévoyez une distance de freinage plus longue lorsque vous tractez une remorque. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
 - Évitez le stationnement en pente. Toutefois, si vous devez stationner en pente :
 1. Tournez le volant pour orienter les roues de votre véhicule dans le sens contraire à la circulation.
 2. Serrez le frein de stationnement de votre véhicule.
 3. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**).

Remorquage

4. Placez des cales devant et derrière les roues de la remorque. (Cales non fournies avec le véhicule.)

Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau ou d'une motomarine.

Nota : Débranchez le câblage électrique de la remorque **avant** de la reculer dans l'eau.

Nota : Rebranchez le câblage électrique de la remorque **après** l'avoir sortie de l'eau.

Lorsque vous reculez pour mettre un bateau à l'eau ou l'en sortir :

- ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière;
- ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains composants du véhicule et :

- de causer des dommages internes aux composants;
- nuire au comportement du moteur, aux dispositifs antipollution et au bon fonctionnement du véhicule.

Remplacez le lubrifiant du pont arrière chaque fois que ce dernier est immergé dans l'eau. L'eau peut contaminer l'huile de pont arrière, qui ne constitue pas un élément d'inspection d'entretien normal à moins qu'une fuite puisse être présente ou que la réparation d'un autre pont soit nécessaire.

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL - BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE À 6 RAPPORTS - 6F35

Remorquage d'urgence

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est équipé d'un verrou de volant, assurez-vous que la clé de contact est en position accessoires ou contact lors d'un remorquage.

Si votre véhicule est en panne (lorsqu'un chariot porte-roues ou un véhicule à plateforme ne sont pas disponibles), il peut être remorqué à plat (les quatre roues au sol, peu importe la configuration de groupe motopropulseur ou de boîte de vitesses) dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant en vue du remorquage roulant vers l'avant.
- Placez la boîte de vitesses en position point mort (N). Si vous ne pouvez pas placer la boîte de vitesses en position de point mort (N), vous devrez peut-être la neutraliser. Voir **Boîte de vitesses** (page 191).
- La vitesse maximale est de 56 km/h (35 mph).
- La distance maximale est de 80 km (50 mi).

Remorquage derrière un véhicule de loisir

Nota : Réglez le système de climatisation en mode de recyclage de l'air pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans le véhicule. Voir **Climatisation** (page 143).

Remorquage

Respectez les directives qui suivent pour le remorquage d'un véhicule de loisir. Notons comme exemple de remorquage de loisir, le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane. Ces directives ont pour objet de prévenir les dommages à votre boîte de vitesses.

Les véhicules 2 L EcoBoost à boîte de vitesses automatique (6F35) NE PEUVENT PAS être remorqués à plat (toutes les roues au sol), car le véhicule ou la boîte de vitesses peut être endommagé.

Véhicules à traction avant

Nous vous recommandons de tracter votre véhicule avec les roues avant soulevées du sol à l'aide d'un chariot porte-roues, ou avec toutes les roues soulevées du sol à l'aide d'un véhicule à plateforme. Si vous utilisez un chariot porte-roues, suivez les directives précisées par le fournisseur.

Véhicules à traction intégrale

Nous vous recommandons de tracter votre véhicules avec toutes les quatre (4) roues soulevées du sol à l'aide d'un véhicule à plateforme. Sinon, vous ne pourrez pas procéder au remorquage de loisirs de votre véhicule.

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL - BOÎTE AUTOMATIQUE À SIX VITESSES - 6F50/6F55

Remorquage d'urgence

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est équipé d'un verrou de volant de direction, assurez-vous que la clé de contact est en position accessoires ou contact lors d'un remorquage.

Si votre véhicule est en panne (lorsqu'un chariot porte-roues ou un véhicule à plateforme ne sont pas disponibles), il peut être remorqué à plat (les quatre roues au sol, peu importe la configuration de groupe motopropulseur ou de boîte de vitesses) dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant en vue du remorquage roulant vers l'avant.
- Placez la boîte de vitesses en position point mort (N). Si vous ne pouvez pas placer la boîte de vitesses en position de point mort (N), vous devrez peut-être la neutraliser. Voir **Boîte de vitesses** (page 191).
- La vitesse maximale est de 56 km/h (35 mph).
- La distance maximale est de 80 km (50 mi).

Remorquage derrière un véhicule de loisir

Nota : Réglez le système de climatisation en mode de recirculation de l'air pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans le véhicule. Voir **Climatisation** (page 143).

Respectez les directives qui suivent pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. Notons comme exemple de remorquage de loisir, le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane. Ces directives ont pour but pour prévenir des dommages à la boîte de vitesses.

Vous pouvez remorquer votre véhicule équipé d'un moteur EcoBoost 2,7 L ou 3,5 L (6F50 ou 6F55) avec les quatre roues au sol.

Si vous remorquez votre véhicule en laissant les quatre roues au sol :

- Remorquez le véhicule vers l'avant seulement.
- Relâchez le frein de stationnement.

Remorquage

Véhicules avec système de démarrage sans clé (selon l'équipement)

1. Enfoncez la pédale de frein, puis appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage jusqu'à ce que le véhicule démarre.
2. Enfoncez la pédale de frein et mettez la boîte de vitesses au point mort (N).
3. Arrêtez le véhicule en appuyant une fois sur le bouton-poussoir de démarrage.
4. Débranchez le câble négatif (noir) de la batterie. Vous avez besoin de la clé de porte pour verrouiller et déverrouiller les portes lorsque le câble de batterie est débranché. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 311).

Nota : Le système antivol est inopérant lorsque le câble de batterie est débranché.

Faites démarrer le moteur dans un délai de 15 minutes après le rebranchement du câble de batterie.

Véhicules avec clé de contact (selon l'équipement)

1. Enfoncez la pédale de frein, puis faites tourner la clé de contact jusqu'à ce que le véhicule démarre.
2. Enfoncez la pédale de frein et mettez la boîte de vitesses au point mort (N).
3. Coupez le contact en tournant la clé de contact au-delà de la position accessoires. La clé se trouve entre la position accessoires et la position arrêt.
4. Débranchez le câble négatif (noir) de la batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 311).

Nota : Le système antivol est inopérant lorsque le câble de batterie est débranché.

Faites démarrer le moteur dans un délai de 15 minutes après le rebranchement du câble de batterie.

Tous les véhicules

- Ne dépassez pas 105 km/h (65 mph).
- Démarrez le moteur et laissez-le tourner pendant cinq minutes au début de chaque journée et toutes les six heures par la suite. Lorsque le moteur tourne et que vous appuyez sur la pédale de frein, passez en position de marche avant (D), puis en position de marche arrière (R) avant de revenir en position de point mort (N).

Véhicules à traction avant

Vous pouvez sinon tracter votre véhicule à traction avant avec les roues avant soulevées du sol à l'aide d'un chariot porte-roues, ou avec toutes les roues soulevées du sol à l'aide d'un véhicule à plateforme. Si vous utilisez un chariot porte-roues, suivez les directives précisées par le fournisseur.

Véhicules à traction intégrale

Vous pouvez sinon tracter votre véhicule à traction intégrale avec les quatre roues soulevées du sol à l'aide d'un véhicule à plateforme. Ne remorquez pas votre véhicule à traction intégrale en soulevant uniquement les roues avant du sol (au moyen d'un chariot porte-roues). Ceci endommagerait votre système de traction intégrale. Si vous utilisez une remorque de transport de véhicules, suivez les directives précisées par le fournisseur.

Conseils de conduite

RODAGE

Vous devez roder les pneus neufs pendant environ 480 km (300 mi). Votre véhicule pourrait démontrer des comportements inhabituels durant cette période.

Évitez de conduire trop vite pendant les premiers 1 600 km (1 000 mi). Variez fréquemment votre vitesse et passez l'ensemble des rapports dès que possible. Ne sollicitez pas le moteur excessivement.

Ne remorquez pas le véhicule durant les premiers 1 600 km (1 000 mi).

CONDUITE ÉCONOMIQUE

La consommation de carburant dépend de plusieurs facteurs comme votre style de conduite, les conditions de conduite et l'entretien du véhicule.

Voici certains aspects à garder à l'esprit pour améliorer la consommation de carburant :

- Accélérez et ralentissez en douceur.
- Roulez à une vitesse uniforme.
- Essayez de prévoir les arrêts, puis ralentissez pour tenter d'éliminer certains arrêts.
- Groupez vos sorties pour faire vos courses et évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents. (Lorsque vous faites vos emplettes, rendez-vous d'abord à l'endroit le plus éloigné, puis revenez vers votre domicile).
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.
- Conduisez à vitesse raisonnable.
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.

- Servez-vous de l'huile moteur recommandée.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique.

Voici de plus certaines manœuvres à éviter pour ne pas augmenter la consommation de carburant :

- Évitez les accélérations soudaines ou brusques.
- Évitez d'augmenter excessivement le régime du moteur avant de couper le contact.
- Évitez les périodes de ralenti prolongé.
- Ne réchauffez pas votre véhicule par temps froid.
- Réduisez l'utilisation de la climatisation et du chauffage.
- Évitez d'utiliser le régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale de frein durant la conduite.
- Évitez de transporter des charges inutiles.
- Évitez d'ajouter certains accessoires sur votre véhicule (p. ex., pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marche-pieds, porte-skis).
- Évitez de rouler lorsque la géométrie des roues est dérégulée.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR TEMPS FROID

Le fonctionnement de certains composants et systèmes peut être affecté lorsque la température ambiante est inférieure à -25°C (-13°F).

Conseils de conduite

CONDUITE DANS L'EAU

AVERTISSEMENT



Ne pas traverser de cours d'eau ou d'eau profonde, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Nota : Traverser des eaux stagnantes peut causer des dégâts au véhicule.

Nota : Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.

Avant de traverser des eaux stagnantes, vérifiez la profondeur. Ne traversez jamais d'eau dont le niveau est plus élevé que la partie inférieure du bas de caisse avant de votre véhicule.



E176360

Lorsque vous traversez une zone d'eau stagnante, conduisez très lentement et n'arrêtez pas votre véhicule. La performance des freins et de l'antipatinage peut être limitée. Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein pour sécher les freins et pour vérifier qu'ils fonctionnent.
- Vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne;

- Vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne.
- Tournez le volant pour vérifier que la direction assistée fonctionne.

COUVRE-PLANCHER

AVERTISSEMENTS



Utilisez toujours des tapis qui sont conçus pour être posés dans l'espace pour les jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis qui n'entravent pas le fonctionnement des pédales. Utilisez uniquement des tapis qui sont placés solidement sur les tiges de fixation afin d'éviter qu'ils ne se déplacent de leur position d'origine et entravent le mouvement des pédales ou nuisent au fonctionnement sécuritaire du véhicule d'autres façons.



Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.



Assurez-vous toujours que les tapis sont fixés correctement sur les tiges de fixation dans la moquette qui sont fournies avec votre véhicule. Les tapis doivent être correctement fixés aux deux tiges de fixation pour s'assurer qu'ils ne se déplacent pas de leur position d'origine.



Ne placez jamais les tapis ou tout autre recouvrement dans l'espace pour les jambes du véhicule, s'ils ne peuvent être fixés correctement, pour éviter qu'ils ne se déplacent et entravent le fonctionnement des pédales ou compromettent l'aptitude du conducteur à maîtriser le véhicule.

Conseils de conduite

AVERTISSEMENTS



Ne placez jamais des tapis ou tout autre recouvrement sur des tapis déjà installés. Les tapis doivent toujours être placés sur le dessus de la surface de moquette du véhicule et non sur un autre tapis ou un autre recouvrement. Des tapis supplémentaires ou tout autre recouvrement réduiront le jeu des pédales, ce qui pourrait entraver le fonctionnement des pédales.



Vérifiez régulièrement les fixations des tapis. Réinstallez toujours correctement et de façon sécuritaire les tapis qui ont été retirés pour le nettoyage ou le remplacement.



Assurez-vous toujours que des objets ne peuvent pas tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur pendant que le véhicule est en mouvement. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.



Si vous n'observez pas les directives d'installation ou de fixation des tapis, ceux-ci pourraient se déplacer, entraver le mouvement des pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Pour installer le tapis, placez le tapis de façon à ce que l'œillet se trouve sur la tige de fixation et appuyez pour le verrouiller en place.

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.



E142666

Dépannage

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf, est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Pour la durée de couverture indiquée sur la carte d'assistance dépannage qui se trouve dans le porte-documents du manuel du propriétaire.

L'Assistance dépannage couvre :

- La pose d'une roue de secours en bon état, si fournie avec le véhicule, en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'un nécessaire de gonflage de pneu).
- Le démarrage-secours.
- Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou province ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 7,6 L (2 gal) d'essence ou 18,9 L (5 gal) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. L'Assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.

- Le treuillage — disponible jusqu'à 30,5 m (100 ft) d'une route revêtue ou d'un chemin rural entretenu, pas de dépannage.
- Le remorquage — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou de la province ou les lois locales et municipales le permettent, remorqueront les véhicules Ford admissibles chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire autorisé le plus proche. Si un client demande un remorquage jusqu'à un concessionnaire autorisé situé à plus de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, le client devra prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 56 km (35 mi).

L'Assistance dépannage couvrira jusqu'à \$200 pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire autorisé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans le porte-documents contenant les renseignements destinés au propriétaire, situé dans la boîte à gants.

Pour obtenir l'aide du service de dépannage, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1-800-241-3673.

Dépannage

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus proche dans un rayon de 56 km (35 mi). Pour obtenir des renseignements relatifs au remboursement, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1-800-241-3673. Le client doit soumettre les factures d'origine.

Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford du Canada Limitée a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce programme s'applique au Canada et aux États-Unis continentaux.

Ce programme est indépendant de la Garantie limitée de véhicule neuf, toutefois, sa durée coïncide avec celle de la couverture du groupe motopropulseur de votre véhicule.

Les clients canadiens qui nécessitent l'assistance dépannage doivent composer le 1-800-665-2006.

Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin.

Au Canada, cette carte se trouve dans le Guide de garantie situé dans la boîte à gants de votre véhicule.

Véhicules vendus au Canada : Couverture du programme d'assistance dépannage

Ce service est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux É.-U.

Pour obtenir des détails complets sur la couverture, vous pouvez contacter votre concessionnaire, nous appeler au Canada en composant le 1-800-665-2006, ou visiter notre site Internet www.ford.ca.

FEUX DE DÉTRESSE

Nota : *En cas d'utilisation avec le moteur du véhicule à l'arrêt, la batterie se décharge. Il peut ne pas y avoir suffisamment de courant pour redémarrer le véhicule.*



La commande des feux de détresse est située sur la planche de bord. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule présente des risques pour les autres automobilistes.

- Appuyez sur cette commande pour activer la fonction des feux de détresse, qui fera clignoter les clignotants avant et arrière.
- Appuyez de nouveau sur la commande pour éteindre la fonction.

COUPURE DE CARBURANT

AVERTISSEMENT



Après une collision, faites inspecter le véhicule et corriger toute fuite de carburant au besoin pour réduire les risques d'incendie ou de blessures graves. Ford Motor Company recommande de faire inspecter le circuit d'alimentation par un concessionnaire autorisé après une collision.

Dépannage

Ce véhicule est équipé d'un interrupteur automatique de pompe d'alimentation qui, en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité, coupe automatiquement l'alimentation en carburant du moteur. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule. Dans le cas des véhicules équipés d'un système de clé :

1. Coupez le contact.
2. Établissez le contact.
3. Répétez les étapes 1 et 2 pour réamorcer la pompe d'alimentation.

Pour les véhicules équipés d'un système de démarrage à bouton-poussoir :

1. Appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour couper le contact.
2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le **bouton-poussoir de démarrage** pour établir le contact.
3. Retirez le pied de la pédale de frein et appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour couper le contact.
4. Vous pouvez tenter de démarrer le moteur en enfonçant la pédale de frein et en appuyant sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt), ou établir le contact en appuyant uniquement sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) sans enfoncer la pédale de frein. Le circuit d'alimentation est réactivé des deux manières.

Nota : Lorsque vous tentez de redémarrer votre véhicule après une coupure d'alimentation, le véhicule s'assure que divers systèmes sont prêts à redémarrer en toute sécurité. Une fois que votre véhicule détermine que les systèmes peuvent être utilisés, le véhicule vous autorise alors à redémarrer.

Nota : Si votre véhicule ne redémarre toujours pas au bout de trois tentatives, contactez un concessionnaire autorisé.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENTS



Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. Par conséquence, n'approchez jamais une flamme, une étincelle ou une substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.



Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Protégez vos yeux de l'acide sulfurique quand vous effectuez une intervention à proximité de la batterie. En cas de contact de l'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement la région affectée à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dès que possible. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.



Utilisez uniquement des câbles de calibre approprié avec des pinces isolées.

Dépannage

Préparation du véhicule

Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer.

Nota : Pousser un véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer risque d'endommager la boîte.

Nota : Utilisez uniquement une source d'alimentation de 12 V pour faire démarrer le moteur.

Nota : Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule au risque d'endommager le circuit électrique du véhicule.

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas.

Branchement des câbles de démarrage

AVERTISSEMENTS



N'attachez pas les câbles aux canalisations de carburant, aux cache-culbuteurs, au collecteur d'admission ou aux composants électriques comme points de masse. Tenez-vous à l'écart des pièces mobiles. Pour éviter d'établir des connexions à polarité inversée, assurez-vous de repérer correctement les bornes positive (+) et négative (-) sur le véhicule en panne et le véhicule de secours avant de brancher les câbles.



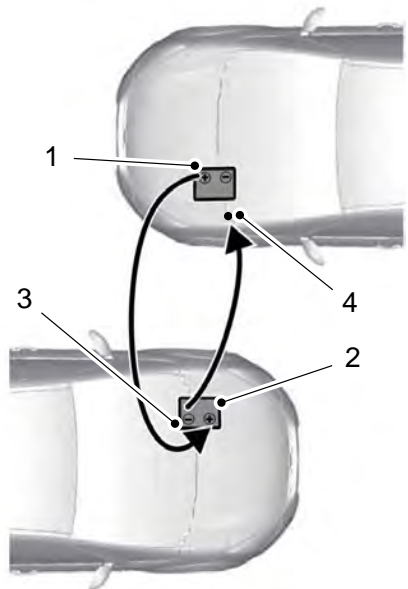
Ne branchez pas l'extrémité du câble positif aux goujons ou à la cosse en L située au-dessus de la borne (+) positive de la batterie de votre véhicule. Un courant élevé peut passer et endommager les fusibles.

AVERTISSEMENTS



Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Nota : Le véhicule au bas de l'illustration représente le véhicule de secours.



E142664

1. Branchez le câble de démarrage positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.

Dépannage

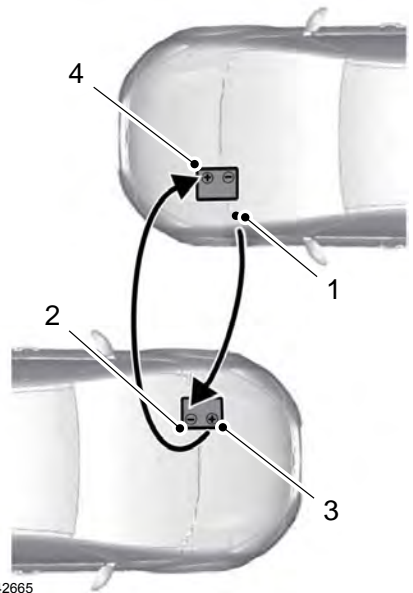
- Effectuez le dernier branchement du câble négatif (-) à une pièce métallique exposée du moteur du véhicule en panne, à bonne distance de la batterie et du circuit d'injection, ou branchez le câble négatif (-) à un point de connexion de masse, si disponible.

Démarrage-secours

- Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez délicatement sur l'accélérateur pour conserver le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique le compte-tours.
- Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
- Une fois le véhicule en panne démarré, faites tourner les moteurs des deux véhicules pendant environ trois minutes supplémentaires avant de débrancher les câbles de démarrage.

Débranchement des câbles de démarrage

Débranchez les câbles de démarrage dans l'ordre inverse de leur branchement.



E142665

- Débranchez le câble de démarrage négatif (-) de la batterie du véhicule en panne.
- Débranchez le câble de démarrage de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
- Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
- Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie du véhicule en panne.
- Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

Dépannage

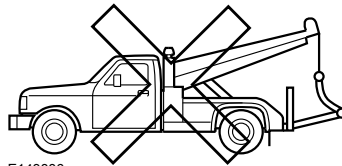
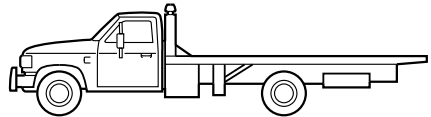
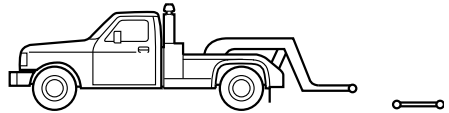
SYSTÈME D'ALERTE APRÈS IMPACT

Le système allume les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore (par intermittence) après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système de sécurité au pavillon) ou déclencher les tendeurs de ceinture de sécurité.

L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

- vous appuyez sur le bouton des feux de détresse;
- vous appuyez sur la touche de détresse de la télécommande d'entrée sans clé (selon l'équipement);
- la batterie de votre véhicule est déchargée.

TRANSPORT DU VÉHICULE



E143886

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez votre club d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous recommandons l'utilisation d'une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou d'une dépanneuse à plateau pour remorquer votre véhicule. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune procédure de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford. Le véhicule risque d'être endommagé s'il n'est pas remorqué correctement ou par d'autres moyens.

Dépannage

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford.

Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la procédure d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Un véhicule à traction avant peut être remorqué par l'avant si les roues avant sont soulevées à l'aide d'une dépanneuse à cadre de levage appropriée. Dans ce cas, les roues arrière peuvent demeurer au sol.

Les roues avant des véhicules à traction avant doivent être placées sur un chariot porte-roues si votre véhicule est remorqué par l'arrière au moyen d'un cadre de levage. Cela prévient les dommages à la boîte de vitesses.

Pour remorquer un véhicule à traction intégrale ou à quatre roues motrices, aucune roue ne doit toucher le sol. Il faut utiliser, par exemple, une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou une dépanneuse à plateau. Cela évite d'endommager la boîte de vitesses, la traction intégrale ou le système quatre roues motrices et le véhicule.

Assistance à la clientèle

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations sous garantie de votre véhicule doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule et qui s'assurera de votre satisfaction continue.

Notez que certaines réparations couvertes par la garantie requièrent une formation et un équipement spécifiques. Ainsi, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Par conséquent, selon la nature de la réparation sous garantie requise, vous devrez peut-être confier votre véhicule à un autre concessionnaire autorisé.

Accordez au concessionnaire autorisé une période raisonnable pour effectuer la réparation. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft®, de pièces reconditionnées ou d'autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous n'êtes pas à votre domicile et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, contactez le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus proche.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Ford Motor Company
Centre de relations avec la clientèle Ford
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48126

Téléphone

1-800-392-3673 (FORD)
(Appareil de télécommunications pour les malentendants : 1-800-232-5952)

Des ressources et des renseignements supplémentaires sont disponibles en ligne :

Site Web
www.owner.ford.com

Voici certains des articles que vous pourrez trouver en ligne :

- Outil de recherche d'un concessionnaire aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, État ou code postal.
- Manuels du propriétaire.
- Calendriers d'entretien.
- Rappels.
- Programmes d'entretien prolongé Ford.
- Accessoires Ford d'origine.
- Tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale

Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville, Ontario L6K 0C8

Téléphone

1-800-565-3673 (FORD)

Site Web
www.ford.ca

Twitter

@FordServiceCA (English Canada)
@FordServiceQC (Québec)

Assistance à la clientèle

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez reçu, suivez ces étapes :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Ford, veuillez communiquer avec le Centre des relations avec la clientèle Ford.

Pour nous permettre de mieux vous servir, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule.
- Votre numéro de téléphone (domicile et travail).
- Raison sociale du concessionnaire autorisé et ville où il se trouve.
- Kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Dans certains États des États-Unis, vous devez aviser Ford directement par écrit avant d'entamer un recours en justice, et Ford a également droit à une dernière tentative de réparation.

En outre, dans certains États des États-Unis, un consommateur a la possibilité de soumettre un litige relatif à la garantie au programme AUTO LINE du Better Business Bureau (BBB) avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures

de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire de suivre cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois des États régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de la Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première éventualité :

1. deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées, OU
2. quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées OU

Assistance à la clientèle

3. le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie devant les tribunaux. Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie ou du « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessus, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du

Assistance à la clientèle

client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1-800-955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

**BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginie 22201**

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre des relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1-800-392-3673.

Nota : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb ou du carburant diesel à teneur en soufre adéquate.

Si vous ne pouvez pas trouver le carburant recommandé pour votre véhicule, communiquez avec notre Centre de relation avec la clientèle.

Assistance à la clientèle

L'utilisation d'un carburant inapproprié sans conversion dans votre véhicule peut réduire l'efficacité de vos dispositifs antipollution, provoquer des cliquetis ou des dommages graves au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'un carburant inapproprié peut également rendre plus difficile le retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, Puerto Rico, l'Amérique centrale, les Caraïbes, Israël et le Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut pas vous aider, communiquez avec le Centre d'aide à la clientèle correspondant.

FORD MOTOR COMPANY

Centre de relation avec la clientèle dans :

Centre de relation avec la clientèle	Téléphone	Télécopieur	Adresse électronique
Asie-Pacifique	s.o.	s.o.	apemcrc@ford.com
Caraïbes et Amérique du Sud	+1 313 594 4857	-	expcac@ford.com
Ford Moyen-Orient	FORD 80004443673	971 4 3327 266	menacac@ford.com
	Lincoln 80004441067		
	EAU 80004441066		
	Arabie Saoudite 8008443673		
	Utilisateurs de cellulaires et cellulaires Zain en Arabie saoudite 800850078		
Porto Rico et É.-U. Îles vierges	+1-800-841-3673	s.o.	prcac@ford.com
Afrique du Sud du Sahara	+1-313-594-4857	+1 313 390 0804	expcac@ford.com
Corée du Sud	+63-2-717-6410	s.o.	infokr1@ford.com ou infokr@lincoln.com

Assistance à la clientèle

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des endroits énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Trade Services par courriel à l'adresse : expcco@ford.com.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au directeur des relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)
Attention : Service à la clientèle

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur son site Web :

www.helminc.com

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Vous pouvez obtenir un guide du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide des renseignements de contact indiqués précédemment dans cette section.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)



E142557

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut

Assistance à la clientèle

compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web <http://www.safercar.gov> ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator

1200 New Jersey Avenue,
Southeast

Washington, D.C. 20590

Le site Web <http://www.safercar.gov> présente également d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada et Ford Canada.

Coordonnées de Transport Canada

Site Web	www.tc.gc.ca/eng/motorvehiclesafety/safevehicles-defectinvestigations-index-76.htm (anglais)
Site Web	www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/VehiculesSecuritaires-Enquetes-index-76.htm (français)
Téléphone	1-800-333-0510

Coordonnées de Ford Canada

Site Web	www.ford.ca
Téléphone	1-800-565-3673

Fusibles

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîtier de distribution électrique

AVERTISSEMENTS



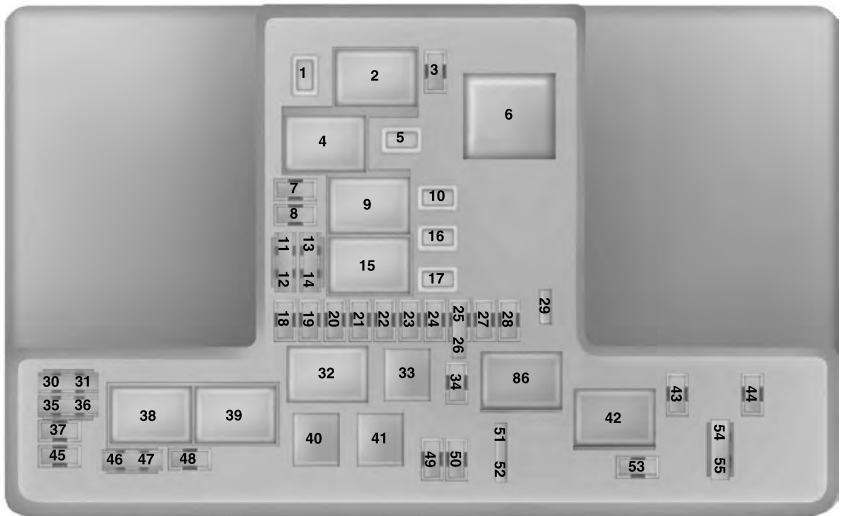
Débranchez toujours la batterie avant de faire l'entretien des fusibles à haute intensité.



Afin de réduire les risques d'électrocution, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il contient des fusibles à haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques de votre véhicule contre les surcharges.

Si la batterie a été débranchée et rebranchée, certaines fonctions doivent être réinitialisées. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 311).



E190797

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
1	30 A ¹	Non utilisé (réserve)
2	—	Relais de démarreur
3	15 A ²	Essuie-glace de lunette arrière Capteur de pluie Bobine du relais de la pompe de lave-glace arrière
4	—	Relais de moteur de ventilateur
5	20 A ¹	Prise de courant 3 – arrière de la console
6	—	Non utilisé
7	20 A ²	Module de commande du groupe motopropulseur – alimentation véhicule 1
8	20 A ²	Module de commande du groupe motopropulseur – alimentation véhicule 2
9	—	Relais du module de commande du groupe motopropulseur
10	20 A ¹	Prise de courant 1 – avant côté conducteur
11	15 A ³	Module de commande du groupe motopropulseur – alimentation véhicule 4
12	15 A ³	Module de commande du groupe motopropulseur – alimentation véhicule 3
13	—	Non utilisé
14	—	Non utilisé
15	—	Relais de contact/démarrage
16	20 A ¹	Prise de courant 2 – bac de console
17	20 A ¹	Prise de courant 4 – coffre à bagages
18	20 A ²	Phare avec lampe à décharge côté droit
19	10 A ²	Contact-démarrage – direction assistée électronique

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
20	10 A ²	Contact-démarrage – éclairage Contacteur de réglage des phares
21	15 A ²	Alimentation de la logique de pompe d'huile de boîte de vitesses (démarrage/arrêt)
22	10 A ²	Solénoïde d'embrayage de climatiseur
23	15 A ²	Contact-démarrage 6 Système d'information sur les angles morts Caméra de recul Régulateur de vitesse adaptatif Affichage tête haute Module de qualité de tension (démarrage/arrêt) Caméra avant avec affichage divisé Module de caméra avant avec affichage divisé
24	10 A ²	Non utilisé (réserve)
25	10 A ³	Contact/démarrage – freins antiblocage
26	10 A ³	Contact/démarrage – module de commande du groupe motopropulseur
27	—	Non utilisé
28	10 A ²	Pompe de lave-glace arrière
29	—	Non utilisé
30	—	Non utilisé
31	—	Non utilisé
32	—	Relais du ventilateur électronique 1
33	—	Relais d'embrayage du climatiseur
34	15 A ²	Non utilisé (réserve)
35	—	Non utilisé
36	—	Non utilisé

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
37	10 A ²	Ventilateur de boîte de transfert
38	—	Relais du motoventilateur électronique 2
39	—	Relais de motoventilateur 3
40	—	Relais d'avertisseur sonore
41	—	Non utilisé
42	—	Relais de pompe d'alimentation
43	10 A ²	Déverrouillage de siège rabattable de 2e rangée
44	20 A ²	Phare avec lampe à décharge côté gauche
45	—	Non utilisé
46	—	Non utilisé
47	—	Non utilisé
48	15 A ²	Blocage de colonne de direction
49	—	Non utilisé
50	20 A ²	Avertisseur sonore
51	—	Non utilisé
52	—	Non utilisé
53	—	Non utilisé
54	10 A ³	Contacteur des feux stop
55	10 A ³	Capteur ALT

¹Fusible MCASE

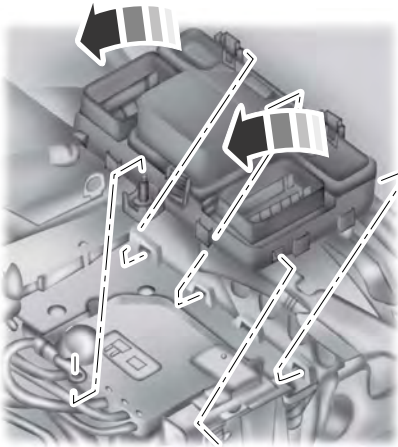
²Micro-fusible 2

³Micro-fusible 3

Fusibles

Boîtier de distribution électrique – partie inférieure

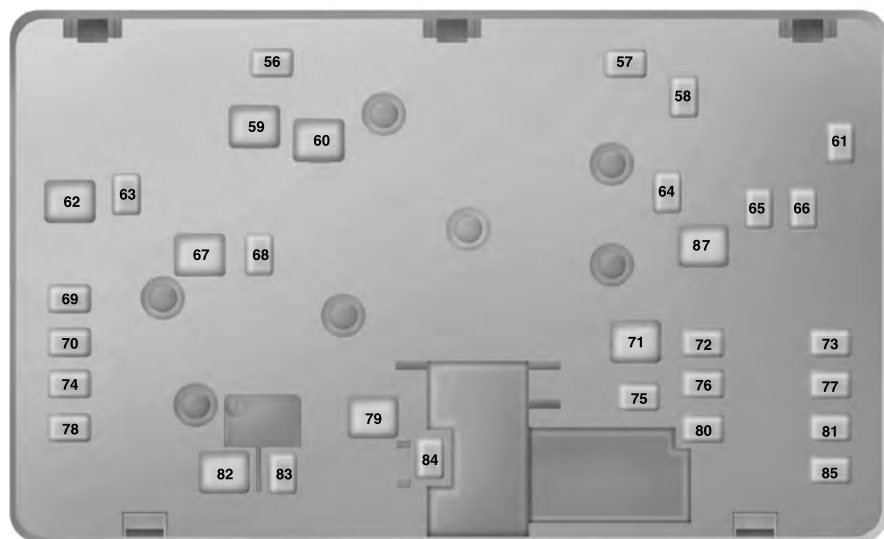
Des fusibles se trouvent sur la partie inférieure de la boîte à fusibles. Pour accéder à la partie inférieure de la boîte à fusibles :



E145983

1. Dégagez les deux loquets de chaque côté de la boîte à fusibles.
2. Soulevez le côté intérieur de la boîte à fusibles du socle.
3. Déplacez la boîte à fusibles vers le centre du compartiment moteur.
4. Faites pivoter le côté extérieur de la boîte à fusibles pour accéder à la partie inférieure.

Fusibles



E190798

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
56	—	Non utilisé
57	—	Non utilisé
58	30 A ¹	Alimentation de pompe à carburant Injecteurs d'admission (3,5 L)
59	40 A ²	Ventilateur électronique 3
60	40 A ²	Ventilateur électronique 1
61	—	Non utilisé
62	50 A ²	Module de commande sur carrosserie 1
63	25 A ¹	Ventilateur électronique 2

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
64	—	Non utilisé
65	20 A ¹	Siège chauffant avant
66	15 A ¹	Butée d'essuie-glaces chauffants
67	50 A ²	Module de commande sur carrosserie 2
68	40 A ¹	Lunette arrière chauffante
69	30 A ¹	Électrovannes du freinage antiblocage
70	30 A ¹	Siège passager
71	—	Non utilisé
72	20 A ¹	Pompe à huile de boîte de vitesses (démarrage/arrêt)
73	20 A ¹	Sièges arrière chauffants
74	30 A ¹	Module de siège conducteur Siège conducteur à réglage électrique (sans mémoire)
75	25 A ¹	Moteur des essuie-glaces 1
76	30 A ¹	Module de hayon à commande électrique
77	30 A ¹	Module de siège à régulation de température
78	40 A ¹	Module d'éclairage de remorque
79	40 A ²	Moteur de ventilateur
80	25 A ¹	Moteur des essuie-glaces 2
81	40 A ¹	Convertisseur continu-alternatif 110 V
82	—	Non utilisé
83	20 A ¹	Non utilisé (réserve)

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
84	30 A ¹	Solénoïde de démarreur
85	—	Non utilisé
86	—	Non utilisé
87	60 A ²	Pompe de freinage antiblocage

¹ Fusible MCASE

² Fusible JCASE

Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles se trouve sous la planche de bord, à gauche de la colonne de direction.

Nota : Pour faciliter l'accès au porte-fusibles, retirez l'élément de garniture de finition.



E145984

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
1	10 A ¹	Éclairage sur demande (boîte à gants, courtoisie, plafonnier) Bobine de relais de protection antidécharge de la batterie

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
		Bobine de relais de siège rabattable de deuxième rangée
2	7,5 A ¹	Sièges à mémoire Support lombaire Alimentation de la logique de module de siège conducteur
3	20 A ¹	Déverrouillage de la porte du conducteur
4	5 A ¹	Non utilisé (réserve)
5	20 A ¹	Non utilisé (réserve)
6	10 A ²	Non utilisé (réserve)
7	10 A ²	Non utilisé (réserve)
8	10 A ²	Non utilisé (réserve)
9	10 A ²	Non utilisé (réserve)
10	5 A ²	Clavier Alimentation de la logique du module de hayon à commande électrique Module de hayon mains libres
11	5 A ²	Non utilisé (réserve)
12	7,5 A ²	Module de chauffage et climatisation
13	7,5 A ²	Tableau de bord Module de commande de colonne de direction Module de prise de diagnostic intelligente (passerelle).
14	10 A ²	Module d'alimentation prolongée
15	10 A ²	Alimentation de la liaison de données
16	15 A ¹	Non utilisé (réserve)

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
17	5 A ²	Non utilisé (réserve)
18	5 A ²	Commutateur de démarrage à bouton-poussoir
19	7,5 A ²	Module d'alimentation prolongée
20	7,5 A ²	Non utilisé (réserve)
21	5 A ²	Capteur d'humidité et de température dans le véhicule
22	5 A ²	Système de classification de l'occupant
23	10 A ¹	Alimentation prolongée des accessoires (logique du convertisseur continu-alternatif, logique du toit ouvrant transparent, alimentation de la commande de glace conducteur)
24	20 A ¹	Verrouillage ou déverrouillage central
25	30 A ¹	Porte conducteur (glace, rétroviseur) Module de porte conducteur Indicateur de verrouillage de porte conducteur Éclairage de la commande de verrouillage conducteur
26	30 A ¹	Porte passager avant (glace, rétroviseur) Module de porte passager avant Indicateur de verrouillage de porte passager avant Éclairage des commandes de porte passager avant (glace, verrouillage)
27	30 A ¹	Toit ouvrant transparent
28	20 A ¹	Amplificateur
29	30 A ¹	Non utilisé (réserve)
30	30 A ¹	Non utilisé (réserve)
31	15 A ¹	Non utilisé (réserve)

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
32	10 A ¹	Système de positionnement GPS Affichage du bloc de commandes central Commande vocale (SYNC) Module d'émetteur-récepteur radio.
33	20 A ¹	Autoradio
34	30 A ¹	Bus de contact-démarrage (fusibles 19, 20, 21, 22, 35, 36, 37, disjoncteur 38)
35	5 A ¹	Non utilisé (réserve)
36	15 A ¹	Rétroviseur à électrochrome Siège chauffant Module de rétroviseur de feux de route automatiques/suivi de voie Alimentation de la logique de module de siège chauffant arrière
37	20 A ¹	Module de volant de direction chauffant Volant de direction avant actif
38	30 A ³	Glaces électriques arrière Éclairage de la commande de glace arrière

¹ Micro-fusible 2

² Micro-fusible 3

³ Disjoncteur

REPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles

AVERTISSEMENT



Remplacez toujours un fusible par un fusible de même calibre. Un fusible de calibre supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

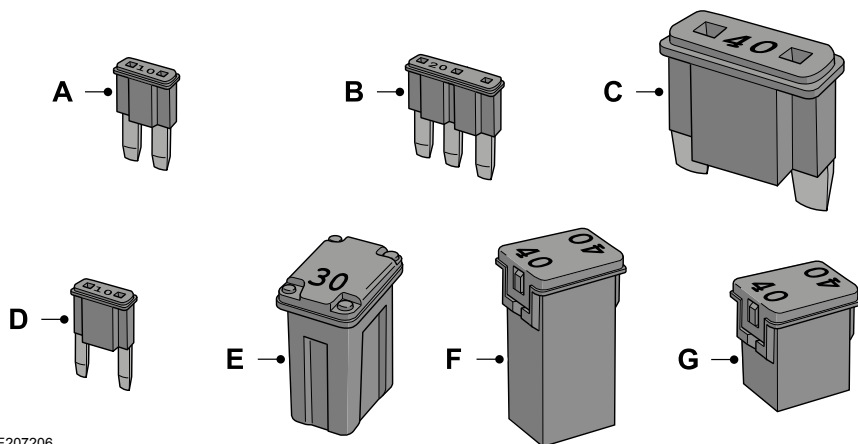


E217331

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, un fusible est peut-être grillé. Un fil métallique rompu dans le fusible révèle que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer un quelconque composant électrique.

Fusibles

Types de fusibles



E207206

Référence	Type de fusible
A	Micro 2
B	Micro 3
C	Maxi
D	Mini
E	Boîtier en M
F	Boîtier en J
G	Boîtier en J à profil bas

GÉNÉRALITÉS

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, un concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour optimiser la performance de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion (comme des cigarettes) de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

Exécution de travaux lorsque le moteur est coupé

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Arrêtez le moteur.
3. Calez les roues.

Exécution de travaux lorsque le moteur tourne

AVERTISSEMENT



Pour réduire les risques de dommages au véhicule ou de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Calez les roues.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

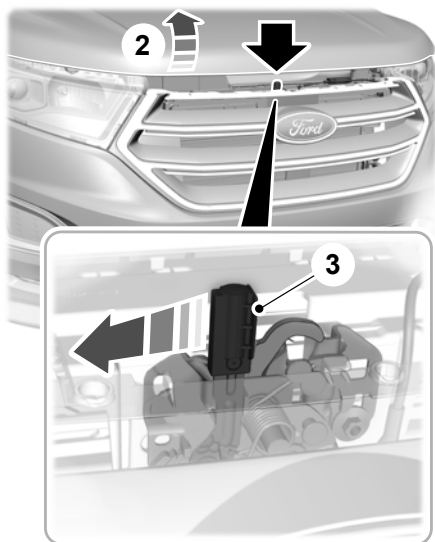
Ouverture du capot



E142457

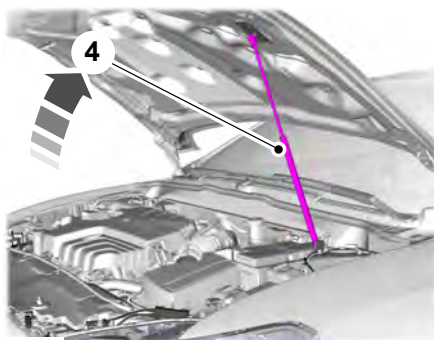
1. Dans l'habitacle, tirez la commande d'ouverture du capot située à gauche sous la planche de bord.

Entretien



E218015

2. Soulevez légèrement le capot.
3. Libérez la fermeture de capot en poussant sur le levier de déverrouillage secondaire situé sur le côté gauche.



E191432

4. Ouvrez le capot. La béquille de capot soutient automatiquement le capot.

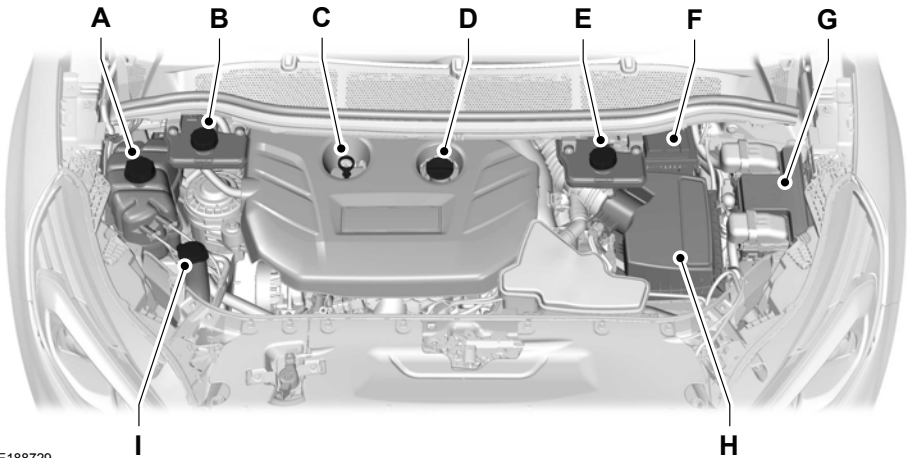
Fermeture du capot

1. Abaissez le capot et laissez-le tomber sous son propre poids les derniers 20–30 cm (8–12 po).

Nota : Assurez-vous que le capot est correctement fermé.

Entretien

APERÇU SOUS LE CAPOT - 2 L ECOBOOST™

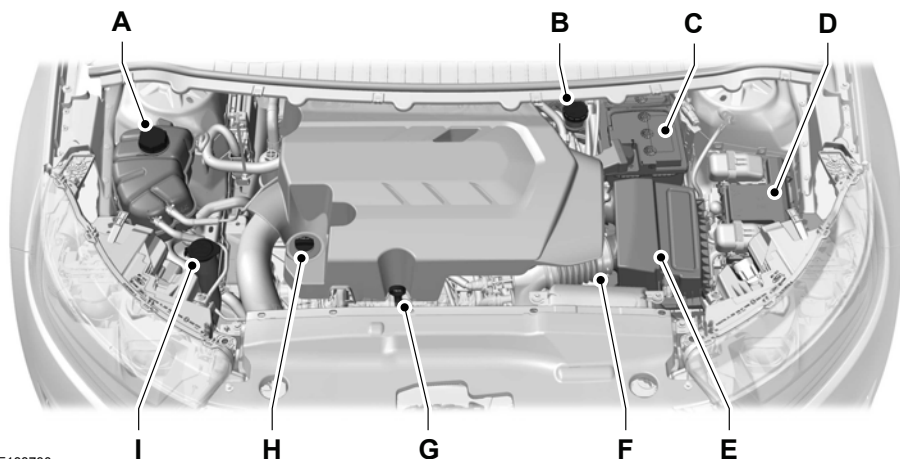


E188729

- A Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 302).
- B Réservoir de liquide de frein (conduite à droite). Voir **Vérification du liquide de frein** (page 310).
- C Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 300).
- D Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 300).
- E Réservoir de liquide de frein (conduite à gauche). Voir **Vérification du liquide de frein** (page 310).
- F Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 311).
- G Boîtier de distribution électrique. Voir **Fusibles** (page 283).
- H Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 320).
- I Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 311).

Entretien

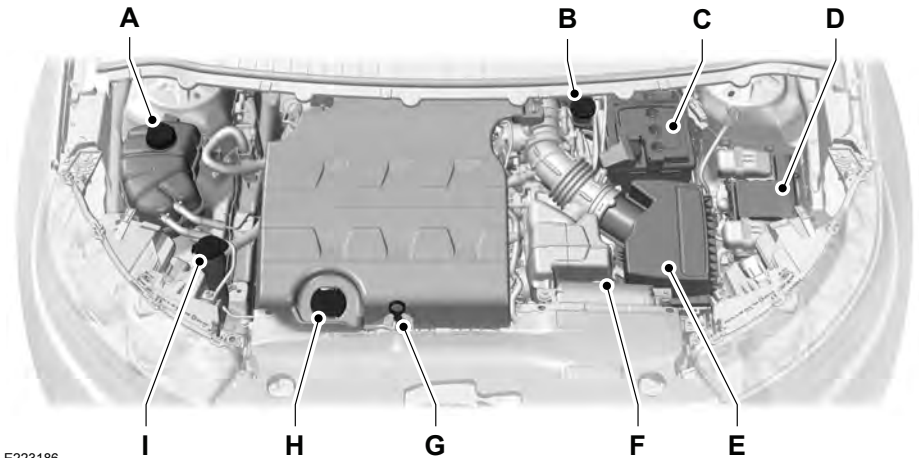
APERÇU SOUS LE CAPOT - 2,7 L ECOBOOST™



E188730

- A Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 302).
- B Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 310).
- C Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 311).
- D Boîtier de distribution électrique. Voir **Fusibles** (page 283).
- E Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 320).
- F Jauge d'huile de la boîte de vitesses automatique. Voir **Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique** (page 308).
- G Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 300).
- H Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 300).
- I Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 311).

APERÇU SOUS LE CAPOT - 3,5 L



E223186

- A Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 302).
- B Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 310).
- C Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 311).
- D Boîte à fusibles du compartiment moteur. Voir **Tableau de spécifications des fusibles** (page 283).
- E Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 320).
- F Jauge d'huile de la boîte de vitesses automatique. Voir **Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique** (page 308).
- G Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 300).
- H Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 300).
- I Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 311).

Entretien

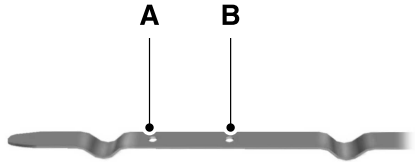
JAUGE D'HUILE MOTEUR - 2 L ECOBOOST™



E161560

- A Minimum.
- B Maximum.

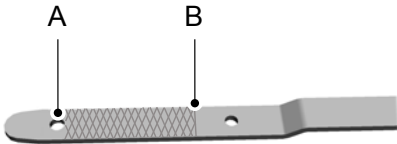
JAUGE D'HUILE MOTEUR - 3,5 L



E146429

- A MIN
- B MAX

JAUGE D'HUILE MOTEUR - 2,7 L ECOBOOST™



E169062

- A Minimum.
- B Maximum.

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR

AVERTISSEMENT



Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.

Observez la procédure suivante afin d'obtenir une lecture précise et régulière du niveau d'huile moteur :

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré. Assurez-vous que le levier de vitesses est à la position de stationnement (P) ou au point mort (N).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
3. Stationnez le véhicule sur une surface plane.

- Coupez le contact et attendez 15 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter d'huile. Une vérification du niveau d'huile moteur trop tôt après avoir arrêté le moteur peut altérer la lecture.
- Ouvrez le capot. Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 295).
- Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Voir **Aperçu sous le capot** (page 297).
- Réinsérez la jauge, retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile. Voir **Jauged'huile moteur** (page 300).
- Vérifiez que le niveau d'huile se situe entre les repères minimum et maximum. S'il est au repère minimal, faites l'appoint immédiatement. Voir **Capacités et spécifications** (page 378).
- Si le niveau d'huile est correct, remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle est bien insérée.

Nota : Ne retirez pas la jauge lorsque le moteur est en marche.

Nota : Si le niveau d'huile se trouve entre les repères minimum et maximum, il est acceptable. N'ajoutez pas d'huile.

Nota : Sur les moteurs neufs, la consommation d'huile atteint un niveau normal au bout de 5 000 km (3 000 mi) environ.

Ajout d'huile moteur

AVERTISSEMENTS



N'ajoutez pas d'huile moteur lorsque le moteur est chaud. L'huile moteur chaude peut vous causer de graves brûlures.



Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages non couverts par la garantie du véhicule.



E142732

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes de protection en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

Pour faire l'appoint d'huile moteur, procédez comme suit :

- Nettoyez les environs du bouchon de remplissage d'huile moteur avant de le retirer.
- Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Aperçu sous le capot** (page 297). Tournez le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-le.
- Ajoutez de l'huile moteur conforme aux exigences de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 378). Il vous faudra peut-être un entonnoir pour verser l'huile moteur dans l'ouverture.
- Vérifiez à nouveau le niveau d'huile.

Entretien

- Si le niveau d'huile est correct, remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle est bien insérée.
- Reposez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.

Nota : *N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère maximal. Si le niveau d'huile dépasse le repère maximal, le moteur risque de subir des dommages.*

Nota : *Veillez à installer le bouchon de remplissage d'huile correctement.*

Nota : *Épongez immédiatement tout déversement à l'aide d'un chiffon absorbant.*

RÉINITIALISATION DU TÉMOIN DE VIDANGE D'HUILE

Utilisez les commandes de l'écran d'information sur le volant de direction pour réinitialiser le témoin de vidange d'huile.

À partir du menu principal, faites défiler jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Véhicule	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Durée d'huile	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.

Message	Mesure à prendre et description
Tenir OK pr réinitial.	Maintenez le bouton OK enfoncé jusqu'à ce que le tableau de bord affiche le message suivant. Réinitial. réussie
	Lorsque le témoin de vidange d'huile se réinitialise, le tableau de bord affiche 100 %. Durée de vie huile restante {00} %
	Si le tableau de bord affiche l'un des messages suivants, répétez la procédure. Non réinitialisée Réinitial. annulée

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENTS



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Le fait de renverser du liquide de refroidissement sur des pièces brûlantes du moteur peut également vous brûler.



Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

AVERTISSEMENTS



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement est sous pression. De la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque le bouchon est légèrement desserré.



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère **MAX**.

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles indiqués dans le calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 551).

Nota : Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères **MIN** et **MAX** du réservoir de liquide de refroidissement.

Nota : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère **MAX**.

La concentration du liquide de refroidissement doit être maintenue entre 48 % et 50 %, ce qui correspond à un point de congélation de -34 °C (-30 °F) à -37 °C (-34 °F). La concentration de liquide de refroidissement doit être vérifiée avec un réfractomètre. Nous ne recommandons pas l'utilisation de densimètres ou de bandelettes de test du liquide de refroidissement pour mesurer la concentration de ce dernier.

Ajout de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT



Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou s'il est encore chaud.

Nota : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. Veillez à ne pas verser de liquide de refroidissement dans le réservoir de lave-glace de pare-brise ou du lave-glace de pare-brise dans le réservoir de liquide de refroidissement.

Nota : N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, sous peine d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Dommages aux composants qui en résulteraient et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;

Il est très important d'utiliser du liquide de refroidissement prédilué conforme aux spécifications pour éviter de boucher les petites voies de passage du circuit de liquide de refroidissement du moteur. Voir **Capacités et spécifications** (page 371). Ne mélangez pas différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. Un mélange de liquides de refroidissement ou l'utilisation d'un liquide de refroidissement incorrect peut causer des dommages sur le moteur ou les composants du circuit de refroidissement et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Nota : En l'absence de liquide de refroidissement prédilué, utilisez le liquide de refroidissement concentré approuvé en le diluant à 50/50 avec de l'eau distillée. Voir **Capacités et spécifications** (page 371). L'utilisation d'eau qui n'a pas été désionisée peut contribuer à la formation de dépôts, à la corrosion et au colmatage des petites voies du circuit de refroidissement.

Entretien

Nota : Les liquides de refroidissement génériques compatibles toutes marques et modèles peuvent ne pas être conformes aux descriptions de Ford et endommager le circuit de refroidissement. Dommages aux composants qui en résulteraient et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;

Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.

Pour faire l'appoint du liquide de refroidissement, procédez comme suit :

1. Desserrez le bouchon lentement. Toute pression présente s'échappe lors du desserrage du bouchon.
2. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 371).
3. Ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement du moteur prédilué pour atteindre le niveau correct.
4. Refermez le bouchon de remplissage de liquide de refroidissement en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.
5. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement les prochaines fois que vous conduirez votre véhicule. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement prédilué jusqu'au niveau approprié.

Faites vérifier votre véhicule au plus vite si vous devez ajouter plus de 1 L (1,1 pte) de liquide de refroidissement par mois. L'utilisation d'un moteur dont le niveau de liquide de refroidissement est insuffisant peut entraîner une surchauffe du moteur et causer d'éventuels dommages au moteur.

Nota : Durant le fonctionnement normal du véhicule, la couleur du liquide de refroidissement peut passer de l'orange au rose ou au rouge pâle. Tant que le liquide de refroidissement est translucide et non contaminé, le changement de couleur n'indique ni une dégradation du liquide de refroidissement, ni la nécessité de vidanger le circuit ou de le rincer ou de remplacer le liquide de refroidissement.

Nota : En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau sans liquide de refroidissement de manière à pouvoir vous rendre jusqu'à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. L'utilisation d'eau sans liquide de refroidissement risque d'entraîner la corrosion, la surchauffe ou le gel du moteur. Lorsque vous arrivez à un atelier de réparation, vous devez faire vidanger et remplir le circuit de refroidissement à l'aide du liquide de refroidissement prédilué aux spécifications correctes. Voir **Capacités et spécifications** (page 371).

N'utilisez pas les produits suivants comme substituts du liquide de refroidissement :

- Alcool
- Méthanol
- Saumure
- Tout liquide de refroidissement mélangé à de l'antigel à base d'alcool ou de méthanol.

L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.

N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits peuvent être néfastes et compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Liquide de refroidissement recyclé

Nous ne recommandons pas l'utilisation d'un liquide de refroidissement recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué.

Mettez au rebut le liquide de refroidissement usagé de façon appropriée. Suivre les règlements et normes de la collectivité en matière de recyclage et de mise au rebut des liquides d'automobile.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid :

- Il peut s'avérer nécessaire d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assure une protection améliorée contre le gel. Une concentration supérieure à 60 % diminue les caractéristiques de protection du liquide de refroidissement contre les surchauffes du moteur et peut endommager le moteur.

Si vous conduisez par temps très chaud :

- Vous pouvez baisser la concentration de liquide de refroidissement à 40 %.
- Une concentration inférieure à 40 % réduit les caractéristiques antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement et pourrait endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés doivent utiliser un liquide de refroidissement prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

Vidange du liquide de refroidissement

Conformément au guide d'entretien périodique, le liquide de refroidissement doit être vidangé à des intervalles de kilométrage spécifiques. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 371).

Refroidissement à protection totale

La fonction de protection totale vous permet de conduire temporairement votre véhicule avant l'apparition de dommages plus importants. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température ambiante, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur commence à surchauffer, le thermomètre de liquide de refroidissement passe dans la zone rouge :



Un témoin d'avertissement s'allume et un message d'avertissement peut s'afficher sur l'écran d'information.



Si le moteur atteint une température de surchauffe prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule fonctionne encore mais :

- La puissance du moteur est limitée.
- Le système de climatisation se coupe.

Entretien

La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur. Dans ce cas, l'effort demandé pour la direction et le freinage est plus important.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction

AVERTISSEMENTS



Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec votre véhicule en mode de protection totale seulement pendant la durée nécessaire à l'immobilisation du véhicule dans un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode de protection totale, votre véhicule aura une puissance limitée, ne pourra rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.



Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou s'il est encore chaud.

En mode de protection totale, la puissance de votre moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le moteur ne fonctionne pas correctement.

Gardez à l'esprit que le moteur peut s'arrêter automatiquement pour éviter les dommages. Dans cette situation :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.

2. Si vous êtes membre d'un programme d'assistance routière, nous vous recommandons de contacter votre fournisseur de service d'assistance routière.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
5. Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Nota : *Si vous conduisez votre véhicule sans effectuer de réparation, le risque de dommages au moteur augmente.*

Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Pour réduire le risque d'accident et de blessure, soyez prêt à ce que la vitesse du véhicule diminue et que ce dernier ne puisse pas accélérer à sa pleine puissance jusqu'à ce que la température du liquide de refroidissement baisse.

Lors de la traction d'une remorque, la température du moteur peut temporairement atteindre un niveau élevé lorsque les conditions de fonctionnement sont difficiles, par exemple dans une montée raide ou longue ou lorsque la température ambiante est élevée.

Dans ce cas, vous remarquerez peut-être que l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement pivote vers la zone rouge et un message peut apparaître dans l'écran d'information.

Entretien

Vous pouvez remarquer une diminution de la vitesse du véhicule en raison de la puissance réduite du moteur. Pour gérer la température du liquide de refroidissement du moteur. Votre véhicule pourra passer dans ce mode dans certaines conditions de température ou de charge élevées. La réduction de la vitesse dépendra de la charge du véhicule, de la pente et de la température ambiante. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de se ranger sur le bas-côté de la route. Vous pouvez continuer de conduire.

La climatisation peut se mettre en fonction puis s'arrêter automatiquement plusieurs fois dans des conditions d'utilisation rigoureuses pour protéger le moteur contre toute surchauffe. Lorsque la température du liquide de refroidissement diminue à une température de fonctionnement normale, la climatisation s'active.

Si le thermomètre du liquide de refroidissement moteur passe complètement dans la zone rouge, ou si un avertissement indiquant une température élevée du liquide de refroidissement ou un message d'entretien du moteur apparaît sur l'écran d'information, procédez comme suit :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et placez le levier de vitesses à la position stationnement (**P**).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement revienne en position normale. Si après plusieurs minutes la température ne diminue pas, suivez les autres étapes.
3. Arrêtez le moteur et attendez qu'il refroidisse. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement.

4. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
5. Si le niveau du liquide de refroidissement est normal, redémarrez le moteur et poursuivez votre route.

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE - 2 L ECOBOOST™

Nota : *Le niveau d'huile de la boîte de vitesses doit être vérifié par un concessionnaire autorisé. Un concessionnaire autorisé ajoutera de l'huile à la boîte de vitesses au besoin.*

La boîte de vitesses automatique ne comporte aucune jauge d'huile.

Demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier et vidanger l'huile de la boîte de vitesses aux intervalles d'entretien appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 551). La boîte de vitesses de votre véhicule ne consomme pas d'huile. Le niveau d'huile doit toutefois être vérifié si la boîte de vitesses ne fonctionne pas correctement, (c.-à-d., si elle glisse ou si le passage des rapports est lent) ou si vous remarquez des traces de fuite.

Ne mélangez aucun additif ni produit de traitement ou de nettoyage à l'huile pour boîte de vitesses. Ces produits peuvent modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte.

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE - 2,7 L ECOBOOST™ /3,5 L

AVERTISSEMENT

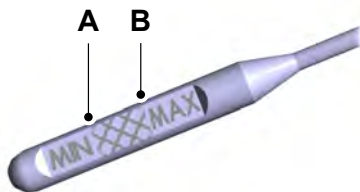


N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile pour boîte de vitesses, ni de produits de traitement ou d'agents de nettoyage. L'utilisation de ces produits peut modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

La boîte de vitesses ne consomme pas d'huile. Cependant, si la boîte de vitesses patine ou si le passage des vitesses est lent, vérifiez son niveau d'huile. Si vous remarquez une trace de fuite, contactez un concessionnaire autorisé.

Vérification du niveau d'huile de boîte de vitesses

Ne vérifiez le niveau d'huile de boîte de vitesses que lorsque le moteur est à sa température normale de fonctionnement 82°C (179°F)-93°C (199°F) La température normale de fonctionnement est atteinte après environ 30 km (20 mi) de conduite.



E190273

A MIN
B MAX

Nota : Le niveau d'huile doit être vérifié moteur en marche et boîte de vitesses en position de stationnement (P).

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Tournez le bouchon d'huile de boîte de vitesses automatique dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Voir **Aperçu sous le capot** (page 299).
3. Retirez le bouchon et la jauge et essuyez cette dernière avec un chiffon propre et non pelucheux. Réinsérez le bouchon et la jauge, puis retirez-les de nouveau pour vérifier le niveau d'huile.
4. Vérifiez que le niveau d'huile se situe entre les repères MIN et MAX. S'il est au repère MIN, faites l'appoint immédiatement. Consultez **Ajout d'huile de boîte de vitesses**.
5. Remettez en place le bouchon et la jauge d'huile de boîte de vitesses automatique. Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.

Niveau d'huile trop bas

Si le niveau d'huile est dans la plage minimale (sous le point A), ajoutez de l'huile spécifiée jusqu'à atteindre la zone hachurée. Voir **Capacités et spécifications** (page 371).

Nota : Si le niveau d'huile est inférieur à la plage minimale, ne conduisez pas votre véhicule. La boîte de vitesses peut être endommagée si le niveau est insuffisant.

Niveau d'huile correct

Si le niveau d'huile est dans la zone hachurée (entre les points A et B), n'ajoutez pas d'huile.

Entretien

Niveau d'huile trop élevé

Si le niveau d'huile est au-dessus de la plage maximale (au-dessus du point B), il faudra peut-être en enlever. Un niveau d'huile excessif peut être causé par une surchauffe du moteur. Si vous avez conduit votre véhicule à vitesse élevée, tracté une remorque ou effectué un trajet urbain par temps chaud, laissez votre véhicule refroidir pendant au moins 30 minutes avant de vérifier une nouvelle fois le niveau.

Nota : La boîte de vitesses peut être endommagée si son niveau d'huile est excessif.

Ajout d'huile de boîte de vitesses*

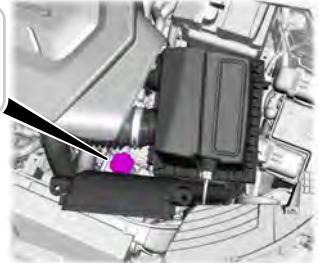
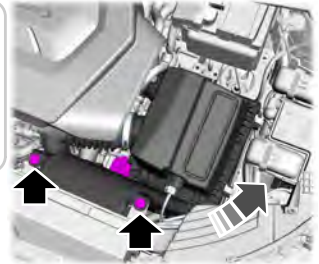
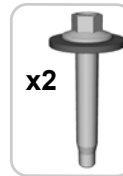
1. Tournez le bouchon d'huile de boîte de vitesses automatique dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.*
2. Retirez le bouchon et la jauge et essuyez cette dernière avec un chiffon propre et non pelucheux.
3. Ajoutez de l'huile conforme aux exigences de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 388). Versez l'huile directement dans le puits de jauge d'huile de boîte de vitesses automatique.
4. Réinsérez le bouchon et la jauge, puis retirez-les de nouveau pour vérifier le niveau d'huile.
5. Vérifiez que le niveau d'huile se situe entre les repères MIN et MAX.
6. Remettez en place le bouchon et la jauge d'huile de boîte de vitesses automatique. Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.

*Véhicules équipés du moteur 2,7 L EcoBoost

AVERTISSEMENT



Ne faites jamais tourner le moteur lorsque le filtre à air est débranché.



E190367

1. Déposez les deux boulons de fixation du filtre à air.
2. Soulevez le filtre à air pour l'extraire des pions de positionnement.
3. Tournez légèrement le filtre à air dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
4. Vérifiez le niveau d'huile. Consultez la section **Vérification du niveau d'huile de boîte de vitesses**.
5. Suivez l'ordre inverse pour la réinstallation. Serrez les deux boulons de fixation du filtre à air jusqu'à sentir une forte résistance.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de liquide de frein autre que le produit recommandé car ceci réduirait l'efficacité des freins.

L'utilisation d'un liquide inadapté pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.



N'utilisez que du liquide de frein provenant d'un contenant scellé. La contamination par de la saleté, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres substances peut endommager le circuit de freinage, voire entraîner sa défaillance. Le non-respect de cet avertissement pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.



Ne laissez pas le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si cela se produit, rincez immédiatement les zones concernées à grande eau et contactez votre médecin.



Le niveau de liquide est normal lorsqu'il se trouve entre les repères **MAX** et **MIN** et il n'est pas nécessaire d'en rajouter. Un niveau de liquide hors de la plage normale de fonctionnement pourrait compromettre le bon fonctionnement du système. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.



E170684

Pour éviter toute contamination du liquide, le bouchon du réservoir doit rester en place et serré à moins que vous n'ajoutiez du liquide.

Utilisez uniquement une huile conforme à la spécification Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 371).

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique (EPS). Il n'y a aucun réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

AVERTISSEMENT



Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 °C (40 °F), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. Voir

Capacités et spécifications (page 371).

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glace à antigel sans méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils n'endommagent pas le fini de la peinture, des balais d'essuie-glace et du circuit des essuie-glaces.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant permanent qui est intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

REPLACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

AVERTISSEMENTS



Les batteries dégagent normalement des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. Ainsi, n'approchez jamais une flamme, une étincelle ou une substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.



Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'électrolyte par les bouchons d'aération et causer des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Soulevez la batterie au moyen d'un porte-batterie ou saisissez le bac en plaçant vos mains à des coins diagonalement opposés.



Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Protégez vos yeux contre l'acide sulfurique quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas de contact de l'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement la région affectée à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dès que possible. En cas d'ingestion d'acide, appelez immédiatement un médecin.



Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après manipulation.

Entretien

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien Motorcraft® qui n'exige normalement aucun ajout d'eau durant sa durée de vie utile.

Nota : *Si la batterie de votre véhicule est munie d'un couvercle ou d'un écran protecteur, assurez-vous de le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.*

Nota : *Consultez un concessionnaire autorisé pour l'accès à la batterie basse tension, les tests ou le remplacement.*

Lorsque la batterie basse tension doit être remplacée, consultez un concessionnaire autorisé pour la remplacer par une batterie basse tension recommandée par Ford qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Pour assurer le bon fonctionnement du système de gestion de la batterie (BMS), ne laissez pas un technicien brancher un appareil électrique directement sur la borne négative de la batterie basse tension. Une connexion sur la borne négative de la batterie basse tension peut causer des résultats inexacts de l'état de la batterie et le fonctionnement inadéquat du système.

Nota : *Lorsqu'une personne ajoute des accessoires ou composants électriques ou électroniques au véhicule, les accessoires ou composants peuvent compromettre le rendement et la durée de vie de la batterie basse tension et peuvent aussi compromettre le rendement d'autres systèmes électriques dans le véhicule.*

Pour prolonger la durée de la batterie, maintenez le dessus de la batterie propre et sec. Assurez-vous également que les câbles de la batterie sont toujours bien fixés aux bornes de la batterie.

Si vous remarquez de la corrosion sur la batterie ou sur les bornes, retirez les câbles des bornes et ôtez la corrosion avec une brosse métallique. Vous pouvez neutraliser l'acide avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée par Ford qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Puisque le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande du moteur font appel à l'alimentation électrique provenant de la batterie basse tension. Certains paramètres de l'ordinateur du moteur, comme la stratégie de réglage du ralenti et de réglage du carburant, optimisent la maniabilité et la performance du moteur. D'autres paramètres de l'ordinateur, comme l'horloge et les stations programmées, sont aussi enregistrés en mémoire au moyen de l'alimentation produite par la batterie basse tension. Les paramètres suivants sont effacés lorsqu'un technicien débranche et branche la batterie basse tension. Effectuez la procédure suivante dans l'ordre pour rétablir les paramètres :

1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est immobilisé.
2. Passez en position de stationnement (P).
3. Mettez tous les accessoires hors tension.
4. Enfoncez à fond la pédale de frein et démarrez le véhicule.
5. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement. Pendant que le moteur se réchauffe, effectuez les procédures suivantes : Réinitialisez l'horloge. Voir **Chaîne audio** (page

Entretien

393). Réinitialisez la fonction d'inversion en cas d'obstruction des glaces électriques. Voir **Glaces, miroirs et rétroviseurs** (page 102). Réinitialisez les stations programmées. Voir **Chaîne audio** (page 393).

6. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute. Si le moteur s'arrête, appuyez sur la pédale d'accélérateur pour redémarrer le moteur.
7. Alors que le moteur tourne, appuyez sur la pédale de frein et passez en position de point mort (N).
8. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute tout en appuyant sur l'accélérateur.
9. Roulez sur au moins 20 km (12 mi) pour que le moteur réapprenne complètement ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant.

Nota : *Si vous ne laissez pas le moteur acquérir de nouveau ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à ce que l'ordinateur du moteur acquiert de nouveau la stratégie de ralenti et de réglage du carburant.*

Assurez-vous de vous débarrasser des piles et batteries usagées d'une manière écoresponsable. Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des piles et batteries usagées.

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE



E142463

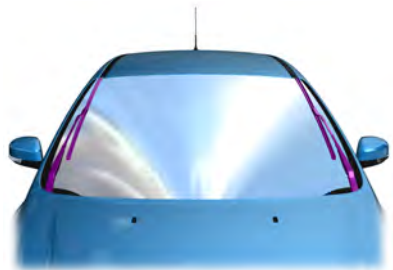
Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

Nettoyez les balais d'essuiе-glace à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

REPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Nota : *Si des souillures ou des traînées apparaissent sur le pare-brise, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuiе-glace. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuiе-glace.*

Position d'entretien



E75184

Entretien

Pour changer les balais d'essuie-glaces, placez les essuie-glaces en position d'entretien. Les essuie-glaces reviennent à leur position de repos dès que vous établissez le contact.

1. Coupez le contact.
2. Déplacez manuellement les bras d'essuie-glaces en position d'entretien.

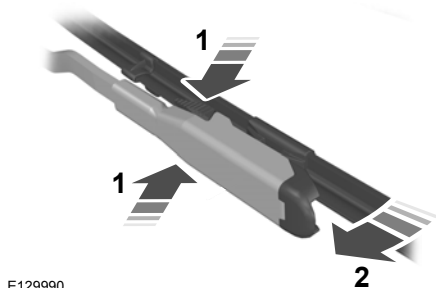
Nota : Vous ne pouvez pas déplacer manuellement les bras d'essuie-glaces en position d'entretien lorsque vous établissez le contact.

Nota : Vous pouvez utiliser la position d'entretien pour pouvoir accéder plus facilement aux balais d'essuie-glace et les dégager de la neige et de la glace. Veillez à ce que le pare-brise soit exempt de neige et de glace avant d'activer les essuie-glaces.

Remplacement des balais d'essuie-glace

Nota : Ne tenez pas le balai d'essuie-glace lorsque vous soulevez le bras d'essuie-glace.

Nota : Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne se rabat pas contre le pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace n'y est plus accroché.



1. Soulevez le bras d'essuie-glace puis pressez l'un contre l'autre les boutons de verrouillage du balai d'essuie-glace.
2. Retirez le balai d'essuie-glace.

3. Reposez dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : Assurez-vous que le balai d'essuie-glace se verrouille en place.

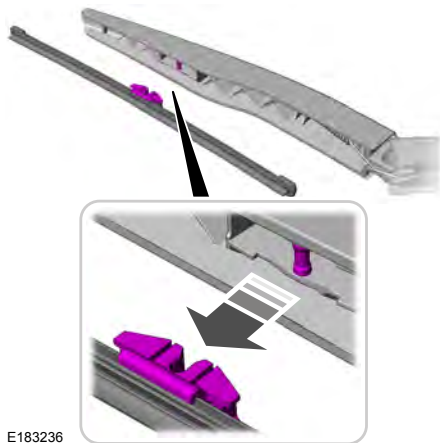
Nota : Assurez-vous que le pare-brise est propre avant d'utiliser de nouveaux balais d'essuie-glace.

Remplacement du balai d'essuie-glace de lunette arrière

Nota : Ne tenez pas le balai d'essuie-glace lorsque vous soulevez le bras d'essuie-glace.

Nota : Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne se rabat pas contre le pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace n'y est plus accroché.

1. Levez le bras d'essuie-glace.



2. Retirez le balai d'essuie-glace.
3. Reposez dans l'ordre inverse de la dépose.

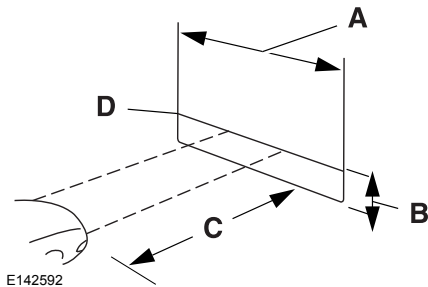
Nota : Assurez-vous que le balai d'essuie-glace se verrouille en place.

RÉGLAGE DES PHARES

Réglage vertical des phares

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés en usine. Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier le réglage des phares par un concessionnaire autorisé.

Cible de réglage des phares



- A 2,4 mètres (8 pieds).
- B Hauteur du centre du phare au sol.
- C 7,6 mètres (25 pieds).
- D Ligne de référence horizontale.

Procédure de réglage vertical des phares

1. Stationnez le véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).
2. Mesurez la hauteur entre le centre de l'ampoule du phare et le sol, puis tracez une ligne horizontale de 2,4 mètres (8 pieds) sur le mur ou sur la surface verticale à cette hauteur.

Nota : Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez masquer le phare opposé.

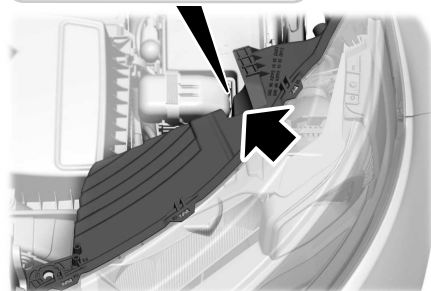
3. Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou l'écran et ouvrez le capot.



E142465

4. Sur le mur ou sur l'écran, vous remarquerez une zone lumineuse de haute intensité en haut à droite du faisceau lumineux. Si le rebord supérieur de la zone lumineuse de haute intensité ne se trouve pas au niveau de la ligne de repère horizontale, réglez le phare.

Entretien

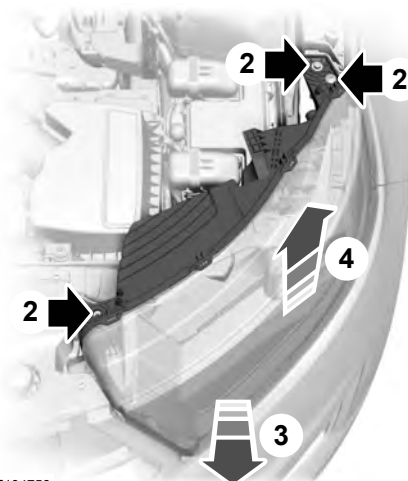


E194757

- Repérez le dispositif de réglage vertical de chaque phare. Tournez la vis de réglage dans un sens ou dans l'autre avec un tournevis cruciforme n°2 pour régler le phare dans le sens vertical. La bordure horizontale de la zone à haute intensité doit toucher la ligne de référence horizontale.
- Fermez le capot et éteignez les phares.

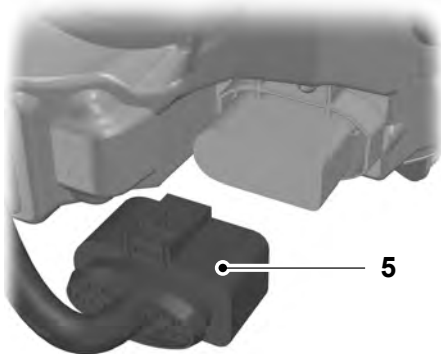
DÉPOSE D'UN PHARE

- Ouvrez le capot. Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 295).



E194758

- Déposez les vis.
- Tirez le bloc optique vers l'avant du véhicule pour le dégager du point de fixation inférieur.
- Levez le phare et déposez-le.



E133750

- Débranchez le connecteur.

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE

AVERTISSEMENTS



Éteignez tous les feux et coupez le contact. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves.



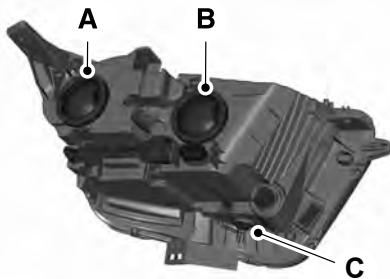
Les ampoules deviennent brûlantes lors de leur utilisation. Laissez-les refroidir avant leur dépose.

N'utilisez que des ampoules aux spécifications appropriées.

Voir **Tableau de spécifications des ampoules** (page 318).

Pour la reposer, procédez dans l'ordre inverse, sauf indication contraire.

Phare



E188959

- A Feu de croisement.
Feux de croisement et de route - véhicules équipés de phares avec lampe à décharge.
- B Feu de route.
Feu de jour.
- C Clignotant avant.

Clignotant avant

1. Retirez le boîtier de phare. Voir **Dépose d'un phare** (page 316).
2. Tournez la douille dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la déposer.
3. Retirez l'ampoule en la tirant bien droite.

Feu de croisement

1. Retirez le couvercle.
2. Tournez l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.
3. Débranchez le connecteur.

Nota : Ne touchez pas le verre de l'ampoule.

Nota : Il n'est pas possible de séparer l'ampoule du porte-ampoule.

Feu de route

1. Retirez le couvercle.
2. Tournez l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.
3. Débranchez le connecteur.

Nota : Ne touchez pas le verre de l'ampoule.

Nota : Il n'est pas possible de séparer l'ampoule du porte-ampoule.

Phares avec lampe à décharge

Ces ampoules utilisent une tension élevée. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

Feu de jour

1. Retirez le couvercle.
2. Tournez l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.
3. Débranchez le connecteur.

Nota : Ne touchez pas le verre de l'ampoule.

Entretien

Nota : Il n'est pas possible de séparer l'ampoule du porte-ampoule.

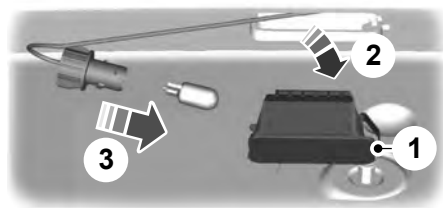
Lampes à DEL

Les lampes à DEL ne sont pas remplaçables. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

Les lampes suivantes sont à DEL :

- Feux stop et arrière.
- Feu stop central en hauteur.
- Feux de position latéraux avant.
- Feux distinctifs avant.
- Clignotants arrière.
- Feux de position latéraux arrière.
- Feux de recul.
- Clignotants latéraux.

Lampe de plaque d'immatriculation



E72789

Éclairage extérieur

Lampe	Caractéristiques	Puissance (Watt)
Feux stop et arrière.	DEL	DEL
Feu stop central en hauteur.	DEL	DEL
Feux de jour.	H15	PWM
Clignotant avant.	WY21W	21

1. Utilisez un outil approprié, tel un tournevis, pour retirer avec précaution la lampe.
2. Retirez la lampe.
3. Tournez la douille dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la déposer.
4. Retirez l'ampoule en la tirant bien droite.

TABLEAU DES SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phare doivent porter la mention « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord afin de garantir le rendement du phare, la luminosité, la puissance du faisceau lumineux et la visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

Entretien

Lampe	Caractéristiques	Puissance (Watt)
Feu de position latéral avant.	DEL	DEL
Feu distinctif avant.	DEL	DEL
Feu de route.	9005LL	55
Feu de croisement.	H11LL	55
Phares avec lampe à décharge.	D3S	Phare avec lampe à décharge
Lampe de plaque d'immatriculation.	W5W	5
Clignotant arrière.	DEL	DEL
Feu de position latéral arrière.	DEL	DEL
Feux de recul.	DEL	DEL
Clignotant latéral.	DEL	DEL

Nota : Les lampes à DEL ne sont pas remplaçables. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

Éclairage intérieur

Lampe	Caractéristiques	Puissance (Watt)
Lampe intérieure.	DEL	DEL
Éclairage de coffre à bagages.	DEL	DEL

Nota : Les lampes à DEL ne sont pas remplaçables. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

REMPACEMENT DU FILTRE À AIR

AVERTISSEMENT



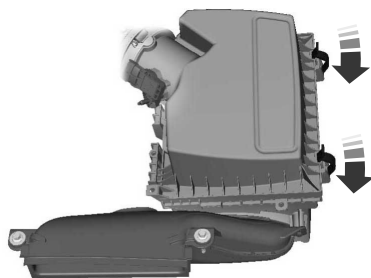
Pour prévenir les dommages au véhicule et les brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Remplacez l'élément de filtre à air uniquement par un élément de filtre à air recommandé. Voir **Capacités et spécifications** (page 371).

Pour les véhicules équipés d'un moteur EcoBoost : lors de l'entretien du filtre à air, il est important qu'aucun corps étranger ne pénètre dans le circuit d'admission d'air. Même les petites particules sont susceptibles d'endommager le moteur et le turbocompresseur.

Remplacez l'élément de filtre à air aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 551).

Nota : *L'emploi d'un élément de filtre à air inapproprié risque de provoquer de graves dommages au moteur. La garantie du client risque d'être annulée en cas de dommages au moteur dus à l'utilisation d'un filtre à air inapproprié.*



E144365

1. Desserrez les agrafes qui fixent le couvercle du boîtier de filtre à air.
2. Soulevez délicatement le couvercle du boîtier de filtre à air.
3. Retirez l'élément filtrant du boîtier de filtre à air.
4. Essuyez les saletés ou débris sur le boîtier et le couvercle du filtre à air afin de vous assurer qu'aucune saleté ne pénètre dans le moteur et de produire un joint étanche.
5. Installez un élément filtrant neuf. Prenez soin de ne pas coincer les rebords de l'élément filtrant entre le boîtier et le couvercle du filtre à air. Le filtre pourrait être endommagé et, puisqu'il n'est pas convenablement calé dans le boîtier, laisser passer de l'air non filtré dans le moteur.
6. Posez le couvercle du boîtier de filtre à air.
7. Serrez les agrafes pour fixer le couvercle sur le boîtier de filtre à air.

Entretien du véhicule

GÉNÉRALITÉS

Vous pouvez vous procurer, auprès de votre concessionnaire, une vaste sélection de produits de nettoyage et de protection pour le fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Produits

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Nom	Spécification
Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft® ZC-42 (É.-U. et Canada)	
Nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft® ZC-15 (É.-U. et Canada)	
Shampooing superfin Motorcraft® ZC-3-A (É.-U. et Canada)	ESR-M14P4-A
Shampooing et dégraissant pour moteur Motorcraft® ZC-20 (É.-U.)	
Shampooing pour moteurs Motorcraft® CXC-66-A (Canada)	
Nettoyant pour cuir et vinyle Motorcraft® ZC-56 (É.-U. et Canada)	
Nettoyant tout usage Motorcraft® CXC-101 (Canada)	
Concentré de lave-glace de première qualité Motorcraft® ZC-32-B2 avec agent amérisant (É.-U.)	WSS-M14P19-A
Concentré de lave-glace de première qualité Motorcraft® CXC-37-A/B/D/F avec agent amérisant (Canada)	WSS-M14P19-A
Nettoyant Motorcraft® professionnel pour moquettes et tissus ZC-54 (É.-U. et Canada)	
Détachant Motorcraft® ZC-14 (É.-U.)	
Nettoie-glaces Motorcraft® Ultra-Clear en aérosol ZC-23 (É.-U.)	ESR-M14P5-A
Nettoie-glaces Motorcraft® Premium CXC-100 (Canada)	ESR-M14P5-A
Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft® ZC-37-A (É.-U. et Canada)	
Chiffon à épousseter Motorcraft® (ZC-24)	

Entretien du véhicule

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre, comme le Shampooining superfin Motorcraft.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez votre véhicule à l'aide d'un tissu en peau de chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.
- Essuyez immédiatement les épanchements de carburant, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les tâches de goudron. Ils peuvent, avec le temps, endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule. Nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.

Nota : *Les lotions solaires et les répulsifs à insectes peuvent endommager les surfaces peintes. En cas de contact de ces produits avec votre véhicule, nettoyez la zone affectée dans les plus brefs délais.*

Éléments extérieurs chromés

- Appliquez un produit nettoyant de qualité supérieure sur les pare-chocs et autres éléments chromés. Respectez les directives du fabricant. Nous recommandons d'utiliser le nettoyant pour métal brillant Motorcraft.
- N'appliquez pas de produits nettoyants sur les surfaces chaudes. Ne laissez pas le produit nettoyant sur les surfaces chromées au-delà du temps recommandé.
- L'utilisation de produits nettoyants non recommandés peut causer des dommages cosmétiques graves et permanents.

Nota : *N'utilisez pas de produits abrasifs, tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique, car ils rayent les surfaces chromées.*

Nota : *N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues ou les enjoliveurs.*

Éléments extérieurs en plastique

Pour le nettoyage courant, nous recommandons d'utiliser le shampooining superfin Motorcraft. En présence de taches de goudron ou de graisse, nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

Bandes décoratives ou graphismes

(Selon l'équipement)

Bien que le lavage à la main soit la méthode de nettoyage privilégiée, un nettoyeur haute pression peut être utilisé dans les conditions suivantes :

Entretien du véhicule

- N'utilisez pas une pression d'eau supérieure à 14 000 kPa (2 000 lb/po²).
- N'utilisez pas de l'eau d'une température supérieure à 82°C (179°F).
- Utilisez un pulvérisateur d'une forme de jet de 40°.
- Maintenez la buse à une distance de 305 mm (12 po) et à un angle de 90° de la surface de votre véhicule.
- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les instructions du fabricant pour appliquer et retirer la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement de va-et-vient, et non en un mouvement circulaire.
- Ne laissez pas la cire entrer en contact avec des garnitures colorées (brillant peu élevé) qui ne font pas partie de la carrosserie. La cire décolore ou tache les pièces au fil du temps.

Nota : *Le maintien de la buse du nettoyeur haute pression à un angle différent par rapport à la surface du véhicule peut endommager les graphismes et décoller les bords du film de la surface du véhicule.*

Soubassement de carrosserie

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les débris et les corps étrangers accumulés dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Compartment moteur

Pour éliminer les traces de caoutchouc noir sous le capot, nous recommandons le nettoyant pour Jantes et pneus Motorcraft ou le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

CIRAGE

Un cirage régulier est nécessaire pour protéger la peinture de votre véhicule contre les éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois l'an.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer. Lavez toujours votre véhicule avant de le cirer.

- Porte-bagages.
- Pare-chocs.
- Poignées de porte grenues.
- Moulures latérales.
- Boîtiers de miroirs.
- Secteur de l'auvent du pare-brise.
- N'appliquez aucune cire sur les surfaces en verre.
- Après un cirage, la peinture de votre véhicule devrait être lisse et exempte de traînées et de maculage.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- Soyez vigilant lorsque vous utilisez un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide sous pression pourrait pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Ne pulvérisez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur.

Entretien du véhicule

- Pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampooing pour moteurs Motorcraft.
- Ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un puits de bougie d'allumage, ni la zone à proximité de ces emplacements.
- Couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et le filtre à air pour prévenir les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les produits chimiques utilisés dans les lave-autos et les retombées atmosphériques peuvent souiller le pare-brise et les balais d'essuie-glaces. Si le pare-brise et les essuie-glaces sont sales, les essuie-glaces ne fonctionnent pas correctement. Gardez le pare-brise et les balais d'essuie-glaces propres afin de maintenir les performances des essuie-glaces.

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glaces :

- Nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif. Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, évitez d'appliquer du nettoie-vitres sur la planche de bord ou les panneaux de porte. Essuyez immédiatement toute trace de nettoie-vitres sur ces surfaces.
- Pour les pare-brises souillés par de la sève d'arbre, des produits chimiques, de la cire ou des insectes, nettoyez le pare-brise entier avec de la paille de fer (d'une grosseur maximale de 0000) en un mouvement circulaire et rincez à l'eau.
- Nettoyez les balais d'essuie-glaces avec de l'alcool isopropylique à friction ou du concentré de liquide lave-glace.

Nota : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de solvants de nettoyage, d'agents de blanchiment ou de colorants pour nettoyer les ceintures de sécurité car ils pourraient affaiblir les sangles.



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire à la performance du sac en cas de collision.

Entretien du véhicule

Pour les tissus, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Pour éliminer les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyant professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft.
- Si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le détachant Motorcraft. Au Canada, utilisez le nettoyant multi-usage Motorcraft.
- Si un cercle se forme sur le tissu après le nettoyage de la zone souillée, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache s'incrusterait.
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ni de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

NETTOYAGE DE LA PLANCHE DE BORD ET DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Nota : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure. Voir **Nettoyage des sièges en cuir** (page 326).*

Nettoyez la planche de bord et le verre du tableau de bord à l'aide d'un chiffon doux, propre et humide, puis séchez avec un chiffon doux et sec.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini de la planche de bord, de la garniture intérieure et du verre du tableau de bord.
- Lavez ou essuyez vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

Si vous avez répandu sur la planche de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des taches, par exemple du café ou du jus de fruits :

1. Essuyez aussi vite que possible le liquide répandu avec un chiffon doux et propre.
2. Utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour intérieurs d'automobiles. Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.
3. Sinon, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et propre, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Entretien du véhicule

4. Au besoin, utilisez une solution d'eau savonneuse ou un produit de nettoyage et un chiffon doux et propre que vous pressez sur la zone souillée. Laissez cela à la température ambiante pendant 30 minutes.
5. Retirez le chiffon imbibé, puis à l'aide d'un chiffon humide et propre, frottez la surface souillée d'un mouvement circulaire pendant 60 secondes.
6. Séchez la surface avec un chiffon doux.

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR (Selon l'équipement)

Nota : Pour le nettoyage des planches de bord en cuir et des surfaces de garniture intérieure en cuir, utilisez la même méthode que pour la sellerie en cuir.

Nota : Nettoyez et traitez les déversements dès que possible. Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.

Nota : Évitez d'imbiber les surfaces.

Nota : Nous recommandons d'utiliser de l'eau distillée pour le nettoyage.

Pour le nettoyage et l'élimination des taches, comme le transfert de couleur, utilisez un nettoyant pour cuir du commerce pour habitacles d'automobiles.

Ne pas utiliser les produits suivants, car ils peuvent endommager le cuir :

- Revitalisants pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone.
- Produits de nettoyage domestiques.
- Solutions à base d'alcool.
- Solvants ou produits conçus pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

Nettoyage :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux et propre.
- Ne frottez pas les taches dans le cuir.
- N'utilisez pas de produits de nettoyage en mousse sur le cuir perforé.

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez les concessionnaires autorisés. Le code de couleur de votre véhicule est imprimé sur une étiquette apposée sur le montant de la porte avant gauche. Prenez votre code de couleur lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire autorisé pour garantir d'obtenir la couleur correcte.

Avant de procéder à la réfection de petits défauts de peinture, utilisez un produit de nettoyage Motorcraft comme le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes, de sève d'arbres, de traces d'insecte, de taches de goudron, de sel d'épandage et de retombées industrielles.

Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser les produits de nettoyage.

NETTOYAGE DES ROUES

Nota : N'appliquez aucun produit de nettoyage chimique sur des jantes et des enjoliveurs chauds ou tièdes.

Nota : Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule.

Entretien du véhicule

Nota : *L'application de nettoyants industriels ou ultra-puissants, combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, au fil du temps, une usure de l'enduit de finition lustré.*

Nota : *N'utilisez aucun nettoyant pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, laine d'acier, essence ou détergents domestiques puissants.*

Nota : *Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour les roues, conduisez d'abord votre véhicule durant quelques minutes. Vous réduirez le risque d'accroître la corrosion des disques de frein.*

Les jantes et les enjoliveurs en alliage sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Respectez les consignes suivantes pour en préserver l'état :

- Nettoyez les roues une fois par semaine à l'aide du nettoyant pour roues et pneus Motorcraft. Appliquez le produit conformément aux directives du fabricant.
- Servez-vous d'une éponge pour éliminer les accumulations tenaces de saleté et de poussière de frein.
- Rincez le tout à fond au moyen d'un jet d'eau puissant au terme du nettoyage.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Nous construisons et testons tous les véhicules automobiles et leurs composants pour vous garantir une conduite fiable et régulière. Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou sa défaillance si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger les composants du moteur.

Généralités

- Entreposez un véhicule dans un endroit sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil dans la mesure du possible.
- Un véhicule entreposé à l'extérieur exige un entretien régulier pour le protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour en prévenir la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.

Entretien du véhicule

- Recouvrez les garnitures intérieures pour en prévenir la décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc exemptes d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
- En posant un pied sur le frein, laissez-tourner le moteur et passez tous les rapports de la boîte de vitesses.
- Nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'au premier déclenchement automatique du pistolet de distribution d'essence.

Circuit de refroidissement

- Protégez le circuit de refroidissement contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite dans le circuit de refroidissement et qu'il est au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez la charge de la batterie et rechargez la batterie au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge en cas de démarrage rapide.

Nota : *Il faudra régler de nouveau les fonctions mémorisées si les câbles de batterie ont été débranchés.*

Freins

- Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 7,5 m (25 ft) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Au terme de l'entreposage

Suivez les étapes ci-dessous lorsque vous désirez réutiliser votre véhicule :

- Lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez l'état des essuie-glaces.

Entretien du véhicule

- Vérifiez sous le capot qu'aucun corps étranger ne s'y est accumulé pendant l'entreposage, par exemple des nids de souris ou d'écureuil.
- Vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez votre véhicule sur 4,5 m (15 ft) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié.
- Si vous déposez la batterie, nettoyez les extrémités de câble de batterie et vérifiez si elle est endommagée.

Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

TROUSSES DE CARROSSERIE

La distance entre le soubassement de votre véhicule et le sol est inférieure à celle d'autres modèles. Conduisez avec prudence pour éviter d'endommager le véhicule.

GÉNÉRALITÉS

Utilisez uniquement les dimensions de jantes et de pneus autorisées; l'utilisation d'autres dimensions pourrait endommager votre véhicule. Si vous utilisez un diamètre de pneus différent de celui posé à l'usine, l'indicateur de vitesse peut ne pas afficher la vitesse correcte. Confiez votre véhicule à un concessionnaire Ford autorisé pour y faire reprogrammer le système. Si vous tentez d'utiliser une dimension des jantes différente de celle posée par le fabricant, vous pouvez contrôler la compatibilité avec un concessionnaire autorisé.

Plus de renseignements liés à la fonctionnalité et à l'entretien de vos pneus figurent plus loin dans ce chapitre. Voir **Entretien des pneus** (page 339).

Les pressions de gonflage des pneus recommandées par Ford figurent sur l'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur. Ces renseignements figurent aussi sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied avant de porte, le montant de verrou de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le verrou de porte; à côté du siège du conducteur).

Ford recommande fortement de se conformer en permanence à ces pressions de gonflage. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement, une augmentation de la consommation de carburant, et ainsi altérer le comportement routier de votre véhicule.

Nota : *Contrôlez et réglez la pression de gonflage à la température ambiante à laquelle vous souhaitez conduire votre véhicule et lorsque les pneus sont froids.*

Nota : *Contrôlez la pression de gonflage de vos pneus au moins une fois par mois.*

Réglez la pression de votre pneu de rechange à la valeur maximale donnée pour votre véhicule et la combinaison de dimension des pneus (selon l'équipement).

Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENTS



Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules. Afin de réduire le risque de blessures graves, voire mortelles en cas de capotage ou de collision, évitez les virages et les manœuvres brusques, conduisez à une vitesse sûre adaptée aux conditions routières, gonflez correctement les pneus à la pression recommandée par Ford, ne chargez pas excessivement ou incorrectement votre véhicule et assurez-vous que tous les passagers ont correctement bouclé leur ceinture de sécurité.



En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Tous les occupants doivent boucler leur ceinture de sécurité et les enfants ou bébés doivent être assis et attachés correctement dans un dispositif conçu à leur intention pour réduire les risques de blessures ou d'éjection.



Ne soyez pas trop confiant lorsque vous conduisez un véhicule à quatre roues motrices. Bien que dans des situations de faible adhérence un véhicule à quatre roues motrices procure une meilleure accélération qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne s'arrêtera pas plus rapidement qu'un véhicule à deux roues motrices. Adoptez toujours une vitesse sécuritaire.

Jantes et pneus



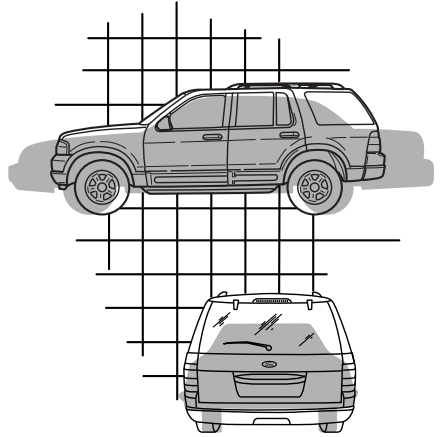
E145298

La conduite d'un véhicule utilitaire ou d'une camionnette dont le centre de gravité est élevé diffère de celle de véhicules de tourisme dans des conditions de conduite sur route, sur autoroute et hors route. Les véhicules utilitaires et les camionnettes ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route.

Reportez-vous à votre Guide du propriétaire et à tout supplément pour obtenir des renseignements pertinents sur les caractéristiques de l'équipement, des instructions pour la conduite sécuritaire et d'autres mesures permettant de réduire les risques d'accident ou de blessures graves.

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

Les véhicules utilitaires sport et les camions peuvent différer de certains autres véhicules de plusieurs façons notables. Votre véhicule peut être :



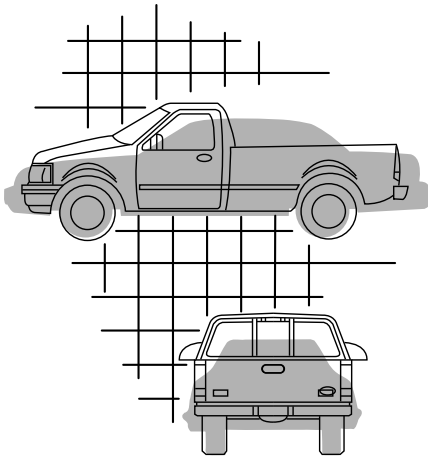
E145299

- Plus haut – pour permettre une plus grande capacité de charge et lui permettre de rouler sur un terrain accidenté sans endommager les éléments du soubassement.
- Plus court – pour lui permettre de franchir des pentes abruptes ou le relief d'un terrain vallonné sans s'enliser ni endommager les éléments du soubassement. Dans des conditions similaires, un véhicule à empattement court peut répondre plus rapidement aux mouvements du volant.
- Plus étroit – pour améliorer la maniabilité dans les passages étroits, particulièrement en conduite hors route.

NÉCESSAIRE DE GONFLAGE DE PNEU À USAGE TEMPORAIRE (Selon l'équipement)

Nota : La trousse de gonflage de secours contient juste assez de produit d'obturation pour une seule réparation des pneus. Consultez un concessionnaire Ford autorisé pour obtenir des contenants de produit d'obturation.

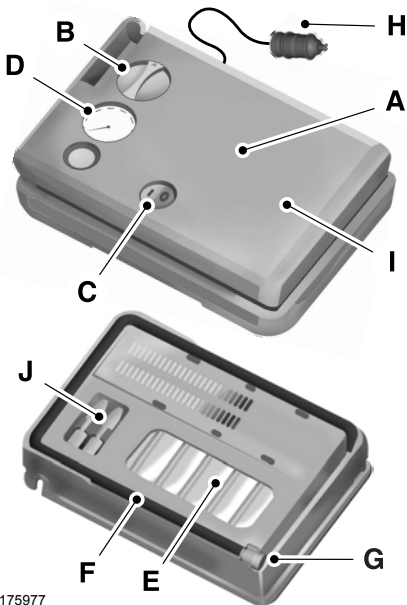
La trousse se situe sous le plancher de charge du coffre à bagages. La trousse comprend un compresseur pour regonfler le pneu et un contenant de produit d'obturation pour colmater la plupart des crevaisons causées par des clous ou autres objets similaires. Cette trousse permet d'effectuer une réparation temporaire du pneu, ce qui vous donne la possibilité de conduire votre véhicule jusqu'à 200 km (120 mi) à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mph) pour atteindre un atelier de réparation de pneu.



E168583

En raison des différences de dimensions indiquées ci-dessus, les véhicules utilitaires sport et les camions ont souvent un centre de gravité plus élevé et une différence de centre de gravité plus grande entre l'état chargé et l'état déchargé. Ces caractéristiques, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'une voiture conventionnelle.

Jantes et pneus



E175977

- A Compresseur d'air (à l'intérieur)
- B Sélecteur
- C Bouton marche/arrêt
- D Manomètre à air
- E Bouteille et bidon de produit d'obturation
- F Flexible bivalent : air et réparation.
- G Connecteur de valve de pneu
- H Fiche d'alimentation des accessoires
- I Boîtier
- J Boule d'attelage pour le transport de bicyclettes/petits bateaux/équipements de sport

Généralités

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Nota : *N'utilisez pas la trousse si un pneu a été gravement endommagé. Seules les crevaisons situées au niveau de la bande de roulement peuvent être obturées à l'aide de la trousse.*

Ne tentez pas de réparer des crevaisons dont la taille est supérieure à 6 mm (1,4 po) ou des dommages sur les flancs d'un pneu. Une telle réparation ne pourrait garantir l'étanchéité du pneu.

Une perte de pression d'air dans un pneu peut affecter ses performances. Pour cette raison :

Nota : *Ne conduisez pas le véhicule à une vitesse supérieure à 80 km/h (50 mph).*

Nota : *Ne conduisez pas sur une distance supérieure à 200 km (120 mi). Ne conduisez que jusqu'au concessionnaire Ford autorisé ou l'atelier de réparation de pneu le plus proche pour faire inspecter votre pneu.*

- Roulez prudemment et évitez de braquer trop brusquement.
- Contrôlez souvent la pression de gonflage du pneu réparé et s'il fuit, faites appel à une dépanneuse.
- Lisez les renseignements de la section Conseils d'utilisation de la trousse pour utiliser la trousse et votre véhicule de façon sécuritaire.

Conseils d'utilisation de la trousse

Pour s'assurer de la bonne utilisation de la trousse :

Jantes et pneus

- Lisez attentivement toutes les instructions et les mises en garde.
- Avant d'utiliser la trousse, éloignez-vous suffisamment de la route et de la circulation. Allumez les clignotants de détresse.
- Serrez toujours le frein de stationnement pour éviter un déplacement inopiné du véhicule.
- Ne tentez pas d'extraire les objets du pneu, par exemple, un clou ou une vis.
- Lorsque vous utilisez la trousse, laissez le moteur tourner (seulement si le véhicule se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé) afin que le compresseur ne décharge pas la batterie du véhicule.
- Ne laissez pas le compresseur fonctionner plus de 15 minutes continues. Vous éviterez ainsi tout risque de surchauffe du compresseur.
- Ne laissez jamais la trousse sans surveillance pendant le fonctionnement.
- Le produit d'obturation contient du latex. Les personnes sensibles au latex doivent faire preuve de prudence pour éviter une réaction allergique.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la trousse.
- Utilisez uniquement la trousse lorsque la température ambiante est comprise entre -30°C (-22°F) et 70°C (158°F).
- N'utilisez pas le produit d'obturation après la date de péremption. La date de péremption se trouve sur une étiquette située sur le produit d'obturation et est visible à travers une fenêtre rectangulaire sur la partie inférieure de la trousse. Vérifiez régulièrement la date de péremption sur le contenant de produit d'obturation et remplacez-le après quatre ans de non-utilisation.
- Ne laissez pas la trousse dans l'habitacle sans l'arrimer afin d'éviter les blessures en cas d'arrêt brusque ou de collision. Rangez toujours la trousse à l'endroit prévu à cet effet.
- Après l'utilisation du produit d'obturation, le capteur du système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire Ford autorisé.
- L'utilisation de la trousse pourrait causer une perturbation électrique nuisible pour la radio, le lecteur CD et le lecteur DVD.



* Lorsqu'il est uniquement nécessaire de gonfler un pneu ou d'autres objets, le sélecteur doit se trouver en position Air.

Que faire en cas de crevaison

Vous pouvez réparer une crevaison dans la bande de roulement du pneu en deux étapes à l'aide de la trousse.

- La première étape consiste à regonfler le pneu avec le produit d'obturation et de l'air. Une fois le pneu regonflé, roulez sur une courte distance (environ 6 km [4 mi]) pour bien répartir le produit d'obturation dans le pneu.
- La deuxième étape consiste à vérifier la pression des pneus et à la corriger, au besoin, en fonction de la pression de gonflage des pneus prescrite pour le véhicule.

Jantes et pneus

Première étape : regonflage du pneu avec le produit d'obturation et de l'air

AVERTISSEMENTS



Ne demeurez pas directement au-dessus de la trousse pendant le gonflage du pneu. Si vous remarquez des bosses ou des déformations dans le flanc du pneu pendant le gonflage, arrêtez et faites appel au Service de dépannage.



Si le pneu ne se gonfle pas à la pression recommandée en moins de 15 minutes, arrêtez et faites appel au Service de dépannage.



Ne faites pas marcher le moteur pendant le fonctionnement de la trousse à moins que le véhicule ne se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.



E200523

Préparation : Stationnez le véhicule en lieu sûr, sur une surface de niveau à l'écart de la circulation.

Allumez les feux de détresse. Serrez le frein de stationnement et arrêtez le moteur. Vérifiez si le pneu crevé est endommagé.

Le produit d'obturation contient du latex. Faites preuve de prudence pour éviter toute réaction allergique.

Ne retirez aucun corps étranger qui a crevé le pneu. Si le flanc du pneu est perforé, arrêtez le véhicule et faites appel au Service de dépannage.

1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.
2. Déroulez le flexible bivalent (tube noir) de l'arrière du boîtier de compresseur.
3. Fixez le flexible sur la valve de pneu en tournant le connecteur dans le sens des aiguilles d'une montre. Serrez solidement la connexion.

4. Branchez le câble d'alimentation sur la prise de courant de 12 volts dans le véhicule.
5. Retirez l'étiquette d'avertissement apposée sur le boîtier et placez-la sur le dessus du tableau de bord ou au centre de la planche de bord.
6. Démarrez le véhicule et laissez le moteur en marche pour que le compresseur ne décharge pas la batterie.

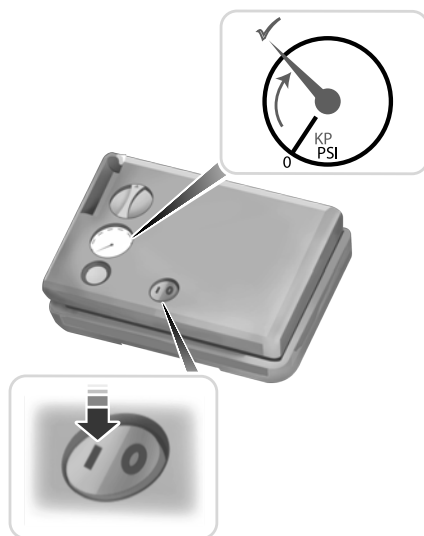
Jantes et pneus



E175981

7. Tournez le cadran (A) dans le sens des aiguilles d'une montre en position d'application du produit d'obturation. Mettez la trousse en fonction en appuyant sur le bouton marche/arrêt (B).
8. Gonflez le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur la porte du conducteur ou sur le montant de la porte du conducteur. Le manomètre à air peut indiquer une valeur initiale supérieure à la pression de l'étiquette pendant que le produit d'obturation est pompé dans le pneu. Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Le manomètre

indique la pression de gonflage du pneu après environ 30 secondes de fonctionnement. La pression finale du pneu doit être vérifiée avec le compresseur hors fonction pour obtenir une indication précise de la pression.



E175982

9. Lorsque la pression de gonflage recommandée est atteinte, mettez la trousse hors fonction, débranchez le câble d'alimentation et détachez le flexible de la valve de pneu. Reposez le bouchon sur la valve et rangez la trousse à l'endroit approprié.
10. Roulez immédiatement et prudemment sur une distance de 6 km (4 mi) pour répartir uniformément le produit d'obturation dans le pneu. Ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h).

Jantes et pneus

- Après avoir parcouru 6 km (4 mi), arrêtez le véhicule et vérifiez la pression de gonflage du pneu. Voir Deuxième étape : Vérification de la pression des pneus.

Nota : Si vous ressentez des vibrations inhabituelles, si la conduite semble être perturbée ou si vous entendez un bruit en roulant, réduisez votre vitesse, rangez-vous en sécurité sur le bas-côté de la route et faites appel à une dépanneuse. Remarque : N'exécutez pas la deuxième étape.

Deuxième étape : vérification de la pression des pneus

AVERTISSEMENTS



Si vous avez suivi la procédure depuis la Première étape : regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur, que vous avez injecté du produit d'obturation dans le pneu et que la pression est inférieure à 1,4 bar (20 lb/po²), passez à l'étape suivante.



La prise d'alimentation peut être chaude après utilisation ; manipulez-la avec précaution lors du débranchement.

Vérifiez la pression de vos pneus comme suit :



E175983

- Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.
- Vissez fermement le flexible du compresseur d'air sur le corps de valve en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Poussez et tournez le cadran dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la position Air.
- Au besoin, mettez le compresseur en marche et réglez le pneu à la pression de gonflage recommandée indiquée sur l'étiquette du pneu sur la porte du conducteur ou le montant de la porte. La pression finale du pneu doit être vérifiée avec le compresseur hors fonction pour obtenir une indication précise de la pression.
- Détachez les flexibles, réinstallez le bouchon de valve sur le pneu et rangez la trousse à l'endroit approprié.

Marche à suivre à la suite de l'obturation réussie d'un pneu

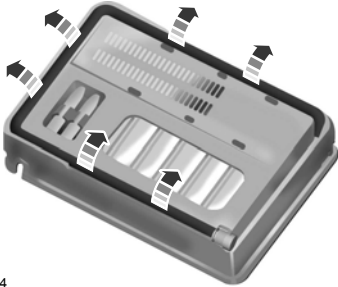
Après avoir utilisé la trousse pour étanchéifier votre pneu, vous devrez remplacer le produit d'obturation. Les produits d'obturation et les pièces de rechange peuvent être obtenus auprès d'un concessionnaire Ford autorisé. Vous pouvez vous débarrasser des contenants vides de produit d'étanchéité à domicile. Toutefois, les contenants contenant encore un peu de produit d'obturation liquide doivent être mis au rebut par votre concessionnaire Ford local, par un détaillant de pneus ou conformément aux règlements locaux sur l'élimination des déchets.

Nota : Après avoir utilisé le produit d'obturation, ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mph) et ne parcourez pas plus de 200 km (120 mi). Inspectez immédiatement le pneu obturé.

Jantes et pneus

Vous pouvez vérifier la pression des pneus à tout moment pendant les 200 km (120 mi) en effectuant les étapes mentionnées précédemment dans la Deuxième étape : vérification de la pression des pneus.

Retrait du contenant de produit d'obturation de la trousse



E175984

1. Déroulez le flexible bivalent (tube noir) du boîtier de compresseur.



E175985

2. Déroulez le cordon d'alimentation.



E175986

3. Retirez le couvercle arrière.



E175987

4. Faites tourner le contenant de produit d'obturation de 90 degrés vers le haut et éloignez-le du boîtier pour le retirer.

Installation du contenant de produit d'obturation sur la trousse

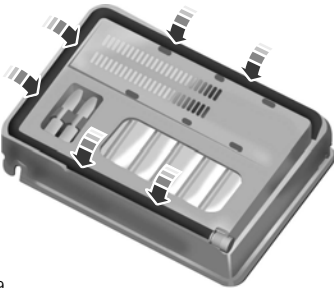
1. Tout en maintenant le contenu à la perpendiculaire du boîtier, insérez l'injecteur de produit dans le connecteur et poussez-le jusqu'à ce qu'il soit engagé.
2. Faites tourner le contenant de 90 degrés vers le bas dans le boîtier.

Jantes et pneus



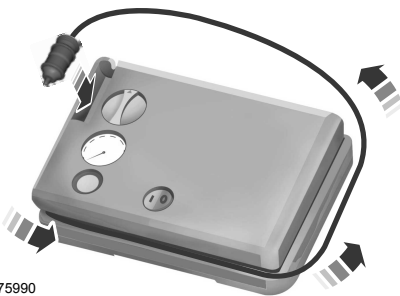
E175988

3. Remettez le couvercle arrière en place.



E175989

4. Enroulez le flexible bivalent (tube noir) autour du profilé sur la partie inférieure du boîtier.



E175990

5. Enroulez le cordon d'alimentation autour du boîtier et rangez la fiche d'alimentation des accessoires dans son espace de rangement.

Nota : Si vous éprouvez des difficultés lors du retrait ou de l'installation du contenant de produit d'obturation, consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir de l'aide.

Assurez-vous de vérifier régulièrement la date de péremption indiquée sur le contenant de produit d'obturation. La date de péremption se trouve sur une étiquette située sur le contenant de produit d'obturation et est visible à travers une fenêtre rectangulaire sur la partie inférieure de la trousses. Remplacez le contenant de produit d'obturation après quatre ans de non-utilisation.

ENTRETIEN DES PNEUS

Renseignements importants concernant les pneus à taille basse

Si votre véhicule est équipé de pneus 265/40R21, il s'agit de pneus à taille basse. Ces pneus et jantes confèrent une allure sportive à votre véhicule. En fonction du revêtement des voies et du style de conduite adopté, des pneus à taille basse peuvent générer un bruit de roulement plus élevé et s'user plus rapidement que des pneus conventionnels. En raison de leur conception, ces pneus et jantes à taille basse sont plus vulnérables que les pneus et jantes conventionnels aux

Jantes et pneus

dégradations provoquées par les nids de poule, les revêtements en mauvais état ou les voies non revêtues, les rails de guidage des lave-autos et les bordures de trottoir.

Nota : *La garantie de votre véhicule ne couvre pas de tels dommages. Lorsque vous roulez sur des chaussées en mauvais état, vous devez prendre les précautions supplémentaires nécessaires pour éviter les impacts qui risquent d'endommager les pneus et les jantes.*

Renseignements importants concernant les pneus et les jantes Sport

Les pneus optionnels 265/40R21 sont conçus pour améliorer les performances des véhicules qui en sont équipés. Pour continuer à être performants, vos pneus doivent faire l'objet de soins particuliers dans le cadre de l'utilisation et de l'entretien de votre véhicule.

Ces pneus hautes performances à taille basse sont conçus pour optimiser la dynamique de conduite que vous attendez d'un véhicule sport, aussi bien sur revêtement sec que mouillé. Ces pneus ne sont pas optimisés pour la conduite hors route ou hivernale (neige ou temps froid) ; et leurs caractéristiques de comportement routier, de bruit et d'usure diffèrent des pneus conventionnels. En fonction des

revêtements de chaussée et du style de conduite adopté, des pneus à taille basse peuvent générer un bruit de roulement plus élevé et s'user plus rapidement que des pneus conventionnels. De plus, en raison de leur taille basse, ces pneus sont plus vulnérables que les pneus et jantes conventionnels aux dégradations provoquées par les nids de poule, les revêtements en mauvais état ou les voies non revêtues, les rails de guidage des lave-autos et les bordures de trottoir.

Nota : *La garantie de votre véhicule ne couvre pas de tels dommages. Lorsque vous roulez sur des chaussées en mauvais état, vous devez prendre les précautions supplémentaires nécessaires pour éviter les impacts qui risquent d'endommager les pneus et les jantes.*

Les pneus optionnels 265/40R21 ont été conçus pour une utilisation sur piste et peuvent présenter, dans des conditions normales de conduite sur route, une réduction considérable de la durée de vie de la bande de roulement et un bruit de roulement augmenté par rapport aux pneus montés en série. L'augmentation des réglages de carrossage avant au-delà des réglages d'usine peut en outre accélérer l'usure de la bande de roulement et induire un bruit de roulement des pneus.

Jantes et pneus

Nota : Ne pas utiliser de chaînes antidérapantes sur les jantes et pneus optionnels 265/40R21 de votre véhicule. L'utilisation de tous types de chaînes antidérapantes sur ces pneus peut endommager votre véhicule. Voir **Utilisation de chaînes à neige** (page 359).

Avis aux propriétaires de véhicules utilitaires sport



E200792

La conduite d'un véhicule utilitaire sport diffère de celle d'une voiture de tourisme dans des conditions de conduite sur route, sur autoroute et hors route. Au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route, les véhicules utilitaires sport ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme.

Les véhicules utilitaires sport ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules. Afin de réduire ces risques de blessures graves ou de mort en cas de capotage ou autre accident vous devez :

- Éviter les virages serrés et les manœuvres brusques.
- Conduire à une vitesse sûre adaptée aux conditions de la route.
- Maintenir les pneus gonflés à la pression préconisée.
- Ne jamais surcharger ou charger incorrectement votre véhicule.
- Vous assurer que tous les passagers sont correctement retenus.

AVERTISSEMENT



En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.

Jantes et pneus

Renseignements sur le Classement uniforme de qualité des pneus



E142542

Les indices de qualité des pneus s'appliquent aux pneus neufs des voitures de tourisme. Les indices de qualité des pneus se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple : **Usure de bande de roulement 200 Adhérence AA Température A.**

Ces indices de qualité des pneus sont conformes à des normes établies par le Department of Transportation des États-Unis.

Les indices de qualité des pneus s'appliquent aux pneus neufs des voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours temporaires ou à encombrement réduit, les pneus de camionnettes ou de type LT, les pneus avec un diamètre nominal de jante de

25 à 30 centimètres (10 à 12 pouces), ni les pneus de production limitée, définis selon la Partie 575.104 (c)(2) du Titre 49 du Code des règlements fédéraux.

Indices de qualité des pneus déterminés par le Ministère des transports des États-Unis : Le Department of Transportation des États-Unis exige de Ford qu'il fournisse aux acheteurs l'information suivante telle qu'elle a été rédigée par le gouvernement au sujet des indices des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative basée sur le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT



L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Les indices reflètent la capacité d'un pneu à freiner sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu doté d'un indice C peut présenter une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT



L'indice de température de ce pneu est déterminé pour un pneu correctement gonflé et non surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, soit séparément, soit combinés, peuvent provoquer une surchauffe et une éventuelle détérioration du pneu.

Les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée de vie, de même qu'une température excessive peut entraîner une crevaison soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de performance minimal pour tous les pneus de voitures de tourisme en vertu de la Norme fédérale en matière de sécurité des véhicules automobiles n° 139. Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Glossaire de la terminologie des pneus

***Étiquette de pneu :** Étiquette qui indique la taille des pneus d'origine, la pression de gonflage recommandée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.

***Numéro d'identification de pneu :** Numéro moulé sur le flanc de chaque pneu qui renseigne sur la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Également mentionné sous le terme code DOT.

Jantes et pneus

***Pression de gonflage** : Mesure de la quantité d'air dans un pneu.

***Charge standard** : Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : Pour les pneus de classe P-métrique 2,4 bar (35 lb/po²) et pour les pneus en dimensions millimétriques 2,5 bar (36 lb/po²). L'augmentation de la pression de gonflage au-delà de cette pression n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***Charge supplémentaire** : Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale plus lourde à 2,9 bar (42 lb/po²). L'augmentation de la pression de gonflage au-delà de cette pression n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***kPa** : Kilopascal, unité métrique de pression d'air.

***lb/po²** : Livres par pouce carré, unité anglo-saxonne de mesure de pression d'air.

***Pression de gonflage des pneus à froid** : Pression des pneus quand le véhicule est à l'arrêt et à l'abri des rayons du soleil depuis au moins une heure et avant qu'il n'ait roulé 1,6 kilomètre (1 mile).

***Pression de gonflage recommandée** : La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le pied de fermeture de porte ou le rebord de porte qui rejoint le pied de fermeture de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.

***Pied milieu** : Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.

***Talon du pneu** : Partie du pneu située à côté de la jante.

***Flanc du pneu** : Partie du pneu située entre le talon et la bande de roulement.

***Bande de roulement du pneu** : Périmètre du pneu en contact avec la route lorsqu'il est monté sur le véhicule.

***Jante** : Support métallique (roue) d'un pneu ou d'un ensemble pneu-chambre à air sur lequel prennent place les talons du pneu.

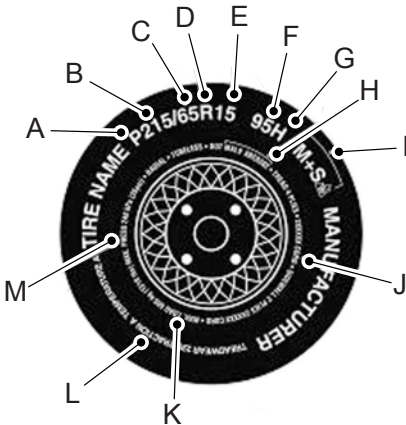
Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et

Jantes et pneus

décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type P



E142543

Prenez par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de cote de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)

A. **P** : Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette. **Nota** : Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de l'Association japonaise des producteurs de pneumatiques.

B. **215** : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65** : Indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. **R** : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **15** : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez vos jantes par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. **95** : Indique la capacité de charge du pneu. Il s'agit d'un indice qui renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Vous pouvez trouver ces renseignements dans votre Guide du propriétaire. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

Jantes et pneus

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas exigés par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

G. H : Indique la cote de vitesse du pneu. L'indice de vitesse indique la vitesse à laquelle le pneu peut rouler pendant une période prolongée, dans des conditions de charge et pression de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mph) et 299 km/h (186 mph). Ces valeurs figurent dans le tableau qui suit.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas exigés par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

Indice de vitesse	Cote de vitesse
M	130 km/h (81 mph)
N	140 km/h (87 mph)
Q	159 km/h (99 mph)
R	171 km/h (106 mph)
S	180 km/h (112 mph)
T	190 km/h (118 mph)
U	200 km/h (124 mph)

Indice de vitesse	Cote de vitesse
H	210 km/h (130 mph)
V	240 km/h (149 mph)
W	270 km/h (168 mph)
Y	299 km/h (186 mph)

Nota : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.

H. Inscription DOT (U.S. DOT Tire Identification Number) :

Cette inscription débute par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication du pneu. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de l'année

Jantes et pneus

2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter les clients en cas de rappel du pneu.

I. **M+S ou M/S** : Boue et neige, ou

AT : Tout terrain, ou

AS : Toutes saisons.

J. **Composition des nappes et des matières utilisées** : Indique le nombre de nappes ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les nappes de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. **Charge maximale** : Indique la charge maximale en kg et en livres pouvant être transportée par le pneu. Consultez l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de fermeture de porte, près du siège du conducteur) pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.

L. **Indices d'usure, d'adhérence et de température** :

***Usure** : L'indice d'usure est une cote comparative qui indique le taux d'usure du pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.

***Adhérence** : Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu doté d'un indice C peut présenter une faible adhérence.

***Température** : Les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

M. **Pression de gonflage maximale** : Indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant du véhicule, indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant

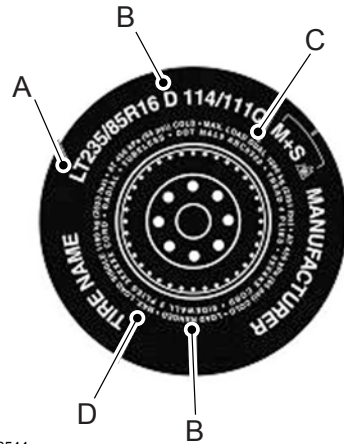
Jantes et pneus

de fermeture de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de fermeture de porte, à proximité du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant de pneu peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT.

Nota : *Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*



E142544

Les pneus de type LT comportent quelques renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous.

A. LT : Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. Charge nominale et limites de pression de gonflage : Indique les capacités de charge du pneu et ses limites de pression de gonflage.

C. Charge maximale en roues jumelées à une pression kPa (po/lb²) à froid : Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues couplées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

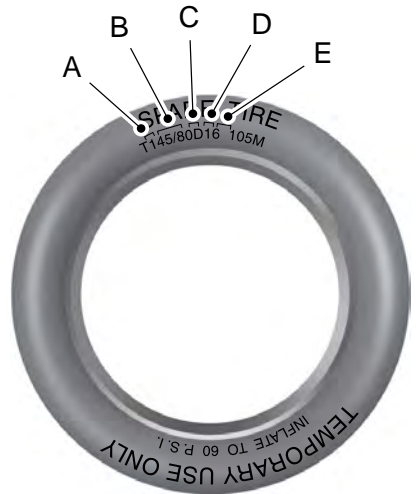
Jantes et pneus

D. Charge maximale (kg) en roues simples à une pression kPa (po/lb²) à froid : Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Nota : *Les dimensions du pneu de la roue de secours de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*



E142545

Les pneus de type T comportent certains renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous.

A. T : Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette.

B. 145 : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

Jantes et pneus

C. 80 : Indique le rapport de profil, c'est-à-dire le rapport entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. D : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type à carcasse diagonale.

R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. 16 : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez vos jantes par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur indique les pressions de gonflage par taille de pneu, ainsi que d'autres renseignements importants.

Gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Chaque jour avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression recommandée par Ford.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans les stations-services sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin d'assurer le rendement et la longévité que vous attendez de vos pneus. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

AVERTISSEMENT



Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance au roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de fermeture de porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus apposée sur le montant de

porte ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer le comportement routier de votre véhicule.

La pression de gonflage maximale est la pression maximale précisée par le fabricant, correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant, indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de fermeture de porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de gonflage de 7 kPa (1 lb/po²).

Jantes et pneus

Vérifiez fréquemment la pression des pneus et réglez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 kilomètre (1 mile).

Nota : *Si vous contrôlez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds, par exemple, après avoir roulé sur plus de 1,6 kilomètre (1 mile), ne réduisez jamais la pression d'air. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.*

Nota : *Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir, et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.*

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Nota : *Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.*

4. Remettez le bouchon de valve en place.

5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Nota : *La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Pour les mini-pneus de secours de type T, consultez la section Roue de secours de taille différente. Rangez le pneu et maintenez une pression de 4,15 bar (60 lb/po²). Pour les roues de secours conventionnelles et de taille différente, consultez la section Roues de secours de taille différente. Rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) précisée sur l'étiquette des pneus.*

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.

7. Vérifiez aussi qu'il ne comporte aucune entaille, coupure ou aucun gonflement sur les flancs.

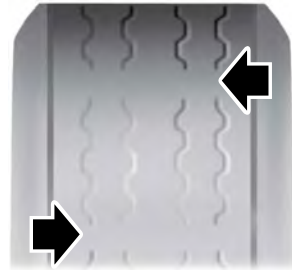
Jantes et pneus

Vérification des pneus et des corps de valve

Vérifiez périodiquement les sculptures de la bande de roulement à la recherche d'une usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que cailloux, clous ou morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et corps de valve à la recherche de trous, fissures ou entailles qui pourraient permettre les fuites d'air, et réparez ou remplacez les pneus et les corps de valve, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursoufflure ou autre signe de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une réparation ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien du véhicule mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure anormale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus, y compris le pneu de secours, et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus



E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 millimètres (1/16 pouce), faites remplacer les pneus pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 millimètres (1/16 pouce).

Lorsque les sculptures de bande de roulement sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des

Jantes et pneus

fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous repérez ou suspectez une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent plus d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Viellissement

AVERTISSEMENT



Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs qu'ils subissent au cours de leur durée de vie utile, tels que la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

Numéro d'identification de pneu DOT des États-Unis

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus

de fournir un numéro d'identification du ministère des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication du pneu. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter les clients en cas de rappel du pneu.

Exigences de remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.


AVERTISSEMENTS



N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (par exemple pneus P-métriques plutôt que pneus LT-métriques ou


AVERTISSEMENTS

pneus toutes saisons plutôt que pneus tous terrains) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si ces renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante non recommandé(e) par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves parfois mortelles.

 Pour prévenir les risques de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les

AVERTISSEMENTS

mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne se positionnent pas correctement à la pression maximale précisée, lubrifiez à nouveau les talons et réessayez.

 Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de 136 kPa (20 lb/po²) maximum la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la jante est appropriée.
2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la jante.
3. Tenez-vous à au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble pneu et roue.
4. Portez des lunettes de protection et un casque antibruit.

Pour une pression de montage de plus de 1,38 bar (20 lb/po²) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.

Jantes et pneus

AVERTISSEMENTS

Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Les deux pneus avant ou les deux pneus arrière doivent généralement être remplacés ensemble.


Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes du marché secondaire.


L'utilisation de jantes et pneus qui ne sont pas recommandés par Ford peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, le système ne fonctionne pas correctement. Le pneu de rechange est peut-être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système est peut-être endommagé.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENTS

 Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue ou le sable, ne faites pas patiner rapidement les pneus car ils pourraient se déchirer et éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.

 Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

- *Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers.
- *Évitez les démarrages, arrêts et virages inutilement brusques.
- *Contournez les nids-de-poule ou autres obstacles présents sur la route.
- *Ne heurtez pas le trottoir ou le butoir lorsque vous stationnez.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Même si vous conduisez prudemment, la possibilité d'une crevaison sur l'autoroute ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Ceci risque d'endommager davantage le pneu crevé, cependant vous devez tout d'abord assurer votre sécurité.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée en toute sécurité. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter un trottoir ou de rouler dans un nid-de-poule peut fausser la géométrie du train avant ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie est très certainement faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante peuvent nécessiter un réglage de la géométrie des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

Nota : *Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont décentrées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les problèmes au besoin avant la permutation des pneus.*

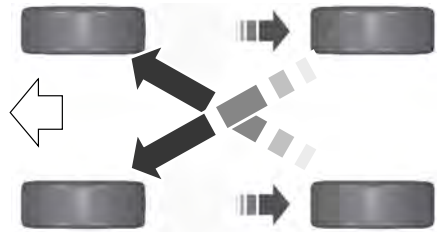
Jantes et pneus

Nota : Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

Nota : Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

La permutation des pneus à intervalles réguliers (selon les informations d'entretien périodique) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus. Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en effectuant la permutation des pneus.

Véhicules à traction avant et à traction intégrale (pneus avant sur la gauche du schéma).



E142547

UTILISATION DE PNEUS ÉTÉ

(Selon l'équipement)

Les pneus d'été fournissent un rendement supérieur sur les chaussées mouillées ou sèches. Les pneus d'été n'ont pas la cote de traction d'un pneu de catégorie « Boue et neige » (M+S ou M/S) inscrite sur le flanc. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas la même adhérence que les pneus toutes saisons ou les pneus d'hiver, nous déconseillons l'utilisation de pneus d'été pour la conduite sur la neige ou la glace ou lorsque la température descend à environ 7°C (45°F) ou moins (selon l'usure des pneus et les conditions ambiantes). Comme pour n'importe quel pneu, l'usure des pneus et les conditions ambiantes influent sur le rendement des pneus d'été. Si vous devez conduire dans ces conditions, Ford recommande l'utilisation de pneus de catégorie Boue et neige (M+S ou M/S), de pneus toutes saisons ou de pneus hiver.

Entreposez toujours vos pneus d'été à l'intérieur, à une température supérieure à -7°C (19°F). Les composés de caoutchouc utilisés dans la fabrication de ces pneus perdent leur flexibilité et des fissures de surface peuvent apparaître dans la bande de roulement si la température est inférieure à -7°C (19°F). Si les pneus ont

Jantes et pneus

été soumis à une température inférieure ou égale à -7°C (19°F), entreposez-les dans un espace chauffé à au moins 5°C (41°F) pendant au moins 24 heures avant de les monter sur un véhicule ou de déplacer le véhicule avec les pneus montés, ou avant de vérifier la pression de gonflage des pneus. Ne placez pas les pneus à proximité d'appareils de chauffage ou de radiateurs utilisés pour chauffer la pièce où ils sont entreposés. Ne chauffez pas et ne soufflez pas d'air chaud directement sur les pneus. Vérifiez toujours les pneus après une période d'entreposage et avant de les utiliser.

UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENT



La dimension, l'indice de charge et la cote de vitesse des pneus d'hiver doivent être identiques à ceux des pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves, voire mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert.

Les pneus de votre véhicule peuvent comporter une bande de roulement toutes saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver et des câbles antidérapants peuvent s'avérer nécessaires. L'utilisation de chaînes antidérapantes ou de câbles antidérapants peut ne pas être compatible avec les jantes et pneus montés en usine

Lorsque vous montez des dispositifs de traction et des pneus d'hiver sur votre véhicule, respectez les consignes suivantes :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- Achetez vos chaînes ou vos câbles auprès d'un fabricant identifiant clairement les restrictions en termes de rapport carrosserie/taille de pneus.
- Utilisez des câbles ou des chaînes de 10 mm maximum **UNIQUEMENT** sur les essieux avant équipés de pneumatiques 235/60R18. N'utilisez pas de chaînes ou câbles sur des pneus de taille différente.
- Les chaînes à neige ou les câbles antidérapants doivent être montés par paires sur l'essieu avant.
- Lors de la conduite avec des chaînes antidérapantes, ne roulez pas à plus de 48 km/h (30 mph) ou ne dépassez pas la vitesse maximale recommandée par le fabricant des chaînes, selon la plus basse des deux valeurs.
- Conduisez prudemment. Si vous entendez les câbles frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. S'ils continuent de frotter ou de cogner, retirez-les pour éviter tout dommage au véhicule.
- Retirez les câbles dès qu'ils ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas les câbles sur des revêtements secs.
- Si un pneu de secours temporaire est monté sur votre véhicule, n'utilisez pas de chaînes antidérapantes sur l'essieu avec le pneu de secours temporaire.

Si vous avez des questions concernant les chaînes antidérapantes ou les câbles antidérapants, consultez un concessionnaire autorisé.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT



Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas la vérification manuelle de la pression des pneus. Vérifiez régulièrement la pression des pneus au moyen d'un manomètre. Les risques de défaillance d'un ou plusieurs pneus, de perte de maîtrise et de capotage du véhicule et donc de blessures augmentent lorsque la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.



La pression de gonflage des pneus, y compris celle de la roue de secours (selon l'équipement du véhicule), doit être contrôlée à froid tous les mois, selon les valeurs du constructeur indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'un ou plusieurs pneus sont considérablement sous-gonflés. Pour cette raison, si le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devriez immobiliser le véhicule et vérifier vos pneus dès que possible, puis les gonfler à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé de façon importante fait

surchauffer le pneu et peut éventuellement l'endommager. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut modifier le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

Veillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si le sous-gonflage n'est pas assez prononcé pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur, tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler un événement de basse pression des pneus. Des anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent survenir pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus après avoir

Jantes et pneus

remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement.

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Le dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Le dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus



E142549

Nota : Les quatre roues du véhicule sont munies d'un capteur de pression de pneu situé à l'intérieur de la jante. Le capteur de pression est fixé à la queue de soupape. Le capteur de pression est masqué par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.

Vous devriez toujours confier le remplacement de vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les données de pression à votre véhicule. Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. L'allumage du témoin indique que vos pneus sont sous-gonflés et qu'ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus.

Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée

Lorsqu'un des pneus doit être remplacé par la roue de secours temporaire, le système continue de signaler un problème pour indiquer qu'il faut remplacer le pneu endommagé et réinstaller la roue sur le véhicule.

Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, faites remplacer le pneu endommagé et remonter la roue sur votre véhicule.

Jantes et pneus

Si vous croyez que le système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de la pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont

sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur le système de surveillance de pression des pneus :

Jantes et pneus

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Solution
Témoin allumé en permanence	Pneu(s) sous-gonflé(s)	Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression adéquate. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre. Une fois les pneus gonflés à la pression de gonflage recommandée, comme il est précisé sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mph) avant que le témoin s'éteigne.
	Roue de secours utilisée	Faites remplacer le pneu ou la roue endommagé(e) et réinstallez la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée dans le présent chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée, mais que le témoin demeure allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Témoin clignotant	Roue de secours utilisée	Faites remplacer le pneu ou la roue endommagé(e) et réinstallez la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée dans le présent chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée, mais que le témoin demeure allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Jantes et pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mph) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage de pneus de voiture peut augmenter d'environ 14–28 kPa (2–4 lb/po²) après un démarrage à froid. Si le véhicule est stationné pendant toute la nuit et que la température de l'air y est considérablement plus basse que la température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante diminue de 17 °C (30 °F). Le système peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus du système. Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun pneu n'est à plat. Si au moins un pneu est à plat, effectuez les réparations nécessaires. Vérifiez la pression de l'air dans les pneus normaux. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment jusqu'à l'endroit le plus près qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

REPLACEMENT D'UNE ROUE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de scellant anticrevaison, car il risque d'endommager le système de surveillance de la pression des pneus.



Un capteur de pression de pneu endommagé peut ne plus fonctionner.

Nota : *Les scellants anticrevaison peuvent endommager votre système de surveillance de la pression des pneus et ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence. Si vous devez utiliser un scellant anticrevaison, utilisez le nécessaire de gonflage de pneu fourni par Ford. Après l'utilisation du scellant, le système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire autorisé.*

Nota : *Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur le véhicule.*

Si une crevaison se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt pour ralentir progressivement. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Jantes et pneus

Pour éviter d'endommager les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus, faites réparer les pneus crevés par un concessionnaire autorisé. Voir

Système de surveillance de la pression des pneus (page 360). Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lors de la réparation ou du remplacement du pneu crevé, demandez au concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur de pression du pneu.

Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours différente des autres roues, elle est destinée à un usage temporaire uniquement. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, vous devrez la remplacer dès que possible par un ensemble jante et pneu de même taille et de même type que ceux fournis en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu et de la jante diffère de celle fournie en première monte. Elle peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. Mini-roue de secours type T : le marquage des dimensions de cette roue de secours commence par la lettre T et peut aussi comporter l'inscription Temporary Use Only moulée dans le flanc.

2. Roue de secours de dimensions normales, mais différente avec étiquette : ce type de roue de secours porte une étiquette qui indique : THIS WHEEL AND TIRE ASSEMBLY FOR TEMPORARY USE ONLY.

Lorsque vous roulez avec l'une des roues de secours différente ci-dessus, il ne faut pas :

- Dépasser 80 km/h (50 mph).
- Dépasser la charge maximale du véhicule indiquée sur l'étiquette d'homologation.
- Tracter de remorque.
- Utiliser des chaînes antidérapantes sur l'essieu équipé de la roue de secours différente.
- Utiliser plus d'une roue de secours différente à la fois.
- Utiliser les services d'un lave-auto.
- Tenter de réparer la roue de secours différente.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un effet néfaste sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps pluvieux.
- L'efficacité de la traction intégrale (selon l'équipement).

3. Roue de secours de dimensions normales mais différente sans étiquette

Jantes et pneus

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de dimensions normales mais différente, il ne faut pas :

- Dépasser 113 km/h (70 mph).
- Monter plus d'une roue de secours différente à la fois.
- Utiliser les services d'un lave-auto.
- Monter des chaînes à neige sur l'essieu doté de la roue de secours différente.

L'utilisation d'une roue de secours de dimensions normales mais différente peut avoir un effet négatif sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps pluvieux.
- La conduite en mode traction intégrale.

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de dimensions normales mais différente, il faut porter une attention particulière aux facteurs suivants :

- La traction d'une remorque.
- La conduite d'un véhicule équipé d'une carrosserie de campeur.
- La conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours de dimensions normales mais différente, et remédiez à la situation dès que possible.

Procédure de remplacement d'une ROUE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Lorsqu'une des roues avant est soulevée, la boîte de vitesses seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric, même si la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).



Pour éviter que votre véhicule ne bouge lorsque vous changez une roue, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P), serrez le frein de stationnement et utilisez une cale adaptée pour bloquer la roue diamétralement opposée à la roue à changer. Par exemple, si vous changez la roue avant gauche, placez une cale adaptée au niveau de la roue arrière droite.



Ne vous glissez jamais sous un véhicule soutenu par un cric.



Ne tentez pas de changer une roue du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être heurté par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.

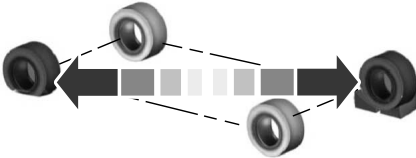


Utilisez toujours le cric fourni en tant qu'équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni, assurez-vous que sa capacité est suffisante pour le poids du véhicule, y compris tout chargement ou toute modification. Si vous n'êtes pas certain que la capacité du cric est adéquate, contactez votre concessionnaire autorisé.

Nota : Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.

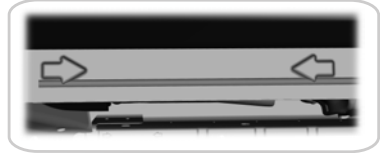
Jantes et pneus

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et allumez les feux de détresse.
2. Placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et arrêtez le moteur.



E175447

3. Calez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée au pneu crevé. Par exemple, si le pneu avant gauche est à plat, bloquez la roue arrière droite.
4. Soulevez et retirez le panneau moqueté au plancher pour accéder au mini-pneu de secours et au cric.
5. Retirez l'écrou à oreilles en acier qui maintient la roue de secours en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
6. Extrayez la roue de secours de son compartiment.
7. Retirez l'écrou à oreilles en plastique puis l'ensemble cric et clé à écrous de roue. Détachez la clé à écrous de roue du cric en tournant la vis d'entraînement d'écrou hexagonal du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
8. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir décollé la roue du sol.



E242877

9. Les points de levage du véhicule sont indiqués par des flèches au soubassement du véhicule aux endroits montrés ci-dessus.

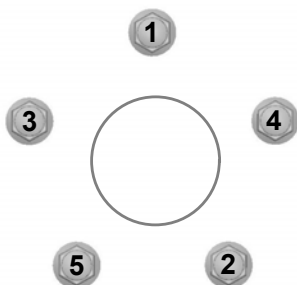


E201100

10. Positionnez le cric de sorte que la nervure inférieure du véhicule s'engage dans la rainure du cric comme indiqué ci-dessus. Soulevez votre véhicule à l'aide de la clé pour écrous de roue pour tourner l'écrou du cric dans le sens des aiguilles d'une montre. Une fois la roue au pneu dégonflé soulevée du sol, retirez les écrous de roue à l'aide de la clé pour écrous de roue.

Jantes et pneus

11. Remplacez le pneu à plat par la roue de secours, en vous assurant que le corps de la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule.
12. Abaissez le véhicule en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.



E75442

13. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Voir **Spécifications techniques** (page 369).
14. Repliez le manche de la clé/du cric et fixez la clé sur le cric. Remettez l'ensemble cric/clé dans son emplacement d'origine dans le véhicule et fixez le tout à l'aide de l'écrou à oreilles en plastique. Assurez-vous que le cric est solidement fixé avant de prendre la route.

15. Enlevez les cales des roues.

Rangement du pneu à plat

Vous ne pouvez pas ranger une roue de dimensions normales dans le logement temporaire de la roue de secours.

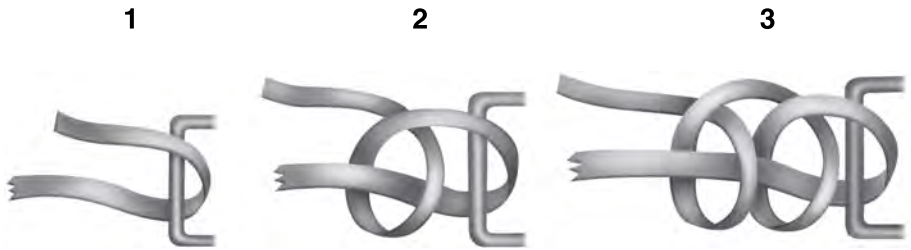
1. Trouvez la sangle de retenue de la roue de secours dissimulée à l'intérieur du canal du cric. Abaissez la moquette du plancher de chargement.
2. Rangez la roue au pneu dégonflé dans l'aire de chargement sur le plancher de chargement avec la roue orientée vers le haut. Fixez la roue au pneu dégonflé avec la sangle de retenue en suivant ces étapes.



E142906

3. Situez les anneaux d'ancrage de chargement arrière gauche et droit. Passez l'extrémité de boucle de la sangle dans l'anneau d'ancrage de chargement. Passez l'extrémité qui ne comporte pas de boucle dans la boucle.
4. Passez la sangle dans les ouvertures de la jante.
5. Localisez l'ancrage de chargement situé dans l'angle arrière opposé de l'aire de chargement. Passez la sangle dans le dispositif d'ancrage et tirez fermement.

Jantes et pneus



E143746

6. Immobilisez le pneu à plat en réalisant un double nœud demi-clé.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Couple de serrage des écrous de roues

AVERTISSEMENT



Pendant l'installation d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous qu'aucune pièce de fixation du disque au moyeu ne perturbe les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que votre véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise de votre véhicule.

Taille de boulon	Nm (lb.ft)*
M14 x 1,5	220 Nm (162 lb.ft)

*Ces couples de serrage sont pour des boulons et des écrous dont les filets sont propres et sans rouille. Utilisez exclusivement des fixations de rechange recommandées par Ford.

Après une intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu à plat, retrait, etc.), resserrez les écrous de roue au couple précisé après avoir parcouru environ 160 kilomètres (100 miles).

Jantes et pneus



E145950

A Alésage pilote de roue

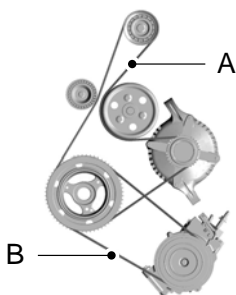
Vérifiez le trou pilote et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace visible de corrosion et tout débris.

Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 2 L ECOBOOST™

Mesure	Spécification
Cylindrée (po ³)	122
Carburant requis	Indice d'octane minimal de 87
Taux de compression	9,3:1
Écartement des électrodes	0,027-0,031 in. (0,70-0,80 mm)

Cheminement de la courroie d'entraînement



E161383

- A. La courroie d'entraînement longue se trouve sur la première gorge de poulie à proximité du moteur.
- B. La courroie d'entraînement courte se trouve sur la deuxième gorge de poulie, éloignée du moteur.

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 2,7 L ECOBOOST™

Mesure	Spécification
Cylindrée (po ³)	164
Carburant requis	Indice d'octane minimal de 87
Ordre d'allumage	1-4-2-5-3-6
Taux de compression	10,0:1
Écartement des électrodes	0,028-0,031 in. (0,7 - 0,8 mm)

Capacités et spécifications

Cheminement de la courroie d'entraînement

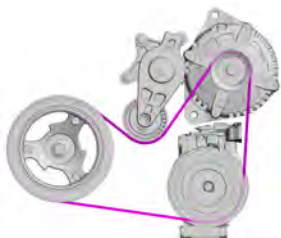


E191903

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 3,5 L

Mesure	Spécification
Cylindrée (po ³)	214
Carburant requis	Indice d'octane minimal de 87
Taux de compression	10,8:1
Écartement des électrodes	,049-.053 in. (1,25 - 1,35 mm)

Cheminement de la courroie d'entraînement



E191904

Capacités et spécifications

PIÈCES MOTORCRAFT - 2 L ECOBOOST™

Composant	Moteur EcoBoost 2 L
Filtre à air	FA-1912
Filtre à huile	FL-910-S
Batterie	BXT-90T5-590
	BAGM-48H6-760 ¹
Bougies	SP-537
Filtre à air d'habitacle	FP-71
Balai d'essuie-glace	WW-2755 (côté conducteur) WW-2760 (côté passager) WW-1413 (lunette arrière)

¹ Cette pièce Motorcraft est conçue pour les véhicules avec démarrage-arrêt automatique.

Pour l'entretien périodique, nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'utilisation d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Consultez un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies. Faites remplacer les bougies selon les intervalles appropriés. Voir **Entretien périodique normal** (page 555).

Capacités et spécifications

PIÈCES MOTORCRAFT - 2,7 L ECOBOOST™

Composant	Moteur EcoBoost 2,7 L
Filtre à air	FA-1912
Filtre à huile	FL-2062
Batterie	BXT-90T5-590
Bougies	SP-542
Filtre à air d'habitacle	FP-71
Balai d'essuie-glace	WW-2755 (côté conducteur) WW-2760 (côté passager) WW-1413 (lunette arrière)

Pour l'entretien périodique, nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'utilisation d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Consultez un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies. Faites remplacer les bougies selon les intervalles appropriés. Voir **Entretien périodique normal** (page 555).

Capacités et spécifications

PIÈCES MOTORCRAFT - 3,5 L

Composant	V6 3,5L TIVCT
Filtre à air	FA-1912
Filtre à huile	FL-500-S
Batterie	BXT-90T5-590
Bougies	SP-520
Filtre à air d'habitacle	FP-71
Balai d'essuie-glace	WW-2755 (côté conducteur) WW-2760 (côté passager) WW-1413 (lunette arrière)

Pour l'entretien périodique, nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'utilisation d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Consultez un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies. Faites remplacer les bougies selon les intervalles appropriés. Voir **Entretien périodique normal** (page 555).

Capacités et spécifications


ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR: XXXX KG (XXXX LB)
 FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB) REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB) WITH TIRES XXXX
 XXXX KG (XXXX LB) WITH TIRES XXXX KG (XXXX LB) WITH TIRES XXXX
 XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES XXXX
 XXXXXXX RIMS XXXXXXX RIMS
 AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX
 TYPE: XXXX XXXXX



EXT PNT: XX XXXXX RC: XX DSO: XXXX
 WB INT TR TP/PS R AXLE TR SPR XXXX
 XXX XX XXX X XX X XXXX XXXX
 XXXXXXXXXXXXXXX XXX XXXX-XXXXXXXX-XX

E167469

Les règlements de la National Highway Traffic Safety Administration exigent qu'une étiquette d'homologation de sécurité soit apposée sur le véhicule et précisent également l'emplacement prévu pour cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou le rebord de la porte près du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.


DÉSIGNATION DU CODE DE BOÎTE DE VITESSES

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR: XXXX KG (XXXX LB)
 FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB) REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB) WITH TIRES XXXX
 XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES XXXX
 XXXXXXX RIMS XXXXXXX RIMS
 AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX
 TYPE: XXXX XXXXX



EXT PNT: XX XXXXX RC: XX DSO: XXXX
 WB INT TR TP/PS R AXLE TR SPR XXXX
 XXX XX XXX X XX X XXXX XXXX
 XXXXXXXXXXXXXXX XX =XXX-XXXXXXXX-XX

↑

E167814

Le code de la boîte de vitesses est inscrit sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique le code de la boîte de vitesses et la description de la boîte de vitesses.

Description	Code
Boîte de vitesses automatique à six rapports 6F35	6
Boîte de vitesses automatique à six rapports 6F55	C
Boîte de vitesses automatique à six rapports 6F50	J

Capacités et spécifications

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 2 L ECOBOOST™

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

Élément	Contenance
Huile moteur	5,4 L (5,7 pte)
Liquide de refroidissement du moteur	7,8 L (8,2 pte)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour différentiel arrière (traction intégrale)	1,15 L (2,4 chopines)
Huile pour boîte de transfert (traction intégrale)	0,35 L (11,8 fl oz)
Huile de boîte de vitesses automatique*	8,5 L (9,0 pte)
Liquide de lave-glace	Remplir au besoin
Réservoir de carburant (traction avant)	69,5 L (18,4 gal)
Réservoir de carburant (traction intégrale)	70 L (18,5 gal)
Frigorigène de climatisation	0,68 kg (24 oz)
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation	155 ml (5,2 fl oz)

*Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

Capacités et spécifications

Spécifications

Produits

Nom	Caractéristiques
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur synthétique de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LSP12	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® MXO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur optionnelle (É.-U. et Mexique) : Huile moteur 100 % synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-QFS	WSS-M2C946-A
Huile moteur optionnelle (Canada) : Huile moteur synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LFS12	WSS-M2C946-A
Liquide de refroidissement moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour différentiel arrière (traction intégrale) : Huile de pont arrière de première qualité SAE 80W-90 Motorcraft® XY-80W90-QL	WSP-M2C197-A
Huile pour boîte de transfert (traction intégrale) : Lubrifiant synthétique pour pont arrière SAE 75W-140 Motorcraft®	WSL-M2C192-A

Capacités et spécifications

Nom	Caractéristiques
XY-75W140-QL	
Huile pour boîte de vitesses automatique (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de vitesses automatique (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Liquide de lave-glace (É.-U. et Mexique) : Concentré de lave-glace de première qualité Motorcraft® avec agent amérissant ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide de lave-glace (Canada) : Liquide de lave-glace de première qualité Motorcraft® CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft® YN-19	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft® CYN-16-R	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft® MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation : Huile PAG pour compresseur de climatisation Motorcraft® YN-12-D	WSH-MIC231-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft® XL-5	ESB-MIC93-B

Capacités et spécifications

Nom	Caractéristiques
Barillets de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1	--
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	--
Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant MXL-1	--

L'utilisation d'huile et de liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites peut entraîner :

- Des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule.
- Des lancements prolongés du moteur.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Un rendement réduit du moteur.
- Une augmentation de la consommation de carburant.
- Une diminution de l'efficacité du freinage.

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'huile moteur Motorcraft®. Si l'huile Motorcraft® n'est pas disponible, utilisez une huile moteur de la viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Capacités et spécifications

Nota : Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.

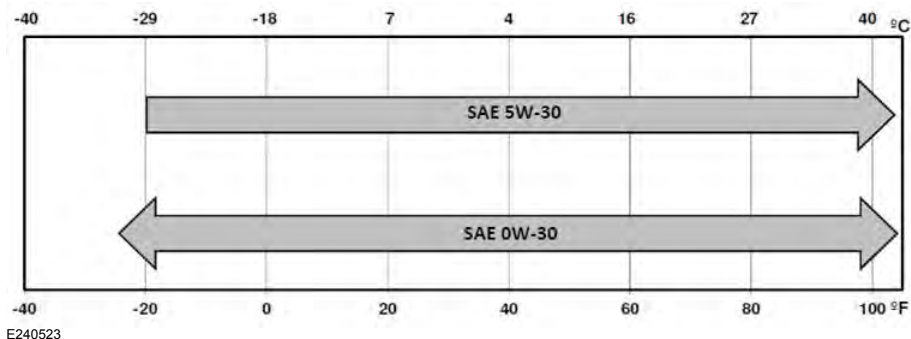
Nota : Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON® LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut endommager la boîte de vitesses.

Huile moteur de rechange pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages par temps froid, nous recommandons d'utiliser l'huile de rechange suivante pour froids extrêmes lorsque la température ambiante atteint -30°C ($-22,0^{\circ}\text{F}$) ou moins.

Produits

Nom	Caractéristiques
Huile moteur synthétique de première qualité SAE 0W-30 Motorcraft® : Huile moteur SAE 0W-30 XO-0W30-QSP	WSS-M2C953-A1



Capacités et spécifications

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 2,7 L ECOBOOST™

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

Élément	Contenance
Huile moteur	5,7 L (6,0 pte)
Liquide de refroidissement du moteur	10 L (10,6 pte)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour différentiel arrière (traction intégrale)	1,15 L (2,4 chopines)
Huile pour boîte de transfert (traction intégrale)	0,35 L (11,8 fl oz)
Huile de boîte de vitesses automatique*	10,4 L (11,0 pte)
Liquide de lave-glace	Remplir au besoin
Réservoir de carburant (traction avant)	69,5 L (18,4 gal)
Réservoir de carburant (traction intégrale)	70 L (18,5 gal)
Frigorigène de climatisation	0,6 kg (21 oz)
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation	155 ml (5,2 fl oz)

*Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

Capacités et spécifications

Spécifications

Produits

Nom	Caractéristiques
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur synthétique de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LSP12	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® MXO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur optionnelle (É.-U. et Mexique) : Huile moteur 100 % synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-QFS	WSS-M2C946-A
Huile moteur optionnelle (Canada) : Huile moteur synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LFS12	WSS-M2C946-A
Liquide de refroidissement moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour différentiel arrière (traction intégrale) : Huile de pont arrière de première qualité SAE 80W-90 Motorcraft® XY-80W90-QL	WSP-M2C197-A
Huile pour boîte de transfert (traction intégrale) : Lubrifiant synthétique pour pont arrière SAE 75W-140 Motorcraft®	WSL-M2C192-A

Capacités et spécifications

Nom	Caractéristiques
XY-75W140-QL	
Huile pour boîte de vitesses automatique (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de vitesses automatique (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Liquide de lave-glace (É.-U. et Mexique) : Concentré de lave-glace de première qualité Motorcraft® avec agent amérisant ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide de lave-glace (Canada) : Liquide de lave-glace de première qualité Motorcraft® CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft® YN-19	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft® CYN-16-R	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft® MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation : Huile PAG pour compresseur de climatisation Motorcraft® YN-12-D	WSH-MIC231-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft® XL-5	ESB-MIC93-B

Capacités et spécifications

Nom	Caractéristiques
Barillets de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1	--
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	--
Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant MXL-1	--

L'utilisation d'huile et de liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites peut entraîner :

- Des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule.
- Des lancements prolongés du moteur.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Un rendement réduit du moteur.
- Une augmentation de la consommation de carburant.
- Une diminution de l'efficacité du freinage.

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'huile moteur Motorcraft®. Si l'huile Motorcraft® n'est pas disponible, utilisez une huile moteur de la viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Capacités et spécifications

Nota : Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.

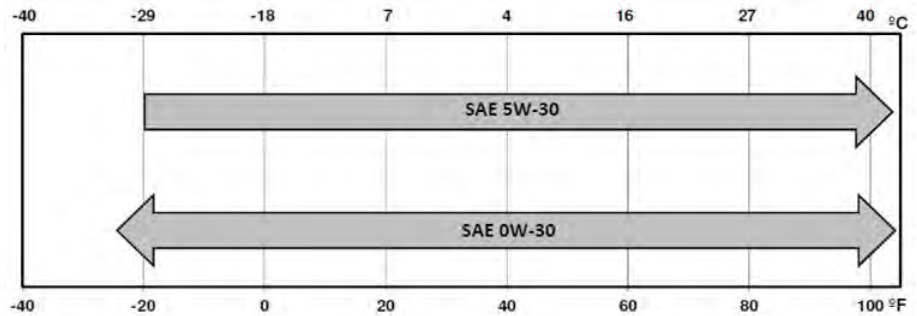
Nota : Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON® LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut endommager la boîte de vitesses.

Huile moteur de rechange pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages par temps froid, nous recommandons d'utiliser l'huile de rechange suivante pour froids extrêmes lorsque la température ambiante atteint -30°C (-22,0°F) ou moins.

Produits

Nom	Caractéristiques
Huile moteur synthétique de première qualité SAE 0W-30 Motorcraft® : Huile moteur SAE 0W-30 XO-0W30-QSP	WSS-M2C953-A1



E240523

Capacités et spécifications

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 3,5 L

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

Élément	Contenance
Huile moteur	5,7 L (6,0 pte)
Liquide de refroidissement du moteur	11,1 L (11,7 pte)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour différentiel arrière (traction intégrale)	1,15 L (2,4 chopines)
Huile pour boîte de transfert (traction intégrale)	0,35 L (11,8 fl oz)
Huile de boîte de vitesses automatique*	10,4 L (11,0 pte)
Liquide de lave-glace	Remplir au besoin
Réservoir de carburant (traction avant)	69,5 L (18,4 gal)
Réservoir de carburant (traction intégrale)	70 L (18,5 gal)
Frigorigène de climatisation	0,68 kg (24,0 oz)
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation	155 ml (5,2 fl oz)

*Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

Capacités et spécifications

Spécifications

Produits

Nom	Caractéristiques
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft® XO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft® CXO-5W20-LSP12	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique SAE 5W-20 Motorcraft® MXO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur optionnelle (É.-U. et Mexique) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-20 Motorcraft® XO-5W20-QFS	WSS-M2C945-A
Huile moteur optionnelle (Canada) : Huile moteur synthétique SAE 5W-20 Motorcraft® CXO-5W20-LFS12	WSS-M2C945-A
Liquide de refroidissement moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour différentiel arrière (traction intégrale) : Huile de pont arrière de première qualité SAE 80W-90 Motorcraft® XY-80W90-QL	WSP-M2C197-A
Huile pour boîte de transfert (traction intégrale) :	WSL-M2C192-A

Capacités et spécifications

Nom	Caractéristiques
Lubrifiant synthétique pour pont arrière SAE 75W-140 Motorcraft® XY-75W140-QL	
Huile pour boîte de vitesses automatique (É.-U. et Mexique) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de vitesses automatique (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Liquide de lave-glace (É.-U. et Mexique) : Concentré de lave-glace de première qualité Motorcraft® avec agent amérissant ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide de lave-glace (Canada) : Liquide de lave-glace de première qualité Motorcraft® CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft® YN-19	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft® CYN-16-R	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft® MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation : Huile PAG pour compresseur de climatisation Motor- craft® YN-12-D	WSH-M1C231-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft® XL-5	ESB-M1C93-B

Capacités et spécifications

Nom	Caractéristiques
Barillets de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1	--
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	--
Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant MXL-1	--

L'utilisation d'huile et de liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites peut entraîner :

- Des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule.
- Des lancements prolongés du moteur.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Un rendement réduit du moteur.
- Une augmentation de la consommation de carburant.
- Une diminution de l'efficacité du freinage.

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'huile moteur Motorcraft®. Si l'huile Motorcraft® n'est pas disponible, utilisez une huile moteur de la viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Capacités et spécifications

Nota : Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.

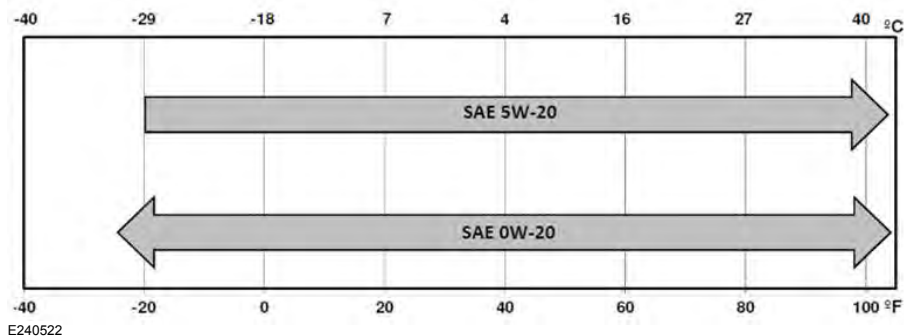
Nota : Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON® LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut endommager la boîte de vitesses.

Huile moteur de rechange pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages par temps froid, nous recommandons d'utiliser l'huile de rechange suivante pour froids extrêmes lorsque la température ambiante atteint -30°C ($-22,0^{\circ}\text{F}$) ou moins.

Produits

Nom	Caractéristiques
Huile moteur synthétique de première qualité SAE 0W-20 Motorcraft® : Huile moteur SAE 0W-20 XO-0W20-QSP	WSS-M2C947-A



Chaîne audio

GÉNÉRALITÉS

Facteurs de réception des fréquences radio

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission ». Ces fréquences s'établissent comme suit :

- AM : 530, 540 à 1 700, 1 710 kHz,
- FM : 87,9 à 107,7, 107,9 MHz.

Facteurs pouvant influencer la réception radio	
Distance et puissance du signal	Plus vous vous éloignez d'une station AM ou FM, plus le signal et la réception sont faibles.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

Renseignements sur les disques compacts et les lecteurs de disques compacts

Nota : Les lecteurs de disques compacts lisent des disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,7 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.

Nota : N'insérez pas de disque compact avec étiquette en papier gravée à domicile (adhésive) dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Vous devriez utiliser un feutre indélébile au lieu d'une étiquette adhésive sur vos disques compacts gravés à domicile. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Nota : N'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'une pellicule de protection contre les rayures.

Saisissez toujours un disque par le périmètre. Ne nettoyez le disque qu'avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts. N'essayez le disques qu'en commençant par le centre en allant vers le bord. Ne nettoyez pas les disques en effectuant un mouvement circulaire.

Chaîne audio

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

Structure des pistes et des dossiers MP3 et WMA

Les chaînes audio en mesure de reconnaître et de lire les pistes individuelles et les structures de dossiers MP3 et WMA fonctionnent comme suit :

- Il existe deux différents modes de lecture de disque MP3 et WMA : le mode piste MP3 et WMA (réglage système par défaut) et le mode dossier MP3 et WMA.
- Le mode piste MP3 et WMA ignore toute structure de dossiers sur le disque MP3 ou WMA. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 et WMA du disque (dénotée par l'extension de fichier MP3 ou WMA) de T001 à T255. Le nombre maximal de fichiers MP3 et WMA qui peuvent être lus dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne audio.
- Le mode dossier MP3 et WMA représente une structure de dossiers composée d'un seul niveau de dossiers. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 et WMA du disque (dénotées par l'extension de fichier MP3 ou WMA) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3 et WMA, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disques à un niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Si vous gravez vos propres disques MP3 et WMA, il est important de comprendre comment la chaîne audio lit les structures créées. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec des extensions autres que MP3 et WMA), seuls

les fichiers portant l'extension MP3 et WMA sont lus, les autres sont ignorés. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 ou WMA pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne audio de votre véhicule.

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers MP3 et WMA sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers MP3 et WMA du dossier en cours.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : SONY AM/FM/CD

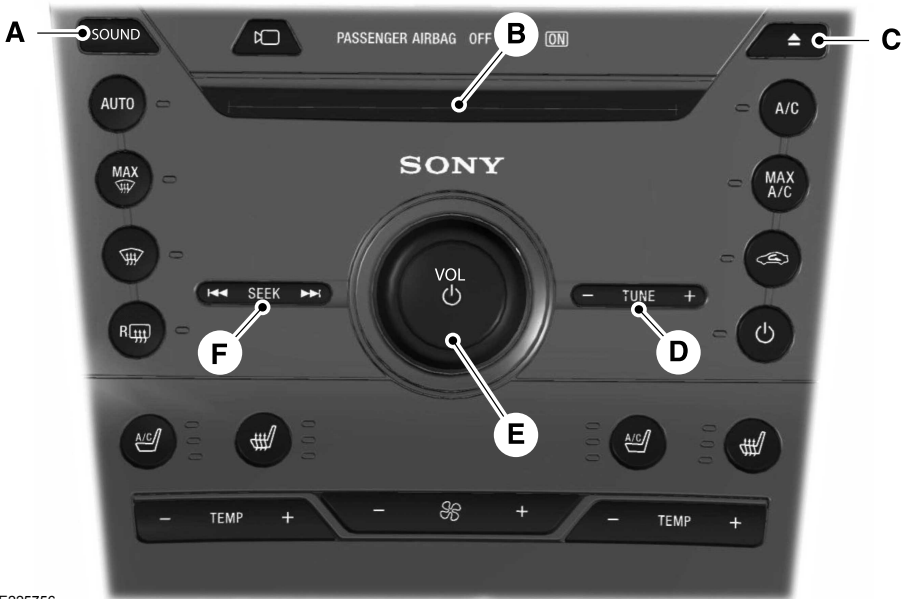
AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Nota : *Le système à écran tactile commande la plupart des fonctions audio. Consultez votre livret de renseignements SYNC.*

Chaîne audio



E225756

- A **SOUND** : Appuyez sur cette touche pour accéder aux paramètres suivants : aigus, médiums, graves, équilibre avant-arrière ou équilibre gauche-droit.
- B **Fente pour CD** : vous permet d'insérer un disque compact.
- C **Éjecter** : appuyez sur cette touche pour éjecter un CD.
- D **TUNE** : appuyez sur cette touche pour parcourir les stations de radio individuelles.
- E **VOL et Marche/Arrêt** : appuyez sur ce bouton pour allumer et éteindre la chaîne audio. Tournez-le pour régler le volume.
- F **SEEK, retour en arrière et avance rapide** : en mode radio, sélectionnez une station de radio et appuyez sur ces boutons. Le système s'arrête à la première station qu'il trouve dans cette direction. En mode CD, appuyez sur une de ces touches pour sélectionner la piste suivante ou précédente. Maintenez la touche enfoncée pour, selon le cas, parcourir rapidement vers l'avant ou l'arrière la piste actuelle.

Chaîne audio

Structure de menu

Nota : Selon votre système, certaines options peuvent s'afficher différemment.

Appuyez sur **MENU**.

Appuyez sur les flèches vers le haut et vers le bas pour parcourir les options.

Appuyez sur la flèche droite pour accéder à un menu. Appuyez sur la flèche gauche pour quitter un menu.

Appuyez sur **OK** pour confirmer une sélection.

Autoradio	
Balayage	Sélectionnez cette option pour écouter un extrait des chaînes disponibles en séquence.
AST	Sélectionnez cette option pour mémoriser les six stations locales les plus puissantes disponibles sur les bandes de fréquences AM-AST et FM-AST.
Texte radio *	Sélectionnez cette option pour afficher des renseignements supplémentaires tels que le nom de l'artiste.

*Des renseignements supplémentaires ne sont pas toujours disponibles.

Réglages audio	
Fréquence alternative	L'option de fréquence alternative étant active, le système syntonise une autre fréquence plus puissante de la même station.
Mode régional	Le mode régional détermine le comportement des fréquences alternatives et la commutation entre les réseaux liés régionalement.
Nouvelles	L'option d'actualités étant activée, le système interrompt la source audio active pour diffuser les actualités si la station actuellement syntonisée (ou la dernière station syntonisée dans le cas d'une autre source média active) prend en charge les actualités.

Chaîne audio

Réglages audio	
Liaison avec le service *	L'option de continuité permet au système de passer automatiquement des fréquences DAB à FM si la fréquence DAB n'est plus disponible.
Volume asservi à la vitesse	Ajuste automatiquement le volume pour compenser les bruits générés par la vitesse et le vent. Vous pouvez régler le système entre 0 et +7.
Son	Sélectionnez cette option pour accéder aux paramètres des aigus, des médiums, des graves et des balances avant-arrière ou gauche-droite.
Mode d'occupat.	Sélectionnez ce mode pour optimiser la qualité sonore en fonction de la position d'occupant choisie.
DSP	Choisissez entre les modes stéréo. Uniquement avec les systèmes sonores externes.

* Versions DAB uniquement.

Réglages du CD	
Balayage de toutes les pistes	Sélectionnez cette option pour balayer toutes les sélections de disque.
Balayage du dossier	Sélectionnez cette option pour écouter un extrait de chacune des pièces du dossier MP3 actuel.

Réglage de la montre	
Régler la date et l'heure	Sélectionnez cet article pour régler l'heure et la date.
24 heures	Sélectionnez cette option pour afficher la montre en format 12 heures ou 24 heures.

Chaîne audio

Réglages d'affichage	
Luminosité	Sélectionnez cette option pour modifier la luminosité de l'affichage.
Langue	Sélectionnez cette option pour définir la langue (anglais, français ou espagnol).
Temp. Réglage de température	Sélectionnez cette option pour afficher la température extérieure en degrés Fahrenheit ou Celsius.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AM/FM/CD/SYNC

AVERTISSEMENT

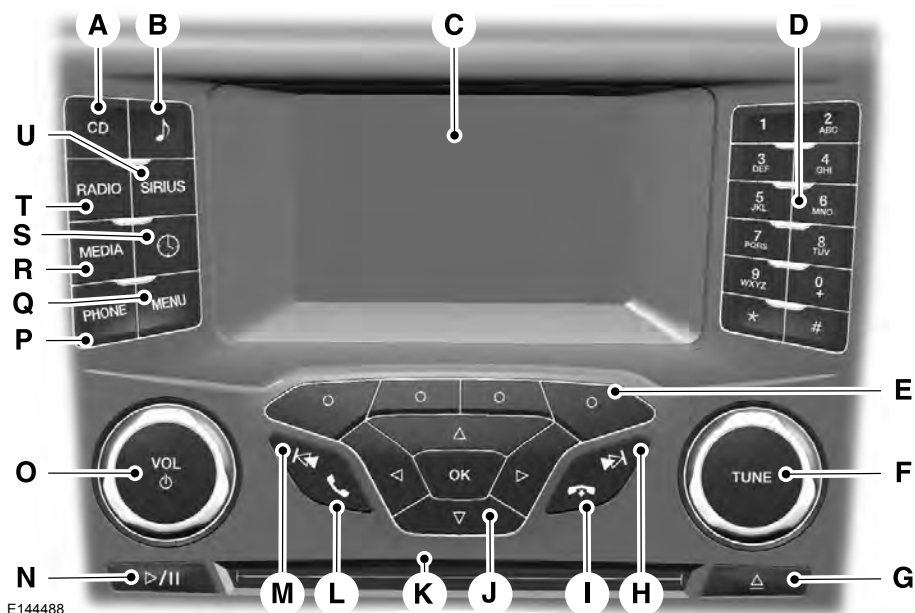


La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portable lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Nota : Selon les options de votre véhicule, votre système pourrait différer de celui qui est illustré ici.

Nota : Certaines fonctions, comme la radio satellite SIRIUS, peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez un concessionnaire autorisé.

Chaîne audio



E144488

- A **CD** : appuyez sur ce bouton pour écouter un CD. Appuyez sur les boutons de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner les options de relecture ou de lecture aléatoire à l'écran.
- B **SON** : appuyez sur ce bouton pour accéder aux paramètres suivants : aigus, médiums, graves, équilibre avant-arrière et équilibre gauche-droit. Servez-vous des flèches vers le haut et vers le bas pour sélectionner les divers paramètres. Lorsque vous effectuez votre sélection, appuyez sur les flèches gauche et droite pour modifier les paramètres. Appuyez sur **OK** pour confirmer ou sur **MENU** pour quitter. Les réglages de son peuvent être établis indépendamment pour chaque source audio.
- C **Écran d'affichage** : affiche des renseignements sur le système audio et sur le système SYNC.
- D **Clavier numérique** : en mode radio, enregistrez vos stations de radio favorites pour y accéder ultérieurement. Lorsque vous syntonisez une station, maintenez une touche de présélection enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. En mode lecteur de CD, appuyez sur un bouton pour sélectionner une piste. En mode téléphone, appuyez sur les boutons pour entrer un numéro de téléphone.

Chaîne audio

- E Boutons de fonction :** sélectionnez différentes fonctions du système audio selon le mode en cours (radio, lecteur de CD, etc.).
- F TUNE :** appuyez sur ce bouton pour parcourir les stations de radio individuelles.
- G Éjecter :** appuyez sur ce bouton pour éjecter un CD.
- H Rechercher :** en mode radio, sélectionnez une bande de fréquences, puis appuyez sur ce bouton. Le système s'arrête à la première station qu'il repère vers le haut de la bande de fréquences. Maintenez le bouton enfoncé pour passer rapidement à la prochaine station de radio audible ou station pré réglée. En mode CD, appuyez sur ce bouton pour sélectionner la piste suivante. Maintenez ce bouton enfoncé pour lire la piste actuelle en avance rapide.
- I Raccrocher :** appuyez sur ce bouton pour mettre fin à un appel.
- J Flèches et OK :** servez-vous des flèches vers le haut et vers le bas pour sélectionner les divers paramètres. Lorsque vous effectuez votre sélection, appuyez sur les flèches gauche et droite pour modifier les paramètres. Appuyez sur **OK** pour confirmer ou sur **MENU** pour quitter.
- K Fente d'insertion de CD :** vous permet d'insérer un disque compact.
- L Répondre ou établir un appel :** appuyez sur ce bouton pour répondre à un appel entrant ou pour établir un appel.
- M Rechercher :** en mode radio, sélectionnez une bande de fréquences, puis appuyez sur ce bouton. Le système s'arrête à la première station qu'il repère vers le bas de la bande de fréquences. Maintenez le bouton enfoncé pour passer rapidement à la station de radio audible ou à la station pré réglée précédente. En mode CD, appuyez sur ce bouton pour sélectionner la piste précédente. Maintenez ce bouton enfoncé pour lire la piste actuelle en retour rapide.
- N Lecture-pause :** appuyez sur ce bouton pour lire une piste de CD ou pour en interrompre la lecture.
- O VOL et Marche/Arrêt :** appuyez sur ce bouton pour allumer et éteindre la chaîne audio. Tournez-le pour régler le volume.
- P PHONE :** appuyez sur ce bouton pour accéder aux fonctions téléphoniques de SYNC. Voir **SYNC™** (page 410).
- Q MENU :** appuyez sur ce bouton pour accéder aux différentes fonctions de la chaîne audio. Consultez la section **Structure de menus** plus loin dans le présent chapitre.
- R MEDIA :** appuyez sur ce bouton pour accéder à votre prise d'entrée auxiliaire ou alterner entre les appareils que vous branchez sur la prise d'entrée ou le port USB.
- S Montre :** appuyez sur ce bouton pour accéder à l'écran de réglage de la montre. Utilisez les flèches centrales pour modifier les heures et les minutes. Vous pouvez aussi régler la montre en appuyant sur le bouton **MENU**, puis en allant au menu des réglages de la montre.

Chaîne audio

- T **RADIO** : appuyez sur ce bouton pour écouter la radio ou alterner entre les fréquences radio. Appuyez sur les boutons de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner différentes fonctions de la radio.
- U **SIRIUS** ou **MISE EN SOURDINE** : si votre véhicule est doté de la radio satellite SIRIUS, appuyez sur ce bouton pour écouter la radio SIRIUS. Si votre véhicule n'est pas doté de la radio satellite SIRIUS, appuyez sur ce bouton pour mettre le son en sourdine.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : CHAÎNE AM/FM DE HAUT NIVEAU AVEC LECTEUR DE DISQUES COMPACTS

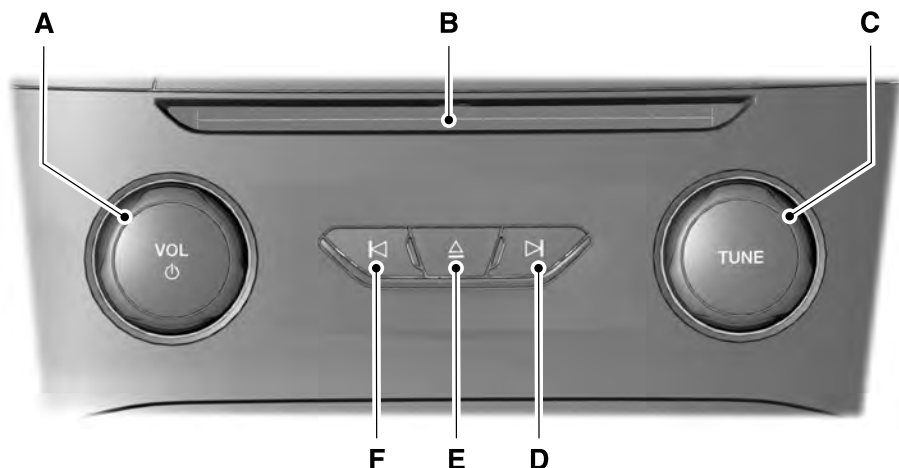
Nota : Selon les options de votre véhicule, votre système pourrait différer de celui qui est illustré ici.

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Chaîne audio



E188891

- A **VOL et Marche/Arrêt** : appuyez sur ce bouton pour allumer et éteindre la chaîne audio. Tournez-le pour régler le volume.
- B **Fente d'insertion de CD** : vous permet d'insérer un disque compact.
- C **TUNE** : appuyez sur ce bouton pour parcourir les stations de radio individuelles.
- D **Rechercher** : en mode radio, sélectionnez une bande de fréquences, puis appuyez sur ce bouton. Le système s'arrête à la première station qu'il repère vers le haut de la bande de fréquences. Maintenez le bouton enfoncé pour passer rapidement à la prochaine station de radio audible ou station prééglée. En mode CD, appuyez sur ce bouton pour sélectionner la piste suivante. Maintenez ce bouton enfoncé pour lire la piste actuelle en avance rapide.
- E **Éjecter** : appuyez sur ce bouton pour éjecter un CD.
- F **Rechercher** : en mode radio, sélectionnez une bande de fréquences, puis appuyez sur ce bouton. Le système s'arrête à la première station qu'il repère vers le bas de la bande de fréquences. Maintenez le bouton enfoncé pour passer rapidement à la station de radio audible ou à la station prééglée précédente. En mode CD, appuyez sur ce bouton pour sélectionner la piste précédente. Maintenez ce bouton enfoncé pour lire la piste actuelle en retour rapide.

RADIO NUMÉRIQUE

Nota : *Les émissions HD Radio ne sont pas offertes dans tous les marchés.*

La technologie HD Radio est l'évolution de la radio analogique AM-FM vers la technologie radiophonique numérique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le site www.hdradio.com.

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous pourrez remarquer le logo HD Radio à l'écran. Lorsque ce logo est accessible, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher à l'écran.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Lorsque les diffusions HD Radio sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

- Les **touches de présélection** permettent d'enregistrer une station active comme station programmée. Touchez et maintenez enfoncée une touche de préréglage jusqu'à ce que le son revienne. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation. Lors du passage à une touche de préréglage HD2 ou HD3, le son est interrompu avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir de nouveau le signal numérique.

Nota : *Comme pour toute autre station de radio mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si le véhicule est hors de portée du signal.*

Chaîne audio

Réception et stations HD Radio - Dépannage

Problèmes de réception possibles	
Zone de réception	Si vous écoutez une station multidiffusion et que vous êtes à la limite de la zone de réception, le son peut cesser en raison de la faiblesse du signal.
	Si vous écoutez la station HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Si le récepteur confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité du signal reçu, le son peut changer légèrement lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance correspond au transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes relatifs aux stations repérés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de l'exactitude des champs de données.

Chaîne audio

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Problème	Cause	Mesure à prendre
Écho, hésitation, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Mauvaise synchronisation du diffuseur radiophonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ceci est un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio passe du mode analogique au mode numérique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre de lui-même à mesure que vous roulez.
Le son est coupé lorsque vous sélectionnez HD2 ou HD3, une touche de présélection multidiffusion ou Syntonisation directe .	La station multidiffusion n'est pas disponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois la diffusion décodée, le son se rétablit.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal. Il suffit d'attendre que le son revienne.
Impossible d'accéder à la chaîne de multidiffusion HD2/HD3 lorsqu'une touche de présélection est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station relative à la touche de présélection ou à la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de couverture que vous traversez.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible dans votre zone courante.
L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture.	Problème de traitement de données du diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune information textuelle affichée pour la fréquence sélectionnée	Problème de traitement de données du diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *

* http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences

Chaîne audio

La technologie HD Radio est fabriquée avec la permission de iBiquity Digital Corp. États-Unis et brevets étrangers. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de iBiquity Digital Corp. Ford et iBiquity Digital Corp. ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu pourrait être changé, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

RADIO PAR SATELLITE (Selon l'équipement)

La radio satellite SIRIUS® diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir plus de renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SIRIUS, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SIRIUS au 1-888-539-7474.

Nota : *Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.*

Facteurs relatifs la réception radio satellite

Problèmes potentiels de réception de radio satellite	
Antenne obstruée	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut se mettre en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	Il se peut que l'affichage indique « ACQUISITION »... pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Chaîne audio

Service de radio satellite SIRIUS®

Nota : *SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris d'annuler, déplacer ou ajouter des chaînes données et de modifier des tarifs, à tout moment et avec ou sans préavis. Ford n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.*



E208625

La radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, de la météo, des informations sur la circulation et des variétés. Le système de radio satellite SIRIUS installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou de la location du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de la radio satellite SIRIUS ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SIRIUS au 1-888-539-7474.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. En mode de radio satellite, sintonisez le canal 0.

Chaîne audio

Dépannage

Message	Anomalie	Mesure à prendre
Acquisition...	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio du canal sélectionné.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ce message devrait disparaître après quelques instants.
Défaut d'antenne sat. Défaillance syst SIRIUS	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas rapidement ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Consultez un concessionnaire autorisé pour la réparation.
Canal non valide	Le canal n'est plus disponible.	Syntonisez un autre canal ou choisissez un autre pré-réglage.
Désinscription canal	Votre abonnement ne comprend pas ce canal.	Communiquez avec SIRIUS au 1-888-539-7474 pour vous abonner au canal, ou syntonisez un autre canal.
Pas de signal	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation du canal est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut durer jusqu'à trois minutes.
Quest? Appelez 1-888-539-7474	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Contactez Sirius au 1-888-539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.
Aucune station detect. Vérif. guide canaux	Tous les canaux dans la catégorie sélectionnée sont ignorés ou verrouillés.	Servez-vous du guide des canaux pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour ce canal.
Abonnement mis à jour	SIRIUS a mis à jour les canaux disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

Chaîne audio

PORT USB (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

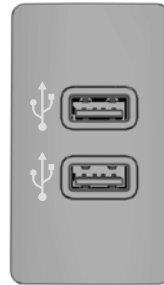


E205592

La prise USB vous permet de brancher différents médias, des cartes mémoire flash ainsi que de recharger divers appareils (si cette fonction est prise en charge). Consultez votre livret de renseignements SYNC.

CENTRALE MULTIMÉDIA (Selon l'équipement)

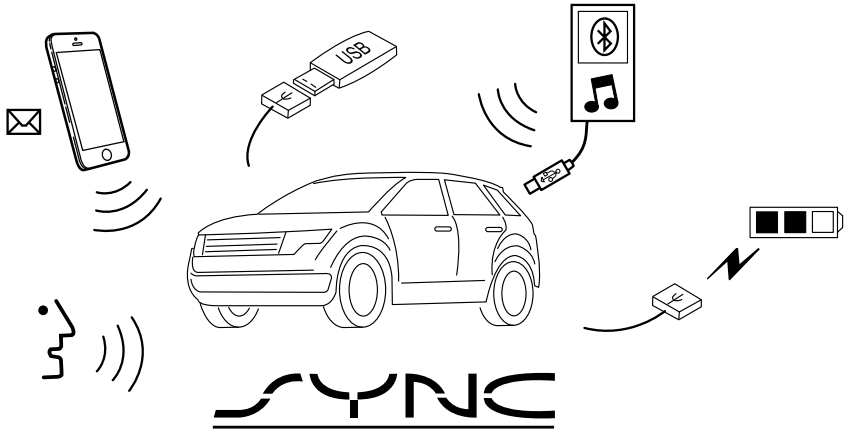
Vous pouvez placer la centrale multimédia à l'intérieur de la console centrale ou sur la planche de bord.



E211463

Consultez votre livret de renseignements SYNC.

GÉNÉRALITÉS



E198355

SYNC est un système de communication de bord qui fonctionne avec votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et votre lecteur multimédia portatif. Ce système vous permet :

- D'effectuer et de recevoir des appels.
- D'accéder à la musique et à la lecture à partir de votre lecteur de musique portatif.
- D'utiliser l'Assistance 911 et des applications telles que Spotify et Glympe au moyen de SYNC AppLink.
- D'accéder aux contacts du répertoire et à la musique au moyen de commandes vocales.
- D'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone connecté.
- D'envoyer un message texte.
- D'utiliser le système de reconnaissance vocale avancé.
- De recharger votre appareil USB (si votre appareil prend en charge cette fonction).

*Ces fonctions ne sont pas disponibles dans tous les marchés et peuvent nécessiter une activation. La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assurez-vous de consulter le manuel de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC.

Service d'assistance

L'équipe d'assistance SYNC est à votre service pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 8h30 à 21h00, HNE.

Le dimanche, de 10h30 à 19h30, HNE

Aux États-Unis, composez le
1 800 392 3673.

Au Canada, composez le 1-800-565-3673.

Les horaires peuvent varier les jours fériés.

Compte de propriétaire SYNC

Pourquoi ai-je besoin d'un compte de propriétaire SYNC?

- Il est essentiel pour toujours disposer des derniers téléchargements logiciels disponibles pour SYNC.
- Il permet d'accéder au soutien à la clientèle pour toute question.

Restrictions pendant la conduite

Dans le but d'assurer votre sécurité, certaines fonctions sont asservies à la vitesse du véhicule et sont inaccessibles lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km (3 mi).

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Pendant l'utilisation de SYNC :

- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont coupés, fendus ou endommagés. Placez les cordons et les câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments ni à la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteurs dans votre véhicule en présence de conditions extrêmes, car ils risqueraient d'être endommagés. Consultez le manuel de votre appareil pour plus de renseignements.
- N'essayez pas d'assurer l'entretien de l'équipement ou de le réparer vous-même. Consultez un concessionnaire autorisé.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsqu'un téléphone cellulaire est connecté à SYNC, ce dernier crée un profil dans votre véhicule qui est associé à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir davantage de fonctions et pour améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut contenir des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'environ 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer un éventuel problème.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal d'activité resteront dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous souhaitez ne plus utiliser le système ou le véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée.

Vous ne pouvez accéder aux données du système sans un équipement spécial et un accès au module SYNC du véhicule. Ford et Ford Canada ne liront pas les données du système à une fin autre qu'indiquée précédemment sans le consentement du propriétaire du véhicule, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Outre Ford aux États-Unis ou Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour de plus amples renseignements sur la confidentialité, consultez le chapitre traitant du service Assistance 911. Voir **Applications et services du système SYNC™** (page 430).

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Ceci vous permet de garder vos mains sur le volant et de vous concentrer sur ce qui vous entoure.

Lancement d'une session de reconnaissance vocale



Appuyez sur la touche de commande vocale. Une liste des commandes vocales disponibles s'affiche à l'écran.

Commandes vocales globales

Ces commandes vocales sont toujours disponibles. Vous pouvez les énoncer à tout moment.

Commandes vocales globales	
(annuler terminer)	Cette commande met fin à la session de commande vocale. Vous pouvez aussi annuler une session en maintenant la touche de commande vocale enfoncée pendant deux secondes ou plus.
aide	Cette commande vous propose des conseils, des exemples et des directives.
(menu principal recommencer)	Cette commande relance la session de commande vocale depuis le début.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (annuler | quitter) s'affiche, vous énoncez : annuler ou quitter.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle de votre véhicule est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant de glaces ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Avant d'énoncer une commande vocale, attendez la fin de l'annonce du système, suivie d'une tonalité unique. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À tout moment, vous pouvez interrompre l'annonce système en appuyant sur la touche de commande vocale. Vous pouvez annuler une session de commande vocale en appuyant sur la touche de commande vocale et en la maintenant enfoncée.

Interaction et rétroaction du système

Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné. Vous pouvez personnaliser le système de reconnaissance vocale pour obtenir plus ou moins de directives et de rétroaction.

Le paramètre par défaut est défini à un niveau plus élevé d'interaction pour faciliter votre apprentissage du système. Vous pouvez modifier ces paramètres à tout moment.

Réglage du niveau d'interaction



Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
paramètres vocaux	
Puis une des commandes suivantes :	
interaction standard	Fournit une interaction et un guidage plus détaillés. (Recommandé aux utilisateurs débutants.)
interaction avancée	Fournit une interaction et un guidage moins présents.

Messages-guide de confirmation

Les messages-guides de confirmation sont de courtes questions posées par le système en cas d'incertitude concernant votre demande ou lorsque votre demande induit plusieurs réponses possibles.

Pour régler ce paramètre, appuyez sur la touche de commande vocale, et à l'invite dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
paramètres vocaux	
Puis une des commandes suivantes :	
messages [guide] de confirmation désactivés	Devine au mieux ce que vous souhaitez; elle peut dans certains cas vous demander de confirmer les paramètres.
messages [guide] de confirmation activés	Clarifie votre commande vocale par une courte question.

Confirmation téléphonique

Le système utilise des confirmations téléphoniques pour vérifier avant d'effectuer un appel.

Pour régler ce paramètre, appuyez sur la touche de commande vocale, et à l'invite dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
paramètres vocaux	
Puis une des options suivantes :	
confirmation de téléphone activée	Une fois activée, cette fonction vous invite à confirmer toute commande vocale pour effectuer un appel avant d'effectuer l'appel.
confirmation de téléphone désactivée	Le système devine au mieux ce que vous souhaitez; il se peut qu'occasionnellement vous ayez à confirmer les paramètres.

Modification des paramètres vocaux

Pour modifier les paramètres vocaux, vous pouvez utiliser le menu de l'affichage audio en plus des commandes vocales.

Pour modifier les paramètres vocaux, appuyez sur la touche Menu puis sélectionnez :

Option de menu
SYNC-Réglages
Param. voix

Nota : *En fonction des réglages actuels de chauffage et climatisation, la vitesse du ventilateur peut être automatiquement réduite pendant l'énonciation de commandes vocales et le passage et la réception d'appels téléphoniques au moyen de SYNC afin de diminuer le bruit de fond dans le véhicule. La vitesse du ventilateur revient automatiquement à la normale à la fin de la session de commandes vocales. La vitesse du ventilateur peut aussi être réglée normalement pendant une session de commande vocale; appuyez simplement sur les boutons du ventilateur (ou tournez le bouton du ventilateur) pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur au réglage souhaité.*

Pour désactiver cette fonction de réduction automatique de la vitesse du ventilateur pendant les sessions de commande vocale, appuyez simultanément sur les touches AC et de recirculation de l'air, maintenez-les enfoncées, relâchez-les, puis augmentez la vitesse du ventilateur dans les 2 secondes qui suivent. Pour réactiver cette fonction, répétez la séquence d'opérations ci-dessus.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE TÉLÉPHONE

La téléphonie mains libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Bien que le système prenne en charge un grand nombre de fonctions, plusieurs d'entre elles sont asservies aux fonctionnalités de votre téléphone cellulaire. La plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge au moins les fonctions suivantes :

- Réponse à un appel entrant.
- Fin d'appel.
- Utilisation du mode de confidentialité.
- Composition d'un numéro.
- Recomposition.
- Avis d'appel en attente.
- Identité de l'appelant.

D'autres fonctions, telles que la messagerie textuelle avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire, sont asservies à votre téléphone. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le guide de l'utilisateur de votre téléphone et visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Couplage initial d'un téléphone

Le couplage de votre téléphone avec SYNC au moyen de la technologie sans fil vous permet de passer et de recevoir des appels en mode mains libres.

Nota : Le SYNC peut prendre en charge le téléchargement d'environ 4 000 entrées maximales par téléphone cellulaire compatible Bluetooth.

Nota : Veillez à établir le contact et à allumer la radio. Placez le levier de vitesses à la position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en première vitesse (boîte de vitesses manuelle).

Utilisation de la chaîne audio

Nota : Pour faire défiler les menus, appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas de votre chaîne stéréo.

1. Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez le manuel de votre téléphone au besoin.
2. Appuyez sur la touche **PHONE**. Lorsque l'écran audio indique qu'aucun téléphone n'est couplé, sélectionnez l'option Ajouter.
3. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche sur l'écran audio, recherchez SYNC sur votre téléphone pour lancer le processus de couplage.
4. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone cellulaire, confirmez que le NIP fourni par SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire. Votre téléphone est maintenant couplé et l'affichage indique que le couplage a réussi. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, entrez le NIP affiché sur l'écran. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) et le téléchargement de votre répertoire.

Utilisation des commandes vocales



Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez le manuel de votre téléphone au besoin.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
(jumeler (téléphone Bluetooth [audio]) ajouter [un] téléphone)	Suivez les instructions sur l'écran audio.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (de quoi s'agit-il) s'affiche, vous énoncez : de quoi s'agit-il.

Les commandes dont le nom est entre [] signifie que le mot est facultatif.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) et le téléchargement de votre répertoire.

Couplage d'autres téléphones

Nota : Veillez à établir le contact et à allumer la radio. Placez le levier de vitesses à la position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en première vitesse (boîte de vitesses manuelle).

Nota : Pour faire défiler les menus, appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas de votre chaîne stéréo.

1. Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez le manuel de votre téléphone au besoin.
2. Appuyez sur la touche **PHONE**.
3. Sélectionnez l'option correspondant aux appareils Bluetooth.
4. Appuyez sur la touche **OK**.
5. Sélectionnez l'option d'ajout. Ceci lance le processus de couplage.
6. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche sur l'écran audio, recherchez SYNC sur votre appareil.
7. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone cellulaire, confirmez que le NIP fourni par SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire. Votre téléphone est maintenant couplé et l'affichage indique que le couplage a réussi. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, entrez le NIP affiché sur l'écran. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

SYNC peut proposer d'autres options de téléphone cellulaire. Votre téléphone cellulaire peut aussi vous demander de donner à SYNC la permission d'accéder à l'information. Pour davantage de renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone cellulaire, consultez le manuel de votre téléphone cellulaire et visitez le site Web.

Commandes vocales de téléphone



Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, énoncez une des instructions suivantes :

Commande vocale	
(téléphone Blackberry iPhone)	
Puis énoncez l'une des commandes suivantes :	
appeler ____	
appeler ____ à la maison	
appeler ____ au (travail bureau)	
appeler sur le (cell cellulaire mobile téléphone mobile)	
appeler ____ sur (un autre l'autre) (numéro [[de] téléphone])	
composer [[un le ce] numéro]	1
([aller à] mode confidentiel privé [sur] transférer au téléphone)	2
(appel en attente mettre l'appel en attente) [activé]	2
(conférencer l'appel conférence téléphonique)	2
touche discrétion [activée]	2
touche discrétion désactivée	2
(activer la (sonnerie mode silencieux silence discrétion) sonnerie activée)	
(désactiver la (sonnerie mode silencieux silence discrétion) sonnerie désactivée)	

Commande vocale	
(messages message) [texte]	3
aide	

____ est une liste dynamique qui doit être le nom de l'un de vos contacts de votre répertoire. Par exemple, vous pouvez dire « Appeler domicile ».

¹ Consultez le tableau **Composer** ci-dessous.

² Ces commandes ne sont valides que pendant un appel.

³ Consultez le tableau des messages ci-dessous.

Composer commandes

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, énoncez une des commandes suivantes :

Commandes vocales	
411 (quatre-un-un), 911 (neuf-un-un)	
700 (sept cent)	
800 (huit cent)	
900 (neuf cent)	
Effacer (supprime tous les caractères entrés)	
Supprimer (supprime le dernier jeu de caractères entrés)	
Numéro <0-9>	
Plus	
Dièse (#)	
Étoile (*)	

Nota : Pour quitter le mode de composition, maintenez la touche de téléphone enfoncée ou appuyez sur n'importe quelle touche pour accéder au menu de la chaîne audio.

Pour accéder aux messages dites :

Commande vocale
(messages message) [texte]
Puis énoncez l'une des commandes suivantes :
(écouter lire) (message ligne [texte])
acheminer (ce message le message les messages [texte])
répondre au (message [texte])
appeler [destinataire]

Conseils Répertoire tél.

Pour entendre SYNC énoncer un nom, parcourez le répertoire téléphonique, sélectionnez un contact et appuyez sur :

Option de menu
Écoute

Changement d'appareil à l'aide des commandes vocales

Si vous utilisez SYNC, vous pouvez facilement accéder à plusieurs téléphones, ipods ou dispositifs USB. Pour allumer les dispositifs, dites :

Commande vocale	
(connecter appareil dispositif) —	Vous pouvez énoncer le nom de l'appareil souhaité, comme « Mon iPhone », « Mon Galaxy » ou « Mon iPod ». SYNC peut vous demander de confirmer le type d'appareil (téléphone, USB ou Bluetooth Audio).

Établissement des appels



Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, dites :

Commande vocale	
appeler [nom]	
composer [[un le ce] numéro]	SYNC vous demande d'énoncer les numéros que vous souhaitez composer. Le système confirme les numéros une fois que vous les avez énoncés. Vous pouvez alors dire :

Lorsque le système a indiqué le numéro, vous dites l'une des commandes suivantes :

Commande vocale	
(composer envoyer)	Ceci démarre l'appel.
(supprimer corriger)	Ceci efface les chiffres énoncés.

Pour terminer l'appel, appuyez sur la touche de fin d'appel sur le volant ou sélectionnez l'option de fin d'appel sur l'écran audio.

Répondre à un appel

Accepter des appels

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez y répondre en appuyant sur la touche d'acceptation d'appel sur le volant ou vous pouvez utiliser l'écran.

Pour accepter un appel en utilisant l'écran, sélectionnez :

Option de menu
Accepter

Rejeter un appel

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez le rejeter en appuyant sur la touche de rejet d'appel sur le volant ou vous pouvez utiliser l'écran.

Pour rejeter un appel en utilisant l'écran, sélectionnez :

Option de menu
Refuser

Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucune touche.

Options téléphoniques pendant un appel actif

Pendant un appel actif, des fonctions de menu supplémentaires sont disponibles, comme la mise en attente d'un appel ou la liaison d'appels en cours.

Pour accéder à ce menu, choisissez une des options disponibles en bas de l'écran audio ou sélectionnez **Plus** pour sélectionner une des options suivantes :

Option de menu	Description et mesure à prendre
Mic.Off	Désactiver le microphone de votre véhicule. Pour activer le microphone, sélectionnez de nouveau cette option.
Confid.	Transférer un appel actif effectué en mode mains libres à votre téléphone cellulaire pour une conversation privée. Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran audio indique que l'appel est privé.
Attente	Mettre en attente un appel en cours. Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran audio indique que l'appel est en attente.
Composition	Saisir des chiffres à l'aide du clavier numérique de la chaîne audio (par exemple, les chiffres de mots de passe).
Joindre appels	Combiner deux appels distincts. Le système accepte au plus trois interlocuteurs par appel à plusieurs interlocuteurs ou par conférence téléphonique. 1. Sélectionnez l'option Plus . 2. Accédez au contact voulu au moyen du système ou utilisez les commandes vocales pour effectuer le deuxième appel. Une fois le deuxième appel établi, sélectionnez l'option Plus .

Option de menu	Description et mesure à prendre
	3. Faites défiler jusqu'à l'option de conférence téléphonique et appuyez sur la touche OK .
Répertoire	Accéder aux contacts de votre répertoire. 1. Sélectionnez l'option Plus . 2. Faites défiler jusqu'à l'option de répertoire et appuyez sur la touche OK . 3. Faites défiler les contacts de votre répertoire. 4. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque le contact voulu s'affiche à l'écran audio. 5. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.
Histor. appels	Accéder à votre journal d'historique des appels. 1. Sélectionnez l'option Plus . 2. Faites défiler jusqu'à l'option d'historique des appels et appuyez sur la touche OK . 3. Faites défiler les options de votre historique des appels (entrants, sortants ou manqués). 4. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran audio. 5. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.

Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone

Vous pouvez accéder à votre historique des appels et à votre répertoire, envoyer des messages textes ainsi qu'accéder aux paramètres du téléphone et du système.

1. Appuyez sur la touche **PHONE** pour accéder au menu du téléphone.
2. Sélectionnez une des options disponibles.

Affichage	Description et mesure à prendre
Composition	Saisissez des chiffres à l'aide du clavier numérique de la chaîne audio.
Répertoire	Accéder à votre répertoire téléchargé. 1. Appuyez sur la touche OK pour confirmer et y accéder. Vous pouvez utiliser les options figurant au bas de l'écran pour accéder rapidement à une catégorie alphabétique. Vous pouvez aussi utiliser les lettres du clavier numérique de la chaîne audio pour faire un saut dans la liste. 2. Faites défiler les contacts de votre répertoire.

Affichage	Description et mesure à prendre
	<p>3. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran audio.</p> <p>4. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.</p>
Histor. appels	<p>Accéder à tout numéro composé précédemment, tout appel reçu ou manqué.</p> <p>1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner.</p> <p>2. Faites défiler pour sélectionner des appels entrants, sortants ou manqués. Appuyez sur la touche OK pour effectuer votre sélection.</p> <p>3. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.</p>
Comp.abrégée	<p>Sélectionnez 1 parmi 10 entrées de numérotation rapide. Pour définir une entrée de numérotation rapide, accédez au répertoire, puis appuyez sur un des chiffres du clavier numérique de la chaîne audio et maintenez-le enfoncé.</p>
Messages texte	<p>Envoyer, télécharger et supprimer des messages textes.</p>
Appareils BT	<p>Accéder à l'option de listes du menu des appareils Bluetooth (Ajout, Connexion, Configuration en tant que téléphone principal, Activation et Désactivation, Suppression).</p>
Réglag. appareil	<p>Afficher différents paramètres et fonctions de votre téléphone.</p>

Messages texte

Nota : Cette fonction dépend du téléphone.

SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages textes. Le système lit aussi les messages textes entrants afin que vous ne détourniez pas votre attention de la route pendant que vous conduisez.

Réception d'un message texte

Nota : Cette fonction dépend du téléphone. Votre téléphone doit prendre en charge le téléchargement des messages textes au moyen du système Bluetooth pour recevoir les messages textes entrants.

Nota : Cette fonction, asservie à la vitesse, est uniquement disponible lorsque votre véhicule circule à 5 km/h (3,1 mph) ou moins.

Lors de la réception d'un nouveau message, une tonalité retentit et l'écran audio affiche un message pour indiquer la réception d'un nouveau message.

Pour écouter le message, dites :

Commande vocale	Description et mesure à prendre
(écouter lire) (message ligne [texte])	Sélectionnez cette option pour que le système vous lise le message texte.

Les options suivantes sont aussi disponibles lorsque vous utilisez l'écran :

Option de menu	Description et mesure à prendre	
Ignorer	Sélectionnez cette option, ou ne faites rien, le message sera alors transmis dans la boîte de réception de messages textes.	
Affich.	Sélectionnez l'option Afficher pour ouvrir le message texte. Une fois cette option sélectionnée, le message peut vous être lu, pour afficher d'autres messages. Pour plus d'options, sélectionnez :	
	Plus...	Si vous sélectionnez cette option, utilisez les touches fléchées pour faire défiler les options suivantes :
	Rép. à l'expéd	Appuyez sur la touche OK pour accéder à l'option, puis faites défiler la liste des messages prédéfinis à envoyer.
	Appeler expéd.	Appuyez sur la touche OK pour appeler l'expéditeur du message.
	Transférer msg	Appuyez sur la touche OK pour faire suivre le message à un contact de votre Répertoire ou Historique des appels. Vous pouvez aussi choisir d'entrer un numéro.

Envoi, téléchargement et suppression des messages textes

1. Appuyez sur la touche **PHONE**.

2. Sélectionnez l'option de messagerie texte, puis appuyez sur la touche **OK**.

Choisissez parmi les options suivantes :

Option de menu	Description et mesure à prendre
Nouv.	Vous permet d'envoyer un nouveau message texte sur la base d'un ensemble de 15 messages prédéfinis.
Affich.	Vous permet de lire le message entier et vous donne en plus la possibilité de faire lire le message par le système. Pour passer au message suivant, sélectionnez l'option Plus . Vous pouvez ainsi répondre à l'expéditeur, l'appeler ou transférer le message.
Suppr.	Vous permet de supprimer les messages textes actuels du système (mais pas de votre téléphone cellulaire). Lorsque le système a supprimé tous vos messages textes, l'écran audio le fait savoir.
Plus...	Vous permet de supprimer tous les messages textes ou de déclencher manuellement un téléchargement de tous les messages non lus depuis votre téléphone cellulaire.

Envoi d'un message texte

Nota : Vous ne pouvez envoyer un message texte qu'à un seul destinataire à la fois.

1. Sélectionnez l'option Envoyer lorsque la sélection voulue apparaît en surbrillance sur l'écran audio.
2. Sélectionnez l'option de confirmation lorsque le contact s'affiche.
3. Appuyez à nouveau sur la touche OK pour confirmer lorsque le système demande si vous souhaitez envoyer le message. Une signature prédéfinie apparaît sur chaque message texte.

Nota : Vous pouvez envoyer des messages textes en choisissant un contact dans le répertoire et en sélectionnant l'option Texte sur l'écran audio, ou en répondant à un message reçu figurant dans la boîte de réception.

Accès aux paramètres du téléphone

Ces fonctions sont asservies au téléphone. Les paramètres de votre téléphone vous permettent d'accéder et de régler les fonctions telles que la sonnerie, l'avis de message texte, la modification du répertoire, ainsi que la configuration du téléchargement automatique.

1. Appuyez sur la touche **PHONE**.
2. Faites défiler jusqu'à ce que l'option Paramètres du téléphone apparaisse, puis appuyez sur la touche **OK**.

Faites défiler les options suivantes :

Option de menu	Description et mesure à prendre
Régler maître	Si cette option est cochée, le système utilise le téléphone cellulaire comme appareil principal lorsque plus d'un téléphone cellulaire est couplé. Il est possible de modifier cette option pour tous les téléphones cellulaires (pas seulement le téléphone actif) à l'aide du menu des appareils Bluetooth.
État téléphone	Afficher le nom du téléphone cellulaire, le nom du fournisseur, le numéro du téléphone cellulaire et le niveau de signal. Une fois terminé, appuyez sur la flèche gauche pour retourner au menu d'état du téléphone.
Param. sonnerie	Sélectionner la sonnerie de vos appels entrants (une sonnerie du système ou de votre téléphone). Si votre téléphone prend en charge la sonnerie intrabande, la sonnerie de votre téléphone retentit lorsque vous sélectionnez l'option de sonnerie du téléphone cellulaire. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et faites défiler les sonneries pour les entendre. 2. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner une tonalité.
Notif. Msg Text	Avoir la possibilité d'entendre un signal sonore lorsque vous recevez un message texte. Appuyez sur la touche OK pour activer ou désactiver la tonalité.
Préf. répertoire	Modifier le contenu de votre répertoire (par exemple, ajout, suppression ou téléchargement). Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et parcourir les choix dans le tableau des préférences de répertoire ci-dessous.

Option de menu	Préférences de répertoire	
Ajout contacts	Appuyez sur les contacts souhaités sur votre téléphone cellulaire. Consultez le mode d'emploi de votre appareil pour connaître la méthode de transfert des contacts. Appuyez sur la touche OK pour ajouter d'autres contacts à partir de votre répertoire.	
Suppr.	Lorsqu'un message vous demandant de supprimer s'affiche, sélectionnez l'option de confirmation. Appuyez sur la touche OK pour supprimer le répertoire actuel et l'historique des appels. Le système vous ramène au menu des paramètres de téléphone.	
Téléch. imméd.	Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et télécharger votre répertoire sur le système.	
Télécharg. auto	Lorsque la fonction de téléchargement automatique est activée, le système supprime les modifications (ajouts ou suppressions) enregistrées depuis le dernier téléchargement.	
	Lorsque la fonction de téléchargement automatique est désactivée, le système ne télécharge pas votre répertoire lorsque votre téléphone cellulaire se connecte à SYNC.	
	Vous pouvez uniquement accéder à votre répertoire, à votre historique des appels et à vos messages textes lorsque votre téléphone cellulaire couplé se connecte au système. Cochez ou décochez cette option pour télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois que votre téléphone se connecte au système. La durée du téléchargement dépend du téléphone et de la quantité.	
Préf. tri	L'activation de cette fonction vous permet de sélectionner la façon dont vos contacts sont affichés. Vous pouvez sélectionner :	
	Prénom/nom	Nom/prénom

Appareils Bluetooth

Le menu Appareils Bluetooth permet d'ajouter, de connecter et de supprimer des appareils, ainsi que de configurer un téléphone en tant que téléphone principal.

1. Appuyez sur la touche **PHONE**.
2. Faites défiler jusqu'à ce que l'option Appareils Bluetooth apparaisse, puis appuyez sur la touche **OK**.

Choisissez parmi les options suivantes :

Option de menu	Description et mesure à prendre
Ajouter	<p>Coupler des téléphones supplémentaires au système.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Sélectionnez l'option Ajouter pour lancer le processus de couplage.2. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche sur l'écran audio, recherchez SYNC sur votre téléphone. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone cellulaire, confirmez que le NIP fourni par SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire. Sautez l'étape suivante. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, c'est qu'il ne prend pas en charge le couplage simple sécurisé. Pour réaliser le couplage, entrez le NIP affiché sur l'écran. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.4. Lorsque l'option permettant de définir le téléphone comme téléphone principal s'affiche, sélectionnez oui ou non.

Option de menu	Description et mesure à prendre
	5. SYNC peut proposer d'autres options de téléphone cellulaire. Votre téléphone cellulaire peut aussi vous demander de donner à SYNC la permission d'accéder à l'information. Pour davantage de renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone cellulaire, consultez le manuel de votre téléphone cellulaire et visitez le site Web.
Suppr.	Sélectionnez l'option Supprimer et confirmez lorsque le système vous demande de supprimer l'appareil sélectionné. Après avoir supprimé un téléphone de la liste, vous devrez répéter le processus de couplage pour le recoupler.
Maître	À chaque établissement du contact, le système tente d'établir une connexion avec le téléphone cellulaire principal. Lorsqu'un téléphone est sélectionné comme téléphone principal, il apparaît en premier dans la liste, accompagné d'un astérisque. Définissez comme téléphone principal un appareil précédemment couplé en sélectionnant l'option Principal, puis en confirmant le choix.
Relier	Connectez un téléphone précédemment connecté. Pour utiliser la fonctionnalité du téléphone, vous ne pouvez avoir qu'un seul téléphone connecté à la fois. Lorsque vous connectez un autre téléphone, le téléphone précédent se déconnecte des services téléphoniques. Le système vous permet d'utiliser en même temps différents appareils Bluetooth pour la fonctionnalité de téléphone cellulaire et la fonction de lecture de musique Bluetooth.
Dissoc.	Déconnecte le téléphone cellulaire sélectionné. Sélectionnez cette option et confirmez à l'invite du système. Après avoir déconnecté un téléphone, vous pouvez le reconnecter sans répéter l'intégralité du processus de couplage.

Paramètres du système

1. Appuyez sur la touche **MENU**.

2. Sélectionnez l'option des paramètres SYNC, puis appuyez sur la touche **OK**.

Faites défiler les options suivantes :

Affichage	Description et mesure à prendre
Bluetooth activé	Cochez ou décochez cette option pour activer ou désactiver l'interface Bluetooth du système. Sélectionnez cette option, puis appuyez sur la touche OK pour changer l'état de l'option.
Régl. val. défaut	Restaurer les paramètres par défaut sans effacer l'information indexée (par exemple, le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils couplés). Sélectionnez cette option et confirmez lorsque vous êtes invité à le faire sur l'écran audio.
Réinitialisation	Effacer complètement toute l'information enregistrée dans le système (par exemple, le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils couplés), puis restaurer les paramètres par défaut.
Installation app.	Installer les applications ou les mises à jour de logiciel téléchargées. Sélectionnez cette option et confirmez lorsque vous êtes invité à le faire sur l'écran audio. Pour terminer avec succès une installation, il doit exister une mise à jour ou une application SYNC valide sur la clé USB.
Infos système	Afficher le numéro de version et le numéro de série du système. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner.
Param. voix	Le sous-menu des paramètres de la voix contient différentes options. Voir Utilisation de la reconnaissance vocale (page 412).
Rechercher USB	Rechercher dans la structure de menu de l'appareil USB connecté. Appuyez sur la touche OK et utilisez les flèches haut et bas pour faire défiler les dossiers et fichiers. Utilisez les flèches gauche et droite pour entrer dans un dossier ou en sortir. Vous pouvez sélectionner un contenu multi-média à lire dans ce menu.

APPLICATIONS ET SERVICES DU SYSTÈME SYNC™ (Selon

l'équipement)

Ces fonctions ne sont accessibles que si votre téléphone cellulaire est compatible avec SYNC. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

- Assistance 911 : Cette fonction permet au système, en cas d'urgence, de passer un appel au service d'urgence 911.
- SYNC AppLink : Cette fonction vous permet de vous connecter et d'utiliser certaines applications comme Spotify et Glympse (si votre téléphone est compatible).

Vous devrez peut-être activer ces fonctions. La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assistance 911

AVERTISSEMENTS



Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves, voire mortelles, après une collision.



N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui

AVERTISSEMENTS

pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes après la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.



Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il ne se transforme en projectile ou qu'il ne soit endommagé en cas de collision. Si vous ne respectez pas cette précaution, des blessures graves pourraient s'ensuivre ainsi que des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'accident.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC est uniquement opérationnelle aux États-Unis, au Canada ou sur un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

Nota : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.

Nota : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramètre sera en vigueur pour tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal est lu ou un message ou un pictogramme s'affiche à l'écran lors du démarrage du moteur après la connexion d'un téléphone préalablement couplé.

Nota : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 de SYNC soit compatible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth couplé et connecté. Pour en savoir plus sur la fonction Assistance 911, consultez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 45). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables.

Voir **Dépannage** (page 269). Le présent chapitre contient d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Activation et désactivation de la fonction Assistance 911

Appuyez sur Menu puis Sélectionner

Option de menu	Mesure à prendre et description
SYNC-Applications	
911 Assist	Sélectionnez l'activation ou la désactivation de l'option souhaitée.

Si vous choisissez de ne pas activer cette fonction, vous aurez les options suivantes :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Rappel vocal activé	Fournit un message affiché et un rappel vocal lors du branchement du téléphone au démarrage du véhicule.
Rappel désactivé	Fournit un rappel affiché uniquement, sans rappel vocal, lors du branchement du téléphone.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- SYNC doit être activé et fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation de la fonction et pendant l'utilisation.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- Vous devez coupler et connecter un téléphone cellulaire compatible Bluetooth à SYNC.
- Le téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident.

- Le téléphone compatible Bluetooth connecté doit avoir une couverture de réseau adéquate ainsi qu'un niveau de charge et une puissance de signal suffisants.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit être situé aux É.-U., au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions n'entraînent pas le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Si un téléphone relié est endommagé ou s'il perd sa connexion avec SYNC pendant une collision, SYNC recherchera un téléphone précédemment couplé auquel il essaiera de se connecter, puis tentera d'établir l'appel aux services d'urgence.

Avant d'établir l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez enfoncé le bouton de téléphone au volant ».

Si vous n'annulez pas l'appel et que SYNC réussit à appeler, un message préenregistré est transmis au préposé du 911, puis les occupants du véhicule peuvent parler au préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir cette information électroniquement.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté.
- Les téléphones couplés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité de la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service Assistance 911 peuvent également divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Applications mobiles SYNC

Ce système permet d'utiliser les commandes vocales et les commandes au volant pour les applications d'un téléphone intelligent compatible SYNC AppLink. Lorsqu'une application tourne sous AppLink, vous pouvez piloter les principales fonctions de l'application au moyen des commandes vocales et des commandes intégrées au volant.

Nota : *Vous devez coupler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC pour accéder à AppLink.*

Nota : *Les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans la prise USB.*

Nota : Les utilisateurs d'un appareil Android doivent connecter le téléphone à SYNC par le biais de Bluetooth.

Nota : Pour obtenir des renseignements sur les applications disponibles et les téléphones intelligents compatibles ainsi que des conseils de recherche de pannes, veuillez visiter le site Web de Ford.

La disponibilité des applications compatibles SYNC AppLink varie selon les régions.

Nota : Assurez-vous d'avoir un compte actif pour l'application que vous avez téléchargée. Certaines applications fonctionnent automatiquement sans configuration. D'autres applications requièrent que vous configuriez vos paramètres personnels et que vous personnalisiez votre expérience en créant des stations ou des favoris. Nous vous recommandons d'effectuer cela chez vous ou en dehors de votre véhicule.

Nota : La fonction AppLink n'est pas disponible si votre véhicule est équipé du système MyFordTouch.

Pour accéder à une application à l'aide du menu SYNC

Appuyez sur la touche MENU pour accéder au menu SYNC à l'écran. Sélectionnez ensuite :

Option de menu	Mesure à prendre et description
SYNCApplications	
App. mobiles	Parcourez la liste d'applications disponibles et sélectionnez une application particulière ou sélectionnez :
	Rech. nouv. app.

Nota : Si vous ne trouvez pas une application compatible SYNC AppLink, assurez-vous que cette application fonctionne sur l'appareil mobile.

Accès au menu d'une application

Lorsqu'une application fonctionne avec SYNC, appuyez sur la flèche droite des commandes au volant pour accéder au menu de l'application.

Vous pouvez à partir de là accéder à diverses fonctions associées à l'application, telles que « Thumbs up » (pouce vers le haut) et « Thumbs down » (pouce vers le bas).

Appuyez sur la flèche gauche des commandes au volant pour quitter le menu de l'application.

Pour accéder à une application à l'aide des commandes vocales

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Option de menu	Mesure à prendre et description
(applications [[pour] (téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile)] [télé- phone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile] apps) (applica- tions mobiles)	Dites le nom de l'application après la tonalité. L'application devrait démarrer. Lorsqu'une application est utilisée avec SYNC, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et énoncer des commandes associées à l'application, telles que « Playlist Road Trip » (liste d'écoute voyage).
aide	Utilisez cette commande pour découvrir les commandes vocales disponibles.

Commandes vocales associées aux applications mobiles SYNC

Les commandes vocales suivantes sont toujours disponibles :

Option de menu	Mesure à prendre et description
(applications [[pour] (téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile)] [téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile] apps) (applications mobiles)	SYNC vous invite à énoncer le nom d'une application pour la lancer sur SYNC.
(lister établir une liste liste) des (applications [[pour] (téléphone mobile portable GSM téléphone portable téléphone mobile)] [téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile] apps applications mobiles)	SYNC affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement disponibles.
(trouver rechercher) [des] [nouvelles] (applications [[pour] (téléphone mobile portable téléphone portable GSM)] [téléphone mobile portable téléphone portable GSM] apps applications mobiles)	SYNC balaie votre appareil mobile connecté à la recherche d'applications mobiles compatibles avec SYNC.
aide	
Vous pouvez à tout moment énoncer le nom d'une application mobile pour lancer l'application mobile sur SYNC.	

Autorisations associées aux applications

Les autorisations associées aux applications se répartissent en groupes. Vous pouvez accorder des autorisations à ces groupes individuellement. À l'aide du menu des paramètres, vous pouvez modifier le statut d'un groupe d'autorisation à tout moment lorsque vous ne conduisez pas votre véhicule.

Lorsque vous lancez une application sur SYNC, ce dernier peut vous demander d'accorder certaines autorisations, par exemple :

- Pour permettre à votre véhicule de fournir certains renseignements à l'application, tels que, mais pas seulement : le niveau de carburant, l'autonomie, la consommation de carburant, le régime moteur, le détecteur de pluie, le compteur, le NIV, la température extérieure, la position du levier de vitesse, la pression de gonflage des pneus et l'état des phares.
- Pour permettre à votre véhicule de fournir certains renseignements sur les caractéristiques de conduite, tels que, mais pas seulement : MyKey, état des ceintures de sécurité, régime moteur, position du levier de vitesse, événements de freinage, angle de braquage et position de la pédale d'accélérateur.

- Pour permettre à votre véhicule de fournir des renseignements de localisation, y compris : système GPS et vitesse.
- Pour permettre à l'application d'envoyer des notifications sur l'affichage du véhicule et les fonctions vocales tout en fonctionnant en arrière-plan. Les notifications Push peuvent s'avérer particulièrement utiles pour les applications de nouvelles ou basées sur la localisation.

Nota : *Il vous suffit d'accorder les autorisations lors de la première utilisation d'une application avec SYNC.*

Nota : *Ford décline toute responsabilité en cas de dommages ou d'atteinte à la vie privée découlant de l'utilisation d'une application, ou de diffusion des données du véhicule que vous autorisez Ford à fournir à une application.*

Activation et désactivation des autorisations associées aux applications à l'aide du menu SYNC

Appuyez sur la touche MENU pour accéder au menu SYNC, puis sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
SYNCAppllications	
Applis mobiles	
Toutes les app.	Vous pouvez aussi sélectionner une application spécifique. Si l'application supporte les notifications Push, ce paramètre est indiqué. Choisissez d'activer ou de désactiver la fonction selon le cas.

Activation des applications mobiles SYNC

Pour activer des applications mobiles, SYNC requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du forfait données de l'appareil connecté.

Les données sont envoyées à Ford aux États-Unis par le biais de l'appareil connecté. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC, des statistiques d'utilisation anonymes et les données de débogage. Des mises à jour peuvent s'effectuer automatiquement.

Nota : Vous devez activer les applications mobiles pour chaque appareil connecté à la première sélection de l'application mobile au moyen du système.

Nota : Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires reçus de votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par le biais de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors d'un réseau mobile par défaut.

État de l'application

Vous pouvez voir l'état actuel d'une application dans le menu des paramètres.

Il existe trois états possibles :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Màj requise	Le système a détecté une nouvelle application qui nécessite une autorisation ou une mise à jour générale des permissions est requise.
Déjà à jour	Aucune mise à jour n'est requise.
MAJ en cours...	Le système tente de recevoir une mise à jour.

Paramètres de mise à jour

Option de menu	Mesure à prendre et description
Demander MAJ	Sélectionnez cette option dans le menu des paramètres pour effectuer manuellement une mise à jour nécessaire.
Désactiver MAJ	Sélectionnez cette option dans le menu des paramètres pour désactiver la mise à jour automatique. Ceci désactive également l'utilisation des applications mobiles sur SYNC.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE LECTEUR MULTIMÉDIA

Vous pouvez accéder et effectuer la lecture de musique à partir de votre lecteur de musique numérique, diffusée par les haut-parleurs du véhicule au moyen des commandes vocales ou du menu multimédia du système. Vous pouvez également trier et effectuer la lecture de votre musique par catégories spécifiques telles que artiste et album.

Nota : *Le système est capable d'indexer jusqu'à 15 000 chansons.*

SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, y compris : les dispositifs iPod, Zune, les lecteurs de cartes et la plupart des clés USB. SYNC prend également en charge les formats audio tels que MP3, WMA, WAV et ACC.

Confirmez que l'appareil USB a été formaté correctement et présente les spécifications suivantes :

- USB 2.0.
- Le format du fichier doit être FAT16/32.

Le format des fichiers audio sur l'appareil USB doit être :

- MP3.
- WMA non protégé par DRM.
- WAV.
- AAC.

Connexion d'un lecteur multimédia numérique au moyen d'une prise USB

Nota : *Si votre lecteur multimédia numérique est muni d'un commutateur, veillez à l'activer avant de le brancher.*

Connexion à l'aide des commandes vocales

Branchez l'appareil dans l'un des ports USB du véhicule.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
USB iPod baladeur [MP3] lecteur MP3	Vous pouvez lancer la lecture de musique en énonçant l'une des commandes vocales appropriées. Reportez-vous aux commandes vocales multimédias.

Les mots entre parenthèses [] sont facultatifs et n'ont pas besoin d'être prononcés pour que le système interprète la commande. Par exemple, lorsque ([clé] USB | iPOD | [lecteur] MP3) s'affiche, vous pouvez énoncer : USB ou clé USB.

Se connecter à l'aide du menu Système

1. Branchez l'appareil dans l'un des ports USB du véhicule.
2. Appuyez sur le bouton **MEDIA** (multimédia) et sélectionnez USB 1 ou USB 2 dans la liste des sources multimédias de l'écran audio.

Pour afficher le contenu USB, sélectionnez :

Message	Description et mesure à prendre
Rechercher USB	En fonction du nombre de fichiers multimédias numériques contenus dans l'appareil branché, un message d'indexation peut s'afficher à l'écran. Une fois l'indexation terminée, la lecture audio commence automatiquement sur la source sélectionnée.

Vous pouvez rechercher les fichiers de l'appareil USB par catégories. Sélectionnez RECHERCHER parmi les touches au bas de l'écran audio et choisissez parmi les options suivantes :

Message
Lire tout
Sélections
Pistes
Artistes

Message
Albums
Genres
Rechercher USB
Réinitialiser USB

Commandes vocales multimédias



Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Description et mesure à prendre
USB iPod baladeur [MP3] lecteur MP3	Vous pouvez lancer la lecture de musique en énonçant l'une des commandes vocales appropriées.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (de quoi s'agit-il) s'affiche, vous énoncez; de quoi s'agit-il.

Vous devez énoncer toute commande vocale qui s'affiche à l'extérieur des parenthèses de début et de fin. Par exemple, pour : (de quoi s'agit-il), vous devez énoncer « de quoi s'agit-il ».

Commande	Description et mesure à prendre
pause	Suspend la lecture par l'appareil.
(Jouer [tout] lecture en cours)	Reprend la lecture par l'appareil.
jouer [album] ___ [de ___]	

Commande	Description et mesure à prendre
jouer tout	Lire tous les supports sur le dispositif multi-média, de la première à la dernière.
jouer [artiste] ___	
jouer [genre] ___	
(jouer sélectionner) [liste d'écoute] ___	
(piste suivante titre suivant chanson suivante balado suivant chapitre suivant épisode suivant suivant suivante)	Joue la piste suivante du support actuel.
(piste précédente titre précédent chanson précédente balado précédent chapitre précédent épisode précédent précédent précédente)	Joue la piste précédente du support actuel.
((jouer naviguer afficher chercher rechercher trouver voir) (similaire semblable) dans le même (genre style))	Crée une liste d'écoute d'un genre similaire à celui actuellement diffusé.
jouer [chanson piste titre track] ___ [de ___]	
[mode fonction] répéter (désactivée désactivé hors fonction)	
répéter (une sélection une chanson une piste un morceau) [activé]	Répète la piste actuelle.
lecture aléatoire [tout] [activée]	Joue la liste d'écoute actuelle dans un ordre aléatoire. (Cette commande n'est pas prise en charge par tous les appareils).
(lecture aléatoire [disque dossier liste] mix) désactivée	
((c'est qui qui est-ce) qui joue [en ce moment maintenant] (quel est le nom quel artiste quelle chanson quelle piste quelle musique) est-ce)	À tout moment pendant la lecture, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et demander au système quel morceau est lu. Le système effectue la lecture des étiquettes de métadonnées (si elles ne sont pas vides) de la piste en cours.

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité qui se trouve dans votre répertoire de groupes, d'artistes ou de pièces musicales. Par exemple, vous pouvez dire : « Jouer artiste Les Beatles ».

Exemples de commandes USB

SYNC offre à l'utilisateur de nombreuses solutions intuitives pour trouver et jouer une piste en utilisant une commande vocale. Par exemple, si vous avez une chanson appelée « Penny Lane » dans l'album « Magical Mystery Tour », vous pouvez dire ce qui suit pour écouter cette chanson :

- Jouer piste « Penny Lane ».
- Jouer « Penny Lane ».

Pour écouter la totalité de l'album, vous pouvez dire :

- Jouer album « Magical Mystery Tour ».
- Jouer « Magical Mystery Tour ».

Système audio Bluetooth

Le système est aussi capable de jouer la musique à partir de votre téléphone cellulaire par connexion Bluetooth.

Pour activer Bluetooth Audio, appuyez sur la touche MEDIA puis sélectionnez :

Option de menu
BT Stéreo

Puis une des commandes suivantes :

Commande vocale
pause
(Jouer [tout] lecture en cours)
(piste suivante titre suivant chanson suivante balado suivant chapitre suivant épisode suivant suivant suivante)
(piste précédente titre précédent chanson précédente balado précédent chapitre précédent épisode précédent précédent précédente)

Fonctions du menu Multimédia

Le menu multimédia vous permet de sélectionner la façon dont vous souhaitez écouter la musique (par exemple, par artiste, genre, lecture aléatoire, répétition), de trouver une musique similaire ou de réinitialiser l'index de vos appareils USB.

Appuyez sur le bouton **MEDIA** et sélectionnez USB 1 ou USB 2 dans la liste des sources multimédias de l'écran audio pour commencer la lecture USB.

Message	Description et mesure à prendre
Options	Ceci conduit au menu multimédia.

Puis une des commandes suivantes :

Message	Description et mesure à prendre
Lect. aléatoire	Effectuez une lecture aléatoire ou répétez une piste. Une fois que vous avez fait votre choix, il reste activé jusqu'à ce que vous le désactiviez.
Répéter piste	Effectuez une lecture aléatoire ou répétez une piste. Une fois que vous avez fait votre choix, il reste activé jusqu'à ce que vous le désactiviez.
Mus. similaire	Vous pouvez jouer des types de musique similaires à la liste d'écoute actuelle depuis le port USB. Le système utilise les renseignements des métadonnées de chaque pièce musicale pour compiler une liste d'écoute. Le système crée une nouvelle liste de pistes similaires et lance la lecture. Chaque piste doit avoir des étiquettes de métadonnées remplies pour cette fonction. Sur certains lecteurs, les pistes ne sont pas accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans le menu de lecture ou pour cette option si les étiquettes de métadonnées ne sont pas remplies. Toutefois, si vous placez ces pistes en mode de mémoire de grande capacité sur votre lecteur, elles sont accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans les menus de lecture ou pour cette option. Le système place les éléments inconnus dans une étiquette de métadonnées vide.
Réinitialiser USB	Réinitialise l'index USB. Lorsque la prochaine indexation aura été achevée, vous pourrez choisir la piste à lire dans la bibliothèque de pistes USB.

Accès à votre bibliothèque de pistes USB

1. Branchez l'appareil dans le port USB de votre véhicule.

2. Appuyez sur le bouton **MEDIA** (multimédia) (à côté de l'écran audio) pour sélectionner la lecture USB.

Message	Description et mesure à prendre
Rechercher USB	Ce menu vous permet de sélectionner et lire vos fichiers multimédia par artiste, album, genre, liste d'écoute ou piste.

S'il n'y a aucun fichier multimédia, l'écran l'indique.

S'il n'y a pas de fichiers multimédia, vous disposez des options suivantes :

Affichage	Description et mesure à prendre
Lire tout	Lire tous les fichiers multimédias indexés depuis votre appareil, un à la fois et par ordre numérique.* Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. Le titre de la première piste s'affiche à l'écran.
Sélections	Accéder à vos listes d'écoute (de formats comme ASX, M3U, WPL ou MTP).* 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner la liste d'écoute souhaitée, puis appuyez sur la touche OK .
Pistes	Rechercher une piste indexée spécifique et la lire.* 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner la piste souhaitée, puis appuyez sur la touche OK .
Artistes	Trier tous les fichiers multimédias indexés par artiste. Le système trie et joue alors tous les artistes et toutes les pistes par ordre alphabétique.* 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner l'artiste souhaité, puis appuyez sur la touche OK .
Albums	Trier tous les fichiers multimédias indexés par album.* 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner l'album souhaité, puis appuyez sur la touche OK .
Genres	Trier tous les fichiers multimédias indexés par genre (catégorie).* 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner le genre souhaité, puis appuyez sur la touche OK .
Rechercher USB	Rechercher tous les fichiers multimédias pris en charge sur votre lecteur multimédia branché sur le port USB. Vous ne pouvez voir que les fichiers multimédias compatibles avec SYNC. (Les autres fichiers ne sont pas visibles.) 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner.

Affichage	Description et mesure à prendre
	2. Faites défiler pour rechercher les fichiers multimédias indexés sur l'appareil, puis appuyez sur la touche OK .
Réinitialiser USB	Réinitialise l'index USB. Lorsque la prochaine indexation aura été achevée, vous pourrez choisir la piste à lire dans la bibliothèque de pistes USB.

*Vous pouvez utiliser les touches au bas de l'écran audio pour accéder rapidement à une catégorie alphabétique spécifique. Vous pouvez aussi utiliser les lettres du clavier numérique de la chaîne audio pour faire un saut dans la liste.

Utilisation des commandes vocales

Vous pouvez accéder et afficher vos pistes USB au moyen des commandes vocales.

Branchez l'appareil dans le port USB de votre véhicule.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, énoncez une des commandes suivantes :

Accès aux supports USB et affichage
(naviguer afficher rechercher) tous les albums
(naviguer afficher rechercher) tous les artistes
(naviguer afficher rechercher) tous les (genres styles)
(naviguer afficher rechercher) toutes les listes d'écoute
(naviguer afficher rechercher) (toutes [les] chansons toutes [les] pistes tous [les] morceaux)
(naviguer afficher chercher rechercher trouver voir) album ____

Accès aux supports USB et affichage

(naviguer | afficher | rechercher) artiste

(naviguer | afficher | chercher | rechercher | trouver | voir) genre ____

(naviguer | afficher | chercher | rechercher | trouver | voir) liste d'écoute ____

USB 2 (Selon l'équipement)

Votre véhicule peut être équipé d'un port USB supplémentaire. Si c'est le cas, le port USB 1 est situé à l'avant du véhicule, sur la partie inférieure du tableau de bord. Le port USB 2 est situé à l'intérieur du bac de rangement de la console centrale du véhicule.

Vous pouvez brancher un autre appareil USB dans le deuxième port USB.

Vous pouvez accéder aux deux appareils USB par commandes vocales.

Pour accéder à l'appareil USB, appuyez sur la touche de commande vocale puis, à l'invite, dites :

Commande vocale
USB 1
USB 2

Nota : SYNC ne prend en charge qu'un seul dispositif iOS (Apple) connecté à la fois (le premier branché). Lorsque vous connectez un second dispositif iOS, le système le charge mais ne peut pas lire son contenu.

Dispositifs Bluetooth et paramètres du système

Vous pouvez accéder à ces menus au moyen de l'écran audio. Voir **Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone** (page 416).

Commandes vocales pour les sources audio

Votre système de reconnaissance vocale vous permet de changer de source audio par une simple commande vocale.



Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale
(système (musique audio divertissement) (musique audio divertissement) [système])
Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de commandes vocales que vous pouvez utiliser.
[syntoniser aller à] AM

Commande vocale
[syntoniser aller à] AM 1
(sauvegarde automatique AST réglage automatique) AM
[syntoniser aller à] AM 2
Bluetooth [audio]
jouer (disque compact [lecteur] CD)
[syntoniser aller à] FM
[syntoniser aller à] FM 1
(sauvegarde automatique AST réglage automatique) FM
[syntoniser aller à] FM 2
Radio
(syntoniser aller à) SAT *
Sirius *
USB iPod baladeur [MP3] lecteur MP3
((c'est qui qui est-ce) qui joue [en ce moment maintenant] (quel est le nom quel artiste quelle chanson quelle piste quelle musique) est-ce)
aide

* Selon l'équipement.

Commandes vocales de la radio



Si vous écoutez la radio, appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez l'une des commandes figurant dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas la radio, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites :

Commande vocale
Radio
Vous pouvez ensuite énoncer l'une des commandes suivantes.
[syntoniser aller à] AM
[syntoniser aller à] AM 1
(sauvegarde automatique AST réglage automatique) AM
[syntoniser aller à] AM 2
[syntoniser aller à] (AM ___ ___ [AM])
[syntoniser aller à] (AM préréglage préréglage AM) ___
[syntoniser aller à] (AM préréglage préréglage AM) 1 ___
[syntoniser aller à] FM
[syntoniser aller à] FM 1
[syntoniser aller à] (sauvegarde automatique AST réglage automatique) FM préréglage ___
[syntoniser aller à] FM 2
[syntoniser aller à] (f m ___ ___ [(f m)])
[syntoniser aller à] (FM préréglage préréglage FM) ___
___ HD ___ *
[syntoniser aller à] (FM préréglage préréglage FM) 2 ___
HD ___ *
[syntoniser aller à] préréglage ___

Commande vocale

Syntoniser radio

aide

* Selon l'équipement.

Commandes vocales de la radio satellite Sirius (selon l'équipement)



Si vous n'écoutez pas la radio satellite Sirius, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites :

Commandes vocales

Sirius

Si vous écoutez la radio satellite Sirius, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et énoncer l'une des commandes figurant dans le tableau suivant.

Commandes vocales
(syntoniser aller à) SAT
[syntoniser aller à] SAT 1
[syntoniser aller à] SAT 2
[syntoniser aller à] SAT 3
[syntoniser aller à] préréglage ___
[syntoniser aller à] SAT 1 préréglage ___
[syntoniser aller à] SAT 2 préréglage ___
[syntoniser aller à] SAT 3 préréglage ___

Commandes vocales	
(syntoniser aller à) [Sirius]	
Aide	
[syntoniser aller à] Sirius [canal] ____	Vous pouvez énoncer le numéro de la station (0-233) pour écouter cette station Sirius.

Commandes vocales du lecteur de disques compacts



Si vous écoutez un CD, appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez l'une des commandes figurant dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas un CD, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites :

Commande vocale
jouer (disque compact [lecteur] CD)
Vous pouvez ensuite énoncer l'une des commandes suivantes.
pause
(Jouer [tout] lecture en cours)
[jouer] ([le] morceau suivant [la] (piste chanson) suivante)
[jouer] ([le] morceau précédent [la] (piste chanson) précédente)

Commande vocale
[jouer changer] (piste morceau chanson) [numéro] ____
(répéter rejouer) (morceau piste chanson)
(répéter rejouer) (dossier fichier liste de chansons liste d'écoute)
[mode fonction] répéter (désactivée désactivé hors fonction)
(lecture aléatoire mix) [pistes chansons morceaux] [activée]
lecture aléatoire du disque [activée]
lecture aléatoire ([du] (dossier fichier) [de la] liste de chansons) [activée]
(lecture aléatoire [disque dossier liste] mix) désactivée

DÉPANNAGE DU SYSTÈME SYNC™

Votre SYNC est facile à utiliser. Toutefois, si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web en tout temps pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, enregistrer votre compte et définir les préférences, ainsi que pour communiquer avec un représentant du service à la clientèle en ligne (durant certaines heures). Visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Le bruit ambiant est excessif durant un appel.	Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone nuisent au rendement de SYNC.	Passez en revue le manuel de votre téléphone pour les réglages audio.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne mais elle ne peut pas m'entendre.	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil en retirant sa pile, puis essayez de nouveau.
SYNC ne peut pas télécharger mon répertoire.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Utilisez la fonction Synchroniser mon téléphone disponible sur le site Web.
Le système énonce Répertoire téléchargé, mais le répertoire dans SYNC est vide ou ne contient pas tous les contacts.	Il peut s'agir d'une fonction limitée de votre téléphone.	Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte d'identification de l'abonné, transférez-les dans la mémoire de l'appareil.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		<p>Retirez toutes les photos ou les sonneries spéciales associées au contact manquant.</p> <p>En fonction de votre téléphone, vous devrez peut-être autoriser SYNC à accéder aux contacts de votre répertoire. Veillez à confirmer lorsque votre téléphone vous y invite au cours du téléchargement du répertoire.</p>
<p>J'éprouve des difficultés à connecter mon téléphone à SYNC.</p>	<p>Cette fonction dépend du téléphone.</p> <p>Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.</p>	<p>Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone.</p> <p>Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.</p> <p>Supprimez votre appareil de SYNC en supprimant SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau.</p> <p>Vérifiez les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth de SYNC sur votre téléphone.</p> <p>Mettez à jour le micrologiciel de votre appareil.</p>

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Désactivez le paramètre de téléchargement automatique du répertoire.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil.	Il s'agit peut-être d'un mauvais fonctionnement de l'appareil.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil en retirant sa pile, puis essayez de nouveau. Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant. Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et le port USB. Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
SYNC ne reconnaît pas mon appareil lorsque le contact est établi.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Bluetooth Audio n'est pas disponible.	<p>Cette fonction dépend du téléphone.</p> <p>L'appareil n'est pas connecté.</p>	<p>Consultez le tableau de compatibilité des appareils sur le site Web SYNC pour confirmer que votre téléphone prend en charge la fonction de lecture audio en transit Bluetooth.</p> <p>Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC et d'appuyer sur le bouton de lecture de votre appareil.</p>
SYNC ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	<p>Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données correctes relatives à l'artiste, à la pièce musicale, au titre, à l'album ou au genre.</p> <p>Le fichier est peut-être corrompu.</p> <p>La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur, ce qui pourrait empêcher la lecture.</p>	<p>Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes.</p> <p>Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).</p>

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
<p>SYNC ne comprend pas ce que je dis.</p>	<p>Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.</p> <p>Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.</p>	<p>Consultez les commandes vocales relatives au téléphone et aux médias au début de leurs sections respectives.</p> <p>Après avoir appuyé sur le pictogramme de la voix, attendez que la tonalité retentisse et que le message « Écoute » apparaisse avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.</p>
<p>SYNC ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.</p>	<p>Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.</p> <p>Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré.</p> <p>Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.</p>	<p>Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias.</p> <p>Énoncez le nom de la pièce ou de l'artiste exactement comme ils sont enregistrés. Si vous dites « Jouer artiste Prince », le système n'effectue pas la lecture de musique de Prince and the Revolution ou de Prince and the New Power Generation.</p> <p>Assurez-vous d'énoncer le titre au complet tel que « California remix featuring Jennifer Nettles ».</p> <p>Si le titre d'une pièce apparaît en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de LOLA, vous devez dire « Jouer L-O-L-A ».</p>

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		N'utilisez pas de caractères spéciaux dans le titre. Le système ne les reconnaît pas.
<p>SYNC ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux passer un appel.</p>	<p>Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.</p> <p>Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré.</p>	<p>Consultez les commandes vocales du téléphone au début de la section traitant du téléphone.</p> <p>Assurez-vous que vous énoncez les entrées exactement comme elles sont enregistrées. Par exemple, si vous enregistrez un contact sous Jean Tremblay, dites « Appeler Jean Tremblay ».</p> <p>Dans le menu de téléphone SYNC, ouvrez le répertoire et défilez jusqu'au nom que SYNC a du mal à interpréter. SYNC vous énonce le nom, ce qui vous donne une idée de la prononciation reconnue par SYNC.</p>

Problèmes relatifs aux commandes vocales

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
	<p>Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.</p> <p>Les entrées de votre répertoire sont peut-être très courtes ou similaires, ou elles peuvent contenir des caractères spéciaux.</p> <p>Les entrées de votre répertoire peuvent être enregistrées en LETTRES MAJUSCULES.</p>	<p>Le système interprète mieux les commandes si vous enregistrez les noms au complet tels que « Jean Tremblay » au lieu de « Jean ».</p> <p>N'utilisez pas de caractères spéciaux comme 123 ou ICE (en cas d'urgence), car le système ne les reconnaît pas.</p> <p>Si un contact est en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de JEAN, vous devrez dire « Appeler J-E-A-N ».</p>

Problèmes liés à AppLink

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
<p>Applications mobiles AppLink : lorsque je sélectionne « Trouver nouvelles applis », SYNC ne trouve aucune application.</p>	<p>Aucun téléphone compatible AppLink n'est relié à SYNC.</p>	<p>Assurez-vous que votre smartphone est compatible; un Android avec OS 2.3 ou version supérieure ou un iPhone 3GS ou version plus récente avec iOS 5.0 ou version supérieure. En outre, assurez-vous que votre téléphone est couplé et connecté à SYNC pour trouver des applications</p>

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		compatibles AppLink-sur votre appareil. Les utilisateurs d'iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC.
Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile.	Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis le magasin d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre « Ford SYNC ». Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone.
Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et rouvrent leur connexion à SYNC, à l'établissement du contact par exemple.	Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC à trouver l'application si vous ne la trouvez pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les applications ont une option « Quitter », sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application n'offre pas cette option, vous pouvez aussi imposer la fermeture manuelle de l'application en sélectionnant « Applications » dans le menu des paramètres du téléphone, puis en trouvant

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		<p>l'application en question et en sélectionnant « Arrêt forcé ». N'oubliez pas de redémarrer l'application ensuite, puis sélectionnez « Trouver nouvelles applications » sur SYNC.</p> <p>Sur un iPhone avec iOS7+, pour effectuer la fermeture forcée d'une application, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC.</p>
<p>Mon téléphone Android est connecté, mes applications fonctionnent, je les ai redémarrées mais je ne peux toujours pas les trouver.</p>	<p>Dans certaines versions anciennes du système d'exploitation Android, un bogue Bluetooth peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes sur le lecteur précédent si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.</p>	<p>Réinitialisez le Bluetooth sur votre téléphone en le désactivant puis en le réactivant. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC doit être en mesure de se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton « Téléphone ».</p>
<p>Mon téléphone iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC.</p>	<p>Il peut être nécessaire de réinitialiser la connexion USB à SYNC.</p>	<p>Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'appli-</p>

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		cation doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la.
J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC, mais le son est très faible ou inexistant.	Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas.	Essayez d'augmenter le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil.
Je ne peux voir que certaines des applications AppLink tournant sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si, sur votre téléphone, vous avez plus d'applications AppLink qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC ne doit pas trouver. Si l'application a un paramètre « Ford SYNC », désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone.

Réinitialisation de SYNC

Dans votre véhicule, SYNC dispose d'une fonction de réinitialisation du système utilisable lorsqu'une fonction SYNC ne fonctionne plus. Utilisée pour restaurer des fonctionnalités, cette réinitialisation n'efface pas les informations précédemment stockées dans le système (comme les appareils couplés, le répertoire téléphonique, l'historique des appels, les messages ou les paramètres utilisateur). Pour réinitialiser le système, maintenez enfoncé le bouton Recherche vers le haut (>>) tout en maintenant enfoncé le bouton de mise en route de la radio. Relâcher les deux touches après 2-3 secondes. La réinitialisation s'effectue en quelques minutes. Après quelques minutes, vous pouvez reprendre l'utilisation de SYNC.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Initiation à votre système

Le système SYNC 3 vous permet d'interagir avec un certain nombre de fonctions à l'aide de l'écran tactile et des commandes vocales. Grâce à l'intégration avec votre téléphone compatible Bluetooth, l'écran tactile permet une interaction facile avec les commandes audio, celles du système multimédia, de climatisation et de navigation, ainsi qu'avec les applications de votre téléphone compatibles avec le SYNC 3.

Utilisation de l'écran tactile

Pour utiliser l'écran tactile, vous pouvez tout simplement appuyer sur l'élément ou l'option à sélectionner. Le bouton change de couleur lorsque vous le sélectionnez.

La configuration de SYNC 3 vous permet de sélectionner rapidement la fonction que vous souhaitez utiliser.

SYNC™ 3



E205444

E

Élément	Option de menu	Mesure à prendre et description
A	Barre d'état	Cette barre affiche des icônes et des messages relatifs aux activités en cours du système, notamment les paramètres de climatisation, les commandes vocales et les fonctions téléphoniques comme les messages texte.
B	Accueil	Ce bouton est disponible sur les écrans principaux. Si vous l'actionnez, vous retournez à l'écran d'accueil.
C	Montre	L'heure actuelle s'affiche ici. Vous pouvez régler la montre manuellement ou faire en sorte que l'emplacement GPS du véhicule la commande. Voir Paramètres (page 517).
D	Température extérieure	Cette fonction affiche la température extérieure actuelle.
E	Barre de fonctions	Vous pouvez appuyer sur l'un des boutons de cette barre pour sélectionner une fonction.

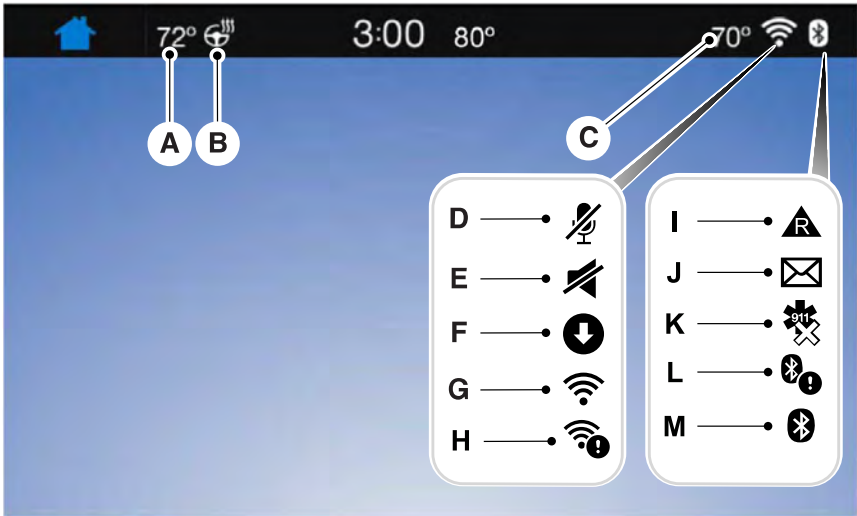
SYNC™ 3

L'écran tactile vous permet d'accéder rapidement à toutes les options de confort, de navigation, de communication et de divertissement. À l'aide de la barre d'état et de celle de fonctions, vous pouvez rapidement sélectionner la fonction à utiliser.

Nota : Votre système dispose d'une fonction qui vous permet d'accéder aux fonctions audio et de les commander jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact (tant qu'aucune porte n'est ouverte).

La barre d'état

D'autres icônes s'affichent également dans la barre d'état selon le marché, les options du véhicule et le fonctionnement en cours. Si une fonction n'est pas active, l'icône ne s'affiche pas. En fonction des options en cours d'utilisation, il est possible que certaines icônes soient déplacées à gauche ou à droite.



E223130

SYNC™ 3

Référence	Élément	Description
A	Température conducteur	Indique la température sélectionnée par le conducteur à l'aide du système de chauffage et climatisation.
B	Volant chauffant (selon l'équipement)	Cette icône s'affiche lorsque vous activez l'option de volant chauffant sur l'écran tactile. Elle s'affiche uniquement si le volant chauffant ne comporte pas de bouton.
C	Température passager	Lorsque la température du côté passager a été réglée et n'est plus liée à la température du côté conducteur, elle s'affiche ici. Si la fonction Deux zones est désactivée et si les températures sont liées, la température du côté passager ne s'affiche pas.
D	Microphone en sourdine	Cette icône s'affiche lorsque le microphone de votre téléphone est mis en sourdine. L'appelant ne peut pas vous entendre.
E	Sourdine	Cette icône s'affiche lorsque le système audio est mis en sourdine.
F	Téléchargement	Cette icône s'affiche lorsque SYNC 3 reçoit une mise à jour logicielle. Appuyez sur l'icône pour afficher plus de renseignements sur le nouveau logiciel.
G	Wi-Fi	Cette icône s'affiche si un réseau Wi-Fi est connecté.
H	Réseau Wi-Fi à portée	Un réseau Wi-Fi disponible est à portée.
I	Itinérance	Cette icône s'affiche lorsque votre téléphone cellulaire utilise la fonction d'itinérance.
J	Message texte	Cette icône s'affiche lorsque vous recevez un message texte sur votre téléphone.
K	Fonction Assistance 911 désactivée	Cette icône s'affiche lorsque la fonction Assistance 911 est désactivée et que votre téléphone est relié à SYNC.
L	Alerte Bluetooth	L'icône d'alerte Bluetooth s'affiche lorsqu'une alerte Bluetooth est active.
M	Bluetooth	Cette icône s'affiche pour indiquer qu'une connexion Bluetooth est active.

SYNC™ 3

Des messages de notification peuvent aussi apparaître dans la barre d'état. Vous

pouvez sélectionner le message pour visualiser la fonction associée.

Barre de fonctions

Élément de la barre de fonctions	Fonctions
Audio	Vous permet de commander le média en cours de lecture dans votre véhicule. Vous pouvez commander toutes les fonctions audio comme la radio AM, FM et la radio satellite, mais aussi les CD et la diffusion multimédia par l'intermédiaire d'un appareil Bluetooth ou d'une connexion USB.
Climatisation	Vous permet de régler la température, la vitesse du ventilateur et le débit d'air à l'intérieur du véhicule.
Téléphone	Vous permet de passer des appels, de recevoir des appels et d'accéder au répertoire de l'appareil connecté.
Navigation (selon l'équipement)	Vous permet de repérer votre véhicule sur une carte routière virtuelle, d'obtenir des directives de conduite jusqu'à votre destination et de trouver des points d'intérêt sur votre itinéraire.
Applications	Vous permet de connecter et de gérer les applications compatibles avec SYNC 3 fonctionnant sur votre iPhone ou votre appareil Android. Vous permet aussi d'accéder aux fonctions supplémentaires intégrées telles que SiriusXM Traffic et Travel Link (selon l'équipement).
	Si votre véhicule est hybride, rechargeable ou électrique, vos paramètres et renseignements de mise en route sont également conservés ici.
Réglages	Vous pouvez personnaliser votre système en paramétrant différemment l'affichage de l'écran tactile, les préférences relatives aux fonctions et la manière dont vous souhaitez interagir avec votre véhicule.

Nettoyage de l'écran tactile

Vous pouvez nettoyer les traces de doigt avec un chiffon sec, propre et doux.

S'il reste encore des saletés ou des traces de doigt sur l'écran, humectez le chiffon avec un peu d'alcool et essayez de nettoyer de nouveau.

Nota : *N'utilisez pas de détergent ou un type de solvant quelconque pour nettoyer l'écran tactile.*

Nota : *Ne versez pas et ne vaporisez pas d'alcool sur l'écran tactile.*

Utilisation de la reconnaissance vocale

L'utilisation des commandes vocales vous permet de garder les mains sur le volant et de concentrer votre attention sur la route. Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (réglages vocaux).

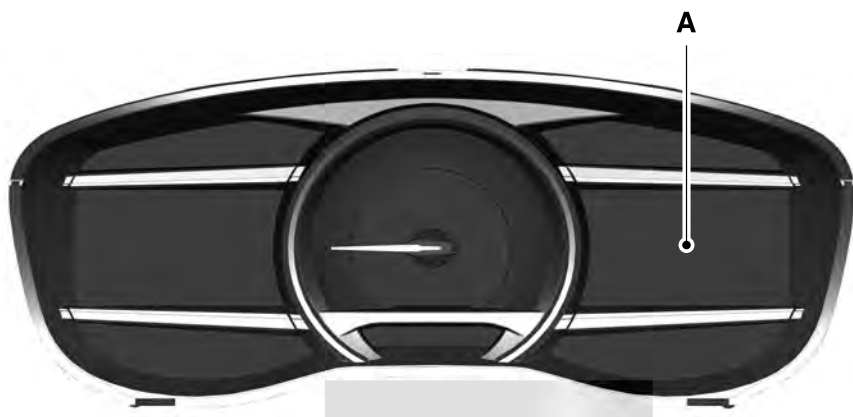
Le système pose également de brèves questions (messages-guides de confirmation) lorsqu'il n'a pas clairement compris votre demande ou lorsqu'il existe plusieurs réponses possibles à votre demande.

Lors de l'utilisation des commandes vocales, il arrive que des mots et des icônes apparaissent dans la barre d'état pour indiquer l'état de la session de commandes vocales. Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 474).

Accès et réglage des modes au moyen de l'écran d'information du véhicule (Selon l'équipement)

En fonction de votre véhicule et des options sélectionnées, vous pouvez commander certaines fonctions SYNC 3 sur votre écran d'information. Les fonctions s'affichent sur l'écran de droite (A).

SYNC™ 3



E208626

À l'aide de l'écran d'information SYNC 3, vous pouvez effectuer les réglages suivants :

Option	Information
Audio	Information sur la lecture audio en cours.
	Sélectionner la source.
Navigation	Afficher la route actuelle et la limite de vitesse (si l'information est disponible).
	Afficher l'itinéraire en cours, le prochain virage, le temps restant jusqu'à votre destination (en fonction du niveau du tableau de bord), la distance jusqu'à la destination (en fonction du niveau du tableau de bord) et la fonction d'annulation de l'itinéraire.
	Si aucun itinéraire de navigation actif n'est programmé, le compas apparaît.

Option	Information				
Télé- phone	Si vous n'êtes pas en communication, vous pouvez passer un appel en sélectionnant : ¹				
	Composition rapide	Tous les appels	Appels entrants	Appels sortants	Appels manqués
	Si vous êtes en communication, l'information de l'appel s'affiche sur l'écran d'information.				
	Si vous recevez un appel, vous pouvez l'accepter en sélectionnant OK sur les commandes au volant droites.				

¹ En fonction des options, ces choix peuvent ne pas tous s'afficher.

Utilisez les touches **OK** et fléchées du côté droit du volant pour faire défiler les modes disponibles.

Le menu de sélection se développe et propose différentes options.

- Appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas pour faire défiler les modes.
- Appuyez sur la flèche droite pour passer dans le mode et la flèche gauche pour le quitter.
- Appuyez sur les flèches vers le haut et vers le bas pour effectuer les réglages dans le mode sélectionné.
- Appuyez sur **OK** pour confirmer votre sélection.

Nota : *Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, l'écran affiche le compas au lieu de la navigation. Si vous appuyez sur la flèche droite pour accéder au menu du compas, le graphique du compas s'affiche. La boussole affiche la direction du véhicule, et non le point cardinal réel (par exemple, si le véhicule se déplace vers l'ouest, le milieu du graphique indique l'ouest, tandis que le nord apparaît à gauche de l'ouest, même si son emplacement véritable devrait être à la droite de l'ouest).*

Utilisation des commandes au volant

En fonction de votre véhicule et des options choisies, vous pouvez utiliser les différentes commandes au volant pour interagir de diverses manières avec le système de l'écran tactile.

VOL : Permet de commander le volume du média en cours de lecture.

Sourdine : Interrompt le volume du média en cours de lecture.

Commande vocale : Appuyez sur ce bouton pour lancer une session de commande vocale. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour interrompre l'invite vocale et commencer immédiatement à parler. Maintenez-la enfoncée pour mettre fin à une session de commande vocale.

PROCHAINE RECHERCHE AUTOMATIQUE :

- En mode radio, appuyez sur ce bouton pour changer de station mémorisée.
- En mode USB, Bluetooth Audio ou CD, appuyez sur ce bouton pour passer d'une piste à l'autre ou maintenez-le enfoncé pour effectuer une recherche rapide.

RECHERCHE AUTOMATIQUE PRÉCÉDENTE :

- En mode radio, appuyez sur ce bouton pour changer de station mémorisée.
- En mode USB, Bluetooth Audio ou CD, appuyez sur ce bouton pour passer d'une piste à l'autre ou maintenez-le enfoncée pour effectuer une recherche rapide.

ACCEPTER APPEL : Appuyez sur ce bouton pour répondre à un appel ou pour basculer d'un appel à un autre.

REJETER APPEL : Appuyez sur ce bouton pour mettre fin à un appel ou rejeter un appel entrant.

Nota : Sur certains modèles, l'option **PROCHAINE RECHERCHE AUTOMATIQUE** peut être associée à **REJETER APPEL** et **RECHERCHE AUTOMATIQUE PRÉCÉDENTE** peut être associée à **ACCEPTER APPEL**.

M : Appuyez sur ce bouton à plusieurs reprises pour basculer d'une source multimédia (mode) à une autre.

Voir **Volant** (page 86).

Utilisation des commandes périphériques

En fonction de votre véhicule et des options choisies, votre planche de bord peut également comporter les commandes suivantes :

- **Marche/arrêt :** Active et désactive le système audio.
- **VOL :** Commande le volume du média en cours de lecture.
- **Recherche automatique et Syntonisation :** Utilisez ces commandes comme pour n'importe quel mode audio.
- **Éjection :** Permet d'éjecter un CD du système audio.

- **SOURCE** ou **MÉDIA :** Appuyez plusieurs fois sur ce bouton pour faire défiler les modes audio multimédias.
- **SON :** Appuyez sur ce bouton pour accéder au menu Son, d'où vous pourrez régler le son ainsi que d'autres paramètres audio.
- **1-6 :** Maintenez appuyé pour mémoriser ou appuyez pour sélectionner un préséglage AM, FM ou SIRIUS. Voir **Chaîne audio** (page 393).
- **AFFICHAGE :** Active ou désactive l'affichage. Vous pouvez aussi toucher l'écran pour le réactiver.
- **Boutons de réglage de la température, du ventilateur et de la climatisation :** Commande la température, la vitesse du ventilateur ou les paramètres du système de chauffage et climatisation. Voir **Climatisation** (page 143).

Assistance 911

AVERTISSEMENTS



Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.



N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes suivant la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.

AVERTISSEMENTS



Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il ne se transforme en projectile ou qu'il ne soit endommagé en cas de collision. Si vous ne respectez pas cette précaution, des blessures graves pourraient s'ensuivre ainsi que des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'accident.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC est uniquement opérationnelle aux États-Unis, au Canada ou sur un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

Nota : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.

Nota : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramétrage s'appliquera à tous les téléphones jumelés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée alors que le téléphone est connecté à SYNC, une icône s'affiche dans la barre d'état.

Nota : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 de SYNC soit compatible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf des protège-genoux gonflables ou des ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation, votre véhicule muni

de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth jumelé et connecté. Pour en savoir plus sur la fonction Assistance 911, visitez :

Site Web

www.owner.ford.com
www.syncmyride.ca
www.syncmaroute.ca

Reportez-vous aux sections Dispositifs de retenue supplémentaires et Dépannage de votre Guide du propriétaire pour obtenir des renseignements importants sur le déploiement des sacs gonflables et sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Pour activer et désactiver la fonction Assistance 911, veuillez consulter les renseignements relatifs aux paramètres. Voir **Paramètres** (page 517).

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- SYNC doit être activé et il doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation et l'utilisation de la fonction.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- Vous devez jumeler et connecter un téléphone cellulaire Bluetooth compatible avec SYNC.
- Le téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident.

- Un téléphone activé Bluetooth connecté doit être muni d'une couverture de réseau adéquate et d'un niveau de charge de pile et de puissance de signal suffisants.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit être situé aux É.-U., au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions ne se traduisent pas par le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Si un téléphone cellulaire connecté est endommagé ou s'il perd sa connexion avec SYNC pendant une collision, SYNC recherchera un téléphone cellulaire disponible déjà jumelé auquel il essaiera de se connecter; SYNC tentera alors d'établir l'appel aux services d'urgence.

Avant d'établir l'appel :

- SYNC attend environ 10 secondes avant d'annuler l'appel. Si l'appel n'est pas annulé, SYNC tente d'appeler le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez la touche de téléphone enfoncée au volant ».

Si vous n'annulez pas l'appel, et que SYNC établit un appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, puis les occupants de votre véhicule pourront communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir cette information électroniquement.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté.
- Les téléphones jumelés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité de la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les opérateurs du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

- N'essayez pas d'assurer l'entretien de l'équipement ou de le réparer vous-même. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.
- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont coupés, fendus ou endommagés. Placez les cordons et les câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments ni ne nuisent à la sécurité de conduite.

- Ne laissez pas de lecteurs dans votre véhicule en présence de conditions extrêmes, car ils risqueraient d'être endommagés. Consultez le mode d'emploi de votre dispositif pour obtenir plus de renseignements.
- Pour votre sécurité, certaines fonctions de SYNC 3 sont asservies à la vitesse. Elles sont inaccessibles lorsque votre véhicule roule à 5 km/h (3 mph) ou plus. Assurez-vous de consulter le mode d'emploi de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC 3.

Fonctions asservies à la vitesse

Certaines fonctions de ce système peuvent être trop difficiles à utiliser lorsque vous roulez; elles ne sont donc disponibles que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

- Les écrans qui affichent une multitude de renseignements, comme les cotes d'appréciation des points d'intérêt, les résultats sportifs SiriusXM Traffic et Travel Link, les séances de cinéma ou les conditions des pistes de ski.
- Toute intervention nécessitant l'usage d'un clavier est limitée, comme l'entrée d'une destination de navigation ou la modification d'un renseignement.
- Toutes les listes sont limitées pour que l'utilisateur puisse voir moins d'entrées (comme les contacts téléphoniques ou les entrées récentes de votre répertoire téléphonique).

Pour des exemples plus spécifiques, consultez le tableau ci-dessous.

Fonctions limitées	
Téléphone cellulaire	Jumelage d'un téléphone Bluetooth.
	La navigation dans les entrées de listes est limitée pour les contacts téléphoniques et les appels téléphoniques récents.
Fonctionnalités du système	Modification du code du clavier.

SYNC™ 3

Fonctions limitées	
	Activation du mode voiturier.
	Modification des paramètres de la caméra de recul ou du stationnement actif pendant qu'ils sont actifs.
Wi-Fi	Modification des paramètres Wi-Fi.
	Modification de la liste des réseaux sans fil.
	Connexion à un nouveau réseau Wi-Fi.
Messages texte	Affichage des messages texte reçus.
Navigation	Saisie d'une destination à l'aide du clavier.
	Ajout ou modification d'entrées dans les favoris de navigation ou dans la liste des secteurs à éviter.

Création d'un compte de propriétaire SYNC

Pourquoi ai-je besoin d'un compte de propriétaire SYNC?

- Il est essentiel pour toujours disposer des derniers logiciels et dernières fonctions connectées.
- Il permet d'accéder au soutien à la clientèle pour toute question.
- Il permet de gérer les autorisations de comptes.

Visitez le site Web pour vous inscrire.

Site Web
www.owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Mise à jour de votre système

Vous pouvez choisir de télécharger la mise à jour sur une clé USB ou d'utiliser le réseau Wi-Fi pour transférer les mises à jour automatiques.

Mises à jour sur une clé USB

Pour utiliser la mise à jour sur une clé USB, vous devez vous connecter à votre compte de propriétaire et visiter la page de mise à jour logicielle SYNC.

Site Web
www.owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Le site Web vous avertit si une mise à jour est disponible. Vous pouvez alors choisir de télécharger la mise à jour.

Vous aurez besoin d'une clé USB vide. Veuillez vérifier le site Web pour ce qui concerne les conditions minimales requises. Après avoir inséré la clé USB dans votre ordinateur, choisissez de lancer le téléchargement. Suivez les instructions fournies pour télécharger les fichiers sur la clé USB.

L'installation de la plupart des fichiers s'effectue en arrière-plan sans interrompre l'utilisation de votre système. Les mises à jour de navigation ne peuvent pas être installées en arrière-plan, car les fichiers sont trop volumineux.

Pour installer la mise à jour dans votre véhicule, débranchez tout ce qui est connecté aux ports USB de la passerelle multimédia et connectez la clé USB contenant la mise à jour. Une fois la clé USB connectée, l'installation devrait commencer immédiatement. Après une installation réussie, la mise à jour est disponible au prochain démarrage du véhicule.

Veillez vous reporter au site Web pour toute autre mesure à prendre.

Mise à jour par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi

Pour mettre à jour votre système par l'intermédiaire d'un réseau Wi-Fi, votre véhicule doit se trouver à portée d'un point d'accès Wi-Fi. Des tarifs de transfert de données peuvent s'appliquer.

Pour connecter votre système au réseau Wi-Fi, sélectionnez :

Option de menu	
Réglages	
Wi-Fi	
Réseaux Wi-Fi disponibles	Vous pouvez ensuite sélectionner votre réseau Wi-Fi. Si le réseau est sécurisé, il vous faudra peut-être saisir le code de sécurité. Le système confirme lorsqu'il s'est connecté au réseau.

Vous devez aussi donner au système l'autorisation de se mettre à jour automatiquement. À la livraison du véhicule, le système vous demande si vous souhaitez utiliser la fonction de mise à jour automatique. Si vous acceptez les mises à jour automatiques, appuyez sur OK pour confirmer. Si cette sélection n'apparaît pas à la livraison du véhicule, elle est disponible dans les paramètres généraux. Voir **Paramètres** (page 517). Vous pouvez également réaliser une réinitialisation générale. Voir **Dépannage de SYNC™ 3** (page 531).

Si vous désirez activer cette fonction ultérieurement, sélectionnez :

Option de menu	
Réglages	
Général	
Mises à jour automatiques du système	Depuis ce menu, vous pouvez activer les mises à jour automatiques. Si vous ne l'avez pas déjà fait, le système vous invite à paramétrer une connexion Wi-Fi lorsque vous activez cette fonction.

Une fois le réseau Wi-Fi et les mises à jour automatiques activés, votre système vérifie périodiquement les mises à jour logicielles. Si une nouvelle version est disponible, elle se télécharge à ce moment-là. Les téléchargements logiciels peuvent s'effectuer 30 minutes maximum après avoir coupé le contact. Les mises à jour n'interrompent pas l'utilisation normale de votre SYNC 3. Si, pour quelque raison que ce soit, un téléchargement est interrompu, il reprendra où il s'est arrêté lors de la prochaine connexion au réseau.

Wi-Fi. Lors de l'activation d'une mise à jour, un bandeau s'affiche sur l'écran tactile pour indiquer la mise à jour du système. Pour plus de renseignements, sélectionnez l'icône. Cette icône s'affiche durant deux cycles d'allumage.

Pour désactiver cette fonction :

Option de menu	
Réglages	
Général	
Mises à jour automatiques du système	Dans cette sélection de menus, vous pouvez désactiver la sélection des mises à jour automatiques.

Service d'assistance

Le service d'assistance SYNC est disponible pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 8 h 30 à 20 h, HNE.

Aux États-Unis : 1 800 392-3673.

Au Canada : 1 800 565-3673.

Les horaires peuvent varier les jours fériés.

Renseignements sur la confidentialité

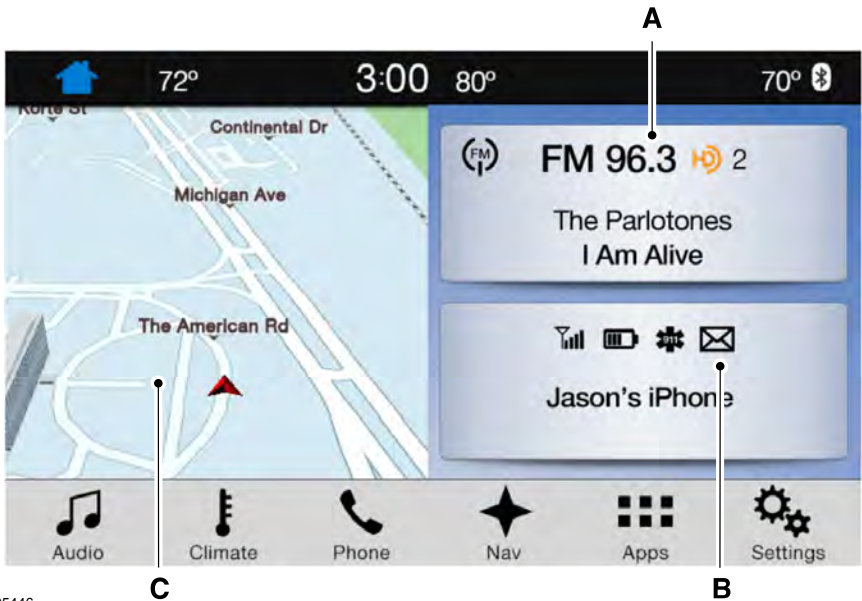
Lorsque vous connectez un téléphone cellulaire à SYNC 3, le système crée un profil dans votre véhicule qui est relié à ce téléphone cellulaire. Ce profil vous permet d'accéder à davantage de fonctions et améliore l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut comprendre des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages texte (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique d'appels

survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de diagnostic d'environ 10 minutes consignait toute activité récente du système. Le profil du journal et autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer tout problème éventuel.

Le profil du téléphone cellulaire, l'index des dispositifs multimédias et le journal de diagnostics restent dans votre véhicule à moins que vous les effaciez. Ils sont généralement accessibles seulement dans votre véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté.

Si vous souhaitez ne plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée. Pour en savoir plus sur la réinitialisation générale, consultez les paramètres généraux. Voir **Paramètres** (page 517). Sans équipement spécial ni accès au module SYNC 3 de votre véhicule, les données du système sont inaccessibles. Ford Motor Company, Ford Canada et Lincoln Motor Company ne lisent pas les données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Des tiers peuvent demander d'avoir accès à ces données, indépendamment de Ford Motor Company, de Ford Canada et Lincoln Motor Company.

ÉCRAN D'ACCUEIL



E205446

Élément	Vignette	Affichage d'écran d'accueil
A	Audio	Affiche la source multimédia active. Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, cet espace contient le compas.
B	Téléphone	Le nom du téléphone relié apparaît à l'écran. L'état des fonctions du téléphone apparaît également. Cela comprend la force du signal, la charge de la batterie, l'état du réglage Assistance 911 (activé ou désactivé), la messagerie texte et l'itinérance.
C	Navigation ¹	Cette carte affiche votre emplacement actuel ou l'itinéraire actuel en temps réel. Lorsque votre système de navigation est actif, vous pouvez aussi voir le prochain virage ainsi que la durée et la distance jusqu'à votre destination.

SYNC™ 3

Élément	Vignette	Affichage d'écran d'accueil
		Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, cet espace contient la chaîne audio.

¹ (selon l'équipement).

Vous pouvez toucher n'importe quel affichage de fonction pour accéder à cette fonction.

Dès que vous sélectionnez le bouton d'accueil, le système vous ramène à cet écran.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

SYNC 3 vous permet d'utiliser des commandes vocales, de commander des fonctions telles les commandes audio et la climatisation. L'utilisation des commandes vocales vous permet de garder les mains sur le volant et les yeux sur la route.

Vous pouvez accéder à chaque fonction commandée par SYNC 3 au moyen de diverses commandes.



Pour activer les commandes vocales SYNC 3, appuyez sur le bouton de commande vocale au volant de direction et attendez l'invite.

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité, comme l'artiste, le nom d'un contact ou un numéro. Le contexte et la description de la commande vous indiquent ce que vous devez énoncer pour cette option dynamique.

Les commandes suivantes s'appliquent à toutes les fonctions :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Menu principal	Vous ramène au menu principal.
Retourner	Vous ramène à l'écran précédent.
Annuler	Met fin à la session vocale.
Liste de commandes	Vous fournit une liste de commandes vocales possibles.
___ liste de commandes	Vous pouvez nommer n'importe quelle fonction et le système fournit une liste des commandes disponibles pour celle-ci. Vous pouvez par exemple énoncer :
	Téléphone - Liste des commandes
	Navigation - Liste des commandes

SYNC™ 3

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Page suivante	Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page suivante sur n'importe quel écran où plusieurs pages peuvent être choisies.
Page précédente	Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page d'options précédente sur n'importe quel écran où plusieurs pages peuvent être choisies.
Aide	Vous indique les commandes disponibles que vous pouvez utiliser sur l'écran actuel.

Voici certaines des commandes les plus utilisées pour chaque fonction SYNC 3.

Commandes vocales en mode audio

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales en mode audio le nom d'une chaîne Sirius ou un numéro de canal, un numéro de fréquence radio, ou le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre.

Pour commander les fonctions multimédias, appuyez sur la touche de commande vocale et à l'invite, dites :

Commande vocale	Description
Sirius canal ___ ¹	Vous pouvez énoncer le nom du canal Sirius ou le numéro comme « Canal Sirius 16 ».
Vous pouvez également aller sur une station Sirius en énonçant son nom, par exemple « The Pulse ».	
AM ___ FM ___	Vous permet de syntoniser une fréquence FM ou AM précise telle que « 88,7 FM » ou « 1580 AM ».
___ HD ___ ¹	Vous permet de syntoniser une fréquence HD précise telle que « 88,7 FM HD 1 ».
Stéréo Bluetooth	Vous permet d'écouter de la musique sur votre appareil Bluetooth connecté.
USB	Vous permet d'écouter de la musique sur votre appareil USB connecté.

SYNC™ 3

Commande vocale	Description
Jouer genre ____ Jouer liste d'écoute ____ Jouer artiste ____ Jouer album ____ Jouer balado ____ Jouer chanson ____ Jouer livre audio ____	Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre pour écouter cette sélection. Votre système doit terminer l'indexation avant que cette option soit disponible. Vous pouvez par exemple dire « Jouer artiste Les Beatles » ou « Jouer chanson Penny Lane ».
Rechercher ____	Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, ou d'un genre comme critère de recherche. Votre système doit terminer l'indexation avant que cette option soit disponible. Vous pouvez par exemple dire « Rechercher Les Beatles » ou « Rechercher folk ».

¹ Les options peuvent ne pas être offertes dans tous les marchés ou peuvent nécessiter un abonnement.

Commandes vocales du système de chauffage et de climatisation

Vous pouvez régler la température du véhicule à l'aide des commandes vocales.

____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales du système de chauffage et de climatisation les degrés désirés pour le réglage de la température.

Pour régler la température, dites :

Commande vocale	Description
Climatisation régler température à ____ degrés	Régler la température entre 15–30°C (59–86°F).
Climatisation aide	

Commandes vocales de téléphone

Jumelage d'un téléphone

Vous pouvez utiliser les commandes vocales pour relier votre téléphone compatible Bluetooth au système.

Pour jumeler votre téléphone, appuyez sur la touche de commande vocale et à l'invite, dites :

Commande vocale	Description
Coupler téléphone	Suivez les instructions à l'écran pour terminer le processus de jumelage. Voir Paramètres (page 517).

Établissement d'appels

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales relatives au téléphone le nom du contact que vous souhaitez appeler ou les numéros que vous voulez composer.

Appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez une commande similaire à ce qui suit :

Commande vocale	Description
Appeler ___	Vous permet d'appeler un contact spécifique de votre répertoire tel que « Appeler Jenny ».
Appeler ___ ___	Vous permet d'appeler un contact spécifique de votre répertoire à un emplacement précis tel que « Appeler Jenny à la maison ».
Composer ___	Vous permet de composer un numéro spécifique tel que « Composer le 867-5309 ».

Veuillez vous assurer d'énoncer le nom du contact exactement comme il apparaît dans votre liste de contacts.

SYNC™ 3

Une fois que vous avez fourni les chiffres du numéro de téléphone, vous pouvez énoncer les commandes suivantes :

Commande vocale	Description
<0-9>	Si le numéro complet n'a pas été saisi avec la première commande, vous pouvez continuer d'énoncer le numéro.
Composer	Dites à SYNC 3 d'effectuer l'appel téléphonique.
Supprimer	Dites à SYNC 3 d'effacer le dernier bloc de chiffres énoncé.
Effacer	Dites à SYNC 3 d'effacer le numéro complet.

Commandes vocales relatives aux messages texte

Pour accéder aux options des messages texte, appuyez sur la touche de commande vocale et dites :

Commande vocale	Description
Écouter message	
Écouter message texte numéro ____	Vous pouvez énoncer le numéro du message que vous souhaitez entendre.
Répondre au message	

Commandes vocales de navigation

(Selon l'équipement)

Définir une destination

Vous pouvez utiliser n'importe laquelle des commandes suivantes pour définir une destination ou trouver un point d'intérêt.

Vous pouvez trouver une adresse, un point d'intérêt, ou rechercher des points d'intérêt par catégorie :

Commande vocale	Description
Trouver une adresse	Vous permet d'entrer la fonctionnalité de recherche d'adresse.
Trouver ____	Définissez le nom de la catégorie de points d'intérêt que vous souhaitez rechercher, par exemple « Trouver restaurants ».
Trouver un POI	Vous permet d'accéder à la fonctionnalité de recherche de points d'intérêt.

____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales de navigation une catégorie de points d'intérêt ou une adresse.

SYNC™ 3

Commande vocale	Description
Trouver une intersection	Vous permet d'accéder à la fonctionnalité de recherche d'intersections.
Destination ___ à proximité	Définissez le nom de la catégorie de points d'intérêt proches que vous souhaitez rechercher, par exemple « Trouver les restaurants les plus proches ».
Trouver une destination précédente	Vous permet d'afficher une liste de vos destinations précédentes.
Destination mon domicile	Vous permet d'obtenir l'itinéraire vers l'adresse de votre domicile.

De plus, vous pouvez énoncer ces commandes lorsqu'un itinéraire est actif :

Commande vocale	Description
Annuler itinéraire	Annule l'itinéraire actuel.
Détour	Vous permet de sélectionner un autre itinéraire.
Répéter instruction	Répète la dernière invite de guidage.
Afficher itinéraire	Affiche l'itinéraire actif.
Où suis-je?	Fournit l'emplacement actuel.
Zoom avant	Vous permet d'effectuer un zoom avant sur la carte.
Zoom arrière	Vous permet d'effectuer un zoom arrière sur la carte.

Commandes vocales associées aux applications mobiles (Selon l'équipement)

Les commandes vocales suivantes sont toujours disponibles :

Commande vocale	Description
Applications mobiles	SYNC 3 vous invite à énoncer le nom d'une application pour la lancer sur SYNC 3.
Liste des applications	SYNC 3 affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement disponibles.
Trouver des applications	SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles exécutées sur votre appareil mobile.

SYNC™ 3

Il existe également des commandes vocales que vous pouvez utiliser lorsque des applications sont connectées à SYNC 3 :

Commande vocale	Description
Dites le nom d'une application	Vous pouvez à tout moment énoncer le nom d'une application mobile pour démarrer l'application mobile sur SYNC 3.
Dites le nom d'une application suivi de « aide »	SYNC 3 affiche une liste des commandes vocales disponibles pour l'application en question lorsque celle-ci fonctionne sur SYNC 3.

Commandes vocales SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne pas être disponibles dans tous les marchés. L'activation et un abonnement sont nécessaires.

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder à SiriusXM Traffic et Travel Link :

Commande vocale	Description
Afficher circulation routière	Affiche une liste d'incidents de circulation.
Afficher carte météorologique	Affiche la carte météorologique actuelle.
Afficher prix du carburant	Affiche une liste de prix de carburant.
Prévisions météo- logiques 5 jours	Affiche les prévisions météorologiques pour les cinq prochains jours.
Aide	

Commandes des paramètres vocaux

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder aux paramètres vocaux :

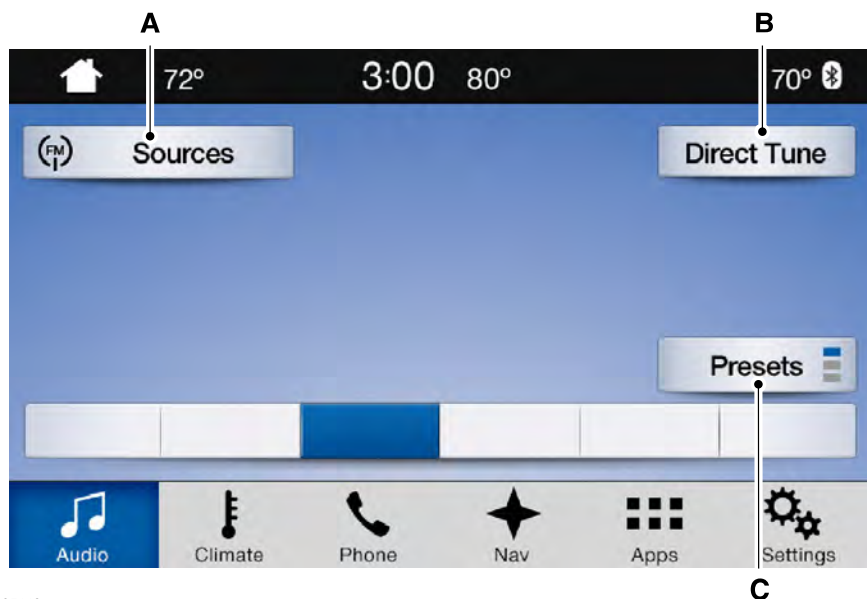
Commande vocale	Description
Paramètres vocaux	Vous permet d'accéder à la fonctionnalité des paramètres vocaux.
Mode d'interaction standard	Définit les invites standard avec invites plus longues.
Mode d'interaction avancée	Définit les invites avancées avec invites plus courtes.
Confirmation de Téléphone Activée	Permet au système de confirmer avant d'effectuer un appel téléphonique.
Confirmation de Téléphone Désactivée	Le système ne confirme pas avant d'effectuer un appel.
Liste de Commandes Vocales Activée	Le système affiche une brève liste de commandes disponibles.
Liste de Commandes Vocales Désactivée	Le système n'affiche pas la liste des commandes.

Vous pouvez aussi tourner la commande de volume pour régler le volume des invites vocales du système. Lorsque l'invite est active, réglez le volume au niveau souhaité.

Nota : En fonction des réglages actuels de chauffage et de climatisation, la vitesse du ventilateur peut être automatiquement réduite pendant l'énonciation de commandes vocales et le passage et la réception d'appels téléphoniques avec SYNC afin de diminuer le bruit de fond dans le véhicule. La vitesse du ventilateur revient automatiquement à la normale à la fin de la session de commandes vocales. La vitesse du ventilateur peut aussi être réglée normalement pendant une session de commande vocale; appuyez simplement sur les boutons du ventilateur (ou tournez le bouton du ventilateur) pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur au réglage souhaité.

Pour désactiver cette fonction de réduction automatique de la vitesse du ventilateur pendant les sessions de commande vocale, maintenez enfoncées simultanément les touches de climatisation et d'air recirculé, relâchez-les, puis augmentez la vitesse du ventilateur dans les deux secondes qui suivent. Pour réactiver cette fonction, répétez la séquence d'opérations ci-dessus.

DIVERTISSEMENT



E205443

Message	Message et description
A	Sources
B	Syntoniser
C	Préréglag.

Vous pouvez accéder à ces options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Sources

Appuyez sur ce bouton pour sélectionner la source multimédia que vous souhaitez écouter.

Élément de menu	
AM	
FM	
SIRIUS ¹	
CD ¹	
USB	Le nom du périphérique USB branché s'affiche ici.
Bluetooth stéréo	
Applica- tions	Si votre téléphone intelligent connecté est équipé d'applications compatibles SYNC 3, ces dernières s'affichent ici comme des sources individuelles.

¹ Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement valide.

Radio AM/FM

Syntonisation d'une station

Vous pouvez utiliser les commandes de syntonisation ou de recherche automatique sur l'écran de la radio pour sélectionner une station.

Pour syntoniser une station à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Élément de menu
Syntoniser

Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir la fréquence de la station. Vous pouvez uniquement saisir une station valide pour la source que vous écoutez.

Vous pouvez appuyer sur le bouton de retour arrière pour supprimer le chiffre tout juste saisi.

Une fois les numéros d'appel de la station saisis, vous pouvez sélectionner :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Entrer	Appuyez pour diffuser la station saisie.
Annuler	Appuyez pour quitter sans changer de station.

Préréglages

Pour définir un nouveau préréglage, syntonisez la station de radio voulue, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis rétabli.

Deux banques de stations pré-réglées sont disponibles pour la bande AM, trois pour la bande FM. Pour accéder à davantage de pré-réglages, appuyez sur la touche de pré-réglage. Le voyant sur la touche de pré-réglage indique quelle banque de pré-réglages est actuellement affichée.

Radio satellite SIRIUS® (si l'abonnement est actif)

Nota : Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement valide.



E234451

Le radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite par abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des prévisions météorologiques, de l'information routière et du divertissement. Le système de radio satellite SIRIUS

installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de stations de radio satellite SIRIUS, ainsi que d'autres caractéristiques, consultez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474.

Nota : SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer la programmation. Cela comprend l'annulation, le déplacement ou l'ajout de canaux donnés et la modification de ses tarifs, à tout moment, avec ou sans préavis. Ford n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.

Nota : Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié avec l'autorisation d'eCos.

Les touches suivantes sont disponibles pour Sirius :

Élément de menu	Mesure à prendre et description	
Naviguer	Appuyez sur cette touche pour afficher une liste des stations disponibles.	
Syntoniser	Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir les numéros d'appel de la station. Une fois les numéros d'appel des stations saisis, vous pouvez sélectionner :	
	Entrer	Le système se syntonise sur la station sélectionnée.
	Annuler	Vous quittez la fenêtre contextuelle et la diffusion de la station en cours continue.

SYNC™ 3

Élément de menu	Mesure à prendre et description
	Vous pouvez appuyer sur le bouton de retour arrière pour supprimer le numéro précédent.
Rejouer	Vous permet d'effectuer la relecture audio sur le canal actuel. Vous pouvez effectuer la relecture audio pendant environ 45 minutes à condition de ne pas changer de station. Le changement de station efface le signal audio précédent.
	En direct
Alerte	Permet de mémoriser le morceau, l'artiste ou l'équipe actuel(e) en tant que favori. Le système vous avertit lorsqu'un autre canal diffuse votre sélection. Cette touche permet d'activer et de modifier les alertes. Voir Paramètres (page 517).

Préréglages

Pour définir un préréglage, syntonisez la station voulue, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis rétabli une fois la station enregistrée.

Trois banques de stations préréglées sont disponibles pour SIRIUS. Pour accéder à davantage de préréglages, appuyez sur la touche de préréglage. Le voyant sur la touche de préréglage indique quelle banque de préréglages est actuellement affichée.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. Voir **Paramètres** (page 517).

SYNC™ 3

Facteurs de réception de la radio satellite SIRIUS et dépannage

Problèmes de réception possibles	
Antenne obstruée	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous passez devant la tour d'un relais de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut être mise en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	L'affichage peut indiquer ACQUISITION EN COURS... pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Conseils de dépannage		
Message	Cause	Mesure à prendre
Acquisition signal	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio du canal sélectionné.	Aucune. Ce message devrait disparaître après quelques instants.
Défaillance antenne satellite Défaillance du système SIRIUS	Défaillance d'un module interne ou d'un système.	Si ce message ne disparaît pas rapidement ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Consultez un concessionnaire autorisé pour la réparation.
Station introuvable	Le canal n'est plus disponible.	Syntonisez un autre canal ou choisissez un autre présélectionné.
Désinscription station	Votre abonnement ne comprend pas ce canal.	Communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474 pour vous abonner au canal ou syntonisez un autre canal.
Acquisition signal satellite	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.

SYNC™ 3

Conseils de dépannage		
Message	Cause	Mesure à prendre
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation du canal est en cours.	Aucune. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Questions? Appelez:	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Contactez Sirius au 1 888 539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.
Pas trouvée. Vérifier guide chaînes	Tous les canaux dans la catégorie sélectionnée sont ignorés ou verrouillés.	Servez-vous du guide des canaux pour désactiver la fonction Verrouillage ou Saut pour cette station.
Mise à jour abonnement SIRIUS...	SIRIUS a mis à jour les canaux disponibles pour votre véhicule.	Aucune.

Renseignements sur le système HD Radio™ (s'il est disponible)

Nota : Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible dans tous les marchés.

Pour activer le système HD Radio, reportez-vous aux réglages de la radio dans le chapitre Réglages. Voir **Paramètres** (page 517).

Nota : Les émissions HD Radio ne sont pas disponibles dans tous les marchés.

La technologie Radio HD est l'évolution numérique de la radio analogique AM-FM. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui lui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques offrent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio sans parasites ou distorsion. Pour plus de renseignements et pour consulter le guide des stations disponibles et de la programmation, veuillez visiter :

Site Web

www.hdradio.com

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu radio HD, vous remarquerez les indications suivantes à l'écran :



E142616

Le logo HD apparaît en gris lors de la réception d'une station numérique, puis passe à l'orange lorsque le signal audionumérique est diffusé. Lorsque ce logo est allumé, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher.

SYNC™ 3

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM (seulement) s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les chiffres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Nota : Il existe par ailleurs une fonction supplémentaire pour les stations qui disposent de plus d'une multidiffusion HD (par exemple, HD1 ou HD2). Le logo et le texte radio HD apparaissent sous la forme d'un bouton. Ce bouton vous permet de faire défiler toutes les stations HD sur cette fréquence donnée. Par exemple, si vous êtes sur 101.1 et que HD1, HD2 et HD3 sont disponibles, l'appui répété sur ce bouton lance le défilement des stations HD dans un ordre croissant cyclique.

Lorsque les émissions HD Radio sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Préréglag.	Vous permet d'enregistrer un canal actif comme préréglage. Maintenez une touche de préréglage enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli une fois le canal enregistré. Lors du passage à une station HD2 ou HD3 préréglée, le son est mis en sourdine avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir le signal numérique.

Nota : À l'instar de toute station mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si votre véhicule se trouve hors de la zone de réception de la station.

Réception et stations HD Radio – Dépannage

Problèmes de réception possibles	
Zone de réception	Si vous écoutez une station multidiffusion et que vous êtes à la limite de la zone de réception, le son peut être coupé en raison de la faiblesse du signal.
	Si vous écoutez le canal HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez un des canaux multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Si le récepteur confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité du signal reçu, le son peut changer légèrement lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Pour bénéficier de la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes relatifs aux stations repérés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de l'exactitude des champs de données.

SYNC™ 3

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Problèmes	Cause	Mesure à prendre
Écho, hésitation, sauts ou répétitions du son. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique.	Aucune. Il s'agit d'un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio alterne entre le mode analogique et le mode numérique.	Aucune. Le problème de réception peut se résoudre de lui-même à mesure que vous roulez.
Il se produit une mise en sourdine temporaire lors de la sélection d'une station HD2 ou HD3, d'un préréglage d'une station multidiffusion ou d'une syntonisation directe.	La station multidiffusion est indisponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois la diffusion décodée, le son se rétablit.	Aucune. Ce comportement est normal. Attendez que le son revienne.
Impossible d'accéder au canal de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'une touche de préréglage est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station associée à la touche de préréglage ou à la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de couverture que vous traversez.	Aucune. La station n'est pas disponible à votre emplacement actuel.
L'information textuelle ne correspond pas à la diffusion actuelle.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique. ¹
Aucune information textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique. ¹

¹ Vous trouverez ce formulaire ici :

Site Web
http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences

La technologie HD Radio est fabriquée avec l'autorisation de iBiquity Digital Corp. Brevets aux États-Unis et dans d'autres pays. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de iBiquity Digital Corp. Ford et iBiquity Digital Corp. ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être modifié, ajouté ou supprimé à tout moment à la

discretion du propriétaire de la station.

CD (lecteur de disques compacts) (selon l'équipement)

Une fois cette option sélectionnée, le système vous ramène à l'écran audio principal.

Les données audio en cours apparaissent à l'écran.

Les touches suivantes sont également disponibles :

Bouton	Fonction
Naviguer	Vous pouvez utiliser la touche de navigation pour sélectionner une piste.
étalonnés	Si vous appuyez sur cette touche, le chiffre un apparaît en petit pour indiquer que la piste va être répétée. Pour les CD MP3, cette touche permet de changer d'état entre Répéter désactivé, Répéter une piste (le chiffre un apparaît en petit) et Répéter le dossier en cours (un petit dossier apparaît).
Lecture aléatoire	Sélectionnez la lecture aléatoire pour lire les pistes audio sur le disque de façon aléatoire.

Vous pouvez utiliser les touches d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Bluetooth Audio ou USB

Les options Bluetooth Audio et USB vous permettent d'accéder au média stocké sur votre périphérique Bluetooth ou USB (musique, livres audio ou balados).

Les touches suivantes sont disponibles pour Bluetooth et USB :

Bouton	Fonction
étalonnés	Une pression sur la touche de répétition permet de basculer entre trois modes : Répéter désactivé (touche éteinte), Répéter activé (touche en surbrillance) et Rejouer chanson (touche en surbrillance avec le chiffre un en petit).
Lecture aléatoire	Permet de jouer les pistes dans un ordre aléatoire.

Vous pouvez utiliser les touches d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Pour obtenir plus de renseignements sur la piste en lecture, appuyez sur la couverture d'album ou sur le bouton Info.

SYNC™ 3

Pour certains appareils, SYNC 3 permet de définir une option Sauter de 30 secondes lorsque vous écoutez des livres audio ou balados. Ces touches permettent d'avancer ou de reculer au sein d'une piste.

Pendant la lecture d'un média audio depuis un périphérique USB, vous pouvez rechercher une musique donnée à l'aide des options ci-après.

Bouton	Fonction
Naviguer	Si elle est disponible, cette option affiche la liste des pistes dans la liste d'écoute en cours.
Nouv. rech.	Cette option, disponible dans la navigation, permet de lire toutes les pistes ou de filtrer les médias disponibles dans l'une des catégories ci-dessous.
	Lire tout
	Listes d'écoute
	Artiste
	Albums
	Pistes
	Genres
	Balados
	Livres audio
Sauter A - Z	Ce bouton permet de choisir une lettre spécifique à afficher dans la catégorie consultée.
EXPL. USB	Si elle est disponible, cette option permet de parcourir les dossiers et les fichiers sur votre périphérique USB.

Ports USB



E211463

Les ports USB se trouvent soit dans la console centrale, soit derrière un petit volet d'accès dans la planche de bord.

Cette fonction permet de brancher des appareils multimédias USB, des cartes mémoire, des lecteurs flash ou des clés USB, et de recharger des appareils si cette fonction est prise en charge.

Sélectionnez cette option pour activer la lecture audio depuis votre périphérique.

Apps

Le système prend en charge l'utilisation de certaines applications audio, comme iHeartRadio, par l'intermédiaire d'appareils USB ou compatibles Bluetooth.

Chaque application vous offre différentes options à l'écran, en fonction de son contenu. Voir **Applications** (page 514).

Information sur la prise en charge des lecteurs multimédias, des formats de médias et des métadonnées

Le système est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, y compris les iPod, les iPhone et la plupart des périphériques USB.

Formats audio pris en charge : MP3, WMA, WAV, AAC et FLAC.

Extensions de fichiers audio prises en charge : MP3, WMA, WAV, M4A, M4B, AAC et FLAC.

Systèmes de fichiers USB pris en charge : FAT, exFAT et NTFS.

SYNC 3 permet également d'organiser les médias de votre périphérique USB en fonction des étiquettes de métadonnées. Les étiquettes de métadonnées, qui sont des identificateurs logiciels intégrés dans vos fichiers multimédias, fournissent des renseignements sur les fichiers.

Si les étiquettes intégrées dans vos fichiers multimédias indexés ne renferment aucune donnée, SYNC 3 peut classer les étiquettes de métadonnées vides sous « inconnu ».

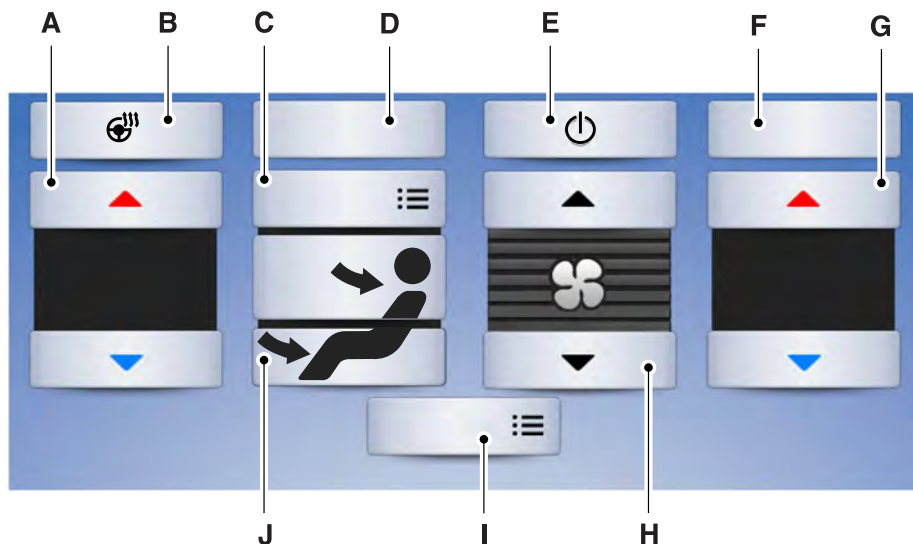
SYNC 3 permet d'indexer jusqu'à 50 000 pistes par périphérique USB, pour un maximum de 10 périphériques.

CLIMATISATION

Appuyez le bouton de climatisation sur l'écran tactile pour accéder à vos fonctions de chauffage et climatisation. Selon la gamme de votre véhicule et l'ensemble d'options choisi, l'apparence de l'écran de climatisation peut différer de l'un des écrans ci-dessous. Il se peut que votre écran ne contienne pas toutes les fonctions illustrées.

Nota : Vous pouvez choisir d'afficher la température en degrés Fahrenheit ou Celsius. Voir **Paramètres** (page 517).

SYNC™ 3



E224964

Référence	Élément	Description
A	Température du siège avant côté gauche :	Appuyez sur les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour régler la température.
B	Volant chauffant :	Touchez le pictogramme de volant chauffant pour activer et désactiver le volant chauffant (selon l'équipement).
C	Dégivr.	Un message contextuel s'affiche à l'écran pour présenter les options de dégivrage.
		Dégivrage MAX : Appuyez sur ce bouton pour maximiser le dégivrage. L'air extérieur circule à travers les bouches de pare-brise, le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale et la

SYNC™ 3

Référence	Élément	Description
		<p>commande de température se place sur la position de chaleur maximale. Vous pouvez utiliser ce réglage pour désembuer ou dégager le pare-brise d'une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez dégivrage MAX.</p>
		<p>Dégivr.</p> <p>Appuyez sur ce bouton pour éliminer la buée et la glace fine du pare-brise. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour revenir à la sélection précédente de débit d'air. Une fois activé, le dégivrage fournit de l'air extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces et répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage.</p> <p>Nota : Pour éviter l'embuage des glaces, vous ne pouvez pas sélectionner le recyclage de l'air lorsque la fonction de dégivrage est sélectionnée.</p>
D	AUTO	Appuyez sur ce bouton pour sélectionner la régulation automatique de la température. Sélectionnez la température souhaitée à l'aide de la commande de température. Le système ajuste la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation, et sélectionne l'admission d'air extérieur ou l'air recirculé pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température voulue.
E	Puissance	Appuyez sur ce bouton pour mettre le système en fonction et hors fonction. La désactivation du système de commande de chauffage et de climatisation empêche l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle.

SYNC™ 3

Référence	Élément	Description
F	DUAL	Ce bouton s'allume lorsque les commandes du passager sont actives. Pour désactiver le fonctionnement des deux zones et synchroniser la température du passager à celle du conducteur, appuyez sur le bouton DUAL (deux zones).
G	Température du siège avant côté droit :	Appuyez sur les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour régler la température.
H	Vitesse de ventilateur :	Appuyez sur les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour augmenter ou diminuer le volume d'air qui circule dans l'habitacle.
I	A/C	<p>Un message contextuel s'affiche à l'écran pour présenter les options de climatisation.</p> <p>MAX A/C</p> <p>Appuyez sur ce bouton pour refroidir votre véhicule avec de l'air recirculé. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour revenir au mode normal de climatisation. La fonction A/C MAX (climatisation maximale) distribue l'air par les bouches d'air de la planche de bord et empêche également les odeurs désagréables de s'infiltrer dans l'habitacle. Ce mode est plus économique et efficace que le mode normal de climatisation.</p>
		<p>A/C</p> <p>Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec la recirculation de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement. Le climatiseur entre automatiquement en fonction en modes MAX A/C, dégivrage et espace pour les jambes/dégivrage.</p>

SYNC™ 3

Réf- rence	Élément	Description	
		Air recirculé :	Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver l'air recirculé, ce qui peut permettre de refroidir plus rapidement l'habitacle et contribue à empêcher les odeurs de pénétrer dans l'habitacle. L'air recirculé s'active aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez MAX A/C. Vous pouvez l'activer manuellement dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode dégivrage. Il peut aussi se désactiver dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode MAX A/C pour réduire la formation de buée.
J	Commandes de distribution d'air manuelles :	Sélectionnez ces commandes individuellement, ensemble ou avec le dégivrage pour diriger l'air là où vous le souhaitez.	
	Planche de bord :	Cette fonction distribue l'air recirculé par les bouches d'air de la planche de bord.	
	Plancher :	Répartit l'air entre les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière.	

TÉLÉPHONE

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

La téléphonie mains libres constitue l'une des principales fonctionnalités du système. Lorsque vous jumelez votre téléphone cellulaire, vous pouvez accéder à de nombreuses options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales. Bien que le système prenne en charge de nombreuses fonctions, certaines d'entre elles dépendent des fonctionnalités de votre téléphone cellulaire.

Jumelage initial de votre téléphone cellulaire

Jumelez votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth avec le système avant d'utiliser les fonctions en mode mains libres.

Activez le Bluetooth sur votre appareil pour commencer le jumelage. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.

Pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Une invite est générée pour vous demander de rechercher le système sur votre téléphone.
3. Sélectionnez la marque et le modèle de votre véhicule lorsqu'il s'affiche sur votre téléphone.
4. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.
5. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.
6. Votre téléphone peut vous demander de donner au système la permission d'accéder à l'information. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web.

Sinon, pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.
Sélectionnez ensuite :
Trouver d'autres appareils Bluetooth

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Sélectionnez le nom de votre téléphone lorsqu'il apparaît sur l'écran tactile.

SYNC™ 3

3. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.
4. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.
5. Votre téléphone peut vous demander de donner au système la permission d'accéder à l'information. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web.

Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant.
- Mettre fin à un appel.
- Composer un numéro.

- Avis d'appel en attente.
- Identification de l'appelant.

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone.

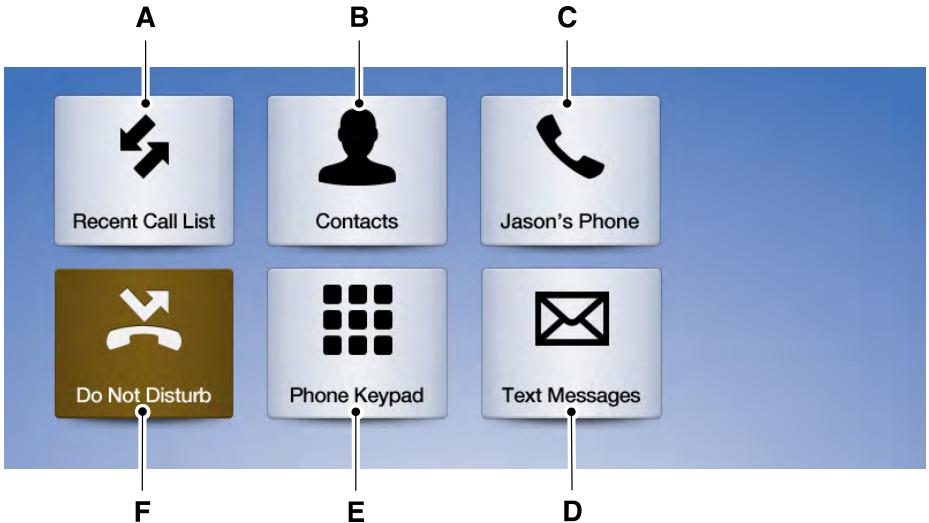
Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous à son mode d'emploi ou consultez le site Web :

Sites Web
owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Menu du téléphone

Ce menu devient disponible après le jumelage d'un téléphone.

SYNC™ 3



E205447

Élément	Option de menu	Mesure à prendre et description			
A	Appels récents	Affiche vos appels récents. Vous pouvez passer un appel en sélectionnant une entrée dans cette liste. Vous pouvez aussi trier les appels en sélectionnant le menu déroulant en haut de l'écran. Vous pouvez choisir :			
		Tous	Entrants	Sortants	Manqués
B	Contacts	Tous les contacts présents sur votre téléphone s'affichent par ordre alphabétique.			
		Sauter A - Z		La sélection de ce bouton vous permet de choisir une lettre spécifique à afficher.	
C	Paramètres du téléphone	Affiche le nom de votre téléphone et vous dirige vers les options des paramètres du téléphone.			

SYNC™ 3

Élément	Option de menu	Mesure à prendre et description
		À partir de ce menu, vous pouvez jumeler les appareils secondaires, configurer les sonneries et les alertes. Voir Paramètres (page 517).
D	Messages texte	Affiche tous les messages texte récents.
E	Clavier tél.	Utilisez ce clavier pour composer un numéro de téléphone. Utilisez le bouton de retour arrière pour supprimer les nombres.
		Appeler
F	Ne pas déranger	Appuyez sur ce bouton pour transférer tous les appels directement sur votre boîte vocale. Les notifications de nouveaux messages texte ne s'affichent pas à l'écran et toutes les sonneries et alertes sont paramétrées sur le mode silencieux.

Les utilisateurs dont les téléphones disposent de services vocaux peuvent voir un bouton permettant d'accéder à cette fonction. Par exemple, les utilisateurs de l'iPhone voient un bouton Siri. Cette fonction est aussi accessible en maintenant enfoncé le bouton de commande vocale sur le volant.

Établissement des appels

Il existe différentes manières de passer des appels depuis le système SYNC 3, y compris à l'aide de commandes vocales. Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 474). Vous pouvez également utiliser l'écran tactile pour passer des appels.

Pour appeler un numéro dans vos contacts, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Contacts	Vous pouvez ensuite sélectionner le nom du contact que vous voulez appeler. Tous les numéros enregistrés pour ce contact s'affichent avec toutes les

Option de menu	Mesure à prendre et description
	photos enregistrées de ce contact. Vous pouvez ensuite sélectionner le numéro que vous voulez appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro parmi vos appels récents, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Appels récents	Vous pouvez ensuite sélectionner une entrée à appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro qui n'est pas enregistré dans votre téléphone, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Clavier tél.	Sélectionnez les chiffres du numéro que vous souhaitez appeler.
Appeler	Le système commence l'appel.

Le bouton de retour arrière permet de supprimer le dernier chiffre saisi.

Réception d'appels

En cas d'appel entrant, une tonalité retentit. Si elle est disponible, l'information relative à l'appelant s'affiche à l'écran.

Pour accepter l'appel, sélectionnez :

Option de menu
Accepter

Nota : Vous pouvez aussi accepter l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone au volant.

Pour refuser l'appel, sélectionnez :

Option de menu
Rejeter

Nota : Vous pouvez aussi refuser l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone au volant.

Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucun bouton. SYNC 3 l'enregistre comme étant un appel manqué.

Lors d'un appel téléphonique

Lors d'un appel téléphonique, le nom et le numéro du contact s'affichent à l'écran accompagnés de la durée de l'appel.

Des renseignements relatifs au statut du téléphone sont aussi visibles :

- Puissance du signal.
- Pile.
- Assistance 911 (États-Unis et Canada seulement). Voir **Paramètres** (page 517).

Lors d'un appel téléphonique actif, vous pouvez sélectionner l'une des options suivantes :

SYNC™ 3

Élément	
Terminer	Met immédiatement fin à un appel téléphonique. Vous pouvez aussi appuyer sur le bouton des commandes au volant.
Clavier	Permet d'accéder au clavier du téléphone.
Sourdine	Pour que l'appelant ne vous entende pas, vous pouvez désactiver le micro-

Élément	
	phone.
Privé	Transfère l'appel sur le téléphone cellulaire ou sur SYNC 3.

Messagerie texte

Nota : *Le téléchargement et la transmission de messages texte au moyen de Bluetooth sont des fonctions qui dépendent du téléphone cellulaire.*

Nota : *Certaines fonctions de la messagerie texte sont asservies à la vitesse du véhicule et ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mph).*

Réception d'un message texte

Lorsque le système reçoit un message texte, une tonalité retentit et l'écran affiche une fenêtre contextuelle indiquant le nom et l'identité de l'interlocuteur, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone cellulaire. Vous pouvez sélectionner :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Écouter	Pour que SYNC 3 lise le message pour vous.
Voir	Permet d'afficher le texte sur l'écran tactile.
Appeler	Permet d'appeler le contact.
Répon.	Vous pouvez faire votre choix parmi 15 messages prédéfinis. Appuyez sur le message que vous souhaitez utiliser et confirmez pour l'envoyer. SYNC 3 confirme à quel moment le message est envoyé avec succès.
Fermer	Permet de quitter l'écran.

Connectivité du téléphone intelligent (Selon l'équipement)

SYNC 3 vous permet d'utiliser Apple CarPlay et Android Auto pour accéder à votre téléphone.

Lorsque vous utilisez Apple CarPlay ou Android Auto, vous pouvez :

- Passer des appels.
- Envoyer et recevoir des messages.

SYNC™ 3

- Écouter de la musique.
- Utiliser l'assistant vocal de votre téléphone.

Apple CarPlay et Android Auto désactivent certaines fonctionnalités de SYNC 3.

La plupart des fonctions d'Apple CarPlay et Android Auto utilisent des données mobiles.

Apple CarPlay

Apple CarPlay nécessite un iPhone 5 ou version supérieure avec un iOS 7.1 ou version plus récente. Il est recommandé de mettre à jour vers la version iOS la plus récente.

1. Branchez votre téléphone sur un port USB. Voir **Port USB** (page 409).
2. Sur l'écran tactile, sélectionnez Apple CarPlay.

Pour désactiver cette fonction depuis l'écran Paramètres, sélectionnez :

Option de menu
Préférences d'Apple CarPlay
Votre appareil est listé si SYNC détecte Apple CarPlay. Sélectionnez le nom de votre appareil, puis sélectionnez :
Désactiver

Pour revenir à SYNC 3, accédez à l'écran d'accueil Apple CarPlay et sélectionnez l'application SYNC.

Nota : Contactez Apple pour obtenir une assistance Apple CarPlay.

Android Auto

Android Auto est compatible avec la plupart des appareils Android version 5.0 ou plus récente.

1. Depuis Google Play, téléchargez l'application Android Auto sur votre appareil pour le préparer (cela suppose une utilisation des données mobiles).

Nota : L'application Android Auto peut ne pas être disponible dans votre région.

2. Pour activer cette fonction depuis l'écran des paramètres, faites défiler l'écran vers la gauche et sélectionnez :

Option de menu
Préférences d'Android Auto
Activer Android Auto

Nota : L'application Android Auto doit être activée avant de brancher votre appareil.

Vous pourrez ensuite brancher votre appareil sur un port USB. Voir **Port USB** (page 409).

Pour désactiver cette fonction depuis l'écran Paramètres, sélectionnez :

Option de menu
Préférences d'Android Auto
Votre appareil est listé si SYNC détecte Android Auto. Sélectionnez le nom de votre appareil, puis sélectionnez :
Désactiver

Nota : Il peut être nécessaire de faire glisser votre écran de paramètres vers la gauche pour sélectionner **Préférences d'Apple CarPlay** ou **Préférences d'Android Auto**.

Pour revenir à SYNC 3, sélectionnez l'icône « Indicateur de vitesse » dans la barre de menus Android Auto au bas de l'écran tactile, puis touchez l'option pour revenir à SYNC.

Nota : Contactez Google pour obtenir une assistance Android Auto.

NAVIGATION

Votre système de navigation comprend deux fonctions principales : le mode destination et le mode d'affichage de carte.

Mode d'affichage de carte

Le mode d'affichage de carte offre une vue avancée qui comprend des cartes de ville en mode d'affichage 2D ainsi que des points d'intérêt et des modèles de villes en mode d'affichage 3D (lorsque cette option est disponible). Les cartes de ville en mode 2D affichent les silhouettes détaillées des bâtiments, les espaces et les éléments naturels ainsi que l'infrastructure détaillée des chemins de fer des plus grandes villes du monde.

Points de repère 3D – Ces points sont présentés comme des objets facilement reconnaissables et qui ont une certaine valeur touristique.

Les modèles de villes en mode 3D sont des modèles détaillés en 3D de zones urbaines entières comprenant des routes praticables, des parcs, des rivières et des bâtiments représentés. Les points d'intérêt et les modèles de villes 3D s'affichent uniquement en mode de carte 3D. Leur couverture varie et s'améliore lors des mises à jour des cartes.



Sélectionnez l'icône Zoom avant pour faire un gros plan sur la carte.



Sélectionnez l'icône Zoom arrière pour éloigner la carte.

Vous pouvez régler l'affichage par incréments prééglés. Vous pouvez aussi faire un zoom avant ou un zoom arrière par pincement.

La barre d'information indique également le nom des rues, des villes ou des points d'intérêt lorsque vous déplacez le pointeur à réticule dessus.

Vous pouvez modifier l'affichage de la carte en appuyant sur l'icône d'emplacement à droite de l'écran. Vous pouvez ensuite choisir parmi les options suivantes :



Affichage véhicule direction droit devant (carte 2D)

Cet affichage indique toujours la direction de marche avant pointant vers le haut de l'écran.

Cet affichage est disponible pour les échelles de carte allant jusqu'à 5 km (3 mi).



Nord vers le haut (carte 2D)

Cet affichage indique toujours la direction Nord au haut de l'écran.

3D



Mode d'affichage de

carte 3D – Ce mode fournit une perspective de la carte en élévation. Réglez l'angle d'affichage et faites pivoter la

carte de 180 degrés en touchant la carte deux fois et en faisant glisser votre doigt le long de la barre ombrée avec les flèches au bas de la carte.



Recentrez la carte en appuyant sur cette icône lorsque vous faites défiler la carte en l'éloignant de l'emplacement actuel de votre véhicule.



Icône de regroupement de Points d'intérêt (POI) :

vous pouvez choisir d'afficher jusqu'à trois icônes POI sur la carte. Il arrive que les POI sélectionnés

soient très rapprochés ou qu'ils se situent au même endroit. Par souci de clarté, les icônes des catégories en question ne s'affichent qu'une seule fois dans une

vignette. Lorsque vous sélectionnez la vignette sur la carte, une fenêtre contextuelle s'affiche alors pour indiquer le nombre de POI situés à cet endroit. Sélectionnez la fenêtre contextuelle pour afficher la liste des POI. Vous pouvez faire défiler cette liste et sélectionner les POI qui y figurent.

Si votre véhicule présente un niveau de carburant ou une charge insuffisant(e), des icônes de station-service s'affichent automatiquement sur la carte.

Si vous avez souscrit un abonnement à SiriusXM Traffic et Travel Link (là où les ces services sont offerts), la densité de la circulation s'affiche alors sur la carte en vert (fluide), en jaune (ralentissement) et en rouge (embouteillage). La densité de la circulation s'affiche lorsque l'information est disponible. Sa disponibilité varie dans l'ensemble des États-Unis.

Les icônes de circulation qui s'affichent sur la carte peuvent représenter douze types d'incidents différents. Voir **Paramètres** (page 517).

Vous pouvez définir une destination en passant le curseur sur un lieu et en sélectionnant :

Bouton
Début

Mode de destination

Pour définir une destination, appuyez sur :

Élément de menu	Description
Destinat.	
Saisissez une destination de navigation dans l'un des formats suivants :	
Recherche	Adresse (numéro, rue, ville, état) Par exemple « 12 Mainstreet Dearborn MI »
	Adresse partielle (numéro, rue) si vous effectuez une recherche dans l'état dans lequel vous vous trouvez (numéro, rue et code postal) si vous effectuez une recherche en dehors de l'état dans lequel vous vous trouvez Vous pouvez saisir des adresses uniques contenant le numéro de la maison avec ou sans le préfixe. Par exemple, vous pouvez saisir « 6N340 Fairway Lane » ou « 340 Fairway Lane ».
	Ville

SYNC™ 3

Élément de menu	Description		
	(nom ou code postal)		
	Point d'intérêt (nom ou catégorie)		
	Intersection (rue 1/rue 2) (rue 1 et rue 2) (rue 1 et rue 2) (rue 1 à rue 2) (rue 1 à rue 2)		
	Latitude et longitude (##. ##### , ##. #####) Il s'agit d'un format de degrés à décimales; vous pouvez entrer de une à six décimales.		
	Lorsque vous tapez, des options de saisie automatique sélectionnables s'affichent sous la barre d'adresse. Si la destination saisie est incomplète, un menu affiche alors les choix disponibles.		
Destinations précédentes	Les 40 dernières destinations de navigation s'affichent ici. Vous pouvez définir votre destination en sélectionnant l'une des options figurant dans la liste.		
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 15%;">Eff. Tout</td> <td>Sélectionnez cette option pour supprimer toutes les destinations précédentes.</td> </tr> </table>	Eff. Tout	Sélectionnez cette option pour supprimer toutes les destinations précédentes.
Eff. Tout	Sélectionnez cette option pour supprimer toutes les destinations précédentes.		
Maison	Sélectionnez cette option pour vous rendre à la Destination domicile que vous avez définie. Le temps nécessaire pour vous rendre du lieu actuel à votre domicile (option À la maison) s'affiche. Pour définir votre option À la maison, appuyez sur :		
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 15%;">Maison</td> <td>Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre domicile à la liste des favoris. Sélectionnez :</td> </tr> </table>	Maison	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre domicile à la liste des favoris. Sélectionnez :
	Maison	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre domicile à la liste des favoris. Sélectionnez :	
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 15%;">Oui</td> <td>Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :</td> </tr> </table>	Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :
Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :		
Sauvegard.			
Bureau	Sélectionnez cette option pour vous rendre à la Destination travail que vous avez définie. Le temps nécessaire pour vous rendre du lieu actuel à votre Destination travail s'affiche.		

SYNC™ 3

Élément de menu	Description	
	Pour définir votre Destination travail :	
	Bureau	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre Destination travail à la liste des favoris. Sélectionnez :
	Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :
	Sauvegard.	
Favoris	Les Favoris comprennent tout lieu préalablement enregistré. Pour ajouter des Favoris :	
	Ajouter un favori	Appuyez sur ce bouton et saisissez un lieu dans la barre de destination.
	Rechercher	Sélectionnez cette option pour que le système puisse trouver l'adresse que vous avez saisie.
	Sauvegard.	Appuyez sur ce bouton lorsque l'adresse que vous avez saisie s'affiche à l'écran.
	L'adresse s'enregistre en tant que favori et l'écran des favoris s'affiche. Il est désormais possible de sélectionner cette adresse à partir de l'écran des favoris.	
Catégories de points d'intérêt (POI)	Catégories de POI susceptibles de s'afficher (selon le marché et la configuration du véhicule) :	
	Alimentation	
	Carbur.	
	Hôtel	
	Guichet automatique	
	Afficher tout	Appuyez sur cette option pour afficher les catégories supplémentaires. Une fois la catégorie sélectionnée, suivez les menus pour trouver ce que vous cherchez.
	Dans ces catégories, vous pouvez préciser la recherche au moyen des options suivantes :	
	Près d'ici	

SYNC™ 3

Élément de menu	Description
	Le long de l'itinéraire
	Près de ma destination
	Dans une ville

Lorsque vous avez sélectionné votre destination, appuyez sur :

Élément de menu	Mesure à prendre et description	
Sauvegard.	Cette option permet d'enregistrer la destination dans vos favoris.	
Commencer	Cette option permet d'afficher l'intégralité de votre itinéraire. Vous pouvez alors choisir votre itinéraire selon trois options différentes.	
	Le plus rapide	Utilise les routes qui assurent le déplacement le plus rapide possible.
	Le plus court	Utilise la distance la plus courte possible.
	L'itinéraire le plus économique	Utilise l'itinéraire qui permet la plus grande économie de carburant.
	La durée et la distance de chaque itinéraire s'affichent également.	
Annuler	Vous pouvez choisir d'annuler la navigation actuelle sur l'écran d'itinéraire. Le système demande confirmation avant de vous ramener à l'écran Mode d'affichage de carte.	

Une fois la destination choisie, appuyez sur :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Commencer	Le système utilise divers écrans et invites pour vous guider vers votre destination. Pendant le guidage, vous pouvez appuyer sur l'icône de flèche de manœuvre si vous souhaitez faire répéter une directive de guidage. Lorsque le système répète la dernière directive de guidage, il met à jour la distance jusqu'à la prochaine directive de guidage, car il détecte le déplacement du véhicule. La carte de navigation indique l'heure prévue d'arrivée, le temps de trajet restant et la distance jusqu'à votre destination.

SYNC™ 3

Élément de menu	Mesure à prendre et description
	SYNC 3 n'annonce pas toujours l'arrivée du véhicule au point exact de votre destination. Vous devrez peut-être donc annuler l'itinéraire manuellement.

Menu de navigation

Vous pouvez accéder au menu de navigation en mode d'affichage de carte et lorsque la navigation est active.

Lors d'une navigation active, appuyez sur le bouton à l'écran pour afficher le menu et les autres boutons.

Pour accéder au Menu de navigation, appuyez sur :

Bouton		
Menu		
Vous pouvez alors sélectionner :		
Affich.	Carte complète	Une carte plein écran s'affiche pendant la navigation.
	Info sortie d'autoroute	L'information de sortie d'autoroute s'affiche à droite de l'écran pendant la navigation. Les icônes de points d'intérêt s'affichent en présence de restaurants, d'hôtels, de stations-service et de guichets automatiques à la sortie de l'autoroute. Vous pouvez sélectionner les icônes POI pour accéder à une liste de lieux spécifiques. Vous pouvez sélectionner le lieu POI comme point de cheminement ou de destination si vous le souhaitez.
	Liste virages	Disponible uniquement au cours d'un itinéraire actif. Affiche tous les changements de direction compris dans l'itinéraire actuel. Vous pouvez choisir d'éviter une route figurant sur la liste des changements de direction en sélectionnant la route en question. Un écran s'affiche alors et vous pouvez appuyer sur :
		Éviter Le système calcule un nouvel itinéraire et affiche alors une nouvelle liste de changements de direction.

SYNC™ 3

Bouton	
Liste de circul.	Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'information SiriusXM Traffic et Travel Link. Il est nécessaire d'être abonné à SiriusXM Traffic et Travel pour avoir accès à cette information. Lorsqu'un itinéraire n'est pas actif, une liste d'incidents de la circulation à proximité s'affiche (en cas d'incidents). Lorsqu'un itinéraire est actif, vous pouvez afficher une liste de circulation à proximité ou sur l'itinéraire.
Réglages de navigation	Appuyez sur ce bouton pour régler vos préférences. Voir Paramètres (page 517).
Où suis-je?	Indique la ville dans laquelle vous vous trouvez actuellement ainsi que la route la plus proche.
Les options suivantes figurent sur le menu uniquement lors d'un itinéraire de navigation activé :	
Annuler itinéraire	Le système demande confirmation avant de revenir à l'écran de mode d'affichage de carte.
Aide silencieux	Cette option permet de désactiver le guidage audio. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour réactiver le guidage audio.
Visioner itinéraire	Appuyez sur cette option pour afficher l'itinéraire complet.
Détour	Un autre itinéraire s'affiche afin de le comparer avec votre itinéraire actuel.
Modifier points de passage	Cette option est disponible uniquement si votre itinéraire comporte un point de cheminement actif. Voir la rubrique Points de cheminement plus loin dans ce chapitre pour tout renseignement sur le réglage des points de cheminement.

SYNC™ 3

Bouton	
	Utilisez ce bouton pour réorganiser ou supprimer vos points de cheminement.
Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur :	Optimiser ordre
Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur :	Aller

Points de cheminement

Vous pouvez ajouter un point de cheminement à votre itinéraire de navigation comme destination sur votre itinéraire.

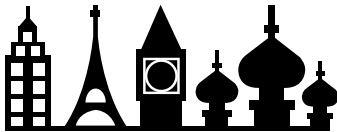
Pour ajouter un point de cheminement :

1. Sélectionnez l'icône de recherche (loupe) lorsqu'un itinéraire actif est en cours. Ceci permet d'afficher le menu de destination.
2. Définissez votre destination en procédant d'une des façons suivantes. Une fois la destination sélectionnée, vous pouvez la définir comme point de cheminement en sélectionnant à l'écran :

Élément de menu	
Ajout. pt pass.	La liste de points de cheminement s'affiche. Vous pouvez alors réorganiser tous vos points de cheminement en sélectionnant l'icône Menu, à droite du lieu en question. Vous pouvez sélectionner un maximum de cinq points de cheminement.
Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur :	Optimiser ordre
Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur :	Aller

cityseeker (Selon l'équipement)

Nota : Les renseignements relatifs aux points d'intérêt du service cityseeker se limitent à environ 1 110 villes, soit 1 049 villes américaines, 36 villes canadiennes et 15 villes mexicaines.



cityseeker

E225487

Lorsqu'il est disponible, cityseeker est un service qui fournit plus de renseignements sur certains points d'intérêt comme les restaurants, les hôtels et les attractions.

Lorsque vous avez sélectionné un point d'intérêt, sa situation géographique et les renseignements s'y rapportant, comme l'adresse, le numéro de téléphone et le classement, s'affichent.

Appuyez sur **Renseignements supplémentaires** pour obtenir une photo, des commentaires, la liste des services et des installations, le prix moyen de la chambre ou du repas ainsi que l'adresse du site Web. Cet écran affiche les icônes des points d'intérêt.

Pour les restaurants, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, le prix moyen, les commentaires, l'accès pour les handicapés, les heures d'ouverture et l'adresse du site Web.

Pour les hôtels, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, la catégorie de prix, les commentaires, les heures d'arrivée et de départ, les icônes de services de l'hôtel et l'adresse du site Web. Les icônes des services de l'hôtel comprennent :

- Restaurant
- Centre d'affaires
- Aménagements pour les handicapés
- Blanchisserie
- Réfrigérateur
- Service à l'étage 24 heures
- Centre de conditionnement physique
- Accès à Internet
- Piscine
- Wi-Fi

Les attractions comprennent entre autres, les points d'intérêt, les parcs d'attractions et les monuments historiques se trouvant à proximité. Le service cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, les commentaires, les heures d'ouverture et le prix d'entrée.

SiriusXM Traffic et Travel Link

SiriusXM Traffic et Travel Link sont offerts sur les véhicules équipés d'un système de navigation et uniquement dans certains marchés. Vous devez activer et souscrire un abonnement pour recevoir l'information SiriusXM Traffic et Travel Link. Ceci peut vous aider à trouver le meilleur prix de carburant, à rechercher les films à l'affiche, à recevoir les alertes routières actuelles, à accéder aux cartes météo, aux conditions actuelles des pistes de ski, ainsi qu'aux derniers résultats sportifs. Voir **Applications** (page 514).

Le système calcule l'itinéraire qui assure la plus grande économie de carburant en fonction des limitations de vitesse, de la circulation et des conditions routières. Vous connaissez peut-être un raccourci qui s'avère plus économique à une certaine heure que l'itinéraire fourni par SYNC 3. Ce dernier indiquera alors une différence de quelques minutes ou quelques kilomètres.

Mises à jour des cartes de navigation

Vous pouvez acheter des mises à jour cartographiques annuelles pour votre système de navigation auprès de votre concessionnaire en composant le 1 866 462-8837 aux États-Unis et au Canada ou le 01 800 557-5539 au Mexique. Vous pouvez aussi visiter :

Site Web
www.navigation.com/sync

Vous devez spécifier la marque et le modèle de votre véhicule afin de déterminer si une mise à jour est disponible.

HERE est le fournisseur de cartes numériques pour l'application de navigation. Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les signaler directement à HERE en allant à l'adresse www.here.com/mapcreator. HERE évalue toutes les erreurs de carte rapportées et communique le résultat de leur investigation par courriel.

Les zones de couverture de carte comprennent les États-Unis (Porto Rico et les Îles Vierges compris), le Canada et le Mexique.

APPLICATIONS

Ce système permet d'utiliser les applications pour téléphone intelligent compatible SYNC 3 AppLink à l'aide de commandes vocales, au volant et sur l'écran tactile. Lorsqu'une application s'exécute par l'intermédiaire d'AppLink, vous pouvez commander les fonctions principales de l'application au moyen de commandes vocales et des commandes au volant.

Nota : La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Nota : Pour accéder à AppLink, vous devez coupler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC 3 via Bluetooth.

Nota : Les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans le port USB.

Nota : Pour des renseignements sur les applications disponibles et les téléphones intelligents compatibles et pour des conseils de recherche de pannes, veuillez visiter :

Sites Web
owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Nota : Assurez-vous d'avoir un compte actif pour l'application que vous avez téléchargée. Certaines applications fonctionneront automatiquement sans configuration. D'autres applications nécessiteront que vous configuriez vos paramètres personnels et que vous personnalisiez votre expérience en créant des stations ou des favoris. Nous vous recommandons d'effectuer cela chez vous ou en dehors de votre véhicule.

Nota : Ford déclinant toute responsabilité relative à votre application ou à son utilisation des données, nous vous encourageons fortement à consulter les conditions d'utilisation et les politiques de confidentialité de l'application pour téléphone intelligent.

Nota : *AppLink est une fonction native de SYNC. L'accès aux applications mobiles par le biais de AppLink n'est possible que lorsque Android Auto ou Apple CarPlay est désactivé. Certaines applications peuvent être accessibles seulement dans le véhicule par le biais de AppLink, et d'autres seulement au moyen de Android Auto ou Apple CarPlay. Veuillez vous reporter à l'information de connectivité du téléphone intelligent pour désactiver Android Auto ou Apple CarPlay.*

Nota : *Afin d'utiliser une application avec SYNC 3, celle-ci doit fonctionner en tâche de fond sur votre téléphone. Si vous fermez l'application sur votre téléphone, l'application est également fermée sur SYNC 3.*

Nota : *Si une application compatible SYNC 3 AppLink n'apparaît pas dans le domaine des applications, assurez-vous que l'application requise fonctionne sur l'appareil mobile.*

Option de menu	Mesure à prendre et description
Connecter des applications mobiles	SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles fonctionnant sur votre appareil mobile.

Activation des applications mobiles SYNC 3

Pour activer des applications mobiles, SYNC 3 requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du plan de données de l'appareil connecté.

L'appareil connecté envoie des données à Ford aux États-Unis. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC 3, le kilométrage, les statistiques d'utilisation et les données de débogage. Nous ne conservons ces données que pour la durée nécessaire à la fourniture de ce service, au dépannage et à l'amélioration des produits et services, ainsi que pour vous offrir des produits et services que peuvent vous intéresser, lorsque la loi l'autorise.

Nota : *Vous devez activer les applications mobiles pour chaque appareil connecté à la première sélection de l'application mobile au moyen du système.*

Nota : *Ford se réserve le droit de limiter les fonctions ou de désactiver les applications mobiles à tout moment.*

Nota : *Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par le biais de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors d'un réseau mobile par défaut.*

Vous pouvez activer et désactiver les applications grâce aux paramètres. Voir **Paramètres** (page 517).

Autorisations associées aux applications

Le système organise les autorisations d'applications en groupes. Vous pouvez accorder des autorisations à ces groupes individuellement. À l'aide du menu des paramètres, vous pouvez modifier le statut d'un groupe d'autorisation à tout moment lorsque vous ne conduisez pas votre véhicule. Dans le menu des paramètres, vous pouvez aussi voir les données incluses dans chaque groupe.

Lorsque vous lancez une application à l'aide de SYNC 3, le système peut vous demander d'accorder certaines autorisations, par exemple concernant l'information du véhicule, les caractéristiques de conduite, le système GPS et la vitesse ou les notifications Push. Lors des demandes d'autorisations initiales des applications, vous pouvez activer tous les groupes ou aucun d'entre eux. Le menu des paramètres propose un contrôle individuel des autorisations de groupes.

Nota : Vous êtes uniquement invité à accorder les autorisations lors de la première utilisation d'une application avec SYNC 3.

Nota : Si vous désactivez des autorisations de groupes, le fonctionnement des applications avec SYNC 3 sera tout de même autorisé à moins que vous ne désactiviez Toutes les applications dans le menu des paramètres.

SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Nota : *SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne pas être disponibles sur tous les marchés.*

Nota : *Pour pouvoir utiliser SiriusXM Traffic et Travel Link, votre véhicule doit avoir la navigation.*

Nota : *Un abonnement payant est exigé pour accéder à ces fonctions et les utiliser. Visitez le site www.siriusxm.com/travellink pour obtenir plus de renseignements.*

Nota : *Visitez le site www.siriusxm.com/traffic et cliquez sur la carte Coverage (zone de couverture) pour obtenir la liste complète des secteurs couverts par SiriusXM Traffic et Travel Link.*

Nota : *Sirius et Ford déclinent toute responsabilité pour ce qui concerne les erreurs ou les imprécisions des services SiriusXM Traffic et Travel Link ou leur utilisation dans les véhicules.*

Lorsque vous y êtes abonné, les services SiriusXM Traffic et Travel Link permettent de trouver le meilleur prix pour l'essence, les listes des films, les alertes sur la circulation en vigueur, les cartes météorologiques en vigueur, les conditions des pistes de ski et le pointage des matchs en cours.

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Circulat. sur itinéraire	Appuyez sur ces boutons pour repérer les incidents de la circulation sur votre itinéraire, à proximité de l'emplacement actuel de votre véhicule ou près d'un de vos emplacements favoris, si cette option est programmée.	
Circulation près d'ici		
Prix carburant	Appuyez sur ce bouton pour afficher les prix de l'essence dans les stations à proximité de l'emplacement de votre véhicule ou sur un itinéraire de navigation actif.	
Films à l'affiche	Appuyez sur ce bouton pour afficher les cinémas à proximité et les horaires des films, si cette option est disponible.	
Météo	Appuyez sur ce bouton pour afficher la météo à proximité, la météo actuelle ou les prévisions pour les cinq prochains jours dans une région choisie.	
	Carte	Sélectionnez cette option pour afficher la carte météo indiquant les orages, l'information radar, les tableaux et les vents.
	Région	Faites votre choix dans une liste d'emplacements de prévisions météorologiques.
Info sports	Appuyez sur ce bouton pour afficher les résultats et les calendriers d'une multitude de sports. Vous pouvez également enregistrer jusqu'à 10 équipes favorites pour y accéder plus facilement. Le pointage est automatiquement actualisé lorsqu'une partie est en cours.	
Conditions ski	Appuyez sur ce bouton pour consulter les conditions des pistes de ski dans une zone spécifique.	

PARAMÈTRES

Dans ce menu, vous pouvez accéder aux paramètres et les régler pour de nombreuses fonctions du système. Pour accéder aux paramètres supplémentaires, balayez l'écran vers la gauche ou vers la droite.

Son

L'appui sur ce bouton vous permet de régler les éléments suivants :

SYNC™ 3

Paramètres de son	
Réinitialiser	Ramène les réglages aigus, médiums et graves aux paramètres d'usine.
Aigu	Règle le niveau de fréquence élevée.
Moyen	Règle le niveau de fréquence moyenne.
Grave	Règle le niveau de fréquence basse.
Équilibre/Atténuation	Règle le rapport de volume d'un côté à l'autre ou d'avant en arrière.
Vol. asservi à la vitesse	Règle le volume de la chaîne audio en fonction de l'augmentation de la vitesse ou désactive la fonction.
Mode d'occupation	Optimise le son en fonction de l'emplacement des auditeurs.
Réglages du son	Stéréo
	Son d'ambiance

Il est possible que votre véhicule ne dispose pas de toutes ces fonctions.

Lecteur multimédia

Ce bouton est disponible lorsqu'un appareil multimédia comme Bluetooth Audio ou un dispositif USB est la source audio active. L'appui sur le bouton vous permet d'accéder aux options suivantes pour les dispositifs actifs uniquement.

Option de menu	Mesure à prendre et description		
Vitesse lecture Podcast	Pour certains appareils Apple, SYNC 3 peut régler la vitesse de lecture des podcasts. Lorsqu'un podcast est en cours de lecture, vous pouvez choisir :		
	Lentement	Normal	Plus vite
Vitesse lecture livre audio	Pour certains appareils Apple, SYNC 3 peut régler la vitesse de lecture des livres audio. Lorsqu'un livre audio est en cours de lecture, vous pouvez choisir :		
	Lentement	Normal	Plus vite

SYNC™ 3

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Priorité art graphique (pochettes)	Lecteur multim.	Affichage des couvertures d'albums des fichiers de musique enregistrés dans votre appareil. Si aucune couverture d'album n'existe pour les fichiers enregistrés sur l'appareil, la base de données Gracenote fournit alors la couverture.
	Gracenote®	La base de données Gracenote a fourni les couvertures d'albums correspondant à vos fichiers de musique. Ceci annule les couvertures d'albums enregistrées sur votre appareil.
Gestion Gracenote®	Active et désactive Gracenote® pour accéder à des métadonnées comme le genre, l'artiste et l'album.	
Information base de données Gracenote®	Cette fonction vous permet d'afficher le niveau de version de la base de données Gracenote.	
Information sur l'appareil	Ceci vous permet de voir le fabricant et le numéro de modèle de votre appareil multimédia.	
Mise à jour index média	Efface l'information multimédia enregistrée en vue d'une réindexation.	

Vous pouvez régler les fonctions suivantes :

Montre

Pour régler l'heure, sélectionnez les flèches haut et bas de chaque côté de l'écran. Les flèches placées à gauche règlent l'heure et les flèches placées à droite, les minutes. Vous pouvez ensuite sélectionner AM (matin) ou PM (après-midi).

Option de menu	Mesure à prendre et description
Format de l'horloge	Sélectionner l'affichage de l'heure.
Mise à jour fuseau horaire	Lorsqu'elle est active, l'horloge se règle par rapport aux fuseaux horaires. Cette fonction est uniquement disponible sur les véhicules avec navigation.
Régler horloge sur heure GPS	Lorsqu'elle est sélectionnée, l'horloge du véhicule se remet à l'heure satellite GPS.

SYNC™ 3

L'équipement enregistre automatiquement les modifications aux paramètres.

Bluetooth

L'appui sur ce bouton vous permet d'accéder aux éléments suivants :

Option de menu	Mesure à prendre
Bluetooth	La désactivation de Bluetooth déconnecte tous les appareils et ne permet pas de nouvelles connexions.

Vous devez activer l'option Bluetooth pour coupler un appareil compatible Bluetooth.

Le processus de couplage d'un appareil Bluetooth est similaire au couplage d'un téléphone. **Se reporter à Couplage d'un appareil** dans Paramètres du téléphone pour la procédure de couplage d'un appareil et les options disponibles.

Téléphone

Couplez votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth avec le système avant d'utiliser les fonctions en mode mains libres.

Activez Bluetooth sur votre appareil pour commencer le couplage. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.

Pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Une invite vous demande de rechercher le système sur votre téléphone.
3. Sélectionnez la marque et le modèle de votre véhicule lorsqu'il s'affiche sur votre téléphone.
4. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond au numéro à six chiffres de l'écran tactile.

5. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
6. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le manuel de votre téléphone ou consultez le site Web.

Sinon, pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.
Sélectionnez ensuite :
Trouver d'autres appareils Bluetooth

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Sélectionnez le nom de votre téléphone lorsqu'il apparaît sur l'écran tactile.
3. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond au numéro à six chiffres de l'écran tactile.
4. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

5. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le manuel de votre téléphone ou consultez le site Web.

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone cellulaire.

Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web :

Site Web
owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Une fois que vous avez couplé un appareil, vous pouvez régler les options suivantes.

Option de menu	Mesure à prendre et description
Voir appareils	
Vous pouvez alors sélectionner :	
Ajouter appareil	Vous pouvez ajouter un appareil compatible Bluetooth en suivant les étapes du tableau précédent.
Vous pouvez sélectionner un téléphone en touchant le nom du téléphone sur l'écran. Vous disposez alors des options suivantes :	
Connecter	En fonction de l'état de l'appareil, vous pouvez sélectionner l'une de ces options pour une interaction avec l'appareil.
Déconnecter	
Information sur l'appareil	Vous permet d'accéder aux renseignements relatifs au téléphone et à l'appareil.
Établir primaire	Vous permet de sélectionner cet appareil comme appareil favori.
Effacer	Supprime l'appareil sélectionné du système.

Option de menu	Mesure à prendre et description
Gérer la liste de contacts	
Vous pouvez alors sélectionner :	
Télécharge Auto. Contacts	Activez cette option afin que SYNC 3 télécharge périodiquement votre annuaire pour maintenir votre liste de contacts à jour.
Trié par :	Choisissez la façon dont vous voulez que vos contacts soient affichés par le système. Vous pouvez choisir :

SYNC™ 3

Option de menu	Mesure à prendre et description	
	Prénom	Surnom
Téléchargement de la liste de contacts à nouveau	Sélectionnez cette option pour télécharger de nouveau manuellement votre liste de contacts.	
Effacer la liste de contacts	Sélectionnez cette option pour supprimer la liste de contacts à bord. La suppression de la liste de contacts à bord n'efface pas la liste de contacts du téléphone branché.	

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Sélectionner sonnerie du tél.		
Vous pouvez alors sélectionner :		
Pas de sonnerie	Aucun son émis lors d'un appel entrant.	
Utiliser sonnerie du téléphone	La sonnerie courante de votre téléphone se fait entendre lors d'un appel entrant. Cette option peut ne pas être disponible pour tous les téléphones. Si cette option est disponible, il s'agit d'un paramètre par défaut.	
Vous pouvez aussi sélectionner l'une des trois sonneries disponibles.		

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Messagerie texte		
Vous pouvez alors sélectionner :		
Pas d'alerte (silence)	Aucun son émis lors de la réception d'un message sur votre téléphone.	
Vous pouvez sélectionner l'un des trois sons de notification disponibles.		
Lecture vocale	Lorsque cette option est activée, une invite vocale vous alerte lorsque vous recevez un nouveau message.	

Vous pouvez aussi activer et désactiver les options suivantes :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Audio sourdine privé	Lorsque cette option est activée, le système audio du véhicule (radio ou applications) est mis en sourdine pour la durée de l'appel téléphonique, même lorsque l'appel téléphonique est en mode confidentiel.
Avertissement d'itinérance	Lorsque cette option est activée, une alerte indique que votre téléphone est en mode itinérant lorsque vous tentez de passer un appel.
Notification de batterie faible	Lorsque cette option est activée, un message s'affiche lorsque la batterie de votre téléphone est déchargée.

Assistance 911

Nota : *Ce service n'est disponible qu'aux États-Unis et au Canada.*

Sélectionnez ce bouton pour modifier le paramètre d'activation ou de désactivation de cette fonction. Si les contacts du téléphone mobile ont été téléchargés, vous pouvez régler l'option suivante :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Définir les contacts d'urgence	Vous pouvez sélectionner jusqu'à deux numéros dans le répertoire de votre appareil mobile en tant que contacts d'urgence à la fin du processus d'appel Assistance 911.

Radio

Ce bouton est disponible si une source radio telle que AM ou FM est la source multimédia active. L'appui sur ce bouton vous permet d'accéder aux fonctions suivantes :

SYNC™ 3

Option de menu	Mesure à prendre et description
Radio FM HD Radio AM HD (en fonction de la source radio actuelle, si disponible)	L'activation de cette fonction vous permet d'écouter des émissions radio haute définition.
Txt radio	Cette fonction est disponible lorsque la radio FM est votre source multimédia active. Activez cette fonction pour que le système affiche du texte radio.
Prérégl.automémorisés (AST)	Rafraîchir
	La sélection de cette option permet d'enregistrer les six stations au signal le plus fort à l'endroit où vous vous trouvez, jusqu'au dernier groupe de stations préréglées de la station actuellement choisie.

Navigation

Vous pouvez régler de nombreuses préférences de navigation en choisissant les menus suivants.

Préférences de carte

Option de menu	Mesure à prendre et description
Préférences de carte de navigation	
Puis sélectionnez une des options suivantes :	
Modèle de ville 3D	Lorsque cette option est active, le système montre les bâtiments en 3 dimensions.
Marques de navigation	Lorsque cette option est activée, le trajet déjà parcouru par votre véhicule s'affiche sous forme de pointillés blancs.
Icônes POI	Activez cette fonction de façon à afficher 3 icônes de POI (point d'intérêt) sur la carte de navigation.
	Une fois la fonction activée, vous pouvez sélectionner les icônes que vous voulez afficher en sélectionnant :
Icônes d'incident	Ce menu vous permet de choisir les icônes d'incident que vous voulez afficher sur la carte de navigation.

Préférences d'itinéraire

Option de menu	Messages de deuxième niveau, mesures à prendre et descriptions		
Préférences d'itinéraire			
Puis sélectionnez une des options suivantes :			
Itinéraire préféré	Choisir d'afficher le type d'itinéraire choisi.		
	Plus court	Plus rapide	Écologique
Utiliser toujours —	Ignorer l'étape de sélection d'itinéraire dans la programmation de la destination. Le système calcule seulement un itinéraire en fonction des vos paramètres d'itinéraire préférés. Lorsque cette option est activée, le système utilise le type d'itinéraire que vous avez sélectionné pour calculer un seul itinéraire vers la destination souhaitée.		
Utiliser voie pour VOM	Le système sélectionne Véhicules multi-occupants ou voies réservées au covoiturage au moment de proposer le guidage d'itinéraire.		
Trouver stationnement autom.	Le système recherche et affiche les emplacements de stationnement disponibles à mesure que vous vous approchez de votre destination.		
Pénalité horaire éco.	Sélection d'un niveau de coût pour l'itinéraire économique calculé. Plus le paramètre est haut, plus le temps attribué pour l'itinéraire est long.		
Guidage d'itinéraire dynamique	Activation ou désactivation de la prise en compte des bulletins de circulation routière lors de la planification d'un itinéraire. Le système peut trouver un itinéraire plus rapide d'après l'information sur la circulation dense ou détecter un incident de route barrée et trouver un itinéraire de déviation si possible.		
Éviter autoroutes	Si cette option est sélectionnée, SYNC 3 évite les autoroutes lors du calcul de l'itinéraire de navigation.		
Éviter routes à péage	Si cette option est sélectionnée, SYNC 3 évite les routes à péage lors du calcul de l'itinéraire de navigation.		
Éviter traversiers/trains voitures	Si cette option est sélectionnée, SYNC 3 évite l'utilisation de ferries ou de trains lors du calcul de l'itinéraire de navigation.		

Préférences de navigation

Option de menu	Mesure à prendre et description
Préférences de navigation	
Messages de guidage	Vous pouvez régler la façon dont le système donne des directives.
Puis sélectionnez une des options suivantes :	
Voix et tonalités	Une tonalité retentit suivie d'instructions vocales.
Voix seulement	Seules des instructions vocales sont fournies.
Tonalité	Seule une tonalité retentit comme invite.

Applications mobiles

Vous pouvez activer la commande des applications mobiles compatibles qui fonctionnent sur votre appareil Bluetooth ou USB sur SYNC 3. Pour activer des applications mobiles, SYNC 3 requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du plan de données de l'appareil connecté.

Les appareils connectés envoient des données à Ford aux États-Unis. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC 3, des statistiques d'utilisation anonymes et les données de débogage. Des mises à jour peuvent s'effectuer automatiquement.

Nota : Toutes les applications mobiles ne seront peut-être pas compatibles.

Nota : Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par le biais de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors d'un réseau mobile par défaut.

Option de menu	Mesure à prendre et description
Applications mobiles	Activez ou désactivez l'utilisation des applications mobiles sur SYNC 3.

SYNC™ 3

Option de menu	Mesure à prendre et description		
	La désactivation des applications mobiles dans le menu des paramètres désactive les mises à jour automatiques et l'utilisation des applications mobiles sur SYNC 3.		
	Vous pouvez visualiser le statut des autorisations des applications mobiles dans le menu des paramètres.		
Une fois que les applications mobiles sont activées, vous disposez des options suivantes :			
Mises à jour applis mobiles	Cela donne des renseignements sur l'état actuel des mises à jour des applications disponibles.		
	Il existe trois états possibles :		
	Mise à jour requise	Mise à jour effectuée	Mise à jour des applications mobiles en cours...
	Le système a détecté une nouvelle application qui nécessite une autorisation ou une mise à jour générale des permissions est requise.	Aucune mise à jour n'est requise.	Le système tente de recevoir une mise à jour.
	Demander mise à jour		Sélectionnez ce bouton si une mise à jour est requise et si vous voulez demander une mise à jour manuellement. Par exemple, lorsque votre appareil mobile est connecté à un point d'accès Wi-Fi, sélectionnez : Demander MAJ
Toutes applications	Accordez ou refusez les autorisations à toutes les applications à la fois.		
Il peut aussi exister des applications compatibles SYNC 3 figurant sous ces options.	Accordez ou refusez à une application individuelle des autorisations particulières. Les autorisations relatives aux applications se répartissent en groupes. En appuyant sur l'icône livre, vous pouvez voir quels signaux sont inclus dans chaque groupe.		

SYNC™ 3

Nota : Ford décline toute responsabilité en cas de dommages ou d'atteinte à la vie privée découlant de l'utilisation d'une application, ou de diffusion des données du véhicule que vous autorisez Ford à fournir à une application.

Généralités

Accédez aux paramètres du système, des fonctions vocales, du téléphone, du système de navigation et des fonctions sans fil en vue de les modifier.

Option de menu	
Langue	Sélectionnez cette option pour définir la langue d'affichage de l'écran tactile (anglais, espagnol ou français).
Distance	Sélectionnez cette option pour afficher les valeurs en kilomètres ou en milles.
Température	Sélectionnez cette option pour afficher les valeurs en Celsius ou en Fahrenheit.
Bip touche écran	Sélectionnez cette option pour que le système produise un bip confirmant vos choix effectués à l'écran tactile.
Mises à jour automatiques du système	Lorsque vous activez cette option, le système se met automatiquement à jour lorsqu'une connexion Internet est disponible via un réseau Wi-Fi ou une connexion mobile.
À propos de:	Information appartenant au système et à son logiciel.
Licences de logiciel	Documentation de la licence du logiciel applicable au système.
Réinitialisation générale	Sélectionnez cette option pour rétablir les paramètres d'usine par défaut. Tous les paramètres personnels et les données personnelles sont effacés.

Wi-Fi

Vous pouvez sélectionner les options suivantes :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Wi-Fi	Activez cette option pour une connexion Wi-Fi permettant d'obtenir des mises à jour de logiciel SYNC 3 du véhicule.
Voir réseaux disponibles	Ceci vous fournit une liste des réseaux Wi-Fi disponibles à portée.
	En cliquant sur un réseau de la liste, vous pouvez vous connecter ou vous déconnecter de ce réseau. Le système peut demander un code de sécurité pour se connecter.
	Lorsque vous cliquez sur le bouton d'information en regard d'un réseau, davantage d'information concernant ce réseau s'affiche comme la puissance du signal, l'état de connexion et le type de sécurité.
Notifications Wi-Fi disponibles	Le système vous prévient lorsque votre véhicule est garé et qu'un réseau Wi-Fi se trouve à proximité si SYNC n'est pas déjà connecté.

Éclairage ambiant (Selon l'équipement)

Tapez une fois sur une couleur pour activer l'éclairage ambiant. La couleur atteint sa plus haute intensité.

Vous pouvez faire glisser les couleurs vers le haut et vers le bas pour augmenter ou diminuer l'intensité.

Pour désactiver l'éclairage ambiant, appuyez sur la couleur active une fois ou faites-la glisser vers le bas pour qu'elle perde toute son intensité.

Véhicule

Nota : *Il est possible que votre véhicule ne présente pas toutes ces fonctions.*

Vous pouvez sélectionner les fonctions suivantes pour mettre leurs paramètres à jour.

Code de clavier de porte

Sélectionnez ce bouton pour ajouter ou effacer un code de clavier de porte personnel. Pour ajouter ou effacer un code personnel, vous devez tout d'abord saisir le code de cinq chiffres réglé en usine. Vous pouvez trouver ce code sur la carte du propriétaire placée dans la boîte à gants ou auprès du concessionnaire autorisé.

Paramètres de caméra

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages caméra	
Choisissez ensuite l'une des options suivantes :	
Délai caméra arrière	Vous pouvez activer ou désactiver cette option à l'aide du curseur.

Vous pouvez trouver plus de renseignements sur le système de caméra de recul figurant dans le chapitre sur les aides au stationnement de votre Manuel du propriétaire.

N° série de modem embarqué (ESN)

Lorsque vous sélectionnez ce bouton dans le menu des paramètres, vous obtenez le numéro ESN de votre système. Vous avez besoin de ce numéro pour enregistrer certains appareils comme la radio satellite.

Affichage

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Luminosité	Augmente ou réduit la luminosité de l'écran.	
Mode	Vous pouvez sélectionner :	
	Auto	L'écran passe automatiquement entre les modes jour et nuit en fonction de la luminosité extérieure.
	Jour	L'écran présente un fond clair pour améliorer l'affichage de jour.
	Nuit	L'écran présente un fond plus sombre pour améliorer l'affichage de nuit.
	Arrêt	L'écran devient noir et n'affiche rien. Pour rallumer l'écran, tapez simplement sur l'écran.
Intensité lumineuse automatique	Activez cette option pour automatiquement atténuer la luminosité de l'affichage en fonction des conditions de l'éclairage ambiant.	

SYNC™ 3

Commande vocale

Vous pouvez régler les paramètres de

commande vocale en sélectionnant les options suivantes :

Option de menu	
Mode avancé	Activez cette option pour supprimer les invites vocales et confirmations supplémentaires.
Confirmation téléphone	Activez cette option pour que le système confirme le nom d'un de vos contacts avant de passer un appel.
Liste des commandes vocales	Activez cette option pour que le système affiche une liste de commandes vocales disponibles lorsque le bouton de commande vocale est enfoncé.

Mode valet

Le mode valet vous permet de verrouiller le système. Aucun renseignement n'est disponible avant que le système ne soit déverrouillé avec le NIP approprié.

Lorsque vous sélectionnez le mode valet, une fenêtre contextuelle apparaît et vous prévient qu'un code à quatre chiffres doit être entré pour activer et désactiver le mode valet. Vous pouvez utiliser le NIP de votre choix, mais vous devez utiliser le même NIP pour désactiver le mode valet. Le système vous demande d'entrer le code.

Nota : Si le système est verrouillé et si vous ne vous souvenez pas du NIP, veuillez contacter le centre de relations avec la clientèle.

Aux États-Unis : 1 800 392-3673

Au Canada : 1 800 565-3673

Pour activer le mode valet, entrez le NIP que vous avez choisi. Le système vous demande alors de confirmer votre NIP en l'entrant une seconde fois. Le système se verrouille alors.

Pour déverrouiller le système, saisissez le même NIP. Le système se reconnecte à votre téléphone et toutes vos options sont à nouveau disponibles.

DÉPANNAGE DE SYNC™ 3

Votre SYNC 3 est facile à utiliser. Toutefois si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone cellulaire, visitez le site Web Ford.

Site Web
owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

SYNC™ 3

Problèmes relatifs au téléphone cellulaire		
Problème	Cause possible	Solution possible
Un bruit ambiant est présent durant un appel.	Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone cellulaire nuisent au rendement de SYNC 3.	Consultez le manuel de votre téléphone pour les réglages audio.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne mais elle ne peut pas m'entendre.	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la pile, puis réessayez.
		Assurez-vous que le microphone de SYNC 3 n'est pas désactivé. Recherchez l'icône de microphone sur l'écran du téléphone.
Pendant un appel, je ne peux pas entendre l'autre personne et elle ne peut pas m'entendre.	Il se peut que le système doive être redémarré.	Pour redémarrer votre système, arrêtez le moteur, ouvrez et fermez la porte, verrouillez-la et patientez deux ou trois minutes. Assurez-vous que votre écran SYNC 3 est noir et que le port USB éclairé est éteint.
SYNC 3 ne peut pas télécharger mon répertoire.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Assurez-vous de permettre à SYNC 3 de récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire.
		Vous devez allumer votre téléphone cellulaire ainsi que la fonction de téléchargement automatique du répertoire sur SYNC 3.
		Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la pile, puis réessayez.

SYNC™ 3

Problèmes relatifs au téléphone cellulaire		
Problème	Cause possible	Solution possible
Le système énonce « Répertoire télé-chargé », mais mon répertoire SYNC 3 est vide ou il ne contient pas tous les contacts.	Limitations de la fonctionnalité de votre téléphone cellulaire.	Assurez-vous de permettre à SYNC 3 de récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire.
		Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte SIM, transférez-les dans la mémoire de votre téléphone cellulaire.
		Vous devez allumer votre téléphone cellulaire ainsi que la fonction de téléchargement automatique du répertoire sur SYNC 3.
J'ai des difficultés à connecter mon téléphone cellulaire à SYNC 3.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la pile, puis réessayez.
		Tentez de supprimer votre appareil de SYNC 3 et de supprimer SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau.
		Vérifiez toujours les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth du SYNC 3 sur votre téléphone cellulaire.
		Mettez à jour le micrologiciel de votre téléphone cellulaire.
		Désactivez le paramètre de téléchargement automatique.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC 3.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la pile, puis réessayez.
	iPhone	<ul style="list-style-type: none"> • Allez aux paramètres de votre téléphone cellulaire. • Allez au menu Bluetooth.

SYNC™ 3

Problèmes relatifs au téléphone cellulaire		
Problème	Cause possible	Solution possible
		<ul style="list-style-type: none"> • Appuyez sur le cercle bleu à droite de l'appareil portant la marque et le modèle de votre véhicule pour accéder au menu suivant. • Activez Montrer les notifications. • Débranchez puis rebranchez votre iPhone de SYNC 3 pour activer cette mise à jour des paramètres. <p>Votre iPhone est maintenant réglé pour transférer les messages à SYNC 3. Répétez ces étapes pour tout autre véhicule SYNC 3 que vous connectez. Votre iPhone transfère uniquement les messages entrants à SYNC 3 s'il n'est pas déverrouillé dans l'application de messagerie. Répondre aux messages à l'aide de SYNC 3 n'est pas pris en charge par iPhone. Les messages de WhatsApp et de la messagerie Facebook ne sont pas pris en charge.</p>
Les messages vocaux ne fonctionnent pas sur mon téléphone cellulaire.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Votre téléphone cellulaire doit prendre en charge le téléchargement des messages par Bluetooth pour recevoir les messages entrants.
	Il s'agit d'une limitation relative au téléphone cellulaire.	Étant donné que chaque téléphone est différent, reportez-vous au manuel de l'appareil du téléphone cellulaire que vous jumelez. En fait, il peut y avoir des différences entre les téléphones cellulaires en raison de la marque, du modèle, du fournisseur de service et de la version du logiciel.

SYNC™ 3

Anomalies USB et Bluetooth Audio		
Problème	Cause possible	Solution possible
J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil.	Anomalie possible de l'appareil.	Débranchez l'appareil de SYNC 3. Tentez d'éteindre votre appareil, de le réinitialiser ou de retirer la pile, puis reconnectez-le à SYNC 3.
		Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant.
		Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et dans le port USB de votre véhicule.
	L'appareil dispose d'un verrouillage d'écran activé.	Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
SYNC 3 ne reconnaît pas mon appareil lorsque je démarre mon véhicule.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous que votre appareil est déverrouillé avant de le connecter à SYNC 3.
La musique en continu Bluetooth n'est pas disponible.	Cette fonction est asservie à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.
	L'appareil n'est pas connecté.	
SYNC 3 ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données correctes relatives à l'artiste, à la pièce musicale, au titre, à l'album ou au genre.	Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC 3 et d'avoir démarré le lecteur multimédia de votre appareil.
	Le fichier est peut-être altéré.	Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes.
		Tentez de remplacer le fichier corrompu par une nouvelle version.

SYNC™ 3

Anomalies USB et Bluetooth Audio		
Problème	Cause possible	Solution possible
	La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur qui pourraient en empêcher la lecture.	Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).
	Le format du fichier n'est pas pris en charge par SYNC 3.	Convertissez le fichier dans un format pris en charge. Voir Divertissement (page 482).
	L'appareil doit être réindexé.	Réindexez les contenus multimédias. Voir Paramètres (page 517).
	L'appareil dispose d'un verrouillage d'écran activé.	Assurez-vous que votre appareil est déverrouillé avant de le connecter à SYNC 3.
Lorsque je connecte mon appareil, il arrive que je n'entende aucun son.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Débranchez l'appareil de SYNC 3. Tentez d'éteindre votre appareil, de le réinitialiser ou de retirer la pile, puis reconnectez-le à SYNC 3.
		Pour écouter les appareils Apple au moyen d'une source USB, sélectionnez AirPlay depuis le Centre de contrôle de l'appareil, puis sélectionnez Dock Connector.
		Pour écouter les appareils Apple au moyen de Bluetooth Audio, sélectionnez AirPlay depuis le Centre de contrôle de l'appareil, puis sélectionnez SYNC.

SYNC™ 3

Anomalies Wi-Fi		
Problème	Cause possible	Solution possible
Échec de connexion.	Erreur de mot de passe.	Vérifiez le mot de passe.
	Signal faible.	Vérifiez la force du signal Wi-Fi.
	Plusieurs points d'accès à portée avec le même SSID.	Utilisez un nom unique pour votre SSID, n'utilisez pas le nom par défaut sauf s'il contient un identifiant unique, tel qu'une partie de l'adresse MAC.
Déconnexion après une connexion réussie.	Signal faible probablement dû à la distance par rapport au point d'accès, une obstruction ou une interférence élevée.	Positionnez le véhicule à proximité du point d'accès, la partie avant du véhicule faisant face à la direction du point d'accès et éliminez les obstacles si possible. D'autres signaux Wi-Fi, Bluetooth, micro-ondes et téléphones sans fil peuvent causer des interférences.
Signal faible observé par SYNC 3 malgré son emplacement à proximité d'un point d'accès.	Il se peut qu'il y ait une obstruction entre SYNC 3 et le point d'accès.	Si le véhicule est équipé d'un pare-brise chauffant, tentez de positionner le véhicule de sorte que le pare-brise ne soit pas orienté face au point d'accès. Si vos glaces sont de teinte métallique, sauf le pare-brise, positionnez le véhicule face au point d'accès. Si toutes les glaces sont teintées, vous pouvez les ouvrir dans la direction du point d'accès si cela est possible. Tentez d'éliminer toutes autres obstructions qui pourraient nuire à la qualité du signal, en ouvrant par exemple la porte du garage.

SYNC™ 3

Anomalies Wi-Fi		
Problème	Cause possible	Solution possible
Un point d'accès n'apparaît pas dans la liste des réseaux disponibles.	Le point d'accès était défini comme un réseau caché.	Veillez définir le réseau comme visible et réessayer.
SYNC 3 n'est pas visible lorsque vous recherchez des réseaux Wi-Fi depuis votre téléphone ou d'autres appareils.	SYNC 3 ne fournit pas de point d'accès actuellement.	SYNC 3 ne fournit pas de point d'accès actuellement
Le téléchargement de logiciel prend trop de temps.	Force du signal faible, trop éloigné du point d'accès, le point d'accès prend en charge plusieurs connexions, connexion Internet lente ou autres anomalies.	Vérifiez la qualité du signal (sous détails de réseau), si SYNC 3 indique bon ou excellent, testez le signal avec un autre point d'accès à haute vitesse dans un environnement plus fiable.
SYNC 3 semble se connecter à un signal d'accès et la force du signal est excellente mais le logiciel n'est pas mis à jour.	Il est possible qu'il n'y ait pas de nouveau logiciel. Il se peut que le point d'accès connecté soit géré et qu'il requière un abonnement ou l'acceptation des conditions.	Testez la connexion avec un autre appareil; si le point d'accès nécessite un abonnement, il se peut que vous deviez contacter le fournisseur de service.

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Applications mobiles AppLink : Lorsque je sélectionne « Connecter applications mobiles », SYNC 3 ne trouve aucune application.	Vous n'avez pas connecté de téléphone compatible AppLink à SYNC 3.	Assurez-vous que votre téléphone intelligent est compatible; un Android avec OS 2.3 ou version supérieure ou un iPhone 3GS ou version plus récente avec iOS 5.0 ou version supérieure. En outre, assurez-vous que votre téléphone est jumelé et connecté à SYNC 3 pour trouver des applications

SYNC™ 3

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		compatibles AppLink sur votre appareil. Les utilisateurs d'un iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC.
Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile.	Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis la boutique d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre « Ford SYNC ». Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone.
Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver d'applications.	Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et rouvrent leur connexion à SYNC 3, à l'établissement du contact par exemple.	Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC 3 à trouver l'application si vous ne la trouvez pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les applications ont une option « Quitter », sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application ne dispose pas de cette option, sélectionnez le menu des paramètres du téléphone et sélectionnez « Applications », puis trouvez l'appli-

SYNC™ 3

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		<p>cation voulue et choisissez « Forcer l'arrêt ». N'oubliez pas de redémarrer ensuite l'application, puis sélectionnez « Connecter applications mobiles » sur SYNC 3.</p> <p>Pour effectuer la fermeture forcée d'une application sur un iPhone avec iOS7+, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.</p>
Mon téléphone Android est connecté, mes applications fonctionnent, je les ai redémarrées mais je ne peux toujours pas les trouver.	Dans certaines versions anciennes du système d'exploitation Android, un bogue Bluetooth peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes sur le lecteur précédent si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.	Désactivez puis réactivez Bluetooth pour le réinitialiser sur votre téléphone. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC 3 doit pouvoir se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton « Téléphone ».
Mon iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC 3.	Il se peut que vous deviez réinitialiser la connexion USB à SYNC 3.	Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'appli-

SYNC™ 3

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		cation doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC 3. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la.
J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC 3, mais le son est très faible ou inexistant.	Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas.	Augmentez le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil.
Je ne peux voir que certaines des applications AppLink tournant sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.	Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si, sur votre téléphone, vous avez plus d'applications AppLink qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.	Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC 3 ne doit pas trouver. Si l'application a un paramètre « Ford SYNC », désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause possible	Solution possible
SYNC 3 ne comprend pas ce que je dis.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives au téléphone cellulaire et aux médias au début de leurs sections respectives. Reportez-vous à l'écran audio pendant une session de reconnaissance vocale active pour y trouver une liste de commandes vocales.
	Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.	Attendez l'invite du système avant d'énoncer votre commande.

SYNC™ 3

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause possible	Solution possible
SYNC 3 ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias.
	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement tel qu'il apparaît sur votre appareil.	Énoncez le nom de l'artiste ou de la pièce musicale exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. Par exemple, dites « Jouer artiste Prince » ou « Jouer chanson Purple Rain ».
		Assurez-vous d'énoncer le titre complet, par exemple « California remix featuring Jennifer Nettles ».
	Le nom de l'artiste ou de la pièce musicale peut comporter des caractères spéciaux qui n'ont pas été reconnus par SYNC 3.	Si le nom comporte des abréviations, comme ESPN ou CNN, vous devez les épeler : « E-S-P-N » ou « C-N-N ».
SYNC 3 ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux passer un appel.	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement comme il apparaît dans votre répertoire.	Assurez-vous que vous énoncez le nom exactement comme il apparaît sur votre téléphone. Par exemple, si votre contact est « Jean Tremblay », dites « Appeler Jean Tremblay ». Si le nom de votre contact est « Maman », dites « Appeler Maman ».
	Le nom du contact peut comporter des caractères spéciaux.	Assurez-vous que les noms de vos contacts ne comportent pas de caractères spéciaux tels que *, - ou +.
Le système de commande vocale SYNC 3 a du mal à reconnaître des noms étrangers enregistrés dans mon téléphone cellulaire.	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement tel qu'il apparaît dans votre répertoire.	SYNC 3 applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms de contact enregistrés dans votre téléphone cellulaire.

SYNC™ 3

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause possible	Solution possible
		Conseil utile : Vous pouvez sélectionner votre contact manuellement. Appuyez sur TÉLÉPHONE . Sélectionnez l'option de répertoire puis le nom du contact. Appuyez sur l'option des touches programmables pour l'entendre. SYNC 3 énonce le nom du contact, ce qui vous donne une idée de la prononciation attendue.
Le système de commande vocale SYNC 3 a du mal à reconnaître les noms étrangers de chansons, d'artistes, d'albums, de genres et de liste d'écoute depuis mon lecteur multimédia ou ma mémoire flash USB.	Vous pouvez énoncer les noms étrangers à l'aide de la langue sélectionnée actuellement pour SYNC 3.	SYNC 3 applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms de contacts enregistrés dans votre lecteur multimédia ou mémoire flash USB. Il est en mesure de faire des exceptions pour des noms d'artiste très populaires (comme U2) de manière à ce que vous puissiez toujours utiliser la prononciation anglaise pour ces artistes.
Le système génère des invites vocales et la prononciation de certains mots peut ne pas être précise pour ma langue.	SYNC 3 utilise une technologie d'invite par synthèse vocale.	<p>SYNC 3 utilise une voix générée par synthèse plutôt qu'une voix humaine pré-enregistrée.</p> <p>SYNC 3 offre plusieurs nouvelles fonctions de commande vocale pour de nombreuses langues. Composition d'un nom de contact directement depuis le répertoire sans pré-enregistrement (par exemple, « Appeler Jean Tremblay ») ou sélection d'une pièce musicale, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste d'écoute directement depuis votre lecteur multimédia (par exemple, « Jouer artiste Madonna »).</p>

SYNC™ 3

Généralités		
Problème	Cause possible	Solution possible
La langue sélectionnée pour le tableau de bord et l'écran d'information et de divertissement ne correspond pas à la langue de SYNC 3 (téléphone, USB, Bluetooth Audio, commande vocale et invites vocales).	SYNC 3 ne prend pas en charge la langue sélectionnée actuellement pour le tableau de bord et l'écran d'information et de divertissement.	SYNC 3 prend uniquement en charge quatre langues dans un seul module pour l'affichage du texte, les commandes vocales et les invites vocales. Le pays dans lequel vous avez acheté votre véhicule dicte les quatre langues en fonction des langues les plus couramment parlées. Si la langue sélectionnée n'est pas disponible, SYNC 3 reste dans la langue active actuelle.
		SYNC 3 offre plusieurs nouvelles fonctions de commande vocale pour de nombreuses langues. Composition d'un nom de contact directement depuis le répertoire sans pré-enregistrement (par exemple, « Appeler Jean Tremblay ») ou sélection d'une pièce musicale, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste d'écoute directement depuis votre lecteur multimédia (par exemple, « Jouer artiste Madonna »).

Réinitialisation de SYNC 3
Le système dispose d'une fonction de réinitialisation du système utilisable lorsqu'une fonction SYNC 3 est inopérante. Utilisée pour restaurer des fonctionnalités, cette réinitialisation n'efface pas l'information précédemment stockée dans le système (comme les appareils jumelés, le répertoire téléphonique, l'historique des appels, les messages texte ou les paramètres utilisateur). Pour réinitialiser le système, maintenez simultanément enfoncées la touche de mise en marche de la radio et la touche SEEK UP (recherche automatique vers le haut >>). Après environ 5 secondes, l'écran devient noir. Patientez 1 à 2 minutes que la réinitialisation du système se termine. Vous pouvez ensuite reprendre l'utilisation de SYNC 3.

Pour plus d'aide avec la recherche de pannes SYNC 3, veuillez appeler ou visiter le site Web Ford.

SYNC™ 3

Assistance Ford	
Centre de relation avec la clientèle	Aux États-Unis : 1 800 392-3673
	Au Canada : 1 800 565-3673
Site Web	owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Accessoires

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez contacter votre concessionnaire autorisé ou visiter la boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante :

Adresse Web (États-Unis)

www.Accessories.Ford.com
--

Adresse Web (Canada)

www.Accessories.Ford.ca
--

Pendant la période de garantie, Ford réparera ou remplacera tout accessoire d'origine Ford, correctement installé par le concessionnaire autorisé, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux.

Ford Motor Company garantit les accessoires de votre véhicule avec la garantie qui vous offre le plus d'avantages :

- 24 mois, kilométrage illimité.
- La portion restante de votre garantie limitée de véhicule neuf.

Contactez un concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Apparence extérieure

- Déflecteurs de glaces latérales.
- Pare-boue.

Apparence intérieure

- Éclairage ambiant.
- Rétroviseurs intérieurs à électrochrome avec affichage du compas et de la température.

- Tapis.
- Système audiovisuel arrière*.

Style de vie

- Cendrier amovible ou casier à monnaie.
- Organisation et gestion du chargement.
- Traverses*.
- Porte-bagages et supports*.
- Longérons de toit.
- Tente de camping pour VUS*.
- Attelages de remorque, faisceaux de câblage et accessoires.

Tranquillité d'esprit

- Protecteur de pare-chocs.
- Bâche de voiture*.
- Protecteur d'aire de chargement.
- Écran cache-bagages.
- Clavier d'entrée sans clé.
- Démarrage à distance.
- Sécurité du véhicule.
- Antivol de jantes.

*Accessoire Ford autorisé sous licence. Le fabricant d'accessoires crée, développe et par conséquent garantit les accessoires Ford autorisés sous licence, et ne crée pas ou ne teste pas ces accessoires en fonction des exigences en matière d'ingénierie de Ford Motor Company. Contactez un concessionnaire Ford autorisé pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant et, dans le cas des accessoires autorisés sous licence Ford, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Accessoires

Pour obtenir un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé sur l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Demandez des renseignements supplémentaires à ce sujet à un concessionnaire autorisé.
- La commission fédérale des communications des États-Unis et le conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels que les émetteurs-récepteurs radio, les téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des États-Unis et du conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et il ne doit être posé que par un concessionnaire autorisé.
- S'ils ne sont pas conçus spécialement pour un usage automobile, les appareils de communication mobiles peuvent nuire au bon fonctionnement de votre véhicule.
- Si vous ajoutez, ou si un concessionnaire Ford autorisé ajoute des accessoires ou composants électriques ou électroniques autres que des accessoires ou composants Ford à votre véhicule, ceci risque de compromettre le rendement et la durée de vie utile de la batterie mais aussi d'affecter le fonctionnement d'autres systèmes électriques dans le véhicule.

Ford Protect

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES FRAIS À LA HAUSSE DES RÉPARATIONS DE VÉHICULE GRÂCE À UN PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ FORD PROTECT.

Programmes d'entretien prolongé Ford Protect (É.-U. seulement)

Le programme d'entretien prolongé Ford Protect vous procure la tranquillité d'esprit. Il s'agit du programme d'entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, et il offre une protection accrue qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf. Renseignez-vous sur les programmes d'entretien prolongé Ford Protect dès votre prochaine visite chez votre concessionnaire Ford.

Ford Protect devient vite rentable

Une seule visite dans un centre de réparations pourrait aisément dépasser le coût de votre programme d'entretien prolongé Ford Protect. Avec Ford Protect, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Plus de 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre différents programmes d'entretien prolongé Ford Protect, chacun offrant des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir des précisions.

1. PremiumCARE – notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1 000 composants, ce programme est tellement complet qu'il est sûrement plus facile d'énumérer ce qui n'est pas couvert.
2. ExtraCARE - 113 composants couverts, dont de nombreux à la fine pointe de la technologie.
3. BaseCARE – 84 composants couverts.

4. PowertrainCARE – 29 composants essentiels couverts.

Les programmes d'entretien prolongé Ford Protect sont honorés par tous les concessionnaires Ford autorisés des États-Unis, du Canada et du Mexique.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- Un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Ford ou Lincoln.
- Des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Remboursement de la voiture de location

Véhicule de location le 1er jour

Si vous apportez votre voiture chez votre concessionnaire pour l'entretien, nous vous donnerons un véhicule de remplacement pour la journée.

Véhicule de location pour une durée prolongée

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations, y compris celles au titre de la garantie ou des programmes après-vente spéciaux, vous avez droit à un véhicule de location.

Assistance routière

Vous bénéficiez d'une assistance dépannage jour et nuit exclusive, ce qui comprend :

- Le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours.
- L'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes.

Ford Protect

- Le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location.
- L'assistance en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et autres transports.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ceci devrait vous apporter, à vous et à votre acheteur potentiel, un peu plus de sérénité.

Coûts réduits pour le bon entretien de votre véhicule

Le programme d'entretien prolongé Ford Protect offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, ce qui veut dire que vous n'avez plus à vous soucier du coût de l'entretien de votre véhicule.

L'entretien couvert comprend :

- Balais d'essuie-glace
- Bougies d'allumage
- Disque d'embrayage
- Plaquettes et garnitures de freins
- Amortisseurs
- Jambes de suspension
- Courroies du moteur
- Durites de liquide de refroidissement du moteur, colliers et joints toriques
- Appoint de liquide d'échappement diesel
- Remplacement du filtre à air d'habitacle aux 32 000 km (20 000 mi) (véhicules électriques seulement)

Options de financement sans intérêts

Un simple versement initial de 10 % permet de bénéficier d'un programme de versements abordable, sans intérêts et sans frais vous procurant toute la sécurité et tous les avantages du programme d'entretien prolongé Ford Protect tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme d'entretien prolongé Ford Protect au 1 800 367-3377.

Programme d'entretien prolongé Ford Protect
P.O. Box 321067
Detroit, MI 48232

Programme d'entretien prolongé Ford Protect (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un Programme d'entretien prolongé Ford Protect. Le Programme d'entretien prolongé Ford Protect est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le Programme d'entretien prolongé Ford Protect offre des avantages tels que :

- Remboursement de location.
- Prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure
- Protection contre le coût des réparations après expiration de votre garantie limitée de véhicule neuf.
- Avantages de l'assistance dépannage.

Il existe différents programmes d'entretien prolongé Ford Protect offrant diverses combinaisons de durée, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de

Ford Protect

remorquage et de location. Lorsque vous souscrivez au programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique, grâce au réseau de concessionnaires autorisés de Ford Motor Company participants.

Nota : *Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada, des États-Unis et du Mexique ne sont pas couvertes par le Programme d'entretien prolongé Ford Protect.*

Cette information n'est donnée qu'à titre indicatif. Pour obtenir plus de renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez www.ford.ca pour trouver le Programme d'entretien prolongé Ford Protect qui vous convient.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN USUEL — GÉNÉRALITÉS

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous respectez le calendrier d'entretien de votre véhicule, vous éviterez des réparations coûteuses découlant de la négligence ou d'un entretien insuffisant, en plus d'augmenter sa valeur de revente ou d'échange. Conservez tous les reçus d'entretien de votre véhicule.

Nous avons établi des intervalles d'entretien périodiques pour votre véhicule sur la base d'essais rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : maintenir la fiabilité de votre véhicule et en minimiser les coûts d'utilisation.

Il vous incombe de faire exécuter tous les travaux d'entretien périodique et de vous assurer que les pièces utilisées sont conformes aux normes énoncées dans le présent Manuel du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 371).

Le non-respect de l'entretien périodique annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations reçues par ses techniciens.

Pièces de rechange Ford et Motorcraft® d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces Ford et Motorcraft ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford pourraient ne pas répondre à nos exigences et ne pas être conformes aux normes antipollution.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement unique pour l'entretien et vos achats. Ils peuvent effectuer toutes les interventions requises sur votre véhicule, que ce soit un entretien général ou des réparations à la suite d'une collision.

Nota : *Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou des ateliers de carrosserie. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails.*

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour assurer un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Entretien de votre véhicule

Votre véhicule est équipé d'un système Intelligent Oil-Life Monitor qui affiche un message indiquant les intervalles appropriés de vidange d'huile à l'écran d'information. Cet intervalle peut s'étendre jusqu'à un an ou 16 000 km (10 000 mi).

Lorsque le message de vidange d'huile s'affiche à l'écran d'information, la vidange d'huile est arrivée à échéance. Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans un délai de deux semaines ou 800 kilomètres (500 milles) suite à l'affichage du message. Veillez à réinitialiser le système Intelligent Oil Life Monitor après chaque vidange d'huile. Voir **Réinitialisation du témoin de vidange d'huile** (page 302).

Si votre écran d'information est réinitialisé prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre les vidanges.

Votre véhicule est très perfectionné et intègre de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire qui effectuera les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford Motor Company préconise des périodicités d'entretien pour différents composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford Motor Company se base sur ces essais pour définir le kilométrage le plus approprié pour la

vidange des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford recommande fortement d'utiliser exclusivement des pièces d'origine Ford et Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Manuel du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Nous ne recommandons pas d'utiliser des produits chimiques et des additifs non approuvés pour l'entretien normal de votre véhicule. Consultez votre livret de garantie.

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, un expert qualifié, comme les techniciens formés en usine de votre concessionnaire, doit vérifier immédiatement une décoloration qui révèle également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères.

Assurez-vous de vidanger les huiles et les liquides de votre véhicule aux intervalles précisés ou de pair avec une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de nombreux sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que

Entretien de votre véhicule

les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base mensuellement ou tous les six mois.

Tous les mois
Niveau d'huile moteur.
Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.
Usure et pression de gonflage des pneus (y compris le pneu de secours).
Niveau de liquide lave-glace.

Tous les six mois
Connexions de batterie. Nettoyer au besoin.
Obstruction des orifices de drainage des portes et de la carrosserie. Nettoyer au besoin.
Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.
Usure des joints d'étanchéité de porte. Lubrifier au besoin.
Fonctionnement correct des charnières, loquets et serrures extérieures. Lubrifier au besoin.
Fonctionnement adéquat du frein de stationnement.
Usure et fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des loquets de siège.
Fonctionnement des témoins de sécurité (freins, freins antiblocage, sacs gonflables et ceintures de sécurité).
Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyer ou remplacer les balais au besoin.

Entretien de votre véhicule

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à

déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Nous recommandons de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour assurer un fonctionnement optimal de votre véhicule.

Inspection multipoint	
Courroie(s) d'entraînement des accessoires	Fonctionnement des feux de détresse
Rendement de la batterie	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Filtre à air du moteur	Flexibles du radiateur, du refroidisseur, du réchauffeur et de la climatisation
Échappement	Éléments de suspension (fuites ou dommages)
Fonctionnement des feux extérieurs	Direction et tringlerie
Niveaux de liquide*; remplir au besoin	Usure des pneus (y compris le pneu de secours) et pression de gonflage**.
Fuites d'huile et de liquides	Fissures, gravillonnages et piqûres au pare-brise
Soufflets pare-poussière de demi-arbre	Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces

* Freins, vase d'expansion, boîte de vitesses automatique et lave-glace.

** Si votre véhicule comporte une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du scellant anticrevasion sur le contenant. Remplacez-le au besoin.

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. Il s'agit d'une procédure exhaustive pour l'inspection de votre véhicule. Votre liste de vérification fournit des indications immédiates sur l'état général de votre véhicule.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Indicateur Intelligent Oil-Life Monitor™

Votre véhicule est équipé d'un indicateur de durée de l'huile intelligent (Intelligent Oil-Life Monitor) qui détermine les intervalles de vidange d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation de votre véhicule. En utilisant plusieurs facteurs importants lors de ses calculs, le système contribue à réduire les coûts associés à l'utilisation de votre véhicule et à diminuer les déchets écologiques en

même temps.

Ainsi, vous n'aurez pas à vous soucier de vidanger l'huile en fonction de la distance parcourue. Votre véhicule vous avertit quand une vidange est nécessaire en affichant un message sur l'écran d'information.

Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation du véhicule et leur incidence sur les intervalles de vidange d'huile. Il est fourni à titre de référence seulement. Les intervalles réels de vidange d'huile dépendent de plusieurs facteurs et diminuent généralement en présence de conditions défavorables.

À quel moment prévoir l'affichage d'un message vous demandant de vidanger l'huile	
Intervalle	Utilisation du véhicule et exemple
7500-10000 miles (12000-16000 km)	Normale
	Conduite normale avec trajets sur autoroute Charge/remorquage modéré ou nul Routes plates à modérément vallonnées Pas de fonctionnement prolongé au ralenti
5000-7499 miles (8000-11999 km)	Intense
	Charge/remorquage modéré à lourd Conditions montagneuses ou hors route Fonctionnement prolongé au ralenti Fonctionnement prolongé dans des conditions chaudes ou froides
3000-4999 miles (4800-7999 km)	Extrême
	Charge ou remorquage maximal Fonctionnement dans des conditions très chaudes ou très froides

Entretien de votre véhicule

Périodicités d'entretien normales

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme il est indiqué à l'écran d'information*
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.**
Permutez les pneus.
Effectuez une inspection multipoint (conseillée).
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique (si le véhicule est équipé d'une jauge). Consultez votre concessionnaire pour connaître les exigences.
Vérifiez les plaquettes de frein, les disques, les durites et le frein de stationnement.
Vérifiez la solidité du circuit de refroidissement du moteur et les flexibles.
Vérifiez l'échappement et les écrans pare-chaleur.
Inspectez le pont arrière.
Vérifiez l'état des soufflets d'arbres de roue.
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan.
Inspectez les pneus et l'usure des pneus, et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.
Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.

* Ne dépassez pas un intervalle d'entretien d'un an ou 16 000 km (10 000 mi).

** L'indicateur de durée d'huile intelligent doit être remis à zéro après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 300).

Autres interventions d'entretien¹	
Tous les 32 000 km (20 000 mi)	Remplacez le filtre à air d'habitacle. ²
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre à air du moteur.
À 160 000 km (100 000 mi)	Changez le liquide de refroidissement du moteur. ³
Tous les 160 000 km (100 000 mi)	Remplacez les bougies.

Entretien de votre véhicule

Autres interventions d'entretien ¹	
	Vérifiez l'état des courroies d'entraînement des accessoires. ⁴
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique.
	Remplacez les courroies d'entraînement des accessoires. ⁵

¹ Effectuez ces interventions d'entretien dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant le dernier remplacement de l'huile et du filtre. Ne dépassez pas la distance indiquée pour l'intervalle.

² Inspectez tous les 16 000 km (10 000 mi).

³ Remplacement initial à six ans ou 160 000 kilomètres (100 000 mi), puis tous les trois ans ou 80 000 kilomètres (50 000 mi).

³ Après l'inspection initiale, inspectez-les toutes les deux vidanges d'huile jusqu'à leur remplacement.

⁵ Si non remplacée au cours des derniers 160 000 km (100 000 mi).

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOREUSES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire comme indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **occasionnellement** dans certaines de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer d'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants au moment précisé ou dans les 4 800 km (3 000 mi) après l'affichage du message de vidange d'huile requise à l'écran d'information.

- **Exemple 1** : le message s'affiche à 46 270 kilomètres (28 751 miles). Vidangez l'huile de la boîte de vitesses automatique aux 48 000 km (30 000 mi).
- **Exemple 2** : le message ne s'est **pas** affiché, mais le compteur indique 48 000 kilomètres (30 000 miles) (par exemple, l'indicateur de durée d'huile intelligent a été réinitialisé à 40 000 kilomètres [25 000 miles]). Remplacez le filtre à air du moteur.

Entretien de votre véhicule

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme l'indique l'écran d'information, puis effectuez l'entretien selon le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, remplacez au besoin	Vérifiez le pont arrière et les joints de cardan (traction intégrale seulement).
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies.

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse sur de longues distances, comme c'est le cas pour les véhicules commerciaux (véhicules de livraison, taxis ou véhicules de patrouille).	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme l'indique l'écran d'information, puis effectuez l'entretien selon le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, remplacez au besoin	Remplacez le filtre à air de l'habitacle.
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies.

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non pavées ou poussiéreuses)	
Inspectez fréquemment, remplacez au besoin	Remplacez le filtre à air de l'habitacle.
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Permutez les pneus, vérifiez-en l'usure et mesurez la profondeur des sculptures.

Entretien de votre véhicule

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non pavées ou poussiéreuses)	
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile. *
	Effectuez l'inspection multipoint.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique.

* L'indicateur de durée de l'huile intelligent doit être remis à zéro après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 300).

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs cas d'exceptions :

Entretien du pont arrière et de la boîte de transfert

La boîte de transfert et le pont arrière (traction intégrale seulement) de votre véhicule n'exigent pas d'entretien périodique normal, sauf si le véhicule a connu des périodes prolongées d'utilisation dans des conditions extrêmes/difficiles ou si la boîte de transfert ou le pont arrière ont été submergés dans l'eau. Si la boîte de transfert ne présente pas de signes de fuite, la vérification de l'huile de boîte de transfert et de pont arrière n'est pas nécessaire. Contactez votre concessionnaire autorisé pour la réparation.

Remplacement du filtre à carburant en Californie

Si votre véhicule est immatriculé en Californie, l'agence californienne de gestion des ressources en air (California Air Resources Board) a stipulé que la non-exécution de cette opération d'entretien n'annulait pas la garantie antipollution ou ne limitait pas la responsabilité en matière de rappel avant

l'expiration de la durée de vie utile de votre véhicule. Toutefois, Ford Motor Company encourage vivement les propriétaires à effectuer l'entretien recommandé aux intervalles précisés et à noter toutes les interventions dans le dossier d'entretien du véhicule.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds

Si votre véhicule est utilisé au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile certifiée API pour moteurs à essence de qualité SM ou SN, l'intervalle normal de vidange d'huile est de 5 000 km (3 000 mi).

Si aucune huile API de qualité SM ou SN n'est disponible, l'intervalle de vidange d'huile est de 3 000 kilomètres (1 800 miles).

Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle

La durée de vie du filtre à air du moteur et du filtre à air d'habitacle dépend du degré d'exposition à des conditions sales et poussiéreuses. Dans ces conditions, vérifiez fréquemment le filtre à air du moteur et le filtre à air de l'habitacle et remplacez-les au besoin.

Entretien de votre véhicule

DOSSIER D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Appendices

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)

- Vous (« Vous » ou « Votre » selon le cas) avez acquis un véhicule ayant plusieurs appareils, y compris SYNC® et différents modules de commande, (« APPAREILS ») qui comprennent des logiciels sous licence ou détenus par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées (« FORD MOTOR COMPANY »). Ces logiciels installés provenant de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL peut interfacer ou communiquer, ou encore être mis à niveau de manière à être en interface avec, et (ou) à communiquer avec des logiciels et (ou) des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY.

SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL (« CLUF »), N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS ET NE COPIEZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, L'UTILISATION SUR LES APPAREILS, CONSTITUERA VOTRE ACCEPTATION DE CE CLUF (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

CONCESSION D'UNE LICENCE DE LOGICIEL : Ce CLUF vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur les APPAREILS et tel qu'il interface avec des systèmes et (ou) des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire, ou par des fournisseurs de logiciels et de services tiers.

Description des Autres droits et Limitations

- **Reconnaissance vocale :** Si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui

Appendices

pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir les erreurs possibles.

- **Limitations concernant l'ingénierie inverse, la décompilation et le désassemblage :** Vous ne pouvez pas désosser, décompiler, traduire, désassembler ou tenter de découvrir le code source ou les idées ou algorithmes sous-jacents du LOGICIEL, ni permettre à d'autres d'effectuer l'ingénierie inverse, de décompiler ou de désassembler le LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où cette activité est expressément permise par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être autorisé par les termes de la licence régissant l'utilisation de tous les composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **Limitations concernant la distribution, la copie, la modification et la création d'œuvres dérivées :** Vous ne pouvez pas distribuer, copier, faire des modifications ou créer des travaux dérivés basés sur le LOGICIEL, sauf dans la mesure où cette activité est expressément autorisée par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être permis par les conditions de licence régissant l'utilisation de composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **CLUF simple :** La documentation destinée à l'utilisateur final concernant cet APPAREIL et les systèmes et services connexes peut contenir plusieurs CLUF, tels que des traductions ou versions média multiples (par ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de ce CLUF, uniquement dans le cadre d'une vente ou du transfert des APPAREILS, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL dans son intégralité (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur support, toutes les mises à niveau et, s'il y a lieu, le ou les Certificats d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résilience :** Sous réserve de tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY peut résilier ce CLUF si vous ne vous conformez pas à ses conditions.
- **Composants de services sur Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et (ou) les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL automatiquement téléchargeables dans vos APPAREILS.

Appendices

- **Logiciels et services supplémentaires :** Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et de services tiers, à ses sociétés affiliées et (ou) représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants supplémentaires »). Les mises à jour du LOGICIEL peuvent vous occasionner des frais supplémentaires de votre fournisseur de services mobiles. Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et de services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de ce CLUF s'appliquent. FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.
 - **Liens à des sites de tiers :** Le LOGICIEL peut vous offrir la possibilité de créer un lien vers des sites tiers. Les sites de tiers ne sont pas sous le contrôle de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et de ses représentants autorisés. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés ne sont responsables (i) des contenus de sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mis à jour à des sites de tiers, ou (ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés.
 - **Obligation de conduire de manière responsable :** Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de vous concentrer sur la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation des APPAREILS, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation des APPAREILS.
- MISES À NIVEAU ET SUPPORT DE RÉCUPÉRATION :** Si le LOGICIEL est fourni séparément des APPAREILS par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement à partir d'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention « À seules fins de mise à niveau » ou « À seules fins de récupération », vous pouvez alors installer une (1) copie dudit LOGICIEL sur les

Appendices

APPAREILS à titre de copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à ce CLUF, y compris toute condition supplémentaire à ce CLUF accompagnant la mise à niveau du LOGICIEL.

DROITS DE PROPRIÉTÉ

INTELLECTUELLE : Tout droit de titre et de propriété intellectuelle relatif au LOGICIEL (y compris, mais sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et « applet » intégré au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant et toute copie du LOGICIEL sont la propriété de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées ou fournisseurs. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Ce CLUF ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu en dehors de son utilisation prévue. Tous les droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de ce CLUF sont réservés par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION :

Vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujéti aux juridictions américaine et européenne quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements.

MARQUES DE COMMERCE : Ce CLUF ne vous concède aucun droit concernant toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers.

SOUTIEN PRODUIT : Reportez-vous aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation pour le soutien produit des APPAREILS, tels que le manuel de l'utilisateur.

Pour toute question concernant ce CLUF, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées fournies dans la documentation des APPAREILS.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF DANS LE CAS OÙ CELA EST PROHIBÉ PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF OU ACCESSOIRE SURVENANT DE OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUIÉS SANS SUCCÈS. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE NOUVEAU VÉHICULE.

Appendices

SYNC® Automotive – Informations importantes relatives à la sécurité – Lire et respecter les instructions :

- Avant d'utiliser votre système SYNC®, lisez et observez toutes les instructions et les informations relatives à la sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final (« Guide du propriétaire »). Le non-respect des précautions contenues dans ce Guide du propriétaire peut provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Principes de fonctionnement de base

- **Commandes vocales :** certaines fonctions dans le système SYNC® peuvent être accomplies en utilisant des commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite tout en gardant les mains sur le volant et sans quitter la route des yeux.
- **Consultation prolongée de l'écran d'affichage :** pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part.
- **Réglage du volume :** ne montez pas le volume excessivement. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les sirènes d'urgences éventuelles. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.
- **Fonctions du système de navigation :** toutes les fonctions du système de navigation du système ont pour but de fournir des directives détaillées pour vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.
- **Danger de distraction :** toute fonction du système de navigation peut nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération.
- **Fiez-vous à votre jugement :** les fonctions du système de navigation ne sont prévues que pour vous aider. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du code de la sécurité routière en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale de même que les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

Appendices

- **Sécurité routière :** n'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits que vous estimez dangereux. Le conducteur demeure l'unique responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité.
- **Imprécision éventuelle des cartes :** les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en raison de changements apportés aux routes, à la signalisation routière ou aux conditions de conduite. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.
- **Services d'urgence :** ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser des services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou les cliniques.

Appendices

Vos responsabilités et hypothèses de risques

- Vous acceptez chacun des éléments suivants : (a) L'utilisation du LOGICIEL tout en conduisant une voiture ou un autre véhicule en violation de la loi applicable ou en conduisant autrement de manière dangereuse présente un risque important de distraction au volant et ne doit être tentée en aucune circonstance; (b) L'utilisation du LOGICIEL à un volume excessif pose un risque important de lésions auditives et ne doit être entreprise en aucune circonstance; (c) Le LOGICIEL peut ne pas être compatible avec les nouvelles versions ou les différentes versions d'un système d'exploitation, les logiciels ou services de tiers et le LOGICIEL peut potentiellement causer la défaillance critique d'un système d'exploitation, d'un logiciel ou d'un service de tiers. (d) Tout service tiers accessible par le LOGICIEL (i) ou logiciel tiers utilisé avec celui-ci peut facturer des frais supplémentaires pour en obtenir l'accès; (ii) peut ne pas fonctionner correctement, de façon ininterrompue ou sans erreur; (iii) peut changer les formats de transmission ou interrompre le fonctionnement, (iv) peut contenir du contenu vulgaire ou offensant, réservé aux adultes; (v) peut proposer des informations inexactes, fausses ou trompeuses sur la circulation, la météo, les données financières ou de sécurité, ou tout autre contenu; (e) L'utilisation du LOGICIEL peut vous amener à engager des frais supplémentaires auprès de votre fournisseur de services mobiles et tout calculateur de données de minutes qui peut être inclus dans le programme du logiciel est donné à titre indicatif seulement, n'est en aucune façon garanti et ne doit en aucune manière être invoqué.

- Lorsque vous utilisez le LOGICIEL, vous acceptez d'être responsable et d'assumer la totalité des risques pour les éléments énoncés à l'article (a) – (e) ci-dessus.

Exonération de garantie

VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT ET ACCEPTEZ QUE L'UTILISATION DES APPAREILS ET DU LOGICIEL EST À VOS PROPRES RISQUES ET QUE VOUS PRENEZ À VOTRE CHARGE LA TOTALITÉ DES RISQUES DE QUALITÉ SATISFAISANTE, DE PERFORMANCES, D'EXACTITUDE ET D'EFFORT. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION APPLICABLE, LE LOGICIEL ET TOUT LOGICIEL OU SERVICE DE TIERS EST FOURNI « TEL QUEL » ET « TEL QUE DISPONIBLE », AVEC TOUS SES DÉFAUTS ET SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET FORD MOTOR COMPANY REJETTE TOUTE GARANTIE ET CONDITION CONCERNANT LE LOGICIEL, LE LOGICIEL ET LES SERVICES DE TIERS, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES ET (OU) LES CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS. FORD MOTOR COMPANY NE FOURNIT PAS DE GARANTIE (A) CONTRE LES PERTURBATIONS LORS DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DE SERVICES DE TIERS, ET NE GARANTIT PAS (B) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS RÉPONDRONT À VOS BESOINS, (C) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS FONCTIONNERONT DE FAÇON ININTERROMPUE OU SANS ERREUR, (D) OU QUE LES DÉFAUTS DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DES SERVICES DE TIERS SERONT CORRIGÉS. AUCUNE

Appendices

INFORMATION OU AUCUN CONSEIL VERBAL OU PAR ÉCRIT PAR FORD MOTOR COMPANY OU SON REPRÉSENTANT AUTORISÉ NE CONSTITUE UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS S'AVÉRAIENT DÉFECTUEUX, VOUS ASSUMEZ L'INTÉGRALITÉ DU COÛT DE TOUT DÉPANNAGE, TOUTE RÉPARATION OU CORRECTION. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES TACITES NI LES LIMITATIONS POUR LES DROITS EN VIGUEUR DES CONSOMMATEURS. AINSI, L'EXCLUSION DE GARANTIE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER PLEINEMENT À VOTRE CAS. LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR FORD MOTOR COMPANY SE TROUVE DANS LES INFORMATIONS DE GARANTIE Y COMPRIS AVEC VOTRE GUIDE DU PROPRIÉTAIRE. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES TERMES DE CETTE SECTION ET LE LIVRET DE GARANTIE, LE LIVRET DE GARANTIE PRÉVAUDRA.

Droit applicable, lieu, compétence

- Les lois de l'État du Michigan régissent ce CLUF et votre utilisation du LOGICIEL. Votre utilisation du LOGICIEL peut également être soumise à d'autres lois locales, régionales, nationales, ou internationales. Tout litige découlant du présent CLUF ou y étant lié sera porté devant, et maintenu exclusivement dans, un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne ou à la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan. Vous consentez par les présentes à vous soumettre à la compétence personnelle d'un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne et de la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan pour tout litige découlant de ou lié au présent CLUF.

Arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif

(a) Application. CET ARTICLE S'APPLIQUE À TOUT DIFFÉREND À L'EXCEPTION DE DIFFÉRENDS LIÉS À LA VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR OU À L'APPLICATION OU À LA VALIDITÉ DE VOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DE CEUX DE FORD MOTOR COMPANY OU DE TOUT CONCÉDANT DE FORD MOTOR COMPANY. Différend signifie tout litige, action, ou autre controverse entre vous et FORD MOTOR COMPANY, autre que les exceptions énumérées ci-dessus, concernant le LOGICIEL (y compris son prix) ou du présent CLUF, que ce soit dans le contrat, la garantie, un délit, une loi, un règlement, une ordonnance ou toute autre base juridique ou équitable.

(b) Avis de contestation. En cas de différend, vous ou FORD MOTOR COMPANY devez donner à l'autre partie un « Avis de contestation », c.-à-d. une déclaration écrite avec le nom, l'adresse et les coordonnées de la partie qui la remet, les faits qui ont donné lieu au litige et le redressement demandé. Vous et FORD MOTOR COMPANY tenterez de résoudre tout différend par négociation informelle dans un délai de 60 jours à partir de la date à laquelle l'avis de contestation est envoyé. Après 60 jours, vous ou FORD MOTOR COMPANY pouvez commencer l'arbitrage.

(c) Cour des petites créances. Vous pouvez également plaider tout litige dans une cour des petites créances de votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY, si le litige respecte toutes les exigences du droit d'être entendu dans la Cour des petites créances. Vous pouvez plaider dans une cour des petites créances que vous ayez ou non engagé des négociations informelles en premier lieu.

Appendices

(d) Arbitrage exécutoire. Si vous et FORD MOTOR COMPANY, ne résolvez pas tout différend par voie de négociation informelle ou dans une cour des petites créances, tout autre effort pour résoudre ce différend sera mené exclusivement par arbitrage exécutoire. Vous abandonnez le droit de plaider (ou de participer en tant que partie ou membre du recours collectif) tous les litiges en cour devant un juge ou un jury. Au lieu de cela, tous les différends seront résolus devant un médiateur neutre, dont la décision sera finale, sauf pour un droit d'appel limité en vertu de la loi fédérale sur l'arbitrage. Tout tribunal ayant juridiction sur les parties peut faire appliquer la décision du médiateur.

(e) Renonciation à un recours collectif. Toute procédure pour résoudre des litiges éventuels ou dans un forum sera effectuée uniquement sur une base individuelle. Ni vous ni FORD MOTOR COMPANY ne chercherez à faire entendre un différend en tant que recours collectif, en tant que recours général devant avocat privé, ou dans toute autre instance dans laquelle une partie agit ou propose d'agir en tant que représentant. Aucun arbitrage ou procédure ne sera combiné avec un autre sans le consentement écrit préalable de toutes les parties à tous les arbitrages ou procédures touchés par l'instance.

(f) Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera effectué par l'Association américaine d'arbitrage (« AAA »), en vertu de ses règles d'arbitrage commercial. Si vous êtes un particulier et utilisez le LOGICIEL pour un usage personnel ou sur un véhicule, ou si la valeur du litige est de 75 000 \$ ou moins, si vous êtes ou non un particulier ou selon la façon dont vous utilisez le LOGICIEL, les Procédures AAA complémentaires pour les litiges en matière de consommation s'appliqueront également. Pour commencer l'arbitrage, soumettez une demande de règles d'arbitrage commercial pour la forme

d'arbitrage à l'AAA. Vous pouvez demander une audience par téléphone ou en personne en suivant les règles AAA. Dans un différend chiffré à 10 000 \$ ou moins, l'audience se fera par téléphone à moins que le médiateur ne trouve de bonnes raisons de tenir cette audience en personne. Pour plus d'informations, reportez-vous à adr.org ou composez le 1-800-778-7879. Vous acceptez de ne commencer l'arbitrage que dans votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY. Le médiateur peut vous accorder les mêmes dommages à vous individuellement comme peut le faire un tribunal. Le médiateur peut rendre un jugement de constatation ou des mesures injonctives uniquement pour vous et seulement dans la mesure nécessaire pour répondre à votre demande individuelle.

(g) Frais d'arbitrage et incitations.

- I. Litiges chiffrés à 75 000 \$ ou moins. FORD MOTOR COMPANY remboursera rapidement vos frais de dépôt et paiera les frais et les dépenses de l'AAA et du médiateur. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite de FORD MOTOR COMPANY faite avant que le médiateur n'ait été nommé (« dernière offre écrite »), que votre différend suit tout le parcours jusqu'à la décision d'un médiateur (appelée « sentence ») et que le médiateur vous attribue plus que la dernière offre écrite, FORD MOTOR COMPANY vous donnera trois options: (1) payer la somme la plus élevée de la sentence ou 1 000 \$; (2) régler deux fois les frais raisonnables de votre avocat, le cas échéant; et (3) rembourser les frais (y compris les

Appendices

honoraires et les frais de témoins experts) que votre avocat accumule raisonnablement pour enquêter, préparer et poursuivre votre demande en arbitrage. Le médiateur déterminera les montants.

- ii. Litiges chiffrés à plus de 75 000 \$. Les règles de l'AAA régiront le paiement des taxes de dépôt et les honoraires et frais de l'AAA et du médiateur.
- iii. Litiges sans égard au montant. Dans tout arbitrage que vous commencez, FORD MOTOR COMPANY cherchera à récupérer les honoraires et frais de AAA ou du médiateur, ou vos frais de dossier que l'entreprise a remboursés, seulement si le médiateur juge l'arbitrage frivole ou présenté dans un but illégitime. Dans tout arbitrage entamé par FORD MOTOR COMPANY, l'entreprise paiera tous les frais de dossier et dépenses de l'AAA, et du médiateur. Elle ne cherchera pas à récupérer les honoraires ou les frais de son avocat auprès de vous dans un quelconque arbitrage. Les frais et les dépenses ne sont pas comptabilisés pour déterminer le montant d'un litige.

(h) Les réclamations ou contestations doivent être déposées dans un délai d'un an.

Dans la mesure permise par la loi, toute réclamation ou tout différend en vertu du présent CLUF auquel cet article s'applique doit être déposé dans l'année à la cour des petites créances (Article C) ou en arbitrage (Article D). La période d'un an commence lorsque la première revendication ou contestation peut être déposée. Si une telle réclamation ou un tel litige n'est pas déposé dans l'année, il est interdit de façon permanente.

(i) Divisibilité. Si la renonciation à un recours collectif [Article (e)] est jugée illégale ou inapplicable, pour l'intégralité ou des parties d'un différend, la partie de l'article (e) ne s'applique pas à ces parties. Au lieu de cela, ces parties seront divisées et traitées dans un tribunal, les autres parties procédant à l'arbitrage. Si toute autre disposition de la partie article (e) est jugée illégale ou non exécutoire, cette disposition sera divisée, le reste de l'article (e) demeurant en vigueur et de plein effet.

Contrat de licence d'utilisateur final du logiciel Telenav

Veuillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le logiciel TeleNav. Votre utilisation du logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas, ni autrement n'utilisez le logiciel TeleNav. TeleNav peut modifier ce contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site <http://www.telenav.com> périodiquement pour consulter la version la plus récente de ce contrat et la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention exclusive, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le logiciel TeleNav :

(a) respecter toutes les lois de la circulation et autrement conduire en toute sécurité;

Appendices

(b) utiliser votre propre jugement pendant la conduite. Si vous estimez que l'itinéraire suggéré par le logiciel TeleNav vous invite à accomplir une manœuvre dangereuse ou illégale, vous place dans une situation dangereuse, ou vous oriente dans une zone que vous considérez comme dangereuse, ne suivez pas ces instructions.

(c) n'entrez pas de destinations, ou autrement ne manipulez pas le logiciel TeleNav, à moins que votre véhicule ne soit à l'arrêt et en stationnement.

(d) n'utilisez pas le logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, involontaires, peu sûres, dangereuses ou illégales, ou de toute manière incompatible avec le présent contrat;

(e) organisez tous les GPS et les appareils sans fil et les câbles nécessaires pour l'utilisation du logiciel TeleNav de manière sécurisée dans votre véhicule afin qu'ils n'interfèrent pas avec votre conduite et n'empêchent pas le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (comme un coussin de sécurité gonflable);

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav de l'information exacte, précise, à jour et complète sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à telle information, en vous assurant qu'elle soit exacte, précise, à jour et complète.

3. Licence de logiciel

- En conformité avec les modalités de ce contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (excepté dans les cas expressément autorisés ci-dessous concernant votre transfert permanent de la licence du logiciel TeleNav), sans droit de sous-licence, d'utiliser le logiciel TeleNav (sous forme de code-objet seulement) afin d'accéder au logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce contrat. Vous consentez à utiliser le logiciel TeleNav seulement pour votre usage personnel d'affaire ou d'agrément, et à ne pas fournir de services de navigation commerciale à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

- **(a)** ingénierie inverse, décompilation, désassemblage, traduction, modification, altération ou autre changement du logiciel TeleNav ou d'une partie de celui-ci; **(b)** tentative d'extraire le code source, la bibliothèque d'audio ou la structure du logiciel TeleNav, sans le consentement écrit, exprès et préalable de TeleNav; **(c)** suppression du logiciel TeleNav, ou modification, de toute marque de commerce, nom commercial, logo, brevet ou mention de droits d'auteur ou autre avis ou marque de TeleNav ou de ses fournisseurs; **(d)** distribution, accord sous-licence ou autrement transfert du logiciel TeleNav à d'autres, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du logiciel TeleNav; ou **(e)** utilisation du logiciel TeleNav d'une manière qui

i. porte atteinte à la propriété intellectuelle ou aux droits de propriété, droits de publicité ou de confidentialité ou à d'autres droits de toute partie,

ii. viole des lois, statuts, ordonnances ou règlements, y compris, sans s'y limiter, les lois et réglementations relatives aux pourriels, à la vie privée, à protection des consommateurs et des enfants, à l'obscénité ou à la diffamation, ou

iii. est à caractère nuisible, menaçant, abusif, harcelant, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux ou autrement répréhensible; et (f) cédé à crédit-bail, loué, ou autrement permet l'accès non autorisé par des tiers au logiciel TeleNav sans autorisation écrite préalable de TeleNav.

4. Avis de non-responsabilité

- Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables de ce qui précède, de toute décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, en outre, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie, ainsi que le bien-être et la survie des autres, dépend de l'exactitude de

la navigation, dans la mesure où les cartes ou la fonctionnalité du logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications à risque élevé, surtout dans des régions géographiquement plus éloignées.

- TELENNAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENNAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE TRANSACTIONS COMMERCIALES, DE PRATIQUES COMMERCIALES COURANTES OU DE L'USAGE DU COMMERCE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENNAV.
- Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties. Cette limitation peut donc ne pas s'appliquer à votre cas.

5. Limitation de responsabilité

- DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENNAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION

Appendices

OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MÊME SI TELENAV A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. NONOBTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS AUX PRÉSENTES ET TOUT DOMMAGE DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TÉLENV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ RÉELLEMENT PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENV. CERTAINS ÉTATS ET (OU) CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS. LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

- Vous consentez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte ou est connexe à ce Contrat ou au Logiciel TeleNav sera résolue par un arbitrage indépendant impliquant un médiateur neutre et sera gérée par l'Association américaine d'arbitrage dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'Association américaine d'arbitrage, et le jugement concernant la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistré auprès de n'importe quel tribunal compétent. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux

parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès devant jury. Ce contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit de lois. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage à caractère exécutoire, TeleNav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du comté de Santa Clara, en Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

- Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans leur intégralité, en connexion avec votre transfert permanent du logiciel TeleNav, et expressément assujetti à l'acceptation des modalités et des conditions de ce contrat par l'utilisateur du logiciel de TeleNav. Les ventes, cessions ou transferts qui ne sont pas expressément permis en vertu de ce paragraphe entraîneront la résiliation immédiate de ce contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, auquel cas vous et les autres parties, devez cesser immédiatement d'utiliser le logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce contrat à toute autre partie, en tout temps et sans préavis, à condition que le cessionnaire reste lié par ce contrat.

Appendices

8. Divers

8.1

Ce contrat constitue l'accord entier entre TeleNav et vous relativement à l'objet des présentes.

8.2

Sauf pour ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce contrat, TeleNav retient tout droit, titre et intérêt dans et au logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Aucune licence ni autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce contrat, sont conçus, ou le seront, pour être accordés ou conférés par implication, par statut, incitation, estoppel ou autre, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence se réservent par la présente tous les droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce contrat.

8.3

En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir électroniquement de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations juridiques requises ou les autres renseignements à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les « Avis »). TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléversant de tels avis sur votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement pour recevoir électroniquement ces avis, vous devez discontinuer l'utilisation du logiciel TeleNav.

8.4

Le manquement de TeleNav ou le vôtre d'exiger l'exécution de toute stipulation ne compromettra à aucun moment le droit de cette partie par la suite, et aucune renonciation par une partie à un défaut aux termes de ce contrat ne constituera un abandon de violation subséquente ou un défaut ou un abandon de la stipulation même.

8.5

Si une disposition quelconque dans la présente est inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8.6

Les titres de ce contrat sont donnés en référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce contrat. Comme ils sont utilisés dans ce contrat, les mots « inclus » et « y compris, » et les variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt comme devant être suivis par les mots « sans limitation ».

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

- Le logiciel Telenav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (et sont incluses à la fin de ce contrat), si bien que votre utilisation du logiciel Telenav

Appendices

est aussi assujettie à ces modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités et conditions additionnelles suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav :

9.1 Modalités de l'utilisateur final requises par HERE North America, LLC

Les données (« Données ») sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux modalités ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et Telenav (« Telenav ») et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Sa Majesté la Reine du chef du Canada, © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © Société canadienne des postes, GéoBase®, © Ministère des ressources naturelles du Canada.

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

© United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les données pour le Mexique comprennent les données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

9.2 Modalités de l'utilisateur final requises par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd

Les données (« Données ») sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur et soumises aux modalités suivantes, que vous et NAV2 (Shanghai) Co., Ltd (« NAV2 »), et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), acceptez. 20xx. Tous droits réservés.

Modalités

Utilisation autorisée. Vous convenez d'utiliser ces données avec votre logiciel Telenav exclusivement à des fins d'affaires et personnelles à l'interne pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, un temps partagé ou d'autres objectifs similaires. Par conséquent, mais sous réserve des restrictions mentionnées dans les paragraphes suivants, vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler, créer tout travail dérivé, ni procéder à une rétroingénierie de ces données, et de ne pas les transférer ni les distribuer sous quelque forme ou pour quelque usage que ce soit, sauf dans la mesure où les lois obligatoires le permettent.

Restrictions. Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin concédée par Telenav, et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, afin d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou d'utiliser des applications semblables; ou (b) avec, ou en communication avec, un système de

Appendices

positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement. Ces données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

Non-garantie. Les présentes données vous sont fournies « telles quelles » et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. Telenav et ses concédants de licence (y compris leurs propres concédants de licence et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, incluant, sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces données, ou que les données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certaines garanties. Ainsi, dans cette mesure, la garantie ci-dessus peut ne pas s'appliquer à votre cas.

Exonération de responsabilité :

TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUTS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉCONOMIES OU TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTEUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Restriction à l'exportation. Vous ne devez exporter aucune partie de ces données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, incluant sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du

Appendices

Département du commerce des États-Unis du Bureau de l'industrie et de la sécurité du Département du Commerce des États-Unis. Dans la mesure où de telles lois, règles et réglementations interdisent à HERE de respecter quelconque de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une violation du présent contrat.

Exhaustivité du Contrat. Ces modalités et conditions constituent l'intégralité de l'accord entre Telenav (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous relativement à l'objet du présent document et remplacent intégralement tout accord écrit ou verbal déjà conclu concernant l'objet du présent document.

Loi applicable. Les modalités et conditions ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois [insérer « Pays-Bas » lorsque les données européennes de HERE sont utilisées], sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit de lois, ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois [insérer « Pays-Bas » lorsque les données européennes de HERE sont utilisées] pour tout litige, réclamation et action découlant des Données fournies en vertu des présentes.

Utilisateurs finaux du gouvernement.

Si les données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces données constituent un « article commercial » au sens défini au 48 C.F.R. (« FAR ») 2.101, concédé sous licence

conformément aux présentes conditions de l'utilisateur final, et chaque copie des données remise ou autrement fournie de quelque autre manière sera marquée et gravée de l'« Avis d'utilisation » suivant et sera traitée conformément audit avis :

AVIS D'UTILISATION

NOM DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : HERE

ADRESSE DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606

Ces données constituent un article commercial au sens défini dans le FAR 2.101 et sont assujetties aux modalités d'utilisateur final en vertu desquelles ces données ont été fournies.

© 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux données.

I. Territoire des États-Unis/Canada

A. Données des États-Unis. Les modalités de l'utilisateur final pour toute application comprenant des données pour les États-Unis doivent comprendre les avis suivants :

“HERE holds a non-exclusive license from the United States Postal Service® to publish and sell ZIP+4® information.”

“©United States Postal Service® 20XX. Prices are not established, controlled or approved by the United States Postal Service®. The following trademarks and registrations are owned by the USPS: United States Postal Service, USPS, and ZIP+4.”

B. Données du Canada. Les dispositions suivantes s'appliquent aux données pour le Canada, lesquelles peuvent inclure ou reprendre les données des concédants de licence tiers (« Données de tierce partie »), incluant Sa Majesté la Reine aux droits du Canada (« Sa Majesté »), la Société canadienne des postes (« Postes Canada ») et le Ministère des Ressources naturelles du Canada (« RNCAN ») :

1. Avis de non-responsabilité et limitation : Le client consent à ce que son utilisation des données de tierces parties soit assujettie aux dispositions suivantes :

a. Avis de non-responsabilité : Les données de tierces parties sont proposées sous forme de licence « en l'état ». Les concédants de licence de telles données, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne consentent aucun enga-

gement, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, y compris, sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier.

b. Limitation de responsabilité : Les concédants de licence de données de tierces parties, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne peuvent être tenus responsables : (i) à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la possession de ces données; ou (ii) de toute perte de bénéfices, revenus, contrats ou de toute autre perte accessoire découlant de l'impossibilité d'utiliser ces données.

2. Avis de droits d'auteur : Relativement à chaque copie de la totalité ou d'une partie des données pour le territoire du Canada, le client doit apporter de manière visible l'avis de droits d'auteur suivant sur au moins un de ces éléments : (i) l'étiquette pour le dispositif de stockage de la copie; (ii) l'emballage pour la copie; ou (iii) tout autre matériel emballé avec la copie, comme les manuels d'utilisateur ou les accords de licence d'utilisateur final : « Les données incluent les renseignements pris avec la permission des autorités canadiennes notamment : © Sa Majesté la Reine aux droits du Canada, © l'Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © la Société canadienne des postes, GéoBase®, © le Ministère des Ressources naturelles du Canada. Tous droits réservés. »

Appendices

3. Modalités de l'utilisateur final : Sauf accord contraire entre les parties, relativement à la fourniture de toute partie des données pour le territoire du Canada aux utilisateurs finaux pouvant être autorisée en vertu du contrat, le client doit fournir aux utilisateurs finaux, de manière bien visible, avec les modalités (établies avec les autres modalités d'utilisateur final à fournir en vertu du contrat, ou autrement fournies, par le client) qui doivent inclure les dispositions suivantes au nom des concédants de licence de données de tierce partie, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN :

Les données peuvent inclure ou refléter les données des concédants de licence, incluant Sa Majesté la Reine aux droits du Canada (« Sa Majesté »), la Société canadienne des postes (« Postes Canada ») et le Ministère des Ressources naturelles du Canada (« RNCAN »). Ces données sont proposées sous forme de licence « en l'état ». Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne consentent aucun engagement, déclaration ou garantie relativement à ces données, qu'ils soient explicites ou implicites, découlant de la loi ou autrement, y compris, mais sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégrité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne peuvent être tenus responsables à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la posses-

sion des données ou de ces données. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne peuvent être tenus responsables, sous quelque forme que ce soit, pour toute perte de revenus ou de contrat, ou toute perte consécutive de quelque sorte que ce soit, qui pourraient résulter de tout défaut dans les données ou ces données.

L'utilisateur final indemnisera et dégagera de toute responsabilité les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, et leurs officiers, employés et agents contre toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action, alléguant des pertes, coûts, dépenses, dommages ou blessures (incluant les blessures entraînant le décès) survenant de l'utilisation ou de la possession des données ou des données.

4. Dispositions additionnelles : Les modalités contenues dans le présent article constituent un ajout à tous les droits et obligations des parties en vertu du contrat. Dans la mesure où toutes dispositions du présent article ne sont pas en contradiction ou en conflit avec aucune autre disposition du contrat, les dispositions du présent article doivent prévaloir.

Appendices

II. Mexique. La disposition suivante s'applique aux données pour le Mexique, qui comprennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía (« INEGI ») :

A. Toute copie des données ou de l'emballage contenant les données pour le Mexique doit contenir l'avis suivant : « Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía) »

III. Territoire de l'Amérique latine

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Terri- Avis
toire

Équa- « INSTITUTO GEOGRAFICO
teur MILITAR DEL ECUADOR
AUTORIZACION N° IGM-
2011-01- PCO-01 DEL 25 DE
ENERO DE 2011 »
« source : © IGN 2009 - BD
TOPO ® »

Guade- « Fuente : INEGI (Instituto
loupe, Nacional de Estadística y
Guyane Geografía) »
Fran-
çaise et
Marti-
nique
Mexique

IV. Territoire du Moyen-Orient

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays Avis

Jordanie « © Royal Jordanian Geogra-
phic Centre ». L'exigence
d'avis précédant pour les
données de la Jordanie est
une clause substantielle du
contrat. Si un client ou l'un de
ses titulaires de sous-licence
autorisés (le cas échéant) ne
satisfait pas à cette exigence,
HERE a le droit de résilier la
licence du client relativement
aux données de la Jordanie.

B. Données de la Jordanie. Le client et ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne peuvent octroyer ou autrement distribuer la base de données de HERE pour la Jordanie (« Données de la Jordanie ») aux fins d'utilisation dans des applications d'entreprise aux (i) entités non jordaniennes pour l'utilisation des données de la Jordanie uniquement en Jordanie ou (ii) clients basés en Jordanie. De plus, le client, ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) et les utilisateurs finaux ne peuvent utiliser les données de la Jordanie dans les applications d'entreprise si une telle partie est (i) une entité non jordannienne utilisant les données de la Jordanie uniquement en Jordanie, ou (ii) un client basé en Jordanie. Aux fins des présentes, « Applications d'entreprise » signifient les applications de géomarketing, les applications GIS,

Appendices

les applications de gestion d'actifs commerciaux mobiles, les applications de centre d'appel, les applications télématiques, les applications Internet pour organisation publique ou pour offrir des services de géocodage.

V. Territoire de l'Europe

A. Utilisation de certains codes de la circulation en Europe

1. Restrictions générales applicables aux codes de la circulation. Le client reconnaît et consent que dans certains pays du territoire de l'Europe, le client devra obtenir des droits directement des fournisseurs de code RDS-TMC tiers pour recevoir et utiliser les codes de circulation des données et fournir des transactions aux utilisateurs finaux de toute manière dérivée ou basée sur de tels codes de circulation. Pour ces pays, HERE doit livrer les données en incluant les codes de circulation au client, seulement après avoir reçu la certification du client ayant obtenu de tels droits.

2. Affichage des légendes des droits de tierce partie pour la Belgique. Le client doit, pour chaque transaction où il utilise les codes de circulation pour la Belgique, fournir l'avis suivant à l'utilisateur final : « les codes de circulation pour la Belgique sont fournis par le Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap et le Ministère de l'Équipement et des Transports. »

B. Cartes papier. En ce qui concerne toute licence octroyée au client relative à la fabrication, la vente ou la distribution de cartes papier (c.-à-d. une carte imprimée sur papier ou support similaire au papier) : (a) une telle licence relative aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne est assujettie à la

condition que le client conclue, et se conforme à, un contrat écrit distinct avec l'Ordnance Survey aux fins de créer et vendre des cartes au format papier, que le client paie à l'Ordnance Survey toutes redevances applicables aux cartes papier, et que le client se conforme aux exigences de l'Ordnance Survey en matière d'avis de droits d'auteur; (b) une telle licence pour la vente ou la distribution à titre onéreux relative aux données pour le territoire de la République tchèque est assujettie à la condition que le client obtienne préalablement le consentement écrit de la part de Kartografie a.s.; (c) une telle licence pour l'utilisation ou la distribution relative aux données pour le territoire de la Suisse est assujettie à la condition que le client obtienne un permis auprès du Bundesamt für Landestopografie of Switzerland; (d) le client ne peut utiliser des données pour le territoire de la France pour créer des cartes au format papier avec une échelle variant entre 1:5 000 et 1:250 000; et (e) le client ne peut utiliser des données pour créer, vendre ou distribuer des cartes papier, semblables ou très similaires, en termes de contenu des données et d'utilisation spécifique de couleur, de symboles et d'échelle, aux cartes au format papier publiées par les organismes de cartographie nationaux européens, notamment, mais sans limitation, Landvermessungämter of Germany, Topografische Dienst of the Netherlands, Nationaal Geografisch Instituut of Belgium, Bundesamt für Landestopografie of Switzerland, Bundesamt für Eich-und Vermessungswesen of Austria, et National Land Survey of Sweden.

Appendices

C. Application de l'Ordnance Survey. Sans restreindre l'article IV (B) ci-dessus, en ce qui a trait aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne, le client reconnaît et consent que l'Ordnance Survey puisse engager une action directement à l'encontre du client pour faire respecter la conformité avec l'avis de droits d'auteur de l'Ordnance Survey (voir la Section IV(D) ci-dessous) et les exigences de la carte papier (voir la Section IV(B) ci-dessus) dans le présent contrat.

D. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays	Avis
Autriche	« © Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen »
Croatie Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, Slovénie ou Ukraine	« © EuroGeographics »
France	« source : © IGN 2009 – BD TOPO ® »
Allemagne	« Die Grundlagendaten wurden mit Genehmigung der zuständigen Behörden entnommen »

Grande-Bretagne	« Contains Ordnance Survey data © Crown copyright and database right 2010 Contains Royal Mail data © Royal Mail copyright and database right 2010 »
Grèce	« Copyright Geomatics Ltd. »
Hongrie	« Copyright © 2003; Top-Map Ltd. »
Italie	« La Banca Dati Italiana è stata prodotta usando quale riferimento anche cartografia numerica ed al tratto prodotta e fornita dalla Regione Toscana. »
Norvège	« Copyright © 2000; Norwegian Mapping Authority »
Portugal	« Source : IgeoE – Portugal »
Espagne	« Información geográfica propiedad del CNIG »
Suède	« Based upon electronic data © National Land Survey Sweden. »
Suisse	« Topografische Grundlage: © Bundesamt für Landestopographie. »

E. Distribution dans le pays respectif. Le client reconnaît que HERE n'a pas obtenu les approbations pour distribuer les données cartographiques pour les pays suivants dans ces pays respectifs : Albanie, Biélorussie, Kirghizistan, Moldavie et Ouzbékistan. HERE peut mettre à jour cette liste de temps à autre. Les droits de licence accordés au client en vertu de cette TL relativement aux données pour de tels pays dépe-

Appendices

ndent du respect par le client de toutes les lois et tous les règlements en vigueur, incluant, mais sans limitation, toute licence ou autorisation requise pour distribuer l'application incorporant de telles données dans ces pays respectifs.

VI. Territoire de l'Australie

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Copyright. Based on data provided under license from PSMA Australia Limited (www.pasma.com.au). Product incorporates data which is © 20XX Telstra Corporation Limited, GM Holden Limited, Intelomatics Australia Pty Ltd and Continental Pty Ltd.

B. Avis de tierce partie pour l'Australie. En plus de ce qui précède, les modalités de l'utilisateur final pour toute application contenant les codes de circulation RDS-TMC pour l'Australie doivent contenir l'avis suivant : « Product incorporates traffic location codes which is © 20XX Telstra Corporation Limited and its licensors. »

au besoin ces données pour votre usage personnel afin de (i) les consulter et (ii) les sauvegarder, tant que vous ne supprimez pas les avis de droits d'auteur et ne modifiez pas les données, de quelque manière que ce soit. Vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler ni procéder à une rétroingénierie de ces données et de ne pas les transférer ni les distribuer, sous aucune forme et pour aucun usage, sauf dans la mesure où les lois contraignantes le permettent.

Restrictions

Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin accordée par NAV2 et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement connectés ou en communication avec des véhicules en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou des applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec un dispositif de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil connecté, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels. Vous acceptez de cesser d'utiliser ces données si vous ne respectez pas ces modalités.

VII. Territoire de la Chine

Usage personnel uniquement

Vous convenez d'utiliser ces données avec [insérer le nom de l'application du client] exclusivement à des fins personnelles et non commerciales pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, le temps partagé ou d'autres objectifs. Par conséquent, tout en tenant compte des restrictions des paragraphes suivants, vous pouvez copier

Appendices

Garantie limitée

NAV2 garantit que (a) les données fonctionneront correctement avec les contenus écrits associés pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception, et (b) tout service d'assistance fourni par NAV2 doit être essentiellement tel que décrit dans les documents écrits applicables offerts par NAV2, et les ingénieurs de support de NAV2 feront les efforts commercialement raisonnables pour résoudre tout problème.

Recours du client

La responsabilité entière de NAV2 et de ses fournisseurs et votre recours exclusif doivent être, à l'entière discrétion de NAV2, soit (a) un remboursement du prix payé, le cas échéant, ou (b) une réparation ou un remplacement des données qui ne satisfont pas à la garantie limitée de NAV2, lesquelles sont retournées à NAV2 avec une copie de votre reçu. La présente garantie limitée est nulle si la défaillance des données résulte d'un accident, d'un abus ou d'une mauvaise application. Toutes données de remplacement seront garanties pour le reste de la période de garantie originale ou trente (30) jours, la période la plus longue prévalant. Aucun de ces recours ni aucun service d'assistance produit offert par NAV2 n'est disponible sans preuve d'achat auprès d'une source internationale autorisée.

Aucune autre garantie :

À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE MENTIONNÉE PLUS HAUT ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN

USAGE PARTICULIER, DE TITULARITÉ OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certaines exclusions de garantie peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Responsabilité limitée :

DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUTS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉPARGNE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTEUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI NAV2 OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE NAV2 OU DE SES FOURNISSEURS NE DOIT EXCÉDER LE PRIX PAYÉ. Certaines exclusions de responsabilité peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Appendices

Restriction de l'exportation

Vous acceptez de n'exporter, vers aucune destination, aucune partie des données qui vous sont fournies ou aucun produit direct qui en découle, sauf en conformité avec toutes les licences et toutes les autorisations requises en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation.

Protection IP

Les données sont la propriété de NAV2 ou de ses fournisseurs et sont protégées par le droit d'auteur en vigueur et autres lois et traités relatifs à la propriété intellectuelle. Les données sont fournies uniquement sur la base d'une licence d'utilisation, et à la vente.

Exhaustivité du contrat

Ces conditions générales constituent l'intégralité du contrat entre NAV2 (et ses concédants de licence, y compris leurs propres concédants de licence et fournisseurs) et vous-même relativement à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistants entre nous à l'égard de tels sujets.

Loi applicable

Les conditions générales ci-dessus sont régies par les lois de la République populaire de Chine, sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit des lois ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Tout litige découlant des données fournies en vertu des présentes ou y étant lié doit être soumis à la Commission d'arbitrage pour l'économie et le commerce international de Shanghai.

Copyright Gracenote®

Disque compact et musique – données connexes de Gracenote, Inc., copyright© 2000–2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000–2007 Gracenote. Ce produit et ce service peuvent respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants Brevets 5 987 525; 6 061 680; 6 154 773; 6 161 132; 6 230 192; 6 230 207; 6 240 459; 6 330 593 et autres brevets délivrés ou en instance. Certains services sont fournis sous licence de Open Globe, Inc. pour les États-Unis Brevet 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, ainsi que le logo « Powered by Gracenote™ » sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote® (CLUF)

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Le logiciel de Gracenote (le « Logiciel Gracenote ») permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, le morceau et le titre (« données Gracenote ») de serveurs en ligne (« serveurs Gracenote ») et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil. Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote. Vous

Appendices

acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (« contenu Gracenote »), les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le contenu Gracenote, le logiciel Gracenote ou toute donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous violez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote.

Gracenote, respectivement, se réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote, des serveurs Gracenote et du contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous est dû pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU DE GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS « TELS QUELS » SOUS LICENCE. GRACENOTE NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT, DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET (OU) LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERA PAS INTERROMPU. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU D'AUTRES TYPES DE DONNÉES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE EN TOUT TEMPS SES SERVICES EN LIGNE. GRACENOTE REJETTE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR

Appendices

MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS EN UTILISANT LE LOGICIEL OU TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE. © Gracenote 2007.

Énoncé relatif aux fréquences radio

Identifiant du FCC : ACJ-SYNCG3-L

Industrie Canada : 216B-SYNCG3-L

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

(1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

(2) Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Nota : *Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage.*

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

SUNA TRAFFIC CHANNEL – CONDITIONS GÉNÉRALES

Pour activer, utiliser ou accéder à SUNA Traffic Channel, SUNA Predictive ou tout autre contenu ou matériel fourni par Intelomatics (ensemble, les **Produits ou Services SUNA**), vous devez en accepter les conditions générales. Voici un résumé des conditions générales applicables. Pour connaître l'ensemble des conditions générales relatives à votre utilisation des Produits ou Services SUNA, veuillez consulter :

Site Web
www.sunattraffic.com.au/termsandconditions/

1. Acceptation

Si vous utilisez les produits ou services SUNA, vous serez réputé avoir accepté et convenu de respecter les conditions générales stipulées en totalité à :

Site Web
www.sunattraffic.com.au/termsandconditions/

2. Propriété intellectuelle

Les produits ou services SUNA sont destinés à votre usage personnel. Vous ne devez pas enregistrer, ni en transmettre le contenu, ni l'utiliser en association avec tout autre service d'information de trafic ou de guidage routier ni avec un dispositif non agréé par Intelomatics. Vous n'êtes titulaire d'aucun droit de propriété intellectuelle (droit d'auteur inclus) sur les données utilisées pour fournir les produits ou services SUNA.

3. Usage adéquat

Appendices

Les produits ou services SUNA sont destinés à aider aux déplacements motorisés et à la planification-voyage; ils ne procurent pas une information complète ou précise en toutes situations. Vous pourrez parfois constater une latence due à l'utilisation de produits ou services SUNA. Vous convenez que ce n'est pas prévu ou adapté à une utilisation dans des applications où l'heure d'arrivée ou les instructions de conduite peuvent avoir un effet sur la sécurité du public ou la vôtre.

4. Utilisation des Produits ou Services SUNA pendant la conduite

Vous ou tout autre conducteur autorisé du véhicule dans lequel les produits ou services SUNA sont disponibles ou installés et activés demeurez en tout temps responsables de respecter la législation en vigueur et les règles de conduite en toute sécurité. En particulier, vous convenez de n'utiliser activement les produits ou services SUNA que lorsque le véhicule est immobilisé et que cette pratique est sûre.

5. Continuité du service et réception de SUNA Traffic Channel

Nous déployons des efforts raisonnables pour assurer la fourniture de SUNA Traffic Channel 24 heures sur 24, 365 jours par an. SUNA Traffic Channel peut parfois être indisponible pour des raisons techniques ou de maintenance programmée. Nous essaierons de réaliser les opérations de maintenance à des heures où la circulation est fluide. Nous nous réservons le droit de retirer des produits ou services SUNA à tout moment.

De plus, nous ne pouvons garantir la réception ininterrompue du signal RDS-TMC de SUNA Traffic Channel en tout lieu.

6. Limitation de responsabilité

Ni Intelomatics (ni ses fournisseurs ou le fabricant de votre dispositif [les « **Fournisseurs** »]) ne seront tenus responsables envers vous ou tout autre tiers en cas de dommages, qu'ils soient directs, indirects, accessoires ou autres, résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les produits ou services SUNA, même si Intelomatics ou un fournisseur a été averti de la possibilité de tels dommages. Vous convenez également que ni Intelomatics ni aucun fournisseur ne s'engage ou ne garantit la disponibilité, la précision et l'exhaustivité des produits ou services SUNA et, dans les limites fixées par la législation, Intelomatics et les fournisseurs excluent toute garantie pouvant autrement être induite par toute loi fédérale ou d'un État à propos des produits ou services SUNA.

7. Nota

La préparation de ce manuel a fait l'objet d'une grande attention. Le développement continu de produits peut signifier que certains renseignements ne sont pas parfaitement à jour. Les renseignements contenus dans ce document sont modifiables sans préavis.

Appendices

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Index

A

A/C	
Voir : Climatisation.....	143
ABS	
Voir : Freins.....	201
Accessoires.....	546
Apparence extérieure.....	546
Apparence intérieure.....	546
Style de vie.....	546
Tranquillité d'esprit.....	546
Accessoires	
Voir : Pièces de rechange recommandées	
.....	12
Accoudoir arrière.....	163
ACC	
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse	
adaptatif.....	227
Affichage d'information.....	116
Généralités.....	116
Afficheur de messages	
Voir : Affichage d'information.....	116
Aide au démarrage en côte.....	205
Mise en fonction et hors fonction du	
système.....	205
Utilisation du système d'aide au démarrage	
en côte.....	205
Aide au stationnement arrière.....	210
Indicateur de distance d'obstacle.....	211
Aide au stationnement avant.....	211
Indicateur de distance d'obstacle.....	212
Aides à la conduite.....	234
Aides au stationnement.....	210
Principes de fonctionnement.....	210
Alarme	
Voir : Alarme antivol.....	84
Alarme antivol.....	84
Activation de l'alarme.....	85
Désactivation de l'alarme.....	85
Alerte conducteur.....	234
PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT.....	234
UTILISATION DU SYSTÈME D'ALERTE	
CONDUCTEUR.....	234
Alerte de circulation transversale.....	242
Activation et désactivation du	
système.....	245
Anomalies du système.....	245
Fausses alertes.....	245
Limites du système.....	245
Témoins, messages et alertes sonores du	
système.....	244
Utilisation du système.....	243
Antipatinage.....	207
Principes de fonctionnement.....	207
Aperçu.....	16
Aperçu sous le capot - 2,7 L EcoBoost™	
.....	298
Aperçu sous le capot - 2 L	
EcoBoost™.....	297
Aperçu sous le capot - 3,5 L.....	299
Appendices.....	570
Applications.....	514
.....	514
SiriusXM Traffic et Travel Link.....	516
Applications et services du système	
SYNC™.....	430
Applications mobiles SYNC.....	432
Assistance 911.....	430
Appui-tête.....	153
Appui-tête inclinables.....	154
Réglage de l'appui-tête.....	154
À propos de ce manuel.....	7
Assistance à la clientèle.....	276
Assistance dépannage.....	269
Véhicules vendus au Canada : Comment	
faire appel à l'Assistance	
dépannage.....	270
Véhicules vendus au Canada : Couverture	
du programme d'assistance	
dépannage.....	270
Véhicules vendus au Canada : Utilisation	
de l'Assistance dépannage.....	270
Véhicules vendus aux États-Unis :	
Comment faire appel à l'Assistance	
dépannage.....	269
Véhicules vendus aux États-Unis :	
Utilisation de l'Assistance	
dépannage.....	269
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/ SYNC.....	398
Autoradio - Véhicules avec : Chaîne AM/ FM de haut niveau avec lecteur de	
disques compacts.....	401
Autoradio - Véhicules avec : Sony AM/ FM/CD.....	394
Structure de menu.....	396

Index

Auto-Start-Stop.....	178	Utilisation du système de caméra de recul.....	222
Activation du système Auto StartStop.....	178	Zoom manuel.....	224
Désactivation du système Auto StartStop.....	179	Capacités et spécifications - 2,7 L EcoBoost™.....	383
Avis spéciaux.....	13	Huile moteur de rechange pour froids extrêmes.....	387
Directives spéciales.....	13	Spécifications.....	384
Garantie limitée de véhicule neuf.....	13	Capacités et spécifications - 2 L EcoBoost™.....	378
Prise de diagnostic embarqué.....	13	Huile moteur de rechange pour froids extrêmes.....	382
AWD		Spécifications.....	379
Voir : Transmission intégrale.....	195	Capacités et spécifications - 3,5 L.....	388
B		Huile moteur de rechange pour froids extrêmes.....	392
Balais d'essuie-glace		Spécifications.....	389
Voir : Vérification des balais d'essuie-glace.....	313	Capacités et spécifications.....	371
Batterie		Capteur de poids du passager avant.....	47
Voir : Remplacement de la batterie de 12 V.....	311	Caractéristiques de conduite uniques.....	178
Boîte de vitesses automatique.....	191	Carburant et remplissage.....	180
Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique.....	194	Ceintures de sécurité.....	34
Boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift™.....	192	Principes de fonctionnement.....	34
Interverrouillage frein-levier sélecteur.....	193	Centrale multimédia.....	409
Positions du levier sélecteur de votre boîte de vitesses automatique.....	191	Chaîne audio.....	393
Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige.....	194	Généralités.....	393
Boîte de vitesses.....	191	Chaînes à neige	
Boîte de vitesses		Voir : Utilisation de chaînes à neige.....	359
Voir : Boîte de vitesses.....	191	Chauffage	
C		Voir : Climatisation.....	143
Caméra à 180 degrés.....	224	Chauffe-moteur.....	176
Utilisation du système de caméra à 180 degrés.....	225	Utilisation du chauffe-moteur.....	177
Vues caméra.....	225	Cirage.....	323
Caméra de recul		Clés et commandes à distance.....	56
Voir : Caméra de rétrovision.....	221	Clignotants.....	100
Caméra de rétrovision.....	221	Climatisation.....	493
Indicateur de distance d'obstacle.....	223	Climatisation	
Lignes de guidage de la caméra.....	222	Voir : Climatisation.....	143
Temporisation de la caméra de recul.....	224	Combiné des instruments.....	108
		Commande audio - Véhicules avec : Commande vocale.....	87
		Recherche, Suivant ou Précédent.....	88
		Commande audio - Véhicules sans : Commande vocale.....	88
		MÉDIA.....	88
		Recherche, suivant ou précédent.....	88

Index

Commande automatique de la température - Véhicules avec : Chaîne audio de Sony.....	147
Commande automatique de la température - Véhicules avec : Régulation automatique de température à deux zones (DATC)/ Chaîne AM/FM de haut niveau avec lecteur de disques compacts.....	145
Commande d'éclairage.....	95
Appel de phares.....	96
Feux de route.....	95
Commande d'éclairage du tableau de bord.....	97
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel	281
Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français.....	281
Commande de l'affichage d'information.....	89
Fonctions de la commande de l'écran d'information.....	89
Commande de transmission.....	250
Direction adaptative.....	250
Commande manuelle de la température - Véhicules avec : Régulation électronique de la température à commandes manuelles (EMTC).....	143
Commande vocale.....	88
Conduite dans l'eau.....	267
Conduite économique.....	266
Conseils de conduite avec l'ABS	
Voir : Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	202
Conseils de conduite.....	266
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	202
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle.....	149
Chauffage rapide de l'habitacle.....	150
Conseils généraux.....	149
Désembuage des glaces latérales par temps froid.....	150
Refroidissement rapide de l'habitacle.....	150
Réglages recommandés pour le chauffage.....	150
Réglages recommandés pour le refroidissement	150
Consignes de sécurité.....	180
Console centrale.....	171
Console de pavillon.....	171
Consommation de carburant.....	186
Calcul de la consommation de carburant.....	187
Remplissage du réservoir de carburant.....	186
Contrat de licence de l'utilisateur final.....	570
CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR (CLUF).....	570
Contrôle de stabilité.....	208
Principes de fonctionnement.....	208
Coupeure de carburant	270
Couvre-plancher.....	267
Création d'un dispositif MyKey.....	64
Programmation ou modification des réglages configurables.....	65

D

Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	282
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	281
Démarrage à distance.....	151
Réglages automatiques.....	152
Démarrage d'un moteur à essence.....	173
Arrêt automatique du moteur.....	175
Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est immobile.....	175
Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace.....	175
Démarrage impossible.....	174
Information importante concernant la ventilation.....	176
Précautions contre les gaz d'échappement.....	176
Démarrage et arrêt du moteur.....	172
Généralités.....	172
Démarrage sans clé.....	172
Démarrage du véhicule.....	173
Établissement du contact.....	172

Index

Démarrage-secours du véhicule.....	271	Éclairage.....	95
Branchement des câbles de		Généralités.....	95
démarrage.....	272	Éclairage intérieur.....	100
Débranchement des câbles de		Éclairage d'accueil arrière.....	101
démarrage.....	273	Éclairage d'accueil avant.....	100
Démarrage-secours.....	273	Écran d'accueil.....	473
Préparation du véhicule.....	272	Écrous de roue	
Dépannage.....	269	Voir : Remplacement d'une roue.....	364
Dépannage de SYNC™ 3.....	531	Écrous de roue	
Dépannage du système SYNC™.....	447	Voir : Remplacement d'une roue.....	364
Dépose d'un phare.....	316	Effacement de la programmation de	
Dépose du phare		tous les dispositifs MyKey.....	65
Voir : Dépose d'un phare.....	316	Emplacement de l'entonnoir de	
Désignation du code de boîte de		remplissage de réservoir de	
vitesses.....	377	carburant.....	182
Détecteurs d'impact et témoin de sac		En Californie (États-Unis seulement)	
gonflable.....	53	277
Diagnostic de panne MyKey.....	68	Enregistrement de données	9
Direction.....	246	Enregistrement des données	
Direction adaptative.....	247	d'entretien.....	9
Direction assistée à commande		Enregistrement des données	
électrique.....	246	d'événement.....	10
Dispositifs de retenue		Enregistrement des données d'événement	
supplémentaires.....	45	Voir : Enregistrement de données	9
Principes de fonctionnement.....	45	Entrée sans clé.....	79
Divertissement.....	482	CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ	
Apps.....	493	SECURICODE™.....	79
Bluetooth Audio ou USB.....	491	Entreposage du véhicule.....	327
CD (lecteur de disques compacts) (selon		Au terme de l'entreposage.....	328
l'équipement).....	491	Batterie.....	328
Information sur la prise en charge des		Carrosserie.....	327
lecteurs multimédias, des formats de		Circuit d'alimentation.....	328
médias et des métadonnées.....	493	Circuit de refroidissement.....	328
Ports USB.....	493	Divers.....	328
Radio AM/FM.....	483	Freins.....	328
Radio satellite SIRIUS® (si l'abonnement		Généralités.....	327
est actif).....	484	Moteur.....	328
Renseignements sur le système HD Radio™		Pneus.....	328
(s'il est disponible).....	487	Entretien des ceintures de sécurité et	
Sources.....	482	des dispositifs de retenue pour	
Dossier d'entretien périodique	560	enfants.....	42
DRL		Entretien des pneus.....	339
Voir : Feux de jour.....	97	Adhérence AA A B C.....	343
E		Avis aux propriétaires de véhicules	
Éclairage ambiant.....	101	utilitaires sport.....	341
		Glossaire de la terminologie des	
		pneus.....	343
		Permutation des pneus.....	357

Index

Renseignements importants concernant les pneus à taille basse.....	339
Renseignements importants concernant les pneus et les jantes Sport.....	340
Renseignements moulés sur le flanc du pneu.....	344
Renseignements sur le Classement uniforme de qualité des pneus.....	342
Température A B C.....	343
Usure de la bande de roulement.....	342
Entretien de votre véhicule.....	551
Entretien du véhicule.....	321
Généralités.....	321
Entretien.....	295
Généralités.....	295
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....	557
Exceptions.....	559
Entretien périodique normal.....	555
Indicateur Intelligent Oil-Life Monitor™.....	555
Périodicité d'entretien normales.....	556
Entretien usuel — Généralités.....	551
Inspection multipoint.....	554
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?.....	551
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?.....	551
Protégez votre investissement.....	551
Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire.....	553
Environnement.....	15
EPB	
Voir : Frein de stationnement électronique.....	202
Équipement de communication mobile.....	14
Espaces de rangement.....	171
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière.....	93
Essuie-glace de lunette arrière.....	93
Lave-glace de lunette arrière.....	93
Essuie-glaces automatiques.....	91
Réglages des essuie-glaces automatiques.....	92
Essuie-glaces.....	91
Balayage intermittent.....	91
Essuie-glaces asservis à la vitesse.....	91
Essuie-glaces et lave-glaces.....	91
Étiquette d'homologation du véhicule.....	377
F	
Feux de détresse.....	270
Feux de jour.....	97
Type 1 - Conventionnel (Non configurable).....	97
Type 2 - Configurable.....	98
Feux de route automatiques.....	98
Activation du système.....	99
Neutralisation manuelle du système.....	99
Filets de retenue.....	251
Filtre à air d'habitacle.....	151
Filtre à air	
Voir : Remplacement du filtre à air.....	320
Filtre à carburant.....	311
Fonction de mémorisation.....	157
Enregistrement d'une position préréglée.....	158
Établissement d'une liaison entre une position préréglée et votre télécommande ou votre clé d'accès intelligent.....	158
Fonction d'entrée et de sortie faciles.....	159
Fonction de stabilisation de la remorque.....	259
Ford Credit.....	12
É.-U. uniquement.....	12
Ford Protect.....	548
Programme d'entretien prolongé Ford Protect (CANADA SEULEMENT).....	549
Programmes d'entretien prolongé Ford Protect (É.-U. seulement).....	548
Frein de stationnement électronique.....	202
Batterie déchargée.....	204
Desserrage du frein de stationnement électronique.....	203
Serrage du frein de stationnement électronique.....	202
Stationnement sur une pente (véhicules avec boîte de vitesses manuelle).....	202
Freins.....	201
Généralités.....	201

Index

Fusibles.....	283	Carillon avertisseur de frein de stationnement serré.....	115
G		Carillon avertisseur de phares allumés.....	115
Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	102	Installation de sièges d'enfant	20
Glaces à commande électrique.....	102	Sièges d'enfant.....	20
Fermeture par commande à impulsion.....	102	Utilisation des ceintures-baudrier.....	20
Fonction de rebond.....	102	Utilisation des sangles de retenue.....	27
Ouverture par commande à impulsion.....	102	Utilisation du système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant).....	25
Temporisation des accessoires.....	103	Introduction.....	7
Verrouillage des glaces.....	103	J	
Glaces et rétroviseurs chauffants.....	150	Jantes et pneus.....	330
Dégivreur d'essuie-glace de pare-brise.....	151	Généralités.....	330
Lunette arrière chauffante.....	150	Spécifications techniques.....	369
Rétroviseurs extérieurs chauffants.....	151	Jauge d'huile moteur - 2,7 L EcoBoost™	300
Glossaire des symboles.....	7	Jauge d'huile moteur - 2 L EcoBoost™	300
Gonflage de pneu à plat		Jauge d'huile moteur - 3,5 L.....	300
Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	332	Jauges.....	108
Gonflage d'un pneu crevé		Écran d'information.....	108
Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	332	Écran d'information gauche.....	110
		Indicateur de niveau de carburant.....	109
		Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur.....	109
		Type 1.....	108
		Type 2.....	110
H		L	
Hayon à commande électrique.....	76	Lavage automatique	
Arrêt de la course du hayon.....	78	Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	322
Détection d'obstacles.....	78	Lavage	
Fonction mains libres.....	79	Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	322
Ouverture et fermeture du hayon.....	76	Lave-glaces	
Réglage de la hauteur d'ouverture du hayon.....	78	Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....	91
Hayon à commande manuelle	75	Lave-glaces.....	92
Fermeture du hayon.....	75	Lave-lentille de caméra avant.....	93
Ouverture du hayon.....	75	Limite de charge.....	252
Hayon		Chargement du véhicule - avec ou sans remorque.....	252
Voir : Hayon à commande électrique.....	76		
Voir : Hayon à commande manuelle	75		
I			
Indicateurs et avertisseurs sonores.....	114		
Alerte de système sans clé.....	115		
Carillon avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage.....	114		

Index

Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires.....	257
M	
Messages d'information.....	126
Aide au stationnement.....	137
Alarme.....	128
Alerte conducteur.....	132
Antipatinage.....	141
Arrêt automatique du moteur.....	129
Batterie et circuit de charge.....	131
Boîte de vitesses.....	141
Carburant.....	133
Clés et entrée sans clé.....	134
Commande de feux de route automatiques.....	130
Contrôle électronique de stabilité.....	132
Démarrage à distance.....	139
Démarrage-arrêt automatique.....	130
Démarrage en côte.....	133
Direction adaptative.....	128
Direction assistée.....	138
Entretien.....	135
Frein de stationnement.....	137
Moteur.....	133
MyKey.....	136
Portes et serrures.....	132
Régulateur de vitesse adaptatif.....	127
Remorquage.....	140
Sac gonflable.....	128
Sièges.....	139
Stationnement actif.....	126
Système avertisseur pré-collision.....	139
Système d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal.....	131
Système de démarrage.....	140
Système de maintien de voie.....	135
Système de surveillance de pression des pneus.....	140
Traction intégrale.....	129
Mise au rebut de l'airbag.....	55
MyKey™.....	63
Principes de fonctionnement.....	63
N	
Navigation.....	505
cityseeker.....	513
Menu de navigation.....	510
Mises à jour des cartes de navigation.....	514
Mode d'affichage de carte.....	505
Mode de destination.....	506
Points de cheminement.....	512
SiriusXM Traffic et Travel Link.....	513
Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire.....	332
Conseils d'utilisation de la trousse.....	333
Deuxième étape : vérification de la pression des pneus.....	337
Généralités.....	333
Marche à suivre à la suite de l'obturation réussie d'un pneu.....	337
Première étape : regonflage du pneu avec le produit d'obturation et de l'air.....	335
Que faire en cas de crevaison.....	334
Nécessaire de réparation de pneu Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire.....	332
Nettoyage de l'extérieur.....	322
Bandes décoratives ou graphismes.....	322
Compartiment moteur.....	323
Éléments extérieurs chromés.....	322
Éléments extérieurs en plastique.....	322
Soubassement de carrosserie.....	323
Nettoyage de l'habitacle.....	324
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	325
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	324
Nettoyage des roues.....	326
Nettoyage des sièges en cuir.....	326
Nettoyage du moteur.....	323
Numéro d'identification du véhicule.....	376
O	
Options uniques d'exportation.....	14
Ouverture centralisée.....	103
Commande à distance des glaces avant.....	103

Index

Ouverture et fermeture du capot.....	295	Garantie sur les pièces de rechange.....	13
Fermeture du capot.....	296	Réparation en cas de collision.....	13
Ouverture du capot.....	295	Pièces Motorcraft - 2,7 L EcoBoost™	
Ouvre-porte de garage		374
Voir : Ouvre-porte de garage universel.....	164	Pièces Motorcraft - 2 L	
Ouvre-porte de garage universel.....	164	EcoBoost™.....	373
Système de commande sans fil		Pièces Motorcraft - 3,5 L.....	375
d'ouvre-porte de garage universel		Pneus	
Homelink.....	164	Voir : Jantes et pneus.....	330
P		Poids de remorquage	
Panne de carburant.....	182	recommandés.....	260
Ajout de carburant au moyen d'un bidon de		Porte-bagages	
carburant.....	182	Voir : Porte-charge et porte-bagages de	
Remplissage d'un bidon de		toit.....	251
carburant.....	182	Porte-charge et porte-bagages de	
Paramètres.....	517	toit.....	251
Affichage.....	530	Portes et serrures.....	70
Applications mobiles.....	526	Port USB.....	409
Assistance 911.....	523	Positionnement des sièges de sécurité	
Bluetooth.....	520	enfants.....	31
Commande vocale.....	531	Positions assises appropriées.....	153
Éclairage ambiant.....	529	Pour obtenir de l'aide hors des	
Généralités.....	528	États-Unis et du Canada.....	279
Lecteur multimédia.....	518	Pour obtenir les services nécessaires	
Mode valet.....	531	276
Montre.....	519	À l'extérieur.....	276
Navigation.....	524	Précautions à prendre par temps	
Radio.....	523	froid.....	266
Son.....	517	Prises de courant auxiliaires.....	169
Téléphone.....	520	Emplacements.....	169
Véhicule.....	529	Prise de courant 110 V c.a.....	169
Wi-Fi.....	528	Prise de courant de 12 V c.c.....	169
Pare-soleil.....	106	Produits de nettoyage.....	321
Miroir de courtoisie du pare-soleil.....	106	Produits.....	321
PATS		Programmeur de vitesse.....	89
Voir : Système antivol passif.....	83	Principes de fonctionnement.....	226
Perchlorate.....	12	Type 1.....	89
Personal Safety System™.....	44	Type 2.....	89
Fonctionnement du système de sécurité		Programmeur de vitesse	
Personal Safety System.....	44	Voir : Programmeur de vitesse.....	226
Phares à extinction temporisée.....	97	Voir : Utilisation du régulateur de	
Phares automatiques.....	96	vitesse.....	226
Phares activés par les essuie-glaces.....	96	Programme Auto Line du Better	
Pièces de rechange recommandées.....	12	Business Bureau (É.-U. seulement)	
Entretien périodique et réparations		278
mécaniques.....	13	Proposition 65 de la Californie.....	12
		Protection de l'environnement.....	15

Index

Protège-genoux conducteur et passager.....	51
Q	
Qualité du carburant.....	181
Choix du carburant approprié.....	181
R	
Radio numérique	403
Réception et stations HD Radio - Dépannage.....	404
Radio par satellite.....	406
Dépannage.....	408
Facteurs relatifs la réception radio satellite.....	406
Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite.....	407
Service de radio satellite SIRIUS®.....	407
Rallonge de ceinture de sécurité.....	42
Rangement sous le plancher arrière	251
Système de casiers de rangement.....	251
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....	40
Belt-Minder™.....	40
Ravitaillement.....	183
Avertissements du système.....	186
Réglage des phares.....	315
Réglage vertical des phares.....	315
Réglage des phares Voir : Réglage des phares.....	315
Réglage du volant - Véhicules avec : Colonne de direction à réglage électrique.....	86
Fonction d'entrée et de sortie faciles.....	87
Fonction de rappel des réglages mémorisés.....	87
Position de butée.....	87
Réglage du volant - Véhicules avec : Colonne de direction à réglage manuel.....	86
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....	39
Rehausseurs.....	28
Types de rehausseur.....	29
Réinitialisation du témoin de vidange d'huile.....	302
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol - Boîte automatique à six vitesses - 6F50/6F55.....	264
Remorquage d'urgence.....	264
Remorquage derrière un véhicule de loisir.....	264
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol - Boîte de vitesses automatique à 6 rapports - 6F35.....	263
Remorquage d'urgence.....	263
Remorquage derrière un véhicule de loisir.....	263
Remorquage.....	258
Remplacement d'une ampoule.....	317
Lampe de plaque d'immatriculation.....	318
Lampes à DEL.....	318
Phare.....	317
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....	62
Remplacement d'une roue.....	364
Procédure de remplacement d'une roue.....	366
Rangement du pneu à plat.....	368
Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente.....	365
Remplacement d'un fusible.....	293
Fusibles.....	293
Remplacement de la batterie de 12 V	311
Remplacement des balais d'essuie-glace.....	313
Position d'entretien.....	313
Remplacement du filtre à air	320
Renseignements généraux sur les radiofréquences.....	56
Accès intelligent.....	56
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	326
Rétroviseur intérieur.....	105
Rétroviseur à électrochrome.....	105
Rétroviseurs extérieurs.....	103
Clignotant dans rétroviseurs.....	104
Lampes dirigées vers le sol.....	104
Rétroviseur à électrochrome à réglage automatique.....	104

Index

Rétroviseur grand angle intégré.....	104
Rétroviseurs à mémoire.....	104
Rétroviseurs extérieurs à commande électrique.....	103
Rétroviseurs extérieurs chauffants.....	104
Rétroviseurs extérieurs rabattables.....	104
Système d'information sur les angles morts.....	105
Rétroviseurs	
Voir : Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	102
Voir : Glaces et rétroviseurs chauffants.....	150
Rodage.....	266
Rodage	
Voir : Rodage.....	266
S	
Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	46
Enfants et sacs gonflables.....	47
Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant.....	46
Sacs gonflables latéraux.....	50
Safety Canopy™.....	52
Sécurité enfants.....	18
Généralités.....	18
Sécurité.....	83
Sièges à commande électrique.....	155
Siège à réglage électrique à 10 positions.....	157
Siège à réglage électrique à 6 positions.....	156
Support lombaire à réglage électrique.....	157
Sièges à commande manuelle.....	155
Sièges à régulation de température.....	161
Sièges refroidissants.....	162
Sièges arrière.....	159
Réglage des sièges arrière.....	159
Sièges chauffants.....	160
Sièges arrière.....	161
Sièges avant.....	160
Sièges.....	153
Sonar latéral.....	212
Indicateur de distance d'obstacle.....	213
Spécifications du moteur - 2,7 L	
EcoBoost™.....	371
Cheminement de la courroie d'entraînement.....	372
Spécifications du moteur - 2 L	
EcoBoost™.....	371
Cheminement de la courroie d'entraînement.....	371
Spécifications du moteur - 3,5 L.....	372
Cheminement de la courroie d'entraînement.....	372
Spécifications techniques	
Voir : Capacités et spécifications.....	371
Stationnement actif.....	214
Dépannage du système.....	220
Désactivation de la fonction de stationnement actif.....	219
Stationnement parallèle, stationnement perpendiculaire, aide à la sortie du stationnement parallèle.....	214
SYNC™ 3.....	458
Généralités.....	458
SYNC™.....	410
Généralités.....	410
Système antidémarrage	
Voir : Système antivol passif.....	83
Système antipollution.....	187
Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien.....	189
Système de diagnostic embarqué (OBD-II).....	188
Système antivol passif.....	83
SecuriLock®.....	83
Système d'avertissement de collision.....	247
PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT.....	247
Système d'information sur les angles morts.....	240
Activation et désactivation du système.....	242
Anomalies du système.....	242
Utilisation du système.....	240
Système de maintien de trajectoire.....	236
Activation et désactivation du système.....	236

Index

Système de surveillance de la pression des pneus.....	360
Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.....	361
Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus.....	361
Système d'alerte après impact.....	274

T

Tableau de spécifications des ampoules.....	318
Tableau de spécifications des fusibles.....	283
Boîtier de distribution électrique.....	283
Porte-fusibles de l'habitacle.....	290
Télécommande.....	57
Clé d'accès intelligent.....	57
Déclenchement de l'alarme de détresse.....	60
Démar. à dist.....	61
Fonction de rappel des réglages mémorisés.....	62
Localisateur de véhicule.....	60
Remplacement de la pile.....	58
Utilisation du panneton de clé.....	58
Téléphone.....	498
Connectivité du téléphone intelligent.....	503
Établissement des appels.....	501
Jumelage initial de votre téléphone cellulaire.....	498
Lors d'un appel téléphonique.....	502
Menu du téléphone.....	499
Messagerie texte.....	503
Réception d'appels.....	502
Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....	39
Conditions de fonctionnement.....	40
Témoins et indicateurs.....	111
Affichage tête haute.....	113
Anomalie du groupe motopropulseur.....	113
Avertissement de faible pression des pneus.....	113
Bas niveau de carburant.....	113
Bas niveau de liquide lave-glace.....	113
Batterie.....	111
Bouclage de ceinture de sécurité.....	113
Capot mal fermé.....	113
Circuit de freinage.....	112
Clignotant.....	112
Contrôle de stabilité.....	114
Contrôle de stabilité désactivé.....	114
Direction adaptative.....	111
Feu de route.....	113
Feux de stationnement.....	113
Frein de stationnement électronique.....	112
Huile moteur.....	112
Porte mal fermée.....	112
Régulateur de vitesse.....	112
Régulateur de vitesse adaptatif.....	111
Sac gonflable avant.....	113
Système d'information sur les angles morts.....	112
Système de freins antiblocage.....	111
Témoin d'anomalie du moteur.....	114
Température du liquide de refroidissement du moteur.....	112
Toit ouvrant.....	106
Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent.....	107
Toit ouvrant	
Voir : Toit ouvrant.....	106
Traction d'une remorque.....	258
Disposition de la charge.....	258
Transmission intégrale.....	195
Transport de charge.....	251
Transport du véhicule.....	274
Trousses de carrosserie.....	329

U

Utilisation de chaînes à neige.....	359
Utilisation de l'antipatinage.....	207
Désactivation du système.....	207
Témoins et messages des systèmes.....	207
Utilisation d'un contacteur.....	207
Utilisation des commandes de l'écran d'information.....	207
Utilisation de la reconnaissance vocale.....	412
Commandes des paramètres vocaux.....	481
Commandes vocales associées aux applications mobiles.....	479

Index

Commandes vocales de navigation.....	478
Commandes vocales de téléphone.....	476
Commandes vocales du système de chauffage et de climatisation.....	476
Commandes vocales en mode audio.....	475
Commandes vocales SiriusXM Traffic et Travel Link.....	480
Interaction et rétroaction du système.....	413
Lancement d'une session de reconnaissance vocale.....	412
Utilisation de la traction intégrale	195
Conduite dans des conditions particulières avec une transmission intégrale.....	196
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....	68
Utilisation de pneus été.....	358
Utilisation des ceintures de sécurité.....	35
Ceinture de sécurité arrière gonflable.....	38
Modes de blocage des ceintures de sécurité.....	36
Utilisation d'un clip coulissant.....	36
Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse.....	36
Utilisation du contrôle de stabilité.....	209
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)	279
Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....	227
Activation du régulateur de vitesse adaptatif.....	228
Annulation automatique.....	231
Annulation de la vitesse programmée.....	230
Anomalies de détection.....	231
Capteur obstrué.....	232
Changement de la vitesse programmée.....	230
Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif.....	231
Neutralisation du système.....	230
Passage au régulateur de vitesse normal.....	233
Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif.....	228
Réglage de la distance de sécurité.....	229
Reprise de la vitesse programmée.....	231
Suivi d'un véhicule.....	228
Système non disponible.....	232
Utilisation en terrain montagneux.....	231
Utilisation du régulateur de vitesse.....	226
Activation du régulateur de vitesse.....	226
Désactivation du régulateur de vitesse.....	227
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....	438
Accès à votre bibliothèque de pistes USB.....	442
Commandes vocales multimédias.....	439
Commandes vocales pour les sources audio.....	445
Connexion d'un lecteur multimédia numérique au moyen d'une prise USB.....	438
Dispositifs Bluetooth et paramètres du système.....	445
Fonctions du menu Multimédia.....	441
USB 2.....	444
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone.....	416
Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone.....	421
Accès aux paramètres du téléphone.....	424
Appareils Bluetooth.....	426
Commandes vocales de téléphone.....	418
Couplage d'autres téléphones.....	417
Couplage initial d'un téléphone.....	416
Établissement des appels.....	419
Messages texte.....	422
Options téléphoniques pendant un appel actif.....	420
Paramètres du système.....	428
Répondre à un appel.....	420

V

Ventilation	
Voir : Climatisation.....	143
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....	67
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique - 2,7 L EcoBoost™ /3,5 L.....	308
Ajout d'huile de boîte de vitesses	309

Index

Vérification du niveau d'huile de boîte de vitesses	308
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique - 2 L EcoBoost™	307
Vérification de l'huile moteur.....	300
Ajout d'huile moteur.....	301
Vérification de l'huile moteur Voir : Vérification de l'huile moteur.....	300
Vérification des balais d'essuie-glace.....	313
Vérification du liquide de direction assistée.....	310
Vérification du liquide de frein.....	310
Vérification du liquide de lave-glace.....	311
Vérification du liquide de refroidissement.....	302
Ajout de liquide de refroidissement.....	303
Conditions climatiques rigoureuses.....	305
Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur.....	306
Liquide de refroidissement recyclé.....	305
Refroidissement à protection totale.....	305
Vidange du liquide de refroidissement.....	305
Vérification du liquide de refroidissement Voir : Vérification du liquide de refroidissement.....	302
Vérifications de remorquage essentielles.....	261
Attelages.....	261
Avant de tracter une remorque.....	262
Chaînes de sécurité.....	261
Feux de remorque.....	262
Freins de remorque.....	261
Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau ou d'une motomarine.....	263
Pendant la traction d'une remorque.....	262
Verrou du capot Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	295
Verrou du capot Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	295
Verrouillage électrique des portes Voir : Verrouillage et déverrouillage.....	70
Verrouillage et déverrouillage.....	70
Activation de l'accès intelligent.....	72
Déverrouillage automatique.....	74
Déverrouillage intelligent pour les clés d'accès intelligent.....	73
Éclairage à l'entrée.....	74
Éclairage à la sortie.....	74
Protection antidécharge de la batterie.....	74
Reverrouillage automatique.....	73
Télécommande.....	70
Verrouillage automatique.....	73
Verrouillage électrique des portes.....	70
Verrouillage et déverrouillage des portes avec le panneton de clé.....	72
Verrouillage sécurité enfants.....	32
Côté droit.....	33
Côté gauche.....	33
VIN Voir : Numéro d'identification du véhicule.....	376
Volant chauffant.....	90
Volant.....	86
Vue d'ensemble du tableau de bord.....	16